

**CONSULAT  
de COMMERCE et de MER de NICE**

**Sous-série 03 B**

**RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ**

**dressé par Simonetta TOMBACCINI VILLEFRANQUE  
Attaché de conservation du patrimoine  
Sous la direction d'Yves KINOSSIAN  
Directeur**

**ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES  
2015**

## Introduction

### L'institution

L'origine de la juridiction consulaire de Nice remonte à juillet 1448, lorsque le duc de Savoie attribua à deux juges, choisis dans le milieu des marchands, l'autorité de régler les litiges en matière commerciale<sup>1</sup>. Cependant, ce n'est qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le consulat de mer. En effet, le 1<sup>er</sup> janvier 1613, le duc Charles-Emmanuel promulgua un édit prévoyant l'établissement d'un organisme, composé de deux consuls, qui, sans formalité de procès, devait traiter les contentieux résultant des transactions entre marchands, patrons et marins, afin de « pourvoir à l'indemnité et à la sécurité des commerçants »<sup>2</sup>. S'y ajoutaient deux ou trois personnes, issues du monde du négoce, au cas où les justiciables contesteraient les décisions des consuls. Les jugements prononcés par ces membres ne sauraient faire l'objet d'appel, si la valeur du différend était inférieure à 500 écus d'or. Pour l'heure, la création de cette institution ne comportait pas la suppression de l'ancienne juridiction. C'était néanmoins l'amorce d'une évolution, d'autant plus significative que, juste une année auparavant, Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> avait établi le port franc à Nice, Villefranche et Saint-Hospice.

Ce fut l'édit du 26 mars 1626 qui simplifia le paysage institutionnel, le duc de Savoie ordonnant l'érection d'un tribunal, qui engloberait les deux organismes, portant le nom de consulat de mer. Il comprenait trois magistrats professionnels (un conseiller d'État, un sénateur et un auditeur de la Chambre des comptes), les deux consuls élus par les négociants reconnus pour leurs capacités et expérience, un secrétaire, un « *ricevidore* » et un gardien des marchandises remises par les marchands, ainsi que des officiers préposés à la perception des droits de Villefranche et d'ancrage. Les compétences étaient à peine changées, puisque, à la connaissance de tous les litiges relevant des domaines commercial et maritime, s'adjoignait la surveillance du port franc. Il jugerait toujours de manière expéditive, c'est-à-dire « à la mercantile » et ses sentences seraient sans appel, à l'image de celles des sénats et de la Chambre des comptes. Quant au personnel, il s'étoffa davantage à la suite des lettres patentes du 18 novembre 1626, le duc décidant de nommer deux avocats fiscaux et patrimoniaux – d'abord Bartolomeo Balduino et Antonio Barello – chargés notamment de défendre les franchises accordées aux étrangers<sup>3</sup>. Ainsi aménagé, le consulat allait œuvrer pendant un siècle.

Les Constitutions royales de 1723 revenaient sur le sujet et donnaient des détails sur le personnel. D'emblée, le législateur annonçait l'existence de quatre consulats dans les États de terre ferme, dont celui de Nice, dans le ressort duquel se trouvaient la principauté d'Oneglia et l'enclave de Loano<sup>4</sup>. Chacun se composait de trois consuls – nombre réduit à deux par les Constitutions de 1729 – secondés par deux adjoints, élus sur une « rose » ou liste de six marchands, aux qualités et à la réputation reconnues, rédigée par leurs pairs. Un secrétaire et un huissier complétaient le tableau du personnel, enrichi à nouveau à la suite de l'édit du 15 octobre 1733 qui décrétait la nomination par le roi d'un « *soggetto togato* » et de son lieutenant, à savoir de magistrats rompus à la problématique commerciale.

Au lendemain de la publication de l'édit du 12 mars 1749, qui confirmait et étendait les privilèges du port franc – tels que sauf-conduits, droit d'asile et non-extradition octroyés à des étrangers recherchés dans leurs pays pour certains crimes et délits – insufflant par là un nouvel élan aux activités portuaires, le roi de Sardaigne crut bon de mieux structurer le consulat de Nice, en détaillant ses finalités. C'est pourquoi, lit-on dans l'édit du 15 juillet 1750, il serait « tribunal ouvert », pour rendre « une toujours prompte et jamais dispendieuse justice » et, à la fois, « protecteur du commerce », en vue d'assurer « liberté et bonne foi », préalables nécessaires à son épanouissement. D'où les lignes direc-

<sup>1</sup> Lettres du duc Ludovic de Savoie du 28 juillet 1448 dans Felice Amato DUBOIN, *Raccolta per ordine di materie delle leggi*, Torino, 1848, tome 15, volume 17, pp. 102-104.

<sup>2</sup> Arch. dép. des Alpes-Maritimes, Ni, Matières économiques, mazzo 3, tome 1, folio 1.

<sup>3</sup> Édits et lettres patentes des 26 mars et 18 novembre 1626, dans Felice Amato DUBOIN, *Raccolta...* pp. 106-110, 337-344 et 349-351.

<sup>4</sup> Ils deviendront trois, soit Turin, Chambéry et Nice, à la suite de l'édit du 15 octobre 1733 qui supprima celui de Casale dans le Montferrat.

trices de son intervention : la perception des droits régaliens, l'observance de l'édit du port franc, la fonction juridictionnelle et le développement économique. C'est pourquoi aussi il serait dorénavant composé d'un président, de deux juges légaux, particulièrement experts en droit maritime, de deux consuls, sortis des rangs des négociants, d'un procureur général du commerce, d'un secrétaire et de deux commis aux écritures. Malgré quelques modifications marginales intervenues par la suite, cet édit constitua la clef de voûte de la juridiction consulaire niçoise jusqu'à l'annexion du comté par les Français, en septembre 1792<sup>1</sup>.

#### ◆ *Le personnel*

Les Constitutions Royales de 1723, comme celles de 1729, tout en insistant sur « la juridiction et la manière de procéder du consulat » n'évoquaient nullement la personnalité censée le diriger<sup>2</sup>. Par disposition législative ou par coutume, c'était le président du sénat qui, peut-être depuis les origines, le pilotait ; une précision ignorée pourtant par l'édit du 15 juillet 1750, qui se borna à citer la présence d'un « chef ». Dans ses « *avvertenze* », dressées à l'instigation de Sa Majesté afin de parvenir à une « exacte, prompte et utile administration [...] dans les matières de justice, de commerce et de finances », le comte Maistre conforta ce mode de fonctionnement, mais parallèlement remémora la volonté royale de confier la présidence du consulat à l'intendant général de la ville et du comté de Nice, étant donné les multiples responsabilités qui pesaient sur les épaules du haut magistrat<sup>3</sup>. En dépit de cette suggestion, celui-ci continua à tenir les rênes des deux cours suprêmes, dont il était soulagé simplement en cas d'absence ou de maladie, le doyen des sénateurs assumant alors la relève. Toutefois, à partir du 3 octobre 1760, le roi établit que l'intendant général devait participer aux assemblées du consulat, avec vote délibératif, à égalité avec les juges légaux, vu « la naturelle analogie » de son emploi « avec les affaires économiques du commerce » et les finances<sup>4</sup>. C'était sous la houlette du président que l'institution se réunissait en séance plénière, tous les jeudis après-midi et à la fin de chaque mois. Il autorisait, si besoin, l'intervention des consuls négociants dans les sessions ordinaires, sermonnait un juge dont l'ordonnance n'était pas conforme aux textes normatifs, émargeait les instructions, supervisait l'administration du magasin du commerce, transmettait à la secrétairerie d'État les projets et avis du consulat et au général des Finances ceux se rapportant à la gestion dudit magasin. En somme, il avait une fonction de contrôle, d'impulsion et de coordination.

À ses côtés prenaient place deux juges légaux ou *togati* qui, versés dans la science juridique, « singulièrement pour les choses maritimes », devaient tenir des audiences quasiment tous les jours pendant une certaine période – d'où d'ailleurs le terme de « juge de semaine » – régler les litiges sur-le-champ signant les ordonnances, sauf ceux qui, par leurs gravité ou conséquences, étaient remis à la décision de l'assemblée consulaire. Pour qu'ils se consacrent entièrement au service royal et public, le comte Maistre avait exclu la possibilité pour eux d'exercer d'autres occupations en dehors de celles consenties. Mais, encore une fois, la réalité niçoise démentit la restriction préconisée à Turin. Preuve en est les cumuls des offices de Francesco Lea di Castelnuovo, nommé juge légal en août 1750, tout en gardant son poste de président surnuméraire au sénat, et de Gerolamo Valperga qui, déjà sénateur, dès octobre 1760 siégea au sein du consulat<sup>5</sup>. L'atteste également la carrière de Domenico Alberto Azuni (1749-1827) qui, d'abord vice-intendant-général, en novembre 1782 fut nommé juge légal, puis en janvier 1789 reçut le titre et grade de sénateur, sans changer d'affectation<sup>6</sup>.

Quant aux deux consuls, ils représentaient le corps des négociants et en cette qualité étaient les garants des usages locaux en vigueur dans le commerce. Ils avaient du reste un vote décisif dans les contentieux ayant pour sujet ces usages et uniquement consultatif quand il s'agissait de points de droit.

<sup>1</sup> Théoriquement, le consulat de mer poursuivit son activité pendant l'exil et jusqu'en 1796, la *Regia Delegazione*, établie d'abord à Saorge puis à Borgo San Dalmazzo et enfin à Carmagnola, ayant recueilli ses prérogatives. D'ailleurs, le roi y appela le procureur général du commerce Ricci des Ferres. En réalité, très peu d'affaires témoignent du maintien de la juridiction.

<sup>2</sup> *Leggi e costituzioni di S.M.*, Torino, Velletra stampatore, 1723, p. 234.

<sup>3</sup> Arch. dép. des Alpes-Maritimes, Ni, Matières économiques, mazzo 3, tome 1, folios 15-16.

<sup>4</sup> Felice Amato DUBOIN, *Raccolta* ..., pp. 134-135.

<sup>5</sup> Arch. dép. des Alpes-Maritimes, fonds du sénat, 1 B 154, transcription des rescrits et billets royaux des 16 août-12 septembre 1750, 15 octobre-28 novembre 1760.

<sup>6</sup> Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 1 B 159 et 160, transcription des rescrits et billets royaux des 8 novembre 1782-14 mars 1783, 20 janvier-16 juin 1789.

De plus, parfois commission leur était donnée de vérifier les comptes d'une maison de négoce ou d'entendre les parties afin de parvenir à un accommodement et, en cas d'échec, de remettre leur avis par écrit au Magistrat, pour qu'il eût les éléments pour trancher. Normalement ils étaient élus pour deux ans mais, faute peut-être de volontaires, ils étaient souvent renouvelés, à l'instar de Giambattista Guide, élu de 1783 à 1790. Aucune distinction n'était opérée sur la base de la nationalité, les étrangers pouvant remplir ces fonctions à égalité avec les sujets sardes, pourvu qu'ils résident dans le pays. Il est intéressant de mentionner la présence parmi eux de négociants français, qui deviendront des Niçois de bon aloi et nobles de surcroît, comme Onorato Francesco Spitalier, l'ancêtre des Spitalieri de Cessole, Onorato Foucard, dont le nom se transformera en Focardi della Roccasparviera et le Sévillan Antonio San Pietro, père du futur comte Onorato San Pietro (ou Saint-Pierre) di Nieubourg.

Venait ensuite le procureur général du commerce, un juriste faisant fonction de ministère public, chargé de pourvoir au respect des privilèges du port franc et de promouvoir l'intérêt des finances royales et du négoce. Pour remplir ces tâches, l'édit de 1750 n'avait prévu qu'une personne. Or, au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'inflation des trafics maritimes, due d'une part à une longue période de paix, d'autre part aux travaux d'agrandissement du port de Nice et d'aménagement de la route royale de Tende, entraîna la multiplication des contentieux. Un sondage permet d'en mesurer l'ampleur : si dans la décennie 1755-1765 il y en avait, en moyenne, une trentaine par mois, ils atteindront la soixantaine vers 1775 et dépasseront la centaine en 1789. De ce fait, force était de désigner des substituts – Giuseppe Maria Orengo et Pietro Antonio Cauvin – d'autant plus que, le consulat jugeant à la mercantile, il fallait des réponses dans les meilleurs délais. À titre d'exemple, en 1783 le bureau du procureur reçut les actes d'un litige le 18 mars et rendit ses conclusions trois jours plus tard. Mieux encore, en 1781, lors d'un différend opposant un notaire de Dolceacqua au sieur Fargier il les présenta le lendemain même de la remise des pièces du procès. Il était sollicité pour des problèmes judiciaires touchant à la légitimité d'une procuration venant de l'étranger, aux rapports avec les juridictions consulaires d'autres États ou, plus couramment, à l'étendue de la compétence du tribunal.

En dessous de ces membres figurait un secrétaire, toujours un notaire par la volonté royale, dont le rôle, purement administratif, consistait dans la rédaction des actes, la conservation des archives et la tenue de la comptabilité de la caisse du consulat. Il y avait là des missions variées et prenantes qui de plus allaient en augmentant, à telle enseigne que, en 1782, le roi le dispensa de la comptabilité et lui alloua une gratification de 300 livres, eu égard à l'accroissement de son labour. Vincenzo et Gian Michele De Masini, père et fils, assurèrent la bonne marche du secrétariat un demi-siècle durant. Deux commis aux écritures, pareillement notaires, l'assistaient pour livrer des ampliations, s'occuper de leur acheminement et, le cas échéant, le suppléer. Malgré le silence de l'édit de 1750, un huissier stationnait dans l'antichambre du Magistrat, surtout pendant les sessions publiques et distribuait les citations en ville. À ces derniers il convient d'ajouter des personnes qui avaient des contacts avec le consulat, entre autres le capitaine du port, les préposés au magasin des agrès des navires et les courtiers, dont les places, trois en 1730, seront portées à six en 1764, indice supplémentaire de l'essor économique<sup>1</sup>.

#### ◆ *Les attributions juridiques et administratives*

Selon les termes de l'édit de 1750, le consulat siégeait au palais municipal où, à tour de rôle, l'un des juges recevait les justiciables tous les après-midi des jours ouvrables, sauf les jeudis qui, théoriquement, étaient réservés aux séances plénières. Dans la pratique, il se réunissait les jeudis et toute autre jour de la semaine, en fonction de l'urgence des affaires et des convenances personnelles.

L'expédition des causes, ayant trait au commerce maritime et terrestre, était la principale de ses attributions. En effet il connaissait, au civil et de façon exclusive, les litiges concernant les nolis, la construction ou l'armement des bateaux, les problèmes découlant des prises en mer et des naufrages, les conventions entre capitaines et marins ou entre le propriétaire d'une manufacture ou le titulaire d'une société et ses employés et les controverses liées à l'acquittement des lettres d'échange. En fait, les ressortissants sardes ou étrangers qui s'estimaient lésés à l'occasion d'échanges commerciaux, qu'il s'agît d'une transaction entre particuliers ou d'un contrat écrit ou verbal entre professionnels, pou-

<sup>1</sup>Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 3 B 1 et 2, patentes royales des 30 janvier 1730 et 1<sup>er</sup> juin 1764.

vaient le saisir. Si la valeur monétaire ne dépassait pas 50 écus d'or ou par souci d'économie, le tribunal déférait l'affaire à une instance inférieure – préfets, juges ordinaires ou bailes – pourvu qu'ils décident sommairement, sans formalité d'actes. Il lui arrivait même de députer des juges français, les invitant par exemple à auditionner des témoins domiciliés dans leurs circonscriptions<sup>1</sup>. Les parties devaient comparaître personnellement, ou par le biais d'un mandataire qui ne saurait appartenir au monde judiciaire, mais, lors d'occurrences particulières, le président avait toute latitude d'autoriser le ministère d'« *un procuratore curiale* », qui intervenait « *in voce però solamente* »<sup>2</sup>.

Si l'édit du 15 octobre 1733 avait admis l'appel des ordonnances consulaires – quoique uniquement pour les procès excédant 200 livres et s'il était interjeté dans un délai de dix jours – celui du 15 juillet 1750 avait reconsidéré la question, affirmant que les jugements arrêtés par le consulat, dans les domaines de sa compétence, étaient sans appel. Les justiciables mécontents d'une ordonnance rendue par le juge de semaine pouvaient néanmoins saisir le corps du Magistrat qui, siégeant en assemblée plénière, réparait ou confirmait le premier verdict. Étaient pareillement recevables les appels des particuliers de la principauté d'Oneglia et du territoire de Loano, dont les contentieux avaient été examinés par une juridiction locale, agissant comme délégué du tribunal de Nice. Ces démarches épuisées, subsistait encore une voie de recours : c'était la révision du procès que, parfois, le souverain daignait octroyer, en la déléguant au même Magistrat. En revanche, les suppliques de ceux qui tentaient d'impliquer le sénat, dans le dessein de court-circuiter les juges consulaires et obtenir une sentence favorable, n'avaient aucune chance d'aboutir. L'apprit à ses dépens le vassal Luciano Lascaris en 1741<sup>3</sup>.

En matière pénale, le consulat était compétent lorsqu'il s'agissait de banqueroutes frauduleuses, d'exercice abusif du courtage, d'infractions au droit de Villefranche et au règlement des voitures publiques, de contraventions aux édits royaux des 15 juillet 1724 et 15 octobre 1733 – portant sur les filatures de soie, sur l'introduction de cuirs étrangers dans le royaume sarde et sur le marquage des étoffes en laine – ainsi que tout autre crime ou délit perpétré sur des navires marchands, même s'ils ne portaient pas sur le commerce et sur la navigation. Comme le soulignait le comte Maistre, depuis l'édit de 1750 les jugements en matière criminelle étaient aussi sans appel, encore qu'ils comportent une punition corporelle, le consulat ayant été élevé au rang de cour souveraine. Mais, quand un crime était passible de peine de mort ou de galère perpétuelle, le roi, conscient de la gravité du châtement, jugea opportun d'élargir le nombre des officiers, ajoutant aux trois juges du consulat deux sénateurs, choisis par le président en chef<sup>4</sup>. À l'image de ce qui se passait lors de litiges commerciaux, le condamné avait la faculté d'implorer la réparation ou la révision du procès.

Au tribunal consulaire de Nice revenaient également des fonctions administratives qui, compte tenu de sa spécificité maritime, étaient plus étendues que celles de ses homologues de Piémont et de Savoie. D'abord, il avait la surveillance des arts et métiers, un domaine qui lui permettait, d'une part, de vérifier voire humaniser les conditions de travail, d'autre part, d'élargir, un tant soit peu, la société bloquée d'Ancien Régime. L'attestent quelques contentieux, dont celui très explicite, engagé en 1774 contre la corporation des boulangers par un Français, réfugié à Nice sous la protection du port franc<sup>5</sup>. De plus, il lui appartenait d'inspecter les manufactures et fabriques, draperies, soieries et peausseries notamment, secteur réglementé par plusieurs édits royaux ; d'où les visites dans les filatures ou chez les cordonniers de Nice et du comté, afin de détecter les fraudes. Il se chargeait en outre de l'exécution des privilèges et franchises découlant du port franc et de l'application du droit de Villefranche, exigé de tout patron et capitaine, faisant voile de Ponant vers Levant et vice-versa, dont la portée du bâtiment n'atteignait pas les 200 « *tonelli* », sauf si l'État auquel ils appartenaient avait conclu une convention avec Turin, à l'instar de la Grande-Bretagne et de la France<sup>6</sup>. Il agréait enfin les patentes admettant les

<sup>1</sup> À plusieurs reprises, le consulat assigna des justiciables devant la justice française (juge de Fréjus, lieutenant général civil de la sénéchaussée de Marseille, lieutenant général civil et criminel de l'amirauté de Marseille), v. Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 3 B 36, 37 et 72, ordonnances des 19 janvier 1741, 7 mars 1742, 18 et 21 mars 1783.

<sup>2</sup> *Ibidem*, 3 B 45 et 69, ordonnances des 24 mai 1754 et 12 octobre 1779.

<sup>3</sup> *Ibidem*, 3 B 34, ordonnance du 19 juin 1741 dans le litige entre Pietro Francesco Mursi et le vassal Luciano Lascaris di Briga.

<sup>4</sup> Lettres patentes du 4 juillet 1755, dans Felice Amato DUBOIN, *Raccolta*, cité, tome 15, volume 17, p. 131.

<sup>5</sup> À ce sujet, Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 3 B 65, ordonnance du 25 novembre 1774.

<sup>6</sup> Pour le paiement du droit de Villefranche, les instructions données à la suite de l'édit du 15 juillet 1750 prévoyaient une attitude plus accommodante pour les Britanniques. Quant à la France, la Chambre de commerce de Marseille avait souscrit une convention en 1726, en vertu de laquelle les bâtiments

courtiers à exercer et conservait les copies de celles présentées par les consuls étrangers, entérinées par le sénat.

### Le fonds d'archives

Au cours d'une inspection effectuée en mai 1926 près le greffe du tribunal de commerce de Nice, le greffier en chef montra à M. Vidier, inspecteur général des Archives, nombre de registres, récemment repérés, dont apparemment personne ne soupçonnait la l'existence et la teneur. C'étaient les fonds des institutions consulaires qui avaient exercé avant l'annexion de 1860, c'est-à-dire le consulat de commerce et de mer de l'Ancien Régime, le tribunal de commerce de la première période française, le consulat rétabli en 1814, après le retour de la monarchie savoisienne et le tribunal de commerce qui lui avait succédé en 1855. La totalité des archives qui, disait-on, couvrait la période 1723-1860, fut immédiatement versé aux Archives départementales<sup>1</sup>.

Le lot relatif à la juridiction d'avant la Révolution ne recelait que 86 articles, une quantité bien modeste au regard de ce qu'elle aurait dû être, vu la durée chronologique de son activité et la multiplicité des tâches de ses membres, sans compter que les édits royaux avaient prescrit la tenue de registres dont on n'a aucun vestige. En fait, maintes lacunes parsèment ce fonds. Manquent d'abord et *in extenso* les conclusions du procureur général du commerce et les pièces des litiges, telles que suppliques, rescrits royaux, recours en appel, autorisations diverses accordées par le président, dont la lecture des ordonnances nous apprend qu'elles étaient conservées dans les archives consulaires. Font également défaut les décrets du Magistrat, plusieurs volumes des jugements adoptés en séance plénière et ceux des admissions aux bénéfiques du port franc, antérieurs à 1750, comme du reste les actes exécutifs. Toutefois ces derniers peuvent figurer dans les minutes notariales, de par la double mission du secrétaire et de ses substitués<sup>2</sup>.

Force est de constater que le fonds d'archives a subi de notables pertes à plusieurs reprises, d'abord en septembre 1792, lorsque la plupart des fonctionnaires des judicatures sardes émigrèrent en Italie et les révolutionnaires s'attelèrent à détruire les papiers restés sur place. Le comportement des magistrats et la volonté d'aller vite en besogne n'étaient pas non plus sans effet pour sa préservation. Puisque, parfois, ils amenaient les dossiers chez eux et y conviaient les justiciables ou bien demandaient à des experts, par exemple aux prieurs des corporations de métier, de résoudre l'affaire à l'amiable, hors de l'enceinte judiciaire, ce qui se traduisait par un éparpillement et *in fine* par un égarement de la production archivistique. À cela s'ajoutèrent des conditions d'archivage inappropriées, d'abord au XVIII<sup>e</sup> siècle, le consulat n'ayant à sa disposition que le premier étage du palais municipal, et par la suite après 1860 quand, perdue son utilité administrative, le fonds fut entreposé dans des locaux exposés à de multiples dégradations<sup>3</sup>.

Convaincu par l'intérêt historique de cet ensemble documentaire, enregistré sous la référence 3B, à la suite des fonds du sénat (1B) et de la préfecture (2B), l'archiviste des Alpes-Maritimes Robert Latouche procéda au classement, en dressant un répertoire numérique qui cependant se bornait à indiquer les titres des registres et leurs dates. L'extrême concision de cet instrument de travail et la nécessité de disposer d'un outil, qui par des analyses plus fines permettrait d'améliorer la compréhension de l'institution, de son fonctionnement et de son contexte économique, ont motivé un nouveau traitement et la rédaction d'un répertoire détaillé, d'autant plus qu'il fallait intégrer des pièces éparses retrouvées lors du classement d'autres juridictions.

---

français n'étaient pas soumis au droit de Villefranche. Venue à échéance, elle fut renouvelée en 1753 ; à ce propos Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 3 B 2, billets royaux des 16 juillet 1750, 13 février et 2 mars 1753.

<sup>1</sup> *Ibidem*, 3 T 6, rapport de l'archiviste départemental de 1926 et Robert LATOUCHE « Les archives du Greffe du tribunal de commerce de Nice » dans *Nice Historique*, 1927, septembre-octobre, pp. 169-174.

<sup>2</sup> Des sources complémentaires provenant des Archives d'État de Turin, conservées aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, pallient en partie ces lacunes. Il s'agit, en particulier, des séries Ni Matières économiques, mazzo 3, Ni Port Limpia, mazzo 1, Ni consoli stranieri, mazzi 1 et 2 et Ni Droit de Villefranche, mazzi 4, 5, 7 Additions.

<sup>3</sup> Conscient de l'exiguïté de ces locaux, en 1787 le Conseil de la ville de Nice sollicita du roi la cession de la caserne, située place Saint-Dominique, pour y entreposer les archives communales et de l'insinuation et y aménager la salle et le secrétariat du consulat et le bureau des courtiers, ainsi qu'une école royale, sans obtenir gain de cause. À ce propos v. Antoine DEMOUGEOT « Le consulat de la mer, le tribunal de commerce, la Chambre de commerce et la Bourse de commerce à Nice, des origines à 1814 » dans *Revue de la Chambre de commerce de Nice*, n. 1, 1961, pp.15-22.

#### ◆ *Le classement*

Faute de connaître l'ordre originel, le cadre de classement se conforme aux domaines d'activité des instances judiciaires sardes, tels qu'ils se sont dégagés au fur et à mesure de la mise en ordre. Il débute donc par les documents relatifs aux affaires générales, soit deux volumes de correspondance, qui vont de 1724 à 1791, comprenant des billets et ordres royaux, des missives de la Chambre de comptes et d'autres autorités, envoyés au consulat de Nice. Compte tenu de la rareté de ces sources et de l'état lacunaire du fonds, ils ont été analysés intégralement. Suit la section consacrée aux affaires administratives qui, en vérité, ne concerne que l'admission de particuliers aux bénéfiques du port franc, de 1751 à 1782. Il faut signaler néanmoins que le cahier des années 1751-1755 est conservé sous la cote 6 FS 6, ayant été relié avec les déclarations du port franc de la période 1817-1835. Afin de montrer la provenance géographique des impétrants, le parti a été pris d'indiquer toutes les villes et les États d'où ils étaient originaires. Vient enfin la collection des affaires judiciaires qui constitue la partie la plus considérable, à savoir 77 articles. Hormis un petit nombre de procédures, échantillon fortuit composé de bribes de documents remontant parfois à la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'agit des ordonnances rendues, à partir de 1724, soit par le consulat en séance plénière, dites parfois *ordinanze di voto*, soit par le juge de semaine, appelées ordonnances sommaires. Il est à noter que les registres de ces dernières recèlent également des procès-verbaux de prestation de serment et d'audition de témoins, des transcriptions d'édits royaux, des suppliques et des inventaires de marchandises. Quelques registres afférant aux faillites et aux homologations clôturent la série des affaires judiciaires.

À la différence de la correspondance, les ordonnances étaient trop nombreuses pour envisager une description exhaustive. Il a fallu donc déterminer des critères d'ordre juridique, historique et socio-économique, afin de procéder à un traitement sélectif. Ainsi, pour chaque volume, a-t-on mentionné les contentieux aidant à mieux appréhender l'organisation et les compétences de l'institution, ses relations avec les autres juridictions, les modalités et circonstances de l'appel et de la révision. On a consigné en outre les affaires effleurant les guerres du XVIII<sup>e</sup> siècle, la présence des émigrés français après 1789 ou des phénomènes comme la piraterie et la contrebande. Les litiges, renseignant sur l'ampleur des trafics maritimes avec la Provence, la Ligurie, la Grande-Bretagne, les pays du nord de l'Europe ou le bassin de la Méditerranée, sur la variété des marchandises importées ou exportées, sur les échanges avec le Piémont et la Suisse, via la route royale, ont retenu l'attention. Il était tout aussi important de mettre en exergue les différends grâce auxquels on aperçoit l'ascension sociale des négociants et quelques facettes des milieux des marins et des pêcheurs, sans oublier ceux susceptibles d'éclairer la persistance des coutumes locales. Au surplus, les démêlés impliquant des familles ou des personnalités ayant pignon sur rue, ou destinées à assumer un rôle dans la cité, ont été pris en compte. Enfin, quoiqu'anecdotique, il a paru bon de citer les documents se rapportant au patron Angelo Garibaldi, le grand-père du général.

Les noms de famille et les prénoms des justiciables ont été transcrits comme ils apparaissent dans les documents ; d'où des graphies changeantes, parfois au cours d'un même volume, le secrétaire écrivant de manière phonétique ou, quand il était en présence d'étrangers, choisissant une traduction italienne, d'autant plus que les pièces originales, avec la signature des parties, ne sont jointes que de façon très épisodique. Pour faciliter la recherche, la décision a été prise de les indexer sous leurs formes différentes, par exemple « Rebecchi ou Rebequi » et « Spitalier ou Spittallier ou Spittalier ». Aucune règle n'a été formulée pour les noms d'origines étrangères (anglais, hollandais, suédois, danois, turc), à cause de la difficulté d'établir une orthographe fiable ; pour cela, ils ont été recopiés à l'identique. Pour les patronymes des nobles, le prédicat est spécifié en italien, une solution qui permet de les identifier et d'éviter la confusion avec les villages.

Après classement, le fonds du consulat comporte 88 articles sur environ 5 mètres linéaires de rayonnages. Il est rédigé essentiellement en italien, mais ne manquent pas les documents en français, dont des actes notariés et judiciaires venant de France. On remarque quelques pièces produites en espagnol et en danois. Quant à l'étendue chronologique, il couvre la période de juin 1714 à septembre 1792.

#### ◆ *Les possibilités de recherche*

Malgré sa taille modeste, ce fonds d'archives se prête à de multiples recherches, en raison des caractéristiques du consulat de mer et de ses attributions. Premièrement dans le domaine juridique, s'agissant d'un tribunal élevé au rang de cour souveraine. Si des travaux scientifiques ont été entrepris en vue de cerner l'institution, certains aspects de son activité ou des périodes singulièrement marquantes, des zones d'ombre persistent, d'autant plus que, jusqu'à présent, la collection des ordonnances n'a jamais fait l'objet d'études fouillées.

La formation intellectuelle et l'origine sociale du personnel, magistrats et consuls, avant et après la réforme de 1750, seraient intéressantes à approfondir. En particulier, la carrière et l'œuvre de Domenico Alberto Azuni méritent que l'on s'y attarde, étant donné qu'il publia son *Dizionario universale ragionato della giurisprudenza mercantile*, justement pendant son affectation à Nice. Un contentieux de 1788 nous informe que ce dictionnaire fut imprimé par la Société typographique et tiré à mille exemplaires<sup>1</sup>. De même, il serait avantageux d'explicitier les relations entre le consulat et le sénat, ambiguës du moins jusqu'en 1750, le second ayant tendance à étendre son emprise, tandis que le premier se montrait jaloux de sa souveraineté. À ce propos, la décision prononcée, lors d'un différend sur la ferme de la boucherie de Nice, par le marquis Gian Cristoforo Zoppi, Grand chancelier de Sa Majesté, visant à définir la sphère d'action des deux juridictions, apporte quelques éclaircissements<sup>2</sup>. Celles entre le consulat et les édiles (ou les regardateurs) sont pareillement utiles à relever, l'un cherchant à supprimer les entraves qui s'opposaient à la libre circulation des marchandises, les autres à sauvegarder des prérogatives pluriséculaires. Il ne serait pas non plus sans intérêt de s'appesantir sur les rapports de la cour de Nice avec les juridictions d'autres pays, dont l'amirauté de Marseille souvent en contact avec les Niçois, pour faire la lumière sur des traditions commerciales, par exemple la fixation des droits de primage et capage – primes concédées au capitaine d'un navire sur le montant du fret transporté – influencée, paraît-il, par les usages anglais.

Les archives consulaires constituent ensuite une source précieuse pour plusieurs branches de l'histoire, grâce aux informations de toute nature qui fourmillent dans les registres. Et, pour commencer, l'histoire du climat, par les références aux pluies torrentielles qui s'abattaient sur les campagnes et aux fortes gelées, récurrentes plus qu'on ne le croit (au moins trois entre 1750 et 1789), à tel point que, quand elles brulaient les arbres, les statuts de la principauté de Monaco avaient prévu des clauses de résiliation de contrats pour les ventes d'agrumes<sup>3</sup>. Ensuite elles contribuent à enrichir l'histoire de la navigation, les contentieux donnant la possibilité de retracer les voies de communication maritimes, de discerner les voiliers, de cabotage ou de long cours, utilisés en Méditerranée et sur les océans, ainsi que d'appréhender leurs lieux de fabrication et de calfatage, voire leurs noms, révélateurs de mentalités et de rapports diplomatiques privilégiés. Des bâtiments britanniques n'affichaient-ils pas des appellations évoquant le « duc de Savoie » et le « prince de Piémont » ?

Ces archives offrent des perspectives d'investigation inédites surtout pour les études d'ordre économique et social. Car, au fil des documents, se dessine la physionomie d'un territoire avec ses forces et ses faiblesses, structurelles ou conjoncturelles, et se précise son évolution, timide, puis accélérée au tournant de la moitié du siècle. Le prouvent maints éléments : le crescendo des échanges, l'établissement de plusieurs manufactures, l'implantation d'étrangers, porteurs de projets innovants et annonceurs du tourisme, le flux grandissant des lettres de change avec la plupart des villes européennes, la transformation du milieu urbain, des modes de vie et même des choix alimentaires, par l'arrivée des produits coloniaux. Une évolution qui devait néanmoins cohabiter avec une société encore emprisonnée dans les mailles des corporations de métier et des mesures protectionnistes. Des pièces nous informent sur les cultures agricoles, traditionnelles ou nouvelles, dont celle des agrumes, développée à cette époque pour sa rentabilité, mais en écartant certaines espèces, comme le cédrat, estimées trop fragiles pour résister aux épisodes de gel. D'autres en revanche nous parlent du monde du travail, des marins aux ouvriers, en passant par les pêcheurs et les commis de magasins, dont les

<sup>1</sup> Arch. dép. des Alpes-Maritimes, 3 B 77, ordonnances des 23, 25, 29 juillet 1788.

<sup>2</sup> *Ibidem*, 3 B 30, ordonnance du 7 juillet 1736.

<sup>3</sup> *Ibidem*, 3 B 58, affaire entre le baron Alessandro Galea et le négociant Andrea Girard, ordonnances des 21, 24 mars, 8 avril 1766.

protestations concourent à illustrer des pratiques salariales et des mœurs sociales, qui n'ont pas laissé de traces par ailleurs.

En définitive, l'activité économique et manufacturière de la ville et du comté au XVIII<sup>e</sup> siècle est toute dans ces pages. Voilà en effet des Niçois du moyen et haut pays qui vendent des cocons de soie, des billes de bois ou du bétail sur le littoral et des citadins, voués au négoce, se rendant aux foires de Grasse, Cuneo, Saint-Maximin et notamment de Beaucaire, rendez-vous annuel quasiment obligé pour acheter des articles exotiques et vendre des barils d'anchois. Voilà également des Génois, armateurs et caboteurs, hissant sur leurs pinques ou *gozzi* le drapeau de France, dans le dessein d'échapper au droit de Villefranche et des Français, originaires d'Agde, Marseille, La Ciotat ou Draguignan, aux commandes de tartanes, felouques et vaisseaux, sillonnant la Méditerranée en long et en large, à l'image de l'Antibois Jean-Baptiste Ventrin, venu de Lisbonne avec une cargaison de cacao, orge, cannelle, sucre, monnaies d'or et – surprenant – un paquet d'émeraudes ou Sofia Moisson de Saint-Tropez, obtenant le pavillon sarde pour sa frégate, censée se rendre aux Indes orientales. Et, à leurs côtés, des sujets de Sa Gracieuse Majesté, pilotes et marins chevronnés, des Danois transportant des balles de blé et stockfish, des israélites attirés par les franchises du port franc, des Napolitains et des Ragusains, rescapés aux naufrages et aux attaques des corsaires ou des barbaresques. C'est l'animation des plages de Villefranche et de Nice qui ressort, avec le va-et-vient des portefaix, charretiers et courtiers. C'est aussi la circulation de la route royale avec ses muletiers, grim pant jusqu'à Cuneo et à Turin, porte de Genève. Et, en filigrane, par les récits des justiciables, on devine la vie quotidienne. Emblématique à cet égard un contentieux engagé pour la récupération du suif des abattoirs de Nice – employé pour la fabrication des bougies – produit pendant le carnaval, signe d'abondance alimentaire, autorisée juste avant la sobriété du carême, quand, peut-être pour inciter au recueillement, il était d'usage de ne tisser que des étoffes blanches. Un monde peu ou mal connu, dont ces archives sont un témoignage irremplaçable.

## PRÉSIDENTS du CONSULAT

SALMATORIS Gian Secondo	1713-1723
BIANDRATE di SAN GIORGIO di FOGLIZZO Luigi Ignazio	1724-1726
RICHELMI Giuseppe Bartolomeo	1726-1737
SCLARANDI SPADA Orazio Vittorio	1737-1739
ASTESAN Claudio	1739-1749
MELLAREDE Pietro Luigi	1749-1759
LEA di CASTELNUOVO Francesco	1759-1760
SALTEUR Giacomo	1760-1764
FERRARIS di TORRE d'ISOLA Francesco Nicola	1764-1768
LOVERA de MARIA Cesare Lorenzo	1768-1790
BERZETTI di BURONZO Giovanni	1791-1792
CORVESI di GORBIO Clemente	1792-1796

## **PROCURATEURS GÉNÉRAUX DU COMMERCE**

TRANS Clemente Francesco de	1750-1756
LEOTARDI Gian Luigi	1757-1774
RICCI des FERRES Pietro Maria	1774-1796

### **SUBSTITUTS**

ORENGO Giuseppe Maria	1775-1787
CAUVIN Pietro Antonio	1787-1796

# LÉGISLATION

**28 juillet 1448**: concession à la ville de Nice de la faculté de nommer des juges connaissant les litiges en matière commerciale et maritime.

**9 décembre 1528** : confirmation du privilège pour la ville de Nice de désigner des juges pour les litiges d'ordre maritime et commercial.

**22 juillet 1531** : confirmation du privilège pour la ville de Nice de désigner des juges pour les litiges d'ordre maritime et commercial.

**1er janvier 1613**: édit établissant le port franc à Nice, Villefranche et Saint-Hospice.

**26 mars 1626** : édit établissant le consulat de mer pour les contentieux entre les marchands, patrons, marins et négociants (art. 10).

**26 mars 1626** : lettres patentes concernant la juridiction du consulat et les attributions des ses officiers.

**18 novembre 1626** : lettres patentes confirmant la juridiction du consulat et précisant sa composition.

**1723** : Constitutions Royales.

**1729** : Constitutions Royales.

**15 octobre 1733** : édit sur le nouvel établissement des consulats et la suppression de celui de Casale.

**12 mars 1749** : édit sur les privilèges découlant du port franc.

**15 juillet 1750** : édit sur l'établissement du consulat de Nice et sa composition.

**9 octobre 1750** : patentes royales confirmant que les jugements criminels du consulat sont sans appel.

**20 juin 1753** : billet royal sur le remplacement du procureur général du commerce par l'avocat fiscal provincial.

**21 août 1754** : billet royal attribuant aux regardateurs de la ville de Nice des compétences concernant le trafic des grains et le ravitaillement.

**2 octobre 1754** : billet royal portant attribution au juge ordinaire des litiges concernant la profession de menuisier et tonnelier.

**4 juillet 1755** : lettres patentes portant désignation de deux sénateurs aux côtés des trois juges du consulat lors de crimes comportant peine de mort ou galère.

**11 février 1757** : billet royal établissant la préséance du procureur général du commerce sur les deux consuls du consulat de Nice.

**3 octobre 1760** : patentes royales décidant la participation de l'intendant général aux assemblées avec vote délibératif.

**25 janvier 1782** : billet royal déchargeant le secrétaire de la comptabilité des droits et émoluments du consulat et l'attribuant à un commis aux écritures.

## GLOSSAIRE MARITIME

**BRICK** : navire à voiles carrées à deux mâts utilisé aux XVII et XVIII siècles comme vaisseau de guerre ou de commerce (Larousse).

**BRIGANTIN** : navire à un pont, généralement à deux mâts, dont les voiles majeures sont carrées (Trésor).

**CAÏQUE** : petite embarcation légère à voiles ou à rames, longue de 6 à 7 m, relevée à chaque extrémité (Trésor).

**CHEBEC** ou **CHÉBEC** : petit trois-mâts de la Méditerranée, à coque fine, aux extrémités élancées, à fort éperon, pouvant également naviguer à l'aviron et être armé pour la guerre, à voiles latines et carrées (Trésor).

**CUTTER** ou **COTRE** : petit bâtiment de guerre autrefois de forme effilée, léger et rapide, à un mât vertical, dont la voile a une superficie important (Trésor).

**ESQUIF** : petite embarcation, dépendant d'un navire.

**FELOUQUE** : petit bâtiment méditerranéen, de forme effilée, marchant à la voile et à la rame (Trésor).

**FRÉGATE** : petit bâtiment à rames, de l'importance d'une chaloupe, généralement non ponté (Trésor).

**GOÉLETTE** : navire léger à deux mâts et à voiles auriques (Trésor).

**GOZZO** : bateau ayant la proue égale à la poupe, à rames, ayant parfois un mât avec une petite voile, utilisé pour le transport de marchandises et pour la pêche (Treccani).

**LEUTO** ou **LEUDO** ou **LIUTO** : petit voilier pour le transport de marchandises et pour la pêche, utilisé surtout en Ligurie, mais aussi sur l'Adriatique et ailleurs, caractérisé par un mât incliné vers la proue, armé avec une voile latine (Treccani).

**MARTIGANA** : petit voilier marchand napolitain, usité au XVIII<sup>e</sup> siècle (Treccani).

**PINQUE** : voilier de la Méditerranée, à trois mâts, à antennes, à poupe très élevée et à varangues plates, disparu vers 1840 (Trésor).

**POLACRE** : ancien voilier méditerranéen généralement à voiles carrées, dont certains étaient grésés en chébec, tandis que d'autres portaient des voiles auriques (Trésor).

**TARTANE** : petit bâtiment de pêche et de cabotage à voile latine, en usage autrefois sur les côtes méditerranéennes, à bords hauts, à l'arrière élancé, possédant un grand mât (mestre) et plusieurs voiles (beaupré, grand foc ou polacre, tape-cul) (Trésor).



*The 1785 Dec 26 party gave some goods to the King and the Queen. Some Dec 1785 the King and the Queen gave some goods to the King and the Queen. Some Dec 1785 the King and the Queen gave some goods to the King and the Queen.*

*Barlaas he  
Munier*

*N<sup>o</sup> 796*

*Til alle og enhver som det vedkommer  
Lader passere Skibet Normands Dablen fra Kiøbenhavn  
ført af Skipperen Aine Einarson stort 225 Commerce Tæster  
destineret til Middelhavets og saa videre, uden nogen  
Hinder, Ophold eller Molest med sine inde havende Skibs-Folk  
Passagerer, Gods og Ladning, efterdi vi have befunden at  
samme Skib horer Hans Konges: Majst: af Danmark  
og Norge, vores Allernaadigste Konges og Herres Underaatere  
alleene, men ingen Ude landiske eller fremmede til. Givet udi  
General Land Oecon og Commerce collegio i Kiøbenhavn,  
Den 29 July, 1785  
Under Vores Underskrift og  
ette Collegii Seigl*



*Albrecht*

# CONSULAT DE COMMERCE ET DE MER DE NICE

## 03B 0001 - 0002 : AFFAIRES GÉNÉRALES

### 03B 0001 - 0002 : Correspondance

- 03B 0001** " Viglietti e ordini regii " (Billets et ordres royaux originaux), missives de la Chambre des comptes et d'autres autorités, envoyés au consulat de commerce de Nice (27 mars 1724 - 18 avril 1749), 1 registre, concernant :
- Publication, au moyen d'un manifeste, d'un règlement adopté par le roi, relatif au commerce de la soie et des draps dans les États royaux (27 mars - 27 juin 1724).
  - Réunion du corps des marchands, afin de former une liste de six sujets, destinée au roi, susceptible de remplacer le premier adjoint, promu au poste de consul (17 novembre 1724).
  - Demande des motifs ayant entraîné le retard dans la décision d'un litige opposant le négociant Giuseppe Lieto (Di Lietti) de Napoli (Naples) aux juifs Vallerj et Cipriani de Nice, à propos d'une vente de grains et invitation à le traiter dans les meilleurs délais (2 avril 1728).
  - Recensement de toutes les fabriques d'étoffes de laine existant dans le comté, du nombre des métiers et de la qualité des étoffes, ainsi que des teinturiers (9 avril 1728).
  - Patentes portant érection du conseil du commerce dans la ville de Torino (Turin) du 15 janvier 1729 (31 janvier 1729).
  - Changement du montant de la taxe sur le verre, demandé par Stefano Nicolai et Onorato Sasserno', propriétaires d'une verrerie établie à Nice (22 avril 1729).
  - Injonction donnée par la Chambre des comptes à Stefano Nicolai et Onorato Sasserno' de produire des bouteilles en verre en quantité suffisante, sous peine de déchoir de leur privilège (22-23 février 1730).
  - Dispositions concernant la fixation d'une rétribution de 300 livres pour les membres du consulat (15 janvier 1729).
  - Patentes royales visant à fixer le nombre de places de courtier, vingt pour le consulat de Torino (Turin) et trois pour ceux de Chambéry, Nice et Casale et le projet de serment qu'ils devront prêter (11-14 février 1730).
  - Obligation pour les marchands de draps et d'étoffes en laine, au détail, et les revendeurs de vêtements neufs de passer un acte de soumission et de demander les patentes les autorisant à exercer leur activité, moyennant une cotisation, ainsi que le paiement de taxes pour les cuirs et les produits importés, utilisés en teinturerie et les objets d'or et d'argent fabriqués ou importés (7 août 1730).
  - Notification du renouvellement du conseil du commerce de Torino (Turin) et nomination de son président (2 janvier 1731).
  - Attribution du titre de président pour le chef du conseil du commerce de Nice et du grade de sénateur pour les deux premiers conseillers et la nomination du comte Freilino comme premier officier des finances (17 janvier 1731).
  - Instructions visant à développer les manufactures, notamment celles de la soie, à augmenter le nombre des ouvriers, à connaître les produits importés, à organiser les réunions du conseil du commerce en présence du vassal Corderi, du marquis di Gorzegno, du comte Freilino et d'un secrétaire, le vassal Corderi faisant fonction de président (17 janvier 1731).
  - Exemption de taxes pour les cuirs du Levant et d'Espagne (14 février 1731).
  - Renonciation de la part de Steffano Nicolai et Onorato Sasserno', propriétaires d'une verrerie établie à Nice, du privilège accordé par le roi et liberté, laissée à toute personne, d'acheter des bouteilles où elle le souhaite, jusqu'à nouvel ordre (5-8 juin 1731).
  - Instructions concernant l'apposition de la marque des douanes sur les objets d'or et d'argent importés et d'un timbre sur ceux fabriqués dans les États royaux (15-29 février 1732).
  - Suspension des mesures interdisant l'introduction des toiles indiennes et persiennes données par l'édit du 13 août 1721 (21 août 1732).
  - Publication d'un manifeste, transmis au consulat par le marquis d'Ormea, premier secrétaire d'État, concernant l'établissement d'un règlement pour les manufactures des lainages (15 octobre 1733).
  - Nouvelles instructions sur les manufactures des lainages et sur la nomination d'experts, choisis par les consuls du consulat, chargés de poinçonner et contrôler les tissus fabriqués ou importés (22 octobre 1733).

- Habilité à plaider devant le consulat, lors de certains litiges, concédée aux procureurs déjà admis devant le sénat (11 mars 1740).
- Connaissance exclusive du consulat des causes concernant les gages et salaires des ouvriers et des apprentis dans l'art du bois, ainsi que les privilèges accordés par le roi aux corporations de métiers, organisées en universités (31 août 1740).
- Envoi à la secrétairerie d'État aux Affaires intérieures des représentations du consulat touchant à l'économie et au commerce (22 janvier 1742).
- Versement à la trésorerie générale des droits perçus, depuis le 1er janvier 1743, par le conseil du commerce (18 avril 1749).

27/03/1724 - 18/04/1749

- " Viglietti e ordini regii " (Billets et ordres royaux originaux) et missives d'autres autorités, envoyés au consulat de Nice (27 mars 1724 - 22 mars 1791), 1 registre, concernant :
- Publication d'un manifeste, établi le 8 avril 1724 par le consulat de Torino (Turin), comportant les règles à respecter dans les filatures et teintureries, relatives à la fabrication, au tissage et à la teinture des étoffes de soie (27 mars - 15 juillet 1724).
  - Copie d'un billet royal du 16 juillet 1749, transmise le 31 mai 1821 par le consulat de Torino (Turin) au comte Spitalieri di Cessole, régent du consulat de Nice, concernant la possibilité de faire tourner les aspes avec les pieds, en dérogation au manifeste du 8 avril 1724 (16 juillet 1749).
  - Édité du roi Charles-Emmanuel donnant des instructions au consulat de Nice sur le droit de Villefranche, l'asile, la pêche, les prises, les représailles, le port franc, la juridiction, les consuls des nations étrangères, le développement du commerce, contenant le cachet à sec du roi (16 juillet 1750).
  - Précisions concernant le paiement du droit de Villefranche demandé aux bateaux et navires de toutes les nations, avec toutefois une attitude plus accommodante pour les Britanniques (16 juillet 1750).
  - Nomination du consul Biagio Panicci en tant qu'inspecteur du magasin des cordages, voiles et autres agrès et incitation à nommer des personnes probes et responsables aux postes de gardien et assistant du magasin (2 octobre 1750).
  - Approbation du projet de faire filer le coton dans le comté, d'établir la fabrication des amarres et cordages, d'abattre des arbres dans la forêt de Clans, pour la construction du nouveau port Lympia et de chênes, ormes, hêtres dans d'autres lieux, de couper des pins et mélèzes intransportables, à cause du manque de routes, pour en tirer de la poix et d'acheter des ancres, clous et autres objets en fer, fabriqués ailleurs et d'introduire l'art de travailler le fer (5 février 1751).
  - Faculté, concédée au consulat, de faire exécuter certains contrats pour l'approvisionnement du magasin des cordages sans l'approbation royale et dispositions concernant les tâches comptables du gardien dudit magasin (13 avril 1751).
  - Projet d'établir un essai à Nice pour les essais et marque royale des ouvrages en or et argent travaillés par les orfèvres locaux (9 décembre 1751).
  - Nomination d'un second consul en la personne d'Angelo Francesco Cavalier, à partir du 1er janvier 1752, pendant deux ans, avec une rétribution de 200 lires annuelles et prestation de serment dudit Cavalier (10 novembre, 24 décembre 1751).
  - Copie d'une lettre du général des finances à l'intendant général de Nice ordonnant de relâcher immédiatement le bâtiment catalan du patron Pietro Zabattero, arrêté parce qu'étant d'une portée supérieure à 200 " tonelli " à savoir mille " salme " (31 juillet 1750).
  - Admission de quatre courtiers pendant six ans, avec l'obligation de prêter caution, en dépit des patentes du 30 janvier 1730 qui n'en prévoyaient que trois, en raison de l'établissement du port franc et de la construction du port (24 mars 1752).
  - Interdiction pour les officiers des consulats d'acheter des actions de la Compagnie royale du Piémont pour les ouvrages et négoce en soie, pouvant être appelés à décider des litiges la concernant (23 mai 1752).
  - Bannissement des États royaux du vice-consul de France Paolo Antonio Foresta, coupable d'exercer lesdites fonctions sans l'exequatur du sénat et d'avoir commis des violences, avec l'accord du consul Jullien, à l'encontre du capitaine français Stefano Dellor, afin de l'obliger à transporter à Antibes sa tartane, amarrée dans la darse de Villefranche, pour la vendre au bénéfice de ses créanciers (16 juin 1752).
  - Grâce accordée à Paolo Antonio Foresta de revenir à Villefranche pour s'occuper de ses affaires de famille (14 juillet 1752).
  - Instructions publiques et secrètes données au capitaine du bâtiment armé pour la conservation du droit de Villefranche et les comportements à adopter lors de rencontres avec des bâtiments barbaresques, français et anglais (26 janvier - 12 février 1753).
  - Prolongement de la convention souscrite en 1726 avec la Chambre de commerce de Marseille, venue à échéance, en vertu de laquelle les bâtiments français n'étaient pas soumis au droit de Villefranche (13 février - 2 mars 1753).

- Autorisation donnée par le roi à l'avocat Francesco de Trans, procureur général du commerce, de s'éloigner de Nice pendant quelque temps, pour des raisons de santé et attribution de ses fonctions à l'avocat fiscal provincial De Orestis (20 juin 1753).
- Concession de facilitations pour le paiement des contraventions au droit de Villefranche (2 août 1753).
- Renouvellement de l'ordre donné au gardien du magasin des cordages, bois et autres agrès de tenir des livres de son administration (16 novembre 1753).
- Nouvelle convention passée entre, d'une part, les députés de la Chambre de commerce de Marseille, Gian Andrea Couturier et Filiberto Simian, d'autre part les représentants sardes, Andrea Ratti, juge légal du consulat et Pietro Trinquieri, substitut de l'avocat fiscal général du sénat, concernant la suppression du droit de Villefranche vis-à-vis des bâtiments français (21-31 décembre 1753).
- Mesures à envisager pour éviter les abus que les bâtiments d'autres pays pourraient commettre après la conclusion de la convention avec la Chambre de commerce de Marseille (31 décembre 1753).
- Confirmation d'Angelo Francesco Cavalier dans ses fonctions de consul pendant encore deux ans (25 janvier 1754).
- Instructions publiques et secrètes données au capitaine du bâtiment armé pour la conservation du droit de Villefranche, à la suite de la suppression du droit pour les navires français, et acte de soumission des capitaine et lieutenant du bâtiment Gian Andrea Montolivo et Vincenzo Anonzio s'obligeant à respecter lesdites instructions (1er-27 mars 1754).
- Définition des compétences entre les regardateurs de la ville et les juges du consulat en matière de vente de grains et d'autres victuailles lors des différends concernant Giambattista Scudier et Cesare Bonifacio, le premier ayant introduit des poissons et le second transporté des grains, sans respecter les règles prescrites par les regardateurs (21 août 1754).
- Attribution au juge ordinaire des causes concernant les professions non liées au commerce, décidée lors d'un différend opposant Ludovico Seassale à la corporation des menuisiers et bottiers, le premier prétendant exercer la profession en dehors de la corporation (2 octobre 1754).
- Instructions relatives aux monnaies étrangères données en paiement du droit de Villefranche et consignes données par le consulat aux receveurs dudit droit, l'avocat Albino et Pasquale Baldoino (1er, 8-9 avril 1755).
- Nouvelles instructions publiques et secrètes à notifier au capitaine du bâtiment armé pour la conservation du droit de Villefranche dans les cas de régie ou d'acensement (6 mai 1755).
- Grâce pour Giulio Cesare Preve de Laigueglia, patron d'une pinque génoise, chargée d'une cargaison d'huile provenant de la ville de Milazzo destinée à Marseille et pour tout son équipage, condamnés le 16 juillet aux galères perpétuelles pour fraude au droit de Villefranche et résistance opposée au capitaine du bâtiment armé, ayant entraîné la mort d'un marin dudit bâtiment (16 juillet - 5 septembre 1755).
- Autorisation accordée au président du consulat de se prévaloir d'éléments du sénat, pour pallier l'absence ou l'indisponibilité des trois juges composant le consulat (26 septembre 1755).
- Attribution au lieutenant Antonio Levamis d'une portion des prises réservées au capitaine du bâtiment armé (8 octobre 1755).
- Acte de soumission du capitaine du bâtiment armé Andrea Donati (1er mai 1756).
- Adjonction, aux côtés des trois juges du consulat, de deux sénateurs, choisis par le président en chef du sénat, pour les causes criminelles comportant peine de mort ou de galère perpétuelle (4 juillet 1755).
- Confirmation d'Angelo Cavalier et nomination de Domenico Chauvet, en remplacement de Panicci, décédé, en tant que consuls pendant deux ans (18 février 1756).
- Non-approbation de la convention passée entre les fermiers du droit de Villefranche et les personnes intéressées à la cargaison d'un bâtiment battant pavillon de Livorno (Livourne), des doutes subsistant sur la validité de la contravention pour fraude exigée (9 juillet 1756).
- Apurement des comptes du magasin du commerce par le biais de réunions, en présence du président en chef Mellarède, de l'intendant général Joanini, de l'auditeur de la Chambre des comptes Fresia, du procureur général du commerce et des consuls ayant participé à la gestion dudit magasin, pour les transmettre au bureau général des Finances, ainsi que vérification de la caisse du consulat depuis son établissement (7 août 1756).

- Préséance due au procureur général du commerce sur les deux consuls, s'agissant de personnes nommées pour deux ans, dépourvues de vote décisif sauf dans les questions concernant le rite, l'expertise et les usages en matière de commerce (11 février 1757).
- Instructions concernant les mesures à adopter pour évaluer les dimensions des bateaux, afin de requérir le paiement ou prévoir la dispense du droit de Villefranche (23 août, 30 septembre 1757).
- Abus, préjudiciable pour les finances royales et les particuliers, commis par les courtiers lors de contrats avec des négociants étrangers, pratiquant des changes de monnaies non conformes à la vérité (23 décembre 1757).
- Règles relatives à la possibilité, pour les bateaux, de hisser le pavillon sarde (10 février 1758).
- Dispositions pour faciliter le transport des marchandises de Nice à Torino (Turin) et vice versa, prévoyant un arrêt aux douanes de Cuneo et Carmagnola (Carmagnole), en fonction de la destination et établissement à Cuneo d'une personne chargée d'orienter les conducteurs des convois (28 avril 1758).
- Confirmation de Domenico Chauvet et nomination d'Onorato Foucard en tant que consuls (28 avril 1758).
- Refus d'accorder l'asile au Florentin Giuseppe Geri, détenu sur un bateau battant pavillon impérial, provenant de Gibraltar et dirigé à Livorno (Livourne), s'étant abrité dans le port Lympia à cause d'une tempête (23 février 1759).
- Emprisonnement, pendant un mois, du capitaine Antonio Ighina, coupable de violation du territoire de la République de Genova (Gênes), pour avoir transporté de San Remo au port de Villefranche un bateau génois, battant pavillon sarde par permission accordée le 15 septembre 1758, à l'aide de l'embarcation armée des fermiers du droit de Villefranche (11-18 mai 1759).
- Nomination, après le décès du président du sénat Mellarède, du sénateur Devalle en tant que juge du consulat, remplacé, en cas d'absence, par le sénateur Valperga et attribution au régent du sénat de choisir les deux sénateurs chargés d'intervenir, comme juges supplémentaires, dans les procès comportant peine de mort ou galère perpétuelle (8 août 1759).
- Désignation du négociant Giacomo De Andreis en tant que consul, pour deux ans, en remplacement de Domenico Chauvet (28 septembre 1759).
- Interdiction d'importer les savons fabriqués à Menton par Baldassare Daniele avec l'autorisation du prince de Monaco, portant préjudice à la fabrique des négociants niçois Grosson, Raynaud et compagnie (28 décembre 1759).
- Précisions sur la dispense du droit de Villefranche, limitée aux bateaux s'arrêtant dans les ports de Nice, Villefranche et Saint-Hospice et mettant en vente leurs marchandises pendant huit jours (7 janvier 1760).
- Nomination du négociant Giuseppe Rainaudo en tant que consul en remplacement de Foucard (9 mai 1760).
- Différend concernant la mesure à adopter pour évaluer les dimensions d'un bateau danois, commandé par le capitaine Giovanni Paysen (12 décembre 1760).
- Formation d'un recueil réunissant les lois, édits et manifestes édictés par le roi en matière de commerce (15 octobre 1760).
- Refus donné au négociant Giuseppe Fauçon de Marseille d'implanter une fabrique de verres, en raison de la pénurie de bois dans le comté (30 mars 1761).
- Désignation des négociants Troffimo Coppon et Gian Francesco Sauvaigo en tant que consuls (9 octobre 1761, 21 mai 1762).
- Vente des bois entreposés dans les magasins du commerce et darse de Villefranche et Nice (11 juin 1762).
- Refus pour Domenico Pauquet de Marseille de bénéficier de l'édit du port franc du 12 mars 1749 (10 décembre 1762).
- Copie d'un billet royal adressé au consulat de Turin concernant un procès opposant la société commerciale Barel et compagnie à celle dénommée Maudina et Ginesy à propos d'une vente de soie (30 septembre 1763).
- Confirmation du négociant Troffimo Coppon en tant que consul (25 novembre 1763).
- Augmentation du nombre des courtiers, porté à six, et mise aux enchères, par l'intendant général, des places de courtier (1er juin 1764).
- Confirmation du négociant Gian Francesco Sauvaigo en tant que consul (8 juin 1764).

- Possibilité pour les courtiers de louer, pour le compte des propriétaires, l'emplacement de leurs bâtiments ou de leurs cargaisons et instructions pour l'office de courtier (31 août 1764).
- Exemption de l'arrestation pour dettes, accordée aux chefs de quartier de la ville de Nice en vertu des patentes du 24 juin 1743, refusée à Antonio et Pietro père et fils Durante, nommés à ce poste, étant déjà débiteurs vis-à-vis de négociants de Marseille (11 décembre 1764).
- Incident survenu entre des marins d'Oneglia (Oneille), ayant transporté leur bateau à Laigueglia, sur le territoire de la République de Genova (Gênes), à cause du mauvais temps, et un député de santé du lieu de Laigueglia (21 décembre 1764).
- Instructions visant à sélectionner les bois entreposés dans les magasins du commerce de Nice et Villefranche, avec l'aide de l'intendant général et du capitaine Atkins, pour dégager ceux utilisables pour les frégates (26 avril 1765).
- Nomination du négociant Guglielmo Thaon en qualité de consul, en remplacement de Coppon (29 novembre 1765).
- Approbation du nouveau règlement des portefaix et des tarifs dus pour le transport des marchandises des négociants (7 mars 1766).
- Désignation du négociant Onorato Francesco Spitalier en tant que consul (12 juin 1766).
- Vérification des savons, fabriqués dans le comté ou importés, afin d'interdire la vente de ceux défectueux (10 septembre 1766).
- Copie de deux lettres adressées par le comte Bogino à l'intendant général les 23 décembre 1766 et 2 janvier 1767, concernant un incident suscité par le consul de France Jullien à propos d'un bâtiment, commandé par le Français Luigi Monier, venant de Sardaigne avec une cargaison de blé.
- Autorisation de confisquer les biens et marchandises transportés à Nice, pour bénéficier des franchises du port franc, par des négociants coupables de faillite frauduleuse, afin d'éviter de rembourser les créanciers (11 mars 1767).
- Confirmation du négociant Guglielmo Thaon en qualité de consul (4 décembre 1767).
- Nomination, après le décès du président du sénat Ferraris, du sénateur Raynardi pour pallier l'absence d'un des trois juges du consulat et l'autorisation pour le régent du sénat de choisir les deux sénateurs chargés d'intervenir, comme juges supplémentaires, dans les procès comportant peine de mort ou galère perpétuelle (3 mai 1768).
- Abus constatés concernant les poids utilisés lors de la vente des marchandises, la fabrication d'objets d'or et d'argent et la conversion des louis d'or et écus d'argent de France (7 juin 1768).
- Désignation du négociant Luigi Raynaud en qualité de consul (5 juillet 1768).
- Confirmation des négociants Guglielmo Thaon et Luigi Raynaud en qualité de consuls (24 novembre 1769, 13 juillet 1770).
- Irrégularités commises par le consul de France Le Seurre à propos de deux bâtiments, commandés par le capitaine Giuseppe Monier de Cannes et Bartolomeo Robaglia d'Ajaccio, afin de vérifier des supposées contraventions aux ordonnances de la marine française, contenant également la copie de lettres échangées entre le chevalier Morozzo et l'intendant général Mattonne sur cette affaire (5 novembre 1770).
- Adjudication, par l'intendant général, des places de courtier (28 décembre 1770).
- Désignation en tant que commis aux écritures du notaire Gioan Michele De Masini, assistant depuis 1765 de son père Vincenzo, secrétaire du consulat (18 septembre 1771).
- Précisions concernant les ordonnances des 21 mars et 20 septembre sur le déchargement de marchandises des bâtiments français, afin de contrer les prétentions du consul de France Le Seurre (25 octobre 1771).
- Concession des privilèges pour le distillateur de Marseille Luigi Barone, ayant ouvert une fabrique de liqueurs à Nice, comportant la permission de la dénommer fabrique royale et d'y apposer les armoiries de Sa Majesté (26 novembre 1771).
- Désignation du négociant Giambattista Liprandi de Mondovì, habitant à Nice, en qualité de consul (13 janvier 1772).
- Confirmation du négociant Luigi Raynaud en qualité de consul (29 juin 1772).
- Définition des compétences des regardateurs de la ville, limitées au contrôle des marchands au détail, à la suite d'un incident ayant opposé lesdits regardateurs à des négociants étrangers (10 novembre 1772).
- Nomination du négociant Bartolomeo Maria Cauvin et confirmation de Giambattista Liprandi en tant que consuls (15 janvier 1773).

- Suspension du procès criminel engagé à l'encontre du capitaine du bâtiment du droit de Villefranche Pietro Allari, inculpé de vente de lettres de congé de l'amirauté de France et de faux rôles d'équipage à des capitaines et patrons français (27 septembre 1774).
- Nomination, aux côtés des juges du consulat, du président du sénat De Orestis di Castelnuovo, des sénateurs Raynardi, Piccono della Valle et Gibellini et de l'avocat fiscal général Corvesi dans le procès criminel engagé contre le notaire Pietro Giorgio Calvi, inculpé de complicité dans la faillite frauduleuse du négociant Giuseppe Manfredi d'Oneglia (Oneille) (31 octobre - 2 décembre 1774).
- Confirmation du négociant Bartolomeo Cauvin en tant que consul (23 décembre 1774).
- Bannissement pendant deux ans du capitaine du bâtiment du droit de Villefranche Pietro Allari et suspension du procès criminel à l'encontre de ses complices, l'imprimeur Cheisolme et l'orfèvre Guglielmo Bingant (3 mars 1775).
- Compétence de déclarer les remises de peine réservée au sénat et à la Chambre des comptes (17 octobre 1775).
- Établissement à Beuil et à Saint-Martin d'Entraunes de deux proposés, chargés d'apposer la marque de la douane sur les draps en laine de Colmar et sur les pièces dites " rodetti " et " gamellini ", fabriquées dans le comté, afin d'éviter leur introduction en Piémont sans payer les droits de douane (13 février 1776).
- Confirmation du négociant Giambattista Liprandi en tant que consul (16 février 1776).
- Établissement à Nice d'un bureau des voitures publiques et d'un règlement ad hoc, afin de mieux distribuer le travail des muletiers empruntant la route du col de Tende et de faciliter le transport des marchandises (19 mars 1776).
- Bénéfice du port franc concédé au Génois Andrea Ollivari (28 mai 1776).
- Confirmation du négociant Bartolomeo Cauvin en tant que consul (21 janvier 1777).
- Mise aux enchères par l'intendant général d'une place de courtier et le renouvellement pour les cinq autres (21 janvier 1777).
- Acte de soumission passé dans le bureau de l'intendance générale, par l'avocat Gaspare Alberti, pour exercer provisoirement l'emploi de gardien du magasin du commerce (22 décembre 1773).
- Copie d'une lettre adressée par le bureau général des Finances royales à l'intendance générale, donnant l'ordre de ne plus acheter de marchandises pour le magasin du commerce, afin de parvenir à sa suppression (19 juillet 1776).
- Établissement d'une régie pour la perception d'un droit sur les cuirs tannés importés, confiée au consulat, ainsi que la nomination d'un préposé à cette tâche (24 mars 1777).
- Ordre d'apposer la marque de la douane de Nice uniquement sur les cuirs tannés utilisés dans le comté, ceux destinés au Piémont étant marqués par les douanes piémontaises (21 mars 1777).
- Nomination du négociant Gian Luigi Bonifacio en tant que consul (23 janvier 1778).
- Différend financier soulevé par Anna Maria Gilli veuve Salvi, fournisseur des cordages du magasin du commerce, après sa suppression (29 juin 1778).
- Désignation du négociant Troffimo Coppon en tant que consul (5 janvier 1779).
- Décision prise par le roi, suivant la supplique des négociants de Nice (dont la société commerciale Vierne et Veillon, Onorato San Pietro et Giambattista Guide) de faire juger les causes particulièrement graves concernant le commerce et le droit de Villefranche par les trois juges ordinaires du consulat, l'intendant général ou le vice-intendant général et un membre du sénat, choisi par le président en chef (5-7 septembre 1779).
- Rémunération annuelle de 400 livres accordée par le roi au sénateur Gian Ludovico Tommaso Raynardi, juge ordinaire du consulat depuis 1768 (5 octobre 1779).
- Somme de 100 livres concédée au médecin Montolivo, à prélever sur la caisse du consulat, en raison des missions reçues du Magistrat de santé comme représentant du protomédicat (7 janvier 1780).
- Confirmation du négociant Giovanni Luigi Bonifacio en tant que consul (7 janvier 1780).
- Rétribution de 400, puis de 200 livres pour Gioan Michele De Masini, secrétaire du consulat (31 mars 1780, 2 mars 1781).
- Rémunération annuelle de 300 livres pour l'avocat Giuseppe Maria Orengo, substitut du procureur général du commerce (16 mai 1780).

- Remise de 50 liras accordée à Antonio Maria Bonaventura, correspondant à une partie du prix de la place de courtier (10 mai, 7 juillet 1780).
- Rémunération annuelle de 200 liras pour le baron Pietro Maria Ricci des Ferres, procureur général du commerce (16 mai 1780).
- Confirmation du négociant Troffimo Coppon en tant que consul (22 décembre 1780).
- Nomination des notaires Marco Antonio Peglion (Peglione) et Giovanni Francesco Sala, en qualité de commis aux écritures (23 mars 1781).
- Incident au large d'Oneglia (Oneille) entre deux frégates françaises et un brick génois (4 septembre 1781).
- Confirmation du négociant Giovanni Luigi Bonifacio en tant que consul (11 janvier 1782).
- Abandon par Gioan Michele De Masini de la comptabilité de la caisse du consulat, étant donné ses nombreuses occupations et attribution de cette tâche au notaire Giovanni Francesco Sala (22 janvier 1782).
- Attribution au consulat de Nice de la cause concernant la faillite de la société commerciale Vierre et Veillon et résolution du contrat passé entre ladite société et le bureau de la Marine royale à propos de l'acquisition d'une frégate dénommée Saint-Charles (7-10 mai 1782).
- Gratification de 300 liras accordées au secrétaire du consulat De Masini, vu l'accroissement des affaires et hausse du prix des victuailles due à l'arrivée de beaucoup d'étrangers (27 décembre 1782, 26 décembre 1783).
- Nomination du négociant Giambattista Guide, natif d'Antibes mais habitant Nice, en tant que consul (24 janvier, 7 février 1783).
- Confirmation du négociant Giovanni Luigi Bonifacio en tant que consul (19 décembre 1783).
- Gratifications concédées aux notaires Giovanni Francesco Sala et Marco Antonio Peglion (3-9 janvier 1784, 4 février 1785).
- Augmentation de 150 liras accordée au substitut du procureur général du commerce, l'avocat Giuseppe Maria Orenco (27 février 1784).
- Gratifications de 400 liras pour le secrétaire du consulat, le notaire De Masini (24 décembre 1784, 13 janvier 1786).
- Interdiction d'exporter les graisses animales du comté, nécessaires à la production de pomades et bougies et obligation de vérifier, par une personne désignée par le consulat, les bougies importées afin d'écarter celles de mauvaise qualité, selon les souhaits exprimés par les fabricants Agostino Pierhugues, Giuseppe Francesco Emanuel et Giambattista Grivel (7 décembre 1784).
- Confirmation du négociant Giambattista Guide en tant que consul (24 décembre 1784).
- Ratification de la convention souscrite par les royaumes de Sardaigne et du Danemark pour l'exemption perpétuelle des bâtiments marchands danois du droit de Villefranche, contenant notamment copie de la convention et un modèle du passeport turc du 29 juillet 1785, rédigé en danois, remis aux capitaines desdits bâtiments naviguant en Méditerranée (11 octobre 1785).
- Rétribution de 200 liras pour le docteur Montolivo, représentant le protomédecin (11 octobre 1785).
- Nouvelle confirmation pour le négociant Giovanni Luigi Bonifacio en tant que consul, compte tenu de ses connaissances en matière de faillites (9 décembre 1785).
- Naufrage sur la plage d'Oneglia (Oneille) d'une tartane française " La Balthazar ", commandée par le capitaine Giambattista Gerin, ayant entraîné un incident avec le vice-consul de France, prétendant faire l'inventaire des effets naufragés à la place du préfet de la ville, seul compétent, et avec les négociants frères Vieusseux, dépositaires de la somme obtenue du naufrage (10 janvier 1786).
- Augmentation de 100 liras pour le notaire Giovanni Francesco Sala, commis aux écritures (17 juillet 1786).
- Approbation de la convention souscrite par les royaumes de Sardaigne et de Naples pour l'exemption du droit de Villefranche en faveur des bâtiments des Deux-Siciles, contenant aussi un modèle de passeport remis aux capitaines des bâtiments des sujets du roi Ferdinand IV du 7 février 1786 (25 août 1786).
- Concession du pavillon sarde à la comtesse Sofia Moisson veuve d'Onorato San Pietro di Nieubourg et au capitaine Francesco Barralis, leur permettant d'acquérir une frégate dénommée " Duc du Chablais " censée faire du commerce avec les Indes orientales (15 décembre 1786).

- Subside de 200 liras pour le docteur Montolivo, dans l'impossibilité d'exercer son travail (22 décembre 1786).
- Confirmation du négociant Giambattista Guide en tant que consul (29 décembre 1786).
- Gratification de 400 liras pour travaux extraordinaires concédée au secrétaire De Masini et au commis Peglion (29 décembre 1786).
- Augmentation de rémunération pour le sénateur Ludovico Raynardi di Belvedere, juge du consulat depuis le 16 mai 1780 (3 juillet 1787).
- Gratifications pour les notaires Michele De Masini, Gioan Francesco Sala et Marco Antonio Peglion (4 janvier 1788).
- Nouvelle confirmation pour le négociant Giovanni Luigi Bonifacio en tant que consul (25 décembre 1787).
- Rémunération de 250 liras annuelles pour Antonio Vincenzo De Masini, sous-secrétaire du consulat, fils du secrétaire Gioan Michele (23 mai, 8 août 1788).
- Rémunération de 300 liras pour le sénateur Giovanni Luigi Leotardi, juge du consulat (30 mai 1788).
- Confirmation du négociant Giambattista Guide, en tant que consul (19 décembre 1788).
- Gratifications de fin d'année pour Michele De Masini, secrétaire du consulat, Vincenzo De Masini, sous-secrétaire, Giovanni Francesco Sala, secrétaire, Marco Antonio Peglion, commis (23-26 décembre 1788).
- Augmentation de rétribution pour l'avocat Giuseppe Maria Orengo, juge surnuméraire du consulat (8-22 mai 1789).
- Augmentation de rémunération pour le docteur Montolivo (26 juin, 7-10 juillet 1789).
- Subsides pour le sergent Cotta et Ludovico Noble, préposé au service du consulat, invalides (6 juillet, 5 août 1789).
- Gratifications de fin d'année pour les employés du secrétariat (Michele De Masini, Gioan Francesco Sala, Marco Antonio Peglion, Vincenzo Masini) (25 décembre 1789).
- Confirmation pour le négociant Giovanni Luigi Bonifacio en tant que consul (29 janvier 1790).
- Augmentation de rémunération pour le secrétaire Gioan Francesco Sala (14 juillet 1790).
- Suspension du procès criminel et concession d'un sauf-conduit de six mois pour Jacob Conqui, réfugié à Livorno (Livourne) à la suite d'une faillite, afin de parvenir à un accord avec les négociants Domenico Castellinard et les frères Grosson, syndics des créanciers (7 septembre 1790).
- Nomination du commis Marco Antonio Peglion, en tant que secrétaire effectif, étant donné le décès du notaire Michele De Masini (7 décembre 1790).
- Fusion, dans une seule université, des métiers de peigneurs de chanvre et de fabricants de cordages, demandée par ces derniers et refusée par le roi (10 novembre 1790).
- Confirmation pour le négociant Giambattista Guide, en tant que consul, étant donné la pénurie de personnes qualifiées (17 décembre 1790).
- Gratifications de fin d'année pour les employés du secrétariat et pour Angela Heraud, veuve de Gian Michele De Masini (31 décembre 1790).
- Autorisation accordée à Andrea Buisson de Fréjus en Provence de poursuivre l'activité de la fabrique de verres, qu'il a implantée près du port Lympia, uniquement jusqu'à l'épuisement des bois déjà achetés (22 mars 1791).

27/03/1724 - 22/03/1791

## 03B 0003 - 0010 : AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 03B 0003 - 0010 : Franchises du port franc

- 03B 0003** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Marseille, Toulon, Martigues, Coutances, Aix, Cotignac, Arles, Agde, l'Île-Bouchard, Saint-Égrève, Roquemaure, Barcelonnette, Gap, Carpentras en France, de Genova (Gênes), Ferrara (Ferrare), Alassio, Savona (Savone), Livorno (Livourne) en Italie et de l'île de Malte (7 janvier 1751 - 9 octobre 1755, 10 mars 1761- 22 janvier 1762), 2 cahiers.<sup>1</sup>  
07/01/1751 - 22/01/1762
- 03B 0004** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Gardanne, Castellane, Marseille, Voissieux, Carpentras, Toulon, Auzebosc, Pont-de-Vaux, Puy-en-Velay, Linverville, Nîmes, Montpellier, Barcelonnette, Tarascon, Riez, Béziers, Avignon, Toulouse en France, des villes et villages de Portofino, Deva, Sestri, San Remo, Poggi, Diano, Livorno (Livourne), Napoli (Naples), Camogli, Ascoli en Italie et de la principauté de Monaco (23 mars 1762 - 8 novembre 1765), 1 registre.  
23/03/1762 - 08/11/1765
- 03B 0005** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Carpentras, Nîmes, Seyne, Poitiers, Marseille, Aix, Agde, Briançon, Grasse, Bordeaux, Pertuis en France, d'Albisola, Laignueglia, Savona (Savone), Genova (Gênes), Livorno (Livourne) en Italie et de Londres en Grande-Bretagne, contenant en particulier la demande d'asile de Joseph Charles coseigneur de Maillane (15 janvier 1766 - 1er décembre 1767), 1 registre.  
15/01/1766 - 01/12/1767
- 03B 0006** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Brignoles, Briançon, Seyne, Saint-Tropez, Nîmes, Rouen, Marseille, Cavailon, Lyon, Toulon, Grenoble, Barcelonnette, Bordeaux, Romans, Montpellier en France, de Sestri, Portofino, Albisola, Genova (Gênes), Livorno (Livourne), Porto Maurizio (Port-Maurice), Casale, San Remo en Italie et de l'île de Candie (19 janvier 1768 - 11 décembre 1769), 1 registre.  
19/01/1768 - 11/12/1769
- 03B 0007** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment d'Avignon, Marseille, La Ciotat, Toulon, Bourg-Saint-Andéol, Poitiers, Pézenas, Castres, Carcassonne, Paris, Cavailon, Saint-Maximin, Narbonne, Voves en France, de Celle, Genova (Gênes), Sestri, Portofino, Napoli (Naples), Livorno (Livourne), Finale, Ventimiglia (Vintimille) en Italie, d'Hambourg en Allemagne, de l'île de Malte et d'Alexandrie en Égypte (9 janvier 1770 - 14 décembre 1772), 1 registre.  
09/01/1770 - 14/12/1772
- 03B 0008** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Bayonne, Cavailon, Gap, La Motte-d'Aigues, Aix, Brignoles, Nancy, Lyon, Cannes, Marseille, Barcelonnette, Centuri en France, de Firenze (Florence), Genova (Gênes), Finale, Roma (Rome), San Remo, Celle, Livorno (Livourne), Sinigaglia, Chiavari, Portofino en Italie (14 janvier 1773 - 20 décembre 1775), 1 registre.  
14/01/1773 - 20/12/1775

<sup>1</sup> Le cahier correspondant à la période 1751-1755 est relié avec les déclarations du port franc de la Restauration et classé sous la référence 6 FS 6.

**03B 0009** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Nîmes, Agde, Marseille, Antibes, Montpellier, Toulon, Saint-Tropez, Avignon, Granville, La Ciotat, Lyon, Grenoble, Paris, Clermont-Ferrand, Narbonne, Lisieux, Carpentras, Aix, Vienne en France, de Santa Margherita, San Remo, Genova (Gênes), Livorno (Livourne), Venezia (Venise), Bologna (Bologne), Sorrento, Roma (Rome), Sestri Ponente, Dianò, Siena (Sienne) en Italie, de l'île de Malte et d'Amsterdam, contenant notamment la supplique d'Angelo Garibaldi (Garibaldi) du 8 juin 1778 (1er janvier 1776 - 28 décembre 1778), 1 registre.

01/01/1776 - 28/12/1778

**03B 0010** Admission à bénéficier des franchises du port franc.- Suppliques des particuliers provenant notamment de Béziers, Lyon, Avignon, Marseille, Bayonne, Arles, Montpellier, Barcelonnette, Menton, Toulon, Pertuis, Vigan, Paris, Draguignan, Beaucaire, Bordeaux, Biscarrosse en France, de Livorno (Livourne), Napoli (Naples), Tropea, Lerici, Milano (Milan), Genova (Gênes), Savona (Savone) en Italie, des villes de Berne et Zurich en Suisse et de Tétouan au Maroc (11 janvier 1779 - 15 janvier 1782), 1 registre.

11/01/1779 - 15/01/1782

### **03B 0011 - 0088 : AFFAIRES JUDICIAIRES**

#### **03B 0011 : Procédures**

**03B 0011** Dossiers de procédure parus devant le consulat de mer et pièces produites concernant les affaires suivantes :

- Paiement de créances dues par des particuliers des communautés de Clans, Aspremont, Peille, Lantosque et Valdeblore exigé par le marchand Andrea Maistre (19 juin 1714), 2 pièces.

- Paiement d'une somme, due en vertu d'un rescrit du sénat de 1707, réclamé par le marchand Andrea Maistre et contesté par Francesco Cavassa de Nice (26 février 1715), 1 cahier.

- Séquestre de biens et arrestation de Moise Montel, demandés par le négociant Stefano Suchetto afin d'obtenir le remboursement d'une créance due par ledit Montel, tous de Nice (11 octobre 1715), 1 cahier.

- Saisie des biens meubles appartenant à Samuel Montel demandée par le négociant Stefano Suchetto en paiement de deux sommes d'argent, contenant également la procédure devant le préfet juge de Nice opposant Stefano Suchetto à Sara Montella, épouse de Samuel, visant à sauvegarder ses biens dotaux de la saisie (12 mai 1728), 2 cahiers.

- Déclaration et copie d'ordonnance dans le litige entre Gian Francesco Thaone et Giacob Latat De Rosa (27 septembre 1742, 24 avril 1743), 1 pièce.

- Vente aux enchères des biens du négociant Pietro Giuseppe Cauvino de Nice, décédé, afin de rembourser ses créanciers (14 août - 28 septembre 1751), 2 cahiers.

- Débarquement d'une cargaison de blé, provenant de Livorno (Livourne) opposant le sieur Suchet à Giambattista Sauvaigo (vers 1770), 1 cahier.

- " Giudizio di concorso " sur le patrimoine du failli Alessandro Scudier (18 décembre 1780 - 29 mars 1782), 11 pièces.

19/06/1714 - 29/03/1782

#### **03B 0012 - 0013 : Ordonnances rendues par le consulat en séance plénière**

**03B 0012** " Ordinanze nanti l'intiero corpo del magistrato " (ordonnances rendues par le consulat en séance plénière) (8 janvier 1767 - 19 novembre 1778), 1 registre.

08/01/1767 - 19/11/1778

**03B 0013** " Ordinanze nanti l'intiero corpo del magistrato " (ordonnances rendues par le consulat en séance plénière) (14 février 1782 - 20 décembre 1787), 1 registre.

14/02/1782 - 20/12/1787

### 03B 0014 - 0081 : Ordonnances rendues par un juge du consulat

- 03B 0014** " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, pièces produites et comptes, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, d'expertise, transcriptions de patentes royales (5 décembre 1723 - 9 juin 1724), 1 registre, concernant notamment :
- Nomination des négociants Onorato Cotto, Giacomo Ricord et Giambattista Auzello en qualité de premier, deuxième et troisième consuls et des négociants Pietro Puons et Antonio Rossetto en tant que premier et second adjoints (5 décembre 1723, 13, 19 janvier 1724).
  - Nomination du notaire Giambattista Rostagni, en qualité de secrétaire du consulat (5 décembre 1723, 3 février 1724).
  - Admission de Ludovico Sauvaigo à exercer l'office de courtier (4 février 1724).
  - Distribution d'une somme d'argent, déposée chez le marchand Francesco Ardissonne de Nice, due par le patron Spirito Garrin de Fréjus à ses créanciers, dont Giovanni Bessone et Luigi Bonafede de Marseille, Felice Giofredo de Saint-Tropez et Onorato Arnoux de La Ciotat (7, 8 février 1724).
  - Vente de douzaines de gants, commandées à Milano (Milan), ayant souffert pendant le voyage, contestée par le prêtre Leonardo Rosso à l'encontre de la veuve Alessandra Gioberti, tenant boutique à Nice (19 février 1724).
  - Paiement d'une commande de blé requis par le courtier public de la ville d'Oneglia (Oneille) Gerolamo Amadeo au patron Ludovico Lombardo d'Alassio dans la République de Genova (Gênes) (29 mars 1724).
  - Achat de peaux et cuirs, effectué à la foire de Beaucaire, au nom d'une société constituée verbalement entre d'une part Giovanni Gazano de Nice, d'autre part les sieurs Giuseppe Gismondi et Claudio Balzet de Menton, donnant lieu à des malentendus financiers (3 juin 1724).
  - Transport sur un bateau commandé par le capitaine Pierre Barthélemy de Marseille, depuis la rade de Santa Paola (Santa Pola) en Espagne jusqu'à Villefranche, d'une cargaison de sel, chargée près d'Alicante par des marchands génois, endommagée par l'entrée d'eau dans la cale (9 juin 1724).

05/12/1723 - 09/06/1724

- 03B 0015** " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, inventaire de marchandises (9 juin - 5 octobre 1724), 1 registre, concernant notamment :
- Transport sur la tartane du patron Giuseppe Sabatier d'une cargaison de sel, depuis Cagliari en Sardaigne jusqu'au port de Villefranche, pour le compte des gabelles royales, ayant subi des pertes à cause d'avaries constatées dans la tartane (22 juin 1724).
  - Vente de blé avarié à Villefranche, transporté par une pinque, commandée par le capitaine Bénézech de Sète en Languedoc, acheté en Sardaigne pour le compte d'un négociant de Barcelone en Espagne (20 juillet 1724).
  - Paiement suite à la vente de barriques de vin pour la cave du château de Nice, en 1705, réclamé par Onorato Cotto à Francesco Laurenti (24 juillet 1724).
  - Nomination de deux juges supplémentaires pour la révision de la sentence prononcée par le consulat le 10 mai 1724 dans le litige opposant Giuseppe Avigdor dit Valeri Supriani au négociant Antonio Saissi de Nice, suite à la commande de caisses de sucre (2 août 1724).
  - Faillite du marchand Henrico Lopez (11 août 1724).
  - Vente à Marseille d'huile fine de Nice appartenant au chirurgien Giuseppe Bendir, faite par le négociant Gian Luigi Rainaudo (7 septembre 1724).
  - Naufrage d'une tartane au large du fleuve Var, commandée par le patron Antonio Arnaudo de San Remo, transportant une cargaison de cercles en fer pour les tonneaux et de fromages de Sardaigne (9 septembre 1724).

09/06/1724 - 05/10/1724

**03B 0016**

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 3.- Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (7 octobre 1724 - 14 février 1725), 1 registre, concernant notamment :

- Cargaison de marchandises (coton, laine, cuirs, cire, poivre, draps, amandes) sur la tartane du patron Domenico Fransino de Gaeta, dans le royaume de Napoli (Naples), chargée dans le port de Livorno (Livourne) et destinée aux ports d'Oneglia (Oneille) et de Nice, ayant subi des avaries à cause du mauvais temps (14 novembre 1724).
- Perte d'un chargement d'agrumes, huile, riz et pâtes, parti de San Remo en direction de Marseille (24 novembre 1724).
- Séquestre de la pinque du capitaine Honorato Gastaud d'Antibes, décédé à Candie, demandé par le marchand Giambattista Barchier afin de contrer Giuseppe Gaschi de Cassis qui en avait pris le commandement (26 novembre 1724).
- Mauvaise répartition des fruits de la vente de plusieurs barils d'anchois dans Nice et à la foire de Beaucaire entre d'une part Onorato Cotto, d'autre part Francesco Bessi (18 janvier 1725).
- Différend entre Giuseppe Aillaud de Brignoles et Gian Luigi Seren de Nice, à propos de l'envoi d'un lot de chapeaux en laine ne correspondant pas à la qualité requise (23 janvier 1725).

07/10/1724 - 14/02/1725

**03B 0017**

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 4.- Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (15 février - 6 juin 1725), 1 registre, concernant notamment :

- Répartition des fruits découlant d'une société, constituée verbalement en 1719, entre Honorato Blanc et le marchand Giaches Daprosi pour l'achat et la vente de lentilles, produites à Toudon et dans les villages voisins (1er mars 1725).
- Séquestre des marchandises et biens personnels appartenant aux frères Isac et Lion Carcassona, contraints de payer des créances et réfugiés dans l'église Saint-Augustin de Nice, demandé par le négociant Gabriel Borrigiol, contenant notamment un inventaire de marchandises et tissus, la liste des créanciers avec l'indication des sommes dues (5 mars 1725).
- Constitution d'une société entre Ambrogio Calzamiglia d'Oneglia (Oneille) et Paolo Sentinelli de Roma (Rome), afin de fabriquer des bougies (13 mars 1725).
- Achat de milliers de bouteilles pour le vin, commandé par Bartolomeo Maurino de Nice à Pierre Perrot, parvenues de Canoas (Cannes) à Monaco, en partie cassées (15 mars 1725).
- Paiement de plusieurs douzaines de planches de bois, achetées à la communauté de La Bollène, revendiqué par Martino De Martini à l'encontre de Lorenzo Thaone (18 avril 1725).
- Vente de toute la graisse animale produite pendant le carnaval dans les abattoirs, effectuée par Honorato Ardissonne à Cesare Tobon et à des fabricants de bougies, dont Gabriela Avigdor et Pietro Mottone (10 mai 1725).

15/02/1725 - 06/06/1725

**03B 0018**

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 5.- Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (18 mai - 24 décembre 1725), 1 registre, concernant notamment :

- Nomination du marchand Giambattista Solaro en qualité de consul adjoint, sur la base de la liste formée par le corps des marchands niçois (18 mai 1725).
- Demande de la révision de la sentence prononcée par le consulat dans le procès opposant le négociant Giuseppe Avigdor sous le nom de Valeri Supriani au négociant Antonio Saissi (6 juin 1725).
- Déplacement du consul adjoint Solaro et du secrétaire du consulat dans les villages du comté pour vérifier l'application du règlement sur les filatures de soie (12 juin 1725).
- Faillite du marchand drapier Henrico Lopez, contenant notamment un inventaire de marchandises conservées dans son magasin (27 juin 1725).
- Litige opposant Giambattista Cotto aux négociants Giuseppe et Gian Luigi, père et fils Gastaudetto, au sujet d'une vente de poisson à saler (25 août 1725).
- Différends opposant Pietro Baldoino de Nice à Esprit Boyer de Marseille à la suite de la constitution de deux sociétés, pour l'achat et vente de tissus et notamment de cadis, produits en Provence (Aix et Annot) et destinés à la riviera de Genova (Gênes) (13 septembre 1725).
- Paiement du salaire réclamé par les marins embarqués sur le bateau du capitaine Pietro Giovanni Bonavia d'Antibes, obligé à la quarantaine dans le port de Villefranche, provenant d'Anatolie avec une cargaison de blé embarquée dans le golfe de Samos, endommagée à la suite de diverses tempêtes subies en mer (16 octobre 1725).
- Établissement d'une liste nominative des six personnes par le corps des négociants et marchands de Nice réuni à cet effet, afin de parvenir à la nomination du nouvel adjoint, aux termes des Constitutions royales, contenant notamment les noms de tous les membres dudit corps (15 novembre 1725).

18/05/1725 - 24/12/1725

**03B 0019**

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par le consulat.- Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment et d'expertise, transcription de lettres commerciales (4 janvier - 28 juin 1726), 1 registre, concernant notamment :

- Commande d'une cargaison de sel de la Mata, près d'Alicante en Espagne, passée par la société Valeri Supriani au négociant génois Domenico Francesco Cambiaso établi à Madrid (11 janvier 1726).
- Refuge dans un lieu sacré du négociant Honorato Ardissonne de Nice, à la suite de sa faillite (4 février 1726).
- Paiement des frais pour l'entretien du bateau et des salaires de l'équipage, lors du voyage entrepris au Levant, demandé par le capitaine Gioanni Bonavia d'Antibes au propriétaire Benedetto De Maillet de Lorraine et la vente dudit bateau au capitaine Pierre Maillet de Marseille (13 février, 7 mars 1726).
- Paiement pour l'abattage de plusieurs bestiaux demandé par Gian Andrea Cauvino de L'Escarène, adjudicataire de la boucherie de Drap à Domenico Daleuse dudit lieu (26 mars 1726).
- Vérification des comptes d'une société constituée entre d'une part Oratio Morino, d'autre part Francesco Truchi et Carlo Ghirart, pour faire du négoce en Morée au moyen d'une pinque (17 mai 1726).
- Suspicion exprimée par Carlo Antonio Ghirardo vis-à-vis de Giambattista Solaro, consul adjoint près le consulat, lui ayant donné des preuves d'aversion personnelle (s.d.).
- Obligation de payer le prix d'une caisse de glaces, commandée par le commandant général des galères royales Scarampi et transportée de Livorno (Livourne) à Nice par le patron Bartolomeo Henschou (4 juin 1726).

04/01/1726 - 28/06/1726

03B 0020

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, d'expertise et de séquestre, actes de soumission (3 juillet 1727 - 19 février 1728), 1 registre, concernant notamment :

- Nomination du secrétaire du consulat en la personne de Giacomo Camillo Masino (3 juillet 1727).
- Débarquement d'une cargaison de sucre, bois du Brésil, poivre, diamants, lingots et monnaies d'or (lisbonina) et argenteries, transportée sur un vaisseau dénommé Saint-Louis, commandé par le capitaine français Luigi Gras, parti de Lisbonne au Portugal et disparu depuis, sollicité par le négociant Luigi Lanciari au nom de négociants de Livorno (Livourne), port de destination des marchandises, redoutant sa demande d'asile à Villefranche (5 septembre 1727).
- Naufrage, à cause d'une tempête, d'une cargaison de blé et clous, embarquée sur la tartane du patron Arcille Senechi de Marseille, faisant voile pour Villefranche (21 octobre 1727).
- Établissement, par le corps des négociants et marchands, de la liste nominative de six sujets, nécessaire pour la nomination des consuls (8 novembre 1727).
- Paiement de barils d'huile revendiqué par le patron Lorenzo Bottino au négociant Carlo Matteo Baccileri d'Oneglia (Oneille) (5 janvier 1728).
- Mésentente sur le prix de vente de 39 moutons effectuée par le notaire Gian Ludovico De Amicis d'Entraunes à Giacomo Sauvaire d'Entrevaux à la foire de Saint-Étienne (3 février 1728).

03/07/1727 - 19/02/1728

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 15.- Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution et notoriété (21 juin - 2 décembre 1730), 1 registre, concernant notamment :

- Transport du sel de la Mata, près d'Alicante, en Espagne, jusqu'à Villefranche sur la tartane du patron Antonio Didié d'Agde et de Palamos en Catalogne jusqu'à Nice et Villefranche sur la tartane de Bartolomeo Aubier d'Agde (23 et 30 juin 1730).
- Nomination de Giambattista Chiabauda en qualité d'économiste et curateur du patrimoine du négociant Troffime Rebechi (Rebequi), déclaré en faillite (27 juin 1730).
- Achat de sel pour le compte du marchand Francesco Ardissona, transporté sur le vaisseau du capitaine anglais Capel (3 juillet 1730).
- Mécontentement entre d'une part le vassal Giuseppe Tondut (Tonduti) di Peglione, d'autre part Giambattista Paoliano et Giacomo Michelis, à propos de cocons de soie (7 juillet 1730).
- Naufrage du bateau du patron Marco Antonio Lombardo, chargé de marchandises expédiées de Londres pour le compte de Gian Giacomo Curchod, quartier-maître (8 juillet 1730).
- Formation de la liste de six personnes choisies au sein du corps des négociants, pour la nomination d'un consul adjoint étant donné le défaut de Troffime Rebechi (Rebequi) (18 juillet 1730).
- Prêt de 750 livres, monnaie de Genova (Gênes), au taux annuel de 16 %, par la comtesse Lucretia Tonduti della Costa au patron Gioanni Amoretti d'Oneglia (Oneille) (18 juillet 1730).
- Respect d'un contrat de vente de cocons et de soie, filée dans le village de Peillon, par les colons du vassal Giuseppe Tondut di Peglione, réclamé par celui-ci à Honorato Cauvino de Nice (19 juillet 1730).
- Contestations sur la qualité du verre des quinze barils acheté à Béziers, opposées par le négociant Onorato Sasserno de Nice à son commissionnaire de Grasse (7 août 1730).
- Nomination d'un consul adjoint en la personne du marchand Francesco Ardissona (3 août 1730).
- Transport de sel depuis Alicante sur un " checio " commandé par le capitaine anglais Glyn Ingram (19 août 1730).
- Vente de 100 rubs d'huile appartenant à Bartolomeo Ardissona de Peillon, effectuée par Pietro Ranza à Bartolomeo Cappa de Finale, contestée par le courtier Giambattista Boyero, Ranza ayant violé des dispositions sur le courtage (23 août 1730).
- Produit de la vente de soie, effectuée à Londres, réclamé par le prieur Francesco Aimardo à Giambattista Chiabauda (5 septembre 1730).
- Reconnaissance de la qualité de banquier accordée à Natan Bedarridas (15 septembre 1730).
- Doléances concernant le prix de vente de majoliques fabriquées par Lamberto Ardissona (2 décembre 1730).

21/06/1730 - 02/12/1730

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 17.- Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, transcription de correspondance, actes de soumission avec caution (10 juillet 1731 - 22 janvier 1732), 1 registre, concernant notamment :

- Non-paiement d'une lettre de change, souscrite à Beaucaire, en juillet 1714, par Giorgio Casa d'Alassio habitant à Villefranche en faveur de la société De Gras de Lyon, contenant en particulier la transcription de toutes les missives échangées par les deux parties (10 juillet 1731).
- Cargaison de cuirs et verres transportée sur le bateau du patron Onorato Cleri d'abord à Monaco puis à Oneglia (Oneille) (14-16 juillet, 4 août 1731).
- Contestations sur le prix de vente de 39,5 livres de soie cédées par la veuve Maria Cattarina Nicolay aux frères Avigdor Valeri (Valery) (19-20, 24 juillet 1731).
- Vente de riz avarié effectuée par le patron Antonio Gavesini de Laigueglia à Antonio Reimbert de Nice (7 août 1731).
- Dommages provoqués par l'eau à une cargaison de cuirs et tissus de Flandres, contestés par le marchand Bernardo Ricordi de Nice à l'encontre du patron Pietro Teissier (Teisseire) de Canoas (7 août 1731).
- Naufrage d'un bateau au large du Montboron en face du moulin à vent, chargé de tonneaux et barils de vin destinés à Villefranche, provenant de Canoas en Provence et commandé par le patron Gian Giuseppe Ranzo (23 août 1731).
- Remise sur les douves demandée par Pietro Devitis au vendeur Onorato Nicolay, les prieurs de la corporation de Saint-Julien ayant reconnu qu'une partie avait été travaillée à Nice et la plupart dans le comté (28 août 1731).
- Expédition d'une balle de coton demandée par le Turc André Man au vendeur Natan Lattad (25 septembre 1751).
- Dette de 527 francs contractée à Marseille par Antonio Gastaudo de Nice et réclamée par Marco Folquieri, consul général en Provence de Sa Majesté impériale, l'intermédiaire chargé de la solder ayant fait faillite (27 septembre 1731).
- Irrégularités juridiques constatées dans des ordonnances du consulat et dénoncées par le négociant Giambattista Sauvaigo de Nice dans la cause l'opposant à Francesco Teissier, originaire de Lyon, commerçant à Nice (27 septembre, 16 octobre 1731).
- Cargaison de blé, chargée sur la tartane du patron Giacomo Casanova de Gaeta, venant de Crotone, dans le royaume de Napoli (Naples), et destinée à Marseille, endommagée par une tempête en mer, au large de Genova (Gênes) (6 octobre 1731).
- Constitution d'une société pour le transport, en contrebande, de barils d'anchois, de Nice à Canoas et puis à Toulon, entre Giambattista Laugiero et Agostino Ros (Rosso) (13, 24 octobre 1731).
- Doléances présentées par le courtier Giambattista Boyero, économiste de la corporation des courtiers, à l'égard de Pietro Ranzo, suspecté de servir d'intermédiaire dans des transactions concernant l'huile (13 octobre 1731).
- Restitution de balles de coton dit Antioche, vendues par Claudio Grosson à Giacomo Michelis, s'agissant de marchandises endommagées (16 octobre 1731).
- Nomination de Bernardo Sassi de La Brigue en tant qu'expert en matière de cuirs, à la suite de l'édit et billet royaux des 23 juillet et 7 août 1730, afin d'exiger les droits sur les cuirs introduits à La Brigue ou transitant dans le comté (6 novembre 1731).
- Formation par le corps des marchands de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en tant que consul adjoint (17 novembre 1731).
- Transport, de Nice à Torino (Turin), par le muletier Gian Antonio Viale de Limone de huit balles d'étain fin d'Angleterre (19 novembre 1731).
- Différend entre Giambattista Grillo de Genova (Gênes), propriétaire d'un vaisseau, et Agostino Ventrin, capitaine d'Antibes, concernant la gestion des comptes et la propriété du vaisseau, arrivé à Villefranche en provenance de Lisbonne (15 décembre 1731, 12 janvier 1732).

10/07/1731 - 22/01/1732

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 18.-  
Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution (24 janvier - 8 juillet 1732), 1 registre, concernant notamment :

- Nomination de Gian Francesco Rainaudo en tant que consul adjoint du consulat (24 janvier 1732).
- Séquestre du bateau, appartenant à Giambattista Grillo, commandé par le capitaine d'Antibes Agostino Ventrin et des marchandises qu'il transportait (cannelle, sucre, monnaies d'or, émeraudes), obtenu par Giambattista D'Auvergne de Marseille, pour payer des créances et rétribuer les marins (4, 20, 21 février, 26 mars, 3, 4, 26, 30 avril 1732).
- Non-respect d'une écriture établie entre Pietro Devitis et Carlo Antonio Dalloni, concernant la vente de billes de bois achetées aux recteurs de la Madone des Fenestres (8 février 1732).
- Différend entre Guglielmo Gaudino et Flaminio Rainaudo à propos de la construction d'un pont en bois sur le Var, exigée par les autorités en 1707, afin de permettre le passage des troupes germaniques en Provence (16, 28 février 1732).
- Remplacement de pièces de tissus, non conformes à la qualité contractée, demandé par Abram Ventura et Jacob Lopez à l'encontre de Giambattista Vietto (21 mars 1732).
- Transport à Nice depuis Genève en passant par Torino (Turin) de balles de tissus par le mulletier Ludovico Gras pour le compte de Gian Giuseppe Spittallier (Spitalier) (1er avril 1732).
- Nomination de Domenico Fabri en tant que commissaire chargé de vérifier, dans chaque village du comté, l'application du billet royal du 9 avril 1728 concernant la fabrication des étoffes en laine (24 avril 1732).
- Achat de verreries à Genova (Gênes) par Antonio Gautiero, pour le compte du moine augustin Pietro Gilletta (25 avril 1732).
- Vente de tissus de cadis à la place de " saia d'amenda " pour confectionner un habit, effectuée par le marchand Giacomo Michelis de Nice et contestée par Antonio Perrot de Montalto en Piémont, domestique du sénateur Bottiglia, contenant un échantillon de cadis (2 mai 1732).
- Paiement d'un voyage à la foire de Beaucaire " en chaise roulante " demandée par Gian Giuseppe Spittallier au marchand Bernardo Ricordi (4 juillet 1732).

24/01/1732 - 08/07/1732

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 19.-  
Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de presta-  
tion de serment, actes de soumission avec caution (8 juillet 1732 - 31 janvier 1733), 1 registre,  
concernant notamment :

- Paiement de salaires pour la période passée à faire du commerce en Languedoc demandé par  
Ambrogio Bianco d'Oneglia (Oneille) au négociant Claudio Balzet de la même ville (2 août  
1732).
- Mise en vente par le consulat du bateau de six mâts, commandé par le capitaine Agostino  
Ventrin, amarré dans le port de Villefranche et détérioré (12, 19 août 1732).
- Poursuite du litige entre le capitaine Agostino Ventrin et Giambattista D'Auvergne à propos  
des émeraudes et d'une vente de cacao à Cadix (29 août 1732).
- Vérification des comptes de la " lesda " de la viande entre Onorato Sasserno et Gabriella  
Carlona veuve Avigdor, tous de Nice (19 septembre 1732).
- Cargaison de fèves transportée sur une tartane, commandée par le patron Giaches Barrilier de  
La Seyne, partie de Marseille pour Villefranche, ayant subi des dommages à cause d'une tem-  
pête (29 septembre 1732).
- Différend sur le nombre de moutons vendus par Giuseppe Antonio Gastini à Isoardo Magno  
et sur les pâturages de Bersezio (3 octobre 1732).
- Transport de barils de poissons, par le mulétier Lorenzo Cabilla, depuis Nice jusqu'à Savi-  
gliano, puis à Torino (Turin), contesté par Andrea Rosso et Giacomo Polo (3 octobre 1732).
- Arrestation du failli Gian Luigi Lanciara échouée, s'étant réfugié dans une église à Monaco,  
demandée par Giambattista Brina de Marseille, contenant une convention établie dans la prin-  
cipauté entre Lanciara et ses créanciers pour le règlement de ses dettes (10, 16 octobre 1732).
- Départ de deux marins d'Alassio, embarqués sur la tartane du capitaine Francesco Clavena de  
Narbonne, accepté par ledit capitaine, à condition de lui désigner deux remplaçants, prêts à le  
servir et à le suivre à Marseille et Agde (13 novembre 1732).
- Cargaison de noisettes, chargée sur la tartane du patron Giuseppe Assunto de l'île de Procida,  
dans le royaume de Napoli (Naples), parti de Malte à destination de Marseille, perdue à cause  
d'une tempête (17 novembre 1732).
- Réunion du corps des négociants et marchands pour l'établissement de la liste de six per-  
sonnes devant servir à la nomination des consuls adjoints, contenant les noms de tous les né-  
gociants invités et ceux des six choisis (20-21, 22 novembre 1732).
- Non-respect d'une écriture obligeant le notaire Pietro Pellegrin de Mougins à expédier 200 "  
salmate " de vin, de Canoas à Villefranche, au négociant Agostino Rosso (Roux), à cause du  
mauvais temps (21, 28, 30 novembre, 1er-4 décembre 1732).
- Cargaison d'orge, chargée sur une tartane, commandée par le capitaine Pietro Feraud de Mar-  
seille, partie de la rade de Bône en Barbarie et destinée au port de Livorno (Livourne), parve-  
nue à Villefranche à cause d'une tempête (23 novembre 1732).
- Défaut de livraison d'une balle de draps, embarquée à Nice par le négociant Giambattista  
Chiabauda pour le compte de Gioanni Durante de Porto Maurizio (Port-Maurice), sur un ba-  
teau commandé par un patron d'Oneglia (Oneille) (28 novembre, 23 décembre 1732).
- Cargaison de blé, balles de morue et " coffini asebic " à savoir " panssa " (paniers de raisins  
secs), chargée sur la tartane commandée par le patron François Bénét de Berre en Provence,  
partie de Marseille à destination d'Oneglia (Oneille), parvenue à Villefranche endommagée à  
cause d'une tempête en mer (9 décembre 1732).
- Cargaison de blé mouillé et malodorant, ayant été mélangé, sur le bateau, avec des cuirs,  
contestée par le consul Francesco Ardissona à l'encontre du patron Antonio Inart (30 décembre  
1732).
- Poursuite et conclusion du procès opposant Giambattista D'Auvergne, en qualité de manda-  
taire de son oncle négociant à Lisbonne, au capitaine Agostino Ventrin d'Antibes (30 dé-  
cembre 1732).
- Vente de la graisse provenant des abattoirs de Villefranche effectuée par les époux Barral de  
ce lieu à Carlo Antonio Avigdor (7, 21, 31 janvier 1733).
- Annulation d'un contrat prévoyant l'expédition de 26 sacs de châtaignes, pour non-respect  
des délais, demandée par quatre Niçois à l'encontre d'Obertino Grosso de Boves (17 janvier  
1733).
- Nomination de Gioanni Gazano en qualité de consul adjoint (23 janvier 1733).

- Vente de deux bœufs, d'une qualité inférieure à celle contractée, effectuée par le capitaine Ludovico Faraudi de Levens à Marino Garino, fermier de la boucherie de Villefranche (30-31 janvier 1733).

08/07/1732 - 31/01/1733

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 20.-  
 Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment et d'expertise, actes de soumission avec caution (3 février - 3 août, 4 décembre 1733), 1 registre, concernant notamment :
- Naufrage, devant le port de Villefranche, du bateau commandé par un patron de Canoas, provenant du fort de Monaco, chargé de tonneaux vides (3 février 1733).
  - Malentendu sur les quantités des blés dits saissette d'Arles et lombard, choisis, en raison de leur qualité, par les regardateurs de Villefranche dans le magasin de Gian Ludovico Bonifacio à Nice et destinés à la fabrication du pain (3 février, 21 juillet 1733).
  - Vente de billes de bois par l'avocat Gian Ludovico Veglio de Saint-Martin-Lantosque à Pietro Devitis et Francesco Ordano (11, 20 février, 2 mars 1733).
  - Poursuite du litige entre Carlo Antonio Avigdor de Nice et les époux Barral de Villefranche à propos de la vente de graisse des abattoirs (16 février 1733).
  - Prolongement du mandat du consul Onorato Auttiero, accordé par le roi, pour permettre l'expédition du litige opposant le comte de Pigna Onorato Leotardi, habitant à Madrid, représenté par le négociant Francesco Ardissonne, à Filiberto Rainaudo, les autres consuls étant impliqués dans l'affaire ou parents des parties et donc dans l'impossibilité de voter (12 février 1733).
  - Cargaison de sacs de colombine et de blé, chargée à Agde et à Marseille, sur un bateau commandée par le patron Antonio Giordan de San Remo, endommagée à cause d'une tempête en mer (9 mars 1733).
  - Révision du procès opposant Claudio Balzet à Ambrogio Bianco d'Oneglia (Oneille) au sujet de la rémunération de Bianco lors de son voyage effectué en Languedoc pour vendre du tabac à des marchands de Béziers (21 mars 1733).
  - Contravention à l'édit du 23 juillet 1730 concernant l'interdiction de tanner des cuirs sans avoir passé l'acte de soumission devant le consulat, par Giambattista Anfosso d'Isolabona dans le marquisat de Dolceacqua (21 mars, 14 avril 1733).
  - Interdiction pour Pietro Masino de travailler dans le secrétariat du consulat, s'étant réfugié dans une église pendant un an à la suite d'une procédure criminelle, demandée par son frère Giacomo Camillo Masino, secrétaire dudit consulat et confirmée par les consuls (19 mai 1733).
  - Achat d'huile à Camporosso par Francesco Alberto pour le compte de Gian Francesco Rainaudo (22 mai 1733).
  - Protestation du consul adjoint Giovanni Gazano, concernant une expédition de six balles, contenant de la cire, du coton teinté, du café, du blé et des bouchons de chêne-liège, destinée aux frères Menafogli de Torino (Turin), le mulétier Giuseppe Grillo de Tende n'ayant pas exécuté la livraison (30 mai 1733).
  - Mise sous séquestre du magasin et marchandises du négociant Francesco Berengier, ayant quitté la ville à cause d'une faillite, désignation d'experts, dont le peintre Guglielmo Taone, pour inventorier ses biens et vente aux enchères (9, 19 juin, 21 juillet 1733).
  - Livraison de plusieurs sacs de blé dit " rosso ", chargés à Marseille, sur la tartane du patron Filippo Garrelier d'Agde, d'une qualité non conforme à la commande (20 juin 1733).
  - Remise d'une caissette contenant des reliques de la Sainte-Croix et des fleurs séchées, venant de Livorno (Livourne), demandée par le prêtre de la cathédrale de Nice Giambattista Germano au patron Giuseppe Sbarbaro (23 juin 1733).
  - Vente de bouteilles d'eau de fleurs de citron par le patron Antonio Biso (30 juin, 2 juillet 1733).
  - Paiement de la médiation, pour la vente de vin, demandé par Antonio Boyero et contesté par Alessandro Doneudo (14, 28 juillet 1733).
  - Mise sous scellés du magasin et maison de Gian Thomaso Mallet, décédé, contenant l'inventaire des biens (31 juillet 1733).
  - Expertise de cinq barils de harengs entreposés dans le magasin de Stefano Suchetto à Nice (4 décembre 1733).

03/02/1733 - 04/12/1733

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 21.-  
Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution (4 août - 29 décembre 1733), 1 registre, concernant notamment :
- Visite des magasins de Nice utilisant des cuirs, afin de vérifier l'application de l'édit royal du 23 juillet 1730 portant obligation de déclarer et timbrer les cuirs tannés importés, dont certains dits indiens et d'Irlande, séquestre et vente sur la place aux Herbes des pièces non déclarées (7, 21 août, 2 septembre, 1er, 22 octobre 1733).
  - Frais découlant du transport d'un baril de poisson (sardines), de Nice à Cuneo, demandés par le muletier Annibale Viziano à Emanuele Lates (Lattes) (15 septembre 1733).
  - Paiement pour la teinture de trente douzaine de chapeaux réclamé par Stefano Suchetto à Giuseppe Dalangié (15 septembre 1733).
  - Créances dues par le failli Luigi Lanciara pour l'achat de quantités de bois de fustet et d'huile à Marseille (17 septembre 1733).
  - Inventaire des marchandises, mobilier, créances et effets personnels laissés par Gian Tomaso Mallet, estimation et vente demandés par les sieurs Crosa, Zô et Bianchi de Torino (Turin) (18-19, 25, 30 septembre, 10 octobre 1733).
  - Mise à disposition des biens du failli Francesco Berengier de Cagnes demandée par ses créanciers, négociants à Nice, Torino (Turin), Aix, Nîmes, Marseille, La Seyne (25-26 septembre 1733).
  - Cargaison de sel de Cagliari à Villefranche, sur le bateau du patron Stefano Rainaudo d'Antibes, endommagée par une tempête en mer (28 septembre 1733).
  - Paiement d'une somme pour l'achat de bétail effectué chez le boucher Antonio Curti d'Aspremont, demandé par Giovanni Garrello à Armentario Cotto (28 septembre 1733).
  - Cargaison de blé, chargée sur la tartane d'un patron de Saint-Chamas, pour le compte du négociant Gian Francesco Rainaudo, partie de Marseille à destination de Villefranche, ayant subi des avaries à cause d'une tempête (7 octobre 1733).
  - Livraison de plusieurs balles de poivre, contenant également des pierres, expédiées de Livorno (Livourne), effectuée par le commissionnaire de Nice Giovanni Gazano aux muletiers Ludovico Gras et Annibale Viziano pour le compte de marchands de Torino (Turin) (23 septembre 1733).
  - Police de chargement, établie à Cassis, prévoyant le transport de tonneaux de vin, sur la tartane du patron Maturino, de Marseille à Genova (Gênes), débarqués à Villefranche (17 octobre 1733).
  - Paiement de leurs salaires réclamé par des marins embarqués sur un vaisseau, étant donné la déclaration de guerre, et refusé par le capitaine Bartolomeo Monginone de Marseille (20 octobre 1733).
  - Construction d'une tartane par le patron Guglielmo Blanc dans le port de Marseille pour le compte de Gian Paolo Montolivo et Claudio Grosson (22, 29 octobre 1733).
  - Livraison de huit balles, contenant des indiennes, mousselines et tissus de soie, par Stefano Donadiou de Marseille au sieur Giacomo Antonio Leotard de Genève, pour le compte de négociants de Nice et Torino (Turin) (9 novembre 1733).
  - Achat de barils de harengs dans le magasin du négociant de Nice Stefano Suchetto par Giambattista et Paolo Francesco Amoretti d'Oneglia (Oneille) (9, 10 décembre 1733).
  - Non-respect d'un contrat de vente d'avoine, par le patron Pietro Ranzo de Canoas au préjudice de Carlo Antonio Avigdor de Nice, un commandement du roi de France en interdisant l'exportation (23 décembre 1733).

04/08/1733 - 29/12/1733

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 22.-  
Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution (14 janvier - 30 décembre 1734), 1 registre, concernant notamment :

- Désignation, par les membres du sénat de Nice, du sénateur Lea pour remplir les fonctions de " giudice togato " au sein du consulat, à la suite de l'invitation exprimée par le roi le 31 décembre 1733 (14 janvier 1734).
- Vente de planches de bois provenant de Loda, hameau de Lantosque, entre Gian Andrea Boetto et Giuseppe Ordano (20 janvier 1734).
- Poursuite du litige entre d'une part Stefano Suchetto et d'autre part Giambattista et Paolo Francesco Amoretti d'Oneglia (Oneille) au sujet d'un contrat portant sur des barils de harengs (22 février 1734).
- Inventaire des marchandises, dont des toiles, draps, mousselines et droguets, conservées dans la maison de son beau-père, dans le quartier de la Condamine à Nice, appartenant au failli Francesco Berengier, demandé par ses créanciers (25 février 1734).
- Nomination de Gian Onorato Roggieri de Falicon en qualité d'huissier du consulat (10 mars 1734).
- Vente de mille sétérées de seigle de Languedoc effectuée par Gian Francesco Raynaudo au négociant Gaetano Verani de Sospel (20, 29 mars 1734).
- Non-respect d'un contrat prévoyant le transport à Torino (Turin) de deux caisses d'eau-de-vie par Gian Francesco Arnulfo pour le compte du moine Pietro Gilletta (7 avril 1734).
- Non-paiement de plusieurs balles de morue vendues par Luigi Lanciara au muletier Gian Onorato Macagno de Tende (19 mai 1734).
- Contestations sur la qualité des graines de chanvre de Piémont achetées par Honorato Francesco Ghiberto à Bartolomeo Vieto de Limone (26 mai 1734).
- Contrat d'achat d'une quantité de seigle et de blé confirmé par Spirito Focardo et contesté par Ludovico Berardi de Sospel, la mise en vente de blé arrivé journellement à Sospel de Menton l'ayant dissuadé (31 mai 1734).
- Vente de cent sacs de blé dur, pour faire des " fidelli " (vermicelles), par Onorato Sacernos (Sasserno) à Onorato Castelli (2 juin 1734).
- Séquestre et vente d'une pinque effectuée par le prieur Francesco Aimart au préjudice du patron Giuseppe Piana (9 juin 1734).
- Destruction publique devant le palais de la ville, et pour l'exemple, de sept onces de soie appartenant à Francesca Testoris, décrétée par le consulat (19 juin 1734).
- Cargaison de blé d'Angleterre, embarqué à Marseille sur la tartane de Lorenzo Barissier de La Seyne, pour le compte du négociant Giambattista Chiabauda, jugée, à son arrivée à Villefranche, d'un poids et d'une qualité ne correspondant pas à la police de chargement (23 juin 1734).
- Visite d'une filature de soie installée dans le quartier dit Bel Luogo (Beaulieu), dans les environs de Nice, appartenant à Giacomo Michelis, pour vérifier l'application de l'édit royal du 15 juillet 1724 (25 juin 1734).
- Présentation au sénateur juge Domenico Francesco Lea d'un pli contenant de la soie appartenant au marchand Giacomo Michelis, envoyé par le baile de Villars, à la suite d'une inspection ordonnée par le consulat (19, 27 juillet 1734).
- Expertise de pièces de majolique et de jarres, mises en vente dans les magasins de Giuseppe Regis, Giambattista Sauvaigo et Marion Mauranda, prétendues poteries de Rome et de Biot, ordonnée par le consulat, l'importation et vente de toute majolique étant interdite, vu le privilège de fabrication concédé à Lamberto Ardissona (21, 23, 30 juillet 1734).
- Inspection, ordonnée par le consulat, dans les magasins utilisant des cuirs pour vérifier l'application de l'édit royal du 23 juillet 1730 et nomination d'experts (30 juillet, 12, 16 août 1734).
- Remise de prix demandée par Emanuele Lates (Lattes) à Lorenzo Barralis de Berre, les 17 moutons vendus ne correspondant pas au poids promis (30 juillet, 4, 6, 11 août 1734).
- Remboursement des frais de maladie demandé par le marin Nicola Amoretti d'Oneglia (Oneille) au patron Gian Migliari d'Agde (18 août 1734).
- Acquisition de raisin par Francesco Caissotto et Onorato Rebecqui, transporté depuis Canoa par le patron Lazaro Morel (23 septembre 1734).

- Vente de 50 chèvres par Antonio Francesco Giacobi de Berre à Antonio Curti d'Aspremont (15 novembre 1734).
- Remise d'une caissette contenant des reliques de la Sainte-Croix et des fleurs séchées, demandée par le prêtre de la cathédrale de Nice Giambattista Germano au patron Giuseppe Sbarbaro (Sbarbazzo) (17 novembre 1734).
- Vente de clochettes pour les brebis proposée par Onorato Ricart de Callian en Provence à Pietro Vagione de Nice (6 décembre 1734).
- Différend financier concernant une cargaison de blé, chargée en Hollande par le capitaine Alessandro Barents, pour le compte du négociant Gian Francesco Raynardi (19 juillet, 20 décembre 1734).
- Séquestre d'une tartane appartenant au patron Claudio Fabre demandée par le marchand Claudio Grossone de Villefranche, en paiement de dettes (26 décembre 1734).

14/01/1734 - 31/12/1734

**03B 0028**

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution, correspondance (3 janvier - 30 juin 1735), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement d'un baril d'huile de poisson réclamé par Giuseppe Boetto au négociant Antonio Regis (14 janvier 1735).
  - Chargement de blé, sur la tartane du patron Paolo Giraud de Martigues, effectué à Genova (Gênes) pour le compte de Gabriel Bonyol, consul de Grande-Bretagne à Nice et déchargé à Villefranche (17 janvier 1735).
  - Nomination de l'avocat Francesco Saverio Maistre, substitut de l'avocat des pauvres près le sénat, pour remplacer le sénateur Domenico Francesco Lea dans ses fonctions de juge du consulat, pendant son absence de Nice (31 janvier 1735).
  - Transport de balles de sucre par le patron Giuseppe Micheo pour le compte d'Antonio San Pietro de Séville, habitant à Nice (11 février 1735).
  - Non-respect des délais pour la livraison de fourrage et de vin contesté par Carlo Antonio Avigdor au patron Pietro Ranzo de Canoas (11 février 1735).
  - Vente de peaux de bestiaux effectuée par le boucher de Breil Domenico Toesca à Giovanni Paolo Tosano pour le compte d'Onorato Sasserno' (14, 16, 21 mars 1735).
  - Vérification de quantité de soie filée dans le village de Rigaud pour le compte de Giulio Giausseran demandée par Giuseppe Colet, le travail ne respectant pas les règles prescrites par l'édit royal (16 mars 1735).
  - Cargaison de fèves chargée à Marseille par le patron Pietro Giuseppe Nicolin, commanditée par le marchand Gian Francesco Rainaudo (Raynaud) pour le compte d'un marchand de Genova (Gênes) (26 mars 1735).
  - Détérioration d'un chargement de maïs, embarqué à Marseille sur la tartane du patron Pietro Dumas de Canoas, constatée par Gian Francesco Rainaudo de Nice (13, 15 avril 1735).
  - Transport de cargaisons de blés dur et tendre, depuis Marseille, par le patron Antonio Augias de Toulon (22 avril 1735).
  - Restitution de poêles, grille et tables pour faire sécher le poisson demandée par Andrea Ros (Rosso) au patron Antonio Martini de Saint-Tropez (22, 29 avril 1735).
  - Défaut de livraison de quatre balles de chanvre du Piémont, expédiées de Racconigi et destinées au négociant Gian Francesco Rainaudo de Nice, par le muletier Luigi Matton de Limone (5 mai 1735).
  - Nomination de Donato Augiero de Sospel habitant à Nice en qualité d'huissier du consulat (30 juin 1735).

03/01/1735 - 30/06/1735

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 24.-  
Suppliques, pièces comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment  
(1er juillet - 30 décembre 1735), 1 registre, concernant notamment :
- Vente de bétail effectuée par Orazio Pastoris de Sospel au sieur Pietro Antonio Serra de La Bollène (18 juillet 1735).
  - Paiement d'une commande de chanvre et fustet réclamé par Maria Lucrezia Cavalliera veuve Bonetto à Filiberto Rainaudo (1er août 1735).
  - Dégâts causés à une cargaison, comportant notamment des tissus, embarquée à Marseille sur le bateau du patron Antonio Isnart de Marseille, contestés par les négociants et marchands Giovanni Baldoino, Claudio Grosson et Giambattista Sauvaigo (26, 29 août 1735).
  - Remise de barils de sardines salées effectuée par Antonio Toret à Pietro Cauvino pour les vendre à la foire de Beaucaire (9 septembre 1735).
  - Commande de plusieurs balles de mousseline, indienne et mouchoirs passée par Stefano Donadiou de Marseille au sieur Giovanni Sauvaigo de Genève, par le biais du négociant Chiaubaud de Nice (16, 28 septembre 1735).
  - Refus de réceptionner une cargaison de raisins blanc et noir de Vallauris, opposé par Domenico Bertella, la marchandise ne correspondant pas à la qualité contractée (28 septembre 1735).
  - Non-respect des dispositions sur la marque des étoffes en laine, dites harbaggi, perpétré à La Brigue par Giambattista Filippi (28 septembre 1735).
  - Achat de tartre commandé par Ludovico Lanciari à Pietro Giovanni Cabreri (3 octobre 1735).
  - Vente de soie par Antonio Garacio de Sainte-Agnès à Andrea Truchi de Cassis en Provence (5 octobre 1735).
  - Défaut de livraison de plusieurs balles de chanvre de Carmagnola (Carmagnole) en Piémont à Nice par le mulétier Giovanni Saissi au préjudice de Gian Francesco Raynaut (4 novembre 1735).
  - Respect d'un contrat de vente de planches de bois de Valdeblone exigé par le comte et avocat des pauvres Giacomo Chianea di Santo Stefano à Antonio Francesco Cristini (2 décembre 1735).
  - Cargaison de trente balles de morue salée, chargées à Marseille sur la pinque du patron Agostino Gioas de Bandol en Provence pour le compte du négociant Giambattista Chiabaud, non conforme aux engagements pris (22, 23 décembre 1735).

01/07/1735 - 31/12/1735

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 26.- Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de renonciation et de soumission avec caution (13 juillet - 29 décembre 1736), 1 registre, concernant notamment :

- Décision rendue par le marquis Zoppi, Grand chancelier de Sa Majesté, dans le différend opposant Vincenzo Maria Novellis aux sieurs Bartolomeo Mateudi, adjudicataire de la ferme de la boucherie, Giambattista Pauliani et Onorato Carlone et les juridictions du sénat de Nice et le juge du consulat, au sujet d'une société créée pour l'achat et la vente de bestiaux (7 juillet 1736).
- Vérification des cuirs tannés importés, afin d'en contrôler la régularité selon l'édit du 23 juillet 1730 (30 juillet 1736).
- Non-respect d'un contrat de vente de fustet par Antonio Autram de Puget au préjudice d'Onorato Cosso (3 août 1736).
- Restitution de l'argent payé pour des peaux de moutons tannées et teintées, demandée par Andrea Straforello au vendeur Antonio Regis, en raison de la présence de taches (17 septembre 1736).
- Délai de paiement pour l'achat d'huile, effectué à Gattières, revendiqué par l'acheteur Gian Luigi Verani à l'encontre du vendeur Pietro Vermiglio (26 septembre 1736).
- Paiement de 25 sequins, selon un billet à ordre, réclamé par le vassal Renato Martini di Dossfraires et contesté par le comte Carlo Francesco Lascaris Ventimiglia (1er, 5 octobre 1736).
- Non-respect d'un contrat, prévoyant la livraison à Nice de 24 jarres, achetées à Biot par Isac Avigdor chez Giuseppe Ginoart (1er octobre, 16 novembre 1736).
- Nomination d'Ignazio Ricord en tant que vérificateur des étoffes de laine, existant dans les maisons et magasins des négociants et marchands, afin de contrôler l'exécution de l'édit royal du 15 octobre 1733 (12 octobre 1736).
- Paiement de sa part des sommes gagnées lors de transports de marchandises effectués avec une tartane, demandé par la veuve Maria Barralis à son associé Biagio Vergilio (19, 22, 24 octobre 1736).
- Commande de douves pour les barils d'huile passée par les frères Giambattista et Oratio Rossi à Giuseppe Fulconis de L'Escarène (21 novembre 1736).
- Séquestre d'une tartane se trouvant dans la darse de Villefranche et appartenant à Giambattista Moltedo de Bordighera, demandé par Giuseppe Boery de Toulon, commandant de vaisseau, au nom de Pietro Aubert, consul de France à Négropont, en paiement de dettes (27 novembre, 5, 10, 11 décembre 1736).
- Paiement d'un achat d'un baril de thon " scabacciato " demandé par Giuseppe Gastaudento à Lorenzo Cabiglia de Vernante (23 novembre 1736).
- Cargaison de " carnucio " expédiée de Canoas par Domenico Sauvaigo à Maria Apollonia Blavet veuve Corniglioni et à Onorato Castelli (28 novembre 1736).
- Commande d'objets en verre passée par l'abbé Giambattista Rasino à Antonio Boison de Bandol en Provence (3 décembre 1736).
- Envoi en Piémont de sacs de blé, commandés par le négociant Giambattista Vietto de Limone au négociant Vincenzo Maria Novellis de Nice (3 décembre 1736).
- Paiement pour le travail exécuté par Giambattista Daleuse et Giambattista Thaone dans le bois dit Mairis, près de Lantosque, dû par Bartolomeo Buffone (19 décembre 1736).
- Obligation pour le patron Bartolomeo Rapalo de la riviera de Genova (Gênes) de rembourser le surplus de frais occasionné par le transport à Torino (Turin) de quatre balles de tissus, embarquées à Livorno (Livourne) et débarquées à Finale au lieu de Nice, demandée par Giambattista Sauvaigo (22 décembre 1736).

13/07/1736 - 29/12/1736

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 28.-  
Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution (30 août - 30 décembre 1737), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement de blé fourni pour la fabrication du pain, réclamé par le fermier de la boulangerie Ignatio Ricord au boulanger Maiffredi de Marseille, habitant à Nice (30 août 1737).
  - Vérification de la qualité de la soie reçue du négociant Giacomo Michelis, demandée par le négociant Antonio San Pietro (31 août, 2, 5, 6 septembre 1737).
  - Refus de payer le prix de deux balles de morue salée opposé par Bartolomeo Daprotis au négociant Stefano Ardissonne, sa fille s'étant enfouie de la maison en emportant la marchandise (11 septembre 1737).
  - Livraison de bois au moyen d'un " gozzo ", pour fabriquer des tonneaux, demandée par Filippo Faissola de Nice au patron Giambattista Begino de Finale (23 septembre 1737).
  - Séquestre du bâtiment appartenant au patron Gioanni Inart de Marseille, demandé par Giambattista Pauliano afin d'obtenir le paiement d'une somme correspondant à la valeur d'une balle de " fioretto " (soie ?) (27 septembre 1737).
  - Pénalité imposée au patron Claudio Giraud de Marseille, les peaux livrées à Carlo Antonio Avigdor étant défectueuses (30 septembre 1737).
  - Vente d'huile de poisson effectuée par Carlo Antonio Avigdor pour le compte de Giacomo Bracco d'Oneglia (Oneille) (14 octobre 1737).
  - Droit, pour le négociant Francesco Teissier (Teissiere), de partager les profits et les pertes de la société constituée avec Giacomo Carlone et pour l'affermage de la boulangerie à Villefranche (14 octobre 1737).
  - Non-respect d'un contrat de vente de chanvre, récolté dans le jardin de l'avocat Dabray, par Giambattista Maistre au préjudice d'Anna Maria Bessia (30 octobre, 22 novembre 1737).
  - Livraison de planches de mélèze demandée par la comtesse Margarita Chianea di Santo Stefano, non respectée par Antonio Francesco Cristini d'Utelle (22 novembre 1737).
  - Paiement du reliquat du prix de transport de cinq caisses de vin et d'un baril de poisson " scabecio " de Nice à Torino (Torino), réclamé par le muletier Antonio Saisso de Drap et contesté par Gioanni Gazano, une partie de la marchandise n'étant jamais arrivée à destination (6 décembre 1737).
  - Partage des profits réalisés lors de la vente de chèvres, demandé par Antonio Francesco Robino (Robin) de Contes et Alessio Giacobi à leur associé Gaspare Tobon de Blausasc (11, 30 décembre 1737).
  - Description et inventaire des marchandises et biens meubles appartenant à Pietro Mottone demandés par Giambattista Sauvaigo de Nice, en qualité de mandataire du négociant Dupoivre de Marseille (13, 24 décembre 1737).

30/08/1737 - 30/12/1737

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 29.-  
Suppliques, pièces produites et comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution, correspondance (3 janvier - 9 juillet 1738),  
1 registre, concernant notamment :

- Restitution de la graisse, confiée à Pietro Mottone pour en faire des bougies, réclamée par Francesco Seassale, se trouvant parmi les biens de Mottone, séquestre à la demande de Giambattista Sauvaigo, mandataire du négociant Dupoivre de Marseille (3, 8, 9 janvier, 8 février 1738).
- Transport, de Nice à Canoas, de caisses de fruits et d'une balle de papier demandé par Giuseppe Girart de Grasse au patron Paolo Albanelli d'Antibes (17 janvier 1738).
- Partage des profits entre Francesco Fasan et Pietro Ranzo, ayant constitué une société pour la vente du fustet (27 janvier 1738).
- Vérification des comptes de la société, constituée entre Giacomo Carlone, le marchand Carlo Mirapelli, Giovanni Gazano et le procureur Antonio Francesco Caissotto, pour l'affermage de l'approvisionnement du pain et galettes dans le lazaret de Villefranche, à la suite d'un différend entre les associés concernant la qualité des galettes (3, 7, 17 février, 10-12 mars, 9 mai 1738).
- Dépôt chez une tierce personne de deux balles de draps et coton, chargées à Marseille sur la tartane du patron Antonio Inart, pour le compte du marchand Giacomo Michelis, suspecté de faillite, contenant notamment deux polices de chargement (3 février 1738).
- Vérification de l'huile vendue par Alessandro Doneudo, l'acheteur, Stefano Ardisson, la jugeant d'une qualité inférieure à celle promise (7, 10, 12 février 1738).
- Nomination d'un économiste, en la personne d'Onorato Audiberti, chargé de l'estimation des vins et autres biens meubles trouvés dans la cave du marchand Giacomo Michelis, déclaré en faillite (14 février 1738).
- Achat de 24 barils de sardines effectué par Giuseppe Borgarin de Boves à Gian Andrea Traubaut (17 février, 18 mars 1738).
- Paiement de 125 barils de sardines salées réclamé par le négociant Maurizio Cravé au muletier Giovanni Botté de Limone (7 mars 1738).
- Séquestre du bateau, appartenant au patron Antonio Garda, et des balles de morue qu'il transportait, demandé par Gian Antonio Ordano de Nice, afin de sauvegarder une somme d'argent investie dans ledit bateau (27 mars 1738).
- Nomination d'Ignazio Ricord, en tant qu'économiste et curateur de la faillite du marchand Giacomo Michelis, contenant notamment l'inventaire des effets personnels de son épouse Maria Francesca Balangié (17 avril, 7, 24 mai 1738).
- Défaut de livraison de mille peaux d'agneau, vendues au négociant Giuseppe Perona de Cuneo, contesté par Francesco Truchi à Carlo Antonio Avigdor (21 avril 1738).
- Vente de poisson salé effectuée par Filippo Faissola à Agostino Vitio de Tende (2 mai 1738).
- Débarquement sur la plage de Villefranche de deux blocs de marbre, chargés sur le " leudo " du patron Lorenzo Triscornia de Carrara pour le compte de Domenico Olliviero (28 mai 1738).
- Liberté d'utiliser une tartane, bloquée dans la darse de Villefranche à la requête de Giuseppe Boery de Toulon, en qualité de mandataire de Pietro Aubert, consul de France à Négropont, son premier propriétaire, Giambattista Moltedo de Bordighera, étant débiteur du consul, demandée par le patron Giuseppe Coucoureu de Saint-Tropez, ayant acheté ladite tartane, avec l'accord de Moltedo, pour liquider sa dette (17 juin 1738).
- Vente verbale de cocons alléguée par Antonio San Pietro et contestée par des habitants de Villars (23 juin 1738).
- Livraison de plusieurs cantars de feuilles de tabac de Salonique par Claudio Balzet ou Balzetti au patron Giuseppe Pietro Paulo de Villefranche (23 juin 1738).
- Dégâts provoqués aux filets du patron Pietro Olliviero par la tartane du patron D'André de Marseille (26 juin 1738).
- Paiement du prix de plusieurs caisses de vin muscat, transportées à Torino (Turin) demandé par Luigi Verani à Giambattista Saissi de Drap (27 juin 1738).
- Défaut de livraison de cantars de fustet, contesté par Onorato Cosso et la veuve Lucretia Massena à Francesca Fasana (28 juin 1738).

03/01/1738 - 09/07/1738

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 30.-  
Suppliques, pièces comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution (11 juillet - 29 décembre 1738), 1 registre, concernant notamment :

- Fabrication de briques défectueuses contestée par Alessandro Doneudo à Lamberto Ardisone (18 juillet 1738).
- Vente de graisse effectuée par Francesco Seassale à Pietro Mottone pour la fabrication de bougies (30 juillet 1738).
- Refus d'accepter quatre jarres fendues, opposé par Giacob Abram Avigdor à Giuseppe Ginoart de Biot (4 août, 10 octobre 1738).
- Paiement du prix du bois de fustet acheté par le patron Gerolamo Avenente de la riviera de Genova (Gênes) à Giuseppe André de Grasse (13 août 1738).
- Remise de tous les biens meubles et immeubles appartenant au marchand Giacomo Michelis de Nice, notés dans l'inventaire dressé par l'économiste Ignazio Ricord, demandée par Gabriel Bonyol et Isaac de Poussac de Nîmes, en qualité de mandataires des négociants français et suisses créanciers de Michelis, contenant en particulier la liste des dépenses engagées pour décrire et estimer les biens du marchand failli (11-21 août, 5, 18, 20, 23, 27 septembre 1738).
- Vente de barils d'anchois effectuée par Stefano Ardisone à Cesare Raimondo, tous les deux négociants (25 août 1738).
- Paiement du prix de trois douzaines de planches vendues au patron Giacomo Grosso d'Albisola, demandé par Pietro Devitis à Gian Lois Sauvaigo (3 septembre 1738).
- Réduction du prix demandée par Antonio San Pietro au patron Giambattista Langasco d'Oneglia (Oneille), les balles de café reçues étant mouillées (10 septembre 1738).
- Paiement de l'achat de peignes en lires de Savoie et non en francs, demandé par le marchand Giovanni Bergier et contesté par la veuve Gioanna Maria Spitalier (24 septembre 1738).
- Mévente des anchois, vendus par Gioanna Maria Boyera à Antonio Saissi et transportés par celui-ci à Torino (Turin), en raison de leur mauvaise qualité (1er octobre 1738).
- Paiement du métal pourvu pour la fabrication d'une cloche servant pour l'art de vermicellier demandé par le fondeur Antonio Francesco Vagione à Loisa Ordana (15 octobre 1738).
- Livraison à Nice de seize jarres fabriquées à Biot et restitution de celles défectueuses, demandées par Carlo Rapetto à Giuseppe Ginoart (27 octobre, 13 novembre 1738).
- Refus du juge du consulat de trancher un litige concernant le paiement d'un billet à ordre relatif à la vente d'une terre à Bendejun, opposant Pietro Caissonne à Gaspare Rosso, l'affaire ne relevant pas de sa compétence (5 novembre 1738).
- Obligation pour Carlo Antonio Avigdor d'expédier cinq cantars de graisse à Francesco Mottone, pour lui permettre de fabriquer des bougies (10 novembre, 1er, 29 décembre 1738).
- Séquestre de la pinque appartenant à Giovanni Gantelme et de la polacre du capitaine Giambattista Arnoux, se trouvant dans la darse de Villefranche, demandé par Christofaro Giobert, en qualité de mandataire du négociant Francesco Bulla de Marseille (7 décembre 1738).
- Paiement de barils de tripes salées demandé par Francesco Seassale à Giuseppe Antonio Gaslini, caution de Francesco Antonio Borrelli, fermier de la boucherie de Nice (15 décembre 1738).
- Réduction du prix de transport de 1400 sétérées d'orge, chargées sur le bateau du patron Biagio Vergili, demandée par le négociant Gian Luigi Verani, ayant constaté l'absence de 18 sétérées (15, 22 décembre 1738).

11/07/1738 - 29/12/1738

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 31.-  
Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment,  
actes de soumission avec caution (2 janvier - 30 décembre 1739), 1 registre, concernant no-  
tamment :

- Paiement de la récolte de citrons dans le fonds du comte De Gubernatis, situé dans le quartier de Foncauda, à Nice, demandé par Onorato Imbert à Giambattista Eresco (12 janvier 1739).
- Livraison de douves de Lucéram à L'Escarène, réclamé par Onorato Durante à Gian Andrea Boetto (16 janvier 1739).
- Paiement du droit de courtage pour la vente de blé, effectuée par le patron Sebastiano Lombardo au négociant Vincenzo Maria Novellis, fermier de la boulangerie, demandé par le courtier Giambattista Boyero (21 janvier 1739).
- Condamnation du muletier Gian Antonio Botté dit Pocalagna à payer 15 lires au négociant Maurizio Cravé pour prix de morues salées (30 janvier 1739).
- Paiement du prix de six balles de morues réclamé par Ludovico Gras de Drap au muletier Stefano Viale de Limone (11 février, 6, 7, 18 mars 1739).
- Obligation pour le patron Bartolomeo Perfumo de payer à l'apothicaire Vincenzo Necco le prix d'un baril de " palaie " (petites sardines) et de trois rubs d'écorce (18 février 1739).
- Vente d'une tartane effectuée par le notaire Bartholomeo Peyrani au patron Pietro Gianni Segioni de Nice (23 février 1739).
- Troc de mulets entre Gaspare Tobon et Giambattista PENCHIENAT de Breil (25 février, 6 mars 1739).
- Vérification des quantités de céréales (froment, seigle) vendues et partage des gains réalisés dans la vente de fustet, réclamés par le marchand Giovanni Baldoino à Onorato Cosso (27 février, 2 mars 1739).
- Paiement du prix de 294 sétérées de " gran forte " réclamé par l'avocat Pietro Paulo Morraglia à Pietro Carloé (2 mars 1739).
- Ordre d'acquitter le prix de quatre caisses de vin muscat donné à Giuseppe Levamis à la requête de Gian Francesco Massa (2 mars 1739).
- Paiement du travail fourni dans la construction des murailles de la ville de Sospel, réclamé par le maître maçon Francesco Fasan aux maîtres maçons Giuseppe Suanissimi, Lorenzo Ameglio et Benedetto Boyero (9, 11, 13 mars 1739).
- Achat de cocons effectué par Antonio Francesco Christini à Lantosque et à Cuneo, sur commande de Carlo Bottier de Drap et de Giambattista Pauliano, non réglé (11, 13 mars 1739).
- Vérification du poids de deux balles de parchemins, demandée par Ignazio Romero à l'encontre de Claudio Camata, certaines pièces ayant disparu (13, 16 mars 1739).
- Retard dans l'expédition de cantars de " carnucio " contesté par les patrons Gerolamo Sicardi et Giuseppe Eusebio à Pietro Gian de Grasse (18 mars 1739).
- Paiement de foin, fourni aux bestiaux, transitant par Tende, demandé par Giovanni Cassio de Tende aux adjudicataires de la boucherie de Nice (24 mars 1739).
- Défaut de livraison de la quantité d'huile promise, contesté par le négociant Gian Luigi Verani à Isoardo Millo de Coaraze (8, 15, 22, 24 avril, 22 juin 1739).
- Respect d'un contrat, établi pour la vente de blé dur pour la fabrication de " fidelli " (vermicelles), demandé par le négociant Gian Antonio Rosa aux époux Danielli, dits La Cagliariera (13 avril 1739).
- Séquestre de la pinque du patron Giovanni Gantelme (18 avril 1739).
- Obligation imposée à Ludovico Lorenzo Thaone de La Bollène de conduire à Nice les planches de bois comme convenu avec Bartholomeo Heraudo (22 avril, 3 juin, 23 septembre 1739).
- Réduction du prix demandée par le négociant Giambattista Sauvaigo au patron Francesco Avenente de Genova (Gênes), la cargaison de sucre envoyée par les frères Rey, négociants à Gênes, ne correspondant pas au poids convenu (5 mai 1739).
- Refus de réceptionner une cargaison de " ciappe " ou " loze " embarquées à Genova (Gênes) par le patron Domenico Avenente et entreposées dans l'église nouvelle des Pères minimes, opposé par le maître maçon Giovanni Robert, la cargaison étant arrivée après les délais fixés (20 mai 1739).

- Mauvais conditionnement d'une cargaison de savon blanc vendu par le marchand Antonio Dupoivre, chargée à Marseille sur la tartane du patron Giuseppe Arnaud, ayant provoqué sa dissolution, allégué par Giambattista Sauvaigo (21, 22-23 mai, 2 juin 1739).
- Paiement du prix des épices réclamé par l'apothicaire Vincenzo Necco à son confrère Giambattista Saorgino de Saorge, habitant à Lantosque (10 juin 1739).
- Vérification d'une balle de lin, vendue par Claudio Camata à la veuve Maria Lucretia De Andreis, en raison de la mauvaise qualité du lin (10, 15 juin 1739).
- Refus de réceptionner six barils de poisson au vinaigre, envoyés à Torino (Turin) par Emanuel Muscato et de payer le transport à Donato Rubé de Limone, opposé par Rafael Foa (17 juin 1739).
- Compte rendu des marchandises, embarquées à Villefranche et vendues à Cagliari en Sardaigne, demandé par Giambattista Bueglio à Pietro Durante (25 juin, 6, 8, 10 juillet 1739).
- Livraison de douze cantars de soie demandée au marchand niçois Domenico Chauvet par l'avocat Ludovico Lombardo (Lombard), seigneur de Roquefort et d'Antibes et Gioanni Lambert de Grasse, afin de les transporter à la foire de Beaucaire (4, 6, 11 juillet, 17 août, 14 octobre 1739).
- Nomination de l'avocat Gian Maria Guiglionda, professeur de droit, en tant que lieutenant du sénateur et conservateur du tabellion Domenico Francesco Lea, afin d'exercer les fonctions de juge du consulat, pendant sa maladie et l'absence du substitut de l'avocat des pauvres Gian Francesco Raynardi (6 juillet 1739).
- Institution de trois places de courtier moyennant finances auprès du consulat et nomination de Domenico Sauvaigo (8, 10 juillet 1739).
- Vente d'huile de recense effectuée par Claudio Grinda de Peillon à Alessandro Doneudo, non conforme à la qualité contractée (20 juillet 1739).
- Refus de réceptionner de la laine d'agneau du pays opposé par Gerolamo Millo à Bartholomeo Robin (22 juillet 1733).
- Vente de blé effectuée par le patron Nicola Giudice de Cervo, sur la riviera de Genova (Gênes), par le truchement du Génois Gian Luigi Giancardi, habitant à Villefranche, sans payer le droit de courtage, contestée par le courtier Domenico Sauvaigo (17, 31 août 1739).
- Séquestre d'une tartane située sur le port de Villefranche, demandée par le négociant Bartholomeo Magnan, achetée par ledit Magnan avec Bartholomeo Peyrani et revendue, avec un acte simulé, au patron Guglielmo Marron de Canoas, pour pouvoir naviguer sous le pavillon français (24, 25 septembre 1739).
- Paiement d'une partie du nolis demandé par Pietro Duré et Paulin Capon de Tende, pour le transport de balles de laine de Nice à Torino (Turin), à la demande du négociant Antonio San Pietro, le poids desdites balles ne correspondant pas aux engagements (16 octobre 1739).
- Respect d'un contrat verbal, relatif à la vente des peaux des bêtes abattues dans la boucherie de Peille, réclamé par la veuve Sasserno' à l'encontre du boucher Giambattista Bottin (23 novembre 1739).

02/01/1739 - 30/12/1739

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, actes de soumission avec caution (4 janvier - 30 décembre 1740), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement de huit mois de salaire réclamé par Antonio Francesco Berto', en sa qualité de jeune commis, à la propriétaire d'un magasin, la veuve Dorothea Suo (20 janvier 1740).
  - Nomination, en tant que lieutenant du sénateur et juge du consulat Domenico Francesco Lea, en faveur de l'avocat Gian Maria Guiglionda (25 janvier 1740).
  - Défaut de livraison de barils de poisson et tonneaux de vin, contesté par Giuseppe Gastaudetto au patron Pietro Boisa de Canoas (1er février 1740).
  - Troc de riz contre de l'huile, entre Marcello De Gubernatis de Nice et le patron Franceschino Boetto de Loano (17 février 1740).
  - Nomination faite par le sénat du substitut de l'avocat des pauvres Giuseppe Tomaso Giuglaris pour remplacer le sénateur Lea pendant sa maladie à la requête de justiciables (27-29 février 1740).
  - Paiement d'une cargaison d'agrumes réclamé par Pietro Allo, fermier du comte Gallean, à Giambattista Rey (21 mars 1740).
  - Paiement de foin, fourni aux bestiaux, transitant par Limone, demandé par Paulin Mattone de Limone aux adjudicataires de la boucherie de Nice (21, 23 mars 1740).
  - Vente de caisses de vin muscat transportées à Torino (Turin) par le muletier Stefano Viale, pour le compte du négociant Domenico Bertella (11, 20 avril 1740).
  - Indemnisation pour des dégâts causés aux marchandises, dont des balles de tissus et des barils d'huile de poisson, embarquées à Marseille, demandée par le négociant Giambattista Sauvage au patron Giuseppe Poncin (11, 13, 18 mai 1740).
  - Paiement d'un baril de saumure, tombé en mer au moment de l'embarquement à Marseille de plusieurs barils de poisson salé, demandé par Pietro Margan au patron Ludovico Suaut de Nice (23, 25 mai 1740).
  - Transport de 100 " salmate " de seigle, envoyées de Marseille sur la tartane du patron Ansardo, pour le compte de Pietro Devitis, remises et vendues par mégarde par le marchand Giovanni Baldoino (23, 25 mai 1740).
  - Livraison d'une balle de bombasin, expédiée de Genova (Gênes), réclamée par Isac Moise au patron Domenico Avenente (25, 27 mai 1740).
  - Remboursement de la valeur de plusieurs caisses de vin, vendues par le muletier Stefano Viale pour son compte, alors qu'il devait les remettre au négociant Giuseppe Morando de Torino (Turin), demandé par Giuseppe Andrea Bianchi (25 mai, 25 juin 1740).
  - Demande de bénéficiaire des franchises du port franc présentée par les marchands Martino et Domenico, père et fils Chauvet de Digne, comportant la liberté de débarquer ou d'embarquer les marchandises commercialisées dans Nice, sans contrainte de visite ou paiement (28 mai 1740).
  - Restitution d'effets personnels et paiement de salaires, réclamés par les marins Giacomo Luca Gianino et Tomaso Marsenal au capitaine d'une polacre Christofaro Guiglermier (3-4, 8 juin 1740).
  - Vérification par les prieurs de la compagnie des tisserands de la qualité de la " rista " (chanvre peigné) vendue par Giambattista Vigliet de Limone à la dame Romagnan de Nice (20 juin 1740).
  - Échange de sacs de blés tendre et dur, débarqués à Nice en provenance de Sardaigne, destinés d'une part aux négociants Luigi Gibert, Antonio Ardisson et Onorato Castelli, d'autre part à la veuve Madalena Cauvina (20, 22 juin 1740).
  - Paiement du prix de la vente de poisson " scabeccio " demandé par le négociant Giuseppe Stralla à Giambattista Saissi (8 juillet 1740).
  - Séquestre d'un vaisseau, situé à Villefranche, réclamé par Giovanni Audiffredi, originaire de la vallée de Barcelonnette, habitant à Nice, à l'encontre de Vidal Audiffredi, à cause de paiements non honorés (21 juillet, 2 août 1740).
  - Vérification de la qualité du charbon vendu par le patron Lazaro Bottale de Savona (Savone) à Alessandro Doneudo de Nice, la qualité ne correspondant pas à celle promise (30 septembre 1740).

- Interdiction d'exporter la graisse de la boucherie de Nice des États royaux, étant destinée aux fabricants niçois de bougies, confirmée par le consulat dans le litige opposant Francesco Motton à Carlo Antonio Avigdor et à Andrea Cotto (5, 14, 21, 24 octobre 1740).
- Vente de safran et graines de chanvre effectuée par l'apothicaire Onorato Francesco Ghibert de Nice à Bartholomeo Ghibaudo de Roccavione et à Giuseppe Ferrero de Racconigi (17 octobre, 11, 20 novembre 1740).
- Restitution des outils utilisés dans une filature de soie, installée à La Tour, par le notaire Ludovico Sala réclamée par Emanuele Lattes (19 octobre 1740).
- Paiement de plusieurs sêterées de " barbariato " (mélange de blé et seigle) demandé par Gian Pietro Airaudo de Saint-Martin-Lantosque à Michelangelo Plent de Venanson (21 octobre 1740).
- Visite du bâtiment commandé par le patron Joseph Revest de Bandol, dans le port Villefranche, à la demande de plusieurs négociants, chargé de caisses et balles de gomme, cuirs, fer blanc, morues, café (7, 9, 10, 16, 30 décembre 1740).
- Transport à Nice de marchandises, dont du papier, par Pietro Gian de Grasse pour le compte de Michele Supian (10, 12 décembre 1740).
- Restitution des meubles, marchandises et effets personnels séquestrés à Maria Maddalena Marca épouse Teissier et à d'autres personnes, par des marchands, créanciers de son mari absent, demandée par ladite Marca (16, 22 décembre 1740).

04/01/1740 - 30/12/1740

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 33.-  
Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, pièces produites,  
actes de soumission avec caution (2 janvier - 29 décembre 1741), 1 registre et 1 cahier, con-  
cernant notamment :

- Dégâts occasionnés à une cargaison de peaux de chamois, transportées par le patron Giuseppe Revest (2 janvier 1741).
- Poursuite du litige de Maria Maddalena Marca épouse Teissier (2-3 janvier 1741).
- Vérification de la qualité de sacs de châtaignes achetés par le négociant Giuseppe Berengaro de Nice au muletier Giambattista Vietto de Limone (5-7 janvier 1741).
- Fin du séquestre du bâtiment, arrêté dans la darse de Villefranche, du patron Giuseppe Revest (9 janvier 1741).
- Restitution de tous les cuirs donnés à la tannerie de Gian Luigi Giuge, demandée par Giovanni Libonis (11 janvier 1741).
- Récusation d'un expert dans un litige, ayant un procès semblable en cours devant le consulat (16 janvier 1741).
- Vente de fustet effectuée par Pietro Andrea au négociant Giambattista Sauvaigo (18 janvier 1741).
- Expédition à Nice de douves, réclamée par Gian Onorato Durante à Gian Andrea Boetto de Lantosque (20 janvier 1741).
- Vérification des cuirs d'Angleterre, chargés sur la felouque du patron Giacomo Montefinale de San Pietro d'Arena pour le compte du marchand Giovanni Baldoino de Nice, afin de contrôler la présence de toutes les pièces convenues (25 janvier 1741).
- Chargement d'une balle de café à Livorno (Livourne) d'un poids ne correspondant pas à celui convenu, effectué par le patron Bartolomeo Canoa (30 janvier 1741).
- Paiement de deux vases de pommades et deux " amolini aqua della regina di Ongheria " (amolles d'eau de la reine de Hongrie) demandé par Filiberto Raynaud à Giuseppe Cuggia (30 janvier 1741).
- Contestations sur la quantité de café expédiée de Livorno (Livourne) par le patron Bartolomeo Canoa pour le compte du négociant Antonio San Pietro (30 janvier 1741).
- Livraison de douves réclamée par Onorato Durante au patron Antonio Bisio (8 février 1741).
- Expédition à Nice d'une cargaison de seigle demandée par Alessandro Doneudo à Giuseppe Rambaldi de Porto Maurizio (Port-Maurice) (10, 13 février 1741).
- Livraison de froment, en échange d'un chargement de fustet et d'huile, contractée entre Armentario Ranzo de Nice et le négociant Giacomo Bracco d'Oneglia (Oneille) (15, 17, 18 février, 15 avril 1741).
- Vente de sardines, avec et sans tête, effectuée par Giuseppe Berengaro à Giuseppe Bermon (17 février 1741).
- Paiement d'une somme d'argent, réclamé par Avidor De Bellina à l'encontre du patron Antonio Bres, plusieurs rubs de figues séchées, embarquées à Marseille, ne se trouvant pas dans le chargement (1er mars 1741).
- Droit de courtage réclamé à Emanuele Lattes par le courtier Domenico Sauvaigo pour la vente d'une quantité de fustet et huile à Giuseppe Grafegra de Genova (Gênes) (8 mars 1741).
- Paiement du transport de bois du lieu dit Saint-Martin sur le territoire de Belvédère jusqu'à la rivière Vésubie, demandé par Bartolomeo Brocardo à Gian Andrea Boetto de Lantosque (10, 16 mars 1741).
- Compte rendu de la vente de châtaignes de Piémont, demandé par Gabriele Giuseppe Audifreddi à son commissionnaire à Nice Vincenzo Maria Novellis (13, 17 mars, 14, 28 avril 1741).
- Partage des profits et pertes résultant du fermage de la " lesda " de la boucherie, boulangerie et mouture de la communauté de Villefranche, demandé par Michele Orengo à Antonio Francesco Nuovo (Novo) (15, 17, 20 mars 1741).
- Vérification d'une quantité de foin vendue par Francesco Truchi à Maurizio Lombard, afin de contrôler le poids selon le style pratiqué à Nice (17, 18, 20 mars 1741).
- Livraison d'huile de recense, selon le contrat convenu, demandée par le négociant Armentario Ranzo à Giuseppe Bonifacio (20, 27 mars 1741).
- Vérification des comptes d'une société commerciale établie verbalement entre Abram Lattes et Carlo Antonio Drago, pour la vente de cocons (24 mars 1741).

- Refus de réceptionner du vin rouge, transporté à Nice par Christopharo Augiero de La Garde, opposé par Onorato Corniglione, la qualité ne correspondant pas à celle convenue (7 avril 1741).
- Cargaison de six balles de cire de Barbarie, transportée de Marseille par le patron Giacomo Adnet pour le compte d'Antonio San Pietro, non conforme au poids convenu (12 avril 1741).
- Reconnaissance, par des experts, du poids de sept balles de cire, transportées de Livorno (Livourne) par le patron Giambattista Caneva, demandée par le négociant Antonio San Pietro (15 avril 1741).
- Nomination du notaire Vincenzo Masin en qualité d'économe de la faillite de Gioanni Bonnet (21 avril 1741).
- Compte de la prise du bâtiment dénommé " Flutta ", mouillant à Villefranche et des marchandises qu'il transportait, demandé par les marins au capitaine Anchetto Novetto, tous de nationalité espagnole (22, 24 avril 1741).
- Saisie d'un mulet et adjudication effectuées à la demande d'Andrea Ros (Rosso) contre Giambattista Saissi de Drap (5, 10 juin 1741).
- Comptes de la société, constituée en avril 1739 pour le ravitaillement des galères royales et des troupes, demandés par Pietro Franco à son associé Pietro Carloé (15 juin, 7 juillet 1741).
- Renvoi devant le sénat du litige, l'opposant à Pietro Francesco Mursi pour le paiement d'un billet à ordre, demandé par le vassal Luciano Lascaris de La Brigue et refusé par le consulat (19, 30 juin 1741).
- Obligation pour le sieur Antonio Francesco Bertaud de remettre quatre balles de cuirs faisant partie de la faillite de Gioanni Bonnet (3, 11 juillet 1741).
- Paiement du prix de trois moutons demandé par Clemente Bernard de Massoins à Giuseppe Noble de Malaussène (14, 21 juillet 1741).
- Séquestre de la tartane appartenant au patron Giuseppe Calaman de Marseille, mouillant à Villefranche, demandé par Maria Gazan veuve du négociant Gian Francesco Raynaud pour sauvegarder sa créance (17 juillet 1741).
- Attribution donnée au notaire de Puget-Théniers Pietro Ginesi de recevoir les attestations de capacité des particuliers du val d'Entraunes, de Puget et autres lieux avoisinants, à propos des tissus de laine et coton, avant de travailler dans une manufacture, en vertu du billet royal et règlement du 15 octobre 1733, afin de leur éviter des dépenses de déplacement (18 août 1741).
- Vente d'huile de recense effectuée par Pietro Tallone, fermier du comte Giuseppe Ludovico Torrini, à Armentario Ranzo (30 août 1741).
- Séquestre de la tartane du patron Giuseppe Poncin de Marseille, demandé par le négociant Giambattista Sauvaigo, en paiement d'une balle de draps non remise lors du déchargement de la marchandise (30 août 1741).
- Saisie de sacs de riz demandée par Andrea Ros au préjudice de Giambattista Saissi (25, 27 septembre, 11 octobre 1741).
- Paiement de bétail, vendu par Oratio Milone de Sospel à Paulo Astri de Saint-Martin, réclamé par le négociant Giambattista Peglione, caution dudit Astri (9 octobre 1741).
- Refus de réceptionner une certaine quantité d'huile, opposé par Antonio Francesco Mirapelli de Nice à Claudio Scoffiero et Gioanni Audoli de Gilette, la qualité ne correspondant pas à celle convenue (9 octobre 1741).
- Achat de bœufs et moutons en Piémont pour la boucherie de la ville de Nice, effectué par Giacomo Daprozi, caissier de la boucherie et Antonio Rondel pour le compte de Carlo Antonio Avigdor (13, 14, 16, 18, 20, 25 octobre, 6 novembre, 1er décembre 1741).
- Partage des profits réalisés dans la vente d'huile, achetée à Levens, demandé par Pietro Masiera à ses associés Gionetto Romana et Emanuel Bovis (20 octobre 1741).
- Vente de tissus effectuée par le marchand Claudio Grosson à Giacomo Truc, contenant notamment la liste des tissus et pièces de mercerie achetés par Grosson (11, 15 novembre 1741).
- Droit de courtage réclamé par le courtier Domenico Sauvaigo au patron Antonio Aubert pour la vente de blé au marchand Gioanni Baldoino (13 novembre 1741).
- Paiement d'un billet à ordre demandé par le capitaine Andrea Masin à Stefano Viale (15 novembre 1741).
- Refus de payer le prix du foin pourvu à L'Escarène par Stefano Fulconis pour les bœufs, achetés en Piémont, pour le compte de la boucherie, opposé par Carlo Antonio Avigdor (20 novembre 1741).

- Ordre d'acheter les citrons appartenant à la veuve Maria Margarita Masin, imposé par le consulat à Giambattista Eresco (27 novembre 1741).
- Paiement du port de cocons du lieu de Touët-de-Beuil à Nice, demandé par Francesco Maria Curti à Giuseppe Ribotti et à Antonio Gioffredo (4 décembre 1741).
- Refus de réceptionner de la morue vendue par Pietro Cauvin, opposé par Bernardino Bonfante de Saorge, la considérant comme impropre à la consommation (6, 9, 11, 29 décembre 1741).
- Défaut de livraison à Torino (Turin) d'une balle d'amandes, contesté par le négociant Antonio San Pietro au muletier Marco Dalmas (29 décembre 1741).

02/01/1741 - 29/12/1741

**03B 0037**

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 34.- Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (2 janvier - 30 avril 1742), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige opposant Carlo Antonio Avigdor, Giambattista Cotto et Michele Giacobi à Giacomo Daprosi à propos du fermage de la boucherie de Nice (2 janvier, 14, 16, 26 février, 16, 30 avril 1742).
  - Vérification, par des experts, du tannage des peaux confiées à Maria Caterina Sasserno', demandé par Paolo Benedetto Osello (10 janvier 1742).
  - Défaut de livraison des peaux et graisses, produites dans la boucherie d'Aspremont entre novembre et carnaval, contesté par Giambattista Martin à Carlo Grec (12 janvier, 19 février 1742).
  - Paiement des dégâts causés à une cargaison de fèves demandé par le négociant Gian Luigi Verani à l'encontre du patron Giacomo Adnet (19 janvier, 3, 23 février 1742).
  - Saisie des biens appartenant à Paolo Astri de Saint-Martin-Lantosque demandée par Giambattista Peglione (20 janvier 1742).
  - Commande de marchandises passée par une société commerciale de Lyon au négociant Carlo Mirapelli (22 janvier 1742).
  - Livraison de chaux dans un bien-fonds situé à Ginestières, près de Nice, par Alessandro Michele à Benedetto Boyero (5 février 1742).
  - Poursuite de la cause opposant Bernardino Bonfante à Pietro Cauvin, concernant des balles de morues (9 février 1742).
  - Séquestre de la tartane du capitaine Francesco Sala de La Ciotat, mouillant à Villefranche, réclamé par Natan Lattat, pour garantir ses créances (13, 14, 19 février, 7, 9 mars 1742).
  - Refus de réceptionner de l'huile opposé par Antonio Francesco Bertaud à Paolo Millo de Peille, sa qualité ne correspondant pas à celle promise (5, 20 mars 1742).
  - Attribution au notaire de Tourrette de décider le litige entre Carlo Grec et Antonio Curti à propos de l'affermage de la boucherie d'Aspremont et de la société constituée entre eux (5 mars 1742).
  - Saisie de biens prononcée à l'encontre de Giambattista Regis de Clans en faveur de Giambattista Gantelme de La Roche-Valdebllore (16 mars 1742).
  - Livraison de planches de bois de Saint-Martin-Lantosque, par Giambattista Peglione de L'Escarène à Pietro Devissi (20, 28 mars 1742).
  - Comptes du négoce d'huile demandés par Gerolamo Marcello Malaussena à son associé Gian Francesco Taone (Thaon) (2 avril 1742).
  - Paiement du transport de caisses de vin muscat, de Nice à Torino (Turin), demandé par le muletier Domenico Bertella à Marco Daumas (25 avril 1742).
  - Attribution au préfet juge de Nice du litige opposant Giovanni Besson à Gian Andrea Rey, concernant le paiement d'une somme (27 avril 1742).

02/01/1742 - 30/04/1742

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 35.-  
Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins et de prestation de serment  
(7 mai - 29 décembre 1742), 1 registre, concernant notamment :
- Acquittement d'une lettre de change demandé par Carlo Maria Massilia à Giuseppe Ciaulan  
(7 mai 1742).
  - Paiement de plusieurs cantars de fromage achetés par Lucretia Suada, Antonio Ardisson et  
Cesare Pastor, demandé par Gian Antonio Mangiapan (7 mai 1742).
  - Réduction réclamée par Giuseppe Andrea Bianchi à Antonio San Pietro pour lui avoir remis,  
en paiement de marchandises, une tabatière en argent, un domino et une cotte (11, 21 mai  
1742).
  - Vérification par des experts de deux alambics pour la distillation, fabriqués par Gian Andrea  
Rey à la demande d'Antonio Giuseppe Girart, pour son établissement situé au-delà du pont  
(16, 19, 21, 29 mai, 4 juin 1742).
  - Attribution à la judicature de Nice d'un litige opposant Giovanni Bessone à Gian Andrea Rey,  
à propos d'une créance ne relevant pas d'une affaire commerciale (21 mai 1742).
  - Indemnités demandées par Luigi Gibert à Giacomo Pastorelli, sa commande comportant trois  
barils d'anchois de mauvaise qualité (1er juin 1742).
  - Paiement du temps employé pour décharger le blé de leur navire dans le port de Villefranche,  
demandé par des marins de Napoli (Naples) à leur patron Gioanni Musso de Genova (Gênes)  
(27 juin, 2, 6, 9, 11, 22 août 1742).
  - Non-respect d'un contrat prévoyant la coupe et la livraison de bois par Pietro Antonio Airau-  
do au préjudice de Francesco Ordano, les hommes chargés du travail ayant été requis par le  
service royal (2 juillet 1742).
  - Défaut de livraison de cocons, contesté par Bartolomeo Robin à Giambattista Uberti, tous les  
deux de La Bollène (6 juillet 1742).
  - Paiement du prix de poissons envoyés à Torino (Turin) pour le carême, réclamé par le mule-  
tier Gian Francesco Arnulfo de Drap, contesté par le muletier Spirito Tosello de Limone, les  
poissons s'étant avérés impropres à la consommation (13 juillet, 8 août 1742).
  - Paiement du prix du lard commandé exigé à Maria Faissola par Michel Angelo Rey (18 juil-  
let 1742).
  - Remboursement des frais de nourriture avancés par Stefano Levroto de Cherasco aux frères  
Gian Francesco et Luca Boeri de Breil pour leur apprendre l'art de cordonnier (7 août 1742).
  - Vérification de la cargaison de tissus (basin, velours, calmande, dentelles), transportée par le  
patron Gaspare Seglion de Marseille pour le compte du marchand Andrea Rimbart (Raimbert),  
détériorée par l'humidité (29 août 1742).
  - Paiement du port de cuivre, transporté du martinet de Cuneo à Limone, contesté par Gian  
Andrea Rey et réclamé par Madalena Saumas (29 août 1742).
  - Attribution au préfet d'Oneglia (Oneille) de la vérification des comptes de la société com-  
merciale Biagio Berardi de ce lieu, ayant un litige avec Giacomo Bracco, fermier de la gabelle  
de l'exportation de l'huile (5 septembre 1742).
  - Vérification par des experts des balles de tissus, transportées par le patron Giuseppe Lupi  
(Luppi) de San Remo, demandée par Latat De Rosa, les marchandises présentant des traces  
d'humidité (11, 12, 13, 14, 17 septembre 1742).
  - Obligation de réceptionner la quantité de fromage convenue demandée par Antonio Saisso à  
Gioanna Maria Boiera (3 octobre 1742).
  - Séquestre du bateau et de sa cargaison réclamé par Maria Gazan veuve Raynaud à l'encontre  
du patron Bartolomeo Perfumo (6 octobre 1742).
  - Compte rendu de l'argent confié au patron Giuseppe Nicolin, pour l'achat en Sardaigne d'un  
chargement de blé, réclamé par la dame Maria Gazan veuve Raynaud (15 octobre 1742).
  - Séquestre de la tartane du patron Francesco Espanet, mouillant dans le port de Villefranche,  
demandé par le marchand Bernardo Ricordi 20 octobre 1742).
  - Non-respect d'un contrat de livraison de raisin contesté par Isac Valery à Luigi Bernardo de  
Saint-Paul en Provence (26 octobre 1742).
  - Mésentente sur le nombre de moutons, achetés à Lantosque par Gioanni Paschiero et remis à  
La Turbie à Andrea Bus (14 novembre 1742).

- Paiement du nolis pour le transport de barils de miel et d'eau-de-vie, depuis Toulon, effectué par le patron Emanuele Malet de Fréjus pour le compte d'Onorato Rebequi de Nice (19 novembre 1742).
- Cargaison de blé, embarquée à Marseille par le patron Pietro Rostagno de Canoas, contestée par le marchand Giovanni Baldoino, le poids ne correspondant pas à celui convenu (20 novembre 1742).
- Refus de payer le prix prévu pour un mulet, opposé par le muletier Giambattista Vietto de Limone à Antonio Francesco Arnulfo, le mulet ayant des défauts (21 novembre 1742).
- Report du flottage de planches de bois sur le Var, à cause de la sécheresse, obtenu par Michel Angelo Plent (21, 23, 27 novembre 1742).
- Transport de Cagliari à Villefranche d'une cargaison de vin et fromage, en partie perdue en raison d'une tempête, par le patron Filippo Loubies d'Agde pour le compte d'Onorato Montolivo de Villefranche (1er décembre 1742).
- Contestations sur le nombre de brebis amenées de Lantosque à La Turbie, entre Giovanni Paschiero et le boucher Andrea Bus (4 décembre 1742).

07/05/1742 - 29/12/1742

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (2 janvier - 23 décembre 1743), 1 registre, concernant notamment :

- Paiement de barils de poisson, vendus à Carmagnola (Carmagnole), demandé par Gian Francesco Arnulfo de Drap à Spirito Tosello de Limone (2 janvier 1743).
- Défense faite au patron Stefano Grosso d'Albisola de vendre toute sorte de majoliques importées, à la demande de Lamberto Ardissonne (16, 21 janvier 1743).
- Livraison de balles de chanvre, expédiées de Cuneo à l'adresse de Gian Ludovico Bonifacio à Nice, imposée au muletier Marco Dalmas (18 janvier 1743).
- Remboursement d'une partie du prix de vente d'un troupeau de moutons et chèvres demandé par Paulo Astri de Saint-Martin-Lantosque à Francesco Pastorelli de La Brigue, à cause de l'épizootie ayant atteint certaines bêtes (13 février, 8 mars 1743).
- Livraison à Torino (Turin) de balles d'anchois, achetées par Francesco Cabal à Onorato Tondone de Villefranche et vendues à Pietro Tosano de Cuneo (1er mars, 24 avril 1743).
- Paiement du transport de balles de " tormentina ", de Torino (Turin) à Cuneo, réclamé par le muletier Maurizio Silvestre et contesté par Gian Francesco Massa, le retard dans la livraison ayant entraîné des préjudices pour l'expédition à Marseille (2 mars 1743).
- Renvoi du litige opposant la veuve Angelica Martina à Francesco Truchi devant les conciliateurs, étant donné la modicité des sommes disputées (6, 8 mars 1743).
- Réduction du prix de transport de plusieurs balles de morues demandée par Antonio Lanciareas au patron Giuseppe Milaura de Fréjus, la quantité ne correspondant pas à celle convenue (7 mars 1743).
- Saisie de biens au préjudice de Giambattista Dalmas de Tournefort, en vue de rembourser une créance, réclamée par Luigi Pellissier (13 mars 1743).
- Livraison de balles de chanvre, de Savigliano à Nice, pour le compte de Gian Ludovico Bonifacio demandée à Pietro Daumas de Limone (15 mars 1743).
- Délégation donnée au consulat de Torino (Turin) de désigner le juge de Fossano pour procéder à l'audition de témoins dans le litige opposant Cattarina Barnera, épouse du négociant Giovanni Cozenda, au négociant Fabritio Caciardo de Breil (1er avril 1743).
- Vérification par des experts de la quantité et de la qualité des bois, coupés sur le territoire de Lantosque, dans le litige entre Antonio Francesco Cristini et Pietro Devissi (3 avril 1743).
- Paiement d'un lot d'huile d'olive refusé par Giacomo Daprosi à Ludovico Verola, la qualité n'étant pas conforme à celle promise (3, 8 avril 1743).
- Vente de plusieurs rubs d'huile à brûler, transportés à Torino (Turin), effectuée par le négociant Ignazio Romero à Pietro Antonio Dettat, non conforme à la qualité requise (17, 19 avril, 2, 6 mai 1743).
- Séquestre de la felouque du patron Antonio Casanova, demandé par Carlo Alessandro Gianolio, faute de livraison de balles de tabac (14, 15 mai 1743).
- Paiement du prix convenu pour la vente de fleurs d'agrumes pour la distillation, réclamé par Vittorio Amedeo Rosso à Giuseppe Girard (25, 31 mai 1743).
- Restitution d'une somme avancée pour l'achat de veaux non livrés en temps voulu, demandée par Francesco Barnoino à Antonio Borrello de Villars (5 juin 1743).
- Rétribution pour l'établissement d'un dessin de l'autel existant dans l'église paroissiale de Saorge et consacré à Saint-Éloi, réclamée par l'architecte Domenico Cardellari à Giulio Cesare Toesca, prieur de la confrérie de Saint-Éloi de Saorge (5 juin 1743).
- Estimation des marchandises, dont des peaux de vache de Russie, des paniers de plantes à fleurs et des balles de coton et tabac, mouillées lors d'une tempête, survenue au large d'Albenga, demandée par Antonio San Pietro et autres négociants à l'encontre du patron de la felouque Agostino Casanova (5, 7, 12, 14 juin 1743).
- Séquestre et description des agrès de la felouque du patron Antonio Casanova de Genova (Gênes), demandés par Carlo Alessandro Gianolio, en compensation de balles de tabac non livrées (27 juin 1743).
- Restitution de moutons demandée par Pietro Giuseppe Guigo à Onorato Garnier (12 juillet 1743).
- Vente de chaux, produite dans un four aménagé sur le territoire d'Aspremont, promise par Gerolamo Scoffiero à Bartolomeo Eraudo (15, 22, 29 juillet 1743).

- Remboursement du prix de trois barils d'huile pour l'éclairage, expédiés à Torino (Turin) pour le compte de la " Regia Provisioneria ", demandé par Francesco Antonio Menafoglio à Onorato Martin, la qualité de l'huile ne correspondant pas à celle contractée (22 juillet, 2 août, 25 octobre 1743).
- Restitution du bateau, appartenant à Ferdinando dell'Uva de Genova (Gênes), dont Giulio Oliva de Villefranche s'était emparé, sous prétexte de dettes (14 août 1743).
- Réduction du prix de vente de plusieurs barils de " tormentina ", demandée par le négociant Gian Francesco Massa de Nice au négociant Gian Pietro Milano de Torino (Turin), la qualité de la marchandise étant inférieure à celle contractée (14, 23 août, 4 novembre 1743).
- Acquiescement de lettres de change, payées à Lyon, réclamé par le marchand Antonio San Pietro à l'avocat Morraglia (28 août, 10 septembre 1743).
- Échange d'huile contre du blé et deux séterées de " palmola " (paumelle, espèce d'orge) entre Odoardo Gordolon de Contes et Giovanni Bermondo (9 septembre 1743).
- Saisie des biens de Silvestro Ansaldo, situés sur le territoire de Castelvechio, dans la principauté d'Oneglia (Oneille), en paiement de créances, demandée par Onorato Libonis (18, 25 septembre 1743).
- Échange de chocolat contre des barils de " palaie " et anchois, effectué entre Isac Choen et Gian Luigi Giuge (25 septembre 1743).
- Vérification des marchandises (tissus et peaux de moutons et chamois) transportées sur la pinque du capitaine Luigi Giraud de La Seyne et endommagées à cause d'une tempête en mer, demandée par plusieurs négociants de Nice, contenant l'expertise des marchandises (5, 7, 10, 11, 18, 20, 21 octobre 1743).
- Attribution du litige, opposant Antonio Laurenti à la confrérie du Gonfalon, au préfet juge de Nice, le consulat reconnaissant son incompétence (29 novembre 1743).
- Vérification de balles de morues, transportées sur la tartane du patron Lorenzo Gazano d'Antibes, demandée par Carlo Antonio Avidor (2 décembre 1743).
- Vente de 70 chèvres exigée par Francesco Passerone et Giacomo Giacobi de Berre et contestée par Onorato Barralis de Lucéram (23 décembre 1743).

02/01/1743 - 23/12/1743

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 37.-  
 Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment  
 (3 janvier - 30 décembre 1744), 1 registre, concernant notamment :
- Somme d'argent due pour des cuirs tannés exigée par Antonio Francesco Proasso à l'encontre de Giuseppe Bermondi de L'Escarène (22 janvier 1744).
  - Vente de foin effectuée par Antonio Massiera de Clans au notaire Giuseppe Antonio Hongran (7, 28 février 1744).
  - Droit de courtage pour l'achat de blé effectué auprès d'un patron d'Oneglia (Oneille), réclamé par le courtier Domenico Sauvaigo au négociant Giacomo Daproso (14 février 1744).
  - Indemnisation pour la perte d'huile de poisson, transportée de Marseille sur le bateau du patron Giacomo Sigaut, demandée par Antonio San Pietro, au nom de ses correspondants de Torino (Turin) (27 février, 4, 5, 11 mars 1744).
  - Vente de trente balles de morues, contestée par Gioanna Maria Boyera au négociant Giambattista Chiabauda, eu égard à leur mauvaise qualité (11, 12, 13, 14, 16 mars 1744).
  - Cargaison de plusieurs balles de laine, transportées de Marseille à Nice sur le bateau du patron Giovanni Blanc, pour le compte de Giambattista Sauvaigo, endommagée par une tempête (13, 20 mars 1744).
  - Interdiction faite à Onorato Giraudi de donner au muletier Pietro Tosel de l'huile en échange de chanvre, pour permettre à Avidor De Bellina d'obtenir le paiement d'une créance (13 mars, 14 août 1744).
  - Livraison de plusieurs cantars de " carnucio ", réclamée par le patron de Genova (Gênes) Giambattista Brezzone à Antonio Regis, malgré la vente que Regis en a faite à Onorato Ardoino, fabricant de papier (14, 16 mars 1744).
  - Paiement du temps nécessaire pour décharger et charger les marchandises demandé par un capitaine hollandais à Giovanni Ricardi de la ville d'Oneglia (Oneille) (16 mars 1744).
  - Non-respect d'un contrat, établi entre Pietro Devitis et Antonio Francesco Cristini, concernant la livraison de douves, le manque d'eau dans le vallon de Saint-Colomban ayant empêché de scier les bois (18 mars, 18 mai, 8 juin 1744).
  - Poids et qualité du sucre, transporté par le patron de Pietro Barriera d'Agde pour le compte de Gian Luigi Bonifacio, ne correspondant pas à ceux convenus (31 mars 1744).
  - Défaut de livraison, dans les délais établis, de barils de sardines et autres poissons, contesté par Onorato Giraudi à Spirito Tosello de Limone (31 mars 1744).
  - Indemnisation de la quantité d'huile d'olive perdue, transportée à Marseille sur la tartane du patron Antonio Adnet, réclamée par Moise Morena (31 mars 1744).
  - Paiement de 90 planches de noyer, situées sur le territoire de Contes, vendues par Ludovico Mari à Antonio Lanza (6 mai 1744).
  - Vente de vin proposée par Giambattista Ros, refusée par le patron Giaches Varese de San Remo, étant donné sa mauvaise qualité (7 mai 1744).
  - Vérification du riz vendu par le patron Giovanni Ros (Rossi) de Marseille à Annibale Rossi de Nice, la qualité n'étant pas conforme à celle promise (23 mai 1744).
  - Transport de blé sur la tartane d'Angelo Rebequi d'Arles jusqu'à Villefranche, pour le compte du négociant Antonio Gastaudo (27 mai 1744).
  - Indemnisation demandée par des passagers, obligés de venir à Nice depuis la ville de Noli, près de Savona (Savone), par leurs propres moyens par voie de terre ou de mer, le " gozzo " du patron Gerolamo Avenente ne s'étant pas arrêté à Noli, comme convenu (27 mai 1744).
  - Restitution des arrhes versées à Giambattista Tornesi de Marseille, pour l'achat de plusieurs cantars de viande de porc de Sardaigne et de Provence, demandée par les commanditaires niçois, Tornesi n'ayant pas respecté les délais de livraison (30, 31 mai, 1er juin 1744).
  - Paiement d'une lettre de change d'un montant de 6000 livres tournois, souscrite par un négociant de Marseille, demandé par Francesco Ardissonne au négociant Antonio San Pietro (16 juin 1744).
  - Vérification du vin vendu par le patron Claudio Martin de Saint-Tropez, demandée par Pietro Antonio Franco, afin de contrôler la qualité (22 juin 1744).
  - Attribution au préfet juge de Nice d'un litige, concernant le transport de pierres et sable, demandé à Gian Antonio Icardo par Benedetto Boyero sur l'ordre de l'avocat fiscal général, pour le service de guerre (30 juin 1744).

- Obligation d'acheter 60 cantars de morue, transportés à Villefranche, réclamée par le patron Giuseppe Las et contestée par Benedetto Boiera, Las n'ayant pas respecté les délais de livraison (3 juillet 1744).
- Description et séquestre des biens, faisant partie de l'hoirie de Claudio Archias, légués à Catinarina Laugiera, son épouse, demandés par le recteur Pietro Francesco Verani Masin de Nice et par Pietro Paolo Ghio de Digne, en paiement de créances, contenant l'inventaire des biens meubles (6, 7, 11 juillet 1744).
- Échange de seigle contre de la soie, contracté entre Valeri Cipriani et Armentario Ranzo (14 juillet, 26, 28 août, 23 octobre 1744).
- Répartition des profits réalisés dans la vente de fromage, demandée par Camilla Roberta à son associée Gioanna Maria Boyera (27 juillet, 3 août 1744).
- Indemnisation demandée par la veuve Spittallier (Spitalier), les balles de toilerie, venant d'Aix par voie de terre et transportées depuis Antibes par le patron Bartolomeo Ardisson, ne correspondant pas au poids convenu (26 août 1744).
- Séquestre du bateau et des marchandises du patron Lazaro Bottale de Savona (Savone), demandé par Gian Onorato Ioardo de Nice en remboursement d'une créance (7 septembre, 6 novembre 1744).
- Achat de charbon effectué par le négociant Alessandro Doneudo au patron Francesco Barzina (14 septembre 1744).
- Transport de riz et charbon par le " leudo " du patron Stefano Ciapoli de Sestri Ponente (24 septembre 1744).
- Contrat de vente de 50 balles de " papier noir " passé entre Pietro Antonio Durante et le patron Giovanni Parodi de Sestri (30 septembre, 23 octobre 1744).
- Vérification des balles de lin, transportées sur la felouque du patron génois Christofaro Avenente pour le compte de Avigdor De Bellina, mouillées à cause d'une tempête (2, 5 octobre 1744).
- Interdiction de vendre la graisse provenant de la boucherie de Nice à Pietro Giovanni Bruno de Grasse, demandée par les frères Mottoni et Carlo Antonio Avigdor, étant nécessaire pour fabriquer des bougies à Nice (21 octobre 1744).
- Paiement de barils de harengs réclamé par Lucretia Suada à Alessandra Gorgerina (6 novembre 1744).
- Obligation pour les prieurs de la corporation sous le titre des Saints-Crispin-et-Crispinien de comparaître devant le consulat pour toute question relevant de leur art (2 décembre 1744).
- Vente d'une cargaison de citrons effectuée par le patron Pietro Gogioso de Santo Stefano sur la rivière de Genova (Gênes) au patron Giuseppe Durante (7, 9 décembre 1744).
- Liberté accordée au négociant et vermicellier Alessandro Doneudo de vendre ou non du blé dur à Antonio Baudo, reconnue par le consulat à l'encontre d'un décret adopté par le bureau des regardateurs de la ville, le domaine du commerce étant une prérogative dudit consulat (16 décembre 1744).
- Vérification des bois, pour fabriquer des douves, transportés de Nice à Canoas demandée par Giuseppe Girard à l'encontre de Pietro Gauberti, la qualité ne correspondant pas à celle contractée (23 décembre 1744).
- Livraison d'une boîte de chocolat, expédiée, avec une balle de cuirs, de Livorno (Livourne) sur le bateau du patron Giuseppe Morando de Genova (Gênes), demandée par Abram Avigdor De Bellina (30 décembre 1744).

03/01/1744 - 30/12/1744

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 39.-  
Suppliques, pièces comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (3 janvier - 31 décembre 1746), 1 registre, concernant notamment :
- Vérification des barils de harengs vendus par Margarita Montolivo à Bartolomeo Dalaise, en raison de leur mauvaise qualité (3, 5 janvier 1746).
  - Séquestre des biens appartenant au vermicellier Gian Luigi Toret, réclamé par le négociant Giacomo Daprozi, en paiement de créances (14, 21 janvier 1746).
  - Paiement du nolis, pour le transport depuis Livorno (Livourne) de morues séchées, demandé par le patron romain Bartolomeo d'Astri au négociant de Nice Antonio Lanciars (22 janvier 1746).
  - Contrat de vente de cuirs résilié par Spirito et Onorato, père et fils Focardi et contesté par Antonio Lanciars, les pièces vendues par les acheteurs ne correspondant pas à celles sélectionnées (24, 26, 28 janvier, 3 février 1746).
  - Paiement du nolis refusé par le trésorier général de la gabelle royale du sel au patron napolitain Marco Attanasio, la cargaison de sel, transportée sur sa polacre depuis Livorno (Livourne) ayant été endommagée à cause d'une tempête, survenue dans le golfe de Genova (Gênes) (29, 31 janvier, 4 février, 17 mars 1746).
  - Présentation des comptes de la société, formée entre Antonio Gorgerino et Michele Giacobi, pour l'affermage de la boucherie de la ville de Nice (18 février 1746).
  - Respect du contrat, concernant la récolte de citrons, demandé par Pietro Bailon à Battista Castagnola (21 février, 13 avril 1746).
  - Vérification, par les prieurs de la corporation sous le titre des Saints-Crispin-et-Crispinien, des chaussures fabriquées par Nicola Ricias et Antonio Orengo de manière non conforme aux statuts de la corporation (3, 4, 5, 14 mars, 16 septembre, 12 octobre, 23, 25 novembre 1746).
  - Obligation de se soumettre à l'examen pour être admis à exercer l'art de maître cordonnier, imposée à Claudio Franco et à Agostino Benin (28 mars 1746).
  - Vérification de lots de morues, afin d'en constater la qualité marchande, demandée par le négociant Andrea Magagli de La Turbie à l'encontre du marchand Paulo Gastaudo du même lieu (7, 13, 18, 27 mai 1746).
  - Paiement d'un billet à ordre réclamé par le marchand Giacomo Arnous au vassal Giambattista Martini de Bendejun (9 mai 1746).
  - Vente de feuilles de mûriers passée entre Giovanni Bonet et Verano Massena (25, 26 mai 1746).
  - Livraison, de Toulon à Nice, de 150 charges d'avoine, autorisée par l'intendant De Portalis, payable en monnaie et mesure locales, imposée par le consulat à Stefano Giraut de Toulon en faveur de Pietro Cauvino (27 mai 1746).
  - Déchargement de la cargaison de sel, transportée sur la tartane du patron Pierre Rochet, imposé au négociant Giambattista Chiabauda (7, 8 juin 1746).
  - Paiement d'une traite réclamé par le patron Giambattista Cuneo d'Oneglia (Oneille) au comte Agostino Calzamiglia de la même ville (20 juin 1746).
  - Obligation de réceptionner des cocons de soie, selon l'engagement pris avec Lucretia Caissona, imposée à Abram Lattes (21 juin 1746).
  - Livraison de plusieurs colis de marchandises (coton, colle, bâtonnets de cannelle, papier, sucre, sachet d'anis) effectuée par le patron Giambattista Carles pour le compte de Giulia Giraudi de Nice (1er juillet 1746).
  - Paiement d'une lettre de change d'une valeur de 93 piastres, avec ses intérêts, demandé par le banquier De Tremoul de Livorno (Livourne) à Valeri Supriani de Nice (22 juin, 1er juillet 1746).
  - Obligation de livrer quatre bœufs vendus par Giovanni Guibert de Saint-Martin-Lantosque à Giacomo Ayme d'Entracque (6 juillet 1746).
  - Non-respect du contrat de vente de cacao, souscrit par Giovanni Camos, autorisé par le consulat, la marchandise étant de mauvaise qualité (8 juillet 1746).
  - Restitution des arrhes, reçues lors de la constitution d'une société pour la vente de la poix, demandée par le patron Agostino Casanova à l'encontre du patron Stefano Grosso (20, 23 juillet 1746).
  - Paiement d'une somme relative à l'achat de harengs et fromage, demandé par Gian Antonio Mangiapan à Cesare Tobon (2 septembre 1746).

- Déchargement de la cargaison de sel, embarquée sur l'île de San Pietro, pour le compte de Giuseppe Mirello, et de celle de blé, chargée à Oristano, imposé par le consulat au capitaine Giuseppe Salomone à la demande d'Angelo Bernardo Porcella (3, 5, 17, 23 septembre 1746).
- Ordre d'interdire l'exportation de céréales et autres comestibles de la ville de Nice, porté par les regardateurs au sénateur et juge Lea afin d'obtenir son assentiment, s'agissant d'un ordre touchant à la liberté du commerce (7 septembre 1746).
- Vente de blé précipitée, effectuée par Giambattista Chiabauda au vermicellier Antonio Baudo, des grenadiers occupant la maison de Chiabauda (14 septembre 1746).
- Retard dans la livraison d'huile, commandée par le négociant Francesco Laus de Paris, à cause de la guerre (10 octobre 1746).
- Pillage perpétré par l'armée autrichienne à San Pier d'Arena, près de Genova (Gênes), ayant entraîné la perte d'un coffre, appartenant à Isabella Mans, remis au patron Domenico Avenente, afin de le transporter à Nice (13 octobre 1746).
- Livraison de plusieurs balles, provenant de Torino (Turin) et contenant des chemises et toiles destinées au régiment dit Nabelmater, réclamée par Giuseppe Gallarà et contestée par Agostino Rosso (10 novembre 1746).
- Annulation d'un contrat concernant des chaussures, passé entre Giambattista Ardissona et le patron Antonio Aicardo, en raison de leur mauvaise qualité (26 novembre 1746).
- Respect du prix et de la quantité de vin convenus, transportée par le patron Alessio Lombart depuis Toulon, réclamé par le notaire Giuseppe Dettat de Nice (7, 9 décembre 1746).
- Projet de construire deux scieries entre Pietro Devitis et Francesco Ordano (12, 22 décembre 1746).

03/01/1746 - 31/12/1746

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 41.-  
 Suppliques, pièces produites, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment  
 (3 janvier - 30 décembre 1748), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement du prix convenu lors de l'achat de vin muscat de Frontignan réclamé par Giambattista Bonin à Giuseppe Sabatier (8 janvier 1748).
  - Obligation pour Giuseppe De Cotti, capitaine d'une felouque, de payer le salaire promis à ses marins et de les rapatrier à Marseille (3 février 1748).
  - Vérification du fustet ordonnée par le consulat dans le litige opposant Gian Ludovico Devitis à Armentario Ranzo (24, 26 février 1748).
  - Livraison de caisses de sucre et poivre en grains, vendues par l'apothicaire Ghibert de Nice, réclamée par Gian Onorato Uberti (6 mars 1748).
  - Droit de courtage, pour la vente de vin et haricots, réclamé par le courtier Domenico Sauvai-go de Nice au patron catalan Felis Missé (7, 11 mars 1748).
  - Non-participation à une société instituée pour l'achat de vin muscat à Frontignan en Languedoc, prétendue par Orazio Gioan à l'encontre du négociant Pietro Cauvino (26 mars 1748).
  - Paiement du nolis pour le transport d'un lot de vin, chargé à Ceuta sur sa tartane, demandé par le capitaine Stefano Lardiro' de Saint-Chamas en Provence et contesté par Giuseppe Ras-clot de Marseille (30 mars, 1er avril 1748).
  - Paiement du transport de 28 rubs d'huile de Nice à Torino (Turin) et du droit de gabelle, ré-clamé par Bernardino Beltram à Emanuele Ghidiglia (1er avril 1748).
  - Vérification de balles de lin, achetées par Isabella Verani veuve Berengara, jugées de qualité non marchande (29 avril 1748).
  - Contestations soulevées par Bernardino Beltram à l'encontre de Pietro Pian, à propos d'un achat de graines de chanvre (29 avril 1748).
  - Partage des profits réalisés lors de la vente de bétail (moutons et chèvres), demandé par Gian Tomaso Ugho de Massoins à ses associés Carlo et Gian Andrea, père et fils Raibaut de Saint-Martin-du-Var (30 avril, 15 mai 1748).
  - Restitution de sa tartane, chargée de sel, réclamée par le patron Michele Canussi à l'encontre du capitaine Domenico Doderò (16 mai 1748).
  - Paiement du prix de sèterées de blé et seigle, demandé par Francesco Valentino à Antonio Passerone de Berre (31 mai 1748).
  - Vérification du riz vendu par le marchand Pietro Guion à plusieurs Niçois, en raison de sa qualité inférieure à celle promise (7 juin 1748).
  - Obligation de réceptionner les cuirs, provenant des bœufs pour le service de l'hôpital des troupes françaises, demandée par Carlo Antonio Avidor et Onorato Conte, contestée par Onorato Focardo (10 juin 1748).
  - Paiement du nolis, pour le transport de paille sur sa tartane, chargée au Mas-Thibert près d'Arles à destination de Villefranche, demandé par le patron Giampietro Roggier et contesté par Nicolao Giobert et Luigi Borges, en raison de sa mauvaise qualité (18 juin 1748).
  - Commande d'une balle de peaux de veau, passée à Lyon, par Giuseppe Antonio Ongran, refusée par Vittorio Francesco Toesca, s'agissant d'un échantillon (25, 28 juin, 1er juillet 1748).
  - Défaut de livraison de 400 paires de chaussures, remises par Nicola Ricias au patron génois Nicola Giordano, pour les transporter à Canoas (16, 18 juillet 1748).
  - Obligation de marquer les billes de bois, afin d'éviter les malentendus, réclamée dans le contentieux opposant Carlo Ordano à Pietro Devitis (22, 27 juillet, 13, 18 septembre 1748).
  - Livraison de 25 rubs de cocons, vendus par Antonio Massiera de Clans, demandée par Andrea Fabri de Villars (30 juillet 1748).
  - Dissolution d'une société contractée entre la comtesse Maria Gazan veuve de Frinc, veuve du négociant Gian Francesco Rainaudo de Nice et Francesco Natta de Marseille (12 août 1748).
  - Expédition de blé, pour la fabrication de pain pour l'hôpital d'Espagne, au prix de neuf lires la sèterée, promise par le négociant Luigi Cabanis à Antonio Onorato Carlone de Villefranche (17 août 1748).
  - Obligation de livrer la quantité de chaux convenue, imposée à Giacomo PENCHIANAT de Contes en faveur de Giuseppe Loanazini de Lugano (10 octobre 1748).
  - Paiement d'une somme correspondant à la valeur de plusieurs sacs de petits pois réclamé par Pietro Antonio Rosset à Giuseppe Bottino (25 septembre 1748).

- Remboursement des dépenses engagées pour l'alimentation du fils de Giambattista Pauliano, rentré chez Gioanni Romieri dans le village de Val en Provence, pour apprendre le métier de tanneur, demandé par ledit Romieri (28, 30 septembre, 3, 11 octobre 1748).
- Paiement du nolis pour le transport de 11 100 briques, chargées à San Remo sur le bâtiment du patron Francesco Arnaudo, contesté par Giacomo Michelis de Nice (22 novembre 1748).
- Vérification des moutons achetés à Lantosque par Gian Antonio Cattani et Onorato Seassale à Pietro Romana (23 décembre 1748).<sup>1</sup>

03/01/1748 - 30/12/1748

---

<sup>1</sup> Le litige opposant Giuseppe Ongran à Vittorio Francesco Toesca a fait l'objet d'un appel devant le sénat, v. 1B 452.

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat, volume portant le numéro 42.-  
 Suppliques, pièces comptables, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, de protestation (3 janvier - 29 décembre 1749), 1 registre, concernant notamment :
- Livraison de bougies réclamée par Giuseppe Ribotti à Giovanni Guibert (12 février 1749).
  - Transport d'une cargaison de sel, chargée à Collioure sur la tartane du patron Giambattista Bel de Toulon pour le compte du négociant Giambattista Avenas, endommagée à cause d'une tempête en mer (12 février 1749).
  - Cargaison de blé, maïs et haricots, chargée dans le port d'Ancona (Ancône), sur la polacre du capitaine napolitain Gaspare Cafiero, à destination de Villefranche, endommagée par une tempête, contenant la déclaration, faite par Cafiero à Monopoli dans le royaume de Napoli (Naples), attestant la perte de ladite cargaison (21, 22, 25, 28 février, 5, 10 mars 1749).
  - Refus de réceptionner 110 cantars de morue d'Angleterre, opposé par Pietro Cauvino au patron génois Giambattista Garsino, à cause d'un retard dans l'expédition (25 février 1749).
  - Vérification de l'emploi d'une somme d'argent, confiée par le préfet Pianavia, par Peyani (Peyrani) di Castelnuovo, Ospizio Lauro et Giuseppe Blavet au capitaine Domenico Ricardi d'Oneglia (Oneille) pour procéder à l'armement d'un bâtiment corsaire, demandé par les prêteurs (3 mars 1749).
  - Obligation de réceptionner 59 balles de morue, réclamée à l'acheteur Francesco Teissier (Teissiere) par le patron catalan Giovanni Barbet (18 mars 1749).
  - Défaut de livraison de fustet dénoncé par Armentario Ranzo à l'encontre de Stefano Passerone de Lantosque (27 mars 1749).
  - Vérification des tissus vendus par le marchand Bernardo Ricordi, demandée par Onorato Rimbart, afin de préciser s'il s'agit de draps de Carcassonne ou de " Albuffo " (28 mars 1749).
  - Comptes de la société créée pour la gestion de la boucherie de Villefranche, demandés par le négociant Antonio Gorgerino à Gian Michele Giacobi (28 avril, 5 mai 1749).
  - Cargaison de sel, transportée à Villefranche depuis Alassio sur la pinque du patron Bernardo Torre, pour le compte du service royal (8, 12 mai 1749).
  - Réduction du prix de transport d'une cargaison d'épices, chargée sur un mulet à destination de Torino (Turin), demandée par Antonio San Pietro au muletier Antonio Viziano, en raison d'un accident survenu au col du Perus, ayant entraîné la chute du mulet et la perte de la marchandise, refusée par le consulat (14 mai 1749).
  - Paiement d'une somme d'argent en faveur de Pietro Maistre de Nice, imposé par le consulat au patron Giambattista Brandis, des effets qui lui avaient été remis à Toulon manquant dans la cargaison (12, 16, 29 mai 1749).
  - Application du bénéfice du port franc refusée par le consulat à Gian Gaspare Henrat, son établissement à Nice ayant débuté avant l'édit royal (16, 23, 29 mai 1749).
  - Respect des coutumes, concernant la tenue de la caisse, demandé par les prieurs de la corporation sous le titre des Saints-Crispin-et-Crispinien à l'encontre du prieur Cesare Giordano (23 mai, 3, 9 juin 1749).
  - Vérification de barils de sardines, vendues par le négociant Pietro Gauberti, demandée par l'acheteur Giuseppe Ranzo de Canoas (16 juin 1749).
  - Obligation pour le baron Pietro Drago des Ferres de payer à Giuseppe Rebuffo une somme correspondant aux dépenses rencontrées à Torino (Turin) pendant un séjour de trois jours avec ses mulets (18 juin 1749).
  - Remboursement de la valeur des filets de pêche, disposés à proximité du lazaret de Nice et endommagés par la pinque du patron catalan Giovanni Ollivier, réclamé par le patron Michele Cotto de Nice selon l'expertise réalisée par les prieurs de la corporation de Saint-Pierre (20, 21, 23 juin 1749).
  - Paiement d'une lettre de change demandé par Giambattista Risso de Ponzevera à Francesco Cabal (23, 25 juin 1749).
  - Perte des amarres et ancre au large de Laignueglia et d'une chaloupe près de Monaco, à cause de tempêtes, déclarée par Domenico Raffetti dans le contentieux l'opposant à Antonio San Pietro et à Francesco Sauvaigo (3, 15, 16 juillet 1749).
  - Création supposée d'une société, en 1747, entre Giambattista Franco et Domenico Armirotto, pour les réparations du château de Villefranche (1er, 22 août, 10, 23 septembre, 15 octobre 1749).

- Droit de courtage exigé par le courtier Domenico Sauvaigo pour la vente de 1200 sétérées de blé effectuée par le patron Giacomo Musso au négociant Antonio Lanciari (26 août 1749).
- Expertise du vin, transporté par le patron Giambattista Bozo, originaire de Pietra, et vendu à Giambattista Camares, Antonio Francesco Barral et Gian Antonio Orengo de Villefranche (16, 17 septembre 1749).
- Acquiescement du prix d'un chargement de charbon, transporté à Nice pour le compte des frères Levi, réclamé par le patron Bernardo Schiaffini de la rivière de Genova (Gênes) (20 octobre 1749).
- Paiement de 30 francs, convertis en liras de Piémont selon l'édit royal, pour la vente de deux barils d'eau-de-vie, imposé par le consulat à Giulio Cesare Gauberti de Peille en faveur du négociant Giambattista Gastaldi de Monaco (27 octobre 1749).
- Droit de courtage réclamé par le courtier Domenico Sauvaigo à Onorato Focardi et Antonio Gastaudo pour l'achat de blé, transporté à Nice par le patron Giacomo Pagliano de Laigueglia (29 octobre 1749).
- Livraison de toutes les balles de laine, chargées dans le port de Marseille demandée par le négociant Giambattista Sauvaigo au patron Michele Borre (12, 13 novembre 1749).
- Estimation de divers vêtements militaires, dont des souliers, des chemises en toiles de Varron, des guêtres de toile blanche et des " crovatini " (cravates ?) lors de l'occupation étrangère (3 décembre 1749).
- Paiement de plusieurs cantars de chanvre demandé par le patron Carlo Moiran à Giuseppe Millo (5 décembre 1749).
- Obligation pour la communauté de Villefranche de payer la somme correspondant au droit requis, par le bureau des Gabelles royales de Cuneo, pour l'exportation de bœufs, amenés par Gian Antonio Dalmazzo du Piémont aux abattoirs de Villefranche (10 décembre 1749).
- Dommages causés à une cargaison de caisses d'agrumes, chargée sur le bateau d'Antonio Girart à destination de Marseille (16 décembre 1749).
- Vérification de la qualité de trois balles de morue, vendues par Alessio Salvi à Ignatio Bois (19 décembre 1749).

03/01/1749 - 29/12/1749

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment (30 décembre 1749 - 21 octobre 1750), 1 registre, concernant notamment :
- Séquestre de la tartane, mouillant dans la darse de Villefranche, appartenant au capitaine français Francesco Lyon, réclamé par ses créanciers, les patrons Antonio Maria Bellon et Giovanni Vallaro de Moneglia (30 décembre 1749, 2, 9 janvier 1750).
  - Paiement de cuirs, livrés en 1727, demandé par Domenico Durante à l'encontre du négociant Pasquale Guigonio de Roquebillière (9 janvier 1750).
  - Achat de cédrats, appartenant à Pietro Antonio Franco, contracté mais non respecté par Ludovico Authier, agissant au nom d'Onorato Girard de Grasse (9 janvier 1750).
  - Bénéfice du port franc demandé par Giovanni Dupié (12, 16 janvier 1750).
  - Autorisation d'emporter une cargaison d'agrumes, donnée à Antonio Girard et, par lui, au patron Francesco Arnaudo de San Remo, moyennant le dépôt au consulat du prix de la marchandise vendue par le fermier du jardin du sieur Francesco Petit (19 janvier 1750).
  - Obligation de livrer la quantité de graisse promise à Gian Luigi Mottone, imposée aux adjudicataires de la graisse de la boucherie (19 janvier 17450).
  - Relevé de comptes concernant la gestion des hôpitaux et magasins de l'armée espagnole, réclamé à Claudio Grosson et à Luigi Cabanis (21 janvier 1750).
  - Renvoi du contentieux entre Alessio Camosso de Contes et Antonio Passerone devant le baile de Berre, étant donné la modicité de la somme (23 janvier 1750).
  - Obligation pour Antonio Laurenti d'acquitter une lettre de change, envoyée par les négociants Amat et Lect de Genève en faveur de l'apothicaire Francesco Passerone (4 février 1750).
  - Vérification des barils d'anchois salés, expédiés à Savigliano, demandée aux prieurs de la corporation Saint-Pierre, dans le litige opposant Vincenzo Borgarino et Lucretia Saissia à Giuseppe Rebuffo (7 février 1750).
  - Paiement d'une dette, due par Antonio Mari au cordonnier Antonio Carlin, en travaillant comme cordonnier pendant un certain temps, dans la boutique dudit Mari (13 février 1750).
  - Création d'une société pour l'affermage de la boulangerie entre les négociants Onorato Castelli et Luigi Gibert de Nice (26 février 1750).
  - Séquestre de la pinque du patron génois Andrea Mainetto, réclamé par Paolo Antonio Foresta, Onorato Cagnoli et le patron Giambattista Fassi de Villefranche en paiement de créances (7 mars 1750).
  - Règlement des comptes pour des achats de bétail, huile d'olive et cuirs dans un litige opposant Costantino Cotto de Nice à Francesco Maria Curti d'Aspremont (11 mars 1750).
  - Vérification effectuée à Lyon par des experts de barils d'anchois d'une qualité non conforme à celle promise, vendus par Luigi Audiberti au marchand Stefano Ardissonne et envoyés par ce dernier à des marchands lyonnais (18 mars 1750).
  - Restitution de l'argent, prêté pour faire du commerce, ou confiscation de la pinque appartenant au patron Francesco Mollinari de Bordighera, réclamée par le mandataire du patron Giuseppe Corrado et de la raison de négoce établie à Nice, sous le nom de Raffaele Martini, Beltram et Goffi (18, 19 mars 1750).
  - Vérification de 200 sacs de farine, jugée non conforme aux engagements, décidée par le consulat dans le litige opposant Pietro Carloe de Villefranche au patron Andrea Dunans (2, 3, 6 avril 1750).
  - Indemnisation demandée par Avidor De Bellina au patron Gian Maria Baiardi (Baiardo), la cargaison de blé transportée sur sa tartane depuis Marseille ne correspondant pas à la quantité marquée dans la police de chargement (2 avril 1750).
  - Transport de marchandises, dont des balles de petits pois, amandes et chanvre, sur le bâtiment du patron Antonio Languasco d'Oneglia (Oneille) (22 avril, 8 mai 1750).
  - Déchargement d'une cargaison de sel, chargée à Eivissa (Ibiza) sur la polacre du capitaine Francesco Cardel, dans le port de Villefranche et non dans celui de Nice, demandée par ledit capitaine et contestée par le négociant Giambattista Avenas (6, 8 mai 1750).
  - Obligation de payer un billet à ordre imposée par le consulat à Isac Avigdor, négociant à Nice sous le nom de Valeri Supriani, en faveur de Francesco Pons, mandataire de négociants d'Orléans (8 mai 1750).

- Restitution de quantité de blé et haricots, entreposée chez le négociant Antonio Lanciari, demandée par le propriétaire, le négociant Giulio Pietro Ameglio de Porto Maurizio (Port-Maurice) (15 mai 1750).
- Paiement de la valeur de six sacs de graines de chanvre, exigé par Pietro Agostino Guidi de Tende à Gian Francesco Massa de Nice (22, 25 mai 1750).
- Livraison de la totalité de la cargaison de sel, chargée à la Mata près d'Alicante par le patron Andrea Arnaudo, réclamée par Orazio Ramoino d'Oneglia (Oneille) (26 mai 1750).
- Dispositions données par le consulat en matière d'apprentissage dans le contentieux opposant Antonio Carlino à Gioanni Niggi (1er juillet 1750).
- Non-respect d'un contrat établi entre les marchands Martino et Domenico Chauvet et Giacomo Michelis d'une part, Giacomo Bioules d'Avignon d'autre part, concernant l'établissement de cinq moulins à soie au port Lympia, Bioules ayant quitté la ville (2 juillet 1750).
- Paiement d'une commande de vin, clous et fer livrée à la société Valeri Supriani, réclamé par le négociant Giuseppe Magré de Pézenas en Languedoc, mandataire du négociant Giacomo Emeric de Perpignan (6 juillet 1750).
- Dispense du paiement d'un droit sur les pâtes, transportées sur sa felouque, et donc de la " lesda del pistre ", en raison du port franc, demandée par le patron napolitain Genaro Broda, contestée par Stefano Gantelme, adjudicataire de ladite " lesda " (18 juillet 1750).
- Vérification, par les prieurs de la corporation Saint-Pierre, d'une partie des filets, appartenant aux frère et soeur Andrea et Vittoria Martin, cassés par un patron français (12, 14 août 1750).
- Poids d'un baril d'huile de poisson, chargé à Marseille par le patron Giambattista Guicciart, ne correspondant pas à celui convenu avec Bartolomeo Truchi de Nice (2, 3, 4 septembre, 13 octobre 1750).
- Paiement du prix de fèves vendues à Macino Pares, agissant au nom de patrons catalans à Nice, réclamé par Gian Onorato Durante (19 septembre 1750).
- Droit de la " lesda del pistre " sur une cargaison de 100 sétérées de blé exportée de Nice à Antibes, exigé par l'adjudicataire de ladite " lesda " Stefano Gantelme et contesté par Gian Luigi Gautier en raison de l'édit du port franc du 12 mars 1749 (15 octobre 1750).

30/12/1749 - 21/10/1750

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, pièces produites (3 janvier - 30 décembre 1752), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement du prix de 24 sacs de châtaignes " biscotte " vendues à Giuseppe Rebuffo, demandé par le patron Antonio Musso (10 janvier 1752).
  - Séquestre d'une tartane, mouillant dans la darse de Villefranche, demandé par le négociant Antonio San Pietro, en tant que mandataire du négociant de Marseille Giuseppe Fouvrat, afin d'obtenir une indemnisation, une cargaison de balles d'étoffes de soie, chargée sur cette tartane à destination des îles Canaries, ayant été défaite au départ de Marseille et diverses pièces soustraites, avant d'être entreposée dans les magasins de la gabelle de Sète, en Languedoc (22, 27 janvier 1752).
  - Remboursement d'une somme d'argent, prêtée pour l'achat de planches de bois, demandé par Pietro Revello à Emanuele Ghidiglia et restitution d'un collier de perles donné en gage (3 février, 2 mai 1752).
  - Refus d'acheter des peaux de mouton opposé par Carlo Beltram à Francesco Dalmas, étant donné leur mauvaise qualité (8 février 1752).
  - Paiement d'une traite de 1650 livres demandé par le comte Gian Agostino Peyre della Costa à Giambattista Guiglia (10 février 1752).
  - Contestation d'une procuration, présentée par Martino et Domenico Chauvet, mandataires d'une société de Genova (Gênes), demandant à ce titre à Giambattista Chiabauda de réceptionner une cargaison de blé et huile, chargée sur une tartane provenant du royaume de Napoli (Naples) et assurée à Marseille pour une valeur de 15 000 francs, opposée par ledit Chiabauda (16, 19, 21 février, 3, 14 mars 1752).
  - Paiement d'une somme découlant de la création d'une société pour l'achat de 100 barils de harengs, demandé par Gian Andrea Novellis à Giambattista Blavet (18 février 1752).
  - Vérification du bois et des douves, utilisés pour fabriquer des tonneaux pour le transport de vin, décidé par le consulat dans le litige opposant Antonio San Pietro à Pasquale Peyrani de Chiavari (26 février, 22, 24 avril, 27 mai, 19 juillet 1752).
  - Cession d'une quantité de savon et des outils servant à le fabriquer, proposée par Antonio Gautiero et acceptée par Giambattista Daideri, en paiement d'un billet à ordre de 1264 livres (28 février 1752).
  - Restitution des jarres, fabriquées à Biot par Giambattista Ardisson et remboursement du prix, demandés par Onorato de Trans, de par leur mauvaise cuisson (29 février, 15 mars, 13 avril 1752).
  - Convention établie entre les créanciers du négociant Pietro Giuseppe Cauvin, décédé, afin de répartir entre eux les marchandises et biens de son héritage, insuffisant à couvrir ses dettes, confié au négociant Pietro Antonio Demeva (4 mars 1752).
  - Droit de courtage, réclamé par le courtier Domenico Sauvaigo à l'encontre du négociant Antonio Lanciaries pour un chargement de blé dur, vendu par ledit Lanciaries à des vermicelliers de Nice pour le compte d'un négociant de Diano, en Ligurie (7 avril 1752).
  - Paiement du prix de quantité de liqueur dit " rosolio " vendu au patron Giambattista Avenente, demandé par Lorenzo Tomati (14 avril 1752).
  - Vente de seigle effectuée par Benedetta Caissona à Romano Gastaldi (18 avril 1752).
  - Transport sur la polacre du capitaine Claude Antoine de Martigues d'une cargaison de blé et laine, endommagée par une tempête en mer, contenant les déclarations du capitaine extraites des registres de la chancellerie du consulat de France à Messina (Messine) et à Genova (Gênes) (2 mai 1752).
  - Vente d'une tartane séquestrée en janvier, appartenant au capitaine français Stefano Dellor, demandée par Antonio San Pietro, mandataire du négociant Giuseppe Fourat de Marseille, contenant la remontrance du procureur général du commerce de Trans (20 mai, 3 août, 21 novembre 1752).
  - Attribution aux prieurs de l'art des tisserands d'un litige entre Carlo Antonio Trona et Giuseppe Fenoglio (20 mai, 9 août, 7 novembre 1752).
  - Récolte de citrons, dans le jardin affermé par Maria Ludovica et Antonio, frère et sœur Ros, demandée par Francesco Foresta au prix convenu de sept livres pour mille citrons (29, 30 mai 1752).

- Emprisonnement du patron Marco Demora, soupçonné de vouloir vendre pour son compte les chaudrons et coupes en cuivre commandés à Fréjus par Onorato Faraudo, fabricant de savon à Nice (31 mai, 3 juin 1752).
- Paiement d'une somme due par le négociant de Nice Giambattista Chiabauda à Gian Antonio Berardi d'Oneglia (Oneille) pour la vente d'huile (10 juin 1752).
- Description et mise en vente des effets laissés dans un magasin par le négociant Antonio Ricaud, en faillite, parti de Villefranche, afin de rembourser les propriétaires du magasin, pour les loyers impayés (16 juin 1752).
- Livraison du fustet promis, entreposé dans les magasins de la rue Saint-François-de-Sales, demandée par Carlo Antonio Avidor à Michelangelo Ranzo (28, 30 juin 1752).
- Expertise du chanvre utilisé pour fabriquer les amarres, vendues par les frères Salvi, fabricants de cordages, au capitaine d'une polacre (1er juillet 1752).
- Restitution du " gozzo " du patron Giorgio Filippo de Diano et de sa cargaison de vermicelles, destinée à Nice, moyennant le paiement du droit de Villefranche (19 juillet 1752).
- Non-paiement d'un billet à ordre souscrit par Ignazio Massa en faveur de Jean Martin de Marseille, ce dernier, décédé, n'ayant pu apprendre au fils dudit Massa l'art de travailler et blanchir la cire comme il s'y était engagé (28 juillet 1752).
- Autorisation donnée à Pietro Albini de ravitailler la boucherie de Villefranche en moutons, Pietro Gastaldi de La Brigue n'ayant pas respecté le contrat (8, 14 août 1752).
- Défaut de livraison d'une caisse, contenant des horlogeries, orfèvreries et merceries, provenant de Marseille et destinée au négociant Antonio Faveto (Fauvet) de Torino (Turin), les muletiers l'ayant perdue, près de Fontan dans les gorges de la Roya, à cause de la chute d'un mulet (11 août 1752).
- Créance de 1594 livres due par Francesco Robert au consul de Genova (Gênes) Paolo Finocchio (14, 19 août 1752).
- Livraison de billes de bois de pin et de planches de mélèze, réclamée par Maria Luigia Malona veuve Ordana à Sebastiano Cagnoli (17 août 1752).
- Cargaison de balles de morue, d'olives, de poudre à poudrer et briques, chargée à Marseille sur le bateau du capitaine Antoine Roque à destination de Nice et Monaco, perdue à cause de tempêtes en mer, contenant la déclaration du capitaine Roque reçue à la chancellerie du consulat de France de Livorno (Livourne) (19 août 1752).
- Indemnisation pour la vente d'un crucifix en or d'un poids inférieur à celui convenu, demandée par Margarita Gordolona à l'orfèvre Pietro Moans (5 septembre, 3 octobre 1752).
- Remboursement de la valeur de deux jarres, chargées à Antibes, cassées lors du déchargement à Nice par les marins du patron Onorato Rasteu, demandé par le négociant Antonio Girart (26 septembre 1752).
- Livraison à Torino (Turin), pour le compte des négociants Angelo et Giacomo Righini, de plusieurs balles de sucre et de cire, envoyées par Antonio San Pietro (27 septembre 1752).
- Paiement de cuirs rouges, réclamé par Giuseppe Armellino de Marseille et refusé par Antonio Pasturelli, commissionnaire de clients de Savigliano et de Torino (Turin), ayant constaté leur mauvaise qualité (3 octobre, 10 novembre, 16 décembre 1752).
- Répartition de façon égalitaire, parmi les huit fabricants de bougies présents à Nice, de la graisse produite par la boucherie publique (18 octobre 1752).
- Paiement du transport d'une caisse de monnaies, portée à Torino (Turin) à la demande d'Antonio San Pietro, réclamé par le muletier Giuseppe Rebuffo (7, 8 novembre 1752).
- Remboursement de la valeur de plusieurs balles de sucre, de café dit du Levant et de poivre, remises par Gian Francesco Massa au muletier Bartolomeo Tosel pour les transporter à Torino (Turin) et égarées à Cuneo, exigé par ledit Massa (10 novembre 1752).
- Expédition à Cagliari de planches de bois, effectuée par Ignazio Massa pour le compte de Gian Tomaso Gallina (15 décembre 1752).
- Séquestre de quatre mulets, appartenant au muletier Giuseppe Borgarino de Boves, demandé par le négociant Onorato Rebequi, en paiement de créances (22, 23 décembre 1752).

03/01/1752 - 30/12/1752

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Supplices, procès-verbaux d'audition de témoins, de prestation de serment, pièces produites, transcription de rescrit royal (2 janvier - 24 octobre 1753), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre Giuseppe Armellino de Marseille et le négociant Antonio Pasturelli concernant la vente de cuirs rouges (5 janvier, 6 février 1753).
  - Livraison d'une balle de lin, effectuée par le biais d'un muletier d'Acqui au patron Francesco Avenente, ne correspondant pas au poids convenu d'après Giambattista Saissi (12 janvier 1753).
  - Indemnisation pour les journées non travaillées, indépendamment de leur volonté, demandée par Vincenzo Riccaud à Pietro Mellon et Pietro Andrea Roggié, fabricants de cartes (12 janvier 1753).
  - Paiement des salaires, dus en tant que directeur de la madrague de Saint-Jean, demandé par Antonio Onorato Todon à ses associés (17, 19, 23 janvier, 12 avril, 22 mai, 3 juillet 1753).
  - Ordre de payer le blé dur reçu du négociant Luigi Cabanis, donné au vermicellier Andrea Baudo (16 février 1753).
  - Rétribution due à Gian Francesco Colmars par l'Espagnol Giuseppe Rosso, habitant à Nice, en raison de l'enseignement fourni pour lui apprendre le métier de traiter le coton (21 février, 1er mars 1753).
  - Créance due par Saul et Giacob Sacerdoti aux patrons Pietro et Sebastiano Meglia de Santo Stefano, rivièra de Genova (Gênes) pour la vente de blé (7 mars 1753).
  - Paiement de trois barils de goudron dû par Onorato Bermon au patron Andrea Donato (28 mars 1753).
  - Vente de 14 balles de morue, transportées à Nice depuis Marseille par Ignazio Bois, pour le compte de Francesco Nicolai (10 avril 1753).
  - Indemnisation demandée par Vincenzo Maria Novellis à l'encontre du notaire Sebastiano Cagnoli de Saint-Martin-Lantosque, ce dernier ne lui ayant pas livré les billes de bois promises (2 mai 1753).
  - Vente de bœufs effectuée par Antonio Bonfante de Sospel, contestée par Antonio Francesco Barral et le boucher Antonio Alessio de Villefranche, étant donné leur mauvaise qualité (23 mai, 5, 27 juin, 3 juillet 1753).
  - Partage, en portions égales, des quantités de seigle et fèves, achetées en société, demandé par les trois associés (1er juin 1753).
  - Attribution au sénat ou au consulat élargi du litige l'opposant à Moise Salsedo, demandée au roi par Moise Duval, afin de procéder à la révision de deux ordonnances prononcées par le consulat le pénalisant, contenant la transcription du rescrit royal du 8 juin 1753 (22 juin, 18 juillet, 12, 16 octobre 1753).
  - Présentation de la note des outils, reçus de l'orfèvre Tocas de Toulon, demandée par le consulat à l'orfèvre Gaspard Henrat à la requête de l'orfèvre Giovanni Negrin (2, 6 juillet, 16 octobre 1753).
  - Paiement dû par Domenico Pianavia Vivaldi de Pigna au négociant Onorato Pachiero de Menton pour l'achat de quantités de blé et d'orge (3 juillet 1753).
  - Vente de la tartane du patron Stefano Dellor en paiement de dettes (10 juillet, 3, 7 août 1753).
  - Séquestre des marchandises et de la chaloupe, se trouvant à Nice ou à Villefranche, appartenant à Giovanni Lafaye, habitant à Monaco, demandé par le courtier Gian Luigi Gastaud en raison de droit de courtage dû pour la vente de blé de Romagne (18 juillet 1753).
  - Création d'une société pour l'affermage des récoltes et droit de mouture de la ville de Sospel, entre l'avocat Pietro Millone, Orazio Ciaulan et Gaetano Verani, tous de la même ville (14 août 1753).
  - Impossibilité de réclamer le paiement d'une créance, due par Geneviève Le Seurre au négociant Giambattista Bonin, ladite Le Seurre ayant invoqué le bénéfice du port franc (17 août 1753).
  - Obligation de réceptionner des bois, transportés par le patron Giambattista Gavassi, imposée à l'entrepreneur Giovanni Doria, malgré le retard dans la livraison (23, 25 août 1753).
  - Indemnisation pour la non-livraison de plusieurs balles de chanvre dans les délais prévus, demandée par les frères Salvi au muletier Gian Antonio Bellon de Limone (7 septembre 1753).

- Vérification du raisin dit " de colline " importé de Vallauris vendu par Bartolomeo Valentino, demandée par Giambattista Ros, afin d'en contrôler la qualité (19 septembre 1753).
- Restitution d'une quantité de lin confiée à la vente ou paiement de sa valeur monétaire réclamé par Gian Benedetto Ighino à Filippo Bado (25 septembre 1753).
- Révision des comptes de la société de cordages et chanvre, créée par les frères Salvi, décidée par le consulat (25 septembre 1753).
- Obligation de réceptionner de la chaux, transportée à Nice par le patron Giuseppe Agnese de Cogoleto imposée à Gian Andrea Broco par le consulat (28 septembre 1753).
- Paiement du nolis pour le transport de cuirs, dû par le négociant Giacinto Beltram, au nom de Giuseppe Righini de Londres et de Carlo Antonio Zanatta de Genova (Gênes), au consul britannique Luigi Cabanis, représentant du capitaine du bateau (12 octobre 1753).
- Vérification de la teneur en or des sequins dits de Barbarie, demandée à l'orfèvre Henrat, dans le litige opposant Giacomo Tosel à Michele Ginesi, contenant le rapport de Gaspard Henrat (16, 19 octobre 1753).

02/01/1753 - 24/10/1753

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux de prestation de serment, pièces produites (4 janvier - 30 décembre 1754), 1 registre, concernant notamment :

- Attribution du litige, opposant le chanoine Giuseppe Calvi d'Oneglia (Oneille) à Caterina Berio veuve Amoretti, au juge ordinaire d'Oneille, s'agissant d'une somme inférieure à 50 écus d'or (8 janvier 1754).
- Vente de la graisse de la boucherie de Nice et fixation des prix réclamées par les fabricants de bougies à l'encontre des adjudicataires de ladite boucherie (s. d.).
- Paiement d'une commande de vin muscat exigé par le négociant Onorato Francesco Spitalier à l'encontre d'Andrea Cotto (19 février 1754).
- Somme de 574 livres due à l'abbé Giambattista Ramini par Francesco Taone (Thaon) de La Bollène, pour la vente de plusieurs moutons (20 février 1754).
- Remboursement du prix de deux formes de fromage gruyère demandé au muletier Marco Morena par Lucrezia Suada, en raison de leur mauvaise qualité (1er mars 1754).
- Livraison à Cuneo, à l'occasion d'une foire, de plusieurs balles de morues, café, coton filé et " senapopa " (moutarde ?) non effectuée par le négociant Gian Maurizio Petit, à cause d'entraves opposées par les négociants Giambattista Blavet et Pietro Antonio Demeva de Nice (2 mars 1754).
- Paiement d'une somme exigé par le négociant Giovanni Baldoino au patron Giambattista Montefinale, des pièces manquant dans la cargaison de cuirs d'Angleterre livrée (6 mars 1754).
- Présentation des comptes d'une société créée en 1747 pour l'approvisionnement du vin et de la viande pour les soldats demandée au caissier Antonio Laurenti par les associés (9, 15, 20 mars, 2, 24 avril 1754).
- Obligation pour l'adjudicataire de la madrague de Saint-Hospice de présenter la note des thons pêchés, réclamée par les regardateurs de la ville de Nice (28 mars 1754).
- Attribution au juge ordinaire de Pigna du litige entre Onorato Pianavia Vivaldi et Domenico Vivaldi, la valeur monétaire ne dépassant pas 50 écus d'or (1er avril 1754).
- Constitution de sociétés pour l'achat de moutons et bœufs à Sisteron, Bendejun et Entraunes, entre Sebastiano Gioffredo et Francesco Seassale (3 avril, 31 mai, 3 juillet 1754).
- Achat de thons, transportés à Nice de Saint-Tropez par un patron génois et destinés au Piémont, effectué par le négociant Alessandro Scudiero et contesté par les regardateurs de la ville de Nice (23 avril 1754).
- Obligation pour Gian Luigi Cauvin de travailler dans la filature de soie du négociant Guglielmo Taone aux conditions et au salaire fixés dans une convention souscrite par eux (26 avril 1754).
- Restitution des arrhes, données au patron Pietro Rubechi par Giampietro Provenzal de Villefranche, n'ayant pas fabriqué un bateau dans les délais convenus (21 juin 1754).
- Admission de Gian Francesco Provenzal à exercer la profession de tisserand, en dépit de l'opposition des prieurs de la corporation (9, 12 juillet 1754).
- Paiement de quelques pièces d'indienne, soustraites aux balles transportées par le patron Giambattista Bergallo, demandé par Emanuele Ghidiglia et Giuseppe Avidor (Avigdor) et refusé par le consulat (12 juillet 1754).
- Vente aux enchères du bâtiment du patron Bartolomeo Berio à la demande de plusieurs particuliers, déléguée par le consulat au préfet d'Oneglia (Oneille) (2 août 1754).
- Incompétence du consulat dans un litige opposant Ludovico Seassale aux prieurs de la corporation des menuisiers et tonneliers sous le titre de Saint-Joseph, le premier, après trois ans d'apprentissage, voulant s'installer à son compte, les seconds jugeant sa formation insuffisante (7, 14 août 1754).
- Vente de quantité de lard en échange de blé, effectuée par le négociant Onorato Cauvino et contestée par Luigi Faraudo de Villefranche, le blé n'étant pas de la qualité convenue (7 août 1754).
- Paiement du salaire promis pour les journées employées à transporter des bois sur le Var, réclamé par Carlo Brachet à Giorgio Augiero (13 août 1754).

- Injonction de payer une somme d'argent dépensée par le notaire Antonio Francesco Martini pour récupérer 390 moutons, réquisitionnés par les troupes françaises en 1747, lors de la guerre et amenés à Antibes, donnée par le consulat à Paolo Astri, pour le compte duquel les moutons avaient été achetés (14, 20 septembre 1754).
- Restitution des arrhes, réclamée par le patron Gerolamo Dagnino à Alessandro Bessi, les oranges vendues étant de qualité non marchande à cause du gel de l'hiver 1753 (27 septembre 1754).
- Sursis demandé par Nicola Amoretti d'Oneglia (Oneille) pour payer deux traites d'un montant de 12 300 francs, protestées à Lyon, en faveur des banquiers Carlo Durando et fils de Torino (Turin) (23, 31 octobre 1754).
- Paiement de plusieurs balles de chanvre demandé par Giovanni Robigliart à Onorato Salvi (22 novembre 1754).
- Cargaison, dont du blé, transportée depuis Marseille sur la tartane du patron Giacomo Arnaud, endommagée dans la rade de Bandol à cause d'un fort coup de vent (4 décembre 1754).
- Droit de courtage pour le blé, transporté par un capitaine de Saint-Tropez et vendu par le négociant Alessandro Scudiero à divers vermicelliers de Nice, exigé par les courtiers Gian Luigi Gastaud et Domenico Sauvaigo audit Scudiero (10, 11 décembre 1754).
- Vérification des balles de sucre, café et cuirs d'Angleterre, transportées de Genova (Gênes) par le patron Francesco Eugaglio, demandée par Antonio San Pietro et d'autres négociants, les marchandises ayant souffert à cause d'une tempête (12, 14, 21 décembre 1754).

04/01/1754 - 30/12/1754

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces comptables (3 janvier - 30 décembre 1755), 1 registre, concernant notamment :

- Obligation de livrer des foulards en soie, transportés de Cuneo pour un Père du couvent Saint-Augustin de Nice faite au muletier Michele Plent de Roquebillière (7 janvier 1755).
- Vérification d'une récolte d'oranges, destinée aux pays étrangers, demandée par le consulat au sieur Francesco Foresta de Villefranche et à Andrea Martelli, dans le litige opposant Antonio San Pietro à Cristoforo Maurel (Maurello) et à Francesco Cian (10 janvier 1755).
- Paiement des marchandises réclamé par le négociant Domenico Chauvet, représentant le négociant Pin de la ville d'Aix-en-Provence, à Andrea Cotto (21 février 1755).
- Comptes de la société créée pour le règlement de la boulangerie demandés par les associés (25 février, 7 mai 1755).
- Acquiescement de la somme due pour l'achat de châtaignes " biscotte " et l'expédition à Marseille, demandé par Antonia Broca à Giambattista Daniel (28 février 1755).
- Renvoi devant le sénat d'un " giudizio di concorso " entre le chanoine Giuseppe Calvi d'Oneglia (Oneille) et le patron Bartolomeo Berio et d'autres créanciers, le consulat n'étant pas compétent (7 mars 1755).
- Hausse de salaire demandée par Nicola Amoretti d'Oneglia (Oneille), en tant que responsable d'une société établie à Porto Maurizio (Port-Maurice), non justifiée par le consulat (8 mars, 1er août, 4 septembre 1755).
- Expertise de balles de morues décidée par le consulat dans le litige opposant Maria Girarda à Vincenzo Bailet (12 mars 1755).
- Obligation de livrer deux colis de café dit du Levant, transportés sur la tartane du patron Gian Maria Baiardo, imposée par le consulat audit patron en faveur du substitut de l'avocat fiscal général Pietro Flaminio Trinchieri ou, à défaut, de payer sa valeur monétaire (12 mars 1755).
- Cargaison de balles de laine, transportée, depuis Marseille, sur la tartane du patron Gian Maria Baiardo pour le compte de Pietro Antonio Demeva, endommagée en raison d'une tempête en mer (17 mars 1755).
- Vente de choux-fleurs effectuée par Giulio Gilli au muletier Giuseppe Maccari de Boves (18 mars 1755).
- Troc d'une barrique de colle contre une de sucre, effectué entre le patron Gian Maria Baiardo et Francesco Perié (24 mars 1755).
- Vérification des citrons récoltés dans le jardin de Saint-Jean du comte Giuseppe Agostino Lascaris di Peglia, en raison du gel de l'hiver 1754 (8, 11, 15, 29 avril 1755).
- Indemnité réclamée par Giambattista Sauvaigo pour la perte de deux bouteilles de " acqua forte " (acide nitrique ?), cassées lors du transport par le patron Claudio Giraud (8 avril 1755).
- Expertise des amarres fabriquées par Gian Luigi Giraud pour le patron Giovanni Martin de Saint-Tropez, décrétée par le consulat (25 avril 1755).
- Comptes des portions de revenus produits par la pinque, commandée par le patron Martin de Saint-Tropez, demandée par Ludovico Carles à Luigi Gibert (30 avril 1755).
- Livraison à Marseille d'un paquet de baleines demandée par Giacomo Rodda au patron Bartolomeo Rey (14 mai 1755).
- Vérification de quatre balles de cacao, transportées par le patron Francesco Avenente, demandée par Antonio San Pietro, redoutant des dégâts (14 mai 1755).
- Livraison d'un coffre de marchandises (tissus et montres en argent), transportées de Londres à Genova (Gênes) et puis à Nice, réclamée par Onorato Saissi, représentant d'Antonio San Pietro, au patron Gaetano Avenente (23 juin 1755).
- Vente de cocons au prix contracté, exigé par Antonio San Pietro à l'encontre du fermier Sebastiano Carrella (27 juin 1755).
- Droit de courtage réclamé par le courtier Gian Luigi Gastaud à la suite d'une vente de blé effectuée par Giuseppe Rey (14 juillet 1755).
- Obligation de réceptionner une quantité de cédrats, vendus par Gaspare Rossi de Bordighera, imposée par le consulat à Natal Sacerdote (13 août 1755).
- Comptes des voyages effectués et partage des profits en fonction des parts de chacun, demandés par le patron Andrea Donato au patron Gerolamo Fighiera (16 septembre 1755).

- Livraison de paniers de raisin exigée par Onorato Giraudi à l'encontre de Francesco Colomb (3 octobre 1755).
- Conservation des arrhes reçues par Bartolomeo Mauran, pour la vente de raisin muscat produit à Golfe-Juan, autorisée par le consulat, l'acheteur n'étant pas en mesure d'honorer son engagement (4 octobre 1755).
- Remise au consulat par le négociant Giuseppe Antonio Hongran, en qualité de mandataire des père et fils Ferry, négociants à Paris, de pièces comptables et une police de chargement attestant une vente de barils d'huile contractée avec le négociant failli Luigi Barthellemy (9 octobre, 19, 30 décembre 1755).
- Propriété d'une pinque, disputée entre le patron Francesco Donato et ses associés (17 octobre 1755).
- Obligation de livrer des agrumes aux muletiers venus de Provence, pour le compte d'Antonio Girart de Grasse, imposée à Giulio Gilli (27 octobre 1755).
- Paiement de sacs de café et sucre, réclamé par Antonio Pasturelli au muletier Giambattista Binet (29 octobre 1755).
- Expertise des pierres, transportées de Provence, pour fabriquer des fours, demandée aux prieurs de l'art par le consulat dans le litige opposant Giambattista Daniele à Giuseppe Matteudi (30 décembre 1755).

03/01/1755 - 30/12/1755

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (4 janvier - 23 décembre 1757), 1 registre, concernant notamment :
- Visite du bâtiment du patron Giuseppe Nocetti afin d'en vérifier la capacité, dans le litige l'opposant au fermier du droit de Villefranche, Stefano Daideri (13, 14 janvier 1757).
  - Vente d'un bateau entre les patrons Giuseppe Caratto et Antonio Ugues (18, 19 janvier 1757).
  - Constitution de société entre Paolo Astri et Antonio Francesco Taone (Thaon) pour l'achat de moutons à Demonte (21 janvier 1757).
  - Injonction de payer des balles de chanvre, faite à la veuve Giana Maria Salvi par le consulat en faveur de Giuseppe Rebuffo (4 février 1757).
  - Expertise de la qualité de sacs de châtaignes demandée par le consulat dans le litige opposant Vincenzo Borgarino à Giambattista Bus (8, 9 février 1757).
  - Fixation des frais de maladie pour des marins à bord d'un navire à la charge de la société du navire, décidée par le consulat dans le litige opposant Giambattista Antoa au patron Antonio Marini (28 février, 1er, 2 mars 1757).
  - Séquestre du bâtiment danois du capitaine Martin Holst demandé par les propriétaires des marchandises, endommagées par une tempête en mer, représentés par le consul de France à Nice (5, 29 mars, 17, 23, 30 août, 10, 14 septembre 1757).
  - Paiement de leurs salaires, demandé par les marins, embauchés à Marseille, au patron Giambattista Castello (18 mars 1757).
  - Vérification de balles de morue, afin d'en contrôler la qualité, demandée par le marchand Claudio Teissier à l'encontre de Maria Faissola (22, 29 mars, 27 mai 1757).
  - Droit de courtage réclamé par le courtier Domenico Sauvaigo en raison d'une vente de blé effectuée par Michele Ginesi (27 avril 1757).
  - Obligation de réceptionner une cargaison de colombine chargée sur le bateau du patron Giuseppe Novaro, parti de Toulouse pour Nice, malgré le retard dû au mauvais temps, imposée par le consulat à Orazio Martin et Carlo Antonio Avidor (27 avril 1757).
  - Paiement du droit de Villefranche exigé par le baron Rimbart, un des adjudicataires dudit droit, et contesté par le patron sicilien Vincenzo Bornino (10 mai 1757).
  - Sauvegarde des droits lui revenant sur un fonds, situé dans le quartier Longchamp de Nice, faisant partie de l'hoirie du comptable des magasins royaux du commerce, demandée par Francesca Maria Cotta, veuve du sénateur Carlo Francesco Audiberti (4 juin 1757).
  - Paiement de salaires pour le temps travaillé chez le négociant Giuseppe Antonio Hongran, demandé par le commis du magasin Giuseppe Caisson (7 juin, 5, 8 juillet 1757).
  - Séquestre des biens et effets appartenant à Agostino Sigori demandé par ses créanciers (10 juin, 1er juillet 1757).
  - Délégation donnée au baile de Saint-Martin-du-Var de vérifier si Angelo Balduino et Carlo Nicolay ont respecté les termes d'un contrat concernant le transport de bois appartenant à Francesco Alep (19 juillet 1757).
  - Livraison de plusieurs cantars de " borrhiglia " (soude), achetée à Cagliari et entreposée dans les magasins d'Antonio San Pietro, réclamée par Maurizio Cravero (2 août 1757).
  - Prêt de monnaies en or dites lisbonnines allégué par le négociant Giuseppe Antonio Hongran et contesté par le négociant Lazaro Scuderi (5 août 1757).
  - Paiement des services rendus dans le magasin du marchand Maurizio Cravero réclamé par Stefano Ardissonne et contesté par ledit Cravero (9 août 1757).
  - Comptes de la vente du vin, acheté en société, demandés par Bartolomea Micio' (Michio') à Pasquale Balduino (2 septembre, 16 décembre 1757).
  - Déchargement des marchandises (vin, fromage), transportées depuis Marseille sur la pinque du capitaine Salvatore Rosso pour le compte d'Alberto Conte, demandé par ledit capitaine (9 septembre 1757).
  - Dissolution d'une société, créée entre Giambattista Forneri et Maurizio Petit, pour la fabrication de chaussettes en soie (9, 16, 28 septembre, 14 octobre 1757).
  - Paiement du transport de plusieurs balles de tissus, de Genève à Torino (Turin), puis de Torino à Nice, et de la gabelle de Cuneo, demandé par le muletier Gerolamo Noceto, refusé par Antonio San Pietro, les marchandises étant mouillées et endommagées (27 septembre 1757).

- Nolis pour le transport de cuirs d'Angleterre, chargés à Genova (Gênes) à destination de Nice, réclamé par le patron Agostino Giaccopello et contesté par le sieur Destournons et compagnie, quelques cuirs manquant dans la cargaison (30 septembre 1757).
- Attribution au capitaine du port de Lympia Vincenzo Gardano du litige entre les patrons Giuseppe Carato et Gaetano Ficcaro, concernant le louage d'un treuil (18 octobre 1757).
- Paiement d'une cargaison de charbon réclamé par le patron Fortunato Figaro au maître forgeron Troffimo Aicardo (19, 21 octobre 1757).
- Différend entre Filippo Odisio et Filippo Bado au sujet d'une société créée pour l'achat, la vente et friture de poissons et la location de magasins (29 novembre 1757).
- Remboursement du prix des tonneaux d'esprit de vin et d'eau-de-vie, chargés à Toulon, jetés à la mer lors d'une tempête, demandé par Giovanni Robigliart et Antonio Pasturelli au patron Stefano Manaira de Savona (Savone) (7, 10, 14 décembre 1757).
- Cargaison de soude et de lard, chargée à Cagliari sur la pinque du patron génois Antonio Pitto, pour le compte du négociant génois Giovanni Dodero, propriétaire de la pinque en association avec un négociant de Cagliari (7, 14 décembre 1757).

04/01/1757 - 23/12/1757

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (3 janvier - 30 décembre 1758), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement du nolis pour le transport de 4 500 " starelli " (mesure utilisée en Sardaigne) de blé, chargés à Cagliari pour le compte du négociant Pietro Denis Sanser, réclamé par le capitaine Onorato Lauro (3, 4, 5, 13 janvier 1758).
  - Partage du blé acheté par la société créée pour l'adjudication de la boulangerie de Nice, demandé par deux membres (17 janvier 1758).
  - Prix de 26 barils d'anchois dû à Gian Paolo Giletta par Gian Francesco Massa, les ayant remis au muletier Giuseppe Maccario de Boves (27 janvier 1758).
  - Refus de payer la somme de mille piastres du Levant opposé par le capitaine Giovanni Ardisson de Cannes à Giambattista Scarirni, ayant demandé de bénéficier de l'asile du port franc (3 février, 26 avril 1758).
  - Obligation de réceptionner six douzaines de chemises, achetées par Maddalena Balestra chez un marchand de Roccaforte Mondovì, imposée au marin Giambattista Verona (28 février 1758).
  - Vérification des livres comptables de la société formée pour l'adjudication du droit de Villefranche, demandée au patron Andrea Donato, membre de la société, par Stefano Daideri, l'un des adjudicateurs, ayant succédé au baron Antonio Rimbart (10 mars, 7, 13 avril, 12 mai, 9, 26 septembre, 3 octobre 1758).
  - Marchandises, transportées sur le " leudo " du patron Antonio Mercenaro, endommagées lors d'une tempête près du cap de Noli (29 mars 1758).
  - Vente aux enchères d'une polacre appartenant à Giovanni Ardissonne, mouillant dans la darse de Villefranche, réclamée par Paolo Antonio Foresta, en paiement de créances (4 avril, 23, 30, 31 mai, 27 juin 1758).
  - Expertise de plusieurs pots de pommade vendus par Martino Ranzo à Raimondo Martin (25 avril 1758).
  - Prix de la vente de deux mulets, réclamé par le muletier Andrea Robert de Limone à Giuseppe Fabrizio Carignani de Savigliano (11, 18 mai 1758).
  - Présentation des comptes de l'administration des abattoirs de L'Escarène, demandée par le consulat à Francesco et Giacomo Giacobi, père et fils, associés avec Giambattista Galli, banquier des sels (14, 27 juin, 12 juillet 1758).
  - Paiement d'une somme, découlant de la vente de plusieurs planches de bois, réclamé par Pietro et Gian Luigi Devissi père et fils, à Giambattista Guiglia de Saorge (21 juillet 1758).
  - Restitution du bateau et de sa cargaison appartenant au patron Domenico Calvo de Cervo, séquestré à la suite d'une contravention au droit de Villefranche, demandée par ledit Calvo, ayant acquitté le droit au trésor royal et aux adjudicateurs (24 juillet 1758).
  - Obligation de continuer le voyage jusqu'à Genova (Gênes) et Napoli (Naples), puis, après avoir rechargé le bateau, de poursuivre pour Lisbonne, selon les termes du contrat signé à Lisbonne entre le capitaine Fortunato Del Giudice de Malte et Angelo Agostino Recco de Genova (Gênes), demandée par Antonio San Pietro, représentant de Recco, et refusée par ledit capitaine, ayant subi diverses avaries et imploré le bénéfice du port franc (11, 17 août 1758).
  - Liquidation d'une société créée entre les frères Sebastiano et Francesco Blengeri et Giambattista Bianchi visant à acheter et vendre plusieurs marchandises (huile, toileries, couvertures, draps, cordages, planches) (17 août, 15 septembre, 3 octobre 1758).
  - Refus de payer une somme d'argent due, en vertu d'une police de nolis signée à Cadix, par le capitaine Bartolomeo Villa à Andrea Monticelli de Genova (Gênes) représenté par Antonio San Pietro, le capitaine ayant demandé pour lui et sa polacre l'asile du port franc (12 septembre 1758).
  - Restitution de filets de pêche dits " a mezzo tempo ", vendus par le patron Gian Francesco Boetto, demandée par le capitaine Pietro Moinier de Seuta (Sète ?) en Languedoc, ne correspondant pas à ceux promis (26 septembre 1758).
  - Vente de blé, venant de Sardaigne, effectuée par Michele Ginesi pour le compte de Ludovico Verani et Pietro Bottino (26 septembre 1758).
  - Société constituée entre Giuseppe Allart et Giovanni Robigliart pour le transport à Marseille de douves achetées en Piémont, (3, 10, 17 octobre 1758).

- Indemnités pour les dommages provoqués aux filets des patrons Giambattista Boisso et Michele Cotto, placés à la Croix-de-Marbre, demandées au patron d'une pinque génoise commandé par Bartolomeo Lanfranco (13 octobre 1758).
- Paiement du voiturage de balles de " moresca " et cocons demandé par le muletier Giambattista Ceva de Limone au négociant Gian Antonio Rosa (13 octobre 1758).
- Restitution d'un esquif, perdu à l'occasion d'une tempête au large de Porto Maurizio (Port-Maurice) et retrouvé au fond de la mer, entre le cap de la Garoupe et les îles Sainte-Marguerite, demandé par le patron Pietro Torre au patron Stefano Garibaldo (31 octobre 1758).
- Acquiescement du prix de transport de sacs de châtaignes de Boves à Nice, expédiés ensuite à Marseille pour le compte du muletier Alessandro Caval de Boves, demandé par Giuseppe Rebuffo (7, 21 novembre 1758).
- Constitution d'une société entre Raimondo Imbert et Annibale Fossati pour l'achat de chanvre à Draguignan et sa vente (20 décembre 1758).
- Vérification de balles de coton, endommagées par l'eau de mer, décidée par le consulat dans le litige opposant le négociant Martin Portalis au capitaine Pietro Felice Macarri (22 décembre 1758).
- Répartition des dommages soufferts par la perte des marchandises, dont des barils de tripes salées, jetées en mer à la suite d'une tempête, et expertise de celles sauvegardées, s'agissant d'un cas d'avarie générale, décidées par le consulat dans le litige entre le patron Vincenzo Maglione et plusieurs négociants de Nice, parmi lesquels Onorato Spitalier (22, 29 décembre 1758).
- Obligation de payer au muletier Giorgio Tosello le prix du transport de plusieurs " salmate " de blé, de Cuneo à Nice, imposée à Pietro Dalmas (29 décembre 1758).
- Transport de pierres et sable, effectué par Giambattista Griffa pour le compte d'Antonio Cardillaro, afin de construire un magasin dans le port Lympia (30 décembre 1758).

03/01/1758 - 31/12/1758

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 29 décembre 1759), 1 registre, concernant notamment :
- Échange de barils de " palaie " salées contre des sacs de riz entre Giambattista Guiglia et Bartolomeo Tosel (2 janvier 1759).
  - Paiement d'un salaire mensuel de 15 francs pour le marin Alessio Maurin, engagé sur le bâtiment appartenant au négociant Antonio Regis et à d'autres associés, demandé par son épouse Clara audit négociant (5 janvier 1759).
  - Déchargement d'une cargaison de blé, chargée sur la polacre du capitaine Baldassare Maresca, mouillant dans le port de Villefranche, demandé par ledit Maresca (9 janvier, 16, 17 février 1759).
  - Vérification d'une quantité de " carnucio " confiée au fabricant de papier Onorato Ardoino, dans le litige opposant Francesco et Giambattista père et fils Daprotis à Onorato Regis (12, 16 janvier 1759).
  - Poursuite du litige entre un groupe de négociants et le patron Vincenzo Maglione, pour la répartition des avaries (12, 19 janvier 1759).
  - Obligation de réceptionner une cargaison de vin, transportée par le patron Claudio Teissier de Saint-Tropez, faite à Marcello Faraudo (23 janvier 1759).
  - Vérification des métiers utilisés pour fabriquer des chaussettes en soie, exécutée à la demande du consulat, dans le litige opposant Giambattista Forneri à Maurizio Petit (1er février 1759).
  - Comptes de la société créée entre le négociant Guglielmo Faissola et Pietro Giuge pour la " lesda " de la poudre et du plomb, demandés par ledit Faissola (6, 20 février 1759).
  - Expertise de balles de bonnets et mouchoirs, mouillées par la pluie, dans le litige entre Pietro Berengié et le muletier Spirito Tosello (6, 7 février 1759).
  - Paiement d'une somme due par le muletier Giambattista Ceva de Limone, demandé par Luigi Carignani de Savigliano (20 février, 30 octobre, 13, 27 novembre, 19 décembre 1759).
  - Refus de réceptionner une cargaison de sel d'Eivissa (Ibiza), opposé par les négociants père et fils Chauvet au capitaine Michele Colisser, à cause du retard dans la livraison, prévue pour le mois de juillet 1758, le contrat entre les Chauvet et les Gabelles royales ayant pris fin le 30 décembre suivant (20 février 1759).
  - Renvoi devant le juge ordinaire de Saorge du contentieux opposant Giulio Cesare Bottone à Bartolomeo Cassin et Ambrogio Saorgin, s'agissant de somme inférieure à 50 écus d'or (21 février 1759).
  - Remise de balles de café, envoyées depuis Livorno (Livourne) à Nice et séquestrées à la demande du négociant Pietro Gianni Muzio, accordée par le consulat à Ottavio Maria Audiberti (6 mars 1759).
  - Respect du contrat de nolis, signé à Marseille, demandé par le capitaine toscan Giacomo Montorsi et accepté par la compagnie Martin, Michel et Portalis, à la condition que les 2/3 de l'équipage soit de nation toscane et 1/3 de nation neutre vis-à-vis de l'Angleterre, afin de soustraire la marchandise au pillage (8 mars, 6 avril 1759).
  - Ordre donné par le consulat de décider l'affaire entre le négociant Giambattista Tomati et le patron Tomaso Finolo, selon les usages de Nice (14 mars 1759).
  - Renonciation à la charge d'armateur d'un bâtiment, acheté en société avec les négociants Giacomo Arnous et Luigi Vidal, faite par le négociant Stefano Esmengiaud (20, 28 mars, 27 juillet 1759).
  - Relevé des comptes de la ferme du droit de Villefranche depuis la direction du baron Rimbert, demandé par l'officier Orazio De Cameran, détenteur d'une part, au capitaine Andrea Donati (24 mars, 18 mai, 21 juillet, 28 août 1759).
  - Remise d'un coffre, contenant des écritures comptables, demandée par Anselmo da Zara, natif de Padova (Padoue) à son représentant Emanuele Norzi de Fossano, habitant à Nice, afin de vérifier la gestion de sa société commerciale (27 mars 1759).
  - Paiement des salaires de plusieurs marins, fixés avec la collaboration du capitaine du port, effectué par le capitaine d'une pinque Antonio Ighina (29 mars 1759).

- Obligation de transporter une cargaison de blé à Marseille, contestée par le patron napolitain Salvatore Savarese sur la base du contrat de nolis et exigée par le négociant Antonio San Pietro au nom d'ententes verbales, à cause de la guerre entre la France et l'Angleterre (6 avril 1759).
- Acquittement d'une somme prêtée pour l'achat des agrès d'une polacre, demandé par Gianni Buchland, lieutenant dans l'escadre des Galères royales, à Andrea Vallier (6, 23 avril 1759).
- Paiement du salaire dû aux gardiens de la barque du droit de Villefranche accordé par le capitaine de ladite barque Andrea Donati avec le consentement des associés (10 avril 1759).
- Avis donné par les consuls sur les usages de Nice concernant la rétribution des " misuratori ", des personnes préposées au mesurage du blé, sur les bâtiments ou à terre (20 avril 1759).
- Partage des profits réalisés par un bâtiment, commandé par le patron Giuseppe Pesante, demandé par Pasquale Baldoino et Nicola Periero, propriétaires de quatre parts dudit bâtiment (27 avril 1759).
- Remboursement d'un achat de graines de chanvre demandé par Giambattista Beri à Giambattista Vial, étant de mauvaise qualité (2 mai 1759).
- Attribution d'un caïque, trouvé près du site dit Cap roux sur le territoire d'Èze, à Gian Francesco Asso, son inventeur, personne ne s'étant présenté pour le réclamer (8 mai 1759).
- Cargaison de marchandises, dont des colis de cuirs, transportée sur la felouque du capitaine Simone Da Novaro d'Angleterre à Genova (Gênes), puis de Gênes à Nice pour le compte de plusieurs négociants, endommagée par une tempête en mer (8 mai 1759).
- Livraison des oranges promises demandée par Gian Giuseppe De Andreis à Gian Michele Passadesco (15 mai 1759).
- Déchargement d'une cargaison de blé, chargée sur le bâtiment du patron napolitain Gaetano De Lauro et arrivée à Nice, demandé par ledit patron et entravée par Pietro Giovanni Muzio, ses correspondants de Genova (Gênes) et de Marseille le lui déconseillant à cause de la présence de corsaires anglais sur les côtes de Provence (16, 22 mai 1759).
- Cargaison de balles de sucre et cuirs, transportée par la tartane du patron de Genova (Gênes) Giuseppe Daspoa pour le compte de Giambattista Sauvaigo et de négociants de Marseille, endommagées par une tempête survenue près du cap de Noli (16, 18, 19, 20 mai 1759).
- Autorisation de décharger à Villefranche, au lieu de Toulon et Marseille, une cargaison de blé, chargée à Genova (Gênes) sur le bateau du patron Bartolomeo Oxilia, donnée par le consulat à Pietro Giovanni Muzio, en raison de la présence de corsaires anglais sur les côtes de Provence (22 mai 1759).
- Pillage du bâtiment du patron Giambattista Bonavia, transportant des tonneaux de vin muscat, par des corsaires barbaresques (8 juin 1759).
- Injonction de réceptionner des caisses de bougies, vendues par Francesco Motton, donnée à Alessio Salvi (8 juin 1759).
- Cargaison de plusieurs milliers de bouteilles, achetées à Fréjus auprès des négociants Buisson frères pour le compte de Giuseppe Liautaud, endommagée pendant le transport effectué par le patron Giambattista Danielle (8 juin 1759).
- Renvoi du contentieux, opposant l'avocat Pietro Milone à Orazio Milone pour le remboursement d'une somme d'argent, devant le préfet juge de Sospel, la dette ne découlant pas d'une affaire de commerce (19 juin 1759).
- Défaut d'expédition d'une cargaison de blé, achetée par Pietro Bottin à Oneglia (Oneille) par l'intermédiaire du courtier royal Antonio Francesco Bertó, les " officiers du Magistrat de la politique " de cette ville ayant interdit toute exportation de céréales (20 juin, 17, 31 août 1759).
- Vérification par le capitaine du port de Villefranche des bois, transportés de Loano par le patron Giacomo Cassolla pour le compte du patron Pietro Antonio Garziglia, afin de fixer le nolis en fonction du volume et du poids (26 juin 1759).
- Paiement du nolis pour le transport à Marseille d'une cargaison d'oranges, réclamé par plusieurs marins, contesté par Gian Maria Gilli (8 juillet 1759).
- Dispense du paiement du droit de Villefranche, accordée au patron Giuseppe Manganaro par Francesco Donati, receveur du droit dans le port Lympia, Manganaro étant resté à Nice une dizaine de jours et ayant vendu sur place une partie des marchandises (cotons filés, moussette, chaussettes) qu'il transportait, selon les termes de l'édit du port franc (3 juillet 1759).

- Autorisation de garder des pièces de canons, remises par un capitaine en gage de créances, donnée à Gian Pietro Provenzale dans le litige opposant Carlo Anselmo et Paulo Antonio Foresta de Villefranche au marchand Luigi San Pietro (11 juillet 1759).
- Compte des marchandises achetées à la foire de Beaucaire en société avec Isac Ventura demandé à Giacob Lattes (24 juillet, 17 août, 25 septembre 1759).
- Paiement des salaires convenus, réclamé par les vingt marins, désignés par le patron Pietro Semiglia de San Remo, et par les pilotes de l'équipage de la pinque du droit de Villefranche au capitaine Andrea Donati (30 juillet 1759).
- Paiement du nolis demandé par le capitaine Giambattista Arecco et contesté par le négociant Giuseppe Giovanni Rey, le contrat prévoyant l'acquittement à son retour à Gibraltar (14, 18, 25 août, 4, 8 septembre 1759).
- Droit exigé par Cesare Pastor, adjudicataire de la gabelle du " pistre " de Nice, sur les 60 sétérées de blé expédiées par voie de mer par Francesco Donati, refusé par le consulat en vertu de l'édit instituant le port franc (14 août 1759).
- Rétribution inférieure à celle convenue entre le négociant Antonio Durante et Paolo Rey, pour lui avoir appris la méthode de fabriquer le savon " sans feu ", décidée par le consulat, ledit Rey ayant révélé ce secret de fabrication à d'autres, moyennant compensation (17 août 1759).
- Respect d'une convention concernant la vente de plusieurs balles de laine dite Rofino, entreposées dans le magasin de l'hôpital Saint-Roch, demandé par le négociant Giovanni Truchi à son confrère Andrea Ardisson (7, 25, 28 septembre, 12 octobre 1759).
- Droit de Villefranche réclamé par Francesco Donati à Pietro Giovanni Muzio, en raison de la cargaison de fèves, laine, crin, riz de son bateau, chargée à Genova (Gênes) à destination de Marseille (28 septembre, 4 octobre 1759).
- Paiement de balles de tabac demandé par le patron Paolo Andrea Viano d'Oneglia (Oneille) à Andrea Riccardi (28 septembre, 23 octobre, 6 novembre, 3 décembre 1759).
- Présentation des comptes des caisses en étain d'eau de fleurs de citron envoyées à Londres, sollicitée par Antonio Girart à Giambattista Saissi (2, 5, 30 octobre 1759).
- Déchargement d'une cargaison d'huile, chargée à Napoli (Naples) sur le bateau du patron Michele Pogliese pour le compte de la société des frères Vieusseux d'Oneille, demandé par ledit patron (4 octobre 1759).
- Paiement de six sequins, sur la base d'une déclaration passée à Livorno (Livourne), réclamé par Teodoro Giouti de Grèce à l'encontre de Pietro Giovanni Rossi de Genova (Gênes) (5 octobre 1759).
- Vérification d'une livraison de " crocetti " afin de contrôler leur conformité avec le modèle, confiée à deux négociants, dans le litige opposant Giacomo Penchienato de Contes à Pietro Bensa (9, 12, 23 octobre 1759).
- Somme d'argent due pour la livraison et vente de sacs de blé et chanvre, expédiés du Piémont, réclamée par Spirito Salamone de Dronero à Gian Antonio Loro (11, 12 octobre 1759).
- Séquestre d'un " leudo " selon les statuts de Loano, effectué par Francesco Saverio Lavagna à l'encontre de Gaetano et Emanuele père et fils Naranci de Finale, à cause de créances, autorisé par le consulat (19 octobre 1759).
- Indemnités pour le non-respect d'un contrat verbal, concernant l'expédition à Antibes de blé venant d'Ancona (Ancône), demandées par le négociant Nicola Causa d'Antibes au négociant Guglielmo Ameglio de Porto Maurizio (Port-Maurice) (19, 23 octobre 1759).
- Partage des profits réalisés de la vente d'une cargaison de tabac, embarquée à Livorno (Livourne), demandé par des marins napolitains à leur capitaine Andrea De Lauro (30 octobre 1759).
- Droit de Villefranche réclamé à Domenico Amodio de Procida dans le royaume de Napoli (Naples), capitaine d'une tartane, par Stefano Daideri et Pietro Gianni Muzio, fermier et directeur général dudit droit (6 novembre 1759).
- Validité d'un contrat de vente de cuirs d'Alessandria, effectué par Benedetto Ighina à la société Roubaud, confirmée par le consulat (17 novembre 1759).
- Paiement de salaires réclamé par les marins du capitaine anglais Hugues (7 décembre 1759).
- Vérification des 38 sacs de châtaignes destinés à l'exportation, prévue dans le litige opposant Giuseppe Ollivaro de Boves à Bartolomeo Tosel de Nice (29 décembre 1759).

- Injonction faite à Giambattista Ardisson de Nice d'envoyer la quantité de vernis pour poteries  
convenue à Bartolomeo Ghirart de Vallauris (29 décembre 1759).

02/01/1759 - 29/12/1759

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 30 décembre 1760), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre Bartolomeo Ghirart de Vallauris et Giambattista Ardisson (2 janvier 1760).
  - Refus de recevoir l'appel d'une ordonnance prononcée par le préfet d'Oneglia (Oneille) dans le litige opposant le négociant Nicola Rambaudo à Pasquale Gastaldo de Porto Maurizio (Port-Maurice) et renvoi des parties devant ledit préfet (2 janvier 1760).
  - Obligation de réceptionner la quantité d'oranges vendue par la veuve Maria Cristina Rollanda, faite au patron Pierre Martin de San Remo (4 janvier 1760).
  - Séquestre du bâtiment du patron Francesco Morando, venant de Livorno (Livourne), demandé par la compagnie Antonio San Pietro en raison du défaut de livraison de balles de fil de chèvre (18, 22 janvier 1760).
  - Vérification des balles de morue demandée dans le litige opposant le patron Lorenzo Caneva au négociant Alessandro Scudier (25 janvier 1760).
  - Paiement du nolis pour le transport, depuis Livorno (Livourne), de 40 balles de " bacalari " (morue séchée), dû par le négociant Guglielmo Thaone au patron Giambattista Rossi (6 février 1760).
  - Indemnités demandées par le négociant Antonio San Pietro au capitaine anglais Daniel Nesonger, la cargaison de blé reçue étant endommagée par l'eau de mer (7 février 1760).
  - Paiement du droit de Villefranche réclamé par les fermiers dudit droit au négociant Giuseppe Mabil pour l'exportation à Grasse de cuirs importés (8 février 1760).
  - Recours au roi et révision de la sentence du consulat, l'obligeant à payer le droit de Villefranche, souhaités par le capitaine Giacomo Montorsi (8 février 1760).
  - Vérification du savon par un expert mandaté par le consulat, dans le litige entre le négociant Giambattista Taone (Thaon) et Claudio Grosson (12, 13 février, 9, 21, 23 mai 1760).
  - Dispense du droit de Villefranche exigée par le patron Nicola De Vincenti à l'encontre des fermiers dudit droit, ayant mis en vente sa cargaison de blé pendant huit jours, selon les termes de l'édit du port franc (12 février 1760).
  - Vérification de l'huile vendue dans le magasin de Bartolomeo Risso, décidée dans le litige l'opposant à Claudio Tavernier (16 février 1760).
  - Réduction du prix de thons, achetés à Marseille, demandée par Giambattista Aubert à Bartolomeo Tosel (19 février 1760).
  - Obligation de livrer des marchandises, chargées à Cagliari, faite au patron Stefano Carli, par la société Antonio San Pietro, malgré son intention de les porter à Marseille (29 février 1760).
  - Paiement d'un colis contenant du velours de Genova (Gênes), remis au capitaine Gerolamo Rastello pour le vendre à Marseille, demandé par Bartolomeo Gastaudetto (29 février 1760).
  - Restitution de caisses de bougies demandée par la veuve Teresa Cotta à Carlo Antonio Avidor (14 mars 1760).
  - Liquidation des comptes d'une société créée entre Pietro Giuge et Carlo Antonio Avidor pour le tannage et la vente de cuirs (18, 26 mars, 18 avril 1760).
  - Refus de réceptionner de l'huile, transportée par des mulets depuis Vence, opposé par Natan Lattad à Pietro Martin, ne correspondant pas à celle promise (20, 24 mars 1760).
  - Paiement du nolis et des dépenses rencontrées pendant la quarantaine à Malaga, demandé par le patron Giambattista Maglione au négociant Giovanni Giuseppe Rey pour le transport de " borriglia " (soude) et cordages chargés sur son bateau à Gibraltar (22 mars 1760).
  - Répartition des parts dans la société créée pour l'affermage de la boucherie opposant Giambattista Roux et d'autres membres, dont des Piémontais, à Guglielmo Faissola (29 avril 1760).
  - Paiement des salaires réclamé par plusieurs marins à leur capitaine Giovanni De Couder (6 mai 1760).
  - Livraison de caisses de tabac d'Espagne réclamée par Bartolomeo Tosello au patron Antonio Languasco (6, 7 mai 1760).
  - Renvoi du litige opposant un nommé Machis à Giovanni Domenico Marvaldi de Borgomaro devant le juge dudit lieu, la somme ne dépassant pas la valeur de 50 écus d'or (13 mai 1760).
  - Livraison de toileries réclamée par le négociant Onorato Francesco Spitalier à Giovanni Bima de Dronero (4 juin 1760).

- Obligation pour Marta Nicolai de continuer à travailler dans la filature de cocons du négociant Giacomo Michelis (4 juin 1760).
- Liquidation des comptes des négociants Gioanni Favier et Luigi Vidal attribuée aux consuls Deandreis et Rainaudo du consulat (9 juin 1760).
- Défaut de plusieurs hémines de blé, chargé à Genova (Gênes) sur le bateau du patron Pietro Ferraro, constaté par le courtier Gian Luigi Gastaudo au préjudice de Nicolò Ruggiero (17 juin 1760).
- Paiement du salaire convenu en tant que trésorier d'une société, demandé par Francesco Gilbert à Andrea Gastaldi (20, 27 juin, 8, 11 juillet, 5 août 1760).
- Présentation du compte du voyage effectué de Cagliari à Nice et de la vente des marchandises embarquées et partage des profits réalisés, demandés par les marins du capitaine Giuseppe Biancheri et contestés par ce dernier, les termes d'une convention entre eux les obligeant à aller jusqu'à Genova (Gênes) (23 juin 1760).
- Cargaison de caisses de " rosolio " et quelques montres, embarquées à Cagliari sur la polacre du capitaine Giambattista Parodi, pour le compte de Bartolomeo Gastaudetto, récupérée par les propriétaires de la polacre après l'éloignement du capitaine (23 juin 1760).
- Restitution d'une somme demandée par Gioanni Roubinot au capitaine d'un bateau, le transport de marchandises pour Amsterdam prévu n'ayant pas eu lieu (26 juin 1760).
- Obligation de fournir la somme nécessaire pour ravitailler un bateau, en fonction de sa quote-part, demandée par le négociant Nicolò Lieutaud à Nicolò Perriero (30 juin 1760).
- Cargaison de cinq caisses, contenant des plaques de verre de Venezia (Venise) utilisées pour les tableaux et les estampes, transportées par le patron Gaetano Avenente depuis Genova (Gênes), pour le compte du négociant Giambattista Bonin, arrivées à Nice en partie cassées (3 juillet 1760).
- Levée du séquestre des biens de Margarita Milla Ardissonne, demandée par le négociant Francesco Poquet et accordée par le consulat (9, 19 juillet 1760).
- Défaut de livraison de deux caisses, contenant des jambons, lard et " deux rouleaux de chocolat ", confiées par la société d'Antonio San Pietro au muletier Giuseppe Cabal de Limone pour les transporter à Torino (Turin) et ensuite à Genève (18 juillet, 7 août 1760).
- Paiement du voiturage de quatre caisses de rhubarbe, demandé par Gian Maurizio Petit et contesté par Natan Lattad (5 août 1760).
- Comptes de la portion de la ferme du droit de Villefranche, vendue par le capitaine Andrea Donati, demandés par Bartolomeo Rossi de Finale (14, 19, 22 août, 2 septembre 1760).
- Profits découlant de la vente d'une caisse d'acier réclamés par Gian Antonio Rosa au négociant Giuseppe Berengaro (12, 19 août 1763).
- Refus de payer le droit de Villefranche opposé par Ambrogio Carambello au directeur dudit droit Pietro Gioanni Muzio, sa cargaison de blé faisant partie d'une plus grande chargée sur un bâtiment hollandais, excédant les 8000 cantars, exclue de ce fait du paiement (9 septembre 1760).
- Obligation de réceptionner des marchandises, chargées à Palermo (Palerme) demandée par le patron Angelo Maria Leverone au négociant Giacinto Beltram (17 septembre 1760).
- Caisses d' " acqua forte " et de " legno di tritura " abandonnées à un poste de douane par le muletier Gioanni Cabal, obligeant les frères Coppon de Nice à embaucher un autre muletier pour les amener chez le destinataire (23 septembre 1760).
- Paiement de salaires pour la réparation d'un bateau, demandé par Enrico Giacobi à Francesco Barral (26 septembre 1760).
- Défaut de livraison d'une cargaison de briques dites " navette " par le patron Nicola Zidoro de Marseille au préjudice du maître maçon Pietro Francesco Golaro, le patron les ayant vendues à un autre acheteur pour un prix supérieur (3, 7, 29 octobre, 4 novembre, 2 décembre 1760).
- Remboursement d'une somme prêtée, équivalent à quatre actions sur la tontine de Paris, réclamé par Giacomo Michelis à Gioanni Rodairon (10 octobre, 7 novembre 1760).
- Obligation de restituer à Gian Maurizio Petit des buffles, expédiés à Fréjus et d'en faire venir d'autres du Piémont, faite à Bartolomeo Tosel (31 octobre, 11 novembre 1760).
- Désaccord entre les fabricants de bougies et les adjudicateurs de la boucherie de Nice sur la quantité de graisse destinée à la fabrication et sur son prix (14 novembre 1760).

- Vente d'une tartane, avec ses agrès et sa cargaison de planches de bois, mouillant à Villefranche, effectuée par Giacomo Carosino à Giambattista Fassio et associés (17 novembre 1760).
- Refus de payer le droit de Villefranche opposé par le capitaine Paiseu aux adjudicataires dudit droit, son bâtiment transportant de lourds bagages du cardinal Acciaiuoli (22 novembre 1760).
- Indemnités pour défaut de livraison à Nice de sacs de châtaignes " biscotte ", réclamées par Bartolomeo Peano de Boves à Vincenzo Morello (2 décembre 1760).
- Obligation faite au capitaine Andrea Donati d'installer le bureau du droit de Villefranche dans la maison affectée à cette fin et non chez lui et de remettre les registres, par le directeur dudit droit Muzio et le négociant Stefano Daideri et démission de Bartolomeo Inghina, en qualité de contrôleur (10, 12 décembre 1760).
- Partage des dommages subis par les marchandises, chargées sur la pinque du patron génois Francesco Ravano, endommagées par une tempête au large de Livorno (Livourne), réclamé par ledit patron, s'agissant d'avarie générale et refusé par les négociants, dont Antonio San Pietro, Guglielmo Faissola et les frères Vieusseux (30 décembre 1760).

02/01/1760 - 30/12/1760

" Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (3 janvier - 20 novembre 1761), 1 registre, concernant notamment :

- Poursuite du litige entre le patron génois Francesco Ravano et plusieurs négociants (3, 5 janvier 1761).
- Paiement d'une cargaison de blé, importée de Sardaigne, demandé par le négociant Gaspare Gianfredo au vermicellier Pietro Bottin (9 janvier 1761).
- Vente de planches de bois de pin, sapin et mélèze, effectuée par le notaire Sebastiano Cagnoli au négociant Vittorio Amedeo Tomati (9, 13, 20, 27 janvier, 7 février 1761).
- Présentation des biens du maître maçon Pietro Francesco Fidele afin de l'accepter comme caution du patron Francesco Riccard, demandée par l'officier Orazio De Cameran (21, 23 janvier 1761).
- Compte rendu des profits réalisés pendant deux voyages faits avec sa tartane et ses marins, dont le timonier d'Oneglia (Oneille), demandé par le consulat au capitaine Francesco Rossi, pour le paiement des salaires (27 janvier, 21 avril 1761).
- Injonction donnée au patron Giambattista Blandin (Brandy) de Toulon de payer à Giambattista Ardisson une somme découlant de la vente de huit barils de thon salé (10 février, 17, 27 mars 1761).
- Livraison de la cargaison de blé, chargée à Livorno (Livourne) sur la tartane du patron Pietro Trinca, demandée par David Ventura (20 février, 25 mars 1761).
- Vérification d'une cargaison de blé transportée par le capitaine hollandais Pietro Laurenz, parvenue à Nice endommagée, et de son bateau, afin d'établir les responsabilités, demandée par la société du négociant Antonio San Pietro (21 février 1761).
- Paiement de 500 lire, investies sur la pinque du patron Gaetano Traverso de Loano par Gerolamo Porro et léguées par celui-ci à l'église paroissiale dudit lieu, demandé par les représentants de l'église au patron Traverso (6 mars, 20 novembre 1761).
- Injonction de payer un billet à ordre libellé par la société San Pietro en faveur du négociant Gian Maurizio Petit et transmis par celui-ci à Giambattista Alberto (8 avril 1761).
- Remise des registres de la ferme du droit de Villefranche et de l'argent encaissé réclamée par le directeur Pietro Gioanni Muzio au receveur dudit droit Francesco Donati (8, 14 avril 1761).
- Vente de 7000 oranges et 1000 citrons effectuée par Andrea Allo à Giambattista Robert (11 avril 1761).
- Bonification accordée par Giuseppe Rebuffo au patron Alessandro Martin, le poids des châtaignes " biscotte " vendues ne correspondant pas à celui convenu (21 avril 1761).
- Partage des avaries entre les négociants, dont la société d'Antonio San Pietro et Onorato Focard, la cargaison de marchandises (cuirs, chaussettes en coton, épices), chargées sur le bateau du patron Giambattista Robini, étant parvenue endommagée à Nice à cause d'une tempête en mer (21, 22, 24 avril, 8 mai 1761).
- Paiement d'une somme découlant d'une sentence du consulat du 6 mars 1760, réclamé par Antonio Mandina de Vernante à l'encontre de la veuve Cicala (28 avril, 5, 15, 19 mai, 5 juin, 10 juillet 1761).
- Paiement pour la vente de barils d'anchois et sardines réclamé par Spirito Teisseire à Giambattista Binet (13 mai 1761).
- Voiturage de plusieurs balles, de Genève à Nice et paiement des douanes à Torino (Turin) et à Cuneo, demandés par le muletier Ferdinando Rostagni de Breil à la société Antonio San Pietro (10 juin 1761).
- Vérification de la filature, située au port Lympia, et inventaire des outils confiés à des experts et à l'architecte Michaud dans le litige entre les négociants Domenico Chauvet et Giacomo Michelis (26 juin, 6 juillet, 4 août 1761).
- Comptes des marchandises achetées à la foire de Beaucaire et des profits réalisés, demandés par le négociant Luigi San Pietro à Claudio Grosson et associés (14 juillet 1761).
- Non-respect d'un contrat établi entre la société de commerce de soie existant à Torino (Turin) sous le nom de Giuseppe Sacarello et Righini, représentée par le négociant Bernardo Ricordi, et la société créée à Nice sous le nom de Riccord, Laurens et compagnie (14 juillet 1761).
- Livraison des marchandises transportées par le patron Giuseppe Cassereto sur sa tartane, battant pavillon toscan, au négociant Giacomo Durand (16 juillet 1761).

- Vente d'huile de recense effectuée par Bartolomeo Gastaudetto à Giambattista Boloino, d'une qualité ne correspondant pas à celle convenue (20, 21 juillet 1761).
- Remise au négociant Giacinto Beltram d'un paquet de pièces d'argent, transportées par le capitaine toscan Giuseppe Cassereto depuis Cagliari (21 juillet 1761).
- Indemnités demandées par David Moise au muletier Antonio Matteo de Roquebillière, la soie remise ne correspondant pas au poids et présentant de taches de vin (21, 25 août, 1er septembre 1761).
- Prix du prêt de chevaux et planches utilisés pour débarquer des caisses de briques, demandé par les prieurs de Saint-Antoine au patron Felice Busso (9 septembre 1761).
- Droit de courtage pour la vente de blé au bureau de l'intendance générale de Nice demandé par le courtier Gian Luigi Gastaud au capitaine Donati (9 septembre 1761).
- Attribution aux prieurs de l'art de fabriquer les cordages de vérifier des amarres dans le litige entre maître Antonio Mignone et Antonio Alfonso de Menton (11 septembre 1761).
- Compte de la vente de 26 barils d'anchois, envoyés à Cuneo par Antonio San Pietro, demandé à Costanzo Garsino de la même ville (25 septembre 1761).
- Envoi de sacs de blé de Cuneo à Nice, par Costanzo Garsino au négociant Gian Antonio Loro (25 septembre, 6 novembre 1761).
- Paiement du nolis réclamé par le patron Lazaro Graffione au consul de Genova (Gênes) Falchi et à Gian Domenico Pasturelli pour le transport d'une cargaison de blé (28 septembre 1761).
- Compte de la vente de fer effectuée par le patron Giuseppe Trucco, demandé par le négociant Ludovico Berardi d'Oneglia (Oneille) (13, 27 octobre 1761).
- Droit de Villefranche exigé par les fermiers dudit droit aux négociants, établis à Nice sous le nom de société Duffes, Portales et Michel, pour l'importation de balles de laine du Levant, débarquées à Nice pendant huit jours et expédiées ensuite à Barcelone (16, 20 octobre, 3, 10, 13, 17 novembre 1761).
- Refus d'acheter la graisse de la boucherie de la ville de Nice au prix fixé opposé par les fabricants des bougies, étant donné l'impossibilité de les exporter à cause de la guerre (20 octobre 1761).
- Droit de courtage pour la vente de plusieurs cantars de morue demandé par le courtier Gian Luigi Gastaud au patron Antonio Castellano (13 novembre 1761).
- Paiement du nolis pour le transport de douves, chargées à Napoli (Naples), demandé par le capitaine du bateau Profilio Barbetta, malgré la diminution de poids desdites douves, contesté par la société des frères Vieusseux, établie à Nice (17, 18 novembre 1761).
- Renvoi du contentieux devant l'ensemble du consulat pour homologuer la convention établie entre le négociant distillateur Giuseppe Lieutaud, en faillite et ses créanciers (20 novembre 1761).

03/01/1761 - 20/11/1761

- " Ordinanze " (ordonnances) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, de protestation, d'audition de témoins (5 janvier - 29 décembre 1762), 1 registre, concernant notamment :
- Livraison de quatre balles de morues demandée par Pietro Roggiero au patron Francesco Berebiso (5 janvier 1762).
  - Droit de Villefranche réclamé par le fermier Stefano Daideri et refusé par Giambattista Cochio, capitaine d'une polacre battant pavillon toscan, venu de Bizerte et dirigé à Genova (Gênes), poussé à Villefranche par les vents (12 janvier 1762).
  - Faillite du négociant Gioanni Rodairon (26 janvier, 3, 10 février 1762).
  - Injonction de payer une créance, contractée avec Gian Michel Martini, faite à Agostino Masena, des témoins ayant prouvé sa qualité de négociant (26 janvier 1762).
  - Transport de balles de morues, chargées à Livorno (Livourne) sur la felouque du capitaine génois Giambattista Giacopello, pour le compte des négociants de la compagnie Antonio San Pietro (27, 29 janvier 1762).
  - Acquiescement d'un billet à ordre demandé par le comte Carlo Taone (Thaon) di Sant'Andrea à Stefano Esmengiaud (3 février 1762).
  - Partage des profits réalisés dans la vente de peaux d'agneau, achetées en société entre Antonio Francesco Ferrano et les époux Carlin (9 février 1762).
  - Défaut de livraison de " peaux de cerf crues " chargées à Porto Torres, destinées à Onorato Montolivo de Nice par le patron Giambattista Semeria, son bâtiment, battant pavillon français, ayant été pillé et vidé de toutes ses marchandises par des corsaires anglais et conduit à Livorno (Livourne) (16 février, 31 mars 1762).
  - Paiement du nolis pour le transport des marchandises (bois, douves, pouzzolane, timons de galères), chargées à " Pallo " (Palo del Colle) sur le bâtiment du patron Giambattista Virgilio, demandé par ce dernier à Andrea Di Pietro (16, 17 février 1762).
  - Livraison d'une balle de soie, embarquée à Livorno (Livourne) par les soins d'Antonio Cosimo Pastacaldi sur la felouque du patron Sebastiano Biagino pour la porter à Marseille, demandée par le mandataire dudit Pastacaldi à la société Leclerc et Grand, établie à Nice, qui l'a reçue d'un corsaire anglais (19 février 1762).
  - Réception d'une cargaison de blé, transportée sur le bateau du capitaine Filippo Bochin, refusée par le négociant Nicola Campian de Villefranche, le contrat de nolis, rédigé à Smyrne, la destinant à Marseille (23 février 1762).
  - Partage des profits réalisés dans la vente de plusieurs caisses de liqueurs, expédiées à Marseille, demandé par le négociant Giambattista Tomati à Luigi Sauvaigo (5 mars 1762).
  - Paiement des morues exigé par Susanna Ricciart au muletier Carlo Antonio Mattone (17 mars 1762).
  - Droit de courtage réclamé par les courtiers de Nice, dont Domenico Sauvaigo, à Bartolomeo Gastaudetto et à Gerolamo Rastello pour avoir acheté de l'huile et des morues pour le compte de Pietro Francesco Tiragallo d'Oneglia (Oneille) (17 mars 1762).
  - Paiement pour la vente de onze douzaines de chemises, réclamé par Maddalena Bessona de Cuneo à Bernardino Mellano (23 mai 1762).
  - Vente à Barcelone d'une cargaison de sacs de fèves, chargée à Nice sur la pinque du patron Giambattista Gazzolla, et achat de tonneaux de vin d'Espagne effectués dans la même ville par Antonio Francesco Berto' pour le compte du négociant Giacomo Antonio Giacobi (26 mars, 2 juin, 26 octobre, 16, 26 novembre 1762).
  - Refus de payer le droit dit de consulat réclamé par le consul de Genova (Gênes) et contesté par le patron Pasquale Garibisso d'Alassio, ayant entre-temps vendu son bateau à Spirito Tosello et obtenu le pavillon sarde (27 mars 1762).
  - Indemnités pour les dommages provoqués par une tempête à la felouque du patron Giuseppe Casanova, contestées par un groupe de négociants, dont les sociétés Antonio San Pietro et Duffes, Portales et Michel (23 avril 1762).
  - Vente de métiers à tisser des chaussettes de soie, achetés à Torino (Turin), affirmée par Gian Maurizio Petit et contestée par Giuseppe Bottier (27, 30 avril, 11, 14, 18 mai, 11, 18, 25 juin, 6, 23 juillet 1762).
  - Paiement du blé vendu, avec la médiation du courtier royal, aux vermicelliers de Nice Andrea Baudo et Pietro Carlin, réclamé par le patron Carlo Antonio Maglione (26 mai 1762).

- Séquestre de marchandises, entreposées à Villefranche, déclaré par le consulat au préjudice de Biagio Chiara, en paiement de créances exigées par l'officier Orazio De Cameran (3 juin, 5 juillet 1762).
- Paiement du transport de 50 sacs de blé, réclamé par des portefaix au négociant Michele Antonio Bresa (Bressa) (15 juin 1762).
- Partage de balles de laine, pour les vendre à la foire de Beaucaire, demandé par Pietro Giovanni Muzio à son associé Moïse Duval (22 juin 1762).
- Vente de parts d'un bâtiment entre Francesco Periero et le patron Giambattista Ricciard (25 juin 1762).
- Comptes de la société établie en 1753, réclamés par Onorato Focardo à Giambattista Saissi (2 juillet, 6 août 1762).
- Indemnités pour avoir cassé une meule en pierre au moment du débarquement à Villefranche, demandées par Ludovico Dalbera au patron Gian Maria Mangiapan (2, 9 juillet 1762).
- Paiement du nolis pour le transport de barils de poix, chargés à Toulon, demandé par le patron Giovanni Carles et contesté par Giambattista Bonin, les barils ne contenant pas la quantité de marchandise promise (6 juillet 1762).
- Droit de Villefranche exigé par Giuseppe Antonio Martini, directeur de la ferme dudit droit, mais refusé par le Génois Pietro Rosa, propriétaire d'une polacre mouillant dans le port Lymphia, son bateau étant hors de portée et d'un tonnage supérieur à 200 " tonelli " (21 juillet 1762).
- Obligation de réceptionner de l'huile achetée, imposée par le consulat au négociant Pietro Tiragallo d'Oneglia (Oneille), à la demande d'Avigdor Bellina (30 juillet 1762).
- Autorisation donnée par le consulat au marin génois Giambattista Deandreis de quitter le bateau du capitaine Giuseppe Diversi de Livorno (Livourne), pour rentrer à Genova (Gênes), en dépit de l'opposition du capitaine (11 août 1762).
- Constitution d'une société pour la vente de toileries et lingeries, entre Antonio Dalbera et Andrea Dragon (13, 20 août, 24 septembre, 1er octobre 1762).
- Séquestre d'une pinque réclamé par les propriétaires de Genova (Gênes), malgré l'admission du patron Luca Sacco au bénéfice du port franc (25, 30 août 1762).
- Comptes des nolis faits pendant des voyages effectués de Marseille à Tunis et à Sousse, en Barbarie, demandés par les marins à leur capitaine Marco Lencini (31 août 1762).
- Indemnités pour les dégâts provoqués à des balles de livres, chargées à Viareggio, demandées par les époux Floteront au patron de la felouque Vittorio Barbata (20 septembre 1762).
- Paiement du nolis demandé par Sebastiano Garabini, capitaine d'une polacre battant pavillon toscan, pour le transport de marchandises de Marseille à Tunis et à Nice, à Nicola Compian (20 septembre 1762).
- Comptabilité de la ferme du droit de Villefranche, avec les pièces justificatives, demandée par Pietro Muzio à Francesco Donati (24, 28 septembre 1762).
- Paiement du droit de Villefranche exigé par Giuseppe Antonio Martini, directeur de la ferme dudit droit, au patron génois Domenico Ardisson pour la cargaison de blé d'Ancona (Ancône) transportée sur sa tartane, contesté par ledit patron, ayant vendu la tartane à un négociant de Marseille (28 septembre 1762).
- Vente de la graisse de la boucherie de Nice, contractée entre le fermier Giuseppe Antonio Martini et les fabricants de bougies, donnant lieu à des problèmes au sujet du prix convenu (16 octobre 1762).
- Paiement de barils de tripes salées, vendus à Torino (Turin), demandé par Michele Badano au muletier Giambattista Robero (9 novembre, 10 décembre 1762).
- Transport de Cuneo à Nice de balles de cocons, provenant de Mondovì, effectué par le muletier Giorgio Tosel de Limone pour le négociant Giuseppe Ordan (24 novembre, 7 décembre 1762).
- Achat d'un bâtiment par le négociant Gian Antonio Agliani de Menton (1er, 2, 15, 17, 22 décembre 1762).
- Paiement du transport de balles de marchandises, de Genova (Gênes) à Nice, demandé par le muletier Giambattista Ceva et contesté par le négociant Gian Maurizio Petit, le muletier n'ayant pas respecté les délais (20, 22 décembre 1762).
- Récolte d'oranges dans un jardin du quartier Campo santo de Nice, demandée par Gian Agostino Pio Prioris à Cristofoto Maurello (22, 29 décembre 1762).

- Paiement d'une traite exigé par Gian Piero Vieusseux à Gian Antonio Aquarone (22 décembre 1762).

05/01/1762 - 29/12/1762

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (4 janvier - 30 décembre 1763), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige, concernant une cargaison de vin d'Espagne, entre Giacomo Antonio Giacobi et Antonio Francesco Berto' (4, 11, 14, 20, 25 janvier, 8, 15 mars 1763).
  - Rejet de l'appel présenté par le patron Agostino Tello et renvoi du litige l'opposant au patron Paolo Castirla devant le commissaire de Loano (4, 11 janvier 1763).
  - Paiement de la " lesda del pistre " pour une cargaison de 17 sacs de haricots, provenant de Savigliano et destinés à la ville de Toulon, demandé par Pietro Giaume, adjudicataire de ladite " lesda " et contesté par Francesco Prinot, s'agissant de marchandise en transit (13, 14 janvier 1763).
  - Vérification de la qualité de 30 sacs de châtaignes " biscotte " dans le litige opposant le patron Giambattista Suauto à Giuseppe Rebuffo (14 janvier 1763).
  - Avarie générale des pertes et dommages soufferts par la prise du brigantin commandé par le capitaine danois Albert Wittschieff (14 janvier 1763).
  - Vente des agrumes de son jardin dans le quartier de la Buffa, promise par le vassal Francesco Cacciardi di Roccaforte au négociant Antonio Girart (26, 28 janvier, 8 février 1763).
  - Expertise des billes de bois vendues par Francesco Ingigliardi à Vittorio Amedeo Tomati (26 janvier, 11 février 1763).
  - Paiement de la quarantaine faite à Gibraltar demandé par Luigi Laugier au capitaine Onorato Saissi (4 février 1763).
  - Voiturage demandé par le mulétier Annibale Viziano à Giacomo Roux pour le transport de quatre balles de marchandises provenant de Genève (9 février 1763).
  - Séquestre de trois sacs de pain, fabriqué à Nice à la demande du patron génois Lazaro Grassin avec le blé de sa cargaison et pour son équipage, réclamé par Onorato Contes et Giambattista Bertella, adjudicataires de la boulangerie de Nice, s'agissant de contravention (9 février 1763).
  - Vente de 25 barils d'anchois salés de Catalogne, effectuée par Giambattista Ardissonne au mulétier Lorenzo Smarro (22 février, 6 mai 1763).
  - Présentation de toutes les écritures comptables, concernant la barque pour la conservation du droit de Villefranche, demandée par Stefano Daideri au père et fils Donati (23 février, 8 mars 1763).
  - Paiement de marchandises, dont des bouteilles de vin de Champagne et de Bourgogne, demandé par les négociants Signoret et Goante à Gian Maurizio Petit (8 mars 1763).
  - Bonification demandée par Spirito Verani aux patrons Bartolomeo Gestro et Francesco Rappallo, la cargaison de plusieurs balles de poils de chameau et colis de cire, expédiée de Livorno (Livourne), ne correspondant pas à celle convenue (10 mars 1763).
  - Remise des outils pour fabriquer les chaussettes demandée par Gian Maurizio Petit à Giuseppe Botier (6 avril 1763).
  - Vérification des anchois de Catalogne, vendus par Giuseppe Carpenet (Charpenet) à Marco Beneset (12 avril 1763).
  - Paiement du nolis, pour un voyage effectué en Sardaigne, demandé par le patron Guglielmo Semeria contesté par le capitaine Giambattista Rossi, la tartane du patron Semeria ayant fait l'objet d'une prise de la part d'un bâtiment corsaire (15, 26 avril, 10 mai, 8 juin, 8 juillet, 5, 9, 17 août, 17, 19, 20 septembre 1763).
  - Obligation de ramasser les agrumes du jardin de l'Empeirat, appartenant à Maria Leotardi épouse Raiberti, selon les accords pris, imposée au patron Agostino Tagliafico (22 avril 1763).
  - Comparution du mulétier Andrea Roberto devant le préfet de Sospel, afin de préciser les circonstances de la perte de deux caisses de vin muscat, que la société San Pietro, Deandreis et Sauvaigo lui avait confiées (26 avril, 6 mai, 7 juin 1763).
  - Paiement d'une créance réclamé par le négociant Francesco Bressiano de Chieri au négociant Ludovico Berardi d'Oneglia (Oneille) (29 avril 1763).
  - Obligation de payer le prix d'un chargement de citrons imposée au mulétier Gian Pietro Micheu en faveur de Cristoforo Maurello (31 mai 1763).
  - Paiement du prix de quantités d'huile et de " reprim " (son de céréales ?), demandé par le négociant Gioanni Robigliart à Pietro Bottin (Bottino) (3, 10 juin 1763).

- Problème d'interprétation de l'édit du port franc dans le litige opposant des négociants de Genève à Francesco Denojeau dit Bonardi (7 juin 1763).
- Obligation de travailler dans la filature de soie appartenant à Pietro Cognet, située à la Mantega, imposée à Maria Gouvon épouse de Giambattista Ramoin, selon les accords pris (8 juin 1763).
- Paiement des dépenses engagées pour l'entretien et les soins du capitaine d'une tartane de Sète, décédé dans une auberge au port Lympia, demandé par l'aubergiste Andrea Grinda au comptable de ladite tartane (11 juin 1763).
- Créance de 1632 livres réclamée par la société de Marseille Feraudi père et fils au négociant d'Oneglia (Oneille) Luigi Berardi (14, 28 juin, 15 juillet, 16 septembre 1763).
- Achat de harengs en société, entre Gian Bernardo Melan et Pietro Tiragallo (17 juin 1763).
- Vente de blé de Maremme effectuée par Pietro Francesco Tiragallo à l'officier Orazio De Cameran (22 juin, 19 juillet, 20 septembre 1763).
- Autorisation d'embarquer une cargaison de laine, pour l'amener à la foire de Beaucaire, donnée à Pietro Giovanni Muzio dans le litige l'opposant à Moïse Duval (22, 28 juin 1763).
- Expédition d'eau de fleurs de citron effectuée par le négociant Antonio Girart au négociant Onorato Rebequi (28 juin 1763).
- Convention entre le failli Nicola Compian et ses créanciers, dont la société San Pietro, Deandreis et Sauvaigo (30 juin, 1er, 5, 8, 11 juillet 1763).
- Livraison de 12 000 petites bouteilles pour le " rosolio " réclamée par Giambattista Tomati et contestée par la société Buisson frères (5 juillet 1763).
- Révocation du séquestre d'une balle de soie, effectué au préjudice du négociant Antonio Cosimo Pastacaldi de Livorno (Livourne) étant considérée comme une prise dans la guerre opposant la France à l'Angleterre, demandée par la société Leclerc et Grand (12, 29 juillet 1763).
- Obligation de réceptionner une quantité de fèves, récoltées dans le fond de Riquier appartenant à Giuseppe Antonio Ongran, imposée à Crisotofò Maurello (29 juillet 1763).
- Présentation des comptes de la perception du droit de Villefranche demandée par Pietro Giovanni Muzio à Stefano Daideri et à Andrea Donati (29 juillet, 12, 23, 31 août, 3 septembre, 4, 11, 19 novembre 1763).
- Paiement du nolis demandé à plusieurs négociants, par le patron Giovanni Garcin, pour le transport de marchandises de Marseille à Nice, en dépit de dommages survenus à cause d'un incident (30 juillet 1763).
- Droit de courtage réclamé par le courtier Antonio Francesco Berto' au patron Giambattista Maneta, pour la vente d'une cargaison de vin (9 août 1763).
- Partage des profits réalisés avec un bateau, appartenant pour un tiers au capitaine Giacomo Carrossin, demandé par celui-ci au patron Giuseppe Cavatto (17 août 1763).
- Paiement de marchandises expédiées à Nice, dont 60.000 aiguilles, par Francesco Gabet de Saint-Claude en Franche-Comté, demandé au négociant Pietro Berengaro (19 août 1763).
- Livraison d'une caisse d'amidon et de sacs de poudre de Chypre demandée par Giambattista Bonin au négociant Giambattista Tomati (31 août, 13 septembre 1763).
- Vente d'une felouque avec ses agrès, effectuée par Onorato Falchi à Giambattista Ardisson (2, 3 septembre 1763).
- Paiement d'un billet à ordre demandé par le négociant Luigi Gibert au capitaine Gian Francesco Martin de Saint-Tropez (13 septembre 1763).
- Voiturage de marchandises, provenant de Genève, transportées de Torino (Turin) à Nice, réclamé par le muletier Girolamo Vizian au négociant Troffimo Coppon (30 septembre 1763).
- Paiement du nolis exigé par le patron Filippo Casanova, pour le transport de marchandises de Genova (Gênes) à Nice sur sa felouque, pour le compte de négociant de Nice, malgré les dommages provoqués par une tempête en mer, près d'Oneglia (Oneille) (22 octobre 1763).
- Vérification de pièces de toile dites " augemis d'Alep " par des experts, vendues par le négociant Pietro Guide à Giuseppe Charpenet, n'étant pas conformes à celles habituelles (11, 16 novembre, 30 décembre 1763).
- Perte de quelques balles, pendant le transport de Genève à Nice, via Torino (Turin), constatée par la société San Pietro à cause des muletiers Francesco Detogne et Girolamo Vizian (24 novembre 1763).

- Obligation, faite au capitaine Gian Giacomo Forneri, de livrer 29 tonneaux d'huile, chargés sur sa tartane à Santo Stefano sur la rivière de Genova (Gênes), à Sebastiano Ameglio de Marseille (10 décembre 1762).
- Achat de chèvres en société, entre Bartolomeo Tosello, Lorenzo Rostagni et Pietro Gastaldi de La Brigue (16 décembre 1763).
- Restitution de deux dames-jeannes, contenant du vin de Provence, non livrées à Alassio comme convenu, demandée au patron Michele Bausié (16 décembre 1763).

04/01/1763 - 30/12/1763

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (3 janvier - 24 décembre 1764), 1 registre, concernant notamment :
- Perte de la cargaison de sel et bois, chargée à Cagliari sur la polacre du patron napolitain Nicola D'Aiello pour le compte du roi et de la société San Pietro, Deandreis et Sauvaigo, à cause d'une tempête en mer, près de l'île San Pietro (10 janvier 1764).
  - Séquestre d'un bateau dit " canario " commandé par le patron catalan Gioanni Puig, transportant une cargaison de tabac, demandé par le négociant Matteo Masson de Carpentras (12 janvier, 14 février, 20 mars 1764).
  - Paiement de planches, ayant servi à débarquer le blé dans le port de Nice, demandé par les prieurs de la corporation sous le titre de Saint-Antoine au patron Antonio Languasco (24 janvier 1764).
  - Affermage des métiers pour tisser des chaussettes en soie et salaires dus pour le travail accompli, demandés par Giuseppe Botier au négociant Gian Maurizio Petit (27 janvier 1764).
  - Expertise de l'huile de recense, afin d'établir les coutumes locales concernant la vente de cette espèce d'huile, ordonnée par le magistrat dans le litige opposant Pietro Galli à David Moise (27 janvier 1764).
  - Injonction faite à Giuseppe et Giambattista père et fils Amoretti d'Oneglia (Oneille) d'exécuter une sentence, prononcée en appel par le magistrat, les condamnant à payer une somme d'argent en faveur de la société des frères Vieusseux (7, 21, 22 février 1764).
  - Commission donnée au négociant Ongran de trouver un arrangement à l'amiable dans le litige opposant le médecin Gian Andrea Raiberti à Francesco Ingiardi, à propos d'une vente de bois (15, 22 février, 13 mars, 6 avril, 15 mai 1764).
  - Paiement de la vente de cinq barils de thon salé, demandé par le patron Antonio Mantiga à Giambattista Bottin (15 février 1764).
  - Commission donnée aux prieurs de la corporation Saint-Pierre de fixer les dommages subis par Paolo Terese, ses filets pour la pêche aux bogues, placés au large de Carras, ayant été enlevés par le patron Giambattista Boet pour y mettre les siens (17 février 1764).
  - Séquestre et vente du chebec, commandé par le patron Agostino Gandolfo de Diano, demandé par ses créanciers (6 mars, 31 juillet, 14, 21, 29 août, 28 septembre, 11 octobre, 5, 22 novembre 1764).
  - Examen des comptes de la ferme de la madrague de Saint-Hospice demandé dans le litige opposant la société Domenico Chauvet et fils aux négociants de Nice, Cuneo et Torino (Turin) (20 mars, 5 mai 1764).
  - Expertise des balles de draperies et soieries, transportées par le capitaine Aimes Ares pour le compte d'un groupe de négociants, dont la société Antonio San Pietro, les frères Coppon et les frères Vieusseux, arrivées à Nice endommagées (11 avril, 5, 8, 19 juin 1764).
  - Obligation pour la société de Stefano Daideri d'envoyer une cargaison de blé à Monaco pour le compte de Pietro Guido (17 avril 1764).
  - Vente de balles de cocons de " bassina " promise à Luigi Vidal et contestée par Francesco Vierne, directeur et associé de la fabrique sise près l'hôpital de la charité (9, 15, 18, 23 mai 1764).
  - Vérification des métiers, aspes et autres outils pour tisser, fabriqués par Gian Antonio Trestor pour la filature d'Orazio De Cameran, afin d'en contrôler la conformité (10 mai 1764).
  - Partage des graisses, produites par la boucherie de la ville de Nice, demandé par Toussaint Giraud, ayant établi une fabrique de bougies de suif et fixé sa résidence à la suite de l'édit du port franc, entravé par les autres fabricants, dont Francesco Motton (1er juin, 3 juillet, 28 novembre 1764).
  - Séquestre d'un chebec, mouillant dans le port Lympia, vu son état de détérioration (7 juin 1764).
  - Partage des gains issus de la pêche effectuée en Provence, malgré le décès d'un pêcheur, suivant les usages de Nice, demandé par sa fille Gioanetta Boetta et contesté par le patron Antonio Terese (13, 27 juin, 3, 9 juillet, 3, 14 août 1764).
  - Droit du timbre relatif à des cuirs, réclamé par le fermier dudit droit Pietro Antonio Magliano à Antonio Lamico (13 juin 1764).

- Estimation du bâtiment du patron Bonaventura Gardana dans le litige l'opposant à des négociants, dont Giambattista Sauvaigo, Nicola Compian et Onorato Castelli (26 juin, 2, 3 juillet 1764).
- Indemnités demandées au capitaine Felice Casalini, sa polacre ayant emporté les filets des patrons Giacomo Maria Mangiapan de Villefranche et Paolo Terese de Nice, en passant le long de la côte près de la pointe dite La Cabretta et du cap de Montboron (3, 6, 9, 13, 19 juillet 1764).
- Paiement d'une somme due au patron Antonio Languasco par Giambattista Robini pour une commande de tabac de Dunkerque (10 juillet 1764).
- Prix de 58 caisses de " rosolio " réclamé au négociant Giambattista Tomati de Nice par le patron Bartolomeo Durante d'Oneglia (Oneille) (17 juillet, 17, 21, 30 août 1764).
- Vente de blé de Bretagne et de " Zélande " effectuée par le négociant Antonio Francesco Berto', pour le compte du négociant Eugenio Carletti de Marseille, à des négociants de Nice, dont les frères Claudio et Antonio Mascarello (17 juillet, 9, 14, 21, 28 août 1764).
- Prix du transport d'une balle d'indiennes, confiée par la société " Les cousins Bonet " de Genève au muletier Giuseppe Cabal, et droits payés pour la gabelle, réclamés par ledit muletier à Gian Maurizio Petit de Nice (24 juillet, 19 septembre 1764).
- Paiement de marchandises réclamé au négociant d'Utelle Giambattista Ciais par des négociants de Nice (3, 31 août 1764).
- Commission donnée aux consuls de La Brigue, au préfet juge de Mondoví, aux juges de Boves et Peveragno et au podestat de Frabosa d'auditionner des témoins dans le litige opposant Andrea Dragone à Carlo Antonio Dalbera (9, 28, 31 août, 16 octobre, 14 décembre 1764).
- Vente de cabrions de pin, importés en contrebande de Provence, promise par le patron Marco Demora à Giacomo Testoris (14, 28 août, 7 septembre 1764).
- Ordre donné à deux fileuses de poursuivre le travail dans la filature à soie de Gian Francesco Vinson, selon les accords pris (17 août 1764).
- Licenciement annoncé à Margarita Boeta par Pietro Giuge et David Moise, propriétaires d'une filature de soie à Nice, en raison de son travail jugé insatisfaisant (22, 28, 31 août, 7 septembre 1764).
- Vérification de cuirs dénommés en français " biagiary habillés en blanc " appartenant à Isac Avigdor, demandée par le fermier du timbre des cuirs Pietro Antonio Maglian, afin de connaître leurs destination et usage (31 août, 4, 12, 14 septembre 1764).
- Remboursement d'une somme, empruntée pour acheter des marchandises lors de voyages à Alassio et les vendre à Villefranche, demandé par Giambattista Allavena à Onorato Turato (4 septembre 1764).
- Faillite du négociant Benedetto Cauvin (6, 7 septembre 1764).
- Location de pieux, servant à remonter les bateaux sur la plage de Carras, prétendue par Claudio Mascarello et contestée par les prieurs de la corporation des pêcheurs sous le vocable Saint-Pierre (11 septembre 1764).
- Achat de jarres, fabriquées à Biot par les frères Antonio et Francesco Beri, en échange de vernis fourni par Giambattista Ardisson de Nice (11, 14, 18 septembre 1764).
- Paiement du prix de vente de 6 400 citrons de Menton demandé par Maddalena Gaziella à Onorato Pellerano (14, 18, 24 septembre 1764).
- Vérification de balles de tissus, embarquées à Londres, demandée par plusieurs négociants de Nice, dont Giambattista Sauvaigo et San Pietro, étant endommagées (25 septembre 1764).
- Perte d'un mulet et de sacs de riz, du côté de Roccatagliata, subie par le muletier de Limone Gianni Cabal (28 septembre 1764).
- Vente de savon par les négociants Pietro Durante et Onorato Giuge au muletier Ferdinando Rostagni (12 octobre 1764).
- Autorisation de vendre le vin transporté sur leur bateau pour le compte du négociant Giuseppe Lieutaud, donnée aux patrons Giuseppe Gausseran et Carlo Castiglion (23 octobre, 6, 13, 20 novembre 1764).
- Paiement d'une cargaison de graisse, transportée par le patron Antonio Cefalo' d'Alassio, demandé au fabricant de bougies Francesco Motton (30 octobre, 16 novembre, 11 décembre 1764).

- Injonction donnée à Luigi Berardi d'Oneglia (Oneille) de payer le prix de deux caisses de sucre expédiées de Marseille par les sieurs Reissolet et Donadiou (13 novembre, 18 décembre 1764).
- Paiement d'une commande d'anis demandé par le négociant Gian Paolo Ros à Giuseppe Colona (16 novembre 1764).
- Partage du prix d'achat du vin effectué chez le patron Giambattista Barriera, par les associés de la taverne de la darse de Villefranche, dont Gaspere Rabassino, caissier et Giacomo Carrossin (16 novembre 1764).
- Vérification des châtaignes dans le litige opposant le muletier Andrea Lucciano au patron Pietro Mignon (21 novembre 1764).
- Injonction faite à Antonio Girart de payer à Onorato Peverello le prix de citrons achetés à Menton (10, 14 décembre 1764).

03/01/1764 - 24/12/1764

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (1er février - 20 décembre 1765), 1 registre, concernant notamment :
- Cargaison de tabac de la fabrique de Nice, transportée par le patron Cristoforo Chiappe (Ciappa), pour le compte d'un négociant de Marseille, à Giambattista Robini (12 février, 22, 26 mars, 16 avril, 14 mai, 7, 11, 21, 25, 26 juin, 19, 24 juillet, 10 septembre, 15, 19 novembre 1765).
  - Paiement du prix de plusieurs douzaines de billes de bois demandé par le notaire Sebastiano Cagnoli à Vittorio Amedeo Tomati (22 février, 6 mars, 11, 18, 20 décembre 1765).
  - Vérification des marchandises (blé, laine, morue) chargées à Marseille sur le bateau du patron Francesco Piccio pour des négociants de Nice et Oneglia (Oneille), endommagées par une tempête (26 février, 8, 13 mars 1765).
  - Expertise d'une cargaison de vin prévue dans le litige opposant les patrons Giuseppe Giausseran et Carlo Castiglioni à Giuseppe Lieutaud (26 février 1765).
  - Non-respect d'une convention signée par Vittorio Denans (Dunans) et le patron Giambattista Allavena concernant la pêche (27 février 1765).
  - Restitution des effets vestimentaires séquestrés indûment à Laura Fromenti, épouse de Francesco Antonio Rabut, dans le litige l'opposant au receveur des douanes Michele Amedeo Ferrero (13 mars 1765).
  - Droit de courtage réclamé par le courtier royal Gerolamo Rastello au négociant Stefano Esmengiaud pour la vente de plusieurs balles de morue (15 mars 1765).
  - Révocation du séquestre de caisses de sucre ordonnée par le consulat dans le litige opposant les patrons Giuseppe Gramondo de Diano à Francesco Castellano d'Oneglia (Oneille) (22 mars 1765).
  - Appel d'une ordonnance prononcée par le juge d'Oneille dans le litige opposant la société des frères Vieusseux, établie d'abord à Nice puis à Oneglia (Oneille) au négociant Giambattista Amoretti (26 avril, 7, 24 mai 1765).
  - Injonction faite au patron Giambattista Bonavia de payer à David Ventura le prix de 40 cantars de bois de fustet (30 avril 1765).
  - Paiement d'une somme pour la vente d'huile demandé par le négociant d'Oneglia (Oneille) Giuseppe Maria Berio au muletier Francesco Caroli (6 mai, 10 juin 1765).
  - Restitution des filets de pêche demandée par Antonio Garrel et Andrea Garibaldo, séquestrés à l'instigation d'Antonio Regis, adjudicataire de la madrague de Saint-Hospice (7 mai 1765).
  - Expédition de balles de chanvre demandée par le négociant Vierne fils à Bartolomeo Tosello (14 mai 1765).
  - Expertise de cuirs afin de vérifier leur qualité dans le litige opposant les sieurs Martin, Triol et Roux au fermier du timbre (14, 17 mai 1765).
  - Dommages provoqués aux filets de pêche du patron Onorato Caressa, dans le site dit " Rocca del Sabatier " (cap Sabatier), par le passage de la tartane du patron Stefano Cuneo (21 mai 1765).
  - Obligation pour Maddalena Magalon de travailler dans la filature du négociant Guglielmo Taon (Thaon), selon les accords pris (7 juin 1765).
  - Dispense de payer le droit de timbre à Nice, pour les cuirs d'Angleterre exportés à Torino (Turin) par Gian Maurizio Petit, étant soumis à ce droit dans la capitale (11, 25 juin 1765).
  - Rejet de l'appel d'une ordonnance prononcée par les consuls de Loano, dans un litige opposant Domenico Aicardi au patron Giambattista Elice, étant conforme aux style et usages de Loano (11 juin, juillet 1765).
  - Défaut de livraison à Genova (Gênes), pour le compte du négociant Carlo Antonio Zanatta, de 30 tonneaux d'huile, confiés à Andrea Giuge, sur la tartane du capitaine Giambattista Roggiero de Bandol, absent pour cause de maladie (12, 14 juin, 12, 23, 30 juillet, 6, 20, 30 août 1765).
  - Dommages causés à des balles de laine de Salonique, expédiées à Savigliano à la filature de laine des sieurs Saralonga et Montegrandi, dénoncés par la société appartenant à Giambattista Sauvaigo de Nice à l'encontre du patron Francesco Piche (18, 28 juin, 12 juillet, 3 septembre, 22 octobre, 15 novembre 1765).

- Propriété de balles de chaussettes pour homme et pour femme, entreposées chez le négociant Pietro Giuge, dans le litige opposant l'esclave turc Amet Serbib dit Papasso de Villefranche audit Giuge (2, 5, 12 juillet, 2 août, 9 octobre, 15, 26 novembre 1765).
- Nolis pour le transport de vin de Frontignan depuis Marseille réclamé par le capitaine Onorato Fugairon à Andrea Giuge, malgré la perte d'une partie de la cargaison découlant du mauvais conditionnement (5 juillet 1765).
- Paiement de cocons demandé par Felice Elena à Andrea Avenas (12, 23 juillet, 6, 9, 20 août 1765).
- Injonction de payer des billets à ordre faite à Carlo Bottin en faveur du négociant drapier de la vallée de Barcelonnette Giambattista Agnelli (16, 19 juillet 1765).
- Créances exigées par le négociant Moise Pinel aux frères Silva de Bordeaux (22 juillet, 22 octobre 1765).
- Séquestre d'une pinque commandée par le patron Lazaro Chiozza, demandé par Nicola Dilli, en raison de la non-livraison à Livorno (Livourne) d'une cargaison de pièces de monnaie (6, 7, 20, 21, 30 août, 3, 17 septembre, 30 octobre 1765).
- Expédition de blé demandée par l'officier Orazio De Cameran et le négociant Francesco Valantin aux muletiers Francesco Dalmas et Andrea Cabal, selon les conventions prises (30 août, 20 novembre 1765).
- Affermage de sa filature concédé par l'officier Orazio De Cameran au négociant Guglielmo Taone (4 octobre, 5 novembre 1765).
- Injonction de payer le prix de balles de morues donnée à Giacomo Galli en faveur de Moise Duval (11 octobre 1765).
- Refus de liquider un billet à ordre opposé par Pietro Perrin à la société commerciale San Pietro, Deandreis et Sauvaigo, ayant imploré l'asile du port franc (15 octobre 1765).
- Livraison de citrons à Lyon par les muletiers Bartolomeo Dalmas et Spirito Maro de Limone pour le compte du négociant Andrea Girard (25 octobre 1765).
- Injonction faite à Giuseppe Berengaro de Nice de payer une créance à Eustache Frichone de Saint-Étienne-en-Forez (12, 15 novembre 1765).
- Paiement de 36 barils de sardines demandé par Giacomo Mascarello à Luigi Bernard (19 novembre 1765).
- Obligation de réceptionner 100 sacs de riz vendus, par le truchement du courtier royal Giuseppe Sasserno', par Cesare Pastor à Martin Corneille (3 décembre 1765).
- Vérification de la voile du bateau du patron Filippo Bono donnée au capitaine du port Lym-pia, le fabricant Carlo Giuseppe Giordano n'ayant pas utilisé la totalité du tissu en coton acheté à cet effet par ledit Bono (4 décembre 1765).
- Frais de maladie prétendus par le marin Francesco Garibaudo, engagé sur la pinque du patron Giovanni Costanzo, contestés par ledit patron (5 décembre 1765).
- Expertise des perles fines vendues par le négociant Giambattista Rimbart, décidée par le consulat, l'acheteur contestant cette qualité (6 décembre 1765).

01/02/1765 - 20/12/1765

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (7 janvier - 30 décembre 1766), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige concernant la qualité des perles, vendues par le négociant Giambattista Rimbart (7, 14 janvier 1766).
  - Expertise de trois tonneaux d'eau-de-vie achetés par le négociant Giambattista Tomati à Guglielmo Taone (Thaon) (8 janvier 1766).
  - Livraison de plusieurs cantars de morues, en paiement d'une créance, effectuée par Martin Corneille à Spirito Tosello (15 janvier 1766).
  - Cargaison de blé, chargée dans le golfe de Cassandria sur la goélette du capitaine Marco Zorzetti de Raguse, pour le compte de la société San Pietro, Deandreis et Sauvaigo, d'un poids non correspondant à celui contracté (17 janvier 1766).
  - Poursuite du litige entre Carlo Antonio Zanatta, Andrea Giuge et le capitaine Giambattista Roggiero concernant une vente d'huile (21, 28, 31 janvier, 11 juin 1766).
  - Injonction de payer des traites faite au négociant Giuseppe Trucco d'Oneglia (Oneille) aux négociants de Toulouse Bertolet et Pines (25 janvier 1766).
  - Révision des comptes dans le litige opposant le médecin Gian Andrea Raiberti à Agata Maria Ingigliardi (28 janvier 1766).
  - Injonction de payer le prix de 680 citrons faite au négociant Andrea Girard en faveur de Cristoforo Maurello (28 janvier 1766).
  - Requête des créanciers sur le patrimoine du négociant Giambattista Bonin en état de faillite (28 janvier, 4, 5 février, 5 mars 1766).
  - Constitution d'une société et partage des profits et pertes entre Isac Lattat et Natan Vitta Lattat pour l'achat et vente de plusieurs balles de laine d'agneau, entreposées dans le magasin de Giovanni Robigliart (5, 7, 14, 26 février, 7 mars 1766).
  - Poursuite du contentieux entre Moise Pinel et les frères Silva de Bordeaux (7, 14 février 1766).
  - Séquestre d'un bâtiment et de sa cargaison de blé, chargée à Bône, sur le bâtiment du capitaine Pietro Boet, demandé par le négociant Gaspare Reboul de Marseille et Giuseppe Ongran, représentant les négociants Portalis et Toucas de Toulon, contesté par Nicola Daniel et Luigi Pierrughes (18, 20, 24, 28 mars, 4, 8, 9, 11 avril 1766).
  - Vente d'agrumes d'abord consentie par le baron Alessandro Galea au négociant Andrea Girard et ensuite annulée, les statuts de la principauté de Monaco, où se trouve le jardin du baron, prévoyant la résiliation de tout contrat en cas de gel des arbres (21, 24 mars, 8 avril 1766).
  - Expertise de balles de coton, chargées à Londres sur le bâtiment commandé par le capitaine Enrico Duncan pour le compte de la société Duffes et Michel de Nice, endommagées pendant le transport (4 avril 1766).
  - Vérification de cuirs appartenant au négociant Giambattista Tomati demandée par Antonio Maglian, le fermier du timbre des cuirs (3, 5 avril 1766).
  - Vente d'une quantité de blé, faisant partie de la ferme de la boulangerie de Nice, effectuée par l'officier Orazio De Cameran, en tant qu'associé de ladite ferme, à Pietro Adrechio (11, 15, 22 avril 1766).
  - Comptes de la société de l'ancien négociant Pietro Giovanni Muzio, parti en février 1764 à Trieste via Livorno (Livourne), demandés à Stefano Daideri par les autres créanciers de Muzio (6, 13 mai, 7 juin, 4 novembre, 6 décembre 1766).
  - Vente à Marseille de barils d'huile, achetés à Oneglia (Oneille) par Ludovico Berardi en association avec Gian Antonio Isoardi et Antonio Demeva (10, 17, 21 mai, 11, 17, 20 juin, 19 août 1766).
  - Paiement de deux traites, pour la valeur d'environ 1900 francs, dans le litige opposant l'officier Andrea Giuge à Israel Sasia (30 mai, 3, 16, 26 juin, 1er juillet, 1er août 1766).
  - Vérification de deux balles de cuir, embarquées sur un vaisseau à Londres et transportées de Villefranche à Nice sur le bateau du patron Michele Grinda, demandée par les négociants San Pietro et associés, le poids ne correspondant pas à celui promis (3 juin 1766).
  - Obligation pour Vittoria Farauda de travailler dans la filature de soie du négociant Guglielmo Taone, selon sa promesse (10 juin 1766).
  - Vente de billes de bois des forêts de Venanson, entre le notaire Sebastiano Cagnoli et le négociant Vittorio Amedeo Tomati (13, 27 juin 1766).

- Nolis pour le transport de blé de Zélande demandé par le patron Andrea Giraud au négociant Pietro Guide (26, 28 juin 1766).
- Expertise des balles d'indienne transportées par le muletier Andrea Parodi depuis Genève pour le compte du consul de France Antoine Jullien, étant arrivées endommagées (4, 7 juillet 1766).
- Réduction du prix de voiturage, pour le transport de balles de marchandises depuis Torino (Turin), réclamée par la société San Pietro, en raison du retard dans la livraison, au préjudice du muletier Giambattista Ceva (9 juillet 1766).
- Remboursement du prix de deux dames-jeannes remplies d'eau, non livrées à Turin, à une fabrique de chapeaux, par le muletier Francesco Dalmas à cause de la perte du mulet, réclamé par le négociant Andrea Bergoin (11, 18 juillet 1766).
- Expertise de charbon de bois, fabriqué à Drap, par Domenico Barberi et Ludovico Toesca pour le compte du négociant Giuseppe Berengaro (18 juillet, 1er août 1766).
- Reliquat du prix de caisses de vin de Syracuse demandé par Francesco Coppon au muletier Ferdinando Rostagni (28 juillet 1766).
- Injonction faite à Angelica Baldoina de payer le montant de plusieurs livres de soie, en faveur de Gaetano Prioris qui lui avait confié des cocons, les ayant mal filées (29 juillet 1766).
- Voiturage demandé par le muletier Girolamo Vizian au négociant Alessandro Scudier pour le transport à Torino (Turin) de 32 vitres pour fenêtres (5 août 1766).
- Paiement du transport des planches, de la scierie de Lantosque à L'Escarène, demandé par Pietro Romana au négociant Gian Luigi Levamis (8 août, 17 octobre, 2 décembre 1766).
- Expertise de balles de morue, transportées de Marseille, dans le litige opposant Gian Francesco Cotto à Ludovica Teisseire (2 septembre 1766).
- Droit de timbre sur des cuirs se trouvant à Malaussène, réclamé par le fermier Pietro Antonio Maglian à Cesare Alziari de Roquestéron (2 septembre).
- Cloche de vermicellier donnée en gage par Maria Vialla à Pietro Bottin, pour le prix de sacs de riz achetés (5 septembre, 14, 17 octobre 1766).
- Achat de 6300 gobelets en cristal de France, effectué par le négociant Giuseppe Aubry par l'intermédiaire de Giovanni Reghen (19 septembre 1766).
- Paiement d'une part de la somme reçue de la vente d'un bateau à Marseille, réclamé par Pietro Mars à Pietro Giuge (30 septembre, 3 octobre 1766).
- Révision des comptes de Giambattista Bonin afin de déterminer l'argent dû aux père et fils Barberis pour le travail effectué dans le martinet dudit Bonin à Drap (3, 7, 13, 23 octobre 1766).
- Achat d'un mulet moyennant des " salmate " de sel effectué par Domenico Bruni à Giuseppe Dalmas (3 octobre 1766).
- Respect d'une écriture privée, prévoyant le paiement d'une somme d'argent avec ses intérêts, demandé par le consul de France Antoine Jullien au patron d'une tartane Gerolamo Rastello (10, 24 octobre 1766).
- Paiement de créances exigé par plusieurs négociants de Nice et Marseille à Martin Corneille, en faillite (16, 27, 31 octobre, 4, 14, 18, 25 novembre, 2, 17 décembre 1766).
- Contentieux concernant l'administration de la fabrique de l'hôpital de charité entre Francesco Vierna (Vierne) et les négociants Domenico Pastorelli et la société Martin, Triol et Roux (20 octobre, 4, 18, 21 novembre 1766).
- Obligation de mettre à disposition des fabricants de bougies de suif de Nice la graisse produite dans la boucherie de la ville, demandée par lesdits fabricants au fermier Gian Andrea Novelli (14, 21 novembre 1766).
- Cargaison de balles de mousseline, transportées de Londres sur le bateau du capitaine Giorgio Butler, pour le compte des frères Coppon, endommagée par une tempête en mer (19, 21, 25 novembre 1766).
- Droit de chargement d'un " leudo " réclamé par Giambattista Liprandi et contesté par le patron Lorenzo Accame, défendu par le consul de Genova (Gênes) Carlo Agostino Giorni, le bateau, parti de Gênes à destination de Porto Maurizio (Port-Maurice), étant arrivé à Nice poussé par le mauvais temps (26 novembre 1766).
- Cargaison de balles de peaux d'agneau, provenant de Marseille, livrée par le patron Bartolomeo Gorin à la société San Pietro, endommagée à cause d'une tempête en mer (5 décembre 1766).

- Livraison de bougies de suif promise par Giuseppe Vidor à la société Leclerc (17, 19, 23 décembre 1766).
- Refus de réceptionner une cargaison de bois et de barils d'essence de térébenthine, chargée à Mahon, sur le brick du capitaine Tomaso Seymor de la Nouvelle Angleterre, opposé par David Ventura, contenant un texte en espagnol (23, 30 décembre 1766).

07/01/1766 - 30/12/1766

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 29 décembre 1767), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du contentieux entre le capitaine Tomaso Seymor et David Ventura (7, 9 janvier 1767).
  - Droit de courtage demandé par Alessio Salvi à Giuseppe Motton et à la veuve Caterina Bauda pour l'achat de blé dur pour la fabrication de vermicelles (9 janvier 1767).
  - Poursuite du contentieux engagé par les créanciers du négociant Pietro Giovanni Muzio (29 janvier, 27 février, 21 août, 1er septembre 1767).
  - Cargaison transportée par le patron Pasquale de Bandol, en Provence, pour le compte des négociants de Nice San Pietro, Alessandro Scudier et Anna Maria Salvi, endommagée à cause d'une tempête en mer (31 janvier, 3 février 1767).
  - Vente de chanvre effectuée par Cristoforo Maurello à Luigi Bernard de Grasse (10 février 1767).
  - Vérification de barils d'anchois, salés selon les usages de Catalogne, achetés par le patron Tommaso Ordan au patron Angelo Lanata (25 février 1767).
  - Injonction faite aux époux Vial de payer le reliquat du prix de sacs de riz, achetés chez la société Leclerc (25 février 1767).
  - Paiement du nolis réclamé par le capitaine Giovanni Masser à la société San Pietro, pour le transport à Nice depuis Cagliari de 11 caisses de vin (3 mars 1767).
  - Vente de caroubes effectuée par le patron Ignazio Bois à Francesco Lauro (6 mars 1767).
  - Injonction de solder le prix de la location de tonneaux, loués par Giambattista Labé à l'officier Andrea Giuge, pour les remplir d'huile destinée à Marseille (10 mars, 8 avril 1767).
  - Perte de deux paquets, contenant 121 écus de France, confiés par le négociant Paolo Tron au muletier Filippo Imbert pour les porter de Sospel à Nice (10, 27, 31 mars, 23 juin 1767).
  - Paiement pour le transport de billes de bois, sur le territoire de La Bollène, dû par le négociant Luigi Levamis à Giuseppe Thaon (17 mars 1767).
  - Vente d'un brick effectuée par le patron Guglielmo Marchese au Génois Giuseppe Bosio, pour le prix de 450 livres de Genova (Gênes), dont la moitié payables en marchandises (24 mars 1767).
  - Séquestre du bâtiment appartenant au patron Cristoforo De Leva demandé par Gian Antonio Guiglionda, en compensation d'une cargaison d'oranges vendue et non payée (13, 14 avril 1767).
  - Commission donnée au sculpteur Perier et à un menuisier de vérifier des planches de bois pour définir son origine et son essence (notamment s'il s'agit d'un bois du Brésil) dans le litige entre Giambattista Labé et le négociant Pietro Chauvet (29 avril, 5, 19 mai, 12 juin 1767).
  - Interdiction faite à Pietro Corniglione de couper des arbres dans le bois dénommé Maluna, sur le territoire de Roquebillière (6, 20 mai 1767).
  - Poursuite du litige opposant Cesare Bonifacio et la société San Pietro au capitaine Enrico Duncan et aux négociants Duffes et Michel, en raison d'une cargaison de tissus de laine et soie, piment et poivre endommagée (13, 16, 20 mai, 10, 16, 26 juin 1767).
  - Livraison de sacs de riz, confiés par un négociant de Borgo au muletier Vincenzo Bellon de Limone et remis au négociant de Nice Cesare Pastor, associé dans la société de Pietro Guide (19 mai, 23 juin, 31 juillet, 8, 18 août 1767).
  - Séquestre du bateau du patron Giovanni Andier demandé par les frères Coppon, à cause de la présence à son bord de trois caisses de velours, embarquées à Genova (Gênes) par mégarde (12, 27 juin 1767).
  - Injonction faite au muletier Giambattista Vial de payer le reliquat du prix de balles de morue à Spirito Tosel (Tosello) (12 juin 1767).
  - Poursuite du litige entre Cristoforo Chiappe et Giambattista Rubini, par le biais d'un mandataire, Chiappe, après avoir volé un bateau à Villefranche, ayant rejoint Tunis et renié la religion catholique (17, 23 juin 1767).
  - Vente de vin de Bourgogne, effectuée par l'officier Andrea Giuge au marchand Gian Antonio Borrelli (27 juin 1767).
  - Acquiescement de créances réclamé par la masse de créanciers de la société commerciale érigée à Genova (Gênes) sous le nom de Gian Stefano Bernardo Mosti à la société de Nice sous le nom de Gaspare Gioffredo (7, 31 juillet, 4, 11, 19 août, 15, 18 septembre 1767).

- Liquidation des comptes de la société constituée pour la fabrication de l'hôpital de charité, dans le litige opposant Francesco Massequan à Francesco et Gioanni, père et fils Vierna (Vierne) (10 juillet, 4, 11 août, 11 septembre 1767).
- Obligation de réceptionner un lot d'esprit de vin demandée par Giuseppe Ordan à l'encontre d'Andrea Bergoin (14 août 1767).
- Vente de pièces de cuirs effectuée par le négociant Francesco Giuge à Michele Grinda, ne correspondant pas à la qualité promise (14 août, 9 octobre 1767).
- Non-livraison d'un paquet, contenant des pièces de gros de Tour, confié par le négociant Francesco Grosson à Luigi Bernard de Saint-Paul en Provence lors de son voyage à Beaucaire, pour qu'il le remette au patron Pietro Garzin de Cannes afin de le transporter à Nice avec sa tartane (s.d.).
- Paiement du travail fourni dans la filature de soie du négociant Antonio Regis, située à Clans, demandé par Ludovica Aureglia (14, 18 septembre 1767).
- Défaut de livraison de marchandises expédiées par le négociant Gian Paolo Coppa de Cuneo à Onorato Bellemonti (16 septembre 1767).
- Injonction faite à Antonio Berengaro de payer une somme d'argent au négociant Gian Pietro Quartirone de Genova (Gênes), pour l'envoi de vitres (16 septembre, 27 octobre 1767).
- Obligation pour Bartolomeo Doneudo, chausseur à Nice, de payer sa dette à Giovanni Rostan, fabricant de pelleteries dans la ville de Grasse (18 septembre 1767).
- Refus opposé par Felice Teisseire à Antonio Mandina de lui vendre, comme promis, les thons et autres poissons, pêchés journallement dans la madrague (18 septembre, 27, 30 octobre 1767).
- Réduction du prix demandée par la société sous le nom de Giambattista Gazan d'Oneglia (Oneille) au patron Gerolamo Olivari, la cargaison de blé de France, chargée à Livorno (Livourne), étant humide et inférieure au poids convenu (23 septembre 1767).
- Paiement du transport de billes de bois aux scieries de Saint-Isidore et de Saint-Martin-du-Var, demandé par Giambattista Cagnoli au négociant Vittorio Amedeo Tomati (6 octobre 1767).
- Livraison de 100 caisses de " rosolio " demandée par Giacomo Dupon, chirurgien majeur de l'hôpital royal de Villefranche, au négociant Carlo Gautiero (6 octobre 1767).
- Paiement pour l'achat de 14470 briques, transportées de Savona (Savone) à la darse de Villefranche, demandé par le patron Gerolamo Gardella aux sieurs Gerolamo Ferrero et Giorgio Magnan (9 octobre 1767).
- Obligation de livrer toute la graisse produite par la boucherie de la ville de Nice demandée par les fabricants de bougies de suif au fermier de ladite boucherie Antonio Ighina, la quantité fournie ne suffisant pas au besoin des habitants (21, 29, 31 octobre 1767).
- Injonction de livrer dix balles de tabac de Salonique à Porto Maurizio (Port-Maurice) demandée par Antonio Francesco Tiragallo à Ludovico Berardi d'Oneglia (Oneille) (24, 27 octobre 1767).
- Réduction du prix de 19 barils d'anchois salés, achetés à Nice chez les époux Terese et transportés à Marseille, demandée par le patron Giambattista Suaudo, le poids ne correspondant pas à celui convenu (27 octobre 1767).
- Acquiescement d'une traite exigé par la société commerciale des père et fils Morena de Torino (Turin) à Moise Pinel (5, 18 novembre 1767).
- Paiement du droit de Villefranche, réclamé par le directeur dudit droit Giambattista Liprandi au capitaine du bateau hollandais Martin Vansauts, son bateau n'atteignant que 130 " tonelli " (7 novembre 1767).
- Injonction faite au capitaine Tomaso Loves de payer au marin vénitien Matteo Rosso sa part de la pêche de morue, effectuée à Terre-neuve, salée sur place puis transportée et vendue à Nice (12, 17, 24 novembre 1767).
- Vérification de la quantité d'un bois dit feranbourg, faisant l'objet du litige entre le patron Rafaele Reale et les négociants San Pietro et Deandreis (13 novembre, 2 décembre 1767).
- Expertise de barils d'olives décidée dans le litige opposant Bartolomeo Faissola au patron Ignazio Bois (1er décembre 1767).
- Refus de payer le prix de plants d'agrumes en pots opposé par le négociant Guglielmo Faissola, le patron Giambattista Olivari lui ayant vendu des plants de cédrat (15 décembre 1767).

- Paiement d'une caisse de vin d'Alicante demandé par la négociante Teresa Raynauda veuve Coppon à Giambattista Tomati (22 décembre 1767).
- Injonction de payer une somme d'argent, demandée au muletier Donato Cabal par le négociant Giuseppe Gerbone, lui ayant remis deux caisses de vin muscat de Saint-Laurent et de Frontignan, pour le compte du négociant Natale Righini de Torino (Turin) (29 décembre 1767).

02/01/1767 - 29/12/1767

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (3 janvier - 23 décembre 1769), 1 registre, concernant notamment :
- Séquestre de la cargaison de 15 550 oranges, chargée sur le bateau du patron Antonio Tardivo pour le compte de Benedetto Anfosso de Menton, demandé par Bartolomeo Dalbera et Marcello Botaud, l'acheteur n'ayant pas payé la totalité de la commande (11 janvier 1769).
  - Injonction de restituer les arrhes faite au patron Gioanni Gaite en faveur de Francesco Bineti, n'ayant pas livré plusieurs rubs de caroubes comme convenu (17 janvier 1769).
  - Achat d'une quantité de blé, se trouvant à Genova (Gênes), pour la revendre à Oneglia (Oneille), effectué par Francesco Cravanna et Simone Ricardi (17 janvier, 14 février 1769).
  - Vérification des colis appartenant au comte Gallean Caissotti, chargés à Barcelone sur la tartane du capitaine Paolo Gioanni Strascici, demandé par Gioanni Maria Allimondi, majordome dudit comte, à cause d'une tempête en mer survenue pendant le voyage, ayant provoqué des dégâts (30 janvier 1769).
  - Transport de Nice à Antibes, sur le bateau du patron Renato Valentin (Valentino), de sacs de riz et paniers de vermicelles appartenant à Nicola Ricciart (7, 17 février, 3, 14 mars, 5 avril, 5 septembre 1769).
  - Affermage d'un martinet, situé dans les environs de Peille, avec ses outils, opposant le négociant Gian Francesco Magalon aux époux Bonin (15, 17, 21 février, 7 mars 1769).
  - Remise de 77 caisses de citrons, pour les vendre à Marseille, faite par Andrea Girard au patron Pietro Gioanni Gaite (17 février 1769).
  - Expédition de sacs de riz effectuée par la société Mattioda et Bellino de Savigliano au négociant Alessandro Scudier de Nice (18, 21, 22, 28 février, 21, 31 mars, 18, 25, 28 avril, 12 mai 1769).
  - Cargaison de plusieurs barils de saumons et de harengs blancs et noirs, chargée à Londres, sur le brick du capitaine Tommaso Norton, pour le compte de la société des frères Coppon, endommagée à cause d'une tempête survenue près de Calais (25 février, 21 avril 1769).
  - Droit de courtage réclamé par le courtier Gerolamo Rasteu à Giambattista Labe pour l'achat d'un millier de douves de Castellammare (11 mars 1769).
  - Commission donnée au commissaire de Loano d'estimer les biens du patron Santino Repetto afin de rembourser une somme due à Giambattista Stella (14 mars 1769).
  - Constitution d'une société entre le médecin Gian Andrea Raiberti, Sebastiano Cagnoli et Francesco Ingigliardi pour l'achat d'arbres dans les bois de Cereta et Boron sur le territoire de Saint-Martin-Lantosque (14 mars 1769).
  - Présentation des comptes concernant la transformation de billes de bois dans le litige opposant Giambattista Cagnoli au négociant Vittorio Amedeo Tomati (15, 29 mars, 4, 12, 21 avril 1769).
  - Invitation faite à trois tonneliers de San Remo de venir travailler à Nice pour la société commerciale Leclerc afin de fabriquer des tonneaux pour l'huile (4 avril 1769).
  - Défaut de livraison de deux caisses de manne reproché par la société San Pietro au capitaine Francesco Monier (4 avril 1769).
  - Expédition, pour Londres, de 200 balles de " rasina alisari " (racine non traitée de garance) et de barils d'huile, chargés sur le bâtiment du capitaine Guglielmo Betts pour le compte de la société Leclerc (12, 14, 18, 20 avril, 9 mai 1769).
  - Commission donnée au baile de Lantosque de visiter des scies installées à la Fraccia, sur le territoire de La Bollène, dans le litige opposant les négociants Gian Luigi Deviy et Gian Andrea Novelli à Giuseppe Thaon (14 avril 1769).
  - Refus de payer le nolis pour le transport d'un tonneau de bière depuis Londres, opposé par le négociant Francesco Massequan et contesté par le capitaine Gerolamo Machel, le tonneau étant parvenu vide à cause de souris qui avaient grignoté le bois (14 avril 1769).
  - Cargaison de douves transportée par le patron Arcangelo Bianco de Procida pour le compte du négociant Pietro Guide endommagée par une tempête du côté de Portovenere (18, 19, 21, 29 avril, 2 mai 1769).
  - Partage des nolis, pour les treize voyages effectués entre Nice et Marseille en qualité de marins, demandé par les frères Lorenzo et Claudio Succhetti à Antonio et à Felice, père et fils Barralis, patrons et propriétaires du bateau (25, 28 avril 1769).

- Révocation du séquestre du bateau Antonio Biggio accordé par le patron Giambattista Elice (28 avril 1769).
- Paiement de la valeur d'un petit tonneau de vin de Malaga, renversé au moment du chargement sur un bâtiment, réclamé par le négociant Antonio Ighina à Domenico Veglio et à Andrea Noat (9 mai 1769).
- Injonction de payer des billets à ordre donnée au libraire Felice Romero en faveur d'Onorato Guibert (9 mai 1769).
- Remboursement du prix d'achat de plusieurs douzaines de peaux de poisson, dites dogfish, envoyées par David Gomes Da Costa à Aron Lara de Londres (10 mai 1769).
- Cargaison de seigle, expédiée par Giambattista Liprandi, pour le compte du négociant Claudio Grec, non correspondant à celle convenue (17, 19 mai 1769).
- Vérification des caisses de piment embarquées à Londres sur le bateau du capitaine Giorgio Max pour le compte du négociant Francesco Messequan (19 mai, 13 juin 1769).
- Cargaison de bois, embarquée sur le bateau du patron Michele Pepe du royaume de Napoli (Naples) pour le compte du négociant Francesco Messequan, endommagée par une tempête près de Procida (30 mai, 13 juin 1769).
- Achat de briques effectué par Gian Luigi Gastaudetto auprès d'un patron de Provence, revendues au négociant de Nice Lazaro Scuderi (7 juin 1769).
- Vérification de chevalets pour la filature de la soie fabriqués par Angelo Guassan pour le négociant Giambattista Regis (9 juin 1769).
- Transaction concernant du blé de Levadia entre les patrons Giuseppe Stella et Lorenzo Opizzo, de Loano (9, 21 juin, 4 juillet, 2, 8, 29 août, 13 septembre 1769).
- Indemnités pour le retard dans l'embarquement de marchandises destinées à la foire de Beaucaire demandées au patron Pietro Giovanni Gaite par la société commerciale San Pietro, Deandreis et Sauvaigo (11 juillet 1769).
- Paiement du nolis pour le transport de marchandises de Cagliari à Nice, réclamé par le capitaine Giacomo Floris à Giambattista Audifredi (3, 4 août 1769).
- Séquestre du bâtiment du capitaine Gerolamo Gaudo, décidé pour assurer une créance du négociant Domenico Pasturelli (8 août, 31 octobre, 22 novembre, 19, 23 décembre 1769).
- Attribution au vice-auditeur du marquisat de Dolceacqua d'enquêter sur le litige opposant Antonio Maria Arrigo de Villaviani, dans la principauté d'Oneglia (Oneille), aux frères Lorenzo et Pietro Cassini de Perinaldo (9 août 1769).
- Réduction du prix du nolis exigée par le négociant Giambattista Sauvaigo au patron Desiderio Pagan, la cargaison de vin, chargée à Marseille, manquant de dizaines de bouteilles (12 août 1769).
- Partage des sommes, obtenues de la vente des biens de Giambattista Couret marchand d'indienne de Marseille venu s'établir à Nice, parmi ses créanciers, dont des négociants de Genève et Neuchâtel (25 août 1769).
- Injonction de payer le prix de 6 000 citrons, faite au patron Andrea Benet en faveur du négociant Andrea Girard (22 août 1769).
- Paiement du transport de marchandises, dont des balles de morues, de Marseille à Nice, demandé par le patron Onorato Caressa au négociant Alessandro Scudier (30 août 1769).
- Cargaison de sel, chargée sur le bâtiment du capitaine Giovanni Sloak pour le compte du négociant Domenico Chauvet, endommagée par une tempête en mer (12 septembre 1769).
- Livraison d'une balle de marchandises et de six canons, réclamée par la société San Pietro, Deandreis et Sauvaigo à Emerson Tidy, capitaine d'une frégate battant pavillon toscan, parti de Villefranche à Genova (Gênes) (6 octobre 1769).
- Obligation de livrer toute la graisse produite dans la boucherie de Nice exigée par les fabricants des bougies de suif à Bartolomeo Tosel (Tosello), adjudicataire de la boucherie (11 octobre 1769).
- Injonction faite à Giuseppe Gautier de livrer des pièces de drap, fabriquées dans la manufacture d'Entraunes, vendues à Michele Buerch de Villars et de lui remettre d'autres pièces de drap transportées de Barcelonnette au Puget (7 novembre 1769).
- Cargaison de blé dur de Sardaigne et de Catania (Catane), chargé sur la tartane du patron Gian Francesco Allegre, pour le consul de Genova (Gênes) Carlo Agostino Giorni et pour Alessandro Scudier, ne correspondant pas à la quantité convenue (10, 14 novembre 1769).

- Balles d'indienne, transportées par le patron Giambattista Suaut pour le compte du sieur De-fli, endommagées par une tempête en mer (24 novembre 1769).
- Créance contractée pour l'achat de chapeaux, revendiquée par le négociant Antonio Reverdy et contestée par le marchand chapelier Giuseppe Chabaud (28 novembre, 6, 15 décembre 1769).
- Indemnités réclamées au capitaine Giovanni Barbera, pour le défaut de livraison de quatre balles de tabac, chargées, avec d'autres marchandises, dont des balles de poivre, café, cacao et une caisse de montres, à Londres pour le compte des négociants Leclerc, agissant au nom du sieur Gismondi de San Remo (29 novembre 1769).
- Incident survenu nuitamment dans le port Lympia, la pinque du patron Francesco Oxilia de Savona (Savone) ayant violemment heurté la polacre du capitaine Benedetto Guigo (2 décembre 1769).
- Paiement du droit de Villefranche exigé par Giambattista Liprandi et contesté par le patron napolitain Giuseppe Cagario, la portée de sa polacre n'étant que de 160 " tonelli " (20 décembre 1769).

03/01/1769 - 23/12/1769

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment et d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 22 décembre 1770), 1 registre, concernant notamment :
- Autorisation donnée à Pietro Giuseppe Geofroy de ramasser les citrons de leur jardin de Biot et de les vendre pour le compte du patron Lorenzo Suchet (2 janvier 1770).
  - Poursuite du litige opposant Benedetto Guigo au patron Francesco Oxilia (2, 18 janvier 1770).
  - Présentation des comptes de la vente d'une quantité d'orge, remise au patron Pasquale Garibio, pour la porter à Alassio, demandée par les époux Loro (2 janvier 1770).
  - Vérification d'une cargaison de tonneaux pour le vin, afin de constater s'ils sont de la qualité des " pippe cattalane ", décidée dans le litige entre le patron Filippo Cavero et Giambattista Saissi (18, 23 janvier 1770).
  - Droit de douane, payé à Limone, pour le transport de barils d'huile, demandé par le muletier Bartolomeo Botteri au muletier Andrea Vizian (26 janvier 1770).
  - Expertise du poisson appelé " delfino " (dauphin), vendu par le patron Giovanni Gaito au négociant Alessandro Scudier, afin de déterminer s'il s'agit de qualité marchande (26 janvier 1770).
  - Vérification de barriques de verdet (acétate de cuivre) et de balles de coton filé et poil de chameau, dans le litige opposant les négociants Giambattista Saissi, Giambattista Sauvaigo et Giambattista Liprandi au capitaine Roberto Brinc (16 février, 6, 20 mars 1770).
  - Livraison de plusieurs livres de fleurs de cannelle et de 41 écus neufs de France, expédiés par un négociant de San Pier d'Arena, demandée par Francesca Barberis veuve Tomati au patron Gerolamo Avenente (17 février 1770).
  - Marchandises transportées sur sa felouque par le patron Gerolamo Avenente de Genova (Gênes) à Nice pour un groupe de négociants, endommagées par une tempête à proximité de Savona (Savone) (20 février, 7 mars 1770).
  - Présentation des comptes de la société créée pour l'approvisionnement du sel pour les gabelles royales demandée par Giambattista Alberti et Maurizio Petit au négociant Gian Domenico Pasturelli et au patron Giuseppe Carratto (2 mars, 6, 24 avril, 10 juillet, 31 août 1770).
  - Paiement de la vente de montres et bagues en or, confiées au négociant Giuseppe Mallier et à son frère installé à Monaco, réclamé par Pietro Arson de Montpellier et Giuseppe Brun d'Avignon (8, 27, 28 mars, 15 mai, 10 juillet, 3 août 1770).
  - Injonction de réceptionner une quantité de colombine, chargée sur une tartane, mouillant dans le port Lympia, demandée par le négociant Antonio Pitto et contestée par les acheteurs Onorato Giraudi et Gian Francesco Cognet (9 mars 1770).
  - Conclusion du contentieux entre le négociant Domenico Pasturelli et le capitaine Gerolamo Gaudo concernant le séquestre d'un bateau (14 mars 1770).
  - Appel, porté devant le consulat de mer, d'une sentence prononcée par le préfet juge d'Oneglia (Oneille) et renvoi de l'affaire entre Maria Francesca Piana et le patron Andrea Noaro devant ledit préfet (23 mars 1770).
  - Cargaison de marchandises, dont du piment de la Jamaïque, embarquée à Londres, pour le compte de la société San Pietro, endommagée à cause d'une tempête survenue en mer (23 mars 1770).
  - Paiement de salaires dus pour le travail accompli, en tant que marin, pendant plusieurs mois, demandé par Giuseppe Romano au patron Biagio Caffiero (3 avril 1770).
  - Incident causé par le " leudo " du patron Pietro Giuseppe Santarello, ayant entraîné la chute du mât du bateau de Francesco Raspeu (6 avril 1770).
  - Vérification d'une quantité d'huile de morue échangée contre des peaux de mouton, décidée dans le litige entre Bernardino Mellano et Antonio Boera (24 avril 1770).
  - Commission donnée au capitaine du port Lympia, ou à défaut au secrétaire du consulat, d'entendre les témoins et tenter un accord à l'amiable dans le litige entre les patrons Gian Antonio Saliva et Gabriele Ghirardo, ce dernier ayant abîmé les filets de pêche dudit Saliva, en passant avec son bateau dans le site de Passable, près de Villefranche (28, 29 mai 1770).
  - Quantité d'huile, contenue dans des barriques expédiées à Bordeaux par des négociants de Nice pour le compte de Pietro Lercaro, non conforme à celle promise (8 juin 1770).

- Pêche aux anchois dans les eaux de Villefranche, interdite à des pêcheurs de Nice par des confrères de Villefranche et par le gouverneur de la citadelle et réclamée par les prieurs de la corporation Saint-Pierre au nom de l'édit royal du 15 juillet 1750 (20 juin 1770).
- Injonction faite au patron Onorato Bottin de payer la part de la pêche qui revient au patron Ignazio Bois, ce dernier lui ayant prêté ses filets de pêche, selon le style pratiqué à Nice (26 juin 1770).
- Indemnités demandées par le négociant Giambattista Durante au muletier Giovanni Contesso, les pendules expédiées de Neuchâtel étant arrivées en mauvais état (3, 6 juillet 1770).
- Vérification d'une balle de marchandises, dont des fanons de baleine, chargée à Genova (Gênes) à destination de Torino (Turin), via Nice, décidée dans le litige opposant les sieurs Defly, oncle et neveu, au patron Domenico Pitto (5, 6 juillet 1770).
- Paiement du voiturage pour le transport de barils de jus de citron, effectué de Nice à Sospel au cours du carême, dû par le muletier Andrea Viziano au muletier Pietro Prioris (11 juillet 1770).
- Injonction faite à Bartolomeo Tosel (Tosello) d'expédier des balles de chanvre à Gian Pietro Carlon en contrepartie de balles de morue (17, 20 juillet 1770).
- Commission donnée au capitaine du port Lympia de vérifier la qualité et les dimensions de la grand-voile de la polacre de Pietro Manso, confectionnée par Michel Angelo Giordan (24 juillet 1770).
- Restitution d'un bateau avec tous ses agrès et répartition des profits réalisés dans la pêche ou dans les trafics maritimes, demandées par le négociant Antonio San Pietro au patron Andrea Croat (14 août, 5, 18 septembre 1770).
- Paiement du droit de timbre pour des cuirs demandé par l'adjudicateur Pietro Antonio Maglian au négociant Giambattista Saissi (14 août 1770).
- Injonction faite au négociant Andrea Ricardi de payer au patron Gianfranco Castellano le prix de 345 vases de " tabac rapé " (11 septembre 1770).
- Présentation des profits et pertes demandée à Giambattista Vial par Pietro Ramoino pour le transport des bagages du régiment Sprecher, de Nice à Torino (Turin), via Cuneo (25 septembre, 9 octobre 1770).
- Paiement d'une commission pour l'expédition de Torino (Turin) de balles de peaux, demandé par la société San Pietro à Michele Grinda (25, 28 septembre, 2 octobre 1770).
- Fixation du prix des graisses produites par la boucherie de Nice, dans le litige opposant Francesco Perinot, adjudicateur de ladite boucherie, aux fabricants de bougies (26, 30 octobre 1770).
- Transport par l'intermédiaire des muletiers Giuseppe Cabal et Matteo Thalon, de balles de soie, envoyées par la société San Pietro de Nice au négociant Giuseppe Millo de Torino (Turin), réexpédiées ensuite à Lyon (6 novembre 1770).
- Paiement d'une cargaison de blé et semoule, embarquée à Marseille, demandé par le négociant Alessandro Scudier au vermicellier Nicola Ricciart (13, 20 novembre, 4, 5, 12, 18, 22 décembre 1770).
- Expertise d'une vergue, s'étant avérée de mauvaise qualité et inutilisable dans la navigation, vendue par le négociant Giambattista Fassio au capitaine Giuseppe Bosentin (23 novembre 1770).
- Cargaison de paille pour les tonneliers de Nice, chargée à Livorno (Livourne) par le patron Lazaro Chiozza pour le compte de la société Leclerc (7 décembre 1770).
- Expertise de sacs d'avoine, embarquée à Livorno (Livourne) sur le bateau du patron Giuseppe Arnaud pour le compte du négociant Stefano Daideri, ne correspondant pas à la qualité promise (11 décembre 1770).

02/01/1770 - 22/12/1770

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 23 décembre 1771), 1 registre, concernant notamment :
- Injonction faite au patron Pietro Rebecco (Rebequi) de rembourser au négociant Giambattista Ciaï le prix de plusieurs pièces de faïence de Moustiers, transportées d'Antibes et arrivées cassées à destination (2, 16 janvier 1771).
  - Poursuite du litige entre le négociant Alessandro Scudier et le vermicellier Nicola Ricciart (3 janvier, 24 avril 1771).
  - Paiement du prix de 40 barils d'anchois transportés à Marseille, exigé par le vendeur Pietro Deporta au patron Pietro Giovanni Gaitte (4 janvier 1771).
  - Livraison d'une balle de soieries, embarquée à Marseille, pour le compte de Giovanni Vienne à Nice, réclamée au patron Pietro Giovanni Gaitte (9 janvier 1771).
  - Vente d'une quantité de graisse effectuée par le patron Giuseppe Amedeo d'Oneglia (Oneille) au négociant Giuseppe Vidor (9, 18 janvier 1771).
  - Propriété d'un bâtiment prétendue par le capitaine Bartolomeo Robaglia et contestée par le consul de Genova (Gênes) Carlo Agostino Giorni (9, 15, 22 janvier, 5 février 1771).
  - Comptes pour l'approvisionnement de boeufs et moutons servant aux abattoirs d'Oneglia (Oneille), demandés par Giuseppe Bertone de Mondovì à Vincenzo Verda (15 janvier, 1er, 19 février 1771).
  - Contestations sur la comptabilité de la société, créée en 1741 entre le médecin Gian Andrea Raiberti et Giambattista Cagnoli, pour l'exploitation des bois coupés dans les forêts de Ceresia et Boreon, sur le territoire de Saint-Martin (29 janvier, 12 février, 24 avril, 7 mai, 12, 19 juillet 1771).
  - Obligation pour les marins, embarqués sur la tartane du capitaine Francesco Riviera de l'accompagner dans son voyage de la rivièrre de Genova (Gênes) à Agde en Languedoc, pour y transporter une cargaison d'huile, suivant les engagements pris (1er février 1771).
  - Paiement du nolis pour le transport depuis Marseille de balles de draperies, demandé par le patron Onorato Merlo à Giambattista Sauvaigo (13 février 1771).
  - Révocation du séquestre du bateau du patron Giacomo Barbieri, Giambattista Fascio promettant d'indemniser Gaetano Berio pour la perte de pièces de cuirs (16 février 1771).
  - Indemnités pour la non-livraison d'une partie de la cargaison de 14 barils de harengs, transportée de Finale à Nice, demandées par le négociant Deandreis au patron Giambattista Bregallo (19 février 1771).
  - Injonction faite à Maurizio Petit de payer au muletier Tomaso Bottero le prix du voiturage de plusieurs sacs de blé (17 avril 1771).
  - Demande d'admission au bénéfice du port franc présentée par le patron Biagio Caffiero du royaume de Napoli (Naples) (19, 23 avril 1771).
  - Paiement pour le voyage effectué de Trieste à Nice, avec une cargaison de blé, demandé par le marin Agostino Sant'Andrea à Tomaso Bolla (23 avril 1771).
  - Constitution d'une société entre Pierre Antoine Lombard et Giacomo Carriera pour l'achat et la vente de marchandises, dont des peaux et cuirs, à Castres en Languedoc et à Monaco (24 avril, 9 juillet 1771).
  - Droit de courtage demandé par le courtier Antonio Maria Bonaventura au patron Francesco Bernardo (7 mai 1771).
  - Paiement d'une quantité de morues fraîches, confiée à Onorato Carles pour la vendre en Piémont pendant le carême, réclamé par le patron Giambattista Aubert (10 mai, 4 juin 1771).
  - Refus de payer le prix d'une cargaison de " cavigliere " et mouchoirs de filoselle, transportée de Genova (Gênes) à Nice, opposé par Felice Figara à Gaetano Migone, n'ayant pas reçu le produit commandé (7 mai 1771).
  - Expertise d'un colis de pièces de mousseline, embarqué à Genova (Gênes) demandé dans le litige opposant la société du négociant Francesco Massequan au patron Domenico Pitto (31 mai 1771).
  - Paiement d'une quantité d'oranges, recueillies dans le quartier Saint-Jean de Nice et vendues à Marseille, exigé par Andrea Allo à Gian Antonio Bandinello (4 juin 1771).
  - Acquiescement de traites exigé par le négociant Stefano Daideri à l'officier Francesco Cotter (11, 19 juin, 3 juillet 1771).

- Mandat exécutif ordonné contre le négociant Giuseppe Fea de Pigna en faveur du négociant Onorato Francesco Spitalier (11 juin 1771).
- Injonction faite au muletier Andrea Viziano de payer une somme d'argent au portefaix Domenico Segliolo pour le port de plusieurs colis à la douane (14 juin 1771).
- Cargaison de blé, embarquée à Vasto dans le royaume de Napoli (Naples) sur le bateau du patron Giuseppe Lubuono pour le compte de la société de Pietro Guide, endommagée par une tempête survenue du côté de Procida (19, 21 juin 1771).
- Livraison d'une balle de lin, expédiée de Genova (Gênes), demandée par le négociant Gian Matteo Gallo à Gian Antonio Raynaut (25 juin 1771).
- Paiement d'une somme d'argent pour la vente de vermicelles effectuée à Saint-Tropez, demandé par Giambattista Bonifacio à Giuseppe Maria Berengaro (3, 16, 31 juillet, 2, 27 août, 10 septembre, 18 octobre 1771).
- Indemnités pour la vente d'une quantité de blé, transportée sur la pinque du patron Costantino Caffiero du royaume de Napoli (Naples), cédée au négociant Hongran sans respecter les règles adoptées par le consulat, demandées par ledit Caffiero au courtier Pietro Cauvino (5, 9, 10 juillet 1771).
- Livraison de deux barils d'étain, chargés à Londres sur le bateau du capitaine Giovanni Distingh, réclamée par la société San Pietro (9 juillet 1771).
- Paiement des salaires dus pour le travail accompli dans un martinet, demandé par Giuseppe Gervasone à Giambattista Gravié et compagnie (10, 16 juillet 1771).
- Approvisionnement de papier, fabriqué dans le quartier dit du Temple, près de Nice, promis par Ludovico et Cesare Tosan, ayant loué la papeterie à Pietro Guide (23 juillet 1771).
- Restitution de 20 louis d'or demandée par le vassal Girolamo Antonio Giuseppe Peyre di Castelnuovo à la société commerciale Duffes et compagnie, n'ayant pas effectué les achats à Londres que le vassal avait souhaités (23 juillet 1771).
- Injonction faite au patron Giuseppe Caratto de payer la location de pieux, pour amarrer les bateaux sur la plage, en faveur des prieurs de la corporation érigée dans l'église Saint-Jacques de Nice sous le vocable de Saint-Pierre (6, 7 août 1771).
- Paiement du droit de primage, égal à 5 % du nolis, demandé par le négociant Leclerc et compagnie au négociant Giambattista Sauvaigo et fils (6 août 1771).
- Indemnités pour la livraison de peaux mitées, expédiées à un marchand de Cuneo, demandées par le négociant Bartolomeo Truchi et contestées par le muletier Francesco Dalmas (20, 30 août 1771).
- Recouvrement d'un billet à ordre, établi pour l'achat d'eau-de-vie de Hollande, demandé par Gian Luigi Arnoux à Carlo Gautier (27 août 1771).
- Paiement d'un chargement de châtaigne " biscotte ", transportées à Marseille, demandé par le négociant Giuseppe Vidor à Gian Antonio Bandinello, propriétaire du bateau (27 août, 6 septembre 1771).
- Injonction de payer les salaires dus à un groupe de marins, pour les journées travaillées sur le bateau à Nice et Marseille, faite à Giambattista Falicon (27 août 1771).
- Droit de courtage pour un lot d'organdi, demandé par le courtier Pietro Teissier au négociant Pietro Guide (28 août 1771).
- Obligation pour le négociant Giambattista Sauvaigo de payer le transport de ses marchandises du port Lympia à la plage de la ville en faveur du patron Lorenzo Suchet (28 août 1771).
- Injonction faite à Maurizio Petit de payer au négociant Francesco Gautié le reliquat d'une somme, découlant de l'achat de blé expédié de Cuneo (30 août 1771).
- Paiement d'un salaire adéquat à ses fonctions de commis, demandé par Agostino Pierrugues au négociant Giambattista Raimbert (3, 6, 10 septembre 1771).
- Séquestre du bateau du patron Onorato Lorfevre de Cannes demandé par le patron Francesco Balestiero (Balestié) de Villefranche, afin d'obtenir la restitution d'une somme de 410 francs, prêtée pour faire du négoce (6, 13 septembre 1771).
- Liberté de vendre, même à l'étranger, des sacs de graisse importée, réclamée par Pietro Darluc aux fermiers de la boucherie de Nice (11 septembre, 18 octobre, 29 novembre 1771).
- Cargaison de café, transportée sur le bateau du capitaine Andrea Riddel, pour le compte de la société de Giambattista Sauvaigo, endommagée par une tempête (9, 18 octobre 1771).

- Défaut de livraison de plusieurs billes de bois, transportées du pré dit de Maissa, sur le territoire de Saint-Martin jusqu'au site Caire dell'Abeglia à Saint-Martin-du-Var par trois habitants de Roquebillière, constaté par Bartolomeo Robini (22 octobre 1771).
- Refus de vendre une quantité de soude, transportée sur la pinque du patron Gaspare Vensa, opposé par ledit patron aux négociants Giambattista Thaon et Pietro Durante, malgré des accords pris (29, 30 octobre 1771).
- Vérification de la qualité de l'huile vendue par Carlo Emanuele Clerissi de Tourrette au négociant Andrea Girard (22 novembre 1771).
- Obligation pour Pietro Darluc de faire marquer des balles de peaux de veau et de payer le prix de la marque selon les dispositions du consulat, demandée par Pietro Antonio Maglian (22, 29 novembre, 9 décembre 1771).
- Injonction faite au négociant Bartolomeo Tosel (Tosello) de payer le voiturage de 12 balles de chanvre transportées de Cuneo à Nice par un muletier de Pietro Gilli (29 novembre 1771).
- Obligation de réceptionner le charbon fabriqué par les frères Ciavassone, faite aux négociants Gian Giuseppe Deandreis, Giacomo Carriera et Giambattista Bonin (4 décembre 1771).
- Séquestre et mise aux enchères du bateau du patron Biagio Caffiero de Sorrento, habitant à Nice, à la requête d'Onorato San Pietro, consul du royaume de Napoli (Naples), pour le compte d'un créancier (9, 10 décembre 1771).
- Refus de troquer des mouchoirs contre des pièces de toile de Cambrai, malgré les engagements pris, opposé par les frères Filippi à Samuel Cremié (13, 17 décembre 1771).<sup>1</sup>

02/01/1771 - 23/12/1771

---

<sup>1</sup> Lacunes du 22 février au 17 avril 1771.

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 16 décembre 1772), 1 registre, concernant notamment :
- Présentation des comptes pour la vente de blé tendre et orge, dans le litige opposant Bartolomeo Garibaldi au patron Saverio Elice de Loano (2, 7, 21 janvier, 19, 21 février, 5 mai 1772).
  - Acquiescement du reliquat du prix d'une quantité d'agrumes, récoltée dans un jardin de Nice, demandé par Antonio Francesco Ros à Pietro Maurello (3 janvier 1772).
  - Paiement de 20 douzaines de planches de bois blanc, transportées à Marseille, exigé par Gian Onorato Bensa au patron Pietro Giovanni Gaite (7 janvier 1772).
  - Expertise d'un tonneau de cacao, transporté sur le bateau du capitaine Simon Rau depuis Amsterdam, pour le compte du négociant Deandreis et compagnie, endommagé pendant le voyage par une tempête (25, 28 janvier, 18 février 1772).
  - Cargaison de tonneaux d'huile et de caisses de fruits, destinée au Languedoc, embarquée sur le bateau du capitaine Simone Clavelli pour le compte de la société Leclerc et d'Andrea Girart (15 février 1772).
  - Reliquat du prix de deux caisses de vin rouge dit " brachetto " exigé par la société du négociant Giuseppe Gerbon au muletier Spirito Vial dit Boggia de Limone (21 février 1772).
  - Respect d'une écriture comportant la livraison des agrès d'une tartane, demandé par Antonio Salvi au patron Giacomo Maselet (28 février 1772).
  - Défaut de livraison d'une barrique de marchandises, contesté par la société San Pietro et le négociant Onorato Francesco Spitalier à Francesco Gibert (6 mars, 14 avril 1772).
  - Perte d'une balle de laine, chargée à Marseille sur le bateau du capitaine Pietro Garcin, pour le compte du négociant Giuseppe Gerbon (7 mars, 29 avril, 5, 8 mai 1772).
  - Vente d'une quantité de graisse effectuée par le patron Domenico Berio à Giuseppe Vidor, livrée au vassal Onorato Barli Fabri (18 mars 1772).
  - Règlement à l'amiable dans le litige opposant le négociant Silvestro Milan au négociant Cesare Bonifacio, pour la vente de 33 barils d'anchois, jugés de qualité non marchande (24 mars 1772).
  - Paiement d'une somme d'argent, demandé par Gian Onorato Bensa à Gian Antonio Bandinello, pour la vente de planches de bois, transportées et vendues à Marseille (31 mars, 1er avril, 30 juin, 14, 31 juillet 1772).
  - Obligation faite au patron Lorenzo Succhetto de récolter les oranges se trouvant dans le jardin situé dans le quartier Saint-Étienne du clerc Bartolomeo Spitalier (2 avril 1772).
  - Réduction de 5 % pour l'achat d'une quantité d'oranges, demandée par le patron Bartolomeo Bois au vendeur Stefano Mories (2, 7 avril 1772).
  - Expertise de plusieurs balles de morue dans le litige entre les négociants Giambattista Saissi et Gian Francesco Gibert (14 avril 1772).
  - Remise de 20 balles de laine et coton, expédiées de Marseille pour le compte de négociants piémontais, réceptionnée par mégarde par la société San Pietro, demandée par Francesco Sauvigo (24 avril 1772).
  - Injonction faite au négociant Antonio Berengaro de payer une somme d'argent, pour l'achat de marchandises, au consul de Genova (Gênes) Carlo Agostino Giorni, représentant d'Andrea Puccio de Chiavari (5 mai 1772).
  - Égarement de caisses de marchandises, embarquées à Londres, sur le bâtiment du capitaine Giorgio Max, représenté par Giambattista Saissi, pour le compte de la société Defly (5 mai 1772).
  - Livraison de 81 sacs pour transporter le charbon, fabriqué dans une forêt de Berre, demandée par la société Giacomo Carriera à Giambattista Fulconis (5 mai, 9 octobre 1772).
  - Paiement d'une traite demandé par les négociants Vierende et Veillon à Gian Paolo Galli (13 mai 1772).
  - Présentation des pertes et profits, réalisés avec un bateau acheté en commun, demandée par le patron Francesco Barralis de Villefranche à Gian Antonio Bandinello (15, 20 mai 1772).
  - Accord à l'amiable dans un litige, à propos de dames-jeannes de " acqua forte " (acide nitrique ?), entre la société San Pietro et Sauvigo et Antonio Heraudo (22 mai 1772).

- Vente d'huile d'olive, effectuée avec la médiation du courtier royal Saissi, entre d'une part Giambattista Daleuse et Pietro Antonio de Drap, de l'autre le négociant Stefano Daideri (26 mai 1772).
- Vérification d'une balle d'indienne, expédiée de Genève par Gaspare Bonnet pour le compte d'Abram Moise à Nice, remise à Torino (Turin) par le muletier Felice Deporta au muletier Giovanni Calzia, demandée par ledit Moise, la balle étant endommagée (10 juin 1772).
- Indemnités pour des balles de mousseline et indienne, expédiées de Genève, demandées par les négociants Troffimo Coppon, Onorato Uberti et Andrea Verani au muletier Francesco Vizio, étant endommagées par l'eau (10 juin 1772).
- Cargaison de douves, chargée sur le bateau du patron Domenico Costigliola de Procida dans le royaume de Napoli (Naples) à destination de Nice, Marseille et Cannes, endommagée à cause d'une tempête en mer (11 juin 1772).
- Cargaison de blé, chargée à Tortoli en Sardaigne, par le capitaine Bartolomeo Lombardo pour le négociant Giacomo Deandreis, ne correspondant pas au poids convenu (17 juin 1772).
- Quantité d'huile d'olive de Levens vendue par Gabriele Mera au négociant Giambattista Saissi (19 juin, 1er juillet 1772).
- Vente d'oranges selon la coutume de Nice, entre le patron Lorenzo Suchet et la veuve Angela Maria Necco (1er, 3 juillet 1772).
- Refus de réceptionner une balle de peaux, commandées à Torino (Turin) opposé par Michele Grinda au négociant Giambattista Sauvaigo, ne correspondant pas à celles promises (3, 8 juillet 1772).
- Paiement du nolis, pour le transport de caisses de sucre embarquées à Marseille, réclamé par le patron Lorenzo Bosio au marchand droguiste Onorato Giuge (21 juillet 1772).
- Remise d'un baril d'huile d'olive effectuée par la société Domenico Chauvet et fils de Nice au muletier Andrea Viziano pour le transporter à Genève, via Torino (Turin) au sieur Giacomo Antonio Filliol (29 juillet 1772).
- Séquestre des biens du cafetier Pietro Severin, failli, demandé par ses créanciers, dont le cafetier Giambattista Bottin et le négociant Giuseppe Ventura (7, 25 août 1772).
- Restitution des marchandises, écritures et argent séquestrés par Gian Luigi De Paola, alléguant des dépenses excessives, demandée par son associé Pietro Zanini (19, 21, 26 août 1772).
- Renvoi devant le juge compétent du litige entre Paolo Galli et Giacomo Carriera, la location d'un magasin ne relevant pas de la compétence du consulat (4 septembre 1772).
- Expertise d'une balle de café, vendue par Israel Sasia, demandée par le négociant Gaetano Tognigni (Tognini), la qualité n'étant pas conforme à celle promise (25 septembre, 2 octobre 1772).
- Vérification de 40 balles de chanvre, vendues par le négociant Giuseppe Milan aux sieurs La Tuille et Vidal, par le truchement du courtier royal (6 octobre 1772).
- Expertise de sa tartane, demandée par le patron Gian Francesco Plancier d'Antibes à l'encontre du négociant Gioanni Ferrari, ayant constaté des dégâts lors d'un voyage à Oneglia (Oneille) et en Sardaigne (6, 9 octobre 1772).
- Vérification d'une cargaison de balles de morue, chargée à Marseille, sur le bateau du patron Francesco Gastaudetto, demandée par le négociant Gian Antonio Loro, ledites balles étant endommagées à cause d'une tempête en mer (19 octobre 1772).
- Retard dans la livraison de balles de marchandises, expédiées de Genève via Torino (Turin), contesté par le négociant Francesco Massequan au muletier Pietro Vial (23 octobre 1772).
- Vente de trois balles de soie effectuée par le négociant Luca Regis à Domenico Chauvet, ne correspondant pas au poids convenu (23 octobre 1772).
- Injonction faite à Gioanni Sallié de payer au muletier Giacomo Vizian le prix du voiturage, le droit de sortie de Torino (Turin) et la gabelle de Cuneo pour le transport à Nice de six caisses de pièces en cristal (3 novembre 1772).
- Liquidation de la société et partage des profits entre Gian Antonio et Pietro, père et fils Loro de Marseille et Francesca Roux épouse Darluc pour l'achat et vente d'huile (21 novembre 1772).
- Injonction faite au muletier Spirito Vial, agent de Giambattista Ribero, de payer le prix de 21 barils de poisson " scabeciato " expédiés par le négociant Bartolomeo Toselli (4 décembre 1772).

- Paiement de salaires dus pour son travail de commis demandé par Gian Maurizio Petit au négociant Stefano Daideri (4, 9 décembre 1772).
- Prix du voiturage pour le transport de sacs de châtaignes, réceptionnés à Limone et à Boves et remis à Borgo au muletier Giacomo Maro dit Rutel, dû par le négociant Giambattista Vial (9 décembre 1772).
- Non-respect d'un contrat de vente de planches de bois, achetées à la communauté de Saorge, contesté par Carlo De Bartolomeis à Carlo Emanuele Corniglione (11 décembre 1772).

02/01/1772 - 16/12/1772

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 30 décembre 1773), 1 registre, concernant notamment :
- Vente des oranges se trouvant dans son jardin de l'Empeirat, effectuée par l'officier Vittorio Amedeo Raiberti au patron Gian Francesco Gioan (4 janvier 1773).
  - Poursuite du litige entre Carlo De Bartolomeis et Carlo Emanuele Corniglione (5, 7, 8, 12 janvier, 7 mai, 4 août 1773).
  - Remboursement de la valeur de leurs bateaux égarés en mer, demandé par le capitaine Luigi Filippo et le patron Giambattista Manara au capitaine anglais Giacomo Casely, ses marins les ayant utilisés pour monter à bord de leur navire et abandonnés sans prendre garde à les immobiliser (5, 8, 13 janvier, 5 février 1773).
  - Paiement du nolis et du droit de primage, égal à 5 %, réclamé par Stefano Daideri, au nom d'un capitaine hollandais, aux négociants Giacomo Deandreis, Giambattista Sauvaigo et fils, destinataires des marchandises transportées (7, 22 janvier 1773).
  - Acquittement des salaires dus pour avoir travaillé en tant que cuisinier pour les ouvriers transportant des billes de bois sur le fleuve Var, demandé par Giuseppe Simon à Pietro Drago (8 janvier 1773).
  - Refus de réceptionner 12 jarres d'huile de poisson opposé par le muletier Giacomo Fecchino à Domenico Robaglia, ne correspondant pas à la qualité promise (8 janvier 1773).
  - Présentation des comptes et autres écritures concernant un magasin tenu par Vittoria et Andrea, sœur et frère Verani, pour déterminer s'ils avaient contracté une société (12, 22, 26, 27 janvier, 16 février, 2, 6, 14, 16 avril 1773).
  - Autorisation donnée à Bartolomeo Toselli de vendre des barils de poisson " scabeciato " étant donné l'absence du muletier Spirito Vial (26 janvier 1773).
  - Présentation des polices de chargement en même temps que le débarquement des marchandises, réclamée par le capitaine hollandais Lamberto Noordberg à la société San Pietro, Sauvaigo, Coppon et Deandreis (27 janvier 1773).
  - Fabrication d'un bateau demandée par le négociant Andrea Rotondo de Laigueglia au contremaître Francesco Accinelli de Loano (3, 26 février, 10, 12, 31 mars, 16, 20, 21 avril, 4 juin 1773).
  - Cargaison, transportée depuis Genova (Gênes) sur la felouque du patron Filippo Casanova pour le compte de la société San Pietro, endommagée à cause d'une tempête en mer (5, 9, 17 février, 12 mars 1773).
  - Retenue sur le salaire d'Andrea Boet de Nîmes, travaillant à la teinturerie sise dans l'hôpital de charité de Nice, effectuée par Domenico Chauvet et Agostino Caisson, directeur et propriétaire de la teinturerie, ayant abîmé 34 livres de coton lors de la teinture (5 février 1773).
  - Paiement d'une créance de 3685 francs demandé par la société de Lyon Francesco Armand et Roche à celle de Nice, sous le nom de Verani et compagnie (11, 12 février 1773).
  - Créance de 2621 liras réclamée à Gian Paolo Galli par le négociant Onorato Francesco Spitalier, au nom de la société Dauguin Mirailles de Lyon (19 février 1773).
  - Livraison de balles de papier effectuée par Ludovico Stable au négociant Giacomo Deandreis non conformes à la qualité promise (2 mars 1773).
  - Paiement du droit de la marque sur des cuirs de qualité non marchande exigé par Pietro Antonio Maglian, fermier de ladite marque, contesté par le négociant Antonio Lami (3 mars 1773).
  - Remboursement du prix d'un tonneau de cassonade (sucre) remis à Marseille par les négociants Morel frères au capitaine Pietro Ardissonne et endommagé pendant le voyage, demandé par Andrea Ricordi (5 mars 1773).
  - Injonction faite au marin Domenico Armistrano d'expédier cinq cantars de macaroni de Napoli (Naples) au capitaine Bartolomeo Fighiera, selon les engagements pris (9 mars 1773).
  - Vérification par des experts de la qualité des bois, amenés à Saint-Martin-du-Var, objet du litige entre le comte de Fiano Giuseppe Francesco Ongran et le négociant Onorato Francesco Spitalier (12 mars 1773).
  - Acquittement de plusieurs traites tirées par Giambattista Saissi, réclamé par ses créanciers (17, 23 mars 1773).

- Indemnités demandées par le négociant Antonio San Pietro au muletier Bartolomeo Guignon, les quatre barils d'huile envoyés à Torino (Turin) au comte de la Trinità n'étant pas de la quantité prévue (23 mars 1773).
- Vente de plusieurs cantars de morue effectuée par Armentario Ranzo à Gian Francesco Millo d'une qualité non conforme à celle contractée (6 avril 1773).
- Restitution de trois tonneaux de vin muscat provenant d'Agde en Languedoc, transportés sur la tartane d'un patron de Cannes, demandée par la société Verani de Nice à Giambattista Fascio, dans le magasin duquel ils sont entreposés (14, 16 avril 1773).
- Enquête visant à vérifier le témoignage du patron Antonio Rossi de Calvi, alléguant avoir perdu une partie de la cargaison de blé chargée à Porto Torres, en Sardaigne, à destination de Loano, à cause d'une tempête au large de Calvi, demandée par Giuseppe Costantino Biscarra, représentant le trésor royal (16, 19 avril 1773).
- Créance de 4842 lires tournois réclamée par le négociant Bourget de Roanne à la société Verani de Nice (20 avril 1773).
- Admission aux bénéfices du port franc demandée par le capitaine Pietro Giovanni Landi et contestée par la société San Pietro, ayant une cargaison de 70 tonneaux de vin à remettre à Livorno (Livourne) dont il a déjà été payé (20 avril 1773).
- Paiement de pièces de toile, expédiées par le muletier Vial, réclamé par le négociant Giorgio Centenero de Dronero aux sieurs Andrea et Francesco père et fils Donati (21, 23 avril 1773).
- Avarie générale provoquée par un naufrage survenu près du cap La Motte, près de Saint-Tropez, demandée par le patron Giuseppe Spetieri et refusée par les négociants, propriétaires des marchandises, l'un d'eux soupçonnant une contrebande (27, 30 avril, 5, 11 mai 1773).
- Constitution d'une société entre Antonio Francesco Martin et Francesco Remorino pour l'achat et vente de marchandises, dont l'huile (11 mai 1773).
- Paiement du nolis et des frais de séjour demandé par le capitaine Nicola Fortuna au directeur des Gabelles royales, attendu le retard accumulé dans le débarquement de sa cargaison de sel (25, 26 mai 1773).
- Livraison de 20 sacs de riz réclamée par Marianna Cristina de Draguignan à Marco et Annibale père et fils Dalmas (11 juin, 12, 16 juillet, 25 août, 6, 10 décembre 1773).
- Vente de deux caisses de " rosolio " effectuée par le liquoriste Gaetano Lieautaud au fabricant teinturier Martin Gras de Marseille, en échange d'une cargaison de sucre (15 juin, 23 août, 24 septembre 1773).
- Refus d'une commande de pièces de lard, faite par Cesare Pastor à Marianna Cristina, étant arrivée après les délais prévus (15 juin 1773).
- Vente simulée d'un brick, afin de tromper les créanciers, effectuée par le capitaine Gian Pietro Landi au patron Giuseppe Rustino, dénoncée par Onorato San Pietro, en qualité de mandataire d'une société de Livorno (Livourne) (15 juin 1773).
- Restitution d'une quantité de cire, vendue par un muletier, demandée par le négociant Giacomo Deandreis à Onorato Giuge, s'agissant de cire subtilisée (18 juin 1773).
- Estimation des arbres de la forêt dite Malagrata sur le territoire de La Bollène, dans le litige opposant le négociant Giuseppe Martin à Carlo Andrea Robini (25 juin 1773).
- Vérification d'une caisse de quincailleries et de tabac chargée à Londres sur le bateau du capitaine Andrea Riddel pour le compte du sieur Mars fils et Pietro Cauvino, endommagée pendant le voyage (26, 30 juin 1773).
- Paiement de grains de chanvre, achetés à Cuneo par les soins de Giambattista Bonico de Centallo et vendus à Giuseppe Bianchi de Nice, demandé par son beau-frère Giambattista Liprandi (2 juillet 1773).
- Saisine du sénat par le notaire Pietro Giorgio Calvi à propos de la faillite de la société commerciale sous le nom de Giuseppe Manfredi afin d'instruire un procès de " generale concorso " sur le patrimoine de ladite société (2 juillet 1773).
- Livraison d'une balle d'écorce de mélèze, expédiée de Marseille pour le compte du négociant Guglielmo Thaon, demandée au patron Pietro Augié (6 juillet 1773).
- Vente de chanvre du Piémont effectuée par Giuseppe Silvestro Milan de Carmagnola (Carmagnole) au patron Saverio Elice de Loano, moyennant une somme d'argent et une quantité de toile pour faire des sacs pour le riz (9 juillet 1773).

- Vérification de 100 balles de papier dit " cruseta ", fabriqué par Giambattista Daprotis, vendues par Ludovico Stable au négociant Pietro Guide, n'étant pas de qualité marchande (13 août 1773).
- Levée du séquestre de 12 balles de cuirs, appartenant à Francesco Blan, demandée par le patron Francesco Garibaldi, les ayant achetées (14 août 1773).
- Séquestre de l'argent de Giuseppe Thomas, ayant fait faillite à Marseille, afin de dédommager ses créanciers, dont le négociant Pietro Loro (1er septembre, 5 octobre 1773).
- Paiement d'une balle de soie confiée au négociant Antonio San Pietro afin de la vendre, demandé par l'avocat Vittorio Amedeo Denans (2, 3, 11 septembre 1773).
- Remboursement du prix de deux tableaux sur verre, représentant les souverains d'Angleterre, destinés à Torino (Turin), parvenus à Nice en morceaux, demandé par la société Coppon à la société San Pietro (7 septembre 1773).
- Livraison de 19 balles d'amandes, achetées à Riez, ou remboursement du prix, demandé par le négociant Andrea Girard au négociant Stefano Esmengiaud (19 octobre 1773).
- Douves troquées contre des barils d'anchois par Bartolomeo Faissola et Bernardino Mellano (22 octobre 1773).
- Paiement du nolis exigé par le négociant Onorato San Pietro à la société Giambattista Sauvaigo et fils pour une cargaison de café, en dépit des dégâts provoqués par une tempête (26 octobre 1773).
- Injonction faite à Francesco Gandolfo de réceptionner 20 balles de morue, vendues par le patron Lorenzo Bossa (5 novembre 1773).
- Vérification de barils de thon mariné, dans le litige opposant le négociant Andrea Gibausset au muletier Gian Pietro Miceu (9, 16, 23 novembre, 15 décembre 1773).
- Présentation des comptes de la vente de douves de Napoli (Naples) demandée par le négociant Luigi Vidal à Bartolomeo Faissola (17 novembre 1773).
- Paiement du nolis pour une cargaison de blé, chargée à Marseille à destination de Nice, demandé par le patron Francesco Suchet au négociant Andrea Girart (23 novembre 1773).
- Retard dans la livraison de balles de chaussettes, expédiées de Genève par Torino (Turin), dénoncé par la société San Pietro et Sauvaigo à l'encontre du muletier Donato Robert (1er, 3 décembre 1773).
- Répartition de l'avarie demandée par Gian Pietro Garnier, capitaine d'un bateau transportant une cargaison de blé et fromage, acceptée par le bureau de l'intendance générale de Nice et par le bureau de la marine royale de Villefranche (6, 10 décembre 1773).
- Meubles appartenant au comte et ministre Antonio Francesco Gaetano Gallean alias Caissotti di Robione, remis au capitaine Enrico Gues à Cagliari pour les transporter à Nice, perdus à cause d'une tempête en mer (29, 30 décembre 1773).

02/01/1773 - 30/12/1773

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (4 janvier - 30 décembre 1774), 1 registre, concernant notamment :
- Nolis dû au capitaine Stefano Dalmas par la société Vierne et Veillon pour la cargaison de blé transportée de Cagliari, malgré les pertes subies à cause d'une tempête (4 janvier 1774).
  - Poursuite du litige du comte Caissotti di Robione (5 janvier 1774).
  - Poursuite du litige opposant Marianna Cristina de Draguignan à Marco et Annibale père et fils Dalmas (26, 28 janvier, 14, 19 février 1774).
  - Injonction faite à Giambattista et Pietro père et fils Draghi de payer une somme d'argent aux négociants Gian Francesco Cognet pour l'achat de blé effectué à Roquebillière (1er février 1774).
  - Remboursement d'une somme d'argent prêtée par Claudio Sanson au patron de Genova (Gênes) Giambattista Bollo, pour acheter du blé en Romagne, demandé par ledit Sanson à Gian Antonio Bandinello, caution du patron (4, 8, 22 février 1774).
  - Paiement du prix de vente d'un magasin demandé par Francesco Faissola à son frère Antonio (8 février, 8, 18 mars 1774).
  - Attribution au commissaire juge de Loano du litige opposant le négociant Francesco Antonio Caccio' de Genova (Gênes) à Francesco Pozzollo de Pieve (8 février 1774).
  - Injonction faite au patron Filippo Barralis de réceptionner une récolte d'oranges, dans le quartier de la Buffa, vendue par Gian Antonio Bandinello (22 février 1774).
  - Saisie de terres et de la récolte d'olives en paiement de dettes, demandée par la société commerciale Giuseppe Ventura à l'encontre de Gian Francesco Verani de L'Escarène (26 février 1774).
  - Injonction faite à Carlo Agostino Giorni, consul de la république de Genova (Gênes), de payer une traite et un reliquat d'argent, découlant d'une vente d'huile, morue et blé, à la société commerciale Verani de Nice (9, 15 mars 1774).
  - Paiement du nolis pour le transport de 83 tonneaux de vin, chargés à Alghero, demandé par le capitaine Giacomo Rostan de Cannes à Bernardino Melan et Domenico Robaglia (9 mars 1774).
  - Acquittement d'une cargaison de vin, expédiée d'Agde pour le compte de Carlo Agostino Giorni, demandé par la société Millon et fils dudit lieu (9 mars, 4 novembre 1774).
  - Séquestre d'une somme, déposée chez Antonio Reverdit, exigé par Giambattista Liprandi en paiement d'une créance due par Giambattista Blua, emprisonné (12 mars, 22 avril, 31 mai, 17 juin, 19 juillet, 27 octobre, 18 novembre 1774).
  - Vérification d'un coffre de quincaillerie, embarqué à Genova (Gênes) sur la felouque du patron Gerolamo Avenente, demandée par la société San Pietro et Sauvaigo (18 mars, 12 avril 1774).
  - Sacs de " erba di rocca " (herbe de roche), chargés à Porto Torres sur la tartane du patron Giambattista Guarella, pour le compte de Pietro Briffon, endommagés pendant le voyage (18 mars, 27 avril 1774).
  - Vente de 40 barils d'anchois salés de Malaga effectuée par Andrea Pittaluga à Giuseppe Maria Millano de Carmagnola (Carmagnole), en échange de balles de chanvre (22 mars 1774).
  - Cargaison de tissus, toileries et épices, embarquée à Londres sur le navire du capitaine Giovanni S. Barbe pour le compte de la société San Pietro et Sauvaigo, endommagée à cause d'une tempête en mer (22 mars, 18 juillet 1774).
  - Paiement des nolis, dus aux capitaines Bartolomeo Icart et Biagio Rodin, pour le transport d'une cargaison de blé, embarquée à Cagliari à destination de Loano, pour le compte de l'intendance générale, malgré les pertes subies à cause d'une tempête en mer (29 avril 1774).
  - Injonction faite au muletier Lorenzo Marro de payer au muletier Giacomo Vizian le prix d'un baril d'huile, non remis à son destinataire à Torino (Turin) (6 mai 1774).
  - Paiement des portefaix, chargés de débarquer une cargaison de sel et des jours perdus dans l'attente du débarquement dans le port de Lympia, demandé par le capitaine Nicola Maggiore aux négociants Giambattista Liprandi, La Tuille et Vidal (6 mai 1774).
  - Paiement de 63 barils de sardines confiés au patron Lorenzo Bosso pour les vendre à Marseille, réclamé par le négociant Andrea Pittaluga (10, 13, 17, 19 mai, 7, 10 juin, 15, 22 juillet, 20 septembre, 11 octobre 1774).

- Cargaison de blé de Napoli (Naples) et de peaux, chargée à Marseille pour le capitaine Onorato Ranzo de Cannes pour le compte du négociant de Nice Guglielmo Thaon (26 mai 1774).
- Présentation des comptes du magasin royal de cordages demandée par la veuve Anna Maria Salvi à Antonio Gaspare Alberti, gardien dudit magasin (1er juin 1774).
- Vente de leur moitié d'un bateau demandée par Antonio Teisseire, propriétaire de l'autre moitié, à Margarita et Francesco, mère et fils Gastaudetto (7, 21 juin, 5, 12 juillet, 18 novembre 1774).
- Injonction faite à Gian Antonio Bianchi de payer une somme d'argent, correspondant à l'achat de 50 séterées d'orge, à Armentario Ranzo (8 juin 1774).
- Présentation des comptes de la vente à Marseille d'une cargaison d'oranges et de l'achat de blé, vendu à Nice dans le litige opposant Gian Antonio Bandinello à Marco Antonio Gordolon et au patron Vincenzo Ferrari de Finale (10 juin, 20 septembre, 11 octobre, 16 novembre, 30 décembre 1774).
- Vérification d'un baril de (graisse ?) de baleine transporté depuis Amsterdam par le capitaine hollandais William Pieters pour le compte du négociant Giacomo Deandreis (10 juin, 27 juillet 1774).
- Vente de tonneaux d'huile de poisson et de balles de harengs blancs effectuée par le négociant Antonio San Pietro à la société Pourrière et Galien (14, 21, 28 juin 1774).
- Paiement du prix de balles de soie, vendues à Londres, demandé par l'avocat Vittorio Amedeo Dunans (Denans) à la société Antonio San Pietro et Sauvaigo (15, 17, 21 juin 1774).
- Injonction faite à Carlo Prioris de payer une cargaison de blé au taux d'intérêt de 6 % à la société Vierre et Veillon (17, 25 juin 1774).
- Paiement du nolis pour le transport sur une tartane de 24 rouleaux de tabac, embarqués à Genova (Gênes) à destination de l'Espagne, demandé par le capitaine Valentino Celli à Giovanni Vassallo (22, 28 juin, 13, 14, 22, 29 juillet, 21 octobre 1774).
- Acquiescement de créance pour le montant de 28 764 livres demandé par Giambattista Saissi au négociant Vittorio Francesco Toesca (28 juin, 5, 12, 27 juillet, 2 août, 2 septembre 1774).
- Constitution en 1773 d'une société pour l'exploitation des bois dans la région de Pigna entre Onorato et Giovanni père et fils Orengo et Giambattista Pittatore (7, 27 juillet 1774).
- Renvoi du litige entre Giacomo Deandreis et le muletier Sebastiano Cabal au Magistrat du consulat de Torino (Turin) (12 juillet 1774).
- Vérification de la cargaison de 12 tonneaux d'alun et de 100 barils d'étain, embarquée en Grande-Bretagne, dans le litige opposant le négociant Giambattista Sauvaigo à la société San Pietro et Sauvaigo et au capitaine Tomaso Williams (12, 13 juillet 1774).
- Restitution de la tartane à son propriétaire, Gian Luigi Raynaud de Grasse, le patron de ladite tartane Giulio Campodoro de Cannes ayant demandé d'asile du port franc (19 juillet 1774).
- Transport d'Oneglia (Oneille) à Nice de dames-jeannes de vitriol effectué par le patron Bernardo Gavaldo pour le négociant Giacomo Deandreis (22 juillet 1774).
- Non-respect d'un contrat verbal passé entre les négociants Luca Regis et Giambattista Niel de Touët de Beuil pour l'achat de cocons de soie chez des particuliers dudit Touët et Rigaud (5, 26 août, 27 septembre, 2 décembre 1774).
- Cargaison de sucre, embarquée à Genova (Gênes) sur le bateau du patron Vincenzo Gagliardo pour le compte du négociant Giambattista Sauvaigo endommagée à cause d'une tempête (22 août 1774).
- Créances dues par la veuve Genevieve Jullien, en faillite, à plusieurs négociants, dont le comte Giuseppe Ongran di Fiano et Pietro Guide (29 août, 2, 13 septembre, 4, 29 novembre 1774).
- Poursuite du litige entre Gian Maurizio Petit et Stefano Daideri pour le paiement de salaires (6, 20 septembre, 14 octobre, 2 décembre 1774).
- Vente d'huile effectuée par Eusebio Levamis de Peille à David Moise (13 septembre, 5 octobre 1774).
- Paiement de tissus demandé par Luigi San Pietro à Francesco Filippo Fassio (Fatio), absent de Nice (14 septembre 1774).
- Vérification des balles de sucre blanc non correspondant à la qualité contractée dans le litige opposant Onorato San Pietro et Sauvaigo à la société de Giacomo Deandreis (16 septembre 1774).

- Vente de seigle entre la société commerciale de Pietro Guide et Gian Antonio Loro (16, 20, 27 septembre 1774).
- Présentation d'une note détaillant la quantité de charbon, de bois et de ferraille, se trouvant dans des entrepôts du port Lympia à Nice et de Drap, et des profits réalisés forgeant des objets en fer dans un martinet, demandée par Benedetto Cauvin et Giacomo Carriera à Giambattista Bonin (16, 20, 30 septembre, 4 octobre 1774).
- Conclusions du procureur général du commerce, demandées par Bernardino Mellano, fermier du timbre, dans le litige l'opposant à Claudio Bonafous de Grasse, concernant l'introduction à Nice de pays étrangers de cuirs non timbrés destinés à la ville même et à Menton (27 septembre 1774).
- Expertise d'un bateau, mouillant à Villefranche, afin de le vendre dans le litige opposant Giambattista Copello au patron Enrico Garsiglia (4 octobre 1774).
- Injonction faite à Giambattista Bottin de livrer à Gian Giuseppe Corporandi à Daluis des " salmate " de sel contre des " salmate " de froment, selon leur contrat verbal (26 octobre, 22 novembre, 16 décembre 1774).
- Cargaison de blé, chargée en Sardaigne, transportée par le capitaine Claudio Mean pour le compte du receveur des grains de " l'Ufficio generale del soldo " (\*) Giuseppe Francesco Ber- to', ne correspondant pas à la quantité promise (2 novembre 1774).
- Vérification des billes de bois, transportées dans les scieries de Saint-Isidore, dans le litige opposant les négociants Gian Francesco Cognet et Raimondo Gautier à Pietro Drago (8 novembre, 2, 7, 16, 20 décembre 1774).
- Paiement de poutres, demandé par Pietro et Francesco, père et fils Draghi (Drago) à Angela Maria Tomati (16, 22, 29 novembre, 7 décembre 1774).
- Interdiction de fabriquer du pain et d'ouvrir un magasin pour le vendre faite à Lorenzo Dutel, admis à bénéficier du port franc avec sa famille, par les prieurs de la corporation des maîtres-boulangers érigée sous le vocable de Saint-Honoré à Nice, en vertu des statuts en vigueur (22, 25 novembre 1774).
- Refus de réceptionner des caisses de cédrats et bergamotes opposé par le négociant Francesco Massequan au capitaine Giambattista Olivari (25 novembre 1774).
- Paiement de traites demandé par la société commerciale Gian Francesco Gibert aux père et fils Giambattista et Gian Francesco Saissi (6, 13, 16 décembre 1774).
- Acquiescement d'un billet à ordre réclamé par Domenico Piossetti à Antonio Faissola, dressé par ce dernier à son frère Francesco en paiement de tonneaux et douves en bois de châtaigner importés de Napoli (Naples) (9 décembre 1774).
- Création d'une société entre Andrea Rosset et le patron Alessandro Giaume pour l'achat d'oranges chez divers particuliers de Nice (14 décembre 1774).
- Expertise de huit sacs de riz demandée dans le litige opposant la société Onorato San Pietro et Sauvaigo à Onorato Vial (16, 20 décembre 1774).
- Recherche de livres comptables chez le négociant Troffimo Coppon pour la succession du notaire et liquidateur Andrea Verani (16 décembre 1774).
- Cargaison de cuirs destinée au sieur Paolo Giordan de Torino (Turin), importée de Londres par la société San Pietro et Sauvaigo, ne correspondant pas à la quantité prévue (20 décembre 1774).<sup>1</sup>

04/01/1774 - 30/12/1774

---

<sup>1</sup> (\*) L' " Ufficio Generale del Soldo ", successeur de la Contadoria, en avait aussi hérité les compétences, à savoir revues des régiments, formation et tenue des rôles, recrutements et mises à la retraite, ravitaillement pour les troupes et les chevaux, casernes et hôpitaux, soldes pour les troupes.

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (3 janvier - 30 décembre 1775), 1 registre, concernant notamment :
- Indemnités réclamées par Gian Francesco Giuglaris au patron Gioanni Antonio Clerici ayant retardé la récolte des oranges qui de ce fait ont été abîmées par le gel (3 janvier 1775).
  - Poursuite du litige entre Giambattista et Onorato, père et fils Saissi et la société de Gian Francesco Gibert (3, 10 janvier, 1er, 18 août, 5 septembre 1775).
  - Vérification d'une cargaison de blé vendue par les négociants Vierne et Veillon au sieur Perez (3 janvier 1775).
  - Expertise de sacs de fèves de Sicile transportés de Livorno (Livourne) à Nice par le capitaine Biagio Aubin pour le compte d'Isac Provenzale, endommagés à cause d'une tempête (4 janvier 1775).
  - Poursuite du litige entre le patron Vincenzo Ferrari et Gian Antonio Bandinello (4, 10, 11 janvier, 10 février, 28 mars, 31 mai 1775).
  - Paiement du nolis pour le transport d'une cargaison de blé depuis Marseille demandé par le capitaine Gioanni Girard à Isac Provenzale (13 janvier 1775).
  - Vérification d'une cargaison de blé dans le litige opposant les négociants Pietro Antonio Maglian à Giacomo Deandreis (18 janvier 1775).
  - Vente d'une cargaison de seigle effectuée par le négociant de Marseille Luigi Tosoni pour le compte du négociant de Nice Spirito Toselli (24 janvier 1775).
  - Achat de 120 barils de farine d'Angleterre effectué par le négociant Giacomo Deandreis pour le compte de Giambattista Marc et Gian Angelo Pauliani (25 janvier, 9 juin, 1er août 1775).
  - Injonction de réceptionner des balles de papier " croiseta " demandée par le négociant Gian Francesco Gibert à la société Pietro Laure de Marseille (26 janvier 1775).
  - Vente de jarres d'huile effectuée par Gian Angelo Pauliani au négociant Giambattista Darluc (27 janvier 1775).
  - Injonction faite à Anna et Carlo, mère et fils Romagnan, de payer le prix d'un achat de charbon minier (30 janvier 1775).
  - Présentation des comptes des voyages effectués en Sardaigne, avec une pinque depuis 1762, demandée au patron Bernardo Amoretti d'Oneglia (Oneille) par ses associés (30 janvier 1775).
  - Restitution d'une somme d'argent donnée par Gian Antonio Bandinello à Luigi Sauvaigo, associé de la société San Pietro, afin de reprendre la felouque chargée de marchandises, dont des balles des bonnets et chaussettes en laine, séquestrée par la Ferme royale de Cannes, lesdites balles étant en contrebande en France (7 février, 13 octobre, 7 novembre 1775).
  - Paiement d'une quantité de blé vendue par Francesco Valentino à L'Escarène, réclamé à Bartolomeo et Guglielmo père et fils Arnulf de ce lieu (15 février 1775).
  - Poursuite du contentieux engagé par des créanciers à l'encontre de Giambattista Blua (11 février, 19 avril 1775).
  - Paiement de traites protestées demandé par les négociants de Torino (Turin) Fabri et Notte à Giambattista Saissi (17, 21, 1er, 8, 14 mars février 1775).
  - Restitution d'un lot de boucles demandé par Giambattista Sauvaigo à Antonio Michel (17 février 1775).
  - Vente de 80 tonneaux d'huile de poisson, transportés depuis Marseille, effectuée par les négociants Vierne et Veillon par l'intermédiaire du courtier royal au négociant Pier Antonio Maglian (21, 22 février, 3, 4, 7 mars 1775).
  - Cargaison de douves, vins et macaronis transportée par Pantaleo Sciascia du royaume de Napoli (Naples) pour le compte de Domenico Amoretti d'Oneglia (Oneille) (21 février, 6 avril, 2 mai 1775).
  - Vente d'un bâtiment, afin de récupérer l'argent investi dans les trafics maritimes, demandée par un groupe de créanciers d'Oneglia (Oneille) à l'encontre du patron Agostino Calzamiglia (8 mars, 11, 28 avril 1775).
  - Paiement du droit de primage, égal à 5 % du nolis, demandé par le capitaine Moris, contesté par les négociants Vierne et Veillon (14 mars 1775).
  - Demande des conclusions du procureur général du commerce dans le litige entre Stefano Daideri et Gian Maurizio Petit (17 mars, 28 avril, 17 mai, 12 juin, 4, 7 juillet, 24 octobre 1775).

- Paiement d'une cargaison de vin, provenant de Toulon et Marseille (" de la dîme de Notre-Dame de la Garde ") demandé par les négociants Michel Feraud et Simon Quest aux père et fils Caffiero (23 mars 1775).
- Livraison de peaux d'agneau et chevreau imposée au négociant Pietro Guide en faveur de Giambattista Regis de Grasse (11 avril 1775).
- Obligation faite à Antonio Millo de livrer 50 cantars d'écorce d'arbres, provenant d'un bois sis à Coaraze acheté à la communauté, au négociant Giuseppe Chiabaud (19 avril 1775).
- Indemnités réclamées par le patron Gian Francesco Terese au patron Francesco Olivari, ayant provoqué des dégâts à ses filets jetés en mer, près de la fabrique de tabac à Nice (19 avril 1775).
- Cargaison de seigle chargée à Marseille par le capitaine Sebastiano Granier pour le compte de Pietro Guide, ne correspondant pas à la quantité promise (21 avril 1775).
- Requête présentée par Domenico Bensa, chargé de faire valoir les droits des créanciers de la société en faillite créée à Oneglia (Oneille), sous le nom de Giuseppe Manfredi, visant à connaître les motifs de la sentence rendue par le consulat (15, 28 avril 1775).
- Présentation des comptes de la société créée en avril 1773 pour l'achat et vente des vins nécessaires au ravitaillement de la darse et Lazaret de Villefranche entre le patron Giambattista Barriera et Giacomo Fieta d'une part et les frères Carrossino d'autre part (28 avril, 24, 26 mai 1775).
- Paiement d'une cargaison de douves, chargée sur le bateau d'un patron de Gaeta par des négociants de Naples (Naples) pour le compte de Domenico Amoretti d'Oneglia (Oneille), réclamé par le marquis Domenico Imperiali di Latiano, ayant acheté les créances desdits négociants (8 mai 1775).
- Refus de réception des douzaines de peaux blanches opposé par Paolo Maria de Castellane à Giovanni Martini du même lieu, s'agissant d'une qualité non marchande (9 mai 1775).
- Paiement d'une cargaison de fer demandé par le patron Giambattista Bergallo à Gian Luigi Millo (10 mai 1775).
- Cargaison de deux caisses de tissus, chargées à Marseille par le patron Giuseppe Dunan de Villefranche pour le compte de Giambattista Sauvaigo, ne contenant pas la quantité convenue (10 mai 1775).
- Présentation des comptes de la vente des vins, embarqués en Sicile, demandée par le patron Stefano Amoretti d'Oneglia (Oneille) au patron Giovanni Martin (17, 31 mai, 20 juin 1775).
- Injonction faite au muletier Annibale Viziano de payer au négociant Francesco Gandolfo le prix de six balles de morues (7 juin 1775).
- Paiement d'une somme demandé par Giacomo Murray, associé d'une société de Gibraltar, au capitaine Joshua Barney et aux négociants Vierne et Veillon (7, 12, 23 juin, 6, 7 juillet, 2, 7, 11, 22 août, 10 octobre 1775).
- Refus de payer un billet à ordre opposé par Gian Pietro Davin, ayant demandé l'asile du port franc, contesté par le négociant Giambattista Blanverd, ledit Davin étant savoyard et donc sujet sarde (7 juin 1775).
- Paiement d'un billet à ordre, passé pour l'achat de blé, demandé par Giuseppe Francesco Ongran, comte di Fiano, au boulanger Pietro Giaume (16, 20, 23 juin 1775).
- Présentation des comptes de vente et achat de marchandises réalisés par Gian Paolo Galli demandée par la comtesse Maria Teresa Riboti, son associée (16 juin, 11, 18 août 1775).
- Réduction du prix demandée par Isac Provenzale à la société Filippi frères, des pièces de drap de Salonique étant endommagées (27 juin 1775).
- Vente aux enchères du tabac, entreposé dans la fabrique de tabac de Nice, confiée au secrétaire du consulat, dans le litige opposant le capitaine français Valentino Celli à Giovanni Vassallo de la république de Genova (Gênes) (30 juin, 15 septembre 1775).
- Paiement de leurs salaires demandé par les marins du capitaine Joshua Barney (7 juillet 1775).
- Refus d'acquitter le nolis pour le transport de 11 barils de farine, embarqués à Marseille, opposé par Francesco Gorgerino Castellinart au patron Pietro Giuseppe Ranzo, n'ayant pas commandé la marchandise (11 juillet 1775).
- Injonction faite à Francesco Ghiglione de payer le prix de trente douzaines d'assiettes noires de Savona (Savone) au patron Antonio Pessetto (14 juillet 1775).

- Injonction faite au patron Giacomo Maurano de Vallauris de payer des indemnités, établies par les prieurs de la confrérie Saint-Pierre, au patron Angelo Rostan, ayant endommagé ses filets de pêche, jetés près de la Croix-de-Marbre (29 juillet 1775).
- Interdiction d'employer des ouvrières, travaillant dans sa fabrique, demandée par Domenico Chauvet à Giambattista Blua, dirigeant une filature de chanvre récemment érigée à Nice (8 août 1775).
- Cargaison de colis de cire d'Hambourg et du Levant, sucre " fioretto " et café envoyée par le négociant de Marseille Luigi Tosoni pour le compte de la société Onorato San Pietro et Giambattista Sauvaigo (16 août 1775).
- Inventaire de tous les bois et tonneaux se trouvant dans le magasin du tonnelier Giambattista Labe, demandé par ses créanciers (25 août, 2, 5 septembre 1775).
- Achat de chanvre en Piémont, auprès du négociant Giambattista Delachi de Carmagnola (Carmagnole), par les frères Giacomo et Agostino Porro de Loano, en échange de quantité de figues, morues et anchois salés (29 août, 15, 20 septembre 1775).
- Paiement d'un billet à ordre demandé par le négociant et colporteur de draps et toiles Gian Antonio Blauvert de Beaufort en Savoie, tenant boutique aussi à Aix-en-Provence, à Gian Pietro Davin (29, 30 août 1775).
- Vente d'un bâtiment dans le litige opposant le patron Agostino Calzamiglia à des négociants d'Oneglia (Oneille) (15, 20 septembre, 4, 24 octobre, 7, 15 novembre 1775).
- Cargaison de blé, expédiée par le négociant Luigi Vidal à Pietro Giuseppe Bottin, ne correspondant pas à celle promise (16 septembre, 3 octobre 1775).
- Quantité de chanvre d'Albenga, vendue par Gian Francesco Cognet et Raimondo Gautier à Matteo Gallo pour la présenter à la foire de Grasse, de qualité non marchande (19 septembre 1775).
- Paiement de la réparation de tonneaux, effectuée pour le compte de la société Roux, Darluc et compagnie, demandé par Antonio Faissola au négociant Giambattista Darluc, l'un des associés (26 septembre, 13 octobre 1755).
- Acquiescement des salaires dus pour avoir marqué les cuirs pour la société de Bernardino Mellan, réclamé par Biagio Clement (27 septembre, 10, 20, 31 octobre, 24, 28 novembre 1755).
- Reliquat du prix de la vente, coupe et transport de billes de bois, situées sur le territoire de Roquebillière, demandé par Angela Maria Pariera veuve Tomatis aux négociants associés Gian Francesco Cognet et Raimondo Gautier (4 octobre 1775).
- Obligation de façonner de planches de pin, à partir d'arbres situés dans un bois du comte Ghisi di San Salvatore sur le territoire de Gorbio, imposée au scieur provençal Pietro Ros en faveur du magasinier des casernes royales Domenico Robaudi dit Passeron de Sospel, pour les vendre aux négociants Gian Francesco Cognet et Raimondo Gautier (10 octobre, 5 décembre 1775).
- Paiement des bois, coupés à Isola et transportés par flottage sur la Tinée, demandé par Antonio Serre et Pietro Musso, contesté par l'abbé Bartolomeo et le comte Onorato Francesco frères Spittalier, les bois étant de mauvaise qualité (24, 31 octobre, 8 novembre 1775).
- Remboursement pour la perte d'un baril d'huile, cassé à Avigliana en Piémont, pendant le voyage de Nice à Genève, demandé par la société Vierne et Veillon au muletier Andrea Vizian (27, 31 octobre 1775).
- Contrat portant sur l'acquisition d'une quantité de chanvre entre Antonio Contesso et Costantino Carezza afin de la vendre à la foire de Grasse (31 octobre, 3 novembre 1775).
- Restitution de 12 barils d'anchois, demandée par le père Giambattista Massa du couvent Saint-François, au nom du couvent des Franciscains de Torino (Turin), au négociant Spirito Teisseire, les anchois n'étant pas du pays et du prix convenu (15 novembre 1775).
- Échange d'une quantité de chanvre contre une balle de cuir dit de Hollande, proposé par le patron Giambattista Bergallo à Giovanni Martin (17 novembre 1775).
- Vente d'un brick effectuée par le capitaine Francesco Saverio Tourre, contestée par Pietro Darluc (29 novembre, 5, 19 décembre 1775).
- Appel d'une sentence rendue par le préfet d'Oneglia (Oneille) dans le litige opposant les négociants Domenico Pira à Filippo Berio (5 décembre 1775).
- Présentation de la cargaison de caroubes transportée sur la pinque du patron Andrea Ollivari pour le compte de Bernardino Mellan, demandée par le négociant Giacomo Deandreis (12 décembre 1775).

- Paiement du nolis demandé par le patron Pietro Antonio Garsiglia au négociant Guglielmo Thaone pour le transport de Marseille de 35 balles de morues (15, 19 décembre 1775).
- Fraude au droit de Villefranche contestée par le négociant Giambattista Liprandi, receveur dudit droit, à Giambattista Giorfo de la république de Genova (Gênes) à propos de la cargaison chargée sur un navire marchand hollandais (30 décembre 1775).

03/01/1775 - 30/12/1775

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (3 janvier - 30 décembre 1777), 1 registre, concernant notamment :
- Présentation des comptes de la vente de citrons, cueillis dans le jardin du comte Cays di Gilletta, effectuée par les négociants San Pietro et Sauvaigo (7 janvier 1777).
  - Expertise d'une pinque et de ses agrès, en vue de la vendre dans le litige opposant Silvestro Robioni à Francesco Gastaudetto et à Giuseppe Francesco Dettat (7, 14, 28 janvier, 5, 28 février, 8 mars 1777).
  - Attribution du litige entre Pietro Giovanni Beltramo à Angela Peirone au juge de Loano, leur ville, en raison de la modicité de la somme (15 janvier 1777).
  - Droit de courtage exigé par le courtier royal Antonio Bonaventura à la société Vierne et Veillon (28 janvier, 21, 25 février, 15 mars, 4, 11 avril 1777).
  - Paiement du transport de billes de bois de Roquebillière au Cros de Cagnes, demandé par Andrea Robini et Carlo Antonio Otto au négociant Gian Stefano Esmengiaud, représentant des clients de Fréjus (29 janvier 1777).
  - Partie de la cargaison (bouteilles de vitriol et acqua forte) transportée sur le bateau du capitaine Giacomo Verber depuis Amsterdam, pour le compte du négociant Troffimo Coppon l'aîné, endommagée à cause d'une tempête en mer (30 janvier 1777).
  - Obligation pour le capitaine d'un bateau hollandais de transporter les marchandises dans le port de Nice, au lieu de Villefranche, demandée par les négociants Giambattista Sauvaigo, Giacomo Deandreis et Onorato San Pietro (4 février 1777).
  - Remboursement pour l'égarement de deux caisses destinées au négociant de Torino (Turin) Giambattista Mina, demandé par le négociant Giambattista Sauvaigo au capitaine d'un bateau anglais (4 février 1777).
  - Paiement du droit d'ancrage réclamé par Giambattista Liprandi, receveur du droit de Villefranche, aux propriétaires des bateaux, même de pêche, faisant des trafics commerciaux (4 février, 4 mars 1777).
  - Poursuite du contentieux entre Giambattista Labé et ses créanciers (5, 18, 19 février, 4, 11 mars 1777).
  - Fixation des salaires réclamés par Pietro Antonio Lombardo, ayant travaillé chez le négociant Luigi Sauvaigo, confiée au consul Cauvin (19 février 1777).
  - Partage des profits réalisés dans la vente à Villefranche de quantité de graisse, achetée à un patron napolitain, demandé par Pietro Giuseppe Bottin au patron Vincenzo Napolitano (25 février 1777).
  - Indemnités demandées par Gian Francesco Cotto à Antonio Bojero, ce dernier n'ayant pas chargé sur son " leudo " la totalité des chiffons blancs, destinés à être vendue à Oneglia (Oneille), comme convenu (26 février 1777).
  - Restitution d'effets séquestrés, demandée par Vincenzo Perazzo aux négociants Vierne et Veillon (15 mars 1777).
  - Paiement de ses honoraires demandé par l'avocat Carlo Cristini à Giambattista Forneri (Fournier) du Dauphiné (18 mars, 2 avril, 19, 29 août, 3 septembre 1777).
  - Acquiescement de leurs salaires demandé par les pilotes et marins d'un navire hollandais au capitaine dudit navire (2, 5 avril, 25 juin, 3, 5, 14 juillet, 7 novembre 1777).
  - Nolis demandé par le muletier Giorgio Tosel (Tosello), contesté par le négociant Stefano Esmengiaud, à cause du retard dans la livraison de deux balles de marchandises, le muletier ayant rencontré du mauvais temps aux cols du Mont-Cenis et de Tende (2 avril 1777).
  - Estimation des marchandises séquestrées à la demande de plusieurs négociants, dont Giuseppe Pacho' au préjudice de Michele Chabran (4 avril 1777).
  - Droit d'ancrage réclamé par Giambattista Liprandi, contesté par le patron Bartolomeo Basso, de Diano dans la république de Genova (Gênes), sa pinque, chargée à Alghero en Sardaigne, en route pour Oneglia (Oneille) ayant été poussée dans le port de Villefranche par un vent fort (4 avril, 16 mai 1777).
  - Vente de pièces de drap à Saorge, sans posséder la patente de marchand, contestée par le négociant Giuseppe Botta à Giacomo Giaubert (8 avril 1777).
  - Propriété de parts d'un bateau entre le capitaine Giovanni Durbec et un groupe de Marseillais, dont le vassal Emerigon de Moissac (8, 15, 18, 22 avril, 15 juillet 1777).

- Constitution d'une société pour l'achat de blé et seigle entre Ottavio Audiberti et Ludovica Bacciliera veuve Loro (9 avril 1777).
- Échange de six balles de morue contre autant de chanvre entre le négociant Bartolomeo Tosel (Tosello) et l'aubergiste Francesco Binet (Bineti ou Binetto) (11 avril, 9 mai 1777).
- Obligation de charger sur sa tartane dix tonneaux d'huile à destination d'Agde, demandée par le négociant David Moise au capitaine Giulio Campodoro, selon les conventions prises (11 avril 1777).
- Balles de mousseline embarquées à Londres, pour le compte de la société de Troffimo Coppon, endommagées pendant le voyage (15 avril 1777).
- Commission donnée au lieutenant du port de Nice d'examiner les avis des experts dans les litiges entre le capitaine Giorgio Marsich et le négociant de Marseille Anastasio Themeli (Themelly) (18, 22, 25, 28, 30 avril, 6, 14, 23, 27 mai 1777).
- Présentation des comptes concernant la vente d'une cargaison de blé dur et petits pois demandée par Alessio Gioan (Gioanni) à la société Audiberti et Giraudi (25 avril 1777).
- Défaut de réception de plusieurs balles de papier dit " croiseta " fabriqué par le négociant Gian Francesco Gibert, contesté au négociant Pietro Laure de Marseille (29 avril, 21 mai 1777).
- Paiement de quantités d'agrumes, récoltées dans plusieurs jardins de Nice, demandé par Antonio Muratore au patron Alessandro Giaume (6, 14 mai 1777).
- Recours présenté par Agostino Porro au roi afin d'obtenir la révision de la sentence rendue le 17 avril par le consulat dans l'affaire l'opposant au négociant Giambattista Delachi (6 mai 1777).
- Vente d'arbres coupés dans un bois de la communauté de Roquebillière effectuée par Carlo Andrea Robini et contestée par Tommaso Rapu (6 mai 1777).
- Indemnités demandées par Giambattista Guide à ses assureurs en raison des dommages subis par la cargaison de blé transportée depuis Marseille, par le capitaine Claudio Monyer (13 mai 1777).
- Expertise des marchandises, dont du blé, chargées à Marseille sur le bateau du patron Paolo Medecin, demandée par les négociants à qui elles étaient adressées, à la suite de pertes survenues en mer à cause d'une tempête (16 mai, 8, 9, 16 juillet, 8 août 1777).
- Voiturage réclamé par le muletier Andrea Vizian pour le transport de cinq caisses d'objets en cristal, fabriqués à Sales, contesté par le marchand Pietro Berengaro, étant donné le nombre de pièces cassées (21, 27 mai 1777).
- Réduction du prix du nolis à cause du retard dans la livraison de caisses d'objets de cristal imposée au muletier Giacomo Guiglioni par Giuseppe Pacho' (7 juin 1777).
- Paiement d'une somme pour une quantité d'oranges récoltées dans le jardin du Piol du comte Francesco Cays di Giletta réclamé par son représentant aux négociants Onorato San Pietro et Sauvaigo (10, 20 juin, 4 juillet, 5, 19 décembre 1777).
- Vente de cocons effectuée par Gioanni Seguran et Antonio Francesco Barelli de Contes au négociant David Moise (17, 25 juin 1777).
- Paiement de traites, signées par le Sicilien Luigi Ardissoni installé à San Remo, exigé par ses créanciers Rosa Morraglia épouse Doneudo et le négociant Onorato Mars (18 juin, 29 août 1777).
- Litige opposant Lorenzo Bosio à Carlo Mabil pour la récolte d'agrumes dans un jardin de Stefano Daideri (16 juillet 1777).
- Cargaison de charbon d'Angleterre, chargée à Marseille par le capitaine Giovanni Lauro pour le compte de Gian Luigi Davigo (23 juillet 1777).
- Injonction faite au muletier Francesco Vial dit Boggia de payer une quantité de savon expédiée par le négociant Luigi Raynaud (5 août, 17 octobre 1777).
- Restitution d'un coffre, contenant des étoffes en laine et des indiennes, achetées à la foire de Beaucaire, demandée par Andrea Pittaluga à Rosa Doneudo, qui avait expédié ledit coffre avec ses caisses de bouteilles et de pierres à feu sur le " leudo " du patron Lorenzo Bosio (12, 19, 26 août, 2, 5 septembre 1777).
- Recours du négociant Vittorio Francesco Toesca pour la révision de la sentence rendue par le consulat du 5 août 1777 dans le litige l'opposant au négociant Giambattista Saissi (19, 20 août, 5 septembre, 12 novembre, 16 décembre 1777).

- Transaction entre Giuseppe Manfredi et ses créanciers, originaires de Genova (Gênes), Paris, Taggia, Livorno (Livourne), Alassio, Francfort et Amsterdam (19, 26, 29 août, 9 septembre, 29 octobre, 12, 18 novembre, 19 décembre 1777).
- Acquittement de sa part d'une cargaison de fèves de Sicile, achetée par un groupe de négociants, demandé par la société La Tuille Vidal de Nice à Gian Luigi Arboux (25 août 1777).
- Vérification de la cargaison de soude, achetée par le capitaine Giovanni Rainard et refusée par le négociant Agostino Massena, n'étant pas de l'île de Sardaigne selon les conventions (26 août 1777).
- Présentation des profits et pertes réalisés lors de voyages à Livorno (Livourne), Marseille, Napoli (Naples) et en Sardaigne, demandée par Sebastiano Ansaldi au patron Bernardo Amoretti d'Oneglia (Oneille) (29 août, 2 septembre 1777).
- Commission donnée à Michele Papacino, lieutenant du port Lympia, de vérifier les dégâts causés au bateau français du capitaine Nicola Auguier, par une tempête (19 septembre, 7 octobre 1777).
- Restitution du bateau séquestré au bénéfice de Giambattista Robini, représentant du négociant Tommaso Caroggio, tous les deux de Borgomaro, demandée par le capitaine napolitain Vincenzo De Martini (19, 24, 30 septembre, 31 octobre, 7, 26 novembre 1777).
- Injonction faite au muletier Giambattista Marro de payer au négociant Gian Luigi Raynaut le prix de six balles de savon (24 septembre 1777).
- Confiscation de coffres de marchandises appartenant à Maria Ciarlotta Maurizet, demandée par le sieur Luigi Cordier, ladite dame et son mari Luigi Robert, ancien négociant en vin habitant dans le district du Temple de Paris et à Nice depuis peu, ayant fait banqueroute à Paris (24, 27, 30 septembre, 1er octobre, 7, 11 novembre, 10, 30 décembre 1777).
- Paiement d'une cargaison de douze balles de sumac, transportée depuis Genova (Gênes), demandé par le négociant Giacomo Deandreis, refusé par le pelletier Giambattista Martin, la marchandise n'étant pas de bonne qualité (3 octobre 1777).
- Obligation de vendre la graisse de la boucherie de Nice au prix contracté, demandée par les fabricants de bougies de suif à Cesare Pastor, adjudicataire de ladite boucherie (14, 15, 17 octobre, 30 décembre 1777).
- Faillite de la société commerciale Domenico Chauvet père et fils (4, 12, 18 novembre, 2 décembre 1777).
- Demande d'asile du port franc présentée par Luigi Robert (11 novembre 1777).
- Opposition manifestée par les fabricants de bougies de suif de Nice de céder une partie de la graisse, produite par la boucherie, au fabricant de pommades Agostino Pierrughes (18, 19 novembre 1777).
- Paiement de journées employées à doubler la soie dans la filature des frères Gian Giuseppe et Gian Maria Chauvet demandé par Bernardino Martin (21, 26 novembre 1777).
- Filets de pêche, placés devant la maison San Pietro, appartenant au patron Angelo Rastello endommagés par le bateau du patron Francesco Terese, rentrant nuitamment à Nice du Cros de Cagnes (25 novembre 1777).
- Vérification du poids des 18 tonneaux de couperose (vitriol), arrivés de Londres mal conditionnés, demandée par le négociant Giacomo Deandreis représentant le négociant de Milano (Milan) Giambattista Rigamonti (2, 23 décembre 1777).
- Voiturage de six balles de cuirs blancs envoyés par le négociant Andrea Poitevin à Torino (Turin) pour la société sous le nom de Giuseppe Antonio Dogliotti, demandé par le muletier Bartolomeo Faissola (17 décembre 1777).
- Vérification de deux balles de pièces de coton, envoyées de la ville d'Aix par le muletier Giacinto Cesana, demandée par les époux Esmengiaud, la marchandise étant mouillée (30 décembre 1777).

03/01/1777 - 30/12/1777

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 3 juillet 1778), 1 registre, concernant notamment :
- Injonction de payer une somme d'argent faite au muletier Giorgio Tosel (Tosello) en faveur du négociant Giambattista Thaon pour la vente de quantité de savon (2 janvier 1778).
  - Poursuite du litige entre les fabricants de bougies de suif et l'adjudicataire de la boucherie de Nice Cesare Pastor (7 janvier 1778).
  - Poursuite du litige entre Luigi Cordier et le négociant Luigi Robert de Paris (7, 22 janvier, 24 mars, 10, 19 juin 1778).
  - Diminution du prix de vente de balles de soie, transportées à Marseille, demandée par Antonio Aurosa à Luigi Drogoul, en raison de la mauvaise qualité de la marchandise (9, 27 janvier, 3 février, 1er avril 1778).
  - Poursuite du litige entre la société San Pietro et Sauvaigo et le comte Carlo Francesco Cays au sujet de la vente d'agrumes (13 janvier 1778).
  - Résolution du litige entre les marins et le capitaine d'un bateau hollandais pour le paiement des salaires et vente aux enchères dudit bateau (13, 17, 21 janvier, 11, 20, 28 février, 4 avril, 11 mai 1778).
  - Quantité de plâtre importée pour le compte de Gioanni Seguran (13 janvier 1778).
  - Injonction faite au muletier Onorato Ghio de payer au négociant Bartolomeo Tosel (Tosello) le reliquat du prix de balles de morue, après déduction du prix de six balles de chanvre et de six sacs de riz vendus par ledit Ghio à Tosel (13 janvier 1778).
  - Paiement de traites réclamé par Giacomo Deandreis aux économes de la faillite de la société commerciale Domenico Chauvet (20 janvier, 10, 17 février 1778).
  - Constitution d'une société pour la vente de marchandises entre les négociants Giuseppe Chabaud et Giuseppe Emanuel (27 janvier 1778).
  - Reprise du contentieux engagé par des créanciers du négociant Pietro Gioanni Muzio, dont Giambattista Blavet (27 janvier, 4, 10, 18 février, 10 mars, 30 juin, 3 juillet 1778).
  - Paiement de sommes relatives à l'achat de quantité d'huile d'olive demandé par le médecin Filippo Gaetti à Gian Angelo Pauliani (28 janvier, 1er, 3, 7 avril 1778).
  - Poursuite du litige entre Tommaso Caroggio et le capitaine Vincenzo De Martini (30 janvier, 11, 18 février, 26 mars 1778).
  - Réparation de l'ordonnance prononcée par le consulat le 26 janvier demandée par la société commerciale établie à Oneglia (Oneille) et Diano sous le nom de Vincenzo Viale à l'encontre du comte Giuseppe Francesco Ongran di Fiano (29 janvier 1778).
  - Livraison à Marseille de quantité de morue dite française, vendue par Spirito Tosel, réclamée par le négociant Luigi Raynaud (10 février 1778).
  - Paiement d'une lettre de change exigé par le négociant Giambattista Liprandi au libraire Antonio Romero (10 février 1778).
  - Remboursement des frais pour l'achat et le transport d'un muid de vin rouge, acheté à Montpellier chez les négociants Tibal, Rous et Raynaud, par Giambattista Liprandi, demandé par Teresa Tomati, veuve Rebecchi, la marchandise ne correspondant pas à celle promise (10, 20 février, 10, 11 mars 1778).
  - Injonction faite à Giorgio Tosel de payer le prix de deux corbeilles d'oranges, transportées à Torino (Turin) par le muletier Francesco Vizio (13 février 1778).
  - Création d'une société entre Antonio Battista Otto et Gian Tommaso Auda pour l'achat de cocons à soie à Lantosque et dans les villages voisins et leur vente à Nice (13, 18, 27 février 1778).
  - Renvoi du litige entre le bottier Giuseppe Bruni et Michele Grinda, devant le juge compétent, Bruni n'étant pas négociant (17 février 1778).
  - Paiement du nolis demandé par le capitaine Pietro Carles d'Antibes pour le transport de quantité de blé de Marseille, contesté par le négociant Francesco Mattia Rampal, la cargaison étant arrivée plus tard que prévu et le poids ne correspondant pas (17, 18 février 1778).
  - Cargaison de blé, chargée à Genova (Gênes) sur la felouque du patron Antonio Pertusso pour le compte du négociant Giambattista Guide, endommagée à cause du retard pris dans le débarquement (25 février 1778).

- Remboursement du prix d'une roue, achetée pour la filature, installée au port Lympia, de Domenico Chauvet, demandé par ses héritiers aux syndics de la masse des créanciers de leur père décédé (25 février 1778).
- Paiement du nolis et du droit de capage demandé par le capitaine Bartolomeo Savoiaro au patron Giuseppe Allasio, lui ayant prêté sa pinque pour transporter une cargaison de blé pour Nice et la rivière de Genova (Gênes) de Castellammare (26 février 1778).
- Injonction faite au muletier Marco Rous dit Micon de payer au négociant Luigi Raynaud le prix de dix balles de savon (27 février 1778).
- Constitution verbale d'une société pour l'achat et vente d'huile entre Gian Onorato Raibauda et Gian Antonio Raibauda (6, 10, 11 mars 1778).
- Partage des profits et pertes, réalisés au cours de plusieurs voyages effectués en Provence, avec des cargaisons de vin et tabac, entre les patrons Gian Francesco Giaume et Giambattista Barriera, tous les deux de Villefranche (10, 11, 13, 24 mars 1778).
- Injonction donnée au négociant Domenico Maria Amoretti d'Oneglia (Oneille) de payer une somme d'argent au comte Antonio Rivarola, commandant du château et port de Villefranche, procureur du sieur Natale Polizzi de Livorno (Livourne) et de la société commerciale Giorgio Ranieri (13 mars, 16 juin 1778).
- Partage des profits réalisés dans un commerce de blé de Padova (Padoue) et de seigle du Languedoc, demandé par la dame Ludovica Bacigliera (Baccelliera) veuve Loro, contesté par la société sous le nom des négociants Audiberti et Giraud (13 mars 1778).
- Poursuite du contentieux entre les époux Esmengiaud et le patron Pietro Rebechi concernant des balles de coton remises au muletier Cesare Cesana (20, 31 mars, 10, 14 avril 1778).
- Appel présenté par Gian Tommaso Auda concernant l'ordonnance prononcée par le sénateur et juge Ratti le 26 février 1778 dans le litige l'opposant au sieur Agostino Pierrughes, à propos d'une filature de soie (31 mars, 3 avril 1778).
- Convention entre le négociant David Allari et Francesco Galli concernant la distillation de quantité de lavande (3 avril 1778).
- Poursuite du contentieux entre Giambattista Saissi, Angelo Giraudi, Vittorio Francesco Toesca et Francesco Filippo Fatio (3, 10, 22, 28 avril, 23 mai, 26 juin 1778).
- Injonction faite à Luigi Drogoul de payer une somme d'argent à la société commerciale sous le nom de Giuseppe Pacho' père et fils (3 avril 1778).
- Obligation de réceptionner quantité de peaux d'agneau et chevreau demandée par Giambattista Martin à Andrea Poitevin (10 avril 1778).
- Vente portant sur des corbeilles de bouteilles, entre les sociétés commerciales Giuseppe Gerbon et Giambattista Guide (24 avril 1778).
- Envoi fait à Anna Maria Recchi épouse Riccardi d'Oneglia (Oneille) d'un livre, pour la tenue de la comptabilité de son magasin, conforme à la loi (28 avril 1778).
- Vérification des comptes de la fabrique de tissus, établie dans l'hôpital de charité, par les négociants Luigi Vidal et Domenico Chauvet (28 avril 1778).
- Constitution d'une société pour l'achat et vente d'huile d'olive entre Giacomo et Giuseppe Ghigliani et Carlo Maria Moro de Loano (5, 8, 12, 27 mai 1778).
- Vérification d'une quantité de blé dit de Maremme, vendue par le négociant Giambattista Guide, demandée par des boulangers, la qualité ne correspondant pas à celle promise (12, 27 mai, 2 juin 1778).
- Vente de fleurs de citronnier et oranger proposée par le marchand Antonio Faraud à Pietro Giovanni Seassale, fermier du jardin de la baronne Tondut, pour un marchand de Grasse (15 mai 1778).
- Injonction faite à Girolamo Servet, apprenti tonnelier, de payer une somme d'argent au tonnelier Simon Beneset, pour le travail promis et non effectué, étant parti travailler chez le tonnelier Giambattista Labe (27 mai 1778).
- Paiement du prix de deux balles de chanvre du Piémont demandé par Giacomo Croletto aux époux Maurizio et Antonia Provasso (2, 26 juin 1778).
- Reprise du contentieux entre Giuseppe Manfredi, la société commerciale Leclerc et les négociants Lullin et Le Maire de Rouen pour l'acquittement de créances (2, 10, 19 juin 1778).
- Obligation de réceptionner les citrons du jardin, situé à Montgros, de la comtesse Anna Maria Auda di Sant'Agnes, faite au patron Pietro Augié (17 juin 1778).

- Remboursement des droits de douane, payés à Limone et à Torino (Turin) pour le transport d'une balle de chaussettes de coton fabriquées par les bagnards de Villefranche, demandé par Gioanni Revel à Pietro Bridon de Limone (17 juin 1778).
- Renvoi du litige entre le sieur Bausset et Andrea Poitevin, concernant l'admission de ce dernier au bénéfice du port franc, devant le consulat en séance plénière (19 juin 1775).
- Remboursement des frais engagés pour payer un procureur, demandé par le courtier Sasser-no' aux sieurs Fianson et Gautier, lors d'un litige portant sur la vente de blé (19 juin 1778).
- Injonction faite aux muletiers Lorenzo Marro et Sebastiano Dalmas de payer le reliquat du prix de quantité de savon vendue par Gian Domenico Pastorelli (23 juin 1778).
- Indemnités demandées par Antonio et Onorato, père et fils Bermon à Maria Tobon, veuve Peglion, de L'Escarène, les vers à soie qu'elle leur a vendus étant de mauvaise qualité (23, 26, 30 juin 1778).
- Paiement des dommages subis par des balles de mousseline pendant le transport de Torino (Turin) à Nice, demandé par le négociant Trofimo Coppon au muletier Marco Antonio Guiglion (23, 27 juin 1778).

02/01/1778 - 03/07/1778

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 30 décembre 1779), 1 registre, concernant notamment :
- Restitution de la somme dépensée pour l'achat de 26 sacs de riz, transportés à Marseille, demandée par le patron Gian Francesco Gioan à Francesco Gandolfo, en raison de la mauvaise qualité de la marchandise (8, 12, 27 janvier, 26 février 1779).
  - Respect de la convention relative au salaire, convenue lors de son embauche en tant que capitaine de la felouque pour la conservation du droit de Villefranche, demandé par Giuseppe Bistolfi à Giambattista Liprandi, adjudicateur dudit droit, et à Domenico Robaglia, son associé (9, 13, 15, 26 janvier 1779).
  - Cargaison de balles de tissus, chargée à Toulon sur la pinque du patron espagnol Giuseppe Bosio pour le compte du courtier Agostino Cauvin et d'Isac Moise, endommagée pendant le voyage (12, 13, 19 janvier, 17 février 1779).
  - Paiement du nolis, pour le transport de Toulon de 180 balles de morue, chargées sur sa tartane, demandé par le capitaine Luigi Filippi de Marseille et contesté par la société commerciale de Giambattista Sauvaigo à cause du retard dans la livraison (13, 19, 22, 26 janvier 1779).
  - Paiement du droit de Villefranche demandé par l'adjudicateur dudit droit Giambattista Liprandi au négociant Gian Pietro Carlon, la tartane, chargée de douves en châtaignier, en provenance de Castellammare, étant en réalité destinée au port de Cannes en Provence (13, 14, 16, 20 janvier, 23, 26 février, 24 septembre, 5 octobre 1779).
  - Livraison de sacs de riz demandée par le négociant Luigi Raynaut au muletier Maurizio Beltran (15, 30 janvier 1779).
  - Arrêt de la production de savon dans une fabrique établie à Nice à cause d'un litige concernant la vente entre l'apothicaire Stefano Mories et le négociant Giambattista Thaon (12, 22, 26 janvier, 9 février, 9, 16 avril, 30 juin, 9 juillet, 27 août, 1er, 13 septembre, 12, 26 octobre, 10 novembre, 3 décembre 1779).
  - Paiement du droit de Villefranche demandé par Giambattista Liprandi au patron Nicola Tramontana, sa felouque, battant pavillon napolitain, transportant des balles de soie destinées en partie à la France (27, 28, 29 janvier, 3 février 1779).
  - Obligation de réceptionner quantité d'oranges demandée par le patron Giambattista Suaut au patron de San Remo Giambattista Barilà (29 janvier 1779).
  - Vérification du vin vendu par le négociant Severo Monojé à Onorato Guiglionda, en raison de sa qualité non marchande (3, 5, 9, 19 février 1779).
  - Différend concernant une coupe de bois opposant Giuseppe Francesco Peres à la communauté d'Ilonse (3, 5, 17 février, 14 juillet, 19 novembre 1779).
  - Vente de blé de Lantosque par Antonio Filippo Dalloni à Giuseppe Peglione (9 février 1779).
  - Dépôt, près le secrétaire du consulat, de la somme d'argent reçue de la vente de sa tartane demandé au patron Paolo Medecin par le marin Bartolomeo Martin et le patron Enrico Garziglia, ses créanciers, le premier lui ayant confié une cargaison d'agrumes de Nice et de Monaco pour la vendre à Toulon, le second des barils d'anchois salés, pour Marseille (9 février 1779).
  - Paiement pour la vente de savon demandé par Luigi Raynaut au muletier de Limone Agostino Bellone (16 février 1779).
  - Révision d'une sentence du 12 septembre 1775 dans le litige opposant Giuseppe Andrea Rosagni aux négociants d'Oneglia (Oneille) Antonio Demeva et Giambattista Manuel (20 février, 16 mars 1779).
  - Obligation de livrer une quantité d'huile de recense de Tourrette faite à Pietro Antonio Laurens, Antonio Auda et Andrea Gasiglia en faveur de Luigi Raynaut (23 février, 5, 12 mars 1779).
  - Indemnités demandées par le négociant Domenico Ardisson à Francesco Massaquan, la quantité de feuilles de fer-blanc envoyée de Hambourg via Trieste ne correspondant pas à celle convenue (23 février 1779).
  - Paiement de salaires pour les années 1750 revendiqué par Giambattista Blavet aux adjudicateurs du droit de Villefranche d'alors, dont le baron Rimbart di San Sebastiano, Stefano Daideri, Gian Pietro Muzio (26 février, 2 mars, 7, 9, 13, 16, 27, 30 avril, 7, 11 mai, 2, 15, 25 juin, 16 juillet, 3 août, 3 novembre, 17 décembre 1779).

- Obligation faite au capitaine hollandais Cornellis Hendrik de débarquer la cargaison de blé et seigle, chargée sur son bâtiment, pour le compte de la société du négociant Claudio Chanson (18, 22 mars 1779).
- Séquestre des biens du négociant Andrea Pittaluga demandé par un créancier de Marseille, contesté par ledit Pittaluga, en raison du bénéfice du port franc (23 mars, 20 avril, 12 mai, 28 septembre 1779).
- Injonction faite au muletier Giuseppe Dalmas de payer le prix de caisses de savon au négociant Luigi Raynaut (23 mars 1779).
- Dispense du paiement du droit de Villefranche, pour l'exportation de draperies, demandée par le courtier Agostino Cauvin et contestée par Giambattista Liprandi, adjudicateur dudit droit (23 mars 1779).
- Paiement du nolis, pour une cargaison embarquée à Londres, demandé par le capitaine Robert Brine au négociant Carlo Bartels, habitant à Nice (13 avril 1779).
- Dégâts causés au carrosse de l'archevêque d'Oristano Giacomo Francesco Astesan, embarqué sur la tartane du patron Spirito Serra faisant voile vers Cagliari (13, 23 avril 1779).
- Injonction faite au patron Spirito Serra d'embarquer sur sa tartane des caisses de citrons à destination d'Agde, demandée par le négociant Giacomo Deandreis (20 avril 1779).
- Poursuite du contentieux concernant Luigi Cordier et Luigi Robert (20 avril 1779).
- Droit de courtage réclamé par le courtier royal Andrea Sasserno' au négociant Giambattista Michelis pour l'achat de quantité de soie (23 avril 1779).
- Paiement du nolis et du droit de capage, pour le transport d'une cargaison de vitriol, réclamé par le capitaine suédois Magnus Giedda à la société des négociants Vierne et Veillon (23, 27, 30 avril, 5, 11, 18 mai, 8 juin, 23 juillet 1779).
- Acquiescement du reliquat du prix de quantité de morue demandé par le négociant Bartolomeo Tosel (Tosello) au muletier Francesco Vial (27 avril 1779).
- Obligation de partir d'urgence pour Ostende, avec une cargaison de marchandises, dont des caisses de citron et des barils d'huile, embarquée dans plusieurs villes de Ligurie et à Menton, demandée par le négociant Giuseppe Sibilla au capitaine Isac Sandeberg (5 mai 1779).
- Injonction de réceptionner et payer toute la graisse produite dans la boucherie communale jusqu'à la Saint-Michel, demandée par la ville de Nice et le directeur de ladite boucherie aux fabricants de bougies de suif (7 mai, 8, 23 juin, 16 juillet 1779).
- Paiement du prix de sacs de riz, remis à Cuneo, demandé par le négociant Gian Domenico Pasturelli au muletier Francesco Vial (11 mai 1779).
- Présentation du contrat d'assurance et des comptes des nolis demandée par le négociant Giuseppe Chabaud à la société commerciale des sieurs Audiberti et Giraudi (14, 18 mai 1779).
- Paiement du nolis et du droit de capage demandé par le capitaine hollandais Peeters Yszen au négociant Onorato San Pietro, pour le transport d'une cargaison de blé, chargée à Ostende (18 mai 1779).
- Reprise du litige entre les marins et le capitaine d'un bateau hollandais pour le paiement des salaires (27 mai, 19 juin 1779).
- Présentation des comptes concernant la coupe d'arbres dans le bois dit Maluna, sur le territoire de Roquebillière, et la location des scieries de Saint-Isidore, demandée par les époux Tomati au négociant Gian Giuseppe Martin (28 mai, 2, 8 juin, 24 septembre, 5, 22, 29 octobre, 19, 26 novembre 1779).
- Chargement à Marseille de barriques de vin de Malaga sur le " leudo " du patron Paolo Antonio Medecin pour le compte du négociant Giuseppe Rovero (11 juin 1779).
- Droit de Villefranche réclamé par Giambattista Liprandi à Pietro Fabri et à Gian Francesco Sauvaigo, négociant pour le compte de la société Giambattista Sauvaigo et fils, pour le transport de Marseille à Cagliari, via Nice, de plusieurs marchandises, dont des tonneaux de sucre, des balles de poivre, des caisses de savon, un baril de vitriol et un coffre de quincaillerie (14, 30 juin 1779).
- Constitution, en décembre 1778 par acte reçu par le notaire Sauvaigo, d'une société entre plusieurs vermicelliers de Nice pour l'achat de blé (23 juin, 6, 20 juillet, 3, 17 août, 17, 19 décembre 1779).

- Paiement du nolis, du capage et du temps d'arrêt passé à Toulon, où il avait été transporté par un navire français, demandé par le capitaine danois Latye Cornelis, mais contesté par le négociant de San Remo Gian Francesco Sappia, contraint de reprendre la cargaison de 345 caisses de citrons, chargée sur son bateau à destination d'Ostende et Hambourg (28, 30 juillet 1779).
- Fraude au droit de Villefranche, par la mise en vente temporaire de marchandises (balles de laine, caisses de savon et de cordages) destinées à Marseille, dénoncée par Giambattista Liprandi et contestée par des négociants, dont Onorato San Pietro, Giambattista Guide et la société Vierne et Veillon (3, 4, 11, 14 août, 27, 29 septembre, 22 octobre, 2 novembre 1779).
- Balles de tissus transportées de Genève par le muletier Mario Rous pour le compte des époux Esmegiaud, endommagées pendant le voyage (6 août 1779).
- Débarquement de plusieurs balles de peaux d'agneau et chevreau, embarquées à Napoli (Naples), demandé par le négociant Carlo Bartels et refusé par le patron Francesco Bollo, les disant destinées à Marseille (14 août 1779).
- Paiement du prix de cinq balles de savon demandé au muletier Agostino Bellone par le négociant Luigi Raynaut (17 août, 26 octobre 1779).
- Injonction faite au négociant Francesco Vierne de payer le reliquat de 16 journées à Antonio Francesco Mangiapan, mousse sur le bateau « La Vezzosa Nina » dudit Vierne (17 août 1779).
- Paiement du nolis pour le transport de 12 barils d'eau-de-vie, demandé par le patron Bartolomeo Giuglaris au négociant Onorato San Pietro (17 août 1779).
- Paiement du droit de Villefranche pour une cargaison de blé, embarquée à Girgenti sur une polacre battant pavillon génois et destinée à Marseille, effectué par le négociant Gianni Vierne (2 septembre 1779).
- Paiement du prix de quantité d'eau de fleurs d'oranger et citronnier demandé par Pietro Gilletta à Stefano Debrau et à Marcello Faraut, sa caution (24 septembre 1779).
- Renvoi au procureur général du commerce des pièces du contentieux entre Pietro Puons et la corporation de Saint-Honoré, érigée à Nice, pour savoir si le litige relève de la compétence exclusive du consulat ou d'un juge ordinaire (12 octobre 1779).
- Appel d'une ordonnance, prononcée par le juge Piccono della Valle le 14 septembre 1779, présenté par le muletier Gerolamo Vizian dans le litige l'opposant au négociant Giuseppe Bertié de Torino (Turin) et remise des actes devant le consulat en séance plénière (12 octobre 1779).
- Livraison de leur part des graisses de la boucherie communale, correspondant à 1/5ème, pour la fabrication de bougies de suif, demandée par Giambattista Robaudi et par la veuve Costanza Mansué à Alessandro Baradacho et à la ville de Nice (22, 29 octobre 1779).
- Non-respect d'un contrat d'engagement sur le bateau des frères et négociants Caisson dénoncé par le capitaine Pietro Rogier Leydier (26 octobre 1779).
- Adjudication d'une tartane appartenant au patron Baltazare Staraggio en faveur du patron Bartolomeo Fighiera en paiement de créances (2 novembre 1779).
- Injonction faite au muletier Lorenzo Abbo de payer au prêtre Costantino Barone de Diano Marina le prix de quantité d'huile d'olive (2 novembre 1779).
- Présentation des comptes d'un voyage effectué à Agde, demandée par les marins Ospizio Bailet et Annibale Montolivo au patron Spirito Serra (3, 9 novembre 1779).
- Paiement de créances demandé par le négociant de Torino (Turin) Ignazio Felice Guglielmini au muletier Gerolamo Vizian, père du muletier Giambattista son créancier, contumace (23 novembre 1779).
- Reprise du contentieux entre Giambattista Saissi et Francesco Filippo Fatio (1er, 10 décembre 1779).
- Transport à Toulon, sur le bateau du patron Paolo Medecin, de balles de chanvre, remises par Angelo Maria Negre (17 décembre 1779).
- Établissement d'une fabrique d'indiennes à Nice, entre d'une part le négociant Francesco Massequan, d'autre part Luigi Bonifacio et Giacomo Francesco Defly (22 décembre 1779).

02/01/1779 - 30/12/1779

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (4 janvier - 29 décembre 1780), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre d'une part Andrea et Francesco Donati, d'autre part le comte Stefano Daideri et Pietro Giovanni Muzio (4 janvier, 23 février, 19 mai, 7 juin, 31 octobre, 7 novembre 1780).
  - Injonction faite à Gian Giuseppe Marinelli, fabricant de cordes pour violon, de payer une somme au négociant Clemente Cichelli (4 janvier 1780).
  - Arrêt, au large de Bordighera, par un bâtiment corsaire mahonnais d'un bateau venant de Napoli (Naples), chargé d'une cargaison de bois de construction, destinée à la ville de Cartagena (Carthagène) (5 janvier 1780).
  - Remboursement de six louis demandé par David Moise au patron napolitain Vincenzo Ligorri, n'ayant pas transporté sur sa pinque une cargaison d'huile à Marseille comme convenu (19, 25 janvier 1780).
  - Poursuite du litige entre Stefano Mories et marchand Giambattista Thaon (19 janvier, 15 février, 31 mars, 5, 11, 12 avril, 28 juillet, 6, 11 septembre 1780).
  - Séquestre des biens du sieur Emanuele De Wade au bénéfice de Giacomo De Andreis (21 janvier 1780).
  - Vérification de la cargaison de vin de Frontignan (rouge, blanc et muscat), transporté depuis Agde par le patron Spirito Serra, demandée pour Bartolomeo Faissolla, s'agissant d'une qualité non marchande (1er, 4, 15 février 1780).
  - Droit de Villefranche réclamé par Giambattista Liprandi au négociant Onorato San Pietro pour l'expédition de caisses de manne (1er, 5, 11, 15 février, 1er mars 1780).
  - Poursuite du litige entre d'une part Giambattista Saissi et Angelo Giraudi, d'autre part le médecin Ludovico Vittorio Alberti, représentant Francesco Filippo Fatio (1er février, 2 mai, 2, 18, 25 août, 1er, 5, 12 septembre 1780).
  - Vérification d'une cargaison de blé chargée sur le brick du patron Giuseppe Maria Basso demandée par Pietro Darluc (8 février 1780).
  - Injonction faite au patron Pietro Robecco de payer le prix de balles de chanvre au négociant Bartolomeo Tosel (Tosello) (11 février 1780).
  - Injonction faite à Antonio Romero de payer à Luigi Coppon, l'un des associés de la société commerciale de Nice Francesco Coppon et fils, en sa qualité de mandataire du sieur Ignazio Soffietti de Torino (Turin), le prix d'une commande de livres et papier (16 février 1780).
  - Prise de la tartane du capitaine napolitain Antonio Roux par le capitaine corsaire Vincenzo Della Torre et séquestre de ses marchandises, dont des caisses d'agrumes, d'anchois, des barils d'huile d'olive, des balles de fustet et de chanvre du Piémont, chargés à Nice, contestés par plusieurs négociants de Nice et justifiés par le consul d'Angleterre Giovanni Birkbek, s'agissant de marchandises destinées à des Français d'Agde et Cette (Sète) (24, 29 février, 3, 7, 17 mars, 28 avril, 13, 28 juin, 12, 21 juillet 1780).
  - Poursuite du litige entre le prêtre Costantino Barone de Diano Marina et le muletier Lorenzo Abbo de Lucinasco, à propos du transport et de la vente d'huile de Diano à Torino (Turin) (10, 31 mars, 5, 23 mai, 7 juin, 4 juillet, 31 octobre, 1er décembre 1780).
  - Renvoi devant le magistrat réuni en séance plénière du litige concernant l'admission d'Andrea Piccaluga au bénéfice du port franc (14, 17 mars, 30 août 1780).
  - Vente d'huile de recense entre d'une part Ludovico Brun et Pietro Ugho, sous-locataires des terres et moulins du marquis Luca Marcello Ferrero De Governatis, d'autre part les époux Milion (21 mars 1780).
  - Droit de Villefranche réclamé par l'adjudicateur dudit droit Giambattista Liprandi au négociant Giambattista Guide et au patron Michele Romaniello, pour une cargaison de douves, embarquée dans un port du royaume de Napoli (Naples) et destinée à la France (21, 31 mars, 4, 5, 7, 12 avril 1780).
  - Vente de sacs de riz effectuée par l'avocat Lorenzo Gilli à la dame Ludovica Bacilliera veuve Loro (29 mars 1780).
  - Non-respect des délais de livraison de tonneaux d'huile, destinés à Marseille, reproché par le négociant Giambattista Guide au patron Gian Francesco Gioan (29 mars 1780).

- Acquiescement de traites par le négociant Giuseppe Antonio Francesco Peres en paiement de pièces de velours noir, vendues par Nicola Maria De Filippi (29, 31 mars, 21, 24 novembre 1780).
- Poursuite du litige concernant la création d'une société entre plusieurs vermicelliers pour l'achat de blé (31 mars, 28 avril, 24, 31 mai 1780).
- Mésentente à propos de la quantité et de la qualité des oranges, récoltées dans le jardin des frères Giulio et Giuseppe Gilli, situé dans le quartier Campo santo, vendues par le négociant Francesco Gorgerino Castellinard au patron Gian Francesco Gioan (5 avril 1780).
- Application d'une convention sur la vente d'huile de recense à un prix inférieur à celui pratiqué par le marché, réclamée par Ludovica Bacilliera veuve Loro et contestée par Gian Maria Gilli (11 avril 1780).
- Autorisation de partir donnée par Giambattista Liprandi au capitaine d'un bateau hollandais transportant une cargaison de blé à destination de Genova (Gênes), arrêté par la barque du droit de Villefranche, sa portée étant supérieure à celle prévue pour le paiement dudit droit (12, 14 avril 1780).
- Paiement du reliquat du prix d'un bateau vendu à Pietro Martin, demandé par le patron Giambattista Bois (14 avril 1780).
- Obligation faite à Giuseppe Torrini de couper des arbres de bois de Roquebillière et Lantosque et les transporter au site dit le Ray, selon une convention établie avec Carlo Andrea Robini (14, 26 avril 1780).
- Paiement d'un billet d'obligation demandé par la société commerciale Guasco de Porto Maurizio (Port-Maurice) à la veuve Pellegrina Amoretta (9, 10, 23 mai, 9 juin 1780).
- Renvoi des pièces du litige entre la corporation des Quatre-Saints-Couronnés et Onorato Miceu au procureur général du commerce pour ses conclusions (12 mai 1780).
- Droit de courtage demandé par le courtier Antonio Bonaventura au patron Spirito Serra, ayant contribué à charger son bateau de marchandises pour le Languedoc (12 mai 1780).
- Paiement pour le transport de quantité de fleurs d'oranges de Nice à Grasse, demandé par Antonio Contesso au négociant Agostino Pierrughes (19, 23, 30 mai 1780).
- Cargaison de 18 535 " fiori di montoni " (peaux ?), chargée à Cagliari pour le négociant Luigi Raynaut sur le bateau du capitaine génois Antonio Vallebona (2 juin 1780).
- Achat de tissus effectué à la foire de Beaucaire par les époux Esmengiaud chez les négociants Bousquet, père et fils (9, 13, 16 juin 1780).
- Vente de planches de sapin et mélèze, coupés dans un bois sur le territoire de La Bollène, par Gian Giuseppe Dalloni de Lantosque à Matteo Carbonello (9 juin, 14, 18, 21 juillet, 18, 29 août 1780).
- Respect d'un contrat, prévoyant le chargement d'huile d'olive en plusieurs ports de Ligurie, à Menton, Monaco et Nice pour le transporter au Havre, demandé par le capitaine hollandais Carlo Cristiano Bunson à Antonio Tiragallo d'Oneglia (Oneille), représentant plusieurs négociants, dont la société Vieusseux (21 juin 1780).
- Paiement du prix de caroubes demandé par le négociant Gaspare Medessin de Monaco à Gian Maria Mangiapan (27 juin 1780).
- Déchargement à Nice d'une cargaison de blé et farine, embarquée sur le bâtiment du capitaine Luigi Borzoni de Trieste et destinée à Marseille, demandé par les frères Giuseppe et Agostino Coppon, commissionnaires de l'acheteur de Marseille (28, 30 juin 1780).
- Paiement pour l'achat de plusieurs sacs de seigle du nord, demandé par la société Vierre et Veillon à Bartolomeo Fulconis (5 juillet 1780).
- Paiement du prix de tonneaux réclamé par Giovanni Levamis au négociant Claudio Chanson, représentant de la société Chanson et Robigliart (7, 10 juillet 1780).
- Vente de cocons entre Francesco Negre et Giacomo Aragon (7 juillet 1780).
- Vente de balles de tabac effectuée par le patron Giuseppe Amedeo au négociant Francesco Amoretti (19 juillet, 25 août, 1er septembre 1780).
- Renvoi du litige entre le négociant Andrea Rotondo et les frères et sœur Rocca, jugé en première instance par le commissaire de Loano, devant le consulat réuni en séance plénière (19 juillet 1780).
- Transport à Londres d'un paquet contenant des chaussettes en soie et des pièces de brocart pour Filippo Fatio, par les soins de Luigi San Pietro et de la société Leclerc (19 juillet, 14 novembre 1780).

- Vérification d'une cargaison de blé dit de Zélande, chargée par le patron Giacomo Rambaldo à Genova (Gênes), pour le compte du négociant Giacomo Deandreis, n'étant pas de qualité marchande (21 juillet 1780).
- Paiement du prix de sacs de riz demandé par la société Dogliotti de Torino (Turin) au muletier Gerolamo Vizian (2, 18 août, 12 septembre, 24 octobre, 3, 28 novembre, 29 décembre 1780).
- Communication des pièces du litige au procureur général du commerce pour avoir ses conclusions visant à savoir si ledit litige relève du ressort du consulat, le sieur Stefano Machetti contestant à Filippo Emanuele Massena la qualité de marchand et renvoi devant le consulat en séance plénière (8, 14 août 1780).
- Poursuite du litige opposant Giambattista et Gerolamo Vizian à Giuseppe Bertié de Torino (Turin) (14, 25 août, 27 septembre 1780).
- Indemnités correspondant à la valeur d'un baril de sardines salées, demandées par le patron Pietro Robecco (Rebecca) au charretier Pietro Anfosso, ce dernier ayant chargé le baril par mégarde sur un autre bateau à destination de Cette (Sète) (21 août, 19, 20 décembre 1780).
- Paiement d'une commande de quatre tonneaux demandé par le tonnelier Giambattista Labe, contesté par Giacomo Deandreis (25 août, 5 septembre 1780).
- Révision d'une ordonnance rendue par le consulat dans le litige entre Luigi San Pietro et Francesco Filippo Fatio, demandée à Sa Majesté par le médecin Ludovico Vittorio Alberti représentant de Fatio (25 août, 15 décembre 1780).
- Accord verbal entre les négociants Raimondo Gautier et Levi l'aîné pour le rachat d'un bâtiment et de ses marchandises (29 août, 1er septembre 1780).
- Renvoi des pièces du litige entre Pietro Francesco Allari de Villefranche et le capitaine Paquale Schernichia de Gibraltar au procureur général du commerce pour ses conclusions, l'affaire, à savoir la prise d'une tartane, n'étant pas du ressort du consulat d'après le capitaine (27 septembre 1780).
- Renvoi du litige opposant Felice Lanteri et Giuliano Porro au négociant Andrea Rotondo, tous de Loano, devant le préfet d'Oneglia (Oneille), concernant les comptes des opérations commerciales réalisées avec un brick (10, 30 octobre 1780).
- Séquestre de bijoux, argenterie et louis d'or, lui appartenant, dénoncé par Maria Sauvaire habitant à Villefranche, contesté par Francesco Giuseppe Massel, avocat au parlement de Provence, et Carlo Gautier, s'agissant d'objets précieux soustraits par le négociant en faillite Carlo Gautier, parti clandestinement de Marseille (31 octobre, 3, 10, 15, 21 novembre 1780).
- Injonction faite à Giambattista et Gerolamo père et fils Vizian de payer le prix de marchandises transportées lors de voyages entre Torino (Turin) et Nice, au négociant Ignazio Felice Guglielmini (31 octobre 1780).
- Paiement de salaires pour le travail effectué à Arma, demandé par Giambattista Ramella d'Oneglia (Oneille) à la société commerciale instituée à Porto Maurizio (Port-Maurice) (3 novembre, 4 décembre 1780).
- Créances dues par les sœurs Margarita et Teresa Caratta au négociant Giacomo Francesco Defly (10, 13 novembre, 22 décembre 1780).
- Droit de Villefranche exigé par Giambattista Liprandi et contesté par le capitaine Bartolomeo Giovanni Glegh, son bâtiment étant dispensé du paiement en vertu du manifeste de la Chambre des comptes du 12 mai 1755 (17 novembre 1780).
- Vérification du poids d'une cargaison de soude d'Espagne dans le litige opposant le patron Filippo Porro à Agostino Massena (17 novembre 1780).
- Paiement du nolis pour le transport, de Saint-Raphaël à Nice, de deux meules pour des moulins, demandé par le patron Marco Demora à Tommaso Passeron (12 décembre 1780).
- Créances dues par Spirito Verani à plusieurs créanciers (15, 29 décembre 1780).
- Paiement de salaires demandé au négociant Claudio Chanson par Giambattista Bonifacio, ayant travaillé en tant que commis chez ledit Chanson (15 décembre 1780).
- Expertise de tissus en lin, endommagés par l'eau de mer, décidée dans le litige entre Giambattista Sauvaigo et le capitaine Hendrik Seba, capitaine d'un bâtiment venu à Nice d'Amsterdam (19, 29 décembre 1780).

04/01/1780 - 29/12/1780

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 18 décembre 1781), 1 registre, concernant notamment :
- Expertise de balles de chanvre vendues par le négociant Luigi Raynaud, demandée par Stefano Esmengiaud (5 janvier 1781).
  - Refus de réceptionner des tonneaux de vin blanc de Frontignan opposé par Luigi Laugiero au vendeur Gaspare Medessin, ne correspondant pas à la qualité promise (5 janvier 1781).
  - Transport d'huile à Torino (Turin) par le muletier Francesco Viale pour le compte du négociant Francesco Mattia Rampal (10 janvier 1781).
  - Vente de balles de chanvre entre Gian Paolo Rovere de Carmagnola (Carmagnole) et les négociants Vierne et Veillon (12 janvier, 23 mars, 9 avril 1781).
  - Reprise du litige entre Luigi Cordier et les époux Robert, tous de Paris (13 janvier, 23 février 1781).
  - Vérification de huit balles de riz, transportées par le muletier Francesco Viale qui les avait reçues à Limone de Bernardino Dalmasso, demandée par l'avocat Lorenzo Gilli, n'étant pas de qualité marchande (3 février, 8, 22 mai, 13 juin 1781).
  - Contravention au droit de Villefranche contestée par l'adjudicataire Giambattista Liprandi à Onorato Mars (6 février 1781).
  - Poursuite du litige entre le muletier Lorenzo Abbo et Pietro Costantino Barone (14 février, 8, 21, 25, 28 mai, 11, 12 juin, 10 juillet, 6 août 1781).
  - Enregistrement des créanciers de Giuseppe Antonio Francesco Peres (14 février 1781).
  - Expertise d'une cargaison de blé et maïs, chargée à Agde sur la tartane française du capitaine Francesco Girard et endommagée par une tempête en mer au large de La Ciotat, demandée par le négociant Andrea Sasserno' (15, 20 février 1781).
  - Poursuite du litige entre Giuseppe Antonio Dogliotti et les père et fils Gerolamo et Giambattista Vizian (16, 20 février, 10 mars 1781).
  - Renvoi des écritures du litige entre le notaire Pier Giuseppe Noaro de Dolceacqua et le sieur Fargier au procureur général du commerce pour ses conclusions, le notaire contestant la compétence du consulat (16, 20 février 1781).
  - Nomination de Francesco Massaquan et Giuseppe Pacho' (Pachaud) en qualité de syndics de la faillite de Michele Chabran (19, 21 février, 6, 10 avril 1781).
  - Poursuite du litige, pour paiement de salaires, entre Giambattista Bonifacio et Claudio Chanson (20, 21 février, 16, 23 mars, 16 mai, 3 juillet, 17 août 1781).
  - Vérification par le sculpteur Periero de deux figures de proue en bois, représentant la paix, exécutées par Giuseppe Pincider à la demande du capitaine Gian Pietro Mateucci (21, 23, 26 février, 6 mars 1781).
  - Partie d'une cargaison de blé de Venezia (Venise) et Ancona (Ancône), de haricots et pois chiches, embarquée sur la pinque du capitaine napolitain Gennaro Caffiero pour le compte du négociant Lorenzo Maria Cauvin, perdue en mer à cause d'une tempête (23 février 1781).
  - Livraison de caisses de fromage de Hollande demandée par le patron Francesco Gioan au négociant Giacomo Deandreis (1er mars 1781).
  - Poursuite du contentieux opposant Maria Sauvaira à l'avocat Francesco Giuseppe Massel et à Carlo Gautier (2, 21 mars, 6, 7 avril, 26 juin, 5, 30 juillet, 1er, 3, 29 août, 5 septembre 1781).
  - Appel d'une ordonnance, prononcée le 21 février, présenté par Michele Porreau dans le litige l'opposant à Pietro Giuge à cause de créances et donc renvoi de l'affaire devant le magistrat en séance plénière (2 mars 1781).
  - Participation aux dépenses prévues pour libérer le lit de la Tinée, encombré par la chute d'un rocher, afin d'y faire flotter des bois coupés à Isola, demandée par Giuseppe Antonio Francesco Peres au négociant Giuseppe Martin, également intéressé au flottage des bois (8 mars 1781).
  - Non-livraison de huit balles de morue remises par Ludovica Aureglia au muletier Tommaso Garro pour les porter à Francesco Rocca de Cuneo (16 mars, 3, 6, 30 avril, 8, 25 mai, 1er juin, 17 juillet, 13 août 1781).
  - Paiement de créances demandé aux négociants Gian Antonio Maurello et Onorato Guiglionda par Francesco Mattia Rampal, en tant qu'économiste des créanciers de Spirito Verani (16 mars, 14 septembre, 29 octobre 1781).

- Expertise des marchandises (morues, sucre, vermicelles, cuirs, tissus, meubles) transportées sur la felouque du patron génois Domenico Pitto, décidée dans le litige l'opposant à plusieurs négociants, une tempête survenue au large de Laigueglia ayant endommagé la cargaison (21 mars, 3 avril, 15 mai, 23 juillet 1781).
- Attribution au juge compétent du litige entre le caporal Gian Angelo Pourel et Giuseppe Anzaldi, les regardateurs ayant séquestré les douze sacs de poudre, vendus par le second audit caporal, en raison de leur mauvaise qualité (23 mars 1781).
- Débarquement à Nice d'une cargaison d'huile, chargée à Livorno (Livourne) sur le bateau du capitaine Francesco Roos pour être transportée à Amsterdam, demandé par les négociants Vierne et Veillon et accepté par ledit capitaine, à condition de payer la totalité du nolis, ne pouvant poursuivre son voyage à cause de la guerre entre la Grande-Bretagne et la Hollande (2 avril, 8 mai, 27 août, 17 octobre 1781).
- Non-respect de livraison d'une cargaison de balles de tabac, confiée par Domenico Spadari de Balagne en Corse au patron génois Cristoforo De Vincenti pour la transporter sur sa tartane à Toulon (9, 10, 18, 20 avril, 11 mai, 6 novembre 1781).
- Commission donnée aux prieurs de la corporation des pêcheurs de réparer un filet de pêche appartenant au patron Bartolomeo Terese, endommagé par mégarde par Giambattista Oliva (18 avril 1781).
- Injonction faite à Annibale Bochio de recueillir et vendre les citrons du jardin de Giambattista Roux (27 avril 1781).
- Débarquement à Nice de marchandises, chargées sur deux navires hollandais et destinées aux ports de Nice, Genova (Gênes) et Livorno (Livourne), demandé par les capitaines desdits navires aux négociants et sociétés, dont Leclerc, Giacomo Deandreis, Vierne et Veillon, à cause du début des hostilités entre la Hollande et la Grande-Bretagne (27 avril, 11, 16 mai, 26 juin, 6, 10 juillet, 22 août, 10 octobre, 6, 20 novembre 1781).
- Remboursement de sommes, prêtées pour le commerce maritime, demandé par Giovanni Amoretti à Romolo Barnato d'Oneglia (Oneille) (27 avril, 2 mai 1781).
- Achat d'oranges effectué par le patron Giambattista Suaut dans le jardin du comte Stefano Daideri (16, 30 mai 1781).
- Paiement de tonneaux de vin de Frontignan vendus par le négociant Claudio Chanson au muletier Paolo Viale (18, 22 mai, 9 juillet 1781).
- Remise de quantité de cuirs et de peaux, achetés à Cagliari chez Giambattista Vaglio pour les vendre à Nice et à Marseille, effectuée par Claudio Metalier au négociant niçois Bernardino Mellano (29 mai 1781).
- Remboursement de la somme payée à Genova (Gênes) pour droits de douane et agios, demandé par le négociant Onorato San Pietro au patron Ambrogio Gavarone, ayant débarqué les marchandises chargées sur sa pinque (sept balles et un baril de ferraille) à Genova au lieu de Sestri Levante, comme convenu (1er juin 1781).
- Poursuite du litige entre d'une part Giambattista Saissi et Angelo Giraudi, d'autre part le médecin Ludovico Vittorio Alberti, représentant Francesco Filippo Fatio (1er, 15, 19 juin 1781).
- Contrat verbal pour l'achat de pièces de cuir chez le négociant Carlon, passé entre Giovanni Martin et les frères Andri, fabricants à Nice, avec la médiation du courtier Onorato Pastorelli (1er juin 1781).
- Admission au bénéfice du port franc pour Salomon Benguali de Marseille, contestée par le négociant Gaubert de ladite ville (13 juin 1781).
- Communication des pièces du litige opposant Onorato San Pietro aux magasiniers de la fabrique de tabac de Nice Giambattista Cantatore et Felice Garris concernant une livraison de balles de tabac en feuilles (27 juin 1781).
- Achat de tabac à Oneglia (Oneille) pour le vendre à Toulon par Domenico Spadari et Onorato Gismondi (17, 30 juillet, 4 septembre 1781).
- Droit de Villefranche exigé par Giambattista Liprandi, en qualité d'adjudicateur dudit droit, au capitaine napolitain Domenico Caffiero et au négociant Onorato San Pietro, pour le transport d'une cargaison de blé, chargée à Venezia (Venise) et destinée à Cartagenova (Carthage) (30 juillet 1781).
- Séquestre de biens meubles à l'encontre de Rocco Bartoli, admis au bénéfice du port franc, demandé par Giambattista Liprandi et Giuseppe Giavelli, en paiement de créances (30 juillet, 1er, 8, 31 août, 5 septembre, 26 novembre, 18 décembre 1781).

- Cargaison de blé, maïs, haricots et balles de chanvre chargée à Goro sur la pinque de Saverio Ferrari pour le compte d'Onorato San Pietro (18 août 1781).
- Droit de Villefranche demandé par le négociant Claudio Forti de Bras en Provence au patron Bernardo Gherardi, pour une cargaison de balles de tabac, achetées à Bordighera (20, 29 août 1781).
- Paiement de salaires, pour avoir exercé l'office de receveur du droit de Villefranche, demandé par Giambattista Blavet à Pietro Gioanni Muzio (25, 28, 30 août, 28 septembre, 23 octobre 1781).
- Révision de l'ordonnance prononcée le 22 juin demandée par le muletier Tommaso Garro au roi dans le litige l'opposant à Ludovica Aureglia (27 août, 12 octobre 1781).
- Paiement du nolis pour le transport de barils d'huile, chargés à Sousse en Tunisie sur la pinque du patron sarde Antonio Rivano, demandé par ledit patron au négociant Francesco Massequan (4, 5, 14, 18 septembre, 9, 19 octobre 1781).
- Expertise d'un bâtiment et de ses agrès, en vue de les vendre, demandée par le patron Giulio Capello de Lavagna, admis au bénéfice du port franc et propriétaire du bateau en association avec Carlo Giorgi de Roma (Rome) (10 septembre, 30 octobre, 2 novembre, 14, 18 décembre 1781).
- Vérification des bois se trouvant dans les scieries de Saint-Isidore, afin de séparer ceux appartenant au comte Ongron di Fiano de ceux des sieurs Giuseppe Martin et Carlo Ordan (2, 24 octobre 1781).
- Cargaison de 22 barils de suif, chargée à Nice sur le bâtiment du capitaine Giuseppe Dunans pour les transporter à Marseille pour le compte de Giuseppe Francesco Manuel, déroutée par un corsaire mahonnais (5 octobre 1781).
- Indemnités demandées par le négociant Francesco Donati de Finale à Giambattista Argento, ayant constaté la présence de sel excédentaire dans huit barils d'anchois (16 octobre 1781).
- Paiement de traites demandé au capitaine Giambattista Barriera de Villefranche par la société commerciale Isac Moise et fils, à la suite de voyages, entrepris sur une pinque battant pavillon napolitain, pour des achats et ventes de marchandises entre Nice et Mahon (19, 23 octobre 1781).
- Résiliation d'un contrat de vente de barils d'huile d'olive entre Pietro Vittorio Molinari et le patron Saverio Elice de Loano (23 octobre, 6 novembre 1781).
- Vente de blé effectuée par l'entremise du courtier Onorato Saissi, représentant le négociant Nicola Ardoino de Diano, au vermicellier Onorato Verani (30, 31 octobre, 9, 13, 16, 21, 23, 27 novembre, 4 décembre 1781).
- Vérification d'une cargaison de cuirs, de balles de poivre et d'autres épices, embarquée à Ostende sur un navire danois commandé par le capitaine Pieters Claas Fries, demandée par la société Audiberti et Giraudi et par les négociants Onorato San Pietro, Giambattista Sauvaigo et Coppon l'aîné, étant endommagée par l'eau (6, 9 novembre 1781).
- Paiement de quantité de savon, vendue à Oneglia (Oneille), demandé par Marco Antonio Cerone à Melchior et à Giambattista père et fils Molle (6, 21 novembre, 4 décembre 1781).
- Présentation d'une police d'assurance, sur une cargaison de riz chargée à Ostende, demandée par Claudio Chanson au sieur Giambattista Sejourné de Paris (23, 28 novembre, 12 décembre 1781).
- Vente de tous les citrons et oranges du quartier de Roquebillière proposée par le négociant Michele Grinda à Andrea Girard de Nice (12, 18 décembre 1781).
- Paiement de créances demandé par des créanciers, dont le banquier Gaetano Clerico de Torino (Turin) à la société commerciale Gabriele Bouffé de Paris, en faillite (14 décembre 1781).

02/01/1781 - 18/12/1781

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 30 décembre 1783), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement du nolis, pour une cargaison de sel au lieu de céréales, fèves et autres comestibles, interdits à l'exportation en Sardaigne, demandé par le capitaine Antonio Panna à Luigi Raynaut (2, 3, 8, 10, 15 janvier 1783).
  - Indemnités pour la perte de deux tonneau d'huile, chargés à Livorno (Livourne) à destination d'Amsterdam, demandées par les négociants Hendrich Holst et associés de Livorno (Livourne) au capitaine hollandais Francesco Roos (3 janvier 1783).
  - Cargaison de blé, chargée en Sicile sur le navire du capitaine danois Johan Jacobsen pour le compte du négociant Francesco Castellinard, endommagée par une tempête en mer (7, 9 janvier 1783).
  - Paiement de créances demandé par des négociants, tels que Giacomo Deandreis, Onorato San Pietro et la société Leclerc aux syndics de la faillite de Vierne et Veillon (7, 8, 15, 29 janvier, 5, 11, 26 février, 7, 21, 26 mars, 1er, 9, 14, 15, 23, 29 avril, 12, 21 mai, 13 août, 15 octobre, 4, 11, 18 novembre, 17 décembre 1783).
  - Poursuite du litige entre Pietro Vittorio Molinari et le patron Saverio Elice (8 janvier 1783).
  - Livraison d'une caisse de tabac, destinée au marquis Lascaris de Torino (Turin), chargée à Cagliari sur le bâtiment du capitaine Antonio Panna, par le capitaine Ludovico Andrea Plenti (10 janvier 1783).
  - Délégation faite à l'auditeur général du fort de Monaco d'entendre des témoins, dans le litige opposant Stefano Teston à Bernardino Gardon et à Giambattista Falicon (24 janvier, 28 février 1783).
  - Cession de sa tartane par le patron Cristofaro De Vincenti au patron Nicola De Vincenti (24 janvier, 14, 25 février 1783).
  - Obligation faite au patron génois Domenico Pitto de réceptionner du bois de fustet du patron Giacomo Bailon (11 février 1783).
  - Vente de quantité d'huile d'olive, appartenant au baron Lascaris d'Aspromonte, contractée entre le courtier royal Antonio Bonaventura et le négociant Angelo Giraudi (14 février 1783).
  - Remboursement de la valeur d'un baril de plâtre, chargé à Livorno (Livourne) sur la pinque du capitaine génois Giovanni Ferraro, demandé par le négociant Giambattista Guide audit capitaine, le baril étant tombé à l'eau au moment de l'embarquement, endommageant le plâtre (18 février 1783).
  - Achat de blé de Trieste, transporté par le capitaine Stefano Modena, effectué par Giambattista Guide (18 février 1783).
  - Paiement de deux mois de salaire demandé par des marins au capitaine Pietro Allari, étant partis de Nice pour Marseille, afin de s'embarquer sur un navire faisant voile pour l'Amérique, même si l'embarquement n'a pas eu lieu (26 février 1783).
  - Transmission des écritures du litige entre Luigi Raynaut et Onorato Millo au procureur général du commerce, afin de définir la compétence du magistrat (28 février, 11 mars 1783).
  - Cargaison de ferraille, chargée à Ostende sur le navire du capitaine vénitien Domenico Scopenich, pour le compte de la société commerciale Giraudi et frères et Gastaut et compagnie (10 mars 1783).
  - Injonction faite au muletier Maurizio Binet de livrer plusieurs sacs de riz au négociant Giambattista Guide (11 mars 1783).
  - Paiement du nolis pour le transport de 50 balles de morue sèche de Marseille à Nice demandé par le patron Felice Gassolo à la veuve Maria Viale (21 mars 1783).
  - Révision d'une sentence rendue par le consulat dans le litige entre le capitaine Francesco Roos et les négociants Holst demandée au roi par ledit capitaine (24 mars, 11 avril 1783).
  - Admission au bénéfice du port franc demandée par Antonio Gourlet, contestée par le négociant Giuseppe Lions de Marseille, Gourlet ayant laissé des dettes et perpétré des escroqueries (18, 21 mars 1783).
  - Vente aux enchères d'une pinque demandée par le notaire Onorato Maria Faraldi de Menton, contestée par le patron Annibale Asso (26, 28 mars, 1er avril, 8 juillet 1783).

- Paiement du nolis pour le transport de marchandises de Hambourg à Genova (Gênes) demandé par le capitaine génois Serafino Barabino et contesté par la société commerciale Leclerc et Pietro Saetone, le capitaine étant resté un semestre à Londres pour faire réparer son navire (26, 28 mars, 1er, 4, 23 avril, 7, 27, 28 mai, 3, 17 juin, 20, 25, 29 août, 5, 15, 24, 26 septembre, 14 octobre, 4 novembre, 1er décembre 1783).
- Convention pour la vente d'huile de Coaraze passée entre Francesco et Giambattista père et fils Giordan et Gioanni Cristini d'Utelle (26 mars 1783).
- Paiement de salaires pour la période passée en Amérique et le rapatriement à Villefranche, demandé par Pietro Antonio Giordan au négociant Carlon (30 mars, 15, 23 avril 1783).
- Poursuite du litige entre le capitaine hollandais Nicola Lette et des négociants niçois et génois (2, 25 avril, 1er décembre 1783).
- Mise en vente de quantité de tabac dit de Virginie, demandée par le négociant Giuseppe Abhudaram (Abudarham) au négociant Pietro Mars en remboursement de créances (2, 4 avril, 19 mai, 13, 23, 27 juin 1783).
- Paiement de leurs salaires demandé par les marins d'une polacre impériale au capitaine Bartolomeo Brosinovich, étant arrêtés depuis des mois et sans activité dans le port Lympia, à cause d'une contravention au droit de Villefranche (2, 4, 15, 25 avril, 2 juillet, 8 août, 10 septembre 1783).
- Expédition de quatre balles de chaussettes de fil, fabriquées à Piacenza (Plaisance) et reçues par le négociant Giambattista Bianchi, demandée par des négociants de Marseille, représentés par le négociant Giambattista Guide (9, 12 avril 1783).
- Vente de bois de châtaignier pour faire des tonneaux effectuée par le négociant Pietro Carlon à Gioanni Mascellon (23, 25, 30 avril, 13 mai 1783).
- Paiement de barils d'essence de citron demandé par Anna Maria Gismondi veuve Penzotti de San Remo au négociant Andrea Girard (29 avril 1783).
- Vérification de la cargaison de blé, transportée depuis Genova (Gênes) sur la pinque du patron Pietro Seghezza, demandée par Onorato Saissi, ledit patron en ayant jeté une partie à cause d'une course-poursuite avec les Barbaresques jusqu'à Ventimiglia (Vintimille) (2 mai 1783).
- Cargaison de ferraille, transportée sur la felouque du patron Giambattista Caviglia de Finale pour le compte de Michele Blan, destinée au Piémont (5 mai, 5 juillet 1783).
- Paiement du nolis pour le transport de 102 balles de tabac de Nice à Cette (Sète), séquestrées à Toulon, demandé par le patron Pietro Roviera au négociant David Moise (5, 9, 13, 16, 23 mai 1783).
- Livraison de canons et munitions de guerre par la société Leclerc au consul d'Espagne Antonio San Pietro (7, 13, 16 mai 1783).
- Cargaison de barils de harengs achetée chez la société commerciale Leclerc et expédiée à Marseille et à Cette (Sète) par le patron Gian Francesco Gioan, jugée impropre à la consommation par les services sanitaires de ces villes (14 mai 1783).
- Cargaison de tabac en feuilles, appartenant à la société commerciale David Moise et fils, chargée sur la tartane du patron Pietro Medecin pour la livrer à Ceuta, séquestrée par les gardes du port de Toulon (20, 27 mai, 27 juin, 1er, 4, 8 juillet 1783).
- Poursuite du litige entre les négociants Claudio Chanson et Giambattista Sejourné de Paris (21 mai, 19, 26 septembre, 21, 31 octobre, 19 novembre, 4 décembre 1783).
- Créances réclamées par le négociant Giacomo Boyol et contestées par la société commerciale constituée à Nice sous le nom d'Antonio Berengier (28 mai, 2 juin 1783).
- Révision de la sentence prononcée par le consulat le 24 juillet 1782, octroyée par le roi dans le litige opposant Francesco Martini à la société commerciale des frères Manuel d'Oneiglia (Oneille) (11 juin, 18 juillet, 2, 9 septembre 1783).
- Cargaison d'huile chargée sur le bateau du capitaine vénitien Nicolo' Fachinetti pour le compte du négociant Giambattista Guide (13, 23 juin, 1er, 11, 15 juillet 1783).
- Remboursement du prix des marchandises transportées sur le navire d'un capitaine hollandais, attaqué par des corsaires espagnols, demandé par la société de Giambattista Sauvaigo à Onorato San Pietro (13, 27 juin 1783).
- Paiement de salaires demandé par les marins embarqués sur le navire commandé par le capitaine Giambattista Albin, audit capitaine et au propriétaire Pietro Carlon (17, 23 juin 1783).

- Mise aux enchères d'une pinque entre le patron Annibale Asso et Antonio Gorlet (25 juin, 8, 18 juillet 1783).
- Réception de 24 tonneaux de " rassina ", 24 barils de poix et deux tonneaux de poix grecque, embarqués à Marseille sur la tartane du patron Felice Barralis demandée à Giambattista Liprandi et à Antonio Long (3, 7, 16 juillet 1783).
- Révision de la sentence rendue par le consulat le 10 juillet, dans le litige entre d'une part Giuseppe Borrelli et Giambattista Gilli, d'autre part Domenico Rey et Michele Rovere, sollicitée par les premiers et contestée par les seconds (16, 18 juillet 1783).
- Livraison de trente balles de chanvre de Piémont, achetées au muletier Bartolomeo Bracco, demandée par Giambattista Bianchi (18 juillet 1783).
- Traités réclamées par plusieurs créanciers à la société commerciale Giuseppe Francesco Emanuel, en faillite (23, 29 juillet, 1er, 14 août, 17 octobre, 3, 7, 14 novembre 1783).
- Séquestre d'un bateau, acheté à Oneglia (Oneille), effectué par Claudio Chanson au préjudice du patron Gioanni Tomati (30 juillet 1783).
- Restitution d'un bateau, prêté à Giambattista Barriera habitant à Saint-Hospice, demandée par le patron napolitain Michele Scoto, parti à Napoli (Naples) pour faire renouveler son passeport (30 juillet 1783).
- Livraison de balles de chanvre de Piémont, expédiées de Cuneo, demandée par le négociant David Moise à Giacomo Crolet (13, 22 août 1783).
- Achat d'une pinque entre Antonio Silvestro Robioni et Giuseppe Dettat, en vue de créer une société (18 août, 24 septembre 1783).
- Paiement du voyage de retour à Malte, demandé par des marins d'un bâtiment, refusé par le capitaine Pietro Lubencovici, le contrat d'embauche ayant prévu le désarmement du bateau à son arrivée à Villefranche (29 août 1783).
- Vente de bois entre le médecin Andrea Raiberti et Gian Andrea Cagnoli (29 août, 3, 30 septembre, 29 octobre, 7, 26 novembre 1783).
- Autorisation donnée au capitaine Antonio Bottesini d'embaucher un autre marin, pour accomplir un voyage jusqu'à Venezia (Venise) et de ne pas payer les salaires arriérés au marin Mattia Drago, ce dernier refusant de le suivre (19 septembre 1783).
- Paiement du nolis demandé par le capitaine de Raguse Michele Cingria au receveur des sels de S.M. Andrea Francesco Blengini pour le transport de quantité de sel de Cagliari à Nice (26 septembre 1783).
- Paiement des jours employés pour l'embarquement de sel à Cagliari et le débarquement à Nice demandé par le capitaine Paolo Gabrieli au receveur des sels de S.M. Andrea Francesco Blengini (30 septembre 1783).
- Mise aux enchères des soies appartenant à Giambattista Regis, en faillite, en faveur du négociant Leclerc (9 octobre 1783).
- Droit de Villefranche réclamé par Giambattista Liprandi, adjudicateur dudit droit, au capitaine napolitain Michele Russo, pour le transport de marchandises sur sa polacre, de la ville d'Ancona (Ancône) à Marseille (10 octobre 1783).
- Paiement du prix de quantité de blé vendue au vermicelliers Onorato Riscié, demandé par Luigi Ros (17 octobre 1783).
- Paiement de salaires, demandé par les marins du bateau commandé par le capitaine Giuseppe Giaume, battant pavillon sarde et appartenant aux frères négociants Caisson (30 octobre 1783).
- Procès de " generale concorso " sur le patrimoine de la société commerciale Antonio Bringuier, en faillite (3, 4, 5, 7, 14, 19, 25 novembre, 9 décembre 1783).
- Cargaison de marchandises, chargées à Amsterdam, sur le navire du capitaine Gaetano Francesco Bergamino pour le compte de plusieurs négociants de Nice, Genova (Gênes) et Livorno (Livourne), endommagée à cause d'une tempête (21 novembre 1783).
- Vente de 50 pièces de drap effectuée par le négociant Domenico Boyer de Sauze au négociant Giambattista Bottin de Daluis (4, 11, 19 décembre 1783).
- Renvoi devant le consulat, jugeant en séance plénière, du litige entre le négociant Giacomo Deandreis et le capitaine Cornelis Klok concernant une cargaison de deux tonneaux de cacao, chargée à Amsterdam (10 décembre 1783).

- Vérification de quantité de blé, chargée à Cagliari sur la polacre du capitaine Simone Bosovich, pour le compte de la " Reale Azienda de grani di riserva " du Piémont et du receveur des grains Bertaud (Berto'), une tempête ayant obligé ledit capitaine à jeter en mer une partie de la cargaison (18 décembre 1783).
- Obligation de réceptionner la récolte de citrons du jardin de Michele Grinda, faite à Pietro Maurello (30 décembre 1783).

02/01/1783 - 30/12/1783

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins, pièces produites (2 janvier - 22 décembre 1784), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement du nolis pour le transport d'une cargaison de blé, demandé par le patron Giambattista Montefinale au négociant Giambattista Guide à la suite de la déclaration d'avarie simple (5 janvier 1784).
  - Cargaison de 14 balles de soie du Piémont, envoyées par les frères Truchi, banquiers à Torino (Turin), à la société Domenico Robaglia et à d'autres négociants de Nice, pour la charger sur le navire du capitaine Willis Machel à destination de Londres (9, 16 janvier 1784).
  - Poursuite du litige entre Claudio Chanson et Sejourné de Paris (13, 14 janvier, 2 octobre 1784).
  - Perte d'une partie de la cargaison de grains, chargée à Cagliari, sur la " checcia " battant pavillon vénitien du capitaine Paolo Gabrieli pour le compte de Giuseppe Francesco Bertaud (Berto'), receveur des grains de Sa Majesté, à cause d'une tempête en mer (14 janvier, 3 février 1784).
  - Paiement du nolis pour une cargaison d'une centaine de balles de tabac, chargée sur le bateau napolitain du capitaine Antonio Rossi demandé par ledit capitaine à Biagio Berardi (14 janvier, 17 février, 16 avril 1784).
  - Paiement de salaires dus au sieur Lauro, engagé comme chirurgien sur le navire du capitaine Ferdinando Scoffiero, demandé par les père et fils Lauro audit capitaine (21 janvier 1784).
  - Obligation de réceptionner 150 bouteilles de sirop " capilera " faite au négociant Giacomo Boyol, demandée par Carlo Gastaud (27, 28 janvier, 11 février, 20, 26 mars 1784).
  - Cargaison, dont des balles de poivre, chargée à Amsterdam sur le navire du capitaine hollandais Dalmeyer pour le compte des négociants Giambattista Sauvaigo père et fils, ne correspondant pas au poids convenu (27 janvier 1784).
  - Résiliation de la société créée entre d'une part le négociant Angelo Giraudi, d'autre part les frères Gian Onorato et Andrea Gastaud (6, 10, 11, 20, 27, 28 février, 2, 5, 17, 26 mars, 3 août, 1er octobre 1784).
  - Poursuite du litige concernant la faillite de la société commerciale Giuseppe Francesco Emanuel (13 février, 5 mars, 20, 21 avril, 14 mai, 30 juillet, 3 septembre, 1er, 5, 26 octobre 1784).
  - Poursuite du procès de " generale concorso " institué sur le patrimoine de la société commerciale d'Antonio Bringuier (Beringuier), en faillite (17 février, 6, 30 avril, 5 mai, 30 juin, 2, 14, 20 juillet, 11, 31 août, 20 septembre 1784).
  - Commande de 50 douves pour les tonneaux passée par le négociant David Moyse à Giacomo Vieusseux pour le compte du maître-tonnelier Giovanni Masseloup (23, 27 février 1784).
  - Procès de " generale concorso " institué sur le patrimoine de Giambattista Regis, en faillite (27 février, 23 mars, 21 juin, 19 juillet 1784).
  - Dommages demandés par le négociant Francesco Thaon au capitaine Stefano Scot d'Ades, ce dernier n'ayant pas respecté les conditions précisées dans la police de chargement pour le transport de tonneaux d'huile ce qui a entraîné du retard et empêché de bénéficier des franchises de la nouvelle foire de Bordeaux (5 mars 1784).
  - Poursuite du litige entre le capitaine hollandais Nicola Lette et Domenico Robaglia, représentant des négociants génois et niçois (9, 17, 22 mars 1784).
  - Vente de thons de la madrague effectuée par Maria Perinet au patron Ambrogio Gavarone (22 mars 1784).
  - Commission donnée au patron Cristoforo Colombo d'évaluer le bateau du capitaine Simone Bosovich, dans le litige l'opposant à Francesco Castellinard (23, 26 mars 1784).
  - Obligation pour Rosa et Maddalena mère et fille Castelana de travailler dans la filature d'Onorato Passeron de Nice, en tant que fileuses de soie, lors de la collecte des cocons, selon les engagements pris (23 mars 1784).
  - Vente de cent balles de chanvre du Piémont effectuée par les négociants de Nice Novellis à Antonio Salvi (29 mars 1784).
  - Poursuite du litige entre les sociétés commerciales Leclerc et Vierende et Veillon (31 mars, 2, 14 avril, 29 juillet 1784).
  - Paiement de la police d'assurance d'un bateau et de sa cargaison, devant faire voile pour l'Amérique, demandé par Angelo Giraudi et les frères Gian Onorato et Andrea Gastaud à Domenico Ardisson (2, 14 avril, 21, 25, 28 mai, 4, 9 juin, 2, 6 juillet, 6 septembre 1784).

- Présentation des comptes des voyages effectués avec une tartane et des profits réalisés, demandée par les patrons Giovanni et Gian Maria Giordan aux frères Paolo et Pietro Medecin, associés dans une société (5, 16 avril 1784).
- Vente de maïs effectuée par le marchand Antonio Davigo au négociant Guglielmo Thaon, ne correspondant pas à la qualité promise (6, 16 avril 1784).
- Paiement de salaires pour l'administration de quelques barques, appartenant à Giambattista Fatio et parvenues, après le décès de ce dernier à Vittoria Deporta épouse Liprandi, demandé par le patron Giuseppe Caratto (21 avril, 7 mai 1784).
- Nolis exigé par le patron Angelo Figaro pour le transport de balles de tabac, provenant de Gibraltar, entreposées dans la fabrique de tabac et revendiquées par la comtesse Sofia Moisson di Nieubourg (23, 24, 27 avril, 4 juin 1784).
- Paiement du nolis pour le transport de 50 sacs de riz, chargés à Genova (Gênes) demandé par le capitaine Giambattista Crotta au négociant Giambattista Guide (11 mai 1784).
- Injonction faite au muletier Andrea Viziano de payer le prix de deux barils d'huile que le négociant Giacomo Deandreis lui a remis pour les livrer au sieur Giambattista Valsechi de Torino (Turin) (2 juin 1784).
- Cargaison de froment et maïs chargée à Goro sur la polacre du capitaine napolitain Zaverio Anastasio pour le compte du négociant Isac Moise, endommagée par des tempêtes en mer (3, 18 juin 1784).
- Non-respect d'un engagement pris par le patron Pietro Carli de transporter 30 tonneaux de vin de Nice à Oneglia (Oneille) pour le compte du patron Giuseppe Maria Basso (9, 11 juin 1784).
- Convention passée entre Gioanni Audoli et Gian Michele Barbier pour la vente de l'huile d'olive issue des moulins d'Aspremont (18 juin, 7, 18, 23 juillet, 6, 7, 9, 11 août, 3, 14, 17, 28 septembre, 4 octobre 1784).
- Révision du procès opposant la société commerciale Hendrich Holst d'Hambourg, établie à Livorno (Livourne), au capitaine hollandais Francesco Roos et à plusieurs négociants (2, 6, 20 juillet, 15 décembre 1784).
- Séquestre à Toulon d'une caissette de bijoux destinée à la société Texier de Philadelphie, chargée par le négociant Domenico Castellinard sur la tartane du patron Paolo Buonavia (6 juillet 1784).
- Livraison d'huile de recense demandée par le fabricant de savon de Nice Antonio Durante à Giuseppe Gauberti de Peille, selon l'engagement pris (13 juillet 1784).
- Remboursement des sommes dépensées pour l'entretien d'un bateau et de son équipage demandé par les frères Gastaud, représentant de la société Freyer de Malaga, à la société Vierne et Veillon (13 juillet 1784).
- Injonction faite au muletier Maurizio Cabal de payer le prix de quantité de savon vendue par le négociant Domenico Pasturelli (23 juillet 1784).
- Vente d'huile d'olive effectuée par Vittorio Maria de Peillon à Benedetto Faraudo (27 juillet 1784).
- Respect de la société constituée pour la vente de vins dans un magasin sur le port de Nice demandé par Elisabetta Turner (Tournier) au négociant Giacomo Boyol (27, 30 juillet, 3, 6, 13, 25 août, 5, 30 octobre, 15 novembre 1784).
- Constitution d'une société entre Gian Giuseppe Deandreis et Giacomo Carriera pour la mise en activité d'un martinet (3, 11 août, 17 septembre, 5 novembre, 14 décembre 1784).
- Cargaison de morues, transportée par le capitaine Francesco Balestriero, vendue aux enchères par ordre du consulat, dans le litige opposant une société commerciale de Dartmouth à la société Leclerc, représentant de la société de Guglielmo Rabone de Londres (6, 13 août 1784).
- Non-livraison d'un baril d'huile d'olive, transporté à Marseille sur la tartane du patron Giovanni Giordan, contestée par Bartolomeo Navello (13 août 1784).
- Livraison d'huile de recense imposée à Claudio Berengaro en faveur du négociant Luigi Rainaud (Raynaud) (23 août 1784).
- Présentation des comptes dans le litige opposant le banquier de Torino (Turin) Giuseppe Barel aux frères Gastaud et à Angelo Giraudi (30 août, 6, 13, 15 septembre 1784).
- Séquestre des biens, situés à Nice, de Francesco Rovere, ayant fait faillite à Marseille, dans le litige l'opposant à la comtesse Sofia Moisson (31 août 1784).

- Paiement du prix d'une quantité de cocons vendue par Paolo Robini, demandé au négociant David Moise (10 septembre 1784).
- Restitution d'une caisse de marchandises expédiée à la société commerciale Gian Pietro Richelmi de Torino (Turin) par le négociant Giambattista Sauvaigo, demandée par les fournisseurs de Manchester, la société Richelmi ayant fait faillite entre-temps (14, 24, 28 septembre, 3, 9 novembre 1784).
- Vente de vin effectuée par le négociant Luigi Lanciara au capitaine Silvestro Lombardo (15, 17 septembre 1784).
- Paiement de quantité de blé, seigle et orge vendue, réclamé par le négociant Francesco Gorgerino Castellinard à Sebastiano Rous d'Aspremont (4 octobre 1784).
- Vérification d'une cargaison de blé, jugée de mauvaise qualité, décidée dans le litige opposant le capitaine français Gian Conte au négociant Giambattista Guide (5 octobre 1784).
- Nolis pour le transport de quantité de blé de Marseille à Nice, sur la felouque du capitaine Gian Francesco Bernard dû par le négociant Giambattista Guide (7 octobre 1784).
- Vente aux enchères du bâtiment du capitaine Antonio Bottarini en paiement de créances (12 octobre 1784).
- Partage des graisses de bœuf, produites dans la boucherie de Nice, entre d'une part le fabricant parfumeur Agostino Pierregues (Pierrughes), d'autre part les négociants de bougies Giambattista Grivel et Giuseppe Francesco Emanuel (20 octobre, 15 décembre 1784).
- Délégation faite au commissaire de Loano du litige entre Giuseppe Guiglioni et les frères Giambattista et Nicola Agostino Elice (19 octobre, 22 décembre 1784).
- Demande d'admission aux bénéfices du port franc présentée par le capitaine Gaetano Janni et saisie de son bâtiment afin de le vendre aux enchères (22, 29 octobre, 12 novembre 1784).
- Délégation donnée à la société commerciale de Gian Francesco Gibert, par un fabricant de Manchester, d'agir en justice afin d'obtenir le paiement d'une traite, contre le négociant Andrea Viani d'Oneglia (Oneille) (22 octobre, 5 novembre 1784).
- Renvoi du litige entre la société Leclerc et Maria Vittoria Verani épouse Esmengiaud au consulat en séance plénière (3, 9, 23 novembre, 3 décembre 1784).
- Partage des profits réalisés de la vente de récipients d'essences de bergamote et citron à Ostende et ailleurs, réclamé par Giuseppe Berro du négociant Francesco Gorgerino Castellinard (5 novembre 1784).
- Présentation des pertes et profits réalisés avec une tartane demandée par Ospizio Reibaud et Giuseppe Vial à Carlo Faraut (16 novembre 1784).
- Paiement de salaires demandé par les marins du bâtiment commandé par le capitaine Vincenzo Garsiglia habitant à Villefranche (17, 19, 24, 26 novembre, 14, 17 décembre 1784).
- Livraison d'une cargaison d'avoine pour chevaux demandée par Antonio Fianson au patron Giovanni Copello de Sarzana (23, 26 novembre, 1er décembre 1784).
- Cargaison de tabac, chargée à Gibraltar sur la pinque du patron Angelo Figaro à destination de Tanger, parvenue à Nice et remise à la fabrique de tabac (10 décembre 1784).
- Paiement du nolis pour le transport de quantité de seigle et blé demandé par le capitaine Onorato Ghirard au négociant Giambattista Guide (22 décembre 1784).
- Création d'une société entre Luigi Gausserandi et les père et fils Onorato et Ignazio Suaut pour l'établissement d'une fabrique de bougies de suif dans la ville d'Oneglia (Oneille) et l'achat de cuirs de toute sorte (incomplet).

02/01/1784 - 22/12/1784

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (3 janvier - 30 décembre 1785), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre Luigi Giausserandi et les père et fils Suaut (4 janvier 1785).
  - Création d'une société entre le capitaine Gaetano Janni, Giuseppe Mauro, Antonio Dutto et Gian Angelo Matteo pour l'achat et vente de tabac (4 janvier 1785).
  - Poursuite du litige entre Giacomo Carriera et Gian Giuseppe Deandreis (4, 14, 21, 28 janvier, 18, 22 février, 1er mars, 26 avril 1785).
  - Cargaison de blé et fèves chargée à Marseille sur la felouque du capitaine Gioanni Bernard pour le compte du négociant Giambattista Bianchi, endommagée par des tempêtes en mer (4, 5 janvier 1785).
  - Vente de vin muscat et tonneaux effectuée par le négociant Gian Luigi Isnardi à la société commerciale Gian Andrea Novellis (12 janvier 1785).
  - Poursuite du litige concernant le capitaine Janni et la vente de son bâtiment (12, 14, 18 janvier 1785).
  - Communication des écritures opposant Biagio Berardi à Francesca Bauda veuve Buonfiglio au bureau du procureur général du commerce, pour savoir si ce litige relève de la compétence du consulat (19 janvier, 28 février, 2 mars, 13 juin 1785).
  - Troc de quantité de lard contre de la graisse de suif entre le patron Angelo Pertuso et Antonio Gorlero (19 janvier 1785).
  - Communication au bureau du procureur général du commerce des actes du litige, opposant Stefano Costa et Giuseppe Reggio au patron Bartolomeo Morello à propos de la propriété d'une felouque et de marchandises achetées et vendues entre Santa Margherita et Marseille, pour savoir si ledit Morello peut bénéficier de l'asile du port franc (31 janvier, 26 avril 1785).
  - Indemnités demandées par le négociant Giacomo Deandreis au charretier Giambattista Gilli, les balles de cuirs, embarquées à Londres et destinées à plusieurs maisons de commerce de Torino (Turin), ayant été mélangées (1er février 1785).
  - Poursuite du litige opposant une société commerciale de Dartmouth à la société Leclerc, représentant la société de Guglielmo Rabone de Londres (11 février, 1er, 8 avril 1785).
  - Paiement des salaires arriérés demandé par le marin napolitain Francesco Calis (Callis) à Giambattista Guide (11, 18 février, 18 mars, 1er avril 1785).
  - Livraison de planches de bois, achetées par le patron Giuseppe Dunans pour les exporter à Marseille, non respectée par le vendeur Giacomo Testoris (16 février 1785).
  - Deux balles de marchandises, chargées à Londres, réclamées par la comtesse Sofia Moisson veuve d'Onorato San Pietro à la société d'Angelo Giraudi (21, 22 février, 4 mars 1785).
  - Cargaison d'huile d'olive transportée par le patron Agostino Amoretti pour le compte de la société Angelo Giraudi, endommagée à cause d'une tempête au large de Santo Stefano en Ligurie (28 février 1785).
  - Poursuite du litige entre Claudio Chanson et Giambattista Sejourné (28 février 1785).
  - Baril de fanons de baleine, chargé avec d'autres marchandises dans le port d'Amsterdam sur le navire du capitaine danois Willem Hensen, envoyé à Genova (Gênes), réclamé par la société commerciale Isac Moise à la société de Giambattista Sauvaigo (2 mars, 3, 5, 8, 26 avril, 24 mai 1785).
  - Poursuite du litige entre les frères Gastaud et le négociant Angelo Giraudi (9 mars, 13, 20, 27 juillet, 5, 12, 22, 26, 31 août, 16 septembre, 4, 11, 17, 25 octobre, 9 novembre, 23 décembre 1785).
  - Reprise du litige entre la société commerciale Leclerc et Vittoria Verani épouse Esmengiaud (11, 18, 22 mars, 1er, 12, 20 avril, 11, 22 mai, 26 août, 2, 6, 14, 16, 20 septembre 1785).
  - Poursuite du litige entre le négociant Gian Francesco Gibert et Andrea Viani d'Oneglia (Oneille) concernant la vente de pièces de velours (11 mars, 9 mai, 10, 14, 21, 28 juin 1785).
  - Paiement du nolis pour le transport de balles de mousseline et tabac en contrebande, revendiqué par le patron Annibale Asso et contesté par le marchand Pietro Ghidon, les gardes des fermes de France ayant confisqué les balles de tabac, débarquées par ledit patron à la Pointe d'Antibes (14, 15, 18, 21, 22 mars 1785).
  - Poursuite du litige entre le patron Angelo Figaro et des négociants de Genova (Gênes) concernant le transport de balles de tabac depuis Gibraltar (14 mars, 5, 12 avril 1785).

- Demande d'admission aux bénéfices du port franc présentée par le capitaine Emanuele Spittery, commandant une pinque avec un pavillon espagnol, pour échapper aux créances réclamées par le négociant Agostino Cauvino (6, 13 avril 1785).
- Copropriété d'une felouque réclamée par Giuseppe Pin, représenté par le consul de Genova (Gênes) Carlo Agostino Giorni et contestée par le patron Bartolomeo Maurello (Morello) (8, 12 avril 1785).
- Livres déposés chez Gabriel Floteront, achetés par Giacomo De Rossi et revendus à Giuseppe Rechitto, libraire (11, 29 avril 1785).
- Livraison d'une cargaison de vin, embarquée à Sète en Languedoc sur la tartane du capitaine Pietro Sicardo d'Antibes à destination de Nice, demandée par le vivandier Enrico Terquis de Montpellier au négociant Carlo Borea (15 avril, 15 juillet 1785).
- Paiement de salaires demandé par Giambattista Giuglaris pour le compte de son fils Giacomo, ayant travaillé 45 jours en tant que marin sur le cutter du patron Annibale Asso (29 avril 1785).
- Renvoi des actes au procureur général du commerce pour établir la compétence du consulat dans le litige entre le négociant Luigi Raynaud et Filippo Dauby (Danubi), s'agissant d'un contrat rédigé en France et avec un Français habitant à l'étranger (18, 20 mai, 15, 17 juin, 13 juillet 1785).
- Nolis demandé par le patron Gioanni Mignon au négociant Arcangelo Deluchi pour le transport à Marseille de 23 caisses de citrons (20 mai 1785).
- Remboursement pour la perte d'une jarre d'huile de Nice, embarquée sur un vaisseau à destination de l'Angleterre, demandé par le négociant Giambattista Guide et contesté par le patron Onorato Bottin (3 juin 1785).
- Vente d'un cutter décidée par les copropriétaires (3, 14 juin 1785).
- Présentation des profits et pertes, réalisés avec une pinque lors de voyages à Livorno (Livourne), à Marseille et en Languedoc, demandée par Tomaso Grollero au patron Giambattista Ricardi, tous les deux d'Oneglia (Oneille) (7, 15 juin, 7, 23 décembre 1785).
- Présentation des comptes concernant l'achat et la vente de milliers d'oranges, demandée par Pietro Maurello à Stefano Debrau (14 juin 1785).
- Livraison des rubs d'huile de recense promis réclamée par le négociant Luigi Raynaud au comte Peyrani (17, 28 juin 1785).
- Injonction faite à Gaspare Laurenti de livrer 200 barils d'anchois au négociant Andrea Girard (20 juin 1785).
- Paiement de salaires demandé par le capitaine Gian Santo Bistolfo Brun au négociant Andrea Gastaud, chargé de la liquidation de la société Giraudi Gastaud frères (20, 22 juin, 27 septembre, 21, 29 novembre 1785).
- Injonction faite à l'imprimeur Pietro Falcone de payer au négociant Francesco Manfredini un reliquat de créances (22 juin 1785).
- Indemnités pour la perte de caisses d'agrumes expédiées à Lyon et à Reims demandées par Gioanni Niel à Pietro Marechal (22 juin 1785).
- Remboursement pour les dépenses rencontrées lors de la réception et livraison à L'Escarène de planches de bois et pour l'achat de cocons, demandé par Giuseppe Peglion à l'avocat Carlo Filippo Otto (28 juin, 22 juillet, 9 septembre 1785).
- Poursuite du litige opposant le capitaine Gaetano Francesco Bergamino à des négociants, dont Giacomo Deandreis, Giambattista Sauvaigo et Sofia Moisson, successeur d'Onorato San Pietro (2 juillet 1785).
- Rétribution pour le travail effectué renfermant des barils d'anchois demandée par Gaspare Laurenti et contestée par Andrea Gastaud (5 juillet 1785).
- Révision de l'ordonnance prononcée par le consulat le 28 janvier 1785, obtenue du roi par Stefano Mories dans le litige l'opposant au marchand Giambattista Thaon (5, 13 juillet 1785).
- Créances réclamées par Giacomo Rimbaud de Marseille à la société dissoute d'Angelo Giraudi (8, 11 juillet, 2 septembre 1785).
- Détermination de la valeur de la piastre, monnaie de Livorno (Livourne), afin de payer le nolis dans le litige entre le capitaine Harmstrarm et des négociants niçois, tels que la veuve San Pietro, Giambattista Guide, Giambattista Sauvaigo (8 juillet 1785).
- Création d'une société entre Dionigio Oliviero et Giacomo Ciastruci pour l'achat de tabac et la revente en Provence (18 juillet 1785).

- Paiement de salaires demandé par le négociant Onorato Icardi aux frères Andrea et Onorato Gastaud, ayant travaillé en qualité de commis dans la société commerciale constituée avec Angelo Giraudi, depuis dissoute (22, 27, 29 juillet, 2, 5, 23 août 1785).
- Expéditions de savon effectuées par le négociant Gian Luigi Raynaud au muletier Tommaso Bottero (5 août 1785).
- Nolis de la felouque du patron Giovanni Tomatis d'Oneglia (Oneille) contracté par Pietro Candora de Genova (Gênes) pour se rendre à Monaco, y charger du sel et le porter en dehors des États royaux, non respecté par ledit Tomatis (8, 12 août 1785).
- Présentation des profits et pertes réalisés avec un " leudo " demandée par l'apothicaire Pietro Francesco Montolivo au patron Giambattista Barriera (12 août 1785).
- Paiement du nolis en piastres, monnaie de Genova (Gênes), selon les conventions prises, réclamé par le capitaine Pietro Giorgio Mengel, parti d'Amsterdam, à des négociants niçois, tels que Giambattista Sauvaigo, Giacomo Deandreis, Giuseppe Gerbon (8 juillet 1785).
- Obligation de réceptionner dix tonneaux de vin de Bellet, entreposés dans sa cave d'Aspremont et paiement du prix, selon les accords pris, demandés par le sergent du régiment de Nice Stefano Grech à Angelo Giraudi (19, 23 août 1785).
- Paiement des caisses et tonneaux de tabac expédiés à Strasbourg, via Marseille, par Claudio Chanson, demandé à Domenico Castellinard (26 août 1785).
- Indemnités demandées par le marchand Agostino Micelis au muletier Giambattista Robero (Rubero) de Limone, les balles d'indiennes et foulards étant endommagées (30 août 1785).
- Défaut de livraison de quatre balles de chanvre, expédiées par le négociant Giuseppe Violino de Cuneo, contesté par le négociant Luigi Raynaud au muletier Francesco Vial Boggio (2 septembre 1785).
- Vente de blé dur de Cagliari exigée par Giuseppe Fianson et démentie par le patron Giuseppe Bosio (2 septembre 1785).
- Projet de vente de caisses en étain contenant des essences entre Francesco Gorgerino Castellinard et Giuseppe Berro (2 septembre 1785).
- Paiement de salaires demandé par Giambattista Berio d'Oneglia (Oneille), employé comme marin dans un bateau de la société Vierre et Veillon, au capitaine du bateau Ferdinando Scoffiero et à l'administrateur de ladite société dissoute depuis lors (12 septembre, 7 octobre 1785).
- Communication au procureur général du commerce des pièces du différend entre d'une part le syndic de Villefranche, d'autre part Giuseppe Giordan, Francesco Barl et Giuseppe Montolivo concernant l'interdiction ou autorisation de la coupe de feuilles de myrte dans les bandites communales (13 septembre, 18 octobre 1785).
- Cargaison de tabac chargée à Oneglia (Oneille) sur le bateau du patron Sebastiano Riccardi, pour la remettre à Giambattista Barriera à Nice (13, 16, 27 septembre 1785).
- Vente de blé effectuée par quatre négociants à la société de Gian Francesco Gibert, ne correspondant ni à la qualité, ni à la quantité convenues (14 septembre 1785).
- Remise au consulat en séance plénière du litige portant sur le paiement d'une cargaison de pouzzolane, chargée à Civitavecchia sur la tartane du patron napolitain Francesco Lombardo (23, 27, 30 septembre, 5, 21 octobre 1785).
- Refus de réceptionner une quantité de châtaignes pour la transporter à Marseille, opposé par Giambattista Copello et le patron Gerolamo Rosset à Gian Antonio Delserra, étant de qualité non marchande (3 octobre 1785).
- Interdiction de vendre des planches de bois de sapin, coupés dans les forêts communales, à des particuliers de Breil, Saorge et Limone, demandée par Giacomo Rossetti à l'encontre de Giovanni Vittone de Saorge (4 octobre 1785).
- Vente de pouzzolane par le patron Lombardo à Gian Antonio Bessi (6, 7 octobre 1785).
- Obligation de livrer les graisses produites dans la boucherie de Villefranche imposée à Onorato et Luigi père et fils Faraudi en faveur de Giuseppe Francesco Emanuel (10 octobre 1785).
- Paiement d'une somme d'argent pour la restitution de la tartane du patron Pietro Semeria, retrouvée en mer avec son chargement, demandé par le patron génois Francesco Versua audit Semeria et à un groupe de négociants intéressés dans le chargement (18, 19 octobre 1785).
- Achat de vin chez le négociant Luigi Boyero de Lorgues par le patron Gian Francesco Giaume (19 octobre 1785).
- Droit de Villefranche réclamé par l'adjudicateur Giambattista Liprandi à plusieurs patrons, ayant chargé leurs bateaux de balles de coton à destination de Marseille (26 octobre 1785).

- Injonction faite à Vittorio Robini d'évacuer l'huile entreposée dans les magasins de la société commerciale Leclerc (4, 8, 21 novembre 1785).
- Paiement de deux caisses de parfums embarquées sur un bateau de la société commerciale Giraudi et Gastaud réclamé par Antonio Tombarel de Grasse (8 novembre 1785).
- Désignation d'un caissier en la personne du consul Bonifacio pour l'administration du patrimoine du négociant Giambattista Bianchi, en faillite (11, 23, 24, 29 novembre, 2, 9, 13, 14 décembre 1785).
- Paiement d'une cargaison de vin de Champagne et Clos Rozier, expédiée de Marseille sur la tartane du capitaine Bonfante, par le négociant Auriol Le jeune de Lyon, pour le compte des négociants de Nice Andrea Novellis père et fils (15, 22 novembre 1785).
- Acquiescement d'une créance due par le patron Nervi, demandé par Anna Maria Colonna épouse Ornani à Giambattista Liprandi, détenteur de la somme, issue de la vente du bateau dudit patron (22 novembre 1785).
- Contrat verbal entre Giuseppe Audiberti et Moise Vidal concernant l'ouverture d'une boutique pour la vente de tissus (23 novembre, 6 décembre 1785).
- Paiement d'une cargaison de 200 tonneaux de vin, expédiés depuis Arles, pour le compte du négociant Lorenzo Branche et réexpédiés à Livorno (Livourne) (29 novembre 1785).
- Paiement de quantité de blé vendue aux père et fils Natta de Villefranche, demandé par la société commerciale Gian Francesco Gibert (13 décembre 1785).
- Réception et paiement de 17 pièces de crêpe et gaze blanches et noires, fabriquées à Bologna (Bologne), demandés par le négociant Giuseppe Gerbon à la société de Lorenzo Branche (14 décembre 1785).
- Répartition, parmi plusieurs négociants de Nice, de l'avarie, provoquée par une tempête en mer, entraînant la perte des amarres du navire du capitaine hollandais Gioanni Kersies, parti d'Amsterdam (15 décembre 1785).
- Non-respect d'une convention verbale entre le patron Guglielmo Maglione de Laigueglia et Lorenzo Comes d'Oneglia (Oneille), concernant l'achat de quantité de vin en Provence (16 décembre 1785).
- Livraison de trois balles de savon, chargées à Marseille sur le bateau du patron Gian Francesco Gioan, réclamée par le négociant Lorenzo Branche (23 décembre 1785).
- Paiement du nolis pour le transport d'une cargaison de blé, chargée à Manfredonia, d'abord destinée à des négociants de Marseille, puis déchargée à Nice, demandé par le patron Filippo Caffiero au négociant Andrea Sasserno' (23, 30 décembre 1785).

03/01/1785 - 30/12/1785

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 30 décembre 1786), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre Giuseppe Audiberti et Moise Vidal concernant l'ouverture d'une boutique pour la vente de tissus (2, 4, 18, 25 janvier, 7, 21 février 1786).
  - Poursuite du litige entre Andrea Sasserno' et le patron Filippo Caffiero (3, 4, 5, 13, 19 janvier 1785).
  - Vérification d'une cargaison de morue vendue au patron Gian Francesco Gioan de Nice par le capitaine Giacomo Longueville (16, 17, 18, 20 janvier 1786).
  - Expertise d'un baril de vin de Chypre, chargé à Marseille, prévue dans le litige entre Giovanni Roddington et le patron Giuseppe Dunans, afin d'en vérifier la qualité (18, 20 janvier, 27 février 1786).
  - Révision de l'ordonnance du 8 mars 1781, prononcée par le consulat, accordée par le roi dans le litige entre le négociant Giambattista Thaon et l'apothicaire Stefano Mories (20, 30 janvier 1786).
  - Poursuite du litige entre les frères Gian Onorato et Andrea Gastaud et Angelo Giraudi (20, 24, 31 janvier, 7, 14 février 1786).
  - Paiement de salaires dus pour avoir travaillé en tant que commis du négociant Agostino Cauvin, demandé par Onorato Esmengiaud et Andrea Gauda aux représentants des créanciers dudit Cauvin (20 janvier 1786).
  - Paiement du nolis pour le transport de 15 sacs de poivre depuis Londres, demandé par la société commerciale Angelo Giraudi et contesté par la société de Giuseppe Gerbon, à cause du retard dans la livraison (20 janvier 1786).
  - Règlement de la faillite d'Agostino Cauvin (20, 24, 25 janvier, 14, 22, 28, 31 mars, 4 avril 1786).
  - Présentation des comptes de la vente de planches de bois effectuée à Marseille, demandée par le négociant Antonio Valentin au patron Gian Giordan, son associé (24 janvier 1786).
  - Poursuite du litige entre le patron Giambattista Ricardi et Tomaso Grolero, tous les deux d'Oneglia (Oneille) (24 janvier, 5 mai 1786).
  - Paiement d'une cargaison de blé de Sardaigne demandé par la société commerciale Francesco Gibert à Maurizio Rocca (3 février 1786).
  - Présentation des livres comptables, conservés par Sofia Moisson veuve San Pietro, en tant que curatrice de Giacomo Giuseppe Onorato et Giacomo Baldassare Ilario ses fils, demandée par Luigi Sauvaigo, afin de parvenir à la définition des comptes de la société constituée en février 1773 entre ledit Sauvaigo et le comte Onorato San Pietro (3, 7 février, 3, 7 mars, 19, 23, 26 mai, 2 juin, 12 juillet, 15 septembre, 18, 28 octobre, 7, 10, 14 novembre, 15 décembre 1786).
  - Renvoi du litige, en appel, opposant Giambattista Beraldi au patron Giuseppe Novaro, devant le consulat en séance plénière (6 février 1786).
  - Loyer d'un magasin et de pressoirs pour l'huile demandé par Vittorio Francesco Toesca à Angelo Giraudi et aux frères Gastaud (7, 10 février, 1er, 14, 21, 24, 31 mars, 4, 7, 11, 21 avril 1786).
  - Poursuite du litige concernant la faillite de Giuseppe Francesco Emanuel (8, 10 février 1786).
  - Vente d'une pinque et partage des profits réalisés demandés par Angelo Maria Cordiglia à Angelo Figaro (13 février, 5, 7 avril, 5, 29 mai 1786).
  - Appel de l'ordonnance prononcée par le juge commissaire de Loano présentée dans le litige opposant les patrons Saverio Elice et Nicola Agostino Elice (13, 22 février, 1er, 6, 14 mars, 21 avril, 16 octobre, 3 novembre 1786).
  - Présentation des comptes de la vente de quantité d'oranges, récoltées dans le jardin du baron Ricci des Ferres, demandée par Antonio Murator à ses associés Onorato Debrau et Pietro Maurello (Morello) (21 février 1786).
  - Restitution d'une felouque, achetée à Marseille et amarrée dans le port de Monaco, demandée par le patron Annibale Asso de Villefranche, mais déniée par Giambattista Magini, par le consul Antonio San Pietro et Angelo Buonfiglio (Bonfiglio) sous prétexte de dettes (3, 6, 8, 17, 21, 27, 29 mars, 3, 21, 28 avril, 16 mai, 2 juin, 11 août, 13 octobre 1786).

- Paiement du prix de deux balles de morue demandé par le négociant Pietro Carlin au muletier Giovanni Vial de Limone (6 mars 1786).
- Livraison de toutes les balles de tabac achetées demandée par Andrea Ricardi, titulaire d'une société commerciale d'Oneglia (Oneille), à Giacomo Boyol (6, 10 mars 1786).
- Injonction faite au libraire Giuseppe Rechitto de payer une somme d'argent à Giuseppe Antonio Francesco Perez (8 mars 1786).
- Poursuite du litige entre le capitaine Gian Santo Bistolfo Brun et les sociétés Giraudi Gastaud frères de Nice et Aubert frères de Toulon (7, 22 mars, 19 avril 1786).
- Cargaison de soude transportée sur la pinque du capitaine Andrea Janni (Jannini) pour le compte de trois négociants de Nice (10, 14 mars 1786).
- Poursuite du litige opposant Giambattista Gibert au négociant Andrea Viani d'Oneglia (Oneille) concernant des pièces de velours achetées à un fabricant de Manchester (13 mars 1786).
- Paiement de salaires pour l'activité prêtée au négociant Giuseppe Chiabaud demandé par Francesco Pio sur la base d'accords fixés en 1779 avec le comte Ongran di Fiano (24 mars, 3, 7, 25 avril, 2, 10 mai, 9 juin 1786).
- Expertise des amarres, cordages, ancre et agrès du bateau du capitaine Werterberg, attribuée entre autres au maître de forge du roi à Villefranche Alessandro La Verdura (5 avril 1786).
- Expertise d'une tartane et de sa cargaison (maïs, vin de Frontignan et vin rouge) endommagée lors d'une bourrasque en mer, demandée par les négociants Giambattista Sauvaigo et Andrea Sasserno (7 avril 1786).
- Vente des cuirs découlant de l'abattage des bœufs destinés à l'armée, stationnée à Nice, effectuée par Giambattista Scot au négociant Giovanni Durante (19 avril 1786).
- Ouverture et gestion d'un magasin d'orfèvre décidées entre Gian Francesco Massot (Massotti) e Luigi Papacino (25 avril, 16, 23, 30 mai, 18 décembre 1786).
- " Giudizio di concorso " sur le patrimoine de Michele Rovere de Villefranche (28 avril, 16 mai, 2, 16 juin, 18 juillet, 24, 31 octobre 1786).
- Vente de soude chargée à Marsala, proposée par le capitaine Antonio Risso aux négociants frères Raynaut (5 mai 1786).
- Livraison de huit grands mâts demandée par Giuseppe Serviolo au capitaine suédois Piterson selon les conventions prises (8 mai 1786).
- Créances demandées par le négociant Francesco Castelinard (Castellinard) au capitaine suédois Andrea Olson (24, 26, 29 mai 1786).
- Révision de la sentence du consulat du 3 mars 1785 prononcée dans le litige entre Vittoria Verani Esmengiaud et la société commerciale Leclerc, représentée par Giacomo Donny, accordée par le roi (29 mai, 7 juin, 15 novembre 1786).
- Livraison d'une cargaison de morues, chargée à Marseille, demandée par la société commerciale Gastaud frères à la société Gian Francesco Thaon (31 mai 1786).
- Réception de huit tonneaux de sucre, chargés à Marseille, demandée par le patron Francesco Barralis aux négociants Giambattista Sauvaigo et fils de Nice (23 juin 1786).
- Livraison de douze caisses d'objets de bijouterie et d'horlogerie demandée par un groupe de négociants, dont Sofia Moisson et la société Leclerc au patron Giuseppe Dunan (4 juillet 1786).
- Refus de réceptionner des meubles (commode, toilette garnie et table à trois jeux), expédiés de Marseille, opposé par le marchand Stefano Machetti au patron Carlo Faraut, n'étant pas de la qualité promise (14 juillet 1786).
- Expédition de quantité d'essences et d'eaux parfumées effectuée par Francesco Castellinard et contestée par Francesco Massequan (18 juillet, 1er, 8, 16, 25, 29 août, 19, 26 septembre, 2, 6, 30 octobre 1786).
- Avarie générale demandée par le patron napolitain Michele Castagliola à Gian Francesco Thaon, ayant perdu une partie de sa cargaison (douve, chiffons, tonneaux de vin) lors d'une tempête en mer (5 août 1786).
- Paiement de douze barils de poisson " scabecio ", expédiés en Piémont pendant la semaine de la Passion, demandé par Antonio Colombano au négociant Spirito Tosel (Tosello) (8, 29 août, 26 septembre, 3, 10 octobre 1786).

- Paiement du voiturage de plusieurs balles de toiles, expédiées par le négociant de Genève Isaac Pastor, demandé par le muletier Bernardino Dalmas et contesté par les frères Caisson, négociants de Nice (24, 25 août, 9 décembre 1786).
- Injonction faite au patron Antonio Dunan de payer le prix de dix caisses de citrons en faveur du patron Lorenzo Bosso (25 août 1786).
- Liberté de pêcher dans le golfe de Saint-Jean et dans les eaux de Villefranche et de porter le poisson à Nice par voie de terre, revendiquée par les prieurs de la corporation des pêcheurs sous le titre de Saint-Pierre à l'encontre de Giuseppe Natta, adjudicateur de la " lesda " des poissons de la communauté de Villefranche (25 août, 1er, 12, 19, 26, 29 septembre 1786).
- Cargaison de charbon, provenant des mines du Lyonnais (Rivadigiers ?), transportée à Nice via Marseille par les soins du négociant Carlo Blasson, pour servir à la manufacture du comte Gian Agostino Tonduti Peyre della Costa (25, 28 août 1786).
- Restitution d'une somme d'argent, confiée par Onorato Faraut au capitaine Guglielmo Garsiglia, ne pouvant la faire fructifier par des trafics maritimes à cause de la présence sur les côtes de Provence des corsaires barbaresques (1er septembre 1786).
- Cargaison de blé, chargée à Marseille, sur le bateau du capitaine Giambattista Molinari pour le compte du négociant Andrea Sasserno (11 septembre 1786).
- Révision de la sentence du consulat du 19 juillet 1781, rendue dans le litige opposant Giambattista Sejourné au négociant Claudio Chanson, accordée par le roi (19, 22, 29 septembre, 10 octobre, 29 novembre 1786).
- Vérification d'une table de jeu, transportée sur le bateau du patron Pietro Medecin, demandée par le menuisier Ignazio Rossetti, étant arrivée en mauvais état (29 septembre 1786).
- Paiement du prix de quatre caisses de bougies de suif, réclamé par Gian Michel Bovis, fabricant de bougies, à Giambattista Bianchi (3 octobre 1786).
- Échange d'une cargaison de blés blanc et rouge du nord contre quantité de fèves de Sicile, dans le litige opposant le capitaine Bernardo Amoretti à la société commerciale Levi l'aîné (4, 6 octobre 1786).
- Marchandises chargées à Amsterdam sur le navire du capitaine Giuseppe Dodero pour le compte de plusieurs négociants de Nice et de Genova (Gênes), dont Giambattista Sauvaigo, endommagées par une tempête en mer (31 octobre, 7 novembre 1786).
- Contestations présentées par le banquier des sels Andrea Francesco Blengino concernant une cargaison de sel, chargée en Sardaigne sur le bateau du capitaine Saverio Olivier (7, 15 novembre 1786).
- Chargement de tonneaux de cacao, expédiés par le négociant Giacomo Deandreis à Genova (Gênes) sur la felouque du patron Domenico Pitto, pour le compte du négociant Pietro Carlo Ferrario de Milano (Milan) (15 novembre 1786).
- Paiement du nolis pour le transport de 438 sacs de fèves, chargés à Rotterdam sur le bateau du patron Domenico Pitto, demandé au négociant Angelo Giraudi par Giacomo Deandreis (17 novembre 1786).
- Vente d'un quirat d'une pinque effectuée par le patron Prospero Schiaffino au patron Bartolomeo Buonfante (24 novembre, 1er décembre 1786).
- Cargaison de morues, chargée à Marseille sur le bateau du patron Giuseppe Giordano de Saint-Tropez pour le compte du patron Gian Francesco Gioan de Nice, endommagée par une tempête en mer (4, 12 décembre 1786).
- Vente d'huile, dont une partie à Bordeaux, effectuée par Francesco Mattia Rampal à Giuseppe Mandina (6 décembre 1786).
- Créances dues par le négociant Gian Francesco Bonin de Grasse au négociant Andrea Sasserno', comprenant en partie des frais de réparation d'un chebec (11, 15, 22 décembre 1786).
- Cargaison de blé et haricots secs, chargée à Venezia (Venise) sur la " checia " du capitaine Gaetano Francesco Bergamino pour le compte de la société commerciale Isac Moise et fils de Nice (14 décembre 1786).
- Paiement de salaires demandé par le marin Tomaso Gadanzano, refusé par le capitaine Vincenzo Garsiglia et par le négociant Giambattista Guide, ledit Gadanzano ayant quitté le navire sans autorisation (15, 19, 29 décembre 1786).
- Faillite de Giambattista Bianchi (19, 20 décembre 1786).

- Dissolution de la société commerciale créée entre d'une part la comtesse Vittoria Lingua di Bossi Peirani, d'autre part Maria Cosso Doneuda et le notaire Luigi Felice Gassin (21, 30 décembre 1786).

02/01/1786 - 30/12/1786

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par le consulat, lors de contentieux.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 31 décembre 1787), 1 registre, concernant notamment :
- Renvoi du litige entre les négociants Gian Francesco Gibert et Giambattista Saissi devant le consulat en séance plénière (2 janvier 1787).
  - Poursuite du litige entre les négociants Giambattista Sejourné de Paris et Claudio Chanson (8, 12, 17, 26 janvier, 16 mars, 4 juin, 3 juillet, 21 août, 21, 25 septembre, 30 octobre 1787).
  - Constitution d'une société commerciale entre le capitaine Paolo Battista Ardissonne de Pontedassio et Domenico Antonio et Gian Stefano père et fils Ardissonne (8, 24 janvier, 23 février, 9, 23 mars, 31 octobre 1787).
  - Poursuite du litige entre le négociant Mattia Rampal et Giuseppe Mandina (9, 23, 31 janvier, 9 mars, 13 avril, 9 mai, 18 décembre 1787).
  - Débarquement des barils de lin à Nice destinés à la société Righini de Torino (Turin), effectué par les négociants Domenico Thaon, Sauvaigo et San Pietro, la société Righini ayant fait faillite (12, 24 janvier, 27 février, 16 mars 1787).
  - Remise de sept balles de soie embarquées à Livorno (Livourne) sur le bateau du capitaine Tomaso Thompson, destinées à la société commerciale Giovanni Enrico et Federico Casanuova de Londres, demandée par la société Leclerc audit capitaine, son bateau endommagé s'étant arrêté à Nice pour de longues réparations (12 janvier, 5 mars, 10 juillet 1787).
  - Paiement de salaires réclamé par Claudio Lombart pour le travail effectué dans la vente et achat d'huile, contesté par Maria Bacigliera veuve Loro, Lombart étant bâtier (16 janvier 1787).
  - Achat de vin à Arles pour le revendre à Livorno (Livourne), entre d'une part Lorenzo Branche, d'autre part le négociant Defly et Cipriano Chambon (16 janvier, 20 avril, 11 mai, 12, 25 juin, 10 juillet, 19 novembre 1787).
  - Poursuite du litige entre le marin Tomaso Gadanzano et le capitaine Vincenzo Garsiglia (23 janvier 1787).
  - Avarie demandée par le capitaine Roberto Smith aux négociants de Nice, dont Giambattista Guide, la veuve San Pietro, les frères Caisson, les marchandises embarquées à Londres ayant été endommagées par une tempête (30, 31 janvier, 3 février, 18 mai 1787).
  - Défaut de livraison de marchandises, expédiées par le négociant Giambattista Sabione de Torino (Turin) au négociant Giuseppe Maistre de Nice, contesté au muletier Giorgio Tosello de Limone (31 janvier, 5 juin, 14 août 1787).
  - Faillite du négociant Badaraque (Badarac) (6, 13, 23 février, 9, 23 mars, 26 novembre 1787).
  - Cargaison de blé destinée à la ville de Barcelone, transportée sur la tartane du capitaine Giacomo Antonio Barbarossa, débarquée à Nice, le capitaine n'ayant pas les pièces administratives lui permettant de voyager en France (6 février 1787).
  - Cargaison de blé et seigle, partie de Venezia (Venise) sur le bateau du capitaine Nicola Comello, destinée au négociant Andrea Sasserno', endommagée à cause d'une tempête en mer (14 février 1787).
  - Répartition égalitaire des graisses, produites par la boucherie de Nice, demandée par les fabricants de bougies de suif à l'encontre de Giambattista Robaudi et Giambattista Grivel (16 février, 2 mars, 8 juin, 23 juillet 1787).
  - Renvoi devant le consulat siégeant en séance plénière du litige entre les frères Saverio et Nicola Agostino Elice (16 février, 23 mars, 3 avril, 2 mai, 1er juin, 6 août, 6, 30 novembre, 3, 11 décembre 1787).
  - Cargaison de douves, transportées sur le bateau du patron Venanzio Pavone de Gaeta pour le compte de la compagnie des frères Caisson, endommagée par un fort coup de vent au large de Levanto, sur la rivière de Genova (Gênes) (16, 17 mars 1787).
  - Outil pour fabriquer les vermicelles, acheté à Genova (Gênes) par le négociant Carlo Riso, revendiqué par le vermicellier Michelangelo Rey (20 mars, 10 avril, 15 octobre 1787).
  - Livraison de la quantité d'huile d'olive promise demandée par la société commerciale Vierne et Veillon à Benedetto Faraut de Contes (26 mars, 2 avril 1787).
  - Poursuite du litige entre la société Leclerc, en qualité de syndic de créanciers anglais, et le représentant de la masse des créanciers de la société Vierne et Veillon (3 avril 1787).
  - Paiement de la somme découlant de la vente d'un bateau demandé par le patron Bartolomeo Buonfante au patron Prospero Schiaffino (10 avril 1787).

- Livraison des 17 moules en cuivre utilisés pour fabriquer les vermicelles, remis dans le fort de Monaco au patron Francesco Vian, demandée par Apollonia Mignon veuve Calvi (13, 27 avril, 30 mai 1787).
- Débarquement d'une cargaison de blé, transportée depuis Ostende par un bateau danois et endommagée par une tempête en mer, accepté par les négociants Isac Moise et fils, représentants les négociants de Livorno (Livourne) Dell'Aquila et Modigliani, et Domenico Maria Amoretti (16 avril, 16 mai, 8, 15 juin, 24 août, 28 septembre 1787).
- Obligation faite au patron Giuseppe Casanova de remettre au négociant Andrea Michelis une glace, expédiée précédemment à Genova (Gênes) pour la faire argenter (30 avril, 27 juillet 1787).
- Poursuite du " giudizio di general concorso " sur le patrimoine de Michele Rovere de Villefranche (1er, 30 mai 1787).
- Paiement d'une lettre de créance demandé par les frères Onorato et Ludovico Rous (Ros), négociants à Villars en Provence, à Giacinto Fabre, détenteur d'un commerce de draperies en laine du pays à Entraunes (21, 30 mai 1787).
- Ordre est donné au distributeur des graisses de bœuf de Nice d'expédier la graisse produite pendant une semaine au fabricant de bougies de suif Onorato Millo et celle de la semaine suivante au parfumeur Agostino Pierrugues (1er juin, 9 juillet 1787).
- Communication au procureur général du commerce des actes du litige entre Gian Vittorio Robini de Contes et Giambattista Ros (Rossi) de Bendejun concernant l'achat et la vente d'huile dans la montagne niçoise (5 juin 1787).
- Non-respect d'un contrat d'achat d'huile de recense, promise par Gian Giuseppe Mottet de Gattières et la société du négociant Luigi Raynaud (12 juin, 23 octobre 1787).
- Injonction faite à Giuseppe Bernardo de Malaussène de livrer une quantité de cocons à Antonio Gieai de Villars (25 juin 1787).
- Retard dans la livraison d'une caisse de marchandises, embarquée à Londres pour le compte de négociants de Torino (Turin), débarquée par mégarde à Livorno (Livourne) (25 juin 1787).
- Paiement du prix convenu pour 43 rubs de cocons, transportés de Roquestéron à Nice, demandé par Giovanni Alziari dudit lieu et contesté par Antonio Fianson, la quantité ne correspondant pas (28 juin 1787).
- Renvoi des pièces du litige entre les sœurs Teresa et Gonzaga Saissi, héritières de Giambattista, et le négociant Francesco Gibert au procureur général du commerce pour ses conclusions (11, 20 juillet 1787).
- Vérification de quatre tonneaux de sucre transportés de Genova (Gênes) à Nice sur le " leuto " du patron Giuseppe Casanova, demandée par les négociants Gastaud frères (16 juillet 1787).
- Vente d'huile effectuée par Pietro Antonio Masseglia (Massilia) et Giacomo Bianchi au négociant et fabricant de savon Antonio Durante (16, 24 juillet, 31 août, 25 septembre 1787).
- Vérification des balles de mousseline transportées de Genève à Torino (Turin) et puis à Nice, demandée par le négociant Pietro Carlon au muletier Andrea Vizian, ayant trouvé des pièces endommagées (24 juillet, 6, 31 août 1787).
- Paiement du voiturage pour le transport de plusieurs corbeilles contenant entre autres du poisson (merlan), demandé par le muletier Francesco Cascio aux négociants Antonio Bodin de Borgo San Dalmazzo et Bernardino Mellano (7 août 1787).
- Créance due pour la vente d'oranges réclamée par Vittorio Francesco Toesca au muletier Giovanni Contesso (10, 21 août, 7 septembre 1787).
- Comptabilité des marchandises remises en 1781 par un corsaire au consul d'Angleterre Birkbek et vendues à Nice, demandée par Pietro Mars, représentant des négociants de Mahon, à la veuve dudit consul (21 août 1787).
- Présentation des comptes concernant les marchandises reçues de divers navires suédois, demandée par Enrico Giorloff, représenté par Vierne et Veillon, au négociant Francesco Castelinard (22 août, 11 septembre 1787).
- Société pour l'achat et vente de vin créée entre le négociant Vincenzo Elice et le prêtre Aronne Oxilia, ayant donné prise à un procès devant le tribunal suprême (la Rota) de Genova (Gênes) (22 août 1787).
- Supplique présentée au roi par le courtier royal Antonio Maria Buonaventura (Bonaventura) pour la remise d'une partie de la dette exigée par le consulat pour l'affermage d'une des six places de courtier (28 août 1787).

- Injonction faite aux négociants Onorato et Antonio père et fils Martini de payer à Antonio Lambert de Guillaumes (hameau du Amé) le prix de 190 moutons (28 août 1787).
- Vente de quantité d'huile d'olive de Perinaldo effectuée par Pietro Cassini à Costanzo Borea de Bordighera, cautionné par Saverio Elice de Loano, ayant donné lieu à un procès devant le commissaire de San Remo, puis en appel à Genova (Gênes) (28 août 1787).
- Paiement de salaires demandé par Pietro Allari, engagé en qualité de capitaine en second sur la polacre du capitaine Andrea Barbaro (29 août, 19 novembre 1787).
- Vérification de deux tonneaux de cacao, chargés à Rotterdam et transportés sur un navire hollandais, demandée par le négociant Giacomo Deandreis, étant tombés en mer au moment du débarquement (15, 18, 21, 25 septembre, 5, 9, 26, 30 octobre 1787).
- Vérification de balles de toileries et soieries, transportées de Genève à Nice pour le compte des négociants Defly, oncle et neveu et Giambattista Guide par le muletier Giambattista Cappon, employé du muletier Pietro Vial de Limone, ayant été mouillées à L'Escarène (19, 21, 28 septembre, 16 octobre 1787).
- Cargaison de balles de chapeaux, poivre et café, embarquée à Marseille, transportée par le patron Felice Barralis pour le négociant Carlo Gautier, endommagée par l'eau (25 septembre, 16 octobre 1787).
- Paiement du nolis demandé par le capitaine Giacomo Antonio Barbaroux aux sieurs Giambattista Brulon et Giambattista Braguiera pour le transport d'une centaine de tonneaux de vin, chargés dans le port de Seuta (Sète ?) (25 septembre 1787).
- Vérification de 17 balles de sucre chargées à Marseille sur la tartane du patron Felice Barralis pour le compte du négociant Luigi Salvi (26 septembre 1787).
- Paiement de planches de bois de pin demandé par le patron Saverio Elice au patron Felice Busso de Varaggio dans la république de Genova (Gênes) (10 octobre, 10, 12, 28 décembre 1787).
- Faillite du boulanger Pietro Anfosso (12 octobre 1787).
- Remise d'une cloche en bronze servant à fabriquer des " dandarini " (petits vermicelles) faite, en guise de caution, par Maurizio Guesson à son créancier Francesco Castellinard (16, 24 octobre 1787).
- Cargaison de stockfisch, transportée sur un bateau danois, vendue par les frères Gastaud aux négociants Pietro Deporta et Giambattista Contesso (22 octobre 1787).
- Indemnités demandées par la veuve Sofia Moisson, les balles d'indiennes transportées par le muletier Giuseppe Viale étant endommagées par de fortes chutes de pluies sur le col de Braus (24 octobre, 13 novembre 1787).
- Présentation des comptes de la société créée au sujet de la madrague de Saint-Hospice demandée par Giambattista Barriera à Francesco Perinot (23 octobre 1787).
- Communication des actes du litige entre le négociant Francesco Massaquan et le chaudronnier Marcello Faraut au procureur général du commerce pour ses conclusions au sujet de la compétence du consulat (6 novembre, 7, 21 décembre 1787).
- Vérification des dimensions d'un navire afin de savoir s'il doit payer le droit de Villefranche, demandée par le capitaine dudit navire Pietro Jerenich de Raguse à l'encontre de l'adjudicataire du droit Giambattista Liprandi (21 novembre 1787).
- Livraison de la quantité d'avoine convenue et chargée à Marseille demandée par le patron Pietro Molinari au patron Bartolomeo Buonfante (23 novembre 1787).
- Vente de caisses de citrons et expédition à Lyon, effectuées par les frères Gastaud à la société Leclerc (30 novembre, 11 décembre 1787).
- Indemnités demandées par les muletiers Giovanni Tomatis et Sebastiano Ceva à Stefano Robini, le vin échangé contre du riz et transporté à Cuneo s'étant avéré de qualité non marchande (10 décembre 1787).
- Paiement du voiturage pour le transport de 40 balles de soie envoyées à Nice par plusieurs négociants de Torino (Turin) demandé par le muletier Andrea Vizian au négociant Gian Francesco Sauvaigo (11 décembre 1787).
- Communication au procureur général du commerce des actes du litige entre Francesco Maria Lanfranco du lieu de Pietra au négociant Michele Gervasio concernant la compétence du consulat à propos d'une vente de soie filée à Pietra dans la république de Genova (Gênes) (19 décembre 1787).

- Droit de Villefranche demandé par Giambattista Liprandi au patron napolitain Salvatore Cacioto, le vrai propriétaire de son bateau étant de la république de Genova (Gênes) ainsi que tout l'équipage (21 décembre 1787).

02/01/1787 - 31/12/1787

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 30 décembre 1788), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre Francesco Rampal et Giuseppe Mandina (4, 14 janvier 1788).
  - Poursuite du litige opposant les frères Saverio et Nicola Agostino Elice (4 janvier 1788).
  - Vérification de balles de chanvre transportées par le muletier Vial pour le compte du négociant Gian Onorato Gastaut (7 janvier 1788).
  - Faillite du capitaine Gian Andrea Barbaro de San Remo (7 janvier 1788).
  - Répartition de l'avarie demandée par le capitaine d'un brick James Davies à divers négociants niçois, dont Giambattista Sauvaigo, Giuseppe Pacho' et la société Vierne et Veillon, ayant dû abandonner l'ancre à cause d'une tempête au large de la Lanterne (9, 16 janvier 1788).
  - Poursuite du litige entre le patron Bartolomeo Buonfante et Pietro Molinari concernant une cargaison d'avoine (9, 11 janvier 1788).
  - Cargaison de jarres fabriquées à Biot et embarquées à Antibes pour le compte d'Antonio Causa dudit lieu, contestée par le négociant Angelo Cordiglia (11, 16 janvier 1788).
  - Paiement du nolis et de l'assurance demandé par le capitaine Giambattista Barriera de Villefranche au négociant Stefano Esmengiaud pour le transport à Toulon de balles de velours, lainages et indiennes, renvoyées à Nice par l'acheteur étant des marchandises de contrebande non vendables (11, 18, 22, 29 janvier, 11, 15, 26 février, 7, 12, 26 mars, 1er, 4 avril, 9 juin, 26 août, 9, 17 septembre, 14 novembre 1788).
  - Paiement pour le transport de sacs de riz demandé par le patron Salvatore Grotta au négociant Giuseppe Guerin (16 janvier 1788).
  - Poursuite du litige concernant la faillite du négociant Badaraque (16, 28 janvier, 4 février 1788).
  - Paiement pour la vente d'un grand mât demandé par le patron Angelo Figaro, contesté par le patron Francesco Gafforio, le mât étant de mauvaise qualité (18, 21 janvier 1788).
  - Partage des sommes obtenues de la vente des outils de la madrague de Menton, détenue en société, demandé par Sebastiano Bellino et contesté par le négociant Spirito Tosello (21 janvier 1788).
  - Vérification d'une cargaison de chapeaux de paille, embarquée à Genova (Gênes), mais provenant de Firenze (Florence) via Livorno (Livourne), par le patron Bartolomeo Chiozza sur la felouque du patron Domenico Pitto pour le compte de la société commerciale Branche, la marchandise étant endommagée (30 janvier, 1er février 1788).
  - Remise des actes du litige entre le négociant Folcan (Folquar) Solas de Montpellier et Gian Pietro Fulconis de L'Escarène, à propos de la vente de cuirs, au procureur général du commerce pour définir la compétence du consulat (8 février, 28 juillet, 13 août 1788).
  - Cargaison de marchandises, dont deux caisses d'eau forte, embarquée à Amsterdam sur le navire de Hans Andries pour le compte de Giambattista Sauvaigo et d'autres négociants niçois, endommagée à cause d'une tempête en mer (8, 26 février 1788).
  - Restitution d'une somme d'argent, prêtée pour faire des voyages à Napoli (Naples) et Gallipoli, demandée par le négociant de Marseille Onorato Gazan au capitaine de Saint-Tropez Gian Giuseppe Hermieu (21, 23 février, 8, 10 mars 1788).
  - Injonction faite à Caterina Grinda épouse Camos de payer le prix d'une cargaison de blé et seigle, chargée à Venezia (Venise), au négociant Andrea Sasserno' (21 février 1788).
  - Achat de bougies de suif effectué par les négociants Rainaud au fabricant de bougies Giuseppe Francesco Emanuel (22 février 1788).
  - Présentation de livres comptables demandée par Luigi Sauvaigo à la comtesse Sofia San Pietro pour la liquidation de leur société commerciale (26 février, 12, 28 mars, 15 avril, 16, 30 mai, 13 juin 1788).
  - Paiement de marchandises, dont du blé dur de Sicile, demandé par Francesco Castellinard à Claudio Mascarello (27 février, 3 mars 1788).
  - Cargaison de balles de morues embarquée à Marseille sur la tartane du patron Angelo Nobile (Noble) pour le compte du négociant Isac Moise, endommagée pendant le trajet en mer (7, 11 mars 1788).
  - Présentation des comptes d'une société créée pour l'achat et vente de vin, demandée par le négociant Carlo Borria à son associé, le patron Bernardo Ghirardo (7 mars 1788).

- Vente de six balles de morues prétendue par le patron Gian Francesco Gioan et contestée par le muletier Tomaso Garro de Limone (17 mars, 14 avril 1788).
- Poursuite du litige entre le marin Tommaso Gadanzano et le capitaine Vincenzo Garsiglia (17 mars, 4 avril 1788).
- Paiement pour les jours supplémentaires employés pour le débarquement de céréales, embarquées à Ferrara (Ferrare), demandé par le capitaine Cristofaro Romano à la société commerciale Isac Moise (26 mars 1788).
- Cargaison de dames-jeannes d'huile de vitriol chargée à Londres pour le compte du négociant Pietro Mars ne correspondant pas à celle promise (2, 22 avril 1788).
- Droits du port franc et d'ancrage demandés par l'adjudicateur desdits droits Giambattista Liprandi à trois capitaines napolitains, venus des côtes françaises avec une cargaison de vin, en dépit de la convention du 11 mars 1786 établie avec le roi des Deux-Siciles prévoyant l'exonération (8 avril 1788).
- Vente d'huile de recense effectuée par Cesare Robin au négociant Luigi Rainaud, ne correspondant pas à la qualité convenue (18 avril, 16 mai 1788).
- Injonction faite au muletier Sebastiano Ceva de payer à la société de Giambattista Sauvaigo le prix d'une balle de draps, remise à Torino (Turin) à la société de Pietro Rignon (30 avril, 16 mai 1788).
- Vente de 12 caisses de " rosolio " faite au capitaine Michele Cingria, transportées à Cagliari (30 avril 1788).
- Injonction faite à Giovanni Contesso de payer au négociant Stefano Robini le prix des vins muscat de Frontignan et de Bellet (13 mai, 18, 21 juillet 1788).
- Injonction faite à Giovanni Rodairon de payer au patron génois Giambattista Montefinale le nolis de quantité de " terre verte minérale " transportée à Genova (Gênes) (3 juin 1788).
- Répartition de l'avarie subie par un navire, parti d'Amsterdam et commandé par un capitaine hollandais, transportant des marchandises pour plusieurs négociants de Nice et de Genova (Gênes) (3 juin 1788).
- Répartition de l'avarie générale subie par un navire parti de Londres à destination de Gibraltar, Nice, Genova (Gênes) et Livorno (Livourne) parmi les négociants niçois (10, 17 juin, 1er, 15, 18, 25 juillet, 5, 22 août 1788).
- Commission donnée au capitaine du port de Nice de vérifier la manière de pêcher des pêcheurs de Villefranche, représentés par les prieurs de la corporation des pêcheurs sous le titre de Saint-Pierre, contestée par leurs confrères de Nice (10 juin, 21 juillet 1788).
- Poursuite du litige entre les patrons Saverio Elice et Felice Busso de Varaggio dans la république de Genova (Gênes) (1er juillet 1788).
- Débarquement d'une cargaison de blé, demandé par le patron Michele Galatolla, dans le litige l'opposant aux négociants Vierne et Veillon, afin d'en vérifier la qualité (8 juillet 1788).
- Réduction du prix de la graisse de la boucherie de Nice demandée par le négociant Agostino Pierrugues à l'adjudicataire de ladite boucherie Stefano Maglian (8 juillet, 12, 20 août, 19 septembre 1788).
- Livraison de trente douzaines de " capelli per parapioggia coi suoi anelli " demandée par le négociant Domenico Castellinard à Dionigio Fevilliet (9 juillet 1788).
- Commission donnée au juge de Guillaumes de juger une affaire entre Giuseppe Massiera et Giovanni Fabre concernant l'achat de cocons de soie effectué à Tourette de Beuil, étant de peu d'importance (16 juillet 1788).
- Vérification de balles de morues demandée par le négociant Stefano Esmengiaud au patron Francesco Gioan (16, 29 juillet, 5, 22 août 1788).
- Engagement pris, sous certaines conditions, par Orazio Cognet de la société typographique de publier les quatre volumes du " Dizionario universale ragionato della giurisprudenza mercantile " de Domenico Alberto Azuni, juge du consulat, en mille exemplaires (23, 25, 29 juillet 1788).
- Partage de la somme obtenue de la vente d'une polacre demandé par le négociant Giambattista Liprandi au capitaine Gian Andrea Barbaro (1er août 1788).
- Dissolution de la société commerciale connue sous le nom de Gastaud frères, décidée entre les négociants Gian Onorato et Andrea Gastaud (6, 8, 13, 18, 20, 26 août, 2, 10, 16, 23 septembre, 1er octobre, 15 novembre, 9, 12, 23 décembre 1788).

- Créance due par la société Leclerc au consul britannique Green, exécuteur testamentaire de la dame Maria Jones veuve Birkbek (5, 6 août, 3 septembre 1788).
- Dédommagement demandé par le négociant Luigi Bonifacio au capitaine Giovanni Jovancovich de Raguse, des balles de draperies expédiées par des négociants de Carcassonne et Montpellier à destination de la Sardaigne, étant tombées à l'eau dans le port de Nice (14 août 1788).
- Séquestre de 60 pains de savon entreposés à Villefranche, appartenant à Giambattista Stefano demandé par les fabricants de savon de Nice, n'étant pas de bonne qualité (18, 20 août, 2 septembre 1788).
- Injonction faite au muletier Agostino Vial de payer au négociant Antonio Fores le prix d'une caisse de vin de Bellet et le droit déboursé à la douane de Torino (Turin) (22 août 1788).
- Transport de billes de bois du fleuve Var aux scieries, demandé par le négociant Gian Francesco Dalbera au charretier Giuseppe Giove (5 septembre 1788).
- Paiement des marchandises expédiées à la foire de Beaucaire (200 boîtes de confiture sèche, dix douzaines de parapluies) demandé par Giambattista Parodi négociant à Genova (Gênes) à Francesco Castellinard (3, 5, 10, 16 septembre, 15 décembre 1788).
- Liquidation des comptes de la société créée entre Pietro Giovanni Seassale, Vittorio Francesco Toesca et Antonio Mignon, pour la fabrication des cordages de la marine à Villefranche (10, 24 septembre, 7 octobre 1788).
- Poursuite du litige entre les frères Onorato et Ludovico Rous (Ros) et Giacinto Fabre, détenteur d'un commerce de draperies en laine du pays à Entraunes (10 septembre 1788).
- Présentation des comptes de la société créée pour l'achat et vente de céréales entre le patron Benedetto et Giuseppe Brunengo et le négociant Giambattista Gnecco (12 septembre, 13 octobre, 11 novembre 1788).
- Cargaison de balles de sucre et de morue, embarquée à Marseille sur la tartane du patron Gian Francesco Giaume pour le compte du négociant Vincenzo Carles, endommagée par une tempête en mer (16, 29 septembre 1788).
- Vérification de plusieurs sacs de café dit du Cap, afin d'en fixer le prix, dans le litige opposant la comtesse Sofia San Pietro au négociant Levi l'aîné (23 septembre 1788).
- Cargaison d'environ 2000 cantars de morues importées d'Angleterre, achetée par Gaspare Deporta et Giovanni Contesso chez le négociant Gian Francesco Thaon, n'étant pas de qualité marchande (30 septembre, 3, 6, 10 octobre 1788).
- Accord verbal portant sur l'achat de moutons et brebis dans les montagnes niçoises pour les exporter à Aubagne et à Marseille entre Folcan Solas et Bartolomeo Gilli (7, 24 octobre, 4, 7, 14 novembre, 29 décembre 1788).
- Commission donnée au fabricant de poudre de Chypre Ignazio Suaut de vérifier une caisse d'amidon importée de Marseille par le patron Gian Maria Giordano pour le compte du négociant Antonio Raynaud (14 octobre 1788).
- Paiement d'une cargaison de tabac exportée et vendue à Lambesc en Provence, demandé par Carlo Mascarello au négociant Claudio Chanson (17, 21 octobre 1788).
- Débarquement à Nice de pains de plomb destinés à un négociant de Genova (Gênes) effectué par Angelo Giraudi, contesté par des négociants de Londres (17 octobre 1788).
- Cargaison de blé dur vendue par les négociants Vierne et Veillon, contestée par Gian Francesco Giovan, n'étant pas conforme à la qualité promise (21 octobre 1788).
- Non-livraison de vin cuit de Corse dénoncée par Pietro Guionnet (Ghionet) à l'encontre de Giacomo Boyol (7, 28 novembre, 5 décembre 1788).
- Expédition de balles de soie, transportées de Torino (Turin) à Nice par le muletier Contesso, afin de les embarquer sur un bateau anglais (7 novembre 1788).
- Paiement de quantité de savon vendue par Antonio Durante, demandé au négociant Giambattista Bianchi (25 novembre, 1er, 10 décembre 1788).
- Vérification d'un mât de misaine vendu par Angelo Vitale au patron Giuseppe Basso, étant non adapté à la navigation (22 décembre 1788).
- Paiement d'un baril de sucre, embarqué sur un navire hollandais mais transporté par mégarde à Genova (Gênes), demandé par Giambattista Sauvaigo à Giambattista Liprandi, en qualité de consul de Hollande (29 décembre 1788).
- Cinquante sacs de châtaignes, embarqués à Livorno (Livourne) sur le " leuto " du patron génois Giuseppe Granara pour le compte de Giovanni Stevenino endommagés pendant le voyage (30 décembre 1788).



- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 31 décembre 1789), 1 registre, concernant notamment :
- Poursuite du litige entre les frères Andrea et Gian Onorato Gastaud (2, 9 janvier, 24, 28 mars, 9, 14 octobre 1789).
  - Poursuite du litige entre Gian Francesco Gioan et le marchand Stefano Esmengiaud (2 janvier 1789).
  - Coutume en vigueur à Nice concernant la vente d'agrumes, d'après laquelle le contrat de vente n'est conclu qu'après la réception de la marchandise, réclamée par le négociant Francesco Castellinard à l'encontre de Michele Grinda (2, 13 janvier 1789).
  - Gel, survenu le 29 décembre 1788, ayant touché la récolte des oranges de Clemente Debrau (9 janvier 1789).
  - Cargaison de 20 caisses d'encre de Chine, embarquée dans le port de Genova (Gênes) sur la felouque du patron Salvator Grotta, contestée par les frères Caisson, ne correspondant pas à la quantité convenue (28 janvier 1789).
  - Vérification des livres comptables d'Antonio Durante, fabricant de savon à Nice, dans un litige opposant son économiste à Giambattista Bianchi, adjudicataire de la " lesda " du savon (28 janvier 1789).
  - Cargaison de 60 caisses de liqueurs promise par le négociant Felice Martin à Alessandro Julien, pour les vendre dans le port d'Argieri (Alger ?) (30 janvier, 27 février 1789).
  - Vente et expédition de 80 bouteilles de vin de Bourgogne effectuées par Angelo Giraudi au négociant Bartolomeo Achiardi (3, 10 février 1789).
  - Vente d'une partie d'une cargaison de morues, transportée de Marseille, effectuée par le capitaine français Gian Giuseppe Pelison au négociant Gian Francesco Giovan, l'autre étant destinée à la Sicile (3 février 1789).
  - Livraison de peaux de veau traitées selon les dispositions de l'édit royal du 23 avril 1784, demandée par Giambattista Martin à Folcan Solas (4, 6 février, 3 juillet, 10, 14, 26 août, 4 septembre, 12 octobre, 9 novembre 1789).
  - Expertise de la récolte de citrons et oranges, cueillis à Saint-Laurent d'Èze, appartenant aux frères Rossetti, afin de vérifier si la qualité est marchande, à la suite du gel, dans le litige les opposant au négociant Francesco Castellinard (6, 13, 17 février, 3, 10, 17, 18 mars, 12 juin, 17 août 1789).
  - Paiement du voiturage pour le transport de balles de riz demandé par le muletier Giovanni Tomatis et contesté par Gian Francesco Ghio (13 février 1789).
  - Livraison d'une quantité de savon effectuée par Saverio Elice de Loano à Felice Macagli pour l'amener à Ormea (13, 20 février, 24 avril, 15 mai 1789).
  - Vente de lard, jambon et fromages promise par Giuseppe Maistre à Antonio Gotta (17, 20 février, 9 mars 1789).
  - Poursuite du litige entre les négociants Claudio Chanson et Giambattista Sejourné (18 février 1789).
  - Achat d'une quantité de tabac effectué par Giambattista Michelis auprès de plusieurs négociants de Nice pour le compte de Vittorio Cotto et pour la revendre en Provence (18 février, 21 avril 1789).
  - Vérification du bâtiment du capitaine Giuseppe Rebechi (Rebequi) et de sa cargaison de morues, demandée par Domenico Castellinard à cause d'une avarie subie en mer du côté de La Ciotat (21, 26 février 1789).
  - Inventaire des meubles et outils de la maison et four du boulanger Antonio Colla, sis dans la rue Pairolière à Nice, demandé par le propriétaire des murs, le comte Paolino Dani di Villafranca et par Benedetto Cauvin (27 février 1789).
  - Vente d'une cargaison de vin, embarquée sur le " leudo " du patron napolitain Agostino Costanzo décidée par le consulat, dans le litige l'opposant au consul de Russie (9 mars, 1er avril 1789).
  - Séquestre et vente d'un bâtiment napolitain commandé par le patron Bernardo Ghirardo, demandés par un groupe de négociants, ses créanciers, dont Salomone Abudarham (10, 16 mars, 3, 6 avril, 26 mai, 5 août 1789).

- Paiement du prix de 33000 agrumes demandé par Michele Grinda et contesté par le négociant Francesco Castellinard, en raison de la qualité non marchande et du nombre prétendu exagéré (11, 17 mars, 10 août 1789).
- Validité d'une déclaration d'avarie, présentée à un notaire de Savona (Savone), affirmée par le patron Bartolomeo Costa en vertu des lois et coutumes de la république de Genova (Gênes) et contestée par la société commerciale Isac Moise (11 mars, 18 mai, 15 juin 1789).
- Renvoi devant le consulat en séance plénière du litige opposant le banquier Israele Nizza au négociant Giuseppe Ventura, concernant le paiement de créances (18 mars 1789).
- Loyer d'un jardin complanté d'agrumes, appartenant au baron Pietro Ricci des Ferres, établi en fonction des récoltes annuelles, proposé au fermier Pietro Gioanni Seassale par le consulat (20 mars 1789).
- Paiement pour la livraison en Piémont de marchandises (sucre, café, poivre, huile d'olive), demandé par la société Martini et Ardoini d'Oneglia (Oneille) à Giuseppe Maria Peri (24 mars, 5 mai, 10 juin, 6 juillet, 6 novembre 1789).
- Remboursement du prix payé pour deux caisses de vin expédiées en Suisse par le muletier Andrea Vizian, demandé par le négociant Francesco Massequan au négociant Giacomo Boyol, ne s'agissant pas du Lacrima Christi promis (1er avril, 20, 29 juillet 1789).
- Injonction faite à Pietro Allouch de payer la pension due pour l'apprentissage de son fils au négociant Agostino Pierrugues (1er, 3 avril 1789).
- Retard dans la livraison de douze balles de chaussettes en laine transportées de Torino (Turin) à Nice, contesté par la société commerciale de Troffimo Coppon au muletier Carlo Giraudi (4 avril 1789).
- Restitution des volumes de l' " Encyclopédie méthodique " demandée par la société typographique au sieur Francesco De Molina (22 avril 1789).
- Refus de transporter à Toulon une partie de la cargaison de blé, chargée à Sciacca sur une " martigana " napolitaine opposé par le capitaine Paolo Ambrosino à la société commerciale Vierre et Veillon, le bateau ayant été endommagé pendant le voyage de Sciacca à Livorno (Livourne) (23, 24 avril, 9 mai 1789).
- Créances découlant d'achats de savon, réclamées par les frères Raynaud au muletier Tomaso Garro de Limone (24 avril, 8, 12, 26, 29 mai 1789).
- Poursuite du litige entre Folcan Solas (Soulas) et Bartolomeo Gilli concernant l'achat de moutons et brebis des montagnes niçoises pour les exporter à Aubagne et à Marseille (1er, 5 mai, 2 juin 1789).
- Dommages causés à des chaises, fabriquées à Pisa (Pise) et embarquées à Livorno (Livourne) contestés par le négociant Giacomo Deandreis et la comtesse Lascaris au capitaine Antonio Roustan (11 mai 1789).
- Paiement de créances réclamé par le cafetier Michele Bressa aux sieurs " liquoristi " Francesco Pollon et Gaetano Lieautaud (18, 22, 25 mai, 23 juin 1789).
- Cargaison de vin, embarquée à Livorno (Livourne) contestée par le sieur Defly au négociant Lorenzo Branche, étant de mauvaise qualité (21, 29 mai, 19 juin, 13 juillet 1789).
- Paiement de caisses de citrons, transportées à Antibes pour les amener à Grasse, demandé par le patron Giacomo Rebecchi au muletier Francesco Pugnaire (22, 26 mai, 2, 8, 15 juin 1789).
- Injonction faite au muletier Giovanni Viale de payer au négociant Gian Francesco Gioan le prix de balles de morues et de thon transportées à Cuneo (29 mai, 29 juillet 1789).
- Vérification de balles de poivre, transportées par un navire anglais et endommagées demandée par Giambattista Sauvaigo à la société commerciale Leclerc (29 mai 1789).
- Vente de bois, achetés en société, contestée par Giulio Valetton à ses associés Pietro Fogacion et Onorato Giaufret (29 mai, 2 juin 1789).
- Paiement de salaires demandé par les marins du navire " Prince de Piémont ", parti aux Indes orientales et revenu à Villefranche en passant par Cadix, à l'armateur, le négociant Giambattista Guide (16, 20 juin 1789).
- Paiement de quantité de blé de Bône demandé par le négociant Giacomo Deandreis à Michelangelo Rey (16 juin 1789).
- Vente d'un bâtiment effectuée à Genova (Gênes) au patron Giambattista Recagno, contestée par Bonaventura Reverdito, l'un des propriétaires (19 juin 1789).

- Vérification de la soie dite " morisca " et des cocons dits " bassinat " demandée dans le litige entre Francesco Guiglioni et Michele Giacosa (22 juin 1789).
- Poursuite de la faillite de Michele Rovere pour la liquidation de dettes (19, 26 juin 1789).
- Vente de savon de Marseille effectuée par Giambattista Bianchi au négociant Antonio Durante (24 juin, 14, 21 juillet, 25 août 1789).
- Caisses d'oranges de qualité non marchande, livrées à Torino (Turin) par la société Anna Maria Muraglia de Loano pour le compte du chirurgien Gian Francesco Accame (30 juin, 24 juillet, 10, 21 août 1789).
- Expédition d'huile à Toulouse par Gian Francesco Thaon contestée par Antonio Goulard, en raison de sa qualité ne correspondant pas à celle promise, peut-être à cause du gel de l'hiver (3 juillet 1789).
- Échange de quantité de vin d'Espagne contre du velours proposé par le patron Angelo Accinelli à Pietro Ghionet (7 juillet 1789).
- Livraison de vin et de quantité de tonneaux à Oneglia (Oneille) demandée par Antonio Grolero au vendeur Cesare Carles (11 juillet 1789).
- Faillite de Giuseppe Bavastro, représenté par le notaire Stefano Sala (16, 23 juillet, 3, 19 septembre, 17 novembre 1789).
- Révision de l'ordonnance prononcée par le consulat le 2 juillet demandée au roi par Francesco Castellinard dans le procès contre les frères Rossetti (17, 20 juillet 1789).
- Paiement des travaux réalisés pour Francesco Massaquan demandé par Vincenzo Visconti (7 août, 18, 25, 29 septembre 1789).
- Perte de la cargaison de blé chargée en Sardaigne pour le compte du négociant Giacomo Deandrei, déclarée par le capitaine Lazzaro Sicardo (7, 10, 12, 21 août 1789).
- Cargaison de plâtre destinée à Bastia en Corse demandée par le patron Giuseppe Maria Mattei et contestée par Giambattista Maggini de Villefranche (11, 18 août, 30 septembre 1789).
- Cargaison de balles de cacao chargée à Amsterdam par le capitaine hollandais Giovanni Dijker pour le compte du négociant Giuseppe Gerbon, endommagée pendant le voyage en mer (21, 25 août 1789).
- Droit de Villefranche réclamé par Giambattista Liprandi au capitaine Trofimo Bronda, sa polacre venant d'Espagne avec une cargaison pour les gabelles royales étant dirigée à Napoli (Naples) (21 août 1789).
- Droit de Villefranche réclamé par Giambattista Liprandi au capitaine vénitien Giovanni Grego, la portée de son bâtiment étant de 169 " tonelli " (22, 24, 25 août 1789).
- Paiement d'une quantité d'oranges demandé par Clemente Debrau, contesté par Francesco Castellinard, les oranges étant brûlées par le gel du mois de décembre précédent (1er, 4, 9, 11, 18, 25, 30 septembre 1789).
- Nolis pour le transport de balles de cacao dit de Lisbonne, livrées à Genova (Gênes), demandé par le patron génois Vincenzo Manara à la société de Giuseppe Gerbon (25, 28, 29 septembre 1789).
- Séquestre de marchandises (sucre, café, graisse) demandé par un négociant de Marseille à l'encontre du négociant Andrea Chiabaud (2, 9, 20 octobre 1789).
- Vente de balles de cire jaune effectuée par la société de Francesco Rossetti de Marseille aux frères Faissola, fabricants de bougies à Nice (7, 21, 30 octobre 1789).
- Nolis pour le transport de 75 caisses de vin de France vendues à Livorno (Livourne) demandé par le capitaine français Giuseppe Arluc au négociant Carlo Gastaud (20, 22, 30 octobre, 3 novembre 1789).
- Contrat verbal pour la constitution d'une société établi entre Domenico Ferré et Antonio Colombani pour la vente de plusieurs marchandises en Corse (21, 26 octobre, 20, 25 novembre, 1er, 7 décembre 1789).
- Paiement de salaires demandé par des marins embarqués sur la polacre du capitaine Andrea Gioanin d'Agde, pour les voyages effectués en Sardaigne, pour charger le sel pour le compte du roi (28 octobre 1789).
- Cargaison de blé, embarquée en Sardaigne par le capitaine Giuseppe Martin pour le compte de la " Generale Azienda de' grani di riserva " ne correspondant pas à la quantité promise (17, 18 novembre 1789).
- Licenciement des marins embarqués sur un bateau acheté par Pietro Zino, contesté par le capitaine Giuseppe Ayraud (27 novembre 1789).

- Faillite de Giuseppe Maistre (4 décembre 1789).
- Paiement de plusieurs mois de salaire et remboursement des frais rencontrés pendant son voyage aux Indes demandés au négociant Giambattista Guide par Onorato Felice Rieuf, engagé en tant que second capitaine (4, 7, 15 décembre 1789).
- Expertise des dégâts subis par un brick commandé par le capitaine Ignazio Domenico Massa dans le contentieux l'opposant au négociant Giambattista Guide (22 décembre 1789).
- Paiement d'une cargaison de sucre et coton, chargée à Marseille, demandé par Giambattista Guide à Gian Pietro Carlon (23, 28, 30 décembre 1789).

02/01/1789 - 31/12/1789

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (4 janvier - 31 décembre 1790), 1 registre, concernant notamment :
- Séquestre du brick du capitaine Francesco Ribas, battant pavillon espagnol, demandé par le représentant à Nice des conservateurs de la mer de la république de Genova (Gênes) (5, 19 janvier, 5, 20, 26 février, 19, 26 mars, 12, 14 avril, 3 mai 1790).
  - Renvoi devant le consulat en séance plénière du litige entre Salvador Finzi et Giambattista Liprandi, concernant l'admission au bénéfice du port franc (12 janvier 1790).
  - Poursuite du litige entre Giambattista Guide et le capitaine Onorato Felice Rieuf (14 janvier 1790).
  - Expertise d'une caisse de velours, embarquée à Genova (Gênes) et mouillée lors du voyage, demandée dans le litige entre le négociant Giambattista Maistre et le patron génois Giulio Tubino (18, 20, 22, 26 janvier 1790).
  - Vente d'oranges de deux jardins situés à Nice et à Villefranche, effectuée par Antonio Faraut à Giambattista Calzamiglia (18 janvier 1790).
  - Conclusion de la faillite de la société commerciale Vierende et Veillon, commencée en mars 1782 (26 janvier, 12, 15, 23 février, 12 mars 1790).
  - Vérification des comptes de deux ventes de moutons, conduits à Marseille, entre le négociant Bartolomeo Gilli et Folcan Solas (27 janvier, 26 février, 27 mai 1790).
  - Expertise d'une cargaison de morues provenant d'Antibes, endommagée pendant le voyage, demandée dans le litige entre Isac Moise et le capitaine Claudio Blanc (29 janvier, 4 février 1790).
  - Constitution d'une société pour affréter des bâtiments et transporter des marchandises, dont des caisses de vin et des barils de câpres, à Senigallia et à Livorno (Livourne) entre Francesco Castelinard (Castellinard) et Carlo Gastaud (12 février, 31 mai, 12 octobre 1790).
  - Dégâts provoqués à la felouque du patron Francesco Bianchi par une tempête près de Genova (Gênes) et perte des marchandises chargées à bord appartenant au patron napolitain Domenico Boncore (8 mars 1790).
  - Présentation des comptes des voyages effectués avec un bâtiment dans le litige entre les patrons Bernardo Nicola Bellando et Giuseppe Rossi (10 mars 1790).
  - Livraison d'un paquet de mouchoirs, reçu en Sardaigne, demandée par Giuseppe Pacho' à Claudio Pernis (12 mars 1790).
  - Paiement de quantité de cordages et huile demandé par Antonio Salvi à Claudio Pernis, propriétaire d'un bâtiment transportant du sel de Sardaigne à Nice pour le compte du Trésor royal (12 mars 1790).
  - Injonction de se rendre à Toulon et à Marseille pour y vendre une partie de la cargaison de blé, chargée à Napoli (Naples) sur la base d'un contrat passé avec le lieutenant général Francesco Pignatelli, demandée par les négociants Vierende et Veillon au capitaine Lorenzo Caffiero (16, 20 mars 1790).
  - Transport à Marseille par le patron Giovanni Giordan d'une caisse de terre verte minérale en poudre, pour le compte de Giovanni Rodairon (20 mars 1790).
  - Expédition de Torino (Turin) à Nice par des muletiers de Cuneo et de Limone de trois coffres de vêtements, faite par Angelo Bachi, contestée par Giuseppe et Samuel Moise (7 avril, 30 juillet, 4 août 1790).
  - Non-respect d'un contrat prévoyant le transport à Genova (Gênes) de barils d'huile et de bouteilles de vin étranger, contesté par le négociant Onorato Saissi au patron Francesco Ciossa (9 avril 1790).
  - Admission aux privilèges du port franc demandée par le capitaine Giuseppe Gagliardo et contestée par Saverio Elice (14 avril, 10 mai 1790).
  - Paiement d'une cargaison de sel, achetée à Trapani et transportée à Nice, demandé par le capitaine Lorenzo Caffiero de Sorrento au négociant Spirito Onorato Monier (19, 20 avril 1790).
  - Attribution aux prieurs de la corporation Saint-Pierre de Villefranche du litige entre Rosalia Barralis et Giuseppe Natta concernant le prix de l'affrètement d'un bateau pendant un voyage à Saint-Tropez (30 avril 1790).

- Paiement de barils d'essences demandé par les producteurs et fabricants de parfums et pommades Antonio Gonella (Gonnella) et Domenico Michelis au négociant Giuseppe Grivel (5, 11, 25 mai, 21 juin, 23 juillet, 3 septembre, 22 octobre, 10 novembre 1790).
- Présentation des comptes de la société créée entre Andrea Sasserno' et Carlo Gastaud (10, 18, 21 mai 1790).
- Interdiction de vendre les 20 balles de tabac, déposées dans la manufacture royale, réclamée par l'aubergiste Francesco Anselmo à Giacomo Boyol (21 mai, 2 juin, 16 juillet 1790).
- Mise en vente d'une tartane afin de rembourser des créanciers dans le litige opposant le négociant Gaetano Tognini au capitaine Pietro Allari (28 mai, 30 juillet, 24 août 1790).
- Livraison d'huile de recense demandée par les frères Raynaud aux frères Dalmas (8 juin 1790).
- Indemnités demandées aux sieurs Vierne et Veillon par les frères Gastaud, mandataires de négociants de la ville de Malaga, pour la cargaison d'un bateau pillé par un corsaire espagnol (8 juin 1790).
- Conclusion d'un bail pour une filature de soie prétendue par Vittorio Francesco Toesca et contestée par Giovanni Contesso (11, 18 juin 1790).
- Remboursement de mille écus de France, remis à Marseille au patron Onorato Girard de Cannes, demandé par la société Leclerc et refusé par ledit patron, les officiers de la municipalité de Cannes les lui ayant confisqués sur l'île Sainte-Marguerite (12 juin 1790).
- Remboursement du prix d'un sac de riz, mouillé pendant le transport à Nice, demandé par le négociant Gian Giuseppe Franco au muletier Gian Luigi Rimbaud (18 juin 1790).
- Injonction faite au marchand Giuseppe Raffetti de payer une somme d'argent au marin Giacomo Gorson, arrêté à Alicante à la suite d'introduction de marchandises, dont des mouchoirs, en contrebande (19, 21, 23 juin 1790).
- Paiement d'une commande de trente balles de morues pour le Piémont, demandé par le négociant Giuseppe Balbis de Garesio à Agostino Porro de Loano (7 juillet 1790).
- Créances pour l'achat de vin, bière et liqueurs réclamées par Giambattista Parodi à Marco Rossi, ayant ouvert un magasin de café à Nice (14 juillet 1790).
- Obligation faite à Pietro Nicola de payer le prix de plusieurs sacs de semoule achetés à Ali Mahomet, natif de Tripoli en Barbarie (16 juillet 1790).
- Paiement de salaires remontant à 1780, demandé par le marin Lazzaro Rizzo d'Oneglia (Oneille), contesté par le capitaine du bateau Gian Luigi Gardon et la société Vierne et Veillon, ledit marin ayant déserté le navire à Bordeaux (23 juillet, 13 août, 20 septembre 1790).
- Injonction faite au patron Vincenzo Manara de payer des indemnités à la société de Giuseppe Gerbon pour des balles de cacao de Lisbonne endommagées (28 juillet, 9 août 1790).
- Cargaison de blé chargée à Marseille pour le compte du négociant Levi l'aîné sur la tartane du capitaine Giacomo Massa, ne correspondant pas au poids convenu (17 août 1790).
- Constitution d'une société pour la fabrication et vente de bière entre Baltazare Katter et Giambattista Parodi (17 août 1790).
- Admission au bénéfice du port franc demandée par le négociant Teodoro Lovet de Marseille, ayant fait faillite, contestée par Francesco Rossetti (20 août 1790).
- Saisie de pommades et autres parfums demandée par Luigi Raynaud à l'encontre de Pietro Coppon, son débiteur (27 août 1790).
- Dissolution d'une société créée pour la fabrication de savon entre Filippo Massena et Claudio Pernis (30 août, 7 septembre 1790).
- Cargaison de fromages embarquée à Porto Scuro (Sardaigne) sur la felouque du capitaine Stefano Cicarini pour le compte du négociant Giuseppe Gerbon, ne correspondant pas au poids convenu (3, 6, 22 septembre 1790).
- Faillite de Giambattista Fournes (14 septembre 1790).
- Vente de centaines de moutons et chèvres effectuée par Spirito Tamagno de Saint-Étienne à Pietro Curti d'Aspremont (15 septembre 1790).
- Cargaison de barils de café de Saint-Domingue chargée à Marseille sur la tartane du patron Giuseppe Dunans pour le compte du négociant Luigi Salvi, endommagée pendant une tempête en mer (5 octobre 1790).
- Paiement d'une lettre de change demandé par le négociant Giacomo Deandreis au marquis Giuseppe Cesare de Villeneuve de Tournettes de Vence (22 octobre, 13 décembre 1790).

- Injonction faite à Francesco Armand de payer à Giambattista Fighiera quantité de tabac achetée à Oneglia (Oneille) et en d'autres endroits de Ligurie pour la vendre en France (22 octobre 1790).
- Voiturage de douze balles de chanvre, transportées de Carmagnola (Carmagnole) à Nice, demandé par le muletier Pietro Paciaud à Antonio Mignon et Giovanni Contesso (9, 10 novembre 1790).
- Paiement d'une somme pour compenser la perte des assignats demandé par Pietro Semeria à Alessandro Baudoin (12 novembre 1790).
- Paiement du nolis pour la cargaison de blé, chargée à Genova (Gênes) pour Nice et Marseille demandé par le patron Giuseppe Rebecco, contesté par Antonio Doderò (17 novembre 1790).
- Séquestre de biens effectué à la demande de la société Vial et Abel d'Aix, contesté par les époux De Beaucaire, bénéficiant de l'asile du port franc (26, 29 novembre, 2, 7, 20 décembre 1790).
- Constitution d'une société pour l'achat de grains de Barbarie et la vente d'objets divers (marbre, commodes, serrures) au bey de Constantine (25 novembre, 3, 7, 10, 15, 28 décembre 1790).
- Achat de blé de Sardaigne dans le litige opposant Francesco Thaon et Vierne et Veillon aux époux Salvi (27, 29, 30 novembre, 2, 6 décembre 1790).
- Réception d'un paquet contenant des velours, parti de Lyon et parvenu à Antibes, refusée par le négociant Francesco Grosson au patron Giacomo Rebecco, étant endommagé (7, 23 décembre 1790).
- Accord sur le transport de marchandises entre Marseille et Nice conclu par certains patrons pourvus de bateaux battant pavillon savoyard, contesté par le patron Carlo Faraut (11 décembre 1790).
- Paiement pour des ventes de blé, maïs, huile d'olive et douves demandé par Onorato Gilli à son frère Carlo Gilli de L'Escarène (15 décembre 1790).
- Vente de quatre balles de peaux effectuée par le négociant Lorenzo Branche à Claudio Bonafous de Grasse (17, 20 décembre 1785).
- Révision du jugement rendu dans le litige entre le négociant Vincenzo Elice de Loano et le prêtre Arone Oxilia (27 décembre 1790).
- Partage de la graisse produite par la boucherie de Nice à égalité avec les autres parfumeurs demandé par Luigi Sasserno' (29 décembre 1790).
- Perte, à cause d'une tempête, d'une partie de la cargaison (chanvre, riz, haricots secs) chargée à Genova (Gênes) sur le brick du capitaine espagnol Giovanni Parmer, contestée par un groupe de négociants (30 décembre 1790).

04/01/1790 - 31/12/1790

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (3 janvier - 30 décembre 1791), 1 registre, concernant notamment :
- Résiliation d'un contrat de vente d'oranges établi entre Francesco Tibaut et Antonio Muratore (5, 10, 28 janvier 1791).
  - Poursuite du litige entre le capitaine espagnol Gioanni Palmer et un groupe de négociants (7 janvier 1791).
  - Voiturage demandé par le négociant Gioan à Giuseppe Asdente pour le transport de 60 balles de chanvre (10 janvier 1791).
  - Paiement pour le transport de sacs de riz, expédiés de Torino (Turin) via Cuneo, demandé par le muletier Andrea Cabal au négociant Sabato Viterbo (11 janvier 1791).
  - Injonction faite au marchand de livres Pietro Falcon de payer une somme d'argent à Maddalena Amoretti veuve Vacchieri pour des paquets de cartes de visite (14 janvier 1791).
  - Renvoi au procureur général du commerce des actes du litige entre le négociant Pietro Deleuse de Marseille et le sculpteur Antonio Carix (14 janvier 1791).
  - Transport à Marseille de tonneaux d'huile d'olive, convenu entre le négociant Gioanni Contesso et le patron Francesco Chiozza (25 janvier 1791).
  - Paiement d'une lettre de change demandé par le représentant du prince Claudio Filippo Seytres de Caumont au négociant Giuseppe Gerbon (25 janvier 1791).
  - Injonction faite au muletier Giambattista Capon de payer au négociant Gian Antonio Bessi le prix de deux caisses de vin Muscat et une d'huile, transportées à Cuneo (28 janvier 1791).
  - Cargaison de 60 caisses d'oranges et citrons, chargées sur le bateau du capitaine Antonio Pallioux par le négociant Francesco Castellinard à destination d'Agde, ne correspondant pas à la quantité prévue (1er, 4 février, 29 mars 1791).
  - Achat de cocons effectué par Onorato Castellano pour le compte d'Antonio Francesco Thaon de La Bollène (4 février, 21, 25 novembre, 7, 16 décembre 1791).
  - Cargaison de morues chargée sur le bâtiment du capitaine Risso par le patron Gian Francesco Gioan (4 février 1791).
  - Faillite de Carlo Robion (4 février 1791).
  - Injonction faite au charretier Francesco Calandra de présenter le nombre de sacs de riz convenu au négociant Francesco Pollon pour les charger sur un bâtiment faisant voile vers Agde (14 février 1791).
  - Cargaison de balles de cire chargée à Marseille sur la tartane du capitaine Giacomo Massa pour le compte du négociant Giuseppe Gerbon, ne correspondant pas au poids établi (15 février, 1er, 8, 12 avril 1791).
  - Paiement d'une somme pour l'affrètement d'un bateau chargeant des marchandises à Porto Maurizio (Port-Maurice) pour les débarquer à Hyères, demandé par Antonio Grollero au patron Pietro Candellaro (2 mars 1791).
  - Injonction faite à Gaetano Lieautaud de payer à la veuve San Pietro, en sa qualité de représentante de la société commerciale Daniel Kelly de Saint-Gal, une somme d'argent correspondant à des marchandises (11, 18 mars 1791).
  - Paiement pour l'envoi de quantité de riz et de chanvre demandé par le négociant Antonio Bernascone à Onorato Esmengiaud (14, 22 mars, 6, 16 mai 1791).
  - Achat de seigle, provenant de Venezia (Venise), entre d'une part la société Isac Moise, d'autre part le notaire Paolo Millo et Gian Paolo Rossetti (14, 22, 28 mars 1791).
  - Poursuite du litige entre le prêtre Arone Oxilia et le négociant Vincenzo Elice (14 mars, 18 avril, 3, 30 mai, 10 juin, 2, 14 septembre 1791).
  - Renvoi du litige entre Giacinto Giacinti et un nommé Vial devant le consulat en séance plénière (18 mars 1791).
  - Achat en société de marchandises (anchois, vin de Malaga) entre Paolo Solaro et Gerolama Parodi veuve Bavastro (21 mars 1791).
  - Injonction faite au fabricant de savon Luigi Giardini de payer une somme d'argent pour l'achat d'huile à Gian Francesco Martin (21 mars 1791).
  - Vente d'une fabrique de bière, située à Nice, effectuée par Baldassare Katter au négociant Domenico De Bernardi (21, 29 mars, 6, 12, 15, 27 avril, 18, 20, 24 mai, 16 juillet 1791).
  - Cargaison de fèves et chaussettes en soie envoyée par Claudio Pernis à Luigi Vidal, ne correspondant pas à la qualité établie (23, 29 mars, 1er, 5, 8, 12 avril 1791).

- Vérification des marchandises confiée à Luigi San Pietro, afin de payer une lettre de change dans le litige entre Domenico Castellinard et Matteo Payan (23 mars 1791).
- Cargaison de fèves et orge chargée par les soins du bey de Constantine sur le bateau de Giacinto Maria Giacinti (26, 29 mars, 15 avril 1791).
- Cargaison de blé chargée à Venezia (Venise) sur la pinque du capitaine napolitain Andrea Antonio Vuolo pour le compte de la société des frères Caisson, endommagée en mer à cause d'une tempête (29 mars 1791).
- Paiement du nolis demandé par le patron Gioanni Gaitte à Francesco Bernard pour le transport à Antibes en contrebande de 34 balles de tabac provenant de Genova (Gênes) (4 avril 1791).
- Paiement du nolis et du droit de primage demandé par le capitaine Giuseppe Lassiche de Raguse à la société d'Isacco Moysse pour le transport de marchandises depuis Trieste (7 avril 1791).
- Vérification par des experts de balles de mousseline transportées par le capitaine anglais Henry Gooch dans le litige l'opposant au négociant Pietro Mars (26 avril 1791).
- Litige en appel, provenant d'Oneglia (Oneille), opposant Nicola Merello à Giacomo Leone concernant l'affermage des gabelles royales (23, 25 mai, 7, 10 juin, 31 août 1791).
- Vérification du poids et de la qualité de quatre sacs de riz, livrés par le muletier Francesco Fossati à Maria Tosel veuve Viale (27 mai 1791).
- Répartition des pertes rencontrées dans l'achat et vente de morues, expédiées en Piémont, demandée par le négociant Giuseppe Maistre à son associé Pietro Passeron de Levens (31 mai, 7, 14, 28 juin 1791).
- Cargaison de vin, envoyée d'Arles à Nice pour le compte du négociant Lorenzo Branche et réexpédiée à Livorno (Livourne), ne correspondant pas à la qualité promise (3, 17 juin 1791).
- Refus de réceptionner des " bagnatoj " et des " pieganti " chargés à Marseille sur la tartane du patron Giuseppe Massa, opposé par le négociant Stefano Machetti (7 juin 1791).
- Cargaison de blé, embarquée à Marseille sur la tartane du patron Carlo Faraut contestée par les frères Raynaud, étant mouillée (10 juin 1791).
- Séquestre d'une balle de savon, achetée par le muletier Andrea Dalmas de Limone à Luigi Giardini, manquant de la marque apposée par le préposé du consulat (15, 21 juin 1791).
- Paiement de cuirs vendus au négociant Luigi Salvi pour le compte du banquier de Torino (Turin) Stefano Tomaso Campana, réclamé par Giacomo Testoris (15 juin 1791).
- Dissolution d'une société établie entre les frères Pietro et Gioanni Guidasci pour la fabrication de chocolat (17 juin 1791).
- Vente de cocons effectuée par Antonio Francesco Robin au marchand Antonio Fianson (17, 28 juin 1791).
- Utilisation de la graisse de la boucherie municipale par les patrons Giuseppe et Giovanni Chiozza pour leurs bateaux, contestée par le parfumeur Agostino Pierrugues (21 juin 1791).
- Société créée verbalement entre des ouvriers scieurs pour l'exploitation forestière à Perinaldo (1er, 5 juillet 1791).
- Convention établie à Villefranche entre le négociant et fabricant Antonio Mignon et le patron Ambrogio Gavaron pour la fabrication de cordages (4, 8 juillet, 8, 10 août 1791).
- Restitution des outils pour travailler les cuirs demandée par le négociant Maurizio Pontes aux père et fils Acchiardi de Saint-Étienne (12, 22, 25, 26 juillet, 4, 5 octobre 1791).
- Séquestre et perte d'une quantité de balles de mousseline transportées en France, en contrebande, pour le compte du négociant Pietro Carlon (15, 27 juillet, 2 août 1791).
- Paiement de salaires demandé par des marins au capitaine corse Domenico Tommasi pour un voyage en Sardaigne (22 juillet 1791).
- Refus de réceptionner de l'huile opposé par Antonio Massabo' de Porto Maurizio (Port-Maurice) à la société Vieusseux et Beaugard d'Oneglia (Oneille), n'étant pas de qualité marchande (26 juillet, 8, 12, 23 août, 21, 23 septembre, 11 octobre 1791).
- Vente de fleurs d'orangers et de citronniers effectuée par Pietro Asso à Giuseppe Isnard (26 juillet, 1er août 1791).
- Renvoi au procureur général du commerce pour ses conclusions à propos du litige entre une société commerciale de Montpellier et les frères Cohen, concernant des dettes de leur père défunt (16, 30 août, 2, 12 septembre, 4 octobre 1791).

- Paiement du prix de la moitié d'une tartane vendue au patron Pietro Medecin, demandé par le négociant Andrea Chabaud (17 août 1791).
- Voiturage demandé par le muletier Paolo Seneca à Giovanni Contesso pour le transport de six sacs de riz de Limone à Nice, le muletier Sebastiano Dalmas les ayant transportés de Borgo San Dalmazzo à Limone (24 août 1791).
- Vente de blé d'Ancona (Ancône) effectuée par le négociant Luigi Raynaud à Maria Degioanni veuve Mascarello (26 août 1791).
- Injonction faite au muletier Carlo Maccari de Boves de payer le prix de quantité de savon vendue par le négociant Luigi Rainaud (2 septembre 1791).
- Livraison de quatre caisses de pièces en cristal, expédiées par la fabrique royale de Sales en Savoie et transportées de Torino (Turin) à Nice par le muletier Giambattista Robero, demandée par le négociant Giuseppe Pacho (Pachaud) à Giuseppe Pollan (7 septembre 1791).
- Droit de Villefranche réclamé par l'adjudicateur Giambattista Liprandi aux patrons Nicola Accame et Paolo Bolonin (14 septembre 1791).
- Paiement du prix de diverses expéditions de savon demandé par Luigi Raynaud au muletier de Limone Giorgio Tosel (16 septembre, 28 octobre 1791).
- Livraison de sacs de riz expédiés par Bernardino Dalmas de Tende à Francesco Calandra à La Giandola (23 septembre 1791).
- Partage d'une felouque, ayant fait l'objet d'une prise par les barbaresques, amenée à Villefranche, demandé par le capitaine Saverio Massaquan au patron Domenico Giardini et injonction faite audit Giardini de payer une somme d'argent pour la nourriture d'un marin turc capturé avec la felouque, détenu dans le bagne de Nice (19 octobre, 10 novembre 1791).
- Droit de courtage réclamé par le courtier Antonio Doneudo au négociant Antonio Faraud (4 novembre 1791).
- Réparation des dommages causés à un pianoforte, transporté de Torino (Turin) à Nice par le muletier Carlo Giraud de Boves, demandée par le négociant Onorato Mabil (Mabiglia) (25 novembre, 2, 16 décembre 1791).
- Vérification des marchandises expédiées d'Amsterdam sur le bateau du capitaine Giambattista Novaro, demandée par le négociant Luigi Salvi, étant endommagées (29 novembre 1791).
- Obligation de réceptionner des balles de maïs, demandée par Luigi Raynaud aux époux Saini (6 décembre 1791).
- Interdiction de s'emparer des bois de mélèze et sapin, coupés dans les forêts de Venanson pour les transporter à Nice par flottage sur la Vésuvie et dispersés par des pluies torrentielles, demandée par l'avocat Carlo Filippo Otto à Antonio Francesco Peres (9 décembre 1791).
- Paiement de salaires demandé par Giuseppe Faissola au courtier royal Antonio Doneudo, ayant travaillé comme commis de magasin pendant deux ans (16, 27 décembre 1791).

30/01/1791 - 31/12/1791

- " Ordinanze sommarie " (ordonnances sommaires) rendues par un juge du consulat.- Suppliques, procès-verbaux d'expertise, de prestation de serment, d'audition de témoins (2 janvier - 6 septembre 1792), 1 registre, concernant notamment :
- Paiement d'une somme d'argent pour l'envoi de charbon demandé par Antonio Giovanni Faraut à Giovanni Triscon (9 janvier, 6 mars 1792).
  - Injonction faite au muletier Felice Arbero de livrer deux sacs de riz au négociant Pietro Tosel (13 janvier 1792).
  - Poursuite du litige entre la société Vierre et le négociant Lorenzo Branche concernant une cargaison de vin de Languedoc, expédiée à Livorno (Livourne) (13 janvier, 10 avril, 25 mai, 1er juin 1792).
  - Partage du prix de vente d'un brick, inscrite dans les registres de l'amirauté de Marseille, demandé par le capitaine Pietro Medaille à la société Frassinot (13, 27 janvier, 13, 23 mars 1792).
  - Expertise de la cargaison de blé, chargée à Genova (Gênes) pour la livrer à Monaco et à Bordighera, demandée par le patron Luigi Natta aux frères Caisson, ayant été endommagée par une tempête en mer (20 janvier, 17 février 1792).
  - Injonction faite au négociant Giacomo Deandrei de payer au muletier Pietro Rubero le voiturage de quatre balles de chanvre (30 janvier 1792).
  - Poursuite du litige concernant le partage d'une felouque, ayant fait l'objet d'une prise par les barbaresques, entre d'une part le consul de Napoli (Naples), d'autre part le capitaine Domenico Giardini et Domenico Robaglia (3 février 1792).
  - Expertise d'une cargaison de sel et soude, chargée en Sardaigne sur le brick du capitaine vénitien Giovanni Grego, endommagée à cause d'une tempête en mer, demandée par ledit capitaine aux sieurs Gian Francesco Gibert et Gian Onorato Gastaud (10 février, 9, 28 mars 1792).
  - Vérification d'un bâtiment venant de Napoli (Naples), chargé de blé, demandée par le capitaine Vincenzo Mazella, ledit bâtiment, endommagé, n'étant pas en mesure de se rendre à Toulon, comme convenu (24 février 1792).
  - Faculté de mettre en vente six caisses de marchandises, expédiées de Londres aux négociants Vierre et Veillon, contestée par le consul britannique Nataniele Green (2, 16 mars, 20 avril, 25 mai, 20 août 1792).
  - Expertise des balles de grains et caisses de sucre, chargées à Genova (Gênes) sur le bateau du patron Filippo Ravano, pour le compte des négociants Onorato Saissi et Pietro Fabri, endommagées pendant le voyage à cause d'une tempête (3, 5, 6 mars 1792).
  - Livraison en Piémont de quatre barils d'huile demandée par le négociant Andrea Vizian, contestée par le muletier Giambattista Vial, ayant perdu trois barils et un mulet par accident sur la route royale, près de Sospel (9 mars 1792).
  - Indemnités demandées par les négociants Domenico et Giambattista Berio d'Oneglia (Oneille) au préfet de la même ville Giambattista Laugeri, pour avoir diffusé une information concernant Giuseppe Noaro en faillite, lui permettant de s'expatrier (12 mars, 3 avril, 2, 29 mai, 4, 5 septembre 1792).
  - Cargaison de blé, chargée à Genova (Gênes) sur la pinque du patron génois Pietro Ferraro pour le compte des frères Raynaud, négociants niçois, endommagée à cause d'une tempête (16 mars 1792).
  - Vérification de la qualité et de la quantité de la cargaison de blé, chargée sur la polacre du capitaine napolitain Donato Saravese demandée par la société Isac Moyse (15, 28, 29 mars, 3 avril 1792).
  - Vente de balles de peaux de chevreau effectuée par le négociant Luigi Bonifacio à Giuseppe Augiero de Grasse (20 mars 1792).
  - Livraison des céréales, expédiées de Genova (Gênes) et entreposées dans un magasin, demandée par la société des frères Raynaud, négociants niçois, au courtier royal Onorato Saissi (31 mars 1792).
  - Paiement de 36 tonneaux de vin de Milazzo, expédiés de Porto Maurizio (Port-Maurice), demandé par Maurizio Ansaldi au patron Giuseppe Allegro (31 mars 1792).
  - Vente aux enchères des pièces d'argenterie et porcelaine, appartenant à la marquise Luigia de Roure de Chambonas, ordonnée par le consulat afin de rembourser des créances au négociant Domenico Castellinard (3, 13 avril 1792).

- Séquestre de marchandises et assignats appartenant à Raffaele Del Puget, auteur d'une faillite frauduleuse à Paris, envoyés à son frère à Nice pour les soustraire aux créanciers, décidé par le consulat dans le litige l'opposant à Francesco San Pietro (10, 11, 18, 20 avril, 8, 18 mai 1792).
- Paiement de quatre colis de sucre confiés au muletier Giuliano Ravel de Breil pour les conduire au sieur Giambattista Ferrero de Cuneo, demandé par le négociant Giuseppe Gerbon, les colis n'étant pas arrivés à destination (10, 17, 24 avril 1792).
- Vérification des travaux effectués dans la fabrique de bière dans le litige opposant Domenico De Bernardi à Baldassare Katter (11 avril, 1er mai 1792).
- Cargaison comportant quantité de soude et 150 tonneaux de vin chargée à Cagliari sur le brick du capitaine Francesco Spinetta pour le compte du négociant Gian Onorato Gastaud et du bureau de la marine de Villefranche (11 avril, 22 août 1792).
- Paiement du nolis demandé par le négociant Giacomo Deandreis, représentant le capitaine d'un bâtiment hollandais transportant des marchandises destinées en partie à Genova (Gênes), au négociant Luigi Salvi (13 avril 1792).
- Livraison des 358 peaux de veau promises, demandée par Luigi Serena à Folcan Solas (17, 30 avril, 7 mai 1792).
- Règlement pour les dommages causés à sa polacre et à la cargaison de blé, en raison d'un accident survenu dans le port de Nice, demandé par le capitaine Giovanni Caccace au négociant Saverio Costanzo (18 avril 1792).
- Perte d'un baril de rhum, chargé à Livorno (Livourne) sur la pinque du patron Angelo Garibaldi et transporté à l'adresse de Francesco Pollon par le charretier Giambattista Gilli (18, 20 avril, 11, 18 mai 1792).
- Somme d'argent reçue par le capitaine Giuseppe Dunan à Marseille pour la remettre aux frères Goiran, marchands à Nice, confiée à la dame Raoulx Raousset de Boulbon (27 avril 1792).
- Créance exigée par le chevalier et commandeur de l'ordre de Malte Giambattista de Glan-dèves au capitaine Giuseppe Bormé (7, 14, 24, 30 mai 1792).
- Cargaison de maïs chargée à Trieste sur le brick du capitaine français Francesco Blacas pour le compte des frères Raynaud, endommagée à cause d'une tempête en mer (2, 7, 10 mai, 5 juin, 13 juillet, 18 août 1792).
- Créances exigées par le comte Carlo Barel di Sant'Albano, ancien banquier, au notaire Vincenzo Calvi et au négociant Angelo Giraudi (9, 18, 29 mai, 5, 22, 25 juin, 6, 16, 24, 31 juillet, 10, 17 août, 3 septembre 1792).
- Droits d'ancrage et de Villefranche demandés par l'adjudicateur Giambattista Liprandi au patron Bernardo Rossi, venu de Genova (Gênes) avec une cargaison de vin à cause du mauvais temps (9, 11, 18 mai, 8 juin 1792).
- Livraison de dames-jeannes d'huile de vitriol, chargée à Cette (Sète) sur la tartane du patron Pietro Maine, demandée par le négociant Giambattista Sauvaigo (9 mai 1792).
- Vérification d'une cargaison de blé, chargée sur la polacre du capitaine vénitien Demetrio Orfano (Arfano) et destinée à Marseille, débarquée à Nice, la polacre et la marchandise étant endommagées par une tempête (16 mai, 15 juin, 2 juillet 1792).
- Achat de blé et orge par Bernardino Richelmi pour les particuliers de Pigna, Dolceacqua et Isola (25, 29 mai, 2 juin 1792).
- Règlement des comptes entre Giambattista Liprandi et les héritiers d'Onorato San Pietro di Nieubourg (1er, 8 juin 1792).
- Mise aux enchères de la tartane du capitaine Antonio Barrilaro pour rembourser ses créanciers (11 juin 1792).
- Injonction faite au négociant Antonio Massabo' de payer à la société Vieusseux et Beuregard d'Oneglia (Oneille) le prix d'une quantité d'huile (19 juin 1792).
- Refus de poursuivre le voyage jusqu'à Marseille pour y conduire une cargaison de blé destinée aux ports de Nice, Marseille et Barcelone, opposé par le capitaine Giuseppe Accurti, autrichien, aux frères Raynaud, son pays étant en guerre avec la France (22 juin 1792).
- Livraison de 50 sacs de riz réclamée par les frères Raynaud au négociant Gian Felice Rubero (27, 30 juin 1792).
- Paiement du nolis demandé par le capitaine Giovanni Pascoe à la société Levi l'aîné (2 juillet 1792).

- Vente de peaux de moutons et chevreaux effectuée par Maurizio Pontes à Folcan Solas (10, 13, 20, 25 juillet, 5 septembre 1792).
- Cargaison de cerceaux en fer, chargée à Genova (Gênes) par le patron Giambattista Montefinale pour Sofia Moisson veuve du comte San Pietro, ne correspondant pas à la quantité convenue (11, 13 juillet 1792).
- Injonction faite au fabricant de liqueurs Pietro Drago de payer un billet à ordre au négociant Giuseppe Arman Bergoin (20 juillet 1792).
- Renvoi devant le sénat du litige concernant la faillite d'Isabella Pina (27 juillet 1792).
- Livraison de sacs de riz, réceptionnés à Cuneo, par le muletier Giambattista Alberto au négociant Giovanni Contesso à Nice (6, 10 août 1792).
- Achat de morues afin de les vendre en Piémont, entre Giuseppe Maistre et Pietro Passeron (10, 17 août 1792).
- Cargaison de barils d'étain, chargée à Londres pour le compte de la société Leclerc, ne correspondant pas à la quantité convenue (10, 14 août 1792).
- Cargaison de balles de poivre, chargée à Amsterdam sur le bateau d'un capitaine hollandais pour le compte du négociant Giambattista Sauvaigo (10, 14, 21, 24 août 1792).
- Créances exigées par Francesco et Giuseppe De Molini de Mondovì à Filippo Mela de Borgo Sant'Agata, concernant la vente de sacs de riz et de bétail pour la boucherie (17 août 1792).
- Vente de blé par les frères Jonas à Camilla Rey veuve Rovere, pour approvisionner le four du château de Villefranche et celui tenu par son fils place Victor à Nice (24, 31 août 1792).
- Traite protestée, opposant Pietro Marchal au comte Luigi Zacaria de Raoulx de Raousset de Boulbon et à son fils Enrico Emilio (4, 5, 6 septembre 1792).
- Livraison de vin de Sicile et de Napoli (Naples) demandée par Michele Carencio au capitaine Antonio Scarpato (4, 5 septembre 1792).

02/01/1792 - 06/09/1792

### **03B 0082 : Faillites**

- 03B 0082** Faillites.- Représentations du procureur général du commerce, suppliques des créanciers et des faillis, manifestes du consulat notifiant la faillite de marchands et négociants, procès-verbaux de mise sous séquestre des biens des faillis, états comptables détaillant les débits et les crédits (14 mars 1761 - 6 décembre 1790), 1 registre

14/03/1761 - 06/12/1790

### **03B 0083 - 0085 : Homologations, sauf-conduits**

- 03B 0083** Concession d'homologations de conventions et sauf-conduits à des négociants en état de faillite, nomination des syndics de faillite.- Suppliques des créanciers, conclusions du procureur général du commerce, actes de procuration, conventions entre les faillis et leurs créanciers, états des débits et crédits, notes comptables détaillant les noms et les pays des créanciers et les sommes dues, copies d'actes reçus par des notaires sardes et français, transcription de patentes royales (16 décembre 1762 - 25 août 1778), 1 registre

16/12/1762 - 25/08/1778

- 03B 0084** Concession d'homologations de conventions et sauf-conduits à des négociants en état de faillite, nomination de syndics de faillite.- Suppliques des créanciers, conclusions du procureur général du commerce, conventions entre les faillis et leurs créanciers, états des débits et des crédits, copies d'actes reçus par des notaires sardes et français (5 mai 1779 - 9 août 1781), 1 registre

05/05/1779 - 09/08/1781

- 03B 0085** Concession d'homologations de conventions et sauf-conduits à des négociants en état de faillite, nomination de syndics de faillite.- Suppliques des créanciers, conclusions du procureur général du commerce, actes de procuration, conventions entre les faillis et leurs créanciers, états des débits et des crédits, notes comptables détaillant les noms, les professions, les pays des créanciers et les sommes dues, copies d'actes reçus par des notaires sardes et français (20 février 1788 - 3 septembre 1792), 1 registre  
20/02/1788 - 03/09/1792
- 03B 0086 - 0088 : Jugements en matière criminelle**
- 03B 0086** Jugements rendus en matière criminelle concernant des faillites frauduleuses, des contraventions aux édits royaux des 15 juillet 1724 et 15 octobre 1733 sur les filatures de soie, l'introduction de cuirs étrangers dans le royaume sarde et le marquage des étoffes en laine, contenant également des procès-verbaux de visite de filatures de soie, de remise de cocons, de prestation de serment, d'audition de témoins (5 juin 1734 - 11 février 1737), 1 registre.  
05/06/1734 - 11/02/1737
- 03B 0087** Jugements rendus en matière criminelle concernant des contraventions aux édit et billet royaux des 23 juillet 1730 et 15 octobre 1733 sur l'introduction des cuirs étrangers dans le royaume sarde et sur le marquage des étoffes en laine, contenant également des suppliques, des procès-verbaux d'audition de témoins, de visite de magasins de bottiers et de fabricants d'étoffes et des actes de soumission (30 juillet 1736 - 10 mars 1741), 1 registre.  
30/07/1736 - 10/03/1741
- 03B 0088** Jugements rendus en matière criminelle concernant des faillites frauduleuses, vols de céréales, exercice abusif du courtage, des contraventions au droit de Villefranche, au règlement des voitures publiques et à l'introduction des cuirs étrangers dans le royaume sarde, des escroqueries sur la marchandise, l'abandon de navire, coups et blessures et homicide, contenant également des suppliques de condamnés et les conclusions du procureur général du commerce (5 avril 1775 - 7 juillet 1791), 1 registre.  
05/04/1775 - 07/07/1791

# SOMMAIRE

<b>03B 0001 - 0002 : AFFAIRES GÉNÉRALES.....</b>	<b>17</b>
03B 0001 - 0002 : CORRESPONDANCE .....	17
<b>03B 0003 - 0010 : AFFAIRES ADMINISTRATIVES .....</b>	<b>26</b>
03B 0003 - 0010 : FRANCHISES DU PORT FRANC .....	26
<b>03B 0011 - 0088 : AFFAIRES JUDICIAIRES .....</b>	<b>27</b>
03B 0011 : PROCÉDURES .....	27
03B 0012 - 0013 : ORDONNANCES RENDUES PAR LE CONSULAT EN SÉANCE PLÉNIÈRE .....	27
03B 0014 - 0081 : ORDONNANCES RENDUES PAR UN JUGE DU CONSULAT.....	28
03B 0082 : FAILLITES .....	176
03B 0083 - 0085 : HOMOLOGATIONS, SAUF-CONDUITS .....	176
03B 0086 - 0088 : JUGEMENTS EN MATIÈRE CRIMINELLE.....	177

# INDEX DES ORIGINES

---

## *C*

Consulat de commerce et de mer de Nice..... *1*

# INDEX DES LIEUX

<b>A</b>	
ACQUI	
03B 0046 .....	55
ADES	
03B 0073 .....	132
AGDE	
03B 0003 .....	11
03B 0005 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0021 .....	17
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0038 .....	39
03B 0040 .....	43
03B 0062 .....	97
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0067 .....	113
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0078 .....	152
03B 0080 .....	158
AGRIGENTO	
03B 0069 .....	119
AIX-EN-PROVENCE	
03B 0003 .....	11
03B 0005 .....	11
03B 0008 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0018 .....	15
03B 0026 .....	23
03B 0040 .....	43
03B 0048 .....	59
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0079 .....	155
AJACCIO	
03B 0002 .....	10
ALASSIO	
03B 0003 .....	11
03B 0014 .....	13
03B 0022 .....	18
03B 0024 .....	21
03B 0043 .....	49
03B 0054 .....	75
03B 0055 .....	78
03B 0056 .....	81
03B 0061 .....	94
03B 0067 .....	113
ALBENGA	
03B 0039 .....	41
03B 0066 .....	110
ALBISOLA	
03B 0005 .....	11
03B 0006 .....	11
03B 0033 .....	30
03B 0039 .....	41
ALESSANDRIA	
03B 0051 .....	67
ALEXANDRIE d'ÉGYPTE	
03B 0007 .....	11
ALGHERO	
03B 0065 .....	106
03B 0067 .....	113
ALICANTE	
03B 0014 .....	13
03B 0019 .....	15
03B 0021 .....	17
03B 0044 .....	51
03B 0059 .....	89
03B 0079 .....	155
AMSTERDAM	
03B 0009 .....	12
03B 0052 .....	70
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
03B 0067 .....	113
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140
03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152
03B 0080 .....	158
03B 0081 .....	161
ANCONA	
03B 0043 .....	49
03B 0051 .....	67
03B 0054 .....	75
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
03B 0080 .....	158
ANNOT	
03B 0018 .....	15
ANTIBES	
03B 0002 .....	10
03B 0009 .....	12
03B 0016 .....	14
03B 0018 .....	15
03B 0019 .....	15
03B 0022 .....	18
03B 0023 .....	19
03B 0026 .....	23
03B 0032 .....	29

03B 0034 .....	32	03B 0071 .....	125
03B 0039 .....	41	BANDOL .....	
03B 0040 .....	43	03B 0029 .....	26
03B 0044 .....	51	03B 0030 .....	27
03B 0045 .....	53	03B 0035 .....	34
03B 0047 .....	57	03B 0047 .....	57
03B 0051 .....	67	03B 0057 .....	83
03B 0060 .....	92	03B 0059 .....	89
03B 0062 .....	97	BARCELONE .....	
03B 0063 .....	100	03B 0015 .....	13
03B 0068 .....	116	03B 0053 .....	72
03B 0074 .....	136	03B 0054 .....	75
03B 0077 .....	148	03B 0060 .....	92
03B 0078 .....	152	03B 0076 .....	144
03B 0079 .....	155	03B 0081 .....	161
03B 0080 .....	158	BARCELONNETTE .....	
ANTIOCHE .....		03B 0003 .....	11
03B 0022 .....	18	03B 0004 .....	11
ARLES .....		03B 0006 .....	11
03B 0003 .....	11	03B 0008 .....	11
03B 0010 .....	12	03B 0010 .....	12
03B 0025 .....	22	03B 0035 .....	34
03B 0040 .....	43	03B 0057 .....	83
03B 0042 .....	47	03B 0060 .....	92
03B 0074 .....	136	BASTIA .....	
03B 0076 .....	144	03B 0078 .....	152
03B 0080 .....	158	BAYONNE .....	
ARMA .....		03B 0008 .....	11
03B 0070 .....	122	03B 0010 .....	12
ASCOLI .....		BEAUCAIRE .....	
03B 0004 .....	11	03B 0010 .....	12
ASPREMONT .....		03B 0014 .....	13
03B 0011 .....	12	03B 0016 .....	14
03B 0026 .....	23	03B 0022 .....	18
03B 0027 .....	25	03B 0023 .....	19
03B 0037 .....	37	03B 0029 .....	26
03B 0039 .....	41	03B 0034 .....	32
03B 0044 .....	51	03B 0051 .....	67
03B 0073 .....	132	03B 0053 .....	72
03B 0074 .....	136	03B 0054 .....	75
03B 0079 .....	155	03B 0055 .....	78
AUBAGNE .....		03B 0059 .....	89
03B 0077 .....	148	03B 0060 .....	92
03B 0078 .....	152	03B 0067 .....	113
AUZEBOSC .....		03B 0070 .....	122
03B 0004 .....	11	03B 0077 .....	148
AVIGLIANA .....		BEAUFORT .....	
03B 0066 .....	110	03B 0066 .....	110
AVIGNON .....		BELVEDÈRE .....	
03B 0004 .....	11	03B 0036 .....	37
03B 0007 .....	11	BENDEJUN .....	
03B 0009 .....	12	03B 0033 .....	30
03B 0010 .....	12	03B 0041 .....	45
03B 0044 .....	51	03B 0047 .....	57
03B 0061 .....	94	03B 0076 .....	144
<hr/>		BERNE .....	
<b>B</b> .....		03B 0010 .....	12
BALAGNE .....		BERRE-DES-ALPES .....	

03B 0024 .....	21	BORDIGHERA	
03B 0027 .....	25	03B 0030.....	27
03B 0039 .....	41	03B 0032.....	29
03B 0042 .....	47	03B 0044.....	51
03B 0044 .....	51	03B 0048.....	59
03B 0063 .....	100	03B 0070.....	122
BERSEZIO		03B 0071.....	125
03B 0024 .....	21	03B 0076.....	144
BEUIL		03B 0081.....	161
03B 0002 .....	10	BORGO SAN DALMAZZO	
BÉZIERS		03B 0059.....	89
03B 0004 .....	11	03B 0063.....	100
03B 0010 .....	12	03B 0076.....	144
03B 0021 .....	17	03B 0080.....	158
03B 0025 .....	22	BORGO SANT'AGATA	
BIOT		03B 0081.....	161
03B 0027 .....	25	BORGOMARO	
03B 0030 .....	27	03B 0052.....	70
03B 0033 .....	30	03B 0067.....	113
03B 0045 .....	53	BOURG-SAINT-ANDÉOL	
03B 0056 .....	81	03B 0007.....	11
03B 0061 .....	94	BOVES	
03B 0077 .....	148	03B 0024.....	21
BISCARROSSE		03B 0032.....	29
03B 0010 .....	12	03B 0045.....	53
BIZERTE		03B 0048.....	59
03B 0054 .....	75	03B 0050.....	63
BLAUSASC		03B 0051.....	67
03B 0031 .....	28	03B 0052.....	70
BOLLÈNE-VÉSUBIE (LA)		03B 0056.....	81
03B 0017 .....	14	03B 0063.....	100
03B 0029 .....	26	03B 0080.....	158
03B 0034 .....	32	BRAS	
03B 0038 .....	39	03B 0071.....	125
03B 0047 .....	57	BREIL-SUR-ROYA	
03B 0059 .....	89	03B 0028.....	25
03B 0060 .....	92	03B 0034.....	32
03B 0064 .....	103	03B 0038.....	39
03B 0070 .....	122	03B 0039.....	41
03B 0080 .....	158	03B 0074.....	136
BOLOGNA		03B 0081.....	161
03B 0009 .....	12	BRIANÇON	
03B 0074 .....	136	03B 0005.....	11
BÔNE		03B 0006.....	11
03B 0024 .....	21	BRIGNOLES	
03B 0058 .....	86	03B 0006.....	11
03B 0078 .....	152	03B 0008.....	11
BORDEAUX		03B 0016.....	14
03B 0005 .....	11	BRIGUE (LA)	
03B 0006 .....	11	03B 0022.....	18
03B 0010 .....	12	03B 0029.....	26
03B 0057 .....	83	03B 0036.....	37
03B 0058 .....	86	03B 0039.....	41
03B 0061 .....	94	03B 0045.....	53
03B 0072 .....	129	03B 0055.....	78
03B 0073 .....	132	03B 0056.....	81
03B 0075 .....	140		
03B 0079 .....	155		

**C**

## CADIX

03B 0024 .....	21
03B 0050 .....	63
03B 0078 .....	152

## CAGLIARI

03B 0015 .....	13
03B 0026 .....	23
03B 0034 .....	32
03B 0038 .....	39
03B 0045 .....	53
03B 0049 .....	61
03B 0050 .....	63
03B 0052 .....	70
03B 0053 .....	72
03B 0056 .....	81
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0077 .....	148
03B 0081 .....	161

## CAGNES-SUR-MER

03B 0026 .....	23
03B 0067 .....	113

## CALAIS

03B 0060 .....	92
----------------	----

## CALLIAN

03B 0027 .....	25
----------------	----

## CALVI

03B 0064 .....	103
----------------	-----

## CAMBRAI

03B 0062 .....	97
----------------	----

## CAMOGLI

03B 0004 .....	11
----------------	----

## CAMPOROSSO

03B 0025 .....	22
----------------	----

## CANARIES îles

03B 0045 .....	53
----------------	----

## CANDIE

03B 0006 .....	11
03B 0016 .....	14

## CANNES

03B 0002 .....	10
03B 0008 .....	11
03B 0017 .....	14
03B 0022 .....	18
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0027 .....	25

03B 0028 .....	25
03B 0030 .....	27
03B 0032 .....	29
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0038 .....	39
03B 0040 .....	43
03B 0042 .....	47
03B 0043 .....	49
03B 0050 .....	63
03B 0059 .....	89
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0069 .....	119
03B 0079 .....	155

## CARCASSONNE

03B 0007 .....	11
03B 0043 .....	49
03B 0077 .....	148

## CARMAGNOLA

03B 0002 .....	10
03B 0029 .....	26
03B 0039 .....	41
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0071 .....	125
03B 0079 .....	155

## CARPENTRAS

03B 0003 .....	11
03B 0004 .....	11
03B 0005 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0056 .....	81

## CARRARA

03B 0032 .....	29
----------------	----

## CARTHAGÈNE

03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125

## CASALE MONFERRATO

03B 0001 .....	3
03B 0006 .....	11

## CASSANDRIA golfe de

03B 0058 .....	86
----------------	----

## CASSIS

03B 0016 .....	14
03B 0026 .....	23
03B 0029 .....	26

## CASTELLAMMARE DI STABIA

03B 0060 .....	92
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119

## CASTELLANE

03B 0004 .....	11
03B 0066 .....	110

CASTELVECCHIO		03B 0043.....	49
03B 0039 .....	41	CONSTANTINE	
CASTRES		03B 0079.....	155
03B 0007 .....	11	03B 0080.....	158
03B 0062 .....	97	CONTES	
CATANIA		03B 0031 .....	28
03B 0060 .....	92	03B 0039.....	41
CAVAILLON		03B 0040.....	43
03B 0006 .....	11	03B 0042.....	47
03B 0007 .....	11	03B 0044.....	51
03B 0008 .....	11	03B 0051.....	67
CELLE		03B 0067.....	113
03B 0007 .....	11	03B 0076.....	144
03B 0008 .....	11	COTIGNAC	
CENTALLO		03B 0003.....	11
03B 0064 .....	103	COUTANCES	
CENTURI		03B 0003.....	11
03B 0008 .....	11	CROTONE	
CERVO		03B 0022.....	18
03B 0034 .....	32	CUNEO	
03B 0050 .....	63	03B 0002.....	10
CHAMBÉRY		03B 0026.....	23
03B 0001 .....	3	03B 0032.....	29
CHERASCO		03B 0034.....	32
03B 0038 .....	39	03B 0038.....	39
CHIAVARI		03B 0039.....	41
03B 0008 .....	11	03B 0043.....	49
03B 0045 .....	53	03B 0045.....	53
03B 0063 .....	100	03B 0047.....	57
CHIERI		03B 0048.....	59
03B 0055 .....	78	03B 0049.....	61
CHYPRE		03B 0050.....	63
03B 0055 .....	78	03B 0053.....	72
03B 0075 .....	140	03B 0054.....	75
CIOTAT (LA)		03B 0056.....	81
03B 0007 .....	11	03B 0059.....	89
03B 0009 .....	12	03B 0061.....	94
03B 0014 .....	13	03B 0062.....	97
03B 0037 .....	37	03B 0063.....	100
03B 0071 .....	125	03B 0064.....	103
03B 0078 .....	152	03B 0069.....	119
CIVITAVECCHIA		03B 0071.....	125
03B 0074 .....	136	03B 0072.....	129
CLANS		03B 0074.....	136
03B 0002 .....	10	03B 0076.....	144
03B 0011 .....	12	03B 0078.....	152
03B 0037 .....	37	03B 0079.....	155
03B 0040 .....	43	03B 0080.....	158
03B 0042 .....	47	03B 0081.....	161
03B 0059 .....	89		
CLERMONT-FERRAND			
03B 0009 .....	12	<b>D</b>	
COARAZE		DALUIS	
03B 0034 .....	32	03B 0065.....	106
03B 0066 .....	110	03B 0072.....	129
03B 0072 .....	129	DARTMOUTH	
COGOLETO		03B 0073.....	132
03B 0046 .....	55	03B 0074.....	136
COLLIOURE		DEMONTE	

03B 0049 .....	61
DEVA	
03B 0004 .....	11
DIANO	
03B 0004 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0045 .....	53
03B 0056 .....	81
03B 0057 .....	83
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0071 .....	125
DIANO MARINA	
03B 0069 .....	119
DIGNE-LES-BAINS	
03B 0035 .....	34
03B 0040 .....	43
DOLCEACQUA	
03B 0025 .....	22
03B 0060 .....	92
03B 0071 .....	125
03B 0081 .....	161
DRAGUIGNAN	
03B 0010 .....	12
03B 0050 .....	63
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
DRAP	
03B 0019 .....	15
03B 0031 .....	28
03B 0032 .....	29
03B 0034 .....	32
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0058 .....	86
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
DRONERO	
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0064 .....	103
DUNKERQUE	
03B 0056 .....	81

## **E**

ENTRACQUE	
03B 0041 .....	45
ENTRAUNES	
03B 0020 .....	16
03B 0036 .....	37
03B 0047 .....	57
03B 0060 .....	92
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
ENTREVAUX	
03B 0020 .....	16
ESCARÈNE (L')	

03B 0019 .....	15
03B 0030 .....	27
03B 0034 .....	32
03B 0036 .....	37
03B 0037 .....	37
03B 0040 .....	43
03B 0050 .....	63
03B 0058 .....	86
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0068 .....	116
03B 0074 .....	136
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
03B 0079 .....	155
ÈZE	
03B 0051 .....	67
03B 0078 .....	152

## **F**

FALICON	
03B 0027 .....	25
FERRARA	
03B 0003 .....	11
03B 0077 .....	148
FINALE LIGURE	
03B 0007 .....	11
03B 0008 .....	11
03B 0021 .....	17
03B 0031 .....	28
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0062 .....	97
03B 0065 .....	106
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
FIRENZE	
03B 0008 .....	11
03B 0077 .....	148
FONTAN	
03B 0045 .....	53
FOSSANO	
03B 0039 .....	41
03B 0051 .....	67
FRABOSA	
03B 0056 .....	81
FRANCFORT	
03B 0067 .....	113
FRÉJUS	
03B 0002 .....	10
03B 0014 .....	13
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0045 .....	53
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0067 .....	113
FRONTIGNAN	

03B 0042 .....	47
03B 0057 .....	83
03B 0059 .....	89
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0075 .....	140
03B 0077 .....	148

## **G**

### GAETA

03B 0016 .....	14
03B 0022 .....	18
03B 0066 .....	110
03B 0076 .....	144

### GALLIPOLI

03B 0077 .....	148
----------------	-----

### GAP

03B 0003 .....	11
03B 0008 .....	11

### GARDANNE

03B 0004 .....	11
----------------	----

### GARDE (LA)

03B 0036 .....	37
----------------	----

### GARESSIO

03B 0079 .....	155
----------------	-----

### GATTIÈRES

03B 0030 .....	27
03B 0076 .....	144

### GENÈVE

03B 0026 .....	23
03B 0029 .....	26
03B 0044 .....	51
03B 0049 .....	61
03B 0052 .....	70
03B 0055 .....	78
03B 0056 .....	81
03B 0058 .....	86
03B 0060 .....	92
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0066 .....	110
03B 0069 .....	119
03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144

### GENOVA

03B 0002 .....	10
03B 0003 .....	11
03B 0005 .....	11
03B 0006 .....	11
03B 0007 .....	11
03B 0008 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0010 .....	12
03B 0014 .....	13
03B 0018 .....	15
03B 0021 .....	17
03B 0022 .....	18
03B 0023 .....	19

03B 0026 .....	23
03B 0028 .....	25
03B 0030 .....	27
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0041 .....	45
03B 0043 .....	49
03B 0045 .....	53
03B 0046 .....	55
03B 0047 .....	57
03B 0048 .....	59
03B 0049 .....	61
03B 0050 .....	63
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0053 .....	72
03B 0054 .....	75
03B 0055 .....	78
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
03B 0081 .....	161

### GIBRALTAR

03B 0002 .....	10
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0055 .....	78
03B 0066 .....	110
03B 0070 .....	122
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0077 .....	148

### GILETTE

03B 0036 .....	37
GOLFE-JUAN	
03B 0048 .....	59
GORBIO	
03B 0066 .....	110
GORO	
03B 0071 .....	125
03B 0073 .....	132
GRANVILLE	
03B 0009 .....	12
GRASSE	
03B 0005 .....	11
03B 0021 .....	17
03B 0032 .....	29
03B 0033 .....	30
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0040 .....	43
03B 0044 .....	51
03B 0048 .....	59
03B 0052 .....	70
03B 0059 .....	89
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0068 .....	116
03B 0070 .....	122
03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
03B 0081 .....	161
GRENOBLE	
03B 0006 .....	11
03B 0009 .....	12
GUILLAUMES	
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148

## **H**

HAMBOURG	
03B 0007 .....	11
03B 0066 .....	110
03B 0069 .....	119
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
HAVRE (LE)	
03B 0070 .....	122
HYÈRES	
03B 0080 .....	158

## **I**

IBIZA	
03B 0044 .....	51
03B 0051 .....	67
ÎLE-BOUCHARD	
03B 0003 .....	11
ILONSE	
03B 0069 .....	119

ISOLA	
03B 0066 .....	110
03B 0071 .....	125
ISOLABONA	
03B 0025 .....	22
03B 0081 .....	161

## **L**

LAIGUEGLIA	
03B 0002 .....	10
03B 0005 .....	11
03B 0022 .....	18
03B 0043 .....	49
03B 0064 .....	103
03B 0071 .....	125
03B 0074 .....	136
LAMBESC	
03B 0077 .....	148
LANTOSQUE	
03B 0011 .....	12
03B 0027 .....	25
03B 0030 .....	27
03B 0034 .....	32
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0042 .....	47
03B 0043 .....	49
03B 0058 .....	86
03B 0060 .....	92
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
LAVAGNA	
03B 0071 .....	125
LERICI	
03B 0010 .....	12
LEVANTO	
03B 0076 .....	144
LEVENS	
03B 0024 .....	21
03B 0036 .....	37
03B 0063 .....	100
03B 0080 .....	158
LIMONE	
03B 0022 .....	18
03B 0027 .....	25
03B 0028 .....	25
03B 0030 .....	27
03B 0032 .....	29
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0046 .....	55
03B 0050 .....	63

03B 0051 .....	67	03B 0059 .....	89
03B 0052 .....	70	03B 0061 .....	94
03B 0054 .....	75	03B 0064 .....	103
03B 0057 .....	83	03B 0066 .....	110
03B 0059 .....	89	03B 0067 .....	113
03B 0061 .....	94	03B 0068 .....	116
03B 0063 .....	100	03B 0071 .....	125
03B 0068 .....	116	03B 0072 .....	129
03B 0069 .....	119	03B 0073 .....	132
03B 0071 .....	125	03B 0074 .....	136
03B 0074 .....	136	03B 0076 .....	144
03B 0075 .....	140	03B 0077 .....	148
03B 0076 .....	144	03B 0078 .....	152
03B 0077 .....	148	03B 0079 .....	155
03B 0078 .....	152	03B 0080 .....	158
03B 0079 .....	155	03B 0081 .....	161
03B 0080 .....	158		
LINVERVILLE		LOANO	
03B 0004 .....	11	03B 0035 .....	34
LISBONNE		03B 0051 .....	67
03B 0020 .....	16	03B 0053 .....	72
03B 0022 .....	18	03B 0055 .....	78
03B 0024 .....	21	03B 0057 .....	83
03B 0050 .....	63	03B 0060 .....	92
03B 0078 .....	152	03B 0063 .....	100
03B 0079 .....	155	03B 0064 .....	103
LISIEUX		03B 0065 .....	106
03B 0009 .....	12	03B 0066 .....	110
LIVADIA		03B 0067 .....	113
03B 0060 .....	92	03B 0068 .....	116
LIVORNO		03B 0070 .....	122
03B 0002 .....	10	03B 0071 .....	125
03B 0003 .....	11	03B 0073 .....	132
03B 0004 .....	11	03B 0075 .....	140
03B 0005 .....	11	03B 0076 .....	144
03B 0006 .....	11	03B 0078 .....	152
03B 0007 .....	11	03B 0079 .....	155
03B 0008 .....	11	LONDRES	
03B 0009 .....	12	03B 0005 .....	11
03B 0010 .....	12	03B 0021 .....	17
03B 0011 .....	12	03B 0046 .....	55
03B 0016 .....	14	03B 0048 .....	59
03B 0019 .....	15	03B 0058 .....	86
03B 0020 .....	16	03B 0060 .....	92
03B 0025 .....	22	03B 0061 .....	94
03B 0026 .....	23	03B 0062 .....	97
03B 0030 .....	27	03B 0063 .....	100
03B 0036 .....	37	03B 0064 .....	103
03B 0040 .....	43	03B 0065 .....	106
03B 0041 .....	45	03B 0067 .....	113
03B 0045 .....	53	03B 0069 .....	119
03B 0051 .....	67	03B 0070 .....	122
03B 0052 .....	70	03B 0072 .....	129
03B 0053 .....	72	03B 0073 .....	132
03B 0054 .....	75	03B 0074 .....	136
03B 0055 .....	78	03B 0075 .....	140
03B 0057 .....	83	03B 0076 .....	144
03B 0058 .....	86	03B 0077 .....	148

03B 0081 .....	161
LORGUES	
03B 0074 .....	136
LUCÉRAM	
03B 0034 .....	32
03B 0039 .....	41
LUCINASCO	
03B 0069 .....	119
LUGANO	
03B 0042 .....	47
LYON	
03B 0006 .....	11
03B 0008 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0010 .....	12
03B 0022 .....	18
03B 0037 .....	37
03B 0039 .....	41
03B 0042 .....	47
03B 0044 .....	51
03B 0047 .....	57
03B 0057 .....	83
03B 0061 .....	94
03B 0064 .....	103
03B 0074 .....	136
03B 0076 .....	144
03B 0079 .....	155

## **M**

MADRID	
03B 0019 .....	15
03B 0025 .....	22
MALAGA	
03B 0052 .....	70
03B 0060 .....	92
03B 0065 .....	106
03B 0069 .....	119
03B 0073 .....	132
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
MALAUSSÈNE	
03B 0036 .....	37
03B 0058 .....	86
03B 0076 .....	144
MALTE île	
03B 0003 .....	11
03B 0007 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0024 .....	21
03B 0050 .....	63
03B 0072 .....	129
MANCHESTER	
03B 0073 .....	132
03B 0075 .....	140
MANFREDONIA	
03B 0074 .....	136
MARSALA	
03B 0075 .....	140

MARSEILLE	
03B 0002 .....	10
03B 0003 .....	11
03B 0004 .....	11
03B 0005 .....	11
03B 0006 .....	11
03B 0007 .....	11
03B 0008 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0010 .....	12
03B 0014 .....	13
03B 0015 .....	13
03B 0016 .....	14
03B 0018 .....	15
03B 0019 .....	15
03B 0020 .....	16
03B 0022 .....	18
03B 0023 .....	19
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0028 .....	25
03B 0029 .....	26
03B 0031 .....	28
03B 0032 .....	29
03B 0033 .....	30
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0042 .....	47
03B 0044 .....	51
03B 0045 .....	53
03B 0046 .....	55
03B 0047 .....	57
03B 0048 .....	59
03B 0049 .....	61
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0054 .....	75
03B 0055 .....	78
03B 0056 .....	81
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119

03B 0070 .....	122	03B 0062 .....	97
03B 0071 .....	125	03B 0069 .....	119
03B 0072 .....	129	03B 0070 .....	122
03B 0073 .....	132	03B 0072 .....	129
03B 0074 .....	136	03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140	03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144	03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148	03B 0081 .....	161
03B 0078 .....	152	MONDOVI'	
03B 0079 .....	155	03B 0002 .....	10
03B 0080 .....	158	03B 0050 .....	63
03B 0081 .....	161	03B 0054 .....	75
MARTIGUES		03B 0056 .....	81
03B 0003 .....	11	03B 0062 .....	97
03B 0028 .....	25	03B 0081 .....	161
03B 0045 .....	53	MONEGLIA	
MASSOINS		03B 0044 .....	51
03B 0036 .....	37	MONOPOLI	
03B 0042 .....	47	03B 0043 .....	49
MAS-THIBERT		MONTALTO	
03B 0042 .....	47	03B 0023 .....	19
MENTON		MONTPELLIER	
03B 0002 .....	10	03B 0004 .....	11
03B 0010 .....	12	03B 0006 .....	11
03B 0014 .....	13	03B 0009 .....	12
03B 0027 .....	25	03B 0010 .....	12
03B 0046 .....	55	03B 0061 .....	94
03B 0053 .....	72	03B 0068 .....	116
03B 0054 .....	75	03B 0074 .....	136
03B 0056 .....	81	03B 0077 .....	148
03B 0060 .....	92	03B 0080 .....	158
03B 0065 .....	106	MOTTE-d'AIGUES (LA)	
03B 0069 .....	119	03B 0008 .....	11
03B 0070 .....	122	MOUGINS	
03B 0072 .....	129	03B 0024 .....	21
03B 0077 .....	148	MOUSTIERS	
MESSINA		03B 0062 .....	97
03B 0045 .....	53		
MILANO		<b>N</b>	
03B 0010 .....	12	NANCY	
03B 0014 .....	13	03B 0008 .....	11
03B 0067 .....	113	NAPOLI	
03B 0075 .....	140	03B 0001 .....	3
MILAZZO		03B 0004 .....	11
03B 0002 .....	10	03B 0007 .....	11
03B 0081 .....	161	03B 0010 .....	12
MONACO principauté de		03B 0016 .....	14
03B 0002 .....	10	03B 0022 .....	18
03B 0004 .....	11	03B 0024 .....	21
03B 0017 .....	14	03B 0038 .....	39
03B 0022 .....	18	03B 0043 .....	49
03B 0025 .....	22	03B 0045 .....	53
03B 0043 .....	49	03B 0050 .....	63
03B 0045 .....	53	03B 0051 .....	67
03B 0046 .....	55	03B 0053 .....	72
03B 0056 .....	81	03B 0060 .....	92
03B 0058 .....	86	03B 0062 .....	97
03B 0061 .....	94	03B 0063 .....	100

03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0072 .....	129
03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
03B 0081 .....	161
NARBONNE	
03B 0007 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0024 .....	21
NÉGROPONT île	
03B 0030 .....	27
03B 0032 .....	29
NEUCHÂTEL	
03B 0060 .....	92
03B 0061 .....	94
NÎMES	
03B 0004 .....	11
03B 0005 .....	11
03B 0006 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0026 .....	23
03B 0033 .....	30
03B 0064 .....	103
NOLI	
03B 0040 .....	43
03B 0050 .....	63
03B 0051 .....	67

---

## **O**

ONEGLIA	
03B 0002 .....	10
03B 0014 .....	13
03B 0016 .....	14
03B 0017 .....	14
03B 0020 .....	16
03B 0021 .....	17
03B 0022 .....	18
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0027 .....	25
03B 0031 .....	28
03B 0033 .....	30
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0041 .....	45
03B 0043 .....	49
03B 0044 .....	51
03B 0045 .....	53

03B 0047 .....	57
03B 0048 .....	59
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0053 .....	72
03B 0054 .....	75
03B 0055 .....	78
03B 0056 .....	81
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
03B 0081 .....	161
ORISTANO	
03B 0041 .....	45
03B 0069 .....	119
ORLÉANS	
03B 0044 .....	51
ORMEA	
03B 0078 .....	152
OSTENDE	
03B 0069 .....	119
03B 0071 .....	125
03B 0076 .....	144
OSTENDE\$C-RTANGER	
03B 0073 .....	132

---

## **P**

PADOVA	
03B 0051 .....	67
03B 0068 .....	116
PALAMOS	
03B 0021 .....	17
PALERMO	
03B 0052 .....	70
PALO DEL COLLE	
03B 0054 .....	75
PARIS	
03B 0007 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0010 .....	12

03B 0041 .....	45	03B 0004.....	11
03B 0048 .....	59	PONTEDASSIO	
03B 0052 .....	70	03B 0076.....	144
03B 0067 .....	113	PONZEVERA	
03B 0068 .....	116	03B 0043.....	49
03B 0071 .....	125	PORT MAHON	
03B 0072 .....	129	03B 0058.....	86
03B 0073 .....	132	03B 0071.....	125
03B 0076 .....	144	03B 0076.....	144
03B 0081 .....	161	PORTO MAURIZIO	
PEILLE		03B 0006.....	11
03B 0011 .....	12	03B 0024.....	21
03B 0034 .....	32	03B 0036.....	37
03B 0037 .....	37	03B 0044.....	51
03B 0043 .....	49	03B 0048.....	59
03B 0060 .....	92	03B 0050.....	63
03B 0065 .....	106	03B 0051.....	67
03B 0073 .....	132	03B 0052.....	70
PEILLON		03B 0058.....	86
03B 0021 .....	17	03B 0059.....	89
03B 0034 .....	32	03B 0065.....	106
03B 0073 .....	132	03B 0070.....	122
PERINALDO		03B 0080.....	158
03B 0060 .....	92	03B 0081.....	161
03B 0076 .....	144	PORTO SCURO	
03B 0080 .....	158	03B 0079.....	155
PERPIGNAN		PORTO TORRES	
03B 0044 .....	51	03B 0054.....	75
PERTUIS		03B 0064.....	103
03B 0005 .....	11	03B 0065.....	106
03B 0010 .....	12	PORTOFINO	
PEVERAGNO		03B 0004.....	11
03B 0056 .....	81	03B 0006.....	11
PÉZENAS		03B 0007.....	11
03B 0007 .....	11	03B 0008.....	11
03B 0044 .....	51	PORTOVENERE	
PHILADELPHIE		03B 0060.....	92
03B 0073 .....	132	PROCIDA	
PIACENZA		03B 0024.....	21
03B 0072 .....	129	03B 0051.....	67
PIETRA LIGURE		03B 0060.....	92
03B 0043 .....	49	03B 0062.....	97
03B 0076 .....	144	03B 0063.....	100
PIEVE		PUGET-THÉNIERS	
03B 0065 .....	106	03B 0036.....	37
PIGNA		PUY-EN-VELAY	
03B 0046 .....	55	03B 0004.....	11
03B 0047 .....	57		
03B 0062 .....	97	<b>R</b>	
03B 0065 .....	106	RACCONIGI	
03B 0081 .....	161	03B 0028.....	25
PISA		03B 0035.....	34
03B 0078 .....	152	RAGUSE (DUBROVNIK)	
POGGI		03B 0058.....	86
03B 0004 .....	11	03B 0072.....	129
POITIERS		03B 0076.....	144
03B 0005 .....	11	03B 0077.....	148
03B 0007 .....	11	03B 0080.....	158
PONT-DE-VAUX			

REIMS	
03B 0074 .....	136
REVEST-LES-ROCHES	
03B 0077 .....	148
RIEZ	
03B 0004 .....	11
03B 0064 .....	103
RIGAUD	
03B 0028 .....	25
03B 0065 .....	106
ROANNE	
03B 0064 .....	103
ROCCAFORTE	
03B 0055 .....	78
ROCCAIONE	
03B 0035 .....	34
ROMA	
03B 0008 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0017 .....	14
03B 0027 .....	25
03B 0071 .....	125
ROMANS	
03B 0006 .....	11
ROQUEBILLIÈRE	
03B 0044 .....	51
03B 0048 .....	59
03B 0053 .....	72
03B 0059 .....	89
03B 0062 .....	97
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
ROQUEFORT-LES-PINS	
03B 0034 .....	32
ROQUEMAURE	
03B 0003 .....	11
ROQUESTÉRON	
03B 0058 .....	86
03B 0076 .....	144
ROTTERDAM	
03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144
ROUEN	
03B 0006 .....	11
03B 0068 .....	116

## S

SAINT-CHAMAS	
03B 0026 .....	23
03B 0042 .....	47
SAINT-CLAUDE	
03B 0055 .....	78
SAINT-DOMINGUE	
03B 0079 .....	155
SAINTE-AGNÈS	
03B 0029 .....	26
SAINT-ÉGRÈVE	
03B 0003 .....	11
SAINTE-MARGUERITE île	
03B 0079 .....	155
SAINT-ÉTIENNE-DE-TINÉE	
03B 0020 .....	16
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
SAINT-ETIENNE-EN-FOREZ	
03B 0057 .....	83
SAINT-GAL	
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
SAINT-JEAN-CAP-FERRAT	
03B 0046 .....	55
03B 0047 .....	57
03B 0075 .....	140
SAINT-MARTIN-D'ENTRAUNES	
03B 0002 .....	10
SAINT-MARTIN-DU-VAR	
03B 0042 .....	47
03B 0049 .....	61
03B 0059 .....	89
03B 0064 .....	103
SAINT-MARTIN-VÉSUBIE	
03B 0025 .....	22
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0037 .....	37
03B 0039 .....	41
03B 0041 .....	45
03B 0046 .....	55
03B 0060 .....	92
03B 0062 .....	97
SAINT-MAXIMIN	
03B 0007 .....	11
SAINT-PAUL-DE-VENTE	
03B 0038 .....	39
03B 0059 .....	89
SAINT-RAPHAËL	
03B 0070 .....	122
SAINT-TROPEZ	
03B 0006 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0014 .....	13
03B 0028 .....	25
03B 0032 .....	29
03B 0040 .....	43
03B 0047 .....	57
03B 0048 .....	59
03B 0051 .....	67
03B 0055 .....	78
03B 0062 .....	97
03B 0064 .....	103
03B 0075 .....	140
03B 0077 .....	148
03B 0079 .....	155
SALES	

03B 0067 .....	113	03B 0072.....	129
03B 0080 .....	158	SAVIGLIANO	
SALONIQUE		03B 0024.....	21
03B 0032 .....	29	03B 0039.....	41
03B 0057 .....	83	03B 0044.....	51
03B 0059 .....	89	03B 0045.....	53
03B 0066 .....	110	03B 0050.....	63
SAMOS		03B 0051.....	67
03B 0018 .....	15	03B 0055.....	78
SAMPIERDARENA		03B 0057.....	83
03B 0036 .....	37	03B 0060.....	92
03B 0041 .....	45	SAVONA	
SAN PIETRO île		03B 0003.....	11
03B 0041 .....	45	03B 0005.....	11
03B 0056 .....	81	03B 0010.....	12
SAN REMO		03B 0035.....	34
03B 0002 .....	10	03B 0040.....	43
03B 0004 .....	11	03B 0049.....	61
03B 0006 .....	11	03B 0059.....	89
03B 0008 .....	11	03B 0060.....	92
03B 0009 .....	12	03B 0061.....	94
03B 0015 .....	13	03B 0066.....	110
03B 0016 .....	14	03B 0078.....	152
03B 0025 .....	22	SCIACCA	
03B 0038 .....	39	03B 0078.....	152
03B 0040 .....	43	SENIGALLIA	
03B 0042 .....	47	03B 0079.....	155
03B 0044 .....	51	SESTRI	
03B 0051 .....	67	03B 0004.....	11
03B 0052 .....	70	03B 0006.....	11
03B 0060 .....	92	03B 0007.....	11
03B 0067 .....	113	SESTRI LEVANTE	
03B 0069 .....	119	03B 0071.....	125
03B 0072 .....	129	SESTRI PONENTE	
03B 0076 .....	144	03B 0009.....	12
03B 0077 .....	148	03B 0040.....	43
SANTA MARGHERITA LIGURE		SÈTE	
03B 0009 .....	12	03B 0015.....	13
03B 0074 .....	136	03B 0045.....	53
SANTA POLA		03B 0055.....	78
03B 0014 .....	13	03B 0070.....	122
SANTO STEFANO AL MARE		03B 0072.....	129
03B 0040 .....	43	03B 0074.....	136
03B 0046 .....	55	03B 0076.....	144
03B 0055 .....	78	03B 0081.....	161
03B 0074 .....	136	SEVILLE	
SAORGE		03B 0028.....	25
03B 0034 .....	32	SEYNE-SUR-MER (LA)	
03B 0036 .....	37	03B 0005.....	11
03B 0039 .....	41	03B 0006.....	11
03B 0050 .....	63	03B 0024.....	21
03B 0051 .....	67	03B 0026.....	23
03B 0063 .....	100	03B 0027.....	25
03B 0067 .....	113	03B 0039.....	41
03B 0074 .....	136	SIENA	
SARZANA		03B 0009.....	12
03B 0073 .....	132	SINIGAGLIA	
SAUZE		03B 0008.....	11

SISTERON	
03B 0047 .....	57
SMYRNE	
03B 0054 .....	75
SORRENTO	
03B 0009 .....	12
03B 0062 .....	97
03B 0079 .....	155
SOSPEL	
03B 0027 .....	25
03B 0028 .....	25
03B 0029 .....	26
03B 0034 .....	32
03B 0036 .....	37
03B 0046 .....	55
03B 0051 .....	67
03B 0055 .....	78
03B 0059 .....	89
03B 0061 .....	94
03B 0066 .....	110
03B 0081 .....	161
SOUSSE	
03B 0054 .....	75
03B 0071 .....	125
STRASBOURG	
03B 0074 .....	136
SYRACUSE	
03B 0058 .....	86

## **T**

TAGGIA	
03B 0067 .....	113
TARASCON	
03B 0004 .....	11
TENDE	
03B 0025 .....	22
03B 0027 .....	25
03B 0032 .....	29
03B 0034 .....	32
03B 0044 .....	51
03B 0067 .....	113
03B 0080 .....	158
TERRENEUVE	
03B 0059 .....	89
TÉTOU-AN	
03B 0010 .....	12
TORINO	
03B 0001 .....	3
03B 0002 .....	10
03B 0022 .....	18
03B 0023 .....	19
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0027 .....	25
03B 0030 .....	27
03B 0031 .....	28
03B 0032 .....	29

03B 0033 .....	30
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0037 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0041 .....	45
03B 0042 .....	47
03B 0043 .....	49
03B 0045 .....	53
03B 0047 .....	57
03B 0049 .....	61
03B 0052 .....	70
03B 0053 .....	72
03B 0054 .....	75
03B 0055 .....	78
03B 0056 .....	81
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
03B 0059 .....	89
03B 0061 .....	94
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
TORTOLI	
03B 0063 .....	100
TOUDON	
03B 0017 .....	14
TOUËT-SUR-VAR	
03B 0036 .....	37
03B 0065 .....	106
TOULON	
03B 0003 .....	11
03B 0004 .....	11
03B 0006 .....	11
03B 0007 .....	11
03B 0009 .....	12
03B 0010 .....	12
03B 0022 .....	18
03B 0028 .....	25
03B 0030 .....	27

03B 0032	29
03B 0038	39
03B 0041	45
03B 0043	49
03B 0046	55
03B 0049	61
03B 0051	67
03B 0053	72
03B 0054	75
03B 0055	78
03B 0058	86
03B 0066	110
03B 0069	119
03B 0071	125
03B 0072	129
03B 0073	132
03B 0075	140
03B 0077	148
03B 0078	152
03B 0079	155
03B 0081	161
TOULOUSE	
03B 0004	11
03B 0049	61
03B 0058	86
03B 0078	152
TOURETTE-DU-CHÂTEAU	
03B 0077	148
TOURNEFORT	
03B 0039	41
TOURRETTE-LEVENS	
03B 0037	37
03B 0062	97
03B 0069	119
TOUR-SUR-TINÈE (LA)	
03B 0035	34
TRAPANI	
03B 0079	155
TRIESTE	
03B 0058	86
03B 0062	97
03B 0069	119
03B 0070	122
03B 0072	129
03B 0080	158
03B 0081	161
TRIPOLI	
03B 0079	155
TROPEA	
03B 0010	12
TUNIS	
03B 0054	75
03B 0059	89
TURBIE (LA)	
03B 0038	39
03B 0041	45

---

## U

UTELLE	
03B 0031	28
03B 0056	81
03B 0072	129

---

## V

VAL (LE)	
03B 0042	47
VALDEBLORE	
03B 0011	12
03B 0029	26
03B 0037	37
VALLAURIS	
03B 0029	26
03B 0046	55
03B 0051	67
03B 0052	70
03B 0066	110
VARAGGIO	
03B 0076	144
03B 0077	148
VASTO	
03B 0062	97
VENANSON	
03B 0035	34
03B 0058	86
03B 0080	158
VENCE	
03B 0052	70
03B 0079	155
VENEZIA	
03B 0009	12
03B 0052	70
03B 0071	125
03B 0072	129
03B 0075	140
03B 0076	144
03B 0077	148
03B 0080	158
VENTIMIGLIA	
03B 0007	11
03B 0072	129
VERNANTE	
03B 0030	27
03B 0053	72
VIAREGGIO	
03B 0054	75
VIENNE	
03B 0009	12
VIGAN (LE)	
03B 0010	12
VILLARS-COLMARS	
03B 0076	144
VILLARS-SUR-VAR	
03B 0027	25
03B 0032	29

03B 0039 .....	41
03B 0042 .....	47
03B 0060 .....	92
03B 0076 .....	144
VILLAVIANI	
03B 0060 .....	92
VILLEFRANCHE-SUR-MER	
03B 0002 .....	10
03B 0014 .....	13
03B 0015 .....	13
03B 0018 .....	15
03B 0020 .....	16
03B 0021 .....	17
03B 0022 .....	18
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0027 .....	25
03B 0028 .....	25
03B 0030 .....	27
03B 0031 .....	28
03B 0032 .....	29
03B 0033 .....	30
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0037 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0042 .....	47
03B 0043 .....	49
03B 0044 .....	51
03B 0045 .....	53
03B 0046 .....	55
03B 0047 .....	57
03B 0048 .....	59
03B 0050 .....	63
03B 0051 .....	67
03B 0052 .....	70
03B 0053 .....	72
03B 0054 .....	75
03B 0056 .....	81
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125

03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
03B 0081 .....	161
VOISSIEUX	
03B 0004 .....	11
VOVES	
03B 0007 .....	11

---

## Z

ZURICH	
03B 0010 .....	12

# INDEX DES PERSONNES

## A

ABBO Lorenzo		ALBANELLI Paolo	
03B 0069 .....	119	03B 0032 .....	29
03B 0071 .....	125	ALBERTI Antonio Gaspare	
ABHUDARAM ou ABUDARHAM Giuseppe		03B 0065 .....	106
03B 0072 .....	129	ALBERTI Gaspare	
ABHUDARAM ou ABUDARHAM Salomone		03B 0002 .....	10
03B 0078 .....	152	ALBERTI Giambattista	
ACCAME Gian Francesco		03B 0061 .....	94
03B 0078 .....	152	ALBERTI Ludovico Vittorio	
ACCAME Lorenzo		03B 0070 .....	122
03B 0058 .....	86	03B 0071 .....	125
ACCAME Nicola		ALBERTO Francesco	
03B 0080 .....	158	03B 0025 .....	22
ACCHIARDI père et fils		ALBERTO Giambattista	
03B 0080 .....	158	03B 0053 .....	72
ACCIAIOLI cardinal		03B 0081 .....	161
03B 0052 .....	70	ALBIN Giambattista	
ACCINELLI Angelo		03B 0072 .....	129
03B 0078 .....	152	ALBINI Pietro	
ACCINELLI Francesco		03B 0045 .....	53
03B 0064 .....	103	ALBINO avocat	
ACCURTI Giuseppe		03B 0002 .....	10
03B 0081 .....	161	ALEP Francesco	
ACHIARDI Bartolomeo		03B 0049 .....	61
03B 0078 .....	152	ALESSIO Antonio	
ADNET Antonio		03B 0046 .....	55
03B 0040 .....	43	ALFONSO Antonio	
ADNET Giacomo		03B 0053 .....	72
03B 0036 .....	37	ALLARI David	
03B 0037 .....	37	03B 0068 .....	116
ADRECHIO Pietro		ALLARI Pietro	
03B 0058 .....	86	03B 0002 .....	10
AGLIANI Gian Antonio		03B 0070 .....	122
03B 0054 .....	75	03B 0072 .....	129
AGNELLI Giambattista		03B 0076 .....	144
03B 0057 .....	83	03B 0079 .....	155
AGNESE Giuseppe		ALLART Giuseppe	
03B 0046 .....	55	03B 0050 .....	63
AICARDI Domenico		ALLASSIO Giuseppe	
03B 0057 .....	83	03B 0068 .....	116
AICARDO Antonio		ALLAVENA Giambattista	
03B 0041 .....	45	03B 0056 .....	81
AICARDO Troffimo		03B 0057 .....	83
03B 0049 .....	61	ALLEGRE Gian Francesco	
AILLAUD Giuseppe		03B 0060 .....	92
03B 0016 .....	14	ALLEGRO Giuseppe	
AIMARDO Francesco		03B 0081 .....	161
03B 0021 .....	17	ALLIMONDI Giovanni Maria	
AIMART Francesco		03B 0060 .....	92
03B 0027 .....	25	ALLO Andrea	
AIRAUDO Gian Pietro		03B 0053 .....	72
03B 0035 .....	34	03B 0062 .....	97
AIRAUDO Pietro Antonio		ALLO Pietro	
03B 0038 .....	39	03B 0035 .....	34
		ALLOUCH Pietro	

03B 0078 .....	152	03B 0073 .....	132
ALZIARI Cesare		ANDIER Gianni	
03B 0058 .....	86	03B 0059 .....	89
ALZIARI Giovanni		ANDRÉ Giuseppe	
03B 0076 .....	144	03B 0033 .....	30
AMADEO Gerolamo		ANDREA Pietro	
03B 0014 .....	13	03B 0036 .....	37
AMAT et LECT négociants		ANDRI frères	
03B 0044 .....	51	03B 0071 .....	125
AMEDEO Giuseppe		ANDRIES Hans	
03B 0062 .....	97	03B 0077 .....	148
03B 0070 .....	122	ANFOSSO Benedetto	
AMEGLIO Giulio Pietro		03B 0060 .....	92
03B 0044 .....	51	ANFOSSO Giambattista	
AMEGLIO Guglielmo		03B 0025 .....	22
03B 0051 .....	67	ANFOSSO Pietro	
AMEGLIO Lorenzo		03B 0070 .....	122
03B 0034 .....	32	03B 0076 .....	144
AMEGLIO Sebastiano		ANONZIO Vincenzo	
03B 0055 .....	78	03B 0002 .....	10
AMODIO Domenico		ANSALDI Maurizio	
03B 0051 .....	67	03B 0081 .....	161
AMORETTA Pellegrina		ANSALDI Sebastiano	
03B 0070 .....	122	03B 0067 .....	113
AMORETTI Agostino		ANSALDO Silvestro	
03B 0074 .....	136	03B 0039 .....	41
AMORETTI Bernardo		ANSELMO Francesco	
03B 0066 .....	110	03B 0079 .....	155
03B 0067 .....	113	ANTOA Giambattista	
03B 0075 .....	140	03B 0049 .....	61
AMORETTI Domenico		ANTOINE Claude	
03B 0066 .....	110	03B 0045 .....	53
AMORETTI Domenico Maria		ANZALDI Giuseppe	
03B 0068 .....	116	03B 0071 .....	125
03B 0076 .....	144	AQUARONE Gian Antonio	
AMORETTI Francesco		03B 0054 .....	75
03B 0070 .....	122	ARAGON Giacomo	
AMORETTI Giambattista		03B 0070 .....	122
03B 0026 .....	23	ARBERO Felice	
03B 0027 .....	25	03B 0081 .....	161
03B 0056 .....	81	ARBOUX Gian Luigi	
03B 0057 .....	83	03B 0067 .....	113
AMORETTI Giovanni		ARCHIAS Claudio	
03B 0021 .....	17	03B 0040 .....	43
03B 0071 .....	125	ARDISSON Andrea	
AMORETTI Giuseppe		03B 0051 .....	67
03B 0056 .....	81	ARDISSON Antonio	
AMORETTI Nicola		03B 0035 .....	34
03B 0027 .....	25	03B 0038 .....	39
03B 0047 .....	57	ARDISSON Bartolomeo	
03B 0048 .....	59	03B 0040 .....	43
AMORETTI Paolo Francesco		ARDISSON Domenico	
03B 0026 .....	23	03B 0054 .....	75
03B 0027 .....	25	03B 0069 .....	119
AMORETTI Stefano		03B 0073 .....	132
03B 0066 .....	110	ARDISSON Giambattista	
AMORETTI veuve VACCHIERI Maddalena		03B 0045 .....	53
03B 0080 .....	158	03B 0051 .....	67
ANASTASIO Zaverio		03B 0052 .....	70

03B 0053 .....	72	ARMIROTTA Domenico	
03B 0056 .....	81	03B 0043 .....	49
ARDISSON Gianni		ARMISTRANO Domenico	
03B 0050 .....	63	03B 0064 .....	103
ARDISSONE Bartolomeo		ARNAUD Giacomo	
03B 0021 .....	17	03B 0047 .....	57
ARDISSONE Domenico Antonio		ARNAUD Giuseppe	
03B 0076 .....	144	03B 0034 .....	32
ARDISSONE Francesco		03B 0061 .....	94
03B 0014 .....	13	ARNAUDO Andrea	
03B 0021 .....	17	03B 0044 .....	51
03B 0024 .....	21	ARNAUDO Antonio	
03B 0025 .....	22	03B 0015 .....	13
03B 0040 .....	43	ARNAUDO Francesco	
ARDISSONE Giambattista		03B 0042 .....	47
03B 0041 .....	45	03B 0044 .....	51
03B 0055 .....	78	ARNOUS Giacomo	
ARDISSONE Gian Stefano		03B 0041 .....	45
03B 0076 .....	144	03B 0051 .....	67
ARDISSONE Honorato		ARNOUX Giambattista	
03B 0017 .....	14	03B 0033 .....	30
03B 0019 .....	15	ARNOUX Gian Luigi	
ARDISSONE Lamberto		03B 0062 .....	97
03B 0021 .....	17	ARNOUX Onorato	
03B 0027 .....	25	03B 0014 .....	13
03B 0033 .....	30	ARNULF Bartolomeo	
03B 0039 .....	41	03B 0066 .....	110
ARDISSONE Paolo Battista		ARNULF Guglielmo	
03B 0076 .....	144	03B 0066 .....	110
ARDISSONE Pietro		ARNULFO Antonio Francesco	
03B 0064 .....	103	03B 0038 .....	39
ARDISSONE Stefano		ARNULFO Gian Francesco	
03B 0031 .....	28	03B 0027 .....	25
03B 0032 .....	29	03B 0038 .....	39
03B 0033 .....	30	03B 0039 .....	41
03B 0044 .....	51	ARRIGO Antonio Maria	
03B 0049 .....	61	03B 0060 .....	92
ARDISSONI Luigi		ARSON Pietro	
03B 0067 .....	113	03B 0061 .....	94
ARDOINO Nicola		ASDENTE Giuseppe	
03B 0071 .....	125	03B 0080 .....	158
ARDOINO Onorato		ASSO Annibale	
03B 0040 .....	43	03B 0072 .....	129
03B 0051 .....	67	03B 0074 .....	136
ARECCO Giambattista		03B 0075 .....	140
03B 0051 .....	67	ASSO Gian Francesco	
ARES Aimes		03B 0051 .....	67
03B 0056 .....	81	ASSO Pietro	
ARGENTO Giambattista		03B 0080 .....	158
03B 0071 .....	125	ASSUNTO Giuseppe	
ARLUC Giuseppe		03B 0024 .....	21
03B 0078 .....	152	ASTESAN Giacomo Francesco	
ARMAND Francesco		03B 0069 .....	119
03B 0079 .....	155	ASTRI Bartolomeo d'	
ARMAND Francesco et ROCHE société commerciale		03B 0041 .....	45
03B 0064 .....	103	ASTRI Paolo	
ARMELLINO Giuseppe		03B 0036 .....	37
03B 0045 .....	53	03B 0037 .....	37
03B 0046 .....	55	03B 0039 .....	41

03B 0047 .....	57	03B 0064 .....	103
03B 0049 .....	61	03B 0068 .....	116
ATKINS capitaine		AUGIERO Christopharo	
03B 0002 .....	10	03B 0036 .....	37
ATTANASIO Marco		AUGIERO Donato	
03B 0041 .....	45	03B 0028 .....	25
AUBERT Antonio		AUGIERO Giorgio	
03B 0036 .....	37	03B 0047 .....	57
AUBERT frères société commerciale		AUGIERO Giuseppe	
03B 0075 .....	140	03B 0081 .....	161
AUBERT Giambattista		AUGUIER Nicola	
03B 0052 .....	70	03B 0067 .....	113
03B 0062 .....	97	AUREGLIA Ludovica	
AUBERT Pietro		03B 0059 .....	89
03B 0030 .....	27	03B 0071 .....	125
03B 0032 .....	29	AUROSÀ Antonio	
AUBIER Bartolomeo		03B 0068 .....	116
03B 0021 .....	17	AUTHIER Ludovico	
AUBIN Biagio		03B 0044 .....	51
03B 0066 .....	110	AUTRAM Antonio	
AUBRY Giuseppe		03B 0030 .....	27
03B 0058 .....	86	AUTTIERO Onorato	
AUDA Antonio		03B 0025 .....	22
03B 0069 .....	119	AUZELLO Giambattista	
AUDA di SANT'AGNES Anna Maria		03B 0014 .....	13
03B 0068 .....	116	AVENAS Andrea	
AUDA Gian Tommaso		03B 0057 .....	83
03B 0068 .....	116	AVENAS Giambattista	
AUDIBERTI Carlo Francesco		03B 0043 .....	49
03B 0049 .....	61	03B 0044 .....	51
AUDIBERTI et GIRAUDI société commerciale		AVENENTE Christofaro	
03B 0067 .....	113	03B 0040 .....	43
03B 0068 .....	116	AVENENTE Domenico	
03B 0069 .....	119	03B 0034 .....	32
03B 0071 .....	125	03B 0035 .....	34
AUDIBERTI Giuseppe		03B 0041 .....	45
03B 0074 .....	136	AVENENTE Francesco	
03B 0075 .....	140	03B 0034 .....	32
AUDIBERTI Luigi		03B 0046 .....	55
03B 0044 .....	51	03B 0048 .....	59
AUDIBERTI Onorato		AVENENTE Gaetano	
03B 0032 .....	29	03B 0048 .....	59
AUDIBERTI Ottavio Maria		03B 0052 .....	70
03B 0051 .....	67	AVENENTE Gerolamo	
03B 0067 .....	113	03B 0033 .....	30
AUDIFFREDI Giovanni		03B 0040 .....	43
03B 0035 .....	34	03B 0061 .....	94
AUDIFFREDI Vidal		03B 0065 .....	106
03B 0035 .....	34	AVENENTE Giambattista	
AUDIFREDDI Gabriele Giuseppe		03B 0045 .....	53
03B 0036 .....	37	AVIGDOR frères	
AUDIFREDI Giambattista		03B 0022 .....	18
03B 0060 .....	92	AVIGDOR Gabriela	
AUDOLI Giovanni		03B 0017 .....	14
03B 0036 .....	37	AVIGDOR Giacob Abram	
03B 0073 .....	132	03B 0033 .....	30
AUGIAS Antonio		AVIGDOR Isac	
03B 0028 .....	25	03B 0030 .....	27
AUGIÉ Pietro		03B 0044 .....	51

03B 0056 .....	81
AVIGDOR ou AVIDOR Carlo Antonio	
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0028 .....	25
03B 0031 .....	28
03B 0032 .....	29
03B 0033 .....	30
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0037 .....	37
03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43
03B 0042 .....	47
03B 0045 .....	53
03B 0049 .....	61
03B 0052 .....	70
AVIGDOR ou AVIDOR Giuseppe	
03B 0015 .....	13
03B 0018 .....	15
03B 0047 .....	57
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
AYME Giacomo	
03B 0041 .....	45
AYRAUD Giuseppe	
03B 0078 .....	152
AZUNI Domenico Alberto	
03B 0077 .....	148

## **B**

BACCILERI Carlo Matteo	
03B 0020 .....	16
BACCILIERA veuve LORO Ludovica	
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0070 .....	122
03B 0076 .....	144
BACHI Angelo	
03B 0079 .....	155
BADANO Michele	
03B 0054 .....	75
BADARAQUE négociant	
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
BADO Filippo	
03B 0046 .....	55
03B 0049 .....	61
BAIARDO Gian Maria	
03B 0044 .....	51
03B 0048 .....	59
BAILET Ospizio	
03B 0069 .....	119
BAILET Vincenzo	
03B 0048 .....	59
BAILON Giacomo	
03B 0072 .....	129

BAILON Pietro	
03B 0041 .....	45
BALANGIÉ épouse MICHELIS Maria Francesca	
03B 0032 .....	29
BALBIS Giuseppe	
03B 0079 .....	155
BALDOINA Angelica	
03B 0058 .....	86
BALDOINO Giovanni	
03B 0029 .....	26
03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0038 .....	39
03B 0047 .....	57
BALDOINO Pasquale	
03B 0002 .....	10
03B 0049 .....	61
03B 0051 .....	67
BALDOINO Pietro	
03B 0018 .....	15
BALDUINO Angelo	
03B 0049 .....	61
BALESTIERO ou BALESTIÉ Francesco	
03B 0062 .....	97
BALESTRA Maddalena	
03B 0050 .....	63
BALESTRIERO Francesco	
03B 0073 .....	132
BALZET ou BALZETTI Claudio	
03B 0014 .....	13
03B 0024 .....	21
03B 0025 .....	22
03B 0032 .....	29
BANDINELLO Gian Antonio	
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
BARABINO Serafino	
03B 0072 .....	129
BARADACHO Alessandro	
03B 0069 .....	119
BARBARO Andrea	
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
BARBAROSSA ou BARBAROUX Giacomo Antonio	
03B 0076 .....	144
BARBE S. Giovanni	
03B 0065 .....	106
BARBERA Giovanni	
03B 0060 .....	92
BARBERI Domenico	
03B 0058 .....	86
BARBERIS veuve TOMATI Francesca	
03B 0061 .....	94
BARBET Giovanni	
03B 0043 .....	49
BARBETA Vittorio	

03B 0054 .....	75	03B 0075 .....	140
BARBETTA Profilio		BARRALIS Lorenzo	
03B 0053 .....	72	03B 0027 .....	25
BARBIER Gian Michele		BARRALIS Maria	
03B 0073 .....	132	03B 0030 .....	27
BARBIERI Giacomo		BARRALIS Onorato	
03B 0062 .....	97	03B 0039 .....	41
BARCHIER Giambattista		BARRALIS Rosalia	
03B 0016 .....	14	03B 0079 .....	155
BAREL di SANT'ALBANO Carlo		BARRIERA Giambattista	
03B 0081 .....	161	03B 0056 .....	81
BAREL Giuseppe		03B 0066 .....	110
03B 0073 .....	132	03B 0068 .....	116
BAREL société commerciale		03B 0071 .....	125
03B 0002 .....	10	03B 0072 .....	129
BARELLI Antonio Francesco		03B 0074 .....	136
03B 0067 .....	113	03B 0076 .....	144
BARENTS Alessandro		03B 0077 .....	148
03B 0027 .....	25	BARRIERA Pietro	
BARILÀ Giambattista		03B 0040 .....	43
03B 0069 .....	119	BARRILARO Antonio	
BARISSIER Lorenzo		03B 0081 .....	161
03B 0027 .....	25	BARRILIER Giaches	
BARL Francesco		03B 0024 .....	21
03B 0074 .....	136	BARTELS Carlo	
BARLI FABRI Onorato		03B 0069 .....	119
03B 0063 .....	100	BARTHÉLEMY Pierre	
BARNATO Romolo		03B 0014 .....	13
03B 0071 .....	125	BARTHELLEMY Luigi	
BARNERA épouse COZENDA Cattarina		03B 0048 .....	59
03B 0039 .....	41	BARTOLI Rocco	
BARNEY Joshua		03B 0071 .....	125
03B 0066 .....	110	BARZENA Francesco	
BARNOINO Francesco		03B 0040 .....	43
03B 0039 .....	41	BASSO Bartolomeo	
BARONE Costantino		03B 0067 .....	113
03B 0069 .....	119	BASSO Giuseppe Maria	
03B 0071 .....	125	03B 0070 .....	122
BARONE Luigi		03B 0073 .....	132
03B 0002 .....	10	03B 0077 .....	148
BARRAL Antonio Francesco		BASSO Lorenzo	
03B 0043 .....	49	03B 0075 .....	140
03B 0046 .....	55	BAUDA Caterina	
BARRAL époux		03B 0059 .....	89
03B 0024 .....	21	BAUDA veuve BUONFIGLIO Francesca	
03B 0025 .....	22	03B 0074 .....	136
BARRAL Francesco		BAUDO Andrea	
03B 0052 .....	70	03B 0046 .....	55
BARRALIS Antonio		03B 0054 .....	75
03B 0060 .....	92	BAUDO Antonio	
BARRALIS Felice		03B 0040 .....	43
03B 0060 .....	92	03B 0041 .....	45
03B 0072 .....	129	BAUDOIN Alessandro	
03B 0076 .....	144	03B 0079 .....	155
BARRALIS Filippo		BAUSIÉ Michele	
03B 0065 .....	106	03B 0055 .....	78
BARRALIS Francesco		BAVASTRO Giuseppe	
03B 0002 .....	10	03B 0078 .....	152
03B 0063 .....	100	BEDARRIDAS Natan	

03B 0021 .....	17	03B 0045 .....	53
BEGINO Giambattista		BERARDI Ludovico	
03B 0031 .....	28	03B 0027 .....	25
BEL Giambattista		03B 0053 .....	72
03B 0043 .....	49	03B 0055 .....	78
BELLANDO Bernardo Nicola		03B 0058 .....	86
03B 0079 .....	155	BERARDI Luigi	
BELLEMONTI Onorato		03B 0056 .....	81
03B 0059 .....	89	BEREBISO Francesco	
BELLINO Sebastiano		03B 0054 .....	75
03B 0077 .....	148	BERENGARO Antonio	
BELLON Gian Antonio		03B 0059 .....	89
03B 0046 .....	55	03B 0063 .....	100
BELLON Maria		BERENGARO Claudio	
03B 0044 .....	51	03B 0073 .....	132
BELLON Vincenzo		BERENGARO Giuseppe	
03B 0059 .....	89	03B 0036 .....	37
BELLONE Agostino		03B 0052 .....	70
03B 0069 .....	119	03B 0057 .....	83
BELTRAM Bernardino		03B 0058 .....	86
03B 0042 .....	47	03B 0062 .....	97
BELTRAM Carlo		BERENGARO Pietro	
03B 0045 .....	53	03B 0055 .....	78
BELTRAM Giacinto		03B 0067 .....	113
03B 0046 .....	55	BERENGIÉ Pietro	
03B 0052 .....	70	03B 0051 .....	67
03B 0053 .....	72	BERENGIER Antonio société commerciale	
BELTRAMO Pietro Giovanni		03B 0072 .....	129
03B 0067 .....	113	BERENGIER Francesco	
BELTRAN Maurizio		03B 0025 .....	22
03B 0069 .....	119	03B 0026 .....	23
BENDIR Giuseppe		03B 0027 .....	25
03B 0015 .....	13	BERGALLO Giambattista	
BENESET Marco		03B 0047 .....	57
03B 0055 .....	78	03B 0066 .....	110
BENESET Simon		BERGAMINO Gaetano Francesco	
03B 0068 .....	116	03B 0072 .....	129
BENET Andrea		03B 0074 .....	136
03B 0060 .....	92	03B 0075 .....	140
BENET François		BERGIER Giovanni	
03B 0024 .....	21	03B 0033 .....	30
BÉNÉZECH capitaine		BERGOIN Andrea	
03B 0015 .....	13	03B 0058 .....	86
BENGUALI Salomon		03B 0059 .....	89
03B 0071 .....	125	BERGOIN Giuseppe Arman	
BENIN Agostino		03B 0081 .....	161
03B 0041 .....	45	BERI Antonio	
BENSA Domenico		03B 0056 .....	81
03B 0066 .....	110	BERI Francesco	
BENSA Gian Onorato		03B 0056 .....	81
03B 0063 .....	100	BERI Giambattista	
BENSA Pietro		03B 0051 .....	67
03B 0051 .....	67	BERIO Bartolomeo	
BERALDI Giambattista		03B 0047 .....	57
03B 0075 .....	140	03B 0048 .....	59
BERARDI Biagio		BERIO Domenico	
03B 0038 .....	39	03B 0063 .....	100
03B 0073 .....	132	03B 0081 .....	161
03B 0074 .....	136	BERIO Filippo	
BERARDI Gian Antonio			

03B 0066 .....	110	03B 0035 .....	34
BERIO Gaetano		03B 0037 .....	37
03B 0062 .....	97	BERTELLA Giambattista	
BERIO Giambattista		03B 0055 .....	78
03B 0074 .....	136	BERTIÉ Giuseppe	
03B 0081 .....	161	03B 0069 .....	119
BERIO Giuseppe Maria		03B 0070 .....	122
03B 0057 .....	83	BERTOLET et PINES négociants	
BERIO veuve AMORETTI Caterina		03B 0058 .....	86
03B 0047 .....	57	BERTONE Giuseppe	
BERMON Antonio		03B 0062 .....	97
03B 0068 .....	116	BESSI Alessandro	
BERMON Giuseppe		03B 0047 .....	57
03B 0036 .....	37	BESSI Francesco	
BERMON Onorato		03B 0016 .....	14
03B 0046 .....	55	BESSI Gian Antonio	
03B 0068 .....	116	03B 0074 .....	136
BERMONDI Giuseppe		03B 0080 .....	158
03B 0040 .....	43	BESSIA Anna Maria	
BERMONDO Gianni		03B 0031 .....	28
03B 0039 .....	41	BESSON Gianni	
BERNARD Clemente		03B 0037 .....	37
03B 0036 .....	37	BESSONA Maddalena	
BERNARD Francesco		03B 0054 .....	75
03B 0080 .....	158	BESSONE Gianni	
BERNARD Gian Francesco		03B 0014 .....	13
03B 0073 .....	132	03B 0038 .....	39
BERNARD Gianni		BETTS Guglielmo	
03B 0074 .....	136	03B 0060 .....	92
BERNARD Luigi		BIAGINO Sebastiano	
03B 0057 .....	83	03B 0054 .....	75
03B 0059 .....	89	BIANCHERI Giuseppe	
BERNARDI Luigi		03B 0052 .....	70
03B 0059 .....	89	BIANCHI Francesco	
BERNARDO Francesco		03B 0079 .....	155
03B 0062 .....	97	BIANCHI Giambattista	
BERNARDO Giuseppe		03B 0050 .....	63
03B 0076 .....	144	BIANCO Ambrogio	
BERNARDO Luigi		03B 0024 .....	21
03B 0038 .....	39	03B 0025 .....	22
BERNASCONE Antonio		BIANCO Arcangelo	
03B 0080 .....	158	03B 0060 .....	92
BERRO Giuseppe		BIGGIO Antonio	
03B 0073 .....	132	03B 0060 .....	92
03B 0074 .....	136	BIMA Gianni	
BERTAUD ou BERTO' Antonio Francesco		03B 0052 .....	70
03B 0035 .....	34	BINET Giambattista	
03B 0036 .....	37	03B 0048 .....	59
03B 0037 .....	37	03B 0053 .....	72
03B 0051 .....	67	BINET Maurizio	
03B 0054 .....	75	03B 0072 .....	129
03B 0055 .....	78	BINETI Francesco	
03B 0056 .....	81	03B 0060 .....	92
BERTAUD ou BERTO' Giuseppe Francesco		03B 0067 .....	113
03B 0065 .....	106	BINGANT Guglielmo	
03B 0072 .....	129	03B 0002 .....	10
03B 0073 .....	132	BIOULES Giacomo	
BERTELLA Domenico		03B 0044 .....	51
03B 0029 .....	26	BIRKBEK Gianni	

03B 0070 .....	122	03B 0050 .....	63
03B 0076 .....	144	BLENGINI ou BLENGINO Andrea Francesco	
BISCARRA Giuseppe Costantino		03B 0072 .....	129
03B 0064 .....	103	03B 0075 .....	140
BISO Antonio		BLUA Giambattista	
03B 0025 .....	22	03B 0065 .....	106
03B 0036 .....	37	03B 0066 .....	110
BISTOLFI Giuseppe		BOCHIN Filippo	
03B 0069 .....	119	03B 0054 .....	75
BLACAS Francesco		BOCHIO Annibale	
03B 0081 .....	161	03B 0071 .....	125
BLAN Francesco		BODIN Antonio	
03B 0064 .....	103	03B 0076 .....	144
BLAN Michele		BOERA Antonio	
03B 0072 .....	129	03B 0061 .....	94
BLANC Claudio		BOERI Gian Francesco	
03B 0079 .....	155	03B 0038 .....	39
BLANC Giovanni		BOERI Luca	
03B 0040 .....	43	03B 0038 .....	39
BLANC Guglielmo		BOERY Giuseppe	
03B 0026 .....	23	03B 0030 .....	27
BLANC Honorato		03B 0032 .....	29
03B 0017 .....	14	BOET Andrea	
BLANCHI Giacomo		03B 0064 .....	103
03B 0076 .....	144	BOET Giambattista	
BLANCHI Giambattista		03B 0056 .....	81
03B 0072 .....	129	BOET Pietro	
03B 0074 .....	136	03B 0058 .....	86
03B 0075 .....	140	BOETA Margarita	
03B 0077 .....	148	03B 0056 .....	81
03B 0078 .....	152	BOETTA Gionetta	
BLANCHI Gian Antonio		03B 0056 .....	81
03B 0065 .....	106	BOETTO Franceschino	
BLANCHI Giuseppe		03B 0035 .....	34
03B 0064 .....	103	BOETTO Gian Andrea	
BLANCHI Giuseppe Andrea		03B 0027 .....	25
03B 0035 .....	34	03B 0034 .....	32
03B 0038 .....	39	03B 0036 .....	37
BLANDIN ou BRANDY Giambattista		BOETTO Gian Francesco	
03B 0053 .....	72	03B 0050 .....	63
BLANVERD Giambattista		BOGINO comte	
03B 0066 .....	110	03B 0002 .....	10
BLASSON Carlo		BOIERA Gioanna Maria	
03B 0075 .....	140	03B 0038 .....	39
BLAUVERT Gian Antonio		BOIERO Antonio	
03B 0066 .....	110	03B 0067 .....	113
BLAVET Giambattista		BOIS Bartolomeo	
03B 0045 .....	53	03B 0063 .....	100
03B 0047 .....	57	BOIS Giambattista	
03B 0068 .....	116	03B 0070 .....	122
03B 0069 .....	119	BOIS Ignazio	
03B 0071 .....	125	03B 0043 .....	49
BLAVET Giuseppe		03B 0046 .....	55
03B 0043 .....	49	03B 0059 .....	89
BLAVET veuve CORNIGLIONA Maria Apollonia		03B 0061 .....	94
03B 0030 .....	27	BOISA Pietro	
BLENGERI Francesco		03B 0035 .....	34
03B 0050 .....	63	BOISON Antonio	
BLENGERI Sebastiano		03B 0030 .....	27

BOISSO Giambattista	03B 0040.....	43
03B 0050 .....	BONIFACIO Giuseppe	
BOLLA Tomaso	03B 0036.....	37
03B 0062 .....	BONIFACIO Luigi	
BOLLO Francesco	03B 0069.....	119
03B 0069 .....	03B 0074.....	136
BOLLO Giambattista	03B 0077.....	148
03B 0065 .....	03B 0081.....	161
BOLOINO Giambattista	BONIN époux	
03B 0053 .....	03B 0060.....	92
BOLONIN Paolo	BONIN Giambattista	
03B 0080 .....	03B 0042.....	47
BONAFEDE Luigi	03B 0046.....	55
03B 0014 .....	03B 0052.....	70
BONAFOUS Claudio	03B 0054.....	75
03B 0065 .....	03B 0055.....	78
03B 0079 .....	03B 0058.....	86
BONAVENTURA Antonio	03B 0062.....	97
03B 0067 .....	03B 0065.....	106
03B 0070 .....	BONIN Gian Francesco	
03B 0072 .....	03B 0075.....	140
BONAVENTURA Antonio Maria	BONNET Gaspare	
03B 0002 .....	03B 0063.....	100
03B 0062 .....	BONNET Gianni	
03B 0076 .....	03B 0036.....	37
BONAVIA Giambattista	BONO Filippo	
03B 0051 .....	03B 0057.....	83
03B 0057 .....	BONYOL Gabriel	
BONAVIA Giovanni	03B 0028.....	25
03B 0019 .....	03B 0033.....	30
BONAVIA Pietro Giovanni	BOREA Carlo	
03B 0018 .....	03B 0074.....	136
BONCORE Domenico	BOREA Costanzo	
03B 0079 .....	03B 0076.....	144
BONET Giovanni	BORGARIN Giuseppe	
03B 0041 .....	03B 0032.....	29
BONFANTE Antonio	BORGARINO Giuseppe	
03B 0046 .....	03B 0045.....	53
BONFANTE Bernardino	BORGARINO Vincenzo	
03B 0036 .....	03B 0044.....	51
03B 0037 .....	03B 0049.....	61
BONFANTE capitaine	BORGES Luigi	
03B 0074 .....	03B 0042.....	47
BONFIGLIO ou BUONFIGLIO Angelo	BORMÉ Giuseppe	
03B 0075 .....	03B 0081.....	161
BONICO Giambattista	BORNINO Vincenzo	
03B 0064 .....	03B 0049.....	61
BONIFACIO Cesare	BORRE Michele	
03B 0002 .....	03B 0043.....	49
03B 0059 .....	BORRELLI Francesco Antonio	
03B 0063 .....	03B 0033.....	30
BONIFACIO Giambattista	BORRELLI Gian Antonio	
03B 0062 .....	03B 0059.....	89
03B 0070 .....	BORRELLI Giuseppe	
03B 0071 .....	03B 0072.....	129
BONIFACIO Gian Luigi	BORRELLO Antonio	
03B 0002 .....	03B 0039.....	41
03B 0025 .....	BORRIA Carlo	
03B 0039 .....	03B 0077.....	148

BORRIGIOL Gabriel	03B 0017 .....	14	03B 0074 .....	136
BORZONI Luigi	03B 0070 .....	122	BOTTIN ou BOTTINO Pietro	
BOSENTIN Giuseppe	03B 0061 .....	94	03B 0050 .....	63
BOSIO Giuseppe	03B 0059 .....	89	03B 0055 .....	78
	03B 0069 .....	119	BOTTIN Pietro	
	03B 0074 .....	136	03B 0051 .....	67
BOSIO Lorenzo	03B 0063 .....	100	03B 0053 .....	72
	03B 0067 .....	113	03B 0058 .....	86
BOSOVICH Simone	03B 0072 .....	129	BOTTIN Pietro Giuseppe	
	03B 0073 .....	132	03B 0066 .....	110
BOSSA Lorenzo	03B 0064 .....	103	03B 0067 .....	113
BOSSO Lorenzo	03B 0065 .....	106	BOTTINO Giuseppe	
BOTAUD Marcello	03B 0060 .....	92	03B 0042 .....	47
BOTIER Giuseppe	03B 0055 .....	78	BOTTINO Lorenzo	
	03B 0056 .....	81	03B 0020 .....	16
BOTTA Giuseppe	03B 0067 .....	113	BOTTONE Giulio Cesare	
BOTTALE Lazaro	03B 0035 .....	34	03B 0051 .....	67
	03B 0040 .....	43	BOUFFÉ Gabriele	
BOTTARINI Antonio	03B 0073 .....	132	03B 0071 .....	125
BOTTÉ Gian Antonio	03B 0034 .....	32	BOURGET négociant	
BOTTÉ Giovanni	03B 0032 .....	29	03B 0064 .....	103
BOTTERI Bartolomeo	03B 0061 .....	94	BOUSQUET négociants	
BOTTERO Tomaso	03B 0062 .....	97	03B 0070 .....	122
	03B 0074 .....	136	BOVIS Emanuel	
BOTTESINI Antonio	03B 0072 .....	129	03B 0036 .....	37
BOTTIER Carlo	03B 0034 .....	32	BOVIS Gian Michel	
BOTTIER Giuseppe	03B 0054 .....	75	03B 0075 .....	140
BOTTIGLIA di CROCE di MOSSO Gian Giuseppe	03B 0023 .....	19	BOYER Domenico	
BOTTIN Carlo	03B 0057 .....	83	03B 0072 .....	129
BOTTIN Giambattista	03B 0034 .....	32	BOYER Esprit	
	03B 0056 .....	81	03B 0018 .....	15
	03B 0063 .....	100	BOYERA Gioanna Maria	
	03B 0065 .....	106	03B 0033 .....	30
	03B 0072 .....	129	03B 0040 .....	43
BOTTIN Onorato	03B 0061 .....	94	BOYERO Antonio	
			03B 0025 .....	22
			BOYERO Benedetto	
			03B 0034 .....	32
			03B 0037 .....	37
			03B 0040 .....	43
			BOYERO Giambattista	
			03B 0021 .....	17
			03B 0022 .....	18
			03B 0034 .....	32
			BOYERO Luigi	
			03B 0074 .....	136
			BOYOL Giacomo	
			03B 0072 .....	129
			03B 0073 .....	132
			03B 0075 .....	140
			03B 0077 .....	148
			03B 0078 .....	152
			03B 0079 .....	155
			BOZO Giambattista	
			03B 0043 .....	49
			BRACCO Bartolomeo	
			03B 0072 .....	129
			BRACCO Giacomo	
			03B 0031 .....	28

03B 0036 .....	37	BRUN Ludovico	
03B 0038 .....	39	03B 0070 .....	122
BRACHET Carlo		BRUNENGO Benedetto	
03B 0047 .....	57	03B 0077 .....	148
BRAGUIERE Giambattista		BRUNENGO Giuseppe	
03B 0076 .....	144	03B 0077 .....	148
BRANCHE Lorenzo		BRUNI Domenico	
03B 0074 .....	136	03B 0058 .....	86
03B 0076 .....	144	BRUNI Giuseppe	
03B 0077 .....	148	03B 0068 .....	116
03B 0078 .....	152	BRUNO Pietro Giovanni	
03B 0079 .....	155	03B 0040 .....	43
03B 0080 .....	158	BUCHLAND Giovanni	
03B 0081 .....	161	03B 0051 .....	67
BRANDIS Giambattista		BUEGLIO Giambattista	
03B 0043 .....	49	03B 0034 .....	32
BREGALLO Giambattista		BUERCH Michele	
03B 0062 .....	97	03B 0060 .....	92
BRES Antonio		BUFFONE Bartolomeo	
03B 0036 .....	37	03B 0030 .....	27
BRESA ou BRESSA Michele		BUISSON Andrea	
03B 0054 .....	75	03B 0002 .....	10
03B 0078 .....	152	BUISSON FRÈRES société commerciale	
BRESSIANO Francesco		03B 0055 .....	78
03B 0055 .....	78	BULLA Francesco	
BREZZONE Giambattista		03B 0033 .....	30
03B 0040 .....	43	BUNSON Carlo Cristiano	
BRIDON Pietro		03B 0070 .....	122
03B 0068 .....	116	BUONAVIA Paolo	
BRIFFON Pietro		03B 0073 .....	132
03B 0065 .....	106	BUONFANTE Bartolomeo	
BRINA Giambattista		03B 0075 .....	140
03B 0024 .....	21	03B 0076 .....	144
BRINC Roberto		03B 0077 .....	148
03B 0061 .....	94	BUS Andrea	
BRINE Robert		03B 0038 .....	39
03B 0069 .....	119	BUS Giambattista	
BRINGUIER Antonio		03B 0049 .....	61
03B 0072 .....	129	BUSSO Felice	
03B 0073 .....	132	03B 0053 .....	72
BROCA Antonia		03B 0076 .....	144
03B 0048 .....	59	03B 0077 .....	148
BROCARDO Bartolomeo		BUTLER Giorgio	
03B 0036 .....	37	03B 0058 .....	86
BROCO Gian Andrea			
03B 0046 .....	55	<b>C</b>	
BRODA Genaro		CABAL Andrea	
03B 0044 .....	51	03B 0057 .....	83
BRONDA Trofimo		03B 0080 .....	158
03B 0078 .....	152	CABAL Donato	
BROSINOVICH Bartolomeo		03B 0059 .....	89
03B 0072 .....	129	CABAL Francesco	
BRULON Giambattista		03B 0039 .....	41
03B 0076 .....	144	03B 0043 .....	49
BRUN Gian Santo Bistolfo		CABAL Giovanni	
03B 0074 .....	136	03B 0052 .....	70
03B 0075 .....	140	03B 0056 .....	81
BRUN Giuseppe		CABAL Giuseppe	
03B 0061 .....	94	03B 0052 .....	70

03B 0056 .....	81	03B 0058 .....	86
03B 0061 .....	94	03B 0060 .....	92
CABAL Maurizio		CAISSON Agostino	
03B 0073 .....	132	03B 0064 .....	103
CABAL Sebastiano		CAISSON Giuseppe	
03B 0065 .....	106	03B 0049 .....	61
CABANIS Luigi		CAISSON négociants	
03B 0042 .....	47	03B 0069 .....	119
03B 0044 .....	51	03B 0072 .....	129
03B 0046 .....	55	03B 0075 .....	140
CABIGLIA Lorenzo		03B 0076 .....	144
03B 0030 .....	27	03B 0078 .....	152
CABILLA Lorenzo		03B 0080 .....	158
03B 0024 .....	21	03B 0081 .....	161
CABREI Pietro Giovanni		CAISSONA Benedetta	
03B 0029 .....	26	03B 0045 .....	53
CACCACE Giovanni		CAISSONA Lucretia	
03B 0081 .....	161	03B 0041 .....	45
CACCIARDI Francesco		CAISSONE Pietro	
03B 0055 .....	78	03B 0033 .....	30
CACCIO' Francesco Antonio		CAISSOTTO Antonio Francesco	
03B 0065 .....	106	03B 0032 .....	29
CACIARDO Fabritio		CAISSOTTO Francesco	
03B 0039 .....	41	03B 0027 .....	25
CACIOTOLO Salvatore		CALAMAN Giuseppe	
03B 0076 .....	144	03B 0036 .....	37
CAFFIERO Biagio		CALANDRA Francesco	
03B 0061 .....	94	03B 0080 .....	158
03B 0062 .....	97	CALIS ou CALLIS Francesco	
CAFFIERO Costantino		03B 0074 .....	136
03B 0062 .....	97	CALVI Giuseppe	
CAFFIERO Domenico		03B 0047 .....	57
03B 0071 .....	125	03B 0048 .....	59
CAFFIERO Filippo		CALVI Pietro Giorgio	
03B 0074 .....	136	03B 0002 .....	10
03B 0075 .....	140	03B 0064 .....	103
CAFFIERO Gennaro		CALVI Vincenzo	
03B 0071 .....	125	03B 0081 .....	161
CAFFIERO Lorenzo		CALVO Domenico	
03B 0079 .....	155	03B 0050 .....	63
CAFFIERO père et fils		CALZAMIGLIA Agostino	
03B 0066 .....	110	03B 0041 .....	45
CAFIERO Gaspare		03B 0066 .....	110
03B 0043 .....	49	CALZAMIGLIA Ambrogio	
CAGARIO Giuseppe		03B 0017 .....	14
03B 0060 .....	92	CALZAMIGLIA Giambattista	
CAGNOLI Giambattista		03B 0079 .....	155
03B 0059 .....	89	CALZIA Giovanni	
03B 0060 .....	92	03B 0063 .....	100
03B 0062 .....	97	CAMARES Giambattista	
CAGNOLI Gian Andrea		03B 0043 .....	49
03B 0072 .....	129	CAMATA Claudio	
CAGNOLI Onorato		03B 0034 .....	32
03B 0044 .....	51	CAMBIASO Domenico Francesco	
CAGNOLI Sebastiano		03B 0019 .....	15
03B 0045 .....	53	CAMOS Giovanni	
03B 0046 .....	55	03B 0041 .....	45
03B 0053 .....	72	CAMOSSO Alessio	
03B 0057 .....	83	03B 0044 .....	51

CAMPANA Stefano Tomaso		CARESSA Onorato	
03B 0080 .....	158	03B 0057 .....	83
CAMPIAN Nicola		03B 0060 .....	92
03B 0054 .....	75	CAREZZA Costantino	
CAMPODORO Giulio		03B 0066 .....	110
03B 0065 .....	106	CARIGNANI Giuseppe Fabrizio	
03B 0067 .....	113	03B 0050 .....	63
CANABIS Luigi		CARIGNANI Luigi	
03B 0046 .....	55	03B 0051 .....	67
CANDELLARO Pietro		CARIX Antonio	
03B 0080 .....	158	03B 0080 .....	158
CANEVA Giambattista		CARLES Cesare	
03B 0036 .....	37	03B 0078 .....	152
CANEVA Lorenzo		CARLES Giambattista	
03B 0052 .....	70	03B 0041 .....	45
CANOA Bartolomeo		CARLES Giovanni	
03B 0036 .....	37	03B 0054 .....	75
CANTATORE Giambattista		CARLES Ludovico	
03B 0071 .....	125	03B 0048 .....	59
CANUSSI Michele		CARLES Onorato	
03B 0042 .....	47	03B 0062 .....	97
CAPEL capitaine		CARLES Pietro	
03B 0021 .....	17	03B 0068 .....	116
CAPELLO Giulio		CARLES Vincenzo	
03B 0071 .....	125	03B 0077 .....	148
CAPON Giambattista		CARLETTI Eugenio	
03B 0080 .....	158	03B 0056 .....	81
CAPON Paulin		CARLI Pietro	
03B 0034 .....	32	03B 0073 .....	132
CAPPA Bartolomeo		CARLI Stefano	
03B 0021 .....	17	03B 0052 .....	70
CAPPON Giambattista		CARLIN Antonio	
03B 0076 .....	144	03B 0044 .....	51
CARAMBELO Ambrogio		CARLIN époux	
03B 0052 .....	70	03B 0054 .....	75
CARATO Giuseppe		CARLIN Pietro	
03B 0049 .....	61	03B 0054 .....	75
CARATTA Margarita		03B 0075 .....	140
03B 0070 .....	122	CARLINO Antonio	
CARATTA Teresa		03B 0044 .....	51
03B 0070 .....	122	CARLOE Pietro	
CARATTO Giuseppe		03B 0034 .....	32
03B 0049 .....	61	03B 0036 .....	37
03B 0073 .....	132	03B 0044 .....	51
CARBONELLO Matteo		CARLON ou CARLONE Gian Pietro	
03B 0070 .....	122	03B 0061 .....	94
CARCASSONA Isac		03B 0069 .....	119
03B 0017 .....	14	03B 0071 .....	125
CARCASSONA Lion		03B 0072 .....	129
03B 0017 .....	14	03B 0076 .....	144
CARDEL Francesco		03B 0078 .....	152
03B 0044 .....	51	03B 0080 .....	158
CARDELLARI Domenico		CARLONA veuve AVIGDOR Gabriella	
03B 0039 .....	41	03B 0024 .....	21
CARDILLARO Antonio		CARLONE Antonio Onorato	
03B 0050 .....	63	03B 0042 .....	47
CARDONA Pietro		CARLONE Giacomo	
03B 0074 .....	136	03B 0031 .....	28
CARENCO Michele		03B 0032 .....	29
03B 0081 .....	161		

CARLONE Onorato	03B 0076.....	144
03B 0030 .....	27	
CAROGGIO Tommaso	CASSIO Giovanni	
03B 0067 .....	03B 0034.....	32
03B 0068 .....	113	
116	CASSOLLA Giacomo	
CAROLI Francesco	03B 0051.....	67
03B 0057 .....	83	
CAROSINO Giacomo	CASTAGLIOLA Michele	
03B 0052 .....	03B 0075.....	140
70	CASTAGNOLA Battista	
CARPENET ou CHARPENET Giuseppe	03B 0041.....	45
03B 0055 .....	CASTELANA Maddalena	
78	03B 0073.....	132
CARRATTO ou CARATTO Giuseppe	CASTELANA Rosa	
03B 0061 .....	03B 0073.....	132
94	CASTELLANO Antonio	
03B 0062 .....	03B 0053.....	72
97	CASTELLANO Francesco	
CARRELLA Sebastiano	03B 0057.....	83
03B 0048 .....	CASTELLANO Gianfranco	
59	03B 0061.....	94
CARRIERA Giacomo	CASTELLANO Onorato	
03B 0062 .....	03B 0080.....	158
97	CASTELLI Onorato	
03B 0063 .....	03B 0027.....	25
100	03B 0030.....	27
03B 0065 .....	03B 0035.....	34
106	03B 0044.....	51
03B 0073 .....	03B 0056.....	81
132	CASTELLINARD Domenico	
03B 0074 .....	03B 0002.....	10
136	03B 0074.....	136
CARROSSIN Giacomo	03B 0077.....	148
03B 0055 .....	03B 0078.....	152
78	03B 0080.....	158
03B 0056 .....	03B 0081.....	161
81	CASTELLINARD GORGERINO Francesco	
CARROSSINO frères	03B 0066.....	110
03B 0066 .....	03B 0070.....	122
110	03B 0072.....	129
CASA Giorgio	03B 0073.....	132
03B 0022 .....	03B 0074.....	136
18	03B 0075.....	140
CASALINI Felice	03B 0076.....	144
03B 0056 .....	03B 0077.....	148
81	03B 0078.....	152
CASANOVA Agostino	03B 0079.....	155
03B 0041 .....	03B 0080.....	158
45	CASTELLO Giambattista	
CASANOVA Antonio	03B 0049.....	61
03B 0039 .....	CASTIGLION Carlo	
41	03B 0056.....	81
CASANOVA Filippo	03B 0057.....	83
03B 0055 .....	CASTIRLA Paolo	
78	03B 0055.....	78
03B 0064 .....	CATTANI Gian Antonio	
103	03B 0042.....	47
CASANOVA Giacomo	CAUSSA Antonio	
03B 0022 .....	03B 0077.....	148
18	CAUSSA Nicola	
CASANOVA Giuseppe	03B 0051.....	67
03B 0054 .....		
75		
03B 0076 .....		
144		
CASANUOVA Federico		
03B 0076 .....		
144		
CASANUOVA Giovanni Enrico		
03B 0076 .....		
144		
CASCIO Francesco		
03B 0076 .....		
144		
CASELY Giacomo		
03B 0064 .....		
103		
CASSERETO Giuseppe		
03B 0053 .....		
72		
CASSIN Bartolomeo		
03B 0051 .....		
67		
CASSINI Lorenzo		
03B 0060 .....		
92		
CASSINI Pietro		
03B 0060 .....		
92		

CAUVIN Agostino	03B 0064.....	103
03B 0069 .....	CERONE Marco Antonio	
03B 0075 .....	03B 0071 .....	125
CAUVIN Bartolomeo Maria	CESANA Cesare	
03B 0002 .....	03B 0068.....	116
CAUVIN Benedetto	CESANA Giacinto	
03B 0065 .....	03B 0067.....	113
03B 0078 .....	CEVA Giambattista	
CAUVIN Gian Luigi	03B 0050.....	63
03B 0047 .....	03B 0051.....	67
CAUVIN Lorenzo Maria	03B 0054.....	75
03B 0071 .....	03B 0058.....	86
CAUVIN Pietro	CEVA Sebastiano	
03B 0036 .....	03B 0076.....	144
03B 0037 .....	03B 0077.....	148
CAUVIN Pietro Giuseppe	CHABAUD Giuseppe	
03B 0045 .....	03B 0060.....	92
CAUVINA Maddalena	03B 0068.....	116
03B 0035 .....	03B 0069.....	119
CAUVINO Agostino	CHABAUD ou CHIABAUD Andrea	
03B 0074 .....	03B 0078.....	152
CAUVINO Gian Andrea	03B 0080.....	158
03B 0019 .....	CHABRAN Michele	
CAUVINO Honorato	03B 0067.....	113
03B 0021 .....	03B 0071.....	125
CAUVINO Onorato	CHAMBON Cipriano	
03B 0047 .....	03B 0076.....	144
CAUVINO Pietro	CHANSON Claudio	
03B 0029 .....	03B 0069.....	119
03B 0041 .....	03B 0070.....	122
03B 0042 .....	03B 0071.....	125
03B 0043 .....	03B 0072.....	129
03B 0062 .....	03B 0073.....	132
03B 0064 .....	03B 0074.....	136
CAUVINO Pietro Giuseppe	03B 0075.....	140
03B 0011 .....	03B 0076.....	144
CAVAL Alessandro	03B 0077.....	148
03B 0050 .....	03B 0078.....	152
CAVALIER Angelo Francesco	CHANSON et ROBIGLIARTsociété commerciale	
03B 0002 .....	03B 0070.....	122
CAVALLIERA veuve BONETTO Maria Lucrezia	CHARLES-EMMANUEL III	
03B 0029 .....	03B 0002.....	10
CAVASSA Francesco	CHAUVET Domenico	
03B 0011 .....	03B 0002.....	10
CAVATTO Giuseppe	03B 0034.....	32
03B 0055 .....	03B 0035.....	34
CAVERO Filippo	03B 0044.....	51
03B 0061 .....	03B 0045.....	53
CAVIGLIA Giambattista	03B 0048.....	59
03B 0072 .....	03B 0053.....	72
CAYS di GILETTA Francesco	03B 0056.....	81
03B 0067 .....	03B 0060.....	92
03B 0068 .....	03B 0063.....	100
CEFALO' Antonio	03B 0064.....	103
03B 0056 .....	03B 0066.....	110
CELLI Valentino	03B 0067.....	113
03B 0065 .....	03B 0068.....	116
03B 0066 .....	CHAUVET Gian Giuseppe	
CENTENERO Giorgio		

03B 0067 .....	113	CICALA veuve	
CHAUVET Gian Maria		03B 0053 .....	72
03B 0067 .....	113	CICARINI Stefano	
CHAUVET Martino		03B 0079 .....	155
03B 0035 .....	34	CICHELLI Clemente	
03B 0044 .....	51	03B 0070 .....	122
03B 0045 .....	53	CINGRIA Michele	
CHAUVET Pietro		03B 0072 .....	129
03B 0059 .....	89	03B 0077 .....	148
CHEISOLME imprimeur		CIOSSA Francesco	
03B 0002 .....	10	03B 0079 .....	155
CHIABAUD Giuseppe		CLAVELLI Simone	
03B 0066 .....	110	03B 0063 .....	100
03B 0075 .....	140	CLAVENA Francesco	
CHIABAUDO Giambattista		03B 0024 .....	21
03B 0021 .....	17	CLEMENT Biagio	
03B 0024 .....	21	03B 0066 .....	110
03B 0027 .....	25	CLERI Onorato	
03B 0029 .....	26	03B 0022 .....	18
03B 0040 .....	43	CLERICI Giovanni Antonio	
03B 0041 .....	45	03B 0066 .....	110
03B 0045 .....	53	CLERICO Gaetano	
CHIANEA di SANTO STEFANO Giacomo		03B 0071 .....	125
03B 0029 .....	26	CLERISSI Carlo Emanuele	
CHIANEA di SANTO STEFANO Margarita		03B 0062 .....	97
03B 0031 .....	28	COCHIO Giambattista	
CHIAPPE Cristoforo		03B 0054 .....	75
03B 0057 .....	83	COGNET Gian Francesco	
03B 0059 .....	89	03B 0061 .....	94
CHIARA Biagio		03B 0065 .....	106
03B 0054 .....	75	03B 0066 .....	110
CHIOZZA Bartolomeo		COGNET Orazio	
03B 0077 .....	148	03B 0077 .....	148
CHIOZZA Francesco		COGNET Pietro	
03B 0080 .....	158	03B 0055 .....	78
CHIOZZA Giovanni		COHEN frères	
03B 0080 .....	158	03B 0080 .....	158
CHIOZZA Giuseppe		COLET Giuseppe	
03B 0080 .....	158	03B 0028 .....	25
CHIOZZA Lazaro		COLISSER Michele	
03B 0057 .....	83	03B 0051 .....	67
03B 0061 .....	94	COLLA Antonio	
CHOEN Isac		03B 0078 .....	152
03B 0039 .....	41	COLMARS Gian Francesco	
CIAIS Giambattista		03B 0046 .....	55
03B 0056 .....	81	COLOMB Francesco	
03B 0062 .....	97	03B 0048 .....	59
CIAN Francesco		COLOMBANI Antonio	
03B 0048 .....	59	03B 0078 .....	152
CIAPOLI Stefano		COLOMBANO Antonio	
03B 0040 .....	43	03B 0075 .....	140
CIISTRUCI Giacomo		COLOMBO Cristoforo	
03B 0074 .....	136	03B 0073 .....	132
CIAULAN Giuseppe		COLONA Giuseppe	
03B 0038 .....	39	03B 0056 .....	81
CIAULAN Orazio		COLONNA épouse ORNANI Anna Maria	
03B 0046 .....	55	03B 0074 .....	136
CIAVASSONE frères		COMELLO Nicola	
03B 0062 .....	97	03B 0076 .....	144
		COMES Lorenzo	

03B 0074 .....	136	03B 0068 .....	116
COMPIAN Nicola		03B 0069 .....	119
03B 0054 .....	75	03B 0071 .....	125
03B 0056 .....	81	CORDIGLIA Angelo	
CONQUI Jacob		03B 0077 .....	148
03B 0002 .....	10	CORDIGLIA Angelo Maria	
CONTE Alberto		03B 0075 .....	140
03B 0049 .....	61	CORNEILLE Martin	
CONTE Gian		03B 0057 .....	83
03B 0073 .....	132	03B 0058 .....	86
CONTE Onorato		CORNIGLIONE Carlo Emanuele	
03B 0042 .....	47	03B 0063 .....	100
CONTES Onorato		03B 0064 .....	103
03B 0055 .....	78	CORNIGLIONE Onorato	
CONTESSO Antonio		03B 0036 .....	37
03B 0066 .....	110	CORNIGLIONE Pietro	
03B 0070 .....	122	03B 0059 .....	89
CONTESSO Giambattista		CORPORANDI Gian Giuseppe	
03B 0076 .....	144	03B 0065 .....	106
CONTESSO Giovanni		CORRADO Giuseppe	
03B 0061 .....	94	03B 0044 .....	51
03B 0076 .....	144	CORVESI di GORBIO Clemente	
03B 0077 .....	148	03B 0002 .....	10
03B 0079 .....	155	COSSO DONEUDA Maria	
03B 0080 .....	158	03B 0075 .....	140
03B 0081 .....	161	COSSO Onorato	
COPELLO Giambattista		03B 0030 .....	27
03B 0065 .....	106	03B 0032 .....	29
03B 0074 .....	136	03B 0034 .....	32
COPELLO Giovanni		COSTA Bartolomeo	
03B 0073 .....	132	03B 0078 .....	152
03B 0074 .....	136	COSTA Stefano	
COPPA Gian Paolo		03B 0074 .....	136
03B 0059 .....	89	COSTANZO Agostino	
COPPON frères société commerciale		03B 0078 .....	152
03B 0060 .....	92	COSTANZO Giovanni	
COPPON Agostino		03B 0057 .....	83
03B 0070 .....	122	COSTANZO Saverio	
COPPON Francesco		03B 0081 .....	161
03B 0058 .....	86	COSTIGLIOLA Domenico	
03B 0070 .....	122	03B 0063 .....	100
COPPON frères société commerciale		COTTA sergent	
03B 0052 .....	70	03B 0002 .....	10
COPPON Giuseppe		COTTA Teresa	
03B 0070 .....	122	03B 0052 .....	70
COPPON Luigi		COTTA veuve AUDIBERTI Francesca Maria	
03B 0070 .....	122	03B 0049 .....	61
COPPON Pietro		COTTER Francesco	
03B 0079 .....	155	03B 0062 .....	97
COPPON Troffimo		COTTO Andrea	
03B 0002 .....	10	03B 0035 .....	34
03B 0055 .....	78	03B 0047 .....	57
03B 0063 .....	100	03B 0048 .....	59
03B 0065 .....	106	COTTO Armentario	
03B 0067 .....	113	03B 0026 .....	23
03B 0068 .....	116	COTTO Costantino	
03B 0078 .....	152	03B 0044 .....	51
CORDIER Luigi		COTTO Giambattista	
03B 0067 .....	113	03B 0018 .....	15

03B 0037 .....	37	03B 0021 .....	17
COTTO Gian Francesco		CURTI Antonio	
03B 0058 .....	86	03B 0026 .....	23
03B 0067 .....	113	03B 0027 .....	25
COTTO Michele		03B 0037 .....	37
03B 0043 .....	49	CURTI Francesco Maria	
03B 0050 .....	63	03B 0036 .....	37
COTTO Onorato		03B 0044 .....	51
03B 0014 .....	13	CURTI Pietro	
03B 0015 .....	13	03B 0079 .....	155
03B 0016 .....	14		
COTTO Vittorio		<b>D</b>	
03B 0078 .....	152	DA NOVARO Simone	
COUCOUREU Giuseppe		03B 0051 .....	67
03B 0032 .....	29	DA ZARA Anselmo	
COURET Giambattista		03B 0051 .....	67
03B 0060 .....	92	DABRAY avocat	
COUTURIER Gian Andrea		03B 0031 .....	28
03B 0002 .....	10	DAGNINO Gerolamo	
COZENDA Giovanni		03B 0047 .....	57
03B 0039 .....	41	DAIDERI Giambattista	
CRAVANNA Francesco		03B 0045 .....	53
03B 0060 .....	92	DAIDERI Stefano	
CRAVÉ Maurizio		03B 0049 .....	61
03B 0032 .....	29	03B 0050 .....	63
03B 0034 .....	32	03B 0052 .....	70
CRAVERO Maurizio		03B 0054 .....	75
03B 0049 .....	61	03B 0055 .....	78
CREMIÉ Samuel		03B 0056 .....	81
03B 0062 .....	97	03B 0058 .....	86
CRISTINA Marianna		03B 0061 .....	94
03B 0064 .....	103	03B 0062 .....	97
03B 0065 .....	106	03B 0063 .....	100
CRISTINI Antonio Francesco		03B 0064 .....	103
03B 0029 .....	26	03B 0065 .....	106
03B 0031 .....	28	03B 0066 .....	110
03B 0034 .....	32	03B 0067 .....	113
03B 0039 .....	41	03B 0069 .....	119
03B 0040 .....	43	03B 0070 .....	122
CRISTINI Carlo		03B 0071 .....	125
03B 0067 .....	113	D'AIELLO Nicola	
CRISTINI Giovanni		03B 0056 .....	81
03B 0072 .....	129	DALAISE Bartolomeo	
CROAT Andrea		03B 0041 .....	45
03B 0061 .....	94	DALANGIÉ Giuseppe	
CROLETO Giacomo		03B 0026 .....	23
03B 0068 .....	116	DALBERA Antonio	
03B 0072 .....	129	03B 0054 .....	75
CROSA, ZÔ et BLANCHI société commerciale		DALBERA Bartolomeo	
03B 0026 .....	23	03B 0060 .....	92
CROTTA Giambattista		DALBERA Carlo Antonio	
03B 0073 .....	132	03B 0056 .....	81
CUGGIA Giuseppe		DALBERA Gian Francesco	
03B 0036 .....	37	03B 0077 .....	148
CUNEO Giambattista		DALBERA Ludovico	
03B 0041 .....	45	03B 0054 .....	75
CUNEO Stefano		DALEUSE Domenico	
03B 0057 .....	83	03B 0019 .....	15
CURCHOD Gian Giacomo		DALEUSE Giambattista	

03B 0030 .....	27	DANIELE Baldassare	
03B 0063 .....	100	03B 0002.....	10
DALLONI Antonio Filippo		DANIELLI époux	
03B 0069 .....	119	03B 0034.....	32
DALLONI Carlo Antonio		DAPROSI Giaches	
03B 0023 .....	19	03B 0017.....	14
DALLONI Gian Giuseppe		DAPROSI Giacomo	
03B 0070 .....	122	03B 0036.....	37
DALMAS Andrea		03B 0037.....	37
03B 0080 .....	158	03B 0039.....	41
DALMAS Annibale		03B 0040.....	43
03B 0064 .....	103	03B 0041.....	45
03B 0065 .....	106	DAPROTIS Bartolomeo	
DALMAS Bartolomeo		03B 0031.....	28
03B 0057 .....	83	DAPROTIS Francesco	
DALMAS Bernardino		03B 0051.....	67
03B 0075 .....	140	DAPROTIS Giambattista	
03B 0080 .....	158	03B 0051.....	67
DALMAS Francesco		03B 0064.....	103
03B 0045 .....	53	DARLUC Giambattista	
03B 0057 .....	83	03B 0066.....	110
03B 0058 .....	86	DARLUC Pietro	
03B 0062 .....	97	03B 0062.....	97
DALMAS frères		03B 0066.....	110
03B 0079 .....	155	03B 0070.....	122
DALMAS Giambattista		DASPOA Giuseppe	
03B 0039 .....	41	03B 0051.....	67
DALMAS Giuseppe		DAUBY ou DANUBI Filippo	
03B 0058 .....	86	03B 0074.....	136
03B 0069 .....	119	DAUGUIN et MIRAILLES société commerciale	
DALMAS Marco		03B 0064.....	103
03B 0036 .....	37	DAUMAS Marco	
03B 0039 .....	41	03B 0037.....	37
03B 0064 .....	103	DAUMAS Pietro	
03B 0065 .....	106	03B 0028.....	25
DALMAS Pietro		03B 0039.....	41
03B 0050 .....	63	D'AUVERGNE Giambattista	
DALMAS Sebastiano		03B 0023.....	19
03B 0068 .....	116	03B 0024.....	21
03B 0080 .....	158	DAVIES James	
DALMAS Stefano		03B 0077.....	148
03B 0065 .....	106	DAVIGO Antonio	
DALMASSO Bernardino		03B 0073.....	132
03B 0071 .....	125	DAVIGO Gian Luigi	
DALMAZZO Gian Antonio		03B 0067.....	113
03B 0043 .....	49	DAVIN Gian Pietro	
DALMEYER capitaine		03B 0066.....	110
03B 0073 .....	132	DE AMICIS Gian Ludovico	
D'ANDRÉ patron		03B 0020.....	16
03B 0032 .....	29	DE ANDREIS Gian Giuseppe	
DANI di VILLAFRANCA Paolino		03B 0051.....	67
03B 0078 .....	152	03B 0062.....	97
DANIEL Giambattista		03B 0073.....	132
03B 0048 .....	59	03B 0074.....	136
DANIEL Nicola		DE ANDREIS Gioachino	
03B 0058 .....	86	03B 0052.....	70
DANIEL ou DANIELLE Giambattista		DE ANDREIS Maria Lucrezia	
03B 0048 .....	59	03B 0034.....	32
03B 0051 .....	67	DE BARTOLOMEIS Carlo	

03B 0063 .....	100	03B 0041 .....	45
03B 0064 .....	103	DE ROSSI Giacomo	
DE BEAUCAIRE époux		03B 0074 .....	136
03B 0079 .....	155	DE TREMOUL banquier	
DE BELLINA Avidor		03B 0041 .....	45
03B 0036 .....	37	DE VINCENTI Cristoforo	
03B 0040 .....	43	03B 0071 .....	125
03B 0044 .....	51	03B 0072 .....	129
03B 0054 .....	75	DE VINCENTI Nicola	
DE BERNARDI Domenico		03B 0052 .....	70
03B 0080 .....	158	03B 0072 .....	129
03B 0081 .....	161	DE WADE Emanuele	
DE CAMERAN Orazio		03B 0070 .....	122
03B 0051 .....	67	DEANDREIS Giacomo	
03B 0053 .....	72	03B 0002 .....	10
03B 0054 .....	75	03B 0063 .....	100
03B 0055 .....	78	03B 0064 .....	103
03B 0056 .....	81	03B 0066 .....	110
03B 0057 .....	83	03B 0067 .....	113
03B 0058 .....	86	03B 0068 .....	116
DE COTTI Giuseppe		03B 0069 .....	119
03B 0042 .....	47	03B 0070 .....	122
DE COUDER Gioanni		03B 0071 .....	125
03B 0052 .....	70	03B 0072 .....	129
DE FILIPPI Nicola Maria		03B 0073 .....	132
03B 0070 .....	122	03B 0074 .....	136
DE GRAS société commerciale		03B 0075 .....	140
03B 0022 .....	18	03B 0076 .....	144
DE GUBERNATIS Marcello		03B 0078 .....	152
03B 0034 .....	32	03B 0079 .....	155
03B 0035 .....	34	03B 0081 .....	161
DE LAURO Andrea		DEBRAU Clemente	
03B 0051 .....	67	03B 0078 .....	152
DE LAURO Gaetano		DEBRAU Onorato	
03B 0051 .....	67	03B 0075 .....	140
DE LEVA Cristoforo		DEBRAU Stefano	
03B 0059 .....	89	03B 0069 .....	119
DE MAILLET Benedetto		03B 0074 .....	136
03B 0019 .....	15	DEFLY Giacomo Francesco	
DE MARTINI Martino		03B 0069 .....	119
03B 0017 .....	14	03B 0070 .....	122
DE MARTINI Vincenzo		DEFLY société commerciale	
03B 0067 .....	113	03B 0061 .....	94
03B 0068 .....	116	03B 0063 .....	100
DE MASINI Antonio Vincenzo		03B 0076 .....	144
03B 0002 .....	10	03B 0078 .....	152
DE MASINI Gian Michele		DEGIOANNI veuve MASCARELLO Maria	
03B 0002 .....	10	03B 0080 .....	158
DE MOLINA Francesco		DEL GIUDICE Fortunato	
03B 0078 .....	152	03B 0050 .....	63
DE MOLINI Francesco		DEL PUGET Raffaele	
03B 0081 .....	161	03B 0081 .....	161
DE MOLINI Giuseppe		DELACHI Giambattista	
03B 0081 .....	161	03B 0066 .....	110
DE ORESTIS di CASTELNUOVO Gian Francesco		03B 0067 .....	113
03B 0002 .....	10	DELLA TORRE Vincenzo	
DE PAOLA Gian Luigi		03B 0070 .....	122
03B 0063 .....	100	DELL'AQUILA et MODIGLIANI négociants	
DE PORTALIS intendant		03B 0076 .....	144

DELLOR Stefano		03B 0041 .....	45
03B 0002 .....	10	03B 0042 .....	47
03B 0045 .....	53	DEVY Gian Luigi	
03B 0046 .....	55	03B 0060 .....	92
DELL'UVA Ferdinando		DI LIETTI ou LIETO Giuseppe	
03B 0039 .....	41	03B 0001 .....	3
DELSERRE Gian Antonio		DIDIÉ Antonio	
03B 0074 .....	136	03B 0021 .....	17
DELUCHI Arcangelo		DIJKER Giovanni	
03B 0074 .....	136	03B 0078 .....	152
DEMEVA Antonio		DILLI Nicola	
03B 0058 .....	86	03B 0057 .....	83
03B 0069 .....	119	DISTINGH Giovanni	
DEMEVA Pietro Antonio		03B 0062 .....	97
03B 0045 .....	53	DIVERSI Giuseppe	
03B 0047 .....	57	03B 0054 .....	75
03B 0048 .....	59	DODERO Antonio	
DEMORA Marco		03B 0079 .....	155
03B 0045 .....	53	DODERO Domenico	
03B 0056 .....	81	03B 0042 .....	47
03B 0070 .....	122	DODERO Giovanni	
DENANS Vittorio Amedeo		03B 0049 .....	61
03B 0064 .....	103	DODERO Giuseppe	
03B 0065 .....	106	03B 0075 .....	140
DENOJEAU dit BONARDI Francesco		DOGLIOTTI Giuseppe Antonio	
03B 0055 .....	78	03B 0067 .....	113
DEPORTA épouse LIPRANDI Vittoria		03B 0071 .....	125
03B 0073 .....	132	DOGLIOTTI société commerciale	
DEPORTA Felice		03B 0070 .....	122
03B 0063 .....	100	DONADIEU Stefano	
DEPORTA Gaspare		03B 0026 .....	23
03B 0077 .....	148	03B 0029 .....	26
DEPORTA Pietro		DONATI Andrea	
03B 0062 .....	97	03B 0002 .....	10
03B 0076 .....	144	03B 0051 .....	67
DETOGNE Francesco		03B 0052 .....	70
03B 0055 .....	78	03B 0055 .....	78
DETTAT Giuseppe		03B 0064 .....	103
03B 0041 .....	45	03B 0070 .....	122
03B 0072 .....	129	DONATI Francesco	
DETTAT Giuseppe Francesco		03B 0051 .....	67
03B 0067 .....	113	03B 0053 .....	72
DETTAT Pietro Antonio		03B 0054 .....	75
03B 0039 .....	41	03B 0064 .....	103
DEVISSI Gian Luigi		03B 0070 .....	122
03B 0050 .....	63	03B 0071 .....	125
DEVISSI Pietro		DONATO Andrea	
03B 0037 .....	37	03B 0046 .....	55
03B 0039 .....	41	03B 0048 .....	59
03B 0050 .....	63	03B 0050 .....	63
DEVITIS Gian Ludovico		DONATO Francesco	
03B 0042 .....	47	03B 0048 .....	59
DEVITIS Pietro		DONEUDO Alessandro	
03B 0022 .....	18	03B 0025 .....	22
03B 0023 .....	19	03B 0032 .....	29
03B 0025 .....	22	03B 0033 .....	30
03B 0033 .....	30	03B 0034 .....	32
03B 0035 .....	34	03B 0035 .....	34
03B 0040 .....	43	03B 0036 .....	37

03B 0040 .....	43	DURANDO Carlo	
DONEUDO Antonio		03B 0047 .....	57
03B 0080 .....	158	DURANTE Antonio	
DONEUDO Bartolomeo		03B 0002 .....	10
03B 0059 .....	89	03B 0051 .....	67
DONEUDO Rosa		03B 0073 .....	132
03B 0067 .....	113	03B 0076 .....	144
DONNY Giacomo		03B 0077 .....	148
03B 0075 .....	140	03B 0078 .....	152
DORIA Gianni		DURANTE Bartolomeo	
03B 0046 .....	55	03B 0056 .....	81
DRAGHI Francesco		DURANTE Domenico	
03B 0065 .....	106	03B 0044 .....	51
DRAGHI Pietro		DURANTE Giambattista	
03B 0065 .....	106	03B 0061 .....	94
DRAGO Carlo Antonio		DURANTE Gian Onorato	
03B 0036 .....	37	03B 0036 .....	37
DRAGO des FERRES Pietro		03B 0044 .....	51
03B 0043 .....	49	DURANTE Giovanni	
DRAGO Mattia		03B 0024 .....	21
03B 0072 .....	129	DURANTE Giovanni	
DRAGO Pietro		03B 0075 .....	140
03B 0064 .....	103	DURANTE Giuseppe	
03B 0081 .....	161	03B 0040 .....	43
DRAGON ou DRAGONE Andrea		DURANTE Onorato	
03B 0054 .....	75	03B 0034 .....	32
03B 0056 .....	81	DURANTE Pietro	
DROGOUL Luigi		03B 0002 .....	10
03B 0068 .....	116	03B 0034 .....	32
DUFFES et MICHEL, société commerciale		03B 0040 .....	43
03B 0058 .....	86	03B 0056 .....	81
03B 0059 .....	89	03B 0062 .....	97
03B 0062 .....	97	DURBEC Giovanni	
DUFFES, PORTALES et MICHEL société commerciale		03B 0067 .....	113
03B 0053 .....	72	DURÉ Pietro	
03B 0054 .....	75	03B 0034 .....	32
DUNAN ou DUNANS Giuseppe		DUTEL Lorenzo	
03B 0066 .....	110	03B 0065 .....	106
03B 0071 .....	125	DUTTO Antonio	
03B 0074 .....	136	03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140	DUVAL Moise	
03B 0079 .....	155	03B 0046 .....	55
03B 0081 .....	161	03B 0054 .....	75
DUNANS Andrea		03B 0055 .....	78
03B 0044 .....	51	03B 0057 .....	83
DUNCAN Enrico			
03B 0058 .....	86	<b>E</b>	
03B 0059 .....	89	ELENA Felice	
DUPIÉ Gianni		03B 0057 .....	83
03B 0044 .....	51	ELICE Giambattista	
DUPOIVRE Antonio		03B 0057 .....	83
03B 0034 .....	32	03B 0060 .....	92
DUPOIVRE négociant		03B 0073 .....	132
03B 0031 .....	28	ELICE Nicola Agostino	
03B 0032 .....	29	03B 0073 .....	132
DUPON Giacomo		03B 0075 .....	140
03B 0059 .....	89	03B 0076 .....	144
DURAND Giacomo		03B 0077 .....	148
03B 0053 .....	72	ELICE Saverio	

03B 0063 .....	100	FABRE Giacinto	
03B 0064 .....	103	03B 0076 .....	144
03B 0071 .....	125	03B 0077 .....	148
03B 0072 .....	129	FABRE Giovanni	
03B 0075 .....	140	03B 0077 .....	148
03B 0076 .....	144	FABRI Antonio	
03B 0077 .....	148	03B 0042 .....	47
03B 0078 .....	152	FABRI Domenico	
03B 0079 .....	155	03B 0023 .....	19
ELICE Vincenzo		FABRI e NOTTE société commerciale	
03B 0076 .....	144	03B 0066 .....	110
03B 0079 .....	155	FABRI Pietro	
03B 0080 .....	158	03B 0069 .....	119
EMANUEL Giuseppe		03B 0081 .....	161
03B 0068 .....	116	FACHINETTI Nicolo'	
EMANUEL Giuseppe Francesco		03B 0072 .....	129
03B 0002 .....	10	FAISSOLA Antonio	
03B 0072 .....	129	03B 0065 .....	106
03B 0073 .....	132	03B 0066 .....	110
03B 0074 .....	136	FAISSOLA Bartolomeo	
03B 0075 .....	140	03B 0059 .....	89
03B 0077 .....	148	03B 0064 .....	103
EMERIC Giacomo		03B 0067 .....	113
03B 0044 .....	51	03B 0070 .....	122
EMERIGON de MOISSAC		FAISSOLA Filippo	
03B 0067 .....	113	03B 0031 .....	28
ERAUDO Bartolomeo		03B 0032 .....	29
03B 0039 .....	41	FAISSOLA Francesco	
ERESCO Giambattista		03B 0065 .....	106
03B 0034 .....	32	FAISSOLA frères	
03B 0036 .....	37	03B 0078 .....	152
ESMENGLAUD époux		FAISSOLA Giuseppe	
03B 0067 .....	113	03B 0080 .....	158
03B 0068 .....	116	FAISSOLA Guglielmo	
03B 0069 .....	119	03B 0051 .....	67
03B 0070 .....	122	03B 0052 .....	70
ESMENGLAUD Onorato		03B 0059 .....	89
03B 0075 .....	140	FAISSOLA Maria	
03B 0080 .....	158	03B 0038 .....	39
ESMENGLAUD Stefano		03B 0049 .....	61
03B 0051 .....	67	FALCHI Onorato	
03B 0054 .....	75	03B 0053 .....	72
03B 0057 .....	83	03B 0055 .....	78
03B 0064 .....	103	FALCON ou FALCONE Pietro	
03B 0067 .....	113	03B 0074 .....	136
03B 0071 .....	125	03B 0080 .....	158
03B 0077 .....	148	FALICON Giambattista	
03B 0078 .....	152	03B 0062 .....	97
ESPANET Francesco		03B 0072 .....	129
03B 0038 .....	39	FARALDI Onorato Maria	
EUGAGLIE Francesco		03B 0072 .....	129
03B 0047 .....	57	FARAUD Antonio	
EUSEBIO Giuseppe		03B 0068 .....	116
03B 0034 .....	32	03B 0080 .....	158
<hr/>		FARAUDA Vittoria	
<b>F</b>		03B 0058 .....	86
FABRE Claudio		FARAUDI Ludovico	
03B 0027 .....	25	03B 0024 .....	21
		FARAUDI Luigi	

03B 0074 .....	136	FERAUD Michel	
FARAUDI Onorato		03B 0066.....	110
03B 0074 .....	136	FERAUD Pietro	
FARAUDO Benedetto		03B 0024.....	21
03B 0073 .....	132	FERAUDI société commerciale	
FARAUDO Luigi		03B 0055.....	78
03B 0047 .....	57	FERDINAND IV roi de Naples	
FARAUDO Marcello		03B 0002.....	10
03B 0051 .....	67	FERRANO Antonio Francesco	
FARAUDO Onorato		03B 0054.....	75
03B 0045 .....	53	FERRARI Giovanni	
FARAUT Antonio		03B 0063.....	100
03B 0079 .....	155	FERRARI Saverio	
03B 0081 .....	161	03B 0071.....	125
FARAUT Benedetto		FERRARI Vincenzo	
03B 0076 .....	144	03B 0065.....	106
FARAUT Carlo		03B 0066.....	110
03B 0073 .....	132	FERRARIO Pietro Carlo	
03B 0075 .....	140	03B 0075.....	140
03B 0079 .....	155	FERRARIS di TORRE d'ISOLA Francesco Nicola	
03B 0080 .....	158	03B 0002.....	10
FARAUT Marcello		FERRARO Giovanni	
03B 0069 .....	119	03B 0072.....	129
03B 0076 .....	144	FERRARO Pietro	
FARAUT Onorato		03B 0052.....	70
03B 0075 .....	140	03B 0081.....	161
FASAN Francesco		FERRÉ Domenico	
03B 0032 .....	29	03B 0078.....	152
03B 0034 .....	32	FERRERO DE GUBERNATIS Luca Marcello	
FASANA Francesca		03B 0070.....	122
03B 0032 .....	29	FERRERO Gerolamo	
FASCIO Giambattista		03B 0059.....	89
03B 0062 .....	97	FERRERO Giambattista	
03B 0064 .....	103	03B 0081.....	161
FASSI Giambattista		FERRERO Giuseppe	
03B 0044 .....	51	03B 0035.....	34
FASSIO Giambattista		FERRERO Michele Amedeo	
03B 0052 .....	70	03B 0057.....	83
03B 0061 .....	94	FERRY négociants	
FASSIO ou FATIO Francesco Filippo		03B 0048.....	59
03B 0065 .....	106	FEVILLIET Dionigio	
03B 0068 .....	116	03B 0077.....	148
03B 0069 .....	119	FIANSON Antonio	
03B 0070 .....	122	03B 0073.....	132
03B 0071 .....	125	03B 0076.....	144
FATIO Giambattista		03B 0080.....	158
03B 0073 .....	132	FIANSON et GAUTIER	
FAUCON Giuseppe		03B 0068.....	116
03B 0002 .....	10	FIANSON Giuseppe	
FAVETO ou FAUVET Antonio		03B 0074.....	136
03B 0045 .....	53	FICCARO Gaetano	
FAVIER Giovanni		03B 0049.....	61
03B 0052 .....	70	FIDELE Pietro Francesco	
FEA Giuseppe		03B 0053.....	72
03B 0062 .....	97	FIETA Giacomo	
FECHINO Giacomo		03B 0066.....	110
03B 0064 .....	103	FIGARA Felice	
FENOGLIO Giuseppe		03B 0062.....	97
03B 0045 .....	53	FIGARO Angelo	
		03B 0073.....	132

03B 0074 .....	136	FORNERI Giambattista	
03B 0075 .....	140	03B 0049 .....	61
03B 0077 .....	148	03B 0051 .....	67
FIGARO Fortunato		03B 0067 .....	113
03B 0049 .....	61	FORNERI Gian Giacomo	
FIGHIERA Bartolomeo		03B 0055 .....	78
03B 0064 .....	103	FORTI Claudio	
03B 0069 .....	119	03B 0071 .....	125
FIGHIERA Gerolamo		FORTUNA Nicola	
03B 0048 .....	59	03B 0064 .....	103
FIGHIERA Giambattista		FOSSATI Annibale	
03B 0079 .....	155	03B 0050 .....	63
FILIPPI frères		FOSSATI Francesco	
03B 0062 .....	97	03B 0080 .....	158
03B 0066 .....	110	FOUCARD ou FOCARDI Onorato	
FILIPPI Giambattista		03B 0002 .....	10
03B 0029 .....	26	03B 0041 .....	45
FILIPPI Luigi		03B 0042 .....	47
03B 0069 .....	119	03B 0043 .....	49
FILIPPO Giorgio		03B 0053 .....	72
03B 0045 .....	53	03B 0054 .....	75
FILIPPO Luigi		FOUCARD ou FOCARDI Spirito	
03B 0064 .....	103	03B 0027 .....	25
FILLIOL Giacomo Antonio		03B 0041 .....	45
03B 0063 .....	100	FOURNES Giambattista	
FINOCCHIO Paolo		03B 0079 .....	155
03B 0045 .....	53	FOUVRAT Giuseppe	
FINOLO Tomaso		03B 0045 .....	53
03B 0051 .....	67	FRANCO Claudio	
FINZI Salvador		03B 0041 .....	45
03B 0079 .....	155	FRANCO Giambattista	
FLORIS Giacomo		03B 0043 .....	49
03B 0060 .....	92	FRANCO Gian Giuseppe	
FLOTERONT époux		03B 0079 .....	155
03B 0054 .....	75	FRANCO Pietro	
FLOTERONT Gabriel		03B 0036 .....	37
03B 0074 .....	136	FRANCO Pietro Antonio	
FOA Rafael		03B 0040 .....	43
03B 0034 .....	32	03B 0044 .....	51
FOGACION Pietro		FRANSINO Domenico	
03B 0078 .....	152	03B 0016 .....	14
FOLCAN ou FOLQUAR Solas		FRASSINET société commerciale	
03B 0077 .....	148	03B 0081 .....	161
03B 0078 .....	152	FREILINO Pietro Antonio	
03B 0079 .....	155	03B 0001 .....	3
03B 0081 .....	161	FRESIA auditeur	
FOLQUIERI Marco		03B 0002 .....	10
03B 0022 .....	18	FREYER société commerciale	
FORES Antonio		03B 0073 .....	132
03B 0077 .....	148	FRIES Pieters Claas	
FORESTA Francesco		03B 0071 .....	125
03B 0045 .....	53	FROMENTI épouse RABUT Laura	
03B 0048 .....	59	03B 0057 .....	83
FORESTA Paolo Antonio		FUGAIRON Onorato	
03B 0002 .....	10	03B 0057 .....	83
03B 0044 .....	51	FULCONIS Bartolomeo	
03B 0051 .....	67	03B 0070 .....	122
FORETA Paolo Antonio		FULCONIS Giambattista	
03B 0050 .....	63	03B 0063 .....	100

FULCONIS Gian Pietro	
03B 0077 .....	148
FULCONIS Giuseppe	
03B 0030 .....	27
FULCONIS Stefano	
03B 0036 .....	37

## **G**

GABET Francesco	
03B 0055 .....	78
GABRIELI Paolo	
03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132
GADANZANO Tomaso	
03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
GAETTI Filippo	
03B 0068 .....	116
GAFFORIO Francesco	
03B 0077 .....	148
GAGLIARDO Giuseppe	
03B 0079 .....	155
GAGLIARDO Vincenzo	
03B 0065 .....	106
GAITE Giovanni	
03B 0060 .....	92
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0080 .....	158
GALATOLLA Michele	
03B 0077 .....	148
GALEA Alessandro	
03B 0058 .....	86
GALLARÁ Giuseppe	
03B 0041 .....	45
GALLEAN alias CAISSOTTI di ROBIONE Antonio	
Francesco Gaetano	
03B 0035 .....	34
03B 0060 .....	92
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
GALLI Francesco	
03B 0068 .....	116
GALLI Giacomo	
03B 0057 .....	83
GALLI Giambattista	
03B 0050 .....	63
GALLI Gian Paolo	
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0066 .....	110
GALLI Paolo	
03B 0063 .....	100
GALLI Pietro	
03B 0056 .....	81
GALLINA Gian Tomaso	
03B 0045 .....	53

GALLO Gian Matteo	
03B 0062 .....	97
GALLO Matteo	
03B 0066 .....	110
GANDOLFO Agostino	
03B 0056 .....	81
GANDOLFO Francesco	
03B 0064 .....	103
03B 0066 .....	110
03B 0069 .....	119
GANTELME Giambattista	
03B 0037 .....	37
GANTELME Giovanni	
03B 0033 .....	30
03B 0034 .....	32
GANTELME Stefano	
03B 0044 .....	51
GARABINI Sebastiano	
03B 0054 .....	75
GARACIO Antonio	
03B 0029 .....	26
GARCIN Giovanni	
03B 0055 .....	78
GARCIN Pietro	
03B 0063 .....	100
GARDA Antonio	
03B 0032 .....	29
GARDANA Bonaventura	
03B 0056 .....	81
GARDANO Vincenzo	
03B 0049 .....	61
GARDELLA Gerolamo	
03B 0059 .....	89
GARDON Bernardino	
03B 0072 .....	129
GARDON Gian Luigi	
03B 0079 .....	155
GARIBALDI Angelo	
03B 0009 .....	12
03B 0081 .....	161
GARIBALDI Bartolomeo	
03B 0063 .....	100
GARIBALDI Francesco	
03B 0064 .....	103
GARIBALDO Andrea	
03B 0057 .....	83
GARIBALDO Stefano	
03B 0050 .....	63
GARIBAUDO Francesco	
03B 0057 .....	83
GARIBISIO Pasquale	
03B 0061 .....	94
GARIBISSO Pasquale	
03B 0054 .....	75
GARINO Marino	
03B 0024 .....	21
GARNIER Gian Pietro	
03B 0064 .....	103
GARNIER Onorato	
03B 0039 .....	41

GARREL Antonio		03B 0079.....	155
03B 0057 .....	83	GASTAUD frères	
GARRELIER Filippo		03B 0073.....	132
03B 0025 .....	22	03B 0074.....	136
GARRELLO Giovanni		03B 0075.....	140
03B 0026 .....	23	03B 0076.....	144
GARRIN Spirito		03B 0077.....	148
03B 0014 .....	13	03B 0079.....	155
GARRIS Felice		GASTAUD Gian Luigi	
03B 0071 .....	125	03B 0053.....	72
GARRO Tommaso		GASTAUD Gian Onorato	
03B 0071 .....	125	03B 0073.....	132
03B 0077 .....	148	03B 0074.....	136
03B 0078 .....	152	03B 0075.....	140
GARSIGLIA Enrico		03B 0077.....	148
03B 0065 .....	106	03B 0078.....	152
GARSIGLIA Guglielmo		03B 0081.....	161
03B 0075 .....	140	GASTAUDETTO Bartolomeo	
GARSIGLIA ou GARZIGLIA Pietro Antonio		03B 0052.....	70
03B 0051 .....	67	03B 0053.....	72
03B 0066 .....	110	03B 0054.....	75
GARSIGLIA Vincenzo		GASTAUDETTO Francesco	
03B 0073 .....	132	03B 0063.....	100
03B 0075 .....	140	03B 0065.....	106
03B 0076 .....	144	03B 0067.....	113
GARSINO Costanzo		GASTAUDETTO Gian Luigi	
03B 0053 .....	72	03B 0018.....	15
GARSINO Giambattista		03B 0060.....	92
03B 0043 .....	49	GASTAUDETTO Giuseppe	
GARZIGLIA Enrico		03B 0018.....	15
03B 0069 .....	119	03B 0030.....	27
GARZIN Pietro		03B 0035.....	34
03B 0059 .....	89	GASTAUDETTO Margarita	
GASCHI Giuseppe		03B 0065.....	106
03B 0016 .....	14	GASTAUDEO Antonio	
GASIGLIA Andrea		03B 0022.....	18
03B 0069 .....	119	03B 0040.....	43
GASSIN Luigi Felice		03B 0043.....	49
03B 0075 .....	140	GASTAUDEO Carlo	
GASSOLO Felice		03B 0073.....	132
03B 0072 .....	129	GASTAUDEO Gian Luigi	
GASTALDI Andrea		03B 0046.....	55
03B 0052 .....	70	03B 0047.....	57
GASTALDI Giambattista		03B 0048.....	59
03B 0043 .....	49	03B 0052.....	70
GASTALDI Pietro		03B 0053.....	72
03B 0045 .....	53	GASTAUDEO Honorato	
03B 0055 .....	78	03B 0016.....	14
GASTALDI Romano		GASTAUDEO Paulo	
03B 0045 .....	53	03B 0041.....	45
GASTALDO Pasquale		GASTINI Giuseppe Antonio	
03B 0052 .....	70	03B 0024.....	21
GASTAUD Andrea		03B 0033.....	30
03B 0073 .....	132	GAUBERT négociant	
03B 0074 .....	136	03B 0071.....	125
03B 0075 .....	140	GAUBERTI Giulio Cesare	
03B 0077 .....	148	03B 0043.....	49
GASTAUD Carlo		GAUBERTI Giuseppe	
03B 0078 .....	152	03B 0073.....	132

GAUBERTI Pietro		GAZZOLLA Giambattista	
03B 0040 .....	43	03B 0054 .....	75
03B 0043 .....	49	GEOFROY Pietro Giuseppe	
GAUDINO Guglielmo		03B 0061 .....	94
03B 0023 .....	19	GERBONE Giuseppe	
GAUDO Andrea		03B 0059 .....	89
03B 0075 .....	140	03B 0063 .....	100
GAUDO Gerolamo		03B 0068 .....	116
03B 0060 .....	92	03B 0074 .....	136
03B 0061 .....	94	03B 0075 .....	140
GAUTIÉ Francesco		03B 0078 .....	152
03B 0062 .....	97	03B 0079 .....	155
GAUTIER Carlo		03B 0080 .....	158
03B 0062 .....	97	03B 0081 .....	161
03B 0070 .....	122	GERI Giuseppe	
03B 0071 .....	125	03B 0002 .....	10
03B 0076 .....	144	GERIN Giambattista	
GAUTIER Gian Luigi		03B 0002 .....	10
03B 0044 .....	51	GERMANO Giambattista	
GAUTIER Giuseppe		03B 0025 .....	22
03B 0060 .....	92	03B 0027 .....	25
GAUTIER Raimondo		GERVASIO Michele	
03B 0065 .....	106	03B 0076 .....	144
03B 0066 .....	110	GERVASONE Giuseppe	
03B 0070 .....	122	03B 0062 .....	97
GAUTIERO Antonio		GESTRO Bartolomeo	
03B 0023 .....	19	03B 0055 .....	78
03B 0045 .....	53	GHERARDI Bernardo	
GAUTIERO Carlo		03B 0071 .....	125
03B 0059 .....	89	GHIBAUDO Bartholomeo	
GAVALDO Bernardo		03B 0035 .....	34
03B 0065 .....	106	GHIBERT apothicaire	
GAVARONE Ambrogio		03B 0042 .....	47
03B 0071 .....	125	GHIBERT ou GHIBERTO Onorato Francesco	
03B 0073 .....	132	03B 0027 .....	25
03B 0080 .....	158	03B 0035 .....	34
GAVASSI Giambattista		GHIDIGLIA Emanuele	
03B 0046 .....	55	03B 0042 .....	47
GAVESINI Antonio		03B 0045 .....	53
03B 0022 .....	18	03B 0047 .....	57
GAZAN Giambattista		GHIDON Pietro	
03B 0059 .....	89	03B 0074 .....	136
GAZAN Onorato		GHIGLIONE Francesco	
03B 0077 .....	148	03B 0066 .....	110
GAZAN veuve de FRINC veuve RAINAUDO Maria		GHIGLIONI Giuseppe	
03B 0036 .....	37	03B 0068 .....	116
03B 0038 .....	39	GHIO Gian Francesco	
03B 0042 .....	47	03B 0078 .....	152
GAZANO Giovanni		GHIO Onorato	
03B 0014 .....	13	03B 0068 .....	116
03B 0024 .....	21	GHIO Pietro Paolo	
03B 0025 .....	22	03B 0040 .....	43
03B 0026 .....	23	GHIRARD Onorato	
03B 0031 .....	28	03B 0073 .....	132
03B 0032 .....	29	GHIRARDO Bernardo	
GAZANO Lorenzo		03B 0077 .....	148
03B 0039 .....	41	03B 0078 .....	152
GAZIELLA Maddalena		GHIRARDO Carlo Antonio	
03B 0056 .....	81	03B 0019 .....	15



03B 0079 .....	155	03B 0059 .....	89
GILLI Giambattista		GIOFFREDO Sebastiano	
03B 0072 .....	129	03B 0047 .....	57
03B 0074 .....	136	GIOFFREDO Felice	
03B 0081 .....	161	03B 0014 .....	13
GILLI Gian Maria		GIORDAN Antonio	
03B 0051 .....	67	03B 0025 .....	22
03B 0070 .....	122	GIORDAN Francesco	
GILLI Giulio		03B 0072 .....	129
03B 0048 .....	59	GIORDAN Giambattista	
03B 0070 .....	122	03B 0072 .....	129
GILLI Giuseppe		GIORDAN Giovanni	
03B 0070 .....	122	03B 0073 .....	132
GILLI Lorenzo		03B 0075 .....	140
03B 0070 .....	122	03B 0079 .....	155
03B 0071 .....	125	GIORDAN Michel Angelo	
GILLI Onorato		03B 0061 .....	94
03B 0079 .....	155	GIORDAN ou GIORDANO Giuseppe	
GILLI Pietro		03B 0073 .....	132
03B 0062 .....	97	03B 0074 .....	136
GILLI veuve SALVI Anna Maria		03B 0075 .....	140
03B 0002 .....	10	GIORDAN Paolo	
GINESI Michele		03B 0065 .....	106
03B 0046 .....	55	GIORDAN Pietro Antonio	
03B 0049 .....	61	03B 0072 .....	129
03B 0050 .....	63	GIORDANO Carlo Giuseppe	
GINESI Pietro		03B 0057 .....	83
03B 0036 .....	37	GIORDANO Cesare	
GINOART Giuseppe		03B 0043 .....	49
03B 0030 .....	27	GIORDANO Gian Maria	
03B 0033 .....	30	03B 0073 .....	132
GIOAN Gian Francesco		03B 0077 .....	148
03B 0064 .....	103	GIORDANO Giuseppe	
03B 0069 .....	119	03B 0075 .....	140
03B 0070 .....	122	GIORDANO Nicola	
03B 0071 .....	125	03B 0042 .....	47
03B 0072 .....	129	GIORFO Giambattista	
03B 0074 .....	136	03B 0066 .....	110
03B 0075 .....	140	GIORGI Carlo	
03B 0077 .....	148	03B 0071 .....	125
03B 0078 .....	152	GIORLOFF Enrico	
03B 0080 .....	158	03B 0076 .....	144
GIOAN Orazio		GIORNI Carlo Agostino	
03B 0042 .....	47	03B 0058 .....	86
GIOAN ou GIOANNI Alessio		03B 0060 .....	92
03B 0067 .....	113	03B 0062 .....	97
GIOANIN Andrea		03B 0063 .....	100
03B 0078 .....	152	03B 0065 .....	106
GIOAS Agostino		03B 0074 .....	136
03B 0029 .....	26	GIOUTI Teodoro	
GIOBERT Christofaro		03B 0051 .....	67
03B 0033 .....	30	GIOVE Giuseppe	
GIOBERT Nicolao		03B 0077 .....	148
03B 0042 .....	47	GIRARD Andrea	
GIOBERTI Alessandra		03B 0057 .....	83
03B 0014 .....	13	03B 0058 .....	86
GIOFFREDO Antonio		03B 0060 .....	92
03B 0036 .....	37	03B 0062 .....	97
GIOFFREDO Gaspare		03B 0064 .....	103

03B 0071 .....	125	GIRAUDI Giulia	
03B 0072 .....	129	03B 0041 .....	45
03B 0074 .....	136	GIRAUDI Onorato	
GIRARD Antonio		03B 0040 .....	43
03B 0044 .....	51	03B 0048 .....	59
GIRARD Francesco		03B 0061 .....	94
03B 0071 .....	125	GIRAUDO Claudio	
GIRARD Giovanni		03B 0031 .....	28
03B 0066 .....	110	GIRAUT Stefano	
GIRARD Giuseppe		03B 0041 .....	45
03B 0039 .....	41	GISMONDI Giuseppe	
03B 0040 .....	43	03B 0014 .....	13
GIRARD Onorato		GISMONDI Onorato	
03B 0079 .....	155	03B 0071 .....	125
GIRARDA Maria		GISMONDI veuve PENZOTTI Anna Maria	
03B 0048 .....	59	03B 0072 .....	129
GIRART Antonio		GIUDICE Nicola	
03B 0043 .....	49	03B 0034 .....	32
03B 0045 .....	53	GIUGE Andrea	
03B 0048 .....	59	03B 0057 .....	83
03B 0051 .....	67	03B 0058 .....	86
03B 0055 .....	78	03B 0059 .....	89
03B 0056 .....	81	GIUGE Francesco	
GIRART Antonio Giuseppe		03B 0059 .....	89
03B 0038 .....	39	GIUGE Gian Luigi	
GIRART Giuseppe		03B 0036 .....	37
03B 0032 .....	29	03B 0039 .....	41
GIRART Onorato		GIUGE Onorato	
03B 0044 .....	51	03B 0056 .....	81
GIRAUD Andrea		03B 0063 .....	100
03B 0058 .....	86	03B 0064 .....	103
GIRAUD Carlo		GIUGE Pietro	
03B 0080 .....	158	03B 0051 .....	67
GIRAUD Claudio		03B 0052 .....	70
03B 0048 .....	59	03B 0056 .....	81
GIRAUD Gian Luigi		03B 0057 .....	83
03B 0048 .....	59	03B 0058 .....	86
GIRAUD Luigi		03B 0071 .....	125
03B 0039 .....	41	GIUGLARIS Bartolomeo	
GIRAUD Paolo		03B 0069 .....	119
03B 0028 .....	25	GIUGLARIS Giacomo	
GIRAUD Toussaint		03B 0074 .....	136
03B 0056 .....	81	GIUGLARIS Giambattista	
GIRAUDI Angelo		03B 0074 .....	136
03B 0068 .....	116	GIUGLARIS Gian Francesco	
03B 0070 .....	122	03B 0066 .....	110
03B 0071 .....	125	GIUGLARIS Giuseppe Tomaso	
03B 0072 .....	129	03B 0035 .....	34
03B 0073 .....	132	GLANDEVES Giambattista de	
03B 0074 .....	136	03B 0081 .....	161
03B 0075 .....	140	GLEGH Bartolomeo Giovanni	
03B 0077 .....	148	03B 0070 .....	122
03B 0081 .....	161	GNECCO Giambattista	
GIRAUDI Carlo		03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152	GOGIOSO Pietro	
GIRAUDI et GASTAUT société commerciale		03B 0040 .....	43
03B 0072 .....	129	GOIRAN frères	
03B 0074 .....	136	03B 0081 .....	161
03B 0075 .....	140	GOLARO Pietro Francesco	

03B 0052 .....	70	GRECH Stefano	
GOMES DA COSTA David		03B 0074 .....	136
03B 0060 .....	92	GREEN Nataniele	
GONELLA ou GONNELLA Antonio		03B 0077 .....	148
03B 0079 .....	155	03B 0081 .....	161
GOOCH Henry		GREGO Gianni	
03B 0080 .....	158	03B 0078 .....	152
GORDOLON Marco Antonio		03B 0081 .....	161
03B 0065 .....	106	GRIFFA Giambattista	
GORDOLON Odoardo		03B 0050 .....	63
03B 0039 .....	41	GRILLO Giambattista	
GORDOLONA Margarita		03B 0022 .....	18
03B 0045 .....	53	03B 0023 .....	19
GORGERINA Alessandra		GRILLO Giuseppe	
03B 0040 .....	43	03B 0025 .....	22
GORGERINO Antonio		GRINDA Andrea	
03B 0041 .....	45	03B 0055 .....	78
03B 0043 .....	49	GRINDA Claudio	
GORIN Bartolomeo		03B 0034 .....	32
03B 0058 .....	86	GRINDA épouse CAMOS Caterina	
GORLERO Antonio		03B 0077 .....	148
03B 0074 .....	136	GRINDA Michele	
GORLET Antonio		03B 0058 .....	86
03B 0072 .....	129	03B 0059 .....	89
GORSON Giacomo		03B 0061 .....	94
03B 0079 .....	155	03B 0063 .....	100
GOTTA Antonio		03B 0068 .....	116
03B 0078 .....	152	03B 0071 .....	125
GOULARD Antonio		03B 0072 .....	129
03B 0078 .....	152	03B 0078 .....	152
GOURLET Antonio		GRIVEL Giambattista	
03B 0072 .....	129	03B 0002 .....	10
GOUVON épouse RAMOIN Maria		03B 0076 .....	144
03B 0055 .....	78	GRIVEL Giuseppe	
GRAFEGRA Giuseppe		03B 0079 .....	155
03B 0036 .....	37	GROLLERO Antonio	
GRAFFIONE Lazaro		03B 0080 .....	158
03B 0053 .....	72	GROLLERO Tomaso	
GRAMONDO Giuseppe		03B 0074 .....	136
03B 0057 .....	83	03B 0075 .....	140
GRANARA Giuseppe		GROSSO Giacomo	
03B 0077 .....	148	03B 0033 .....	30
GRANIER Sebastiano		GROSSO Obertino	
03B 0066 .....	110	03B 0024 .....	21
GRAS Ludovico		GROSSO Stefano	
03B 0023 .....	19	03B 0039 .....	41
03B 0026 .....	23	03B 0041 .....	45
03B 0034 .....	32	GROSSON et RAYNAUD négociants	
GRAS Luigi		03B 0002 .....	10
03B 0020 .....	16	GROSSON Francesco	
GRAS Martin		03B 0059 .....	89
03B 0064 .....	103	03B 0079 .....	155
GRASSIN Lazaro		GROSSON frères	
03B 0055 .....	78	03B 0002 .....	10
GRAVIÉ Giambattista		GROSSON ou GROSSONE Claudio	
03B 0062 .....	97	03B 0022 .....	18
GREC Carlo		03B 0026 .....	23
03B 0037 .....	37	03B 0027 .....	25
GREC Claudio		03B 0029 .....	26
03B 0060 .....	92		

03B 0036 .....	37	03B 0035 .....	34
03B 0044 .....	51	GUIGLIA Giambattista	
03B 0052 .....	70	03B 0045 .....	53
03B 0053 .....	72	03B 0050 .....	63
GROTTA Salvatore		03B 0051 .....	67
03B 0077 .....	148	GUIGLION Bartolomeo	
03B 0078 .....	152	03B 0064 .....	103
GUARELLA Giambattista		GUIGLION Francesco	
03B 0065 .....	106	03B 0078 .....	152
GUASCO société commerciale		GUIGLION Giacomo	
03B 0070 .....	122	03B 0067 .....	113
GUASSAN Angelo		GUIGLION Marco Antonio	
03B 0060 .....	92	03B 0068 .....	116
GUERIN Giuseppe		GUIGLIONDA Antonio	
03B 0077 .....	148	03B 0059 .....	89
GUES Enrico		GUIGLIONDA Gian Maria	
03B 0064 .....	103	03B 0034 .....	32
GUESSON Maurizio		03B 0035 .....	34
03B 0076 .....	144	GUIGLIONDA Onorato	
GUGLIELMINI Ignazio Felice		03B 0069 .....	119
03B 0069 .....	119	03B 0071 .....	125
03B 0070 .....	122	GUIGLIONI Giuseppe	
GUIBERT Gianni		03B 0073 .....	132
03B 0041 .....	45	GUIGO Benedetto	
03B 0043 .....	49	03B 0060 .....	92
GUIBERT Onorato		03B 0061 .....	94
03B 0060 .....	92	GUIGO Pietro Giuseppe	
GUICCIART Giambattista		03B 0039 .....	41
03B 0044 .....	51	GUIGONIO Pasquale	
GUIDASCI Giovanni		03B 0044 .....	51
03B 0080 .....	158	GUION Pietro	
GUIDASCI Pietro		03B 0042 .....	47
03B 0080 .....	158	GUIONNET ou GHIONET Pietro	
GUIDE Giambattista		03B 0077 .....	148
03B 0002 .....	10	03B 0078 .....	152
03B 0067 .....	113		
03B 0068 .....	116	<b>H</b>	
03B 0069 .....	119	HARMSTRARM capitaine	
03B 0070 .....	122	03B 0074 .....	136
03B 0072 .....	129	HENCHOU Bartolomeo	
03B 0073 .....	132	03B 0019 .....	15
03B 0074 .....	136	HENDRIK Cornelis	
03B 0075 .....	140	03B 0069 .....	119
03B 0076 .....	144	HENRAT Gian Gaspare	
03B 0078 .....	152	03B 0043 .....	49
03B 0079 .....	155	03B 0046 .....	55
GUIDE Pietro		HENSEN Willen	
03B 0055 .....	78	03B 0074 .....	136
03B 0058 .....	86	HERAUD veuve DE MASINI Angela	
03B 0060 .....	92	03B 0002 .....	10
03B 0062 .....	97	HERAUDO Antonio	
03B 0064 .....	103	03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106	HERAUDO Bartolomeo	
03B 0066 .....	110	03B 0034 .....	32
GUIDI Pietro Agostino		HERMIEU Gian Giuseppe	
03B 0044 .....	51	03B 0077 .....	148
GUIDO Pietro		HOLST Hendrich	
03B 0056 .....	81	03B 0072 .....	129
GUIGLERMIER Christofaro		03B 0073 .....	132

HOLST Martin	
03B 0049 .....	61
HOLST négociants	
03B 0072 .....	129
HUGUES capitaine	
03B 0051 .....	67

## I

ICARDI Onorato	
03B 0074 .....	136
ICARDO Gian Antonio	
03B 0040 .....	43
ICART Bartolomeo	
03B 0065 .....	106
IGHINA Antonio	
03B 0002 .....	10
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
IGHINA Benedetto	
03B 0051 .....	67
IGHINO Gian Benedetto	
03B 0046 .....	55
IGNINA Antonio	
03B 0051 .....	67
IMBERT Filippo	
03B 0059 .....	89
IMBERT Onorato	
03B 0034 .....	32
IMBERT Raimondo	
03B 0050 .....	63
IMPERIALI di LATIANO Domenico	
03B 0066 .....	110
INART Antonio	
03B 0024 .....	21
03B 0032 .....	29
INART Giovanni	
03B 0031 .....	28
INGHINA Bartolomeo	
03B 0052 .....	70
INGIGLIARDI Agata Maria	
03B 0058 .....	86
INGIGLIARDI Francesco	
03B 0055 .....	78
03B 0056 .....	81
03B 0060 .....	92
INGRAM Glyn	
03B 0021 .....	17
IOARDO Gian Onorato	
03B 0040 .....	43
ISNARD Giuseppe	
03B 0080 .....	158
ISNARDI Gian Luigi	
03B 0074 .....	136
ISNART Antonio	
03B 0029 .....	26
ISOARDI Gian Antonio	
03B 0058 .....	86

## J

JACOBSEN Johan	
03B 0072 .....	129
JANNI Andrea	
03B 0075 .....	140
JANNI Gaetano	
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
JERENICH Pietro	
03B 0076 .....	144
JOANINI Gaspare	
03B 0002 .....	10
JONAS frères	
03B 0081 .....	161
JONES veuve BIRKBEK Maria	
03B 0077 .....	148
JOVANCOVICH Giovanni	
03B 0077 .....	148
JULIEN Alessandro	
03B 0078 .....	152
JULLIEN Antoine	
03B 0002 .....	10
03B 0058 .....	86
JULLIEN Genevieve	
03B 0065 .....	106

## K

KATTER Baltazare	
03B 0079 .....	155
03B 0080 .....	158
03B 0081 .....	161
KELLY Daniel	
03B 0080 .....	158
KERSIES Giovanni	
03B 0074 .....	136
KLOK Cornelis	
03B 0072 .....	129

## L

LA TUILLE et VIDAL société commerciale	
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
03B 0067 .....	113
LA VERDURA Alessandro	
03B 0075 .....	140
LABÉ Giambattista	
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0070 .....	122
LAFAYE Giovanni	
03B 0046 .....	55
LAMBERT Antonio	
03B 0076 .....	144
LAMBERT Giovanni	
03B 0034 .....	32

LAMI Antonio		LATTAD VITTA Natan	
03B 0064 .....	103	03B 0022 .....	18
LAMICO Antonio		03B 0037 .....	37
03B 0056 .....	81	03B 0052 .....	70
LANATA Angelo		03B 0058 .....	86
03B 0059 .....	89	LATTAT DE ROSA Giacob	
LANCIARES Antonio		03B 0011 .....	12
03B 0039 .....	41	LATTAT Isac	
03B 0041 .....	45	03B 0058 .....	86
03B 0043 .....	49	LATTES Abram	
03B 0044 .....	51	03B 0036 .....	37
03B 0045 .....	53	03B 0041 .....	45
LANCIARES Gian Luigi		LATTES Emanuele	
03B 0024 .....	21	03B 0026 .....	23
LANCIARES Ludovico		03B 0027 .....	25
03B 0029 .....	26	03B 0035 .....	34
LANCIARES Luigi		03B 0036 .....	37
03B 0020 .....	16	LATTES Giacobbe	
03B 0026 .....	23	03B 0051 .....	67
03B 0027 .....	25	LATYE Cornelis	
03B 0073 .....	132	03B 0069 .....	119
LANDI Gian Pietro		LAUGERI Giambattista	
03B 0064 .....	103	03B 0081 .....	161
LANFRANCO Bartolomeo		LAUGIER Luigi	
03B 0050 .....	63	03B 0055 .....	78
LANFRANCO Francesco Maria		LAUGIERO Giambattista	
03B 0076 .....	144	03B 0022 .....	18
LANGASCO Giambattista		LAUGIERO Luigi	
03B 0033 .....	30	03B 0071 .....	125
LANGUASCO Antonio		LAURE Pietro société commerciale	
03B 0044 .....	51	03B 0066 .....	110
03B 0052 .....	70	03B 0067 .....	113
03B 0056 .....	81	LAURENS Pietro Antonio	
LANTERI Felice		03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122	LAURENTI Antonio	
LANZA Antonio		03B 0039 .....	41
03B 0040 .....	43	03B 0047 .....	57
LARA Aron		LAURENTI Francesco	
03B 0060 .....	92	03B 0015 .....	13
LARDIRO' Stefano		LAURENTI Gaspare	
03B 0042 .....	47	03B 0074 .....	136
LAS Giuseppe		LAURENZ Pietro	
03B 0040 .....	43	03B 0053 .....	72
LASCARIS comtesse		LAURO Francesco	
03B 0078 .....	152	03B 0059 .....	89
LASCARIS d'ASPRONTE baron		LAURO Giovanni	
03B 0072 .....	129	03B 0067 .....	113
LASCARIS di PEGLIA Giuseppe Agostino		LAURO Onorato	
03B 0048 .....	59	03B 0050 .....	63
LASCARIS Luciano		LAURO Ospizio	
03B 0036 .....	37	03B 0043 .....	49
LASCARIS marquis		LAURO père et fils	
03B 0072 .....	129	03B 0073 .....	132
LASCARIS VENTIMIGLIA Carlo Francesco		LAUS Francesco	
03B 0030 .....	27	03B 0041 .....	45
LASSICHE Giuseppe		LAVAGNA Francesco Saverio	
03B 0080 .....	158	03B 0051 .....	67
LATAT DE ROSA		LE JEUNE Auriol	
03B 0038 .....	39	03B 0074 .....	136

LE SEURRE Geneviève		LEVI frères	
03B 0046 .....	55	03B 0043 .....	49
LE SEURRE Pierre		LEVI l'ainé société commerciale	
03B 0002 .....	10	03B 0070 .....	122
LEA Domenico Francesco		03B 0075 .....	140
03B 0027 .....	25	03B 0077 .....	148
03B 0028 .....	25	03B 0079 .....	155
03B 0034 .....	32	03B 0081 .....	161
03B 0035 .....	34	LEVROTO Stefano	
03B 0041 .....	45	03B 0038 .....	39
LECLERC et GRAND société commerciale		LEYDIER Pietro Rogier	
03B 0054 .....	75	03B 0069 .....	119
03B 0055 .....	78	LIAUTAUD Giuseppe	
LECLERC société commerciale		03B 0051 .....	67
03B 0058 .....	86	LIBONIS Giovanni	
03B 0059 .....	89	03B 0036 .....	37
03B 0060 .....	92	LIBONIS Onorato	
03B 0061 .....	94	03B 0039 .....	41
03B 0062 .....	97	LIEAUTAUD Gaetano	
03B 0063 .....	100	03B 0064 .....	103
03B 0068 .....	116	03B 0078 .....	152
03B 0070 .....	122	03B 0080 .....	158
03B 0071 .....	125	LIEUTAUD Giuseppe	
03B 0072 .....	129	03B 0053 .....	72
03B 0073 .....	132	03B 0056 .....	81
03B 0074 .....	136	03B 0057 .....	83
03B 0075 .....	140	LIEUTAUD Nicolo'	
03B 0076 .....	144	03B 0052 .....	70
LENCINI Marco		LIGORI Vincenzo	
03B 0054 .....	75	03B 0070 .....	122
LEONE Giacomo		LINGUA di BOSSI PEIRANI Vittoria	
03B 0080 .....	158	03B 0075 .....	140
LEOTARD Giacomo Antonio		LIONS Giuseppe	
03B 0026 .....	23	03B 0072 .....	129
LEOTARDI di PIGNA Onorato		LIPRANDI Giambattista	
03B 0025 .....	22	03B 0002 .....	10
LEOTARDI épouse RAIBERTI Maria		03B 0058 .....	86
03B 0055 .....	78	03B 0060 .....	92
LEOTARDI Gian Luigi		03B 0061 .....	94
03B 0002 .....	10	03B 0064 .....	103
LERCARO Pietro		03B 0065 .....	106
03B 0061 .....	94	03B 0066 .....	110
LETTE Nicola		03B 0067 .....	113
03B 0072 .....	129	03B 0068 .....	116
03B 0073 .....	132	03B 0069 .....	119
LEVAMIS Antonio		03B 0070 .....	122
03B 0002 .....	10	03B 0071 .....	125
LEVAMIS Eusebio		03B 0072 .....	129
03B 0065 .....	106	03B 0074 .....	136
LEVAMIS Gian Luigi		03B 0076 .....	144
03B 0058 .....	86	03B 0077 .....	148
LEVAMIS Giovanni		03B 0078 .....	152
03B 0070 .....	122	03B 0079 .....	155
LEVAMIS Giuseppe		03B 0080 .....	158
03B 0034 .....	32	03B 0081 .....	161
LEVAMIS Luigi		LOANAZINI Giuseppe	
03B 0059 .....	89	03B 0042 .....	47
LEVERONE Angelo Maria		LOMBARD Maurizio	
03B 0052 .....	70	03B 0036 .....	37

LOMBARD Pierre Antoine	
03B 0062 .....	97
LOMBARDO Bartolomeo	
03B 0063 .....	100
LOMBARDO Francesco	
03B 0074 .....	136
LOMBARDO Ludovico	
03B 0014 .....	13
03B 0034 .....	32
LOMBARDO Marco Antonio	
03B 0021 .....	17
LOMBARDO Pietro Antonio	
03B 0067 .....	113
LOMBARDO Sebastiano	
03B 0034 .....	32
LOMBARDO Silvestro	
03B 0073 .....	132
LOMBART Alessio	
03B 0041 .....	45
LOMBART Claudio	
03B 0076 .....	144
LONG Antonio	
03B 0072 .....	129
LONGUEVILLE Giacomo	
03B 0075 .....	140
LOPEZ Henrico	
03B 0015 .....	13
03B 0018 .....	15
LORFEVRE Onorato	
03B 0062 .....	97
LORO époux	
03B 0061 .....	94
LORO Gian Antonio	
03B 0051 .....	67
03B 0053 .....	72
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
LORO Pietro	
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
LOUBIES Filippo	
03B 0038 .....	39
LOVES Tomaso	
03B 0059 .....	89
LOVET Teodoro	
03B 0079 .....	155
LUBENCOVICI Pietro	
03B 0072 .....	129
LUBUONO Giuseppe	
03B 0062 .....	97
LUCCIANO Andrea	
03B 0056 .....	81
LUGIERA épouse ARCHIAS Cattarina	
03B 0040 .....	43
LULLIN et LE MAIRE	
03B 0068 .....	116
LUPI Giuseppe	
03B 0038 .....	39
LYON Francesco	
03B 0044 .....	51

## M

MABIL Carlo	
03B 0067 .....	113
MABIL Giuseppe	
03B 0052 .....	70
MABIL ou MABIGLIA Onorato	
03B 0080 .....	158
MACAGLI Felice	
03B 0078 .....	152
MACAGNO Gian Onorato	
03B 0027 .....	25
MACARRI Pietro Felice	
03B 0050 .....	63
MACCARI Carlo	
03B 0080 .....	158
MACCARI Giuseppe	
03B 0048 .....	59
MACCARIO Giuseppe	
03B 0050 .....	63
MACHEL Gerolamo	
03B 0060 .....	92
MACHEL Willis	
03B 0073 .....	132
MACHETTI Stefano	
03B 0070 .....	122
03B 0075 .....	140
03B 0080 .....	158
MAGAGLI Andrea	
03B 0041 .....	45
MAGALON Gian Francesco	
03B 0060 .....	92
MAGALON Maddalena	
03B 0057 .....	83
MAGGIORE Nicola	
03B 0065 .....	106
MAGINI ou MAGGINI Giambattista	
03B 0075 .....	140
03B 0078 .....	152
MAGLIAN Antonio	
03B 0058 .....	86
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0064 .....	103
03B 0066 .....	110
MAGLIAN Pietro Antonio	
03B 0056 .....	81
03B 0066 .....	110
MAGLIAN Stefano	
03B 0077 .....	148
MAGLIONE Carlo Antonio	
03B 0054 .....	75
MAGLIONE Giambattista	
03B 0052 .....	70
MAGLIONE Guglielmo	
03B 0074 .....	136
MAGLIONE Vincenzo	
03B 0050 .....	63
03B 0051 .....	67
MAGNAN Bartolomeo	

03B 0034 .....	32	03B 0055 .....	78
MAGNAN Giorgio		MANFREDI Giuseppe	
03B 0059 .....	89	03B 0002 .....	10
MAGNO Isoardo		03B 0064 .....	103
03B 0024 .....	21	03B 0066 .....	110
MAGRÉ Giuseppe		03B 0067 .....	113
03B 0044 .....	51	03B 0068 .....	116
MAHOMET Ali		MANFREDINI Francesco	
03B 0079 .....	155	03B 0074 .....	136
MAIFFREDI boulanger		MANGANARO Giuseppe	
03B 0031 .....	28	03B 0051 .....	67
MAILLANE Joseph Charles de		MANGIAPAN Antonio Francesco	
03B 0005 .....	11	03B 0069 .....	119
MAILLET Pierre		MANGIAPAN Giacomo Maria	
03B 0019 .....	15	03B 0056 .....	81
MAINE Pietro		MANGIAPAN Gian Antonio	
03B 0081 .....	161	03B 0038 .....	39
MAISTRE Andrea		03B 0041 .....	45
03B 0011 .....	12	MANGIAPAN Gioan Maria	
MAISTRE Francesco Saverio		03B 0054 .....	75
03B 0028 .....	25	03B 0070 .....	122
MAISTRE Giambattista		MANS Isabella	
03B 0031 .....	28	03B 0041 .....	45
03B 0079 .....	155	MANSO Pietro	
MAISTRE Giuseppe		03B 0061 .....	94
03B 0076 .....	144	MANSUÉ Costanza	
03B 0078 .....	152	03B 0069 .....	119
03B 0080 .....	158	MANTIGA Antonio	
03B 0081 .....	161	03B 0056 .....	81
MAISTRE Pietro		MANUEL Giambattista	
03B 0043 .....	49	03B 0069 .....	119
MALAUSSENA Gerolamo Marcello		MANUEL Giuseppe Francesco	
03B 0037 .....	37	03B 0071 .....	125
MALET Emanuele		MANUEL société commerciale	
03B 0038 .....	39	03B 0072 .....	129
MALLET Gian Tomaso		MARC Giambattista	
03B 0025 .....	22	03B 0066 .....	110
03B 0026 .....	23	MARCA épouse TEISSIER Maria Maddalena	
MALLIER Giuseppe		03B 0035 .....	34
03B 0061 .....	94	03B 0036 .....	37
MALONA veuve ORDANA Maria Luigia		MARCHAL Pietro	
03B 0045 .....	53	03B 0081 .....	161
MAN André		MARCHESE Guglielmo	
03B 0022 .....	18	03B 0059 .....	89
MANAIRA Stefano		MARECHAL Pietro	
03B 0049 .....	61	03B 0074 .....	136
MANARA Giambattista		MARESCA Baldassare	
03B 0064 .....	103	03B 0051 .....	67
MANARA Vincenzo		MARGAN Pietro	
03B 0078 .....	152	03B 0035 .....	34
03B 0079 .....	155	MARI Antonio	
MANDINA Antonio		03B 0044 .....	51
03B 0053 .....	72	MARI Ludovico	
03B 0059 .....	89	03B 0040 .....	43
MANDINA Giuseppe		MARIA Paolo	
03B 0075 .....	140	03B 0066 .....	110
03B 0076 .....	144	MARIA Vittorio	
03B 0077 .....	148	03B 0073 .....	132
MANETA Giambattista		MARINELLI Gian Giuseppe	

03B 0070 .....	122	03B 0071 .....	125
MARINI Antonio		03B 0078 .....	152
03B 0049 .....	61	MARTIN Jean	
MARO Giacomo		03B 0045 .....	53
03B 0063 .....	100	MARTIN Onorato	
MARO Spirito		03B 0039 .....	41
03B 0057 .....	83	MARTIN Orazio	
MARRO Giambattista		03B 0049 .....	61
03B 0067 .....	113	MARTIN Pierre	
MARRO Lorenzo		03B 0052 .....	70
03B 0065 .....	106	MARTIN Pietro	
03B 0068 .....	116	03B 0052 .....	70
MARRON Guglielmo		03B 0070 .....	122
03B 0034 .....	32	MARTIN Raimondo	
MARS Onorato		03B 0050 .....	63
03B 0067 .....	113	MARTIN Vittoria	
03B 0071 .....	125	03B 0044 .....	51
MARS Pietro		MARTIN, MICHEL et PORTALIS société commerciale	
03B 0058 .....	86	03B 0051 .....	67
03B 0072 .....	129	MARTIN, TRIOL et ROUX société commerciale	
03B 0076 .....	144	03B 0057 .....	83
03B 0077 .....	148	03B 0058 .....	86
03B 0080 .....	158	MARTINA Angelica	
MARSENAL Tomaso		03B 0039 .....	41
03B 0035 .....	34	MARTINI Antonio	
MARSICH Giorgio		03B 0028 .....	25
03B 0067 .....	113	03B 0076 .....	144
MARTELLI Andrea		MARTINI Antonio Francesco	
03B 0048 .....	59	03B 0047 .....	57
MARTIN Alessandro		MARTINI di DOSFRAIRES Renato	
03B 0053 .....	72	03B 0030 .....	27
MARTIN Andrea		MARTINI et ARDOINI société commerciale	
03B 0044 .....	51	03B 0078 .....	152
MARTIN Antonio Francesco		MARTINI Francesco	
03B 0064 .....	103	03B 0072 .....	129
MARTIN Bartolomeo		MARTINI Giambattista	
03B 0069 .....	119	03B 0041 .....	45
MARTIN Bernardino		MARTINI Gian Michel	
03B 0067 .....	113	03B 0054 .....	75
MARTIN Claudio		MARTINI Giovanni	
03B 0040 .....	43	03B 0066 .....	110
MARTIN Felice		MARTINI Giuseppe Antonio	
03B 0078 .....	152	03B 0054 .....	75
MARTIN Giambattista		MARTINI Onorato	
03B 0037 .....	37	03B 0076 .....	144
03B 0067 .....	113	MARTINI Raffaele	
03B 0068 .....	116	03B 0044 .....	51
03B 0078 .....	152	MARVALDI Giovanni Domenico	
MARTIN Gian Francesco		03B 0052 .....	70
03B 0055 .....	78	MASCARELLO Antonio	
03B 0080 .....	158	03B 0056 .....	81
MARTIN Gian Giuseppe		MASCARELLO Carlo	
03B 0069 .....	119	03B 0077 .....	148
MARTIN Giovanni		MASCARELLO Claudio	
03B 0048 .....	59	03B 0056 .....	81
03B 0066 .....	110	03B 0077 .....	148
03B 0071 .....	125	MASCARELLO Giacomo	
MARTIN Giuseppe		03B 0057 .....	83
03B 0064 .....	103	MASCELLON Giovanni	
		03B 0072 .....	129

MASELET Giacomo		MASSENA Lucretia	
03B 0063 .....	100	03B 0032.....	29
MASIN Andrea		MASSENA Verano	
03B 0036 .....	37	03B 0041.....	45
MASIN Maria Margarita		MASSER Gioanni	
03B 0036 .....	37	03B 0059.....	89
MASIN Vincenzo		MASSIERA Antonio	
03B 0036 .....	37	03B 0040.....	43
MASINO Giacomo Camillo		03B 0042.....	47
03B 0020 .....	16	MASSIERA Giuseppe	
03B 0025 .....	22	03B 0077.....	148
MASINO Pietro		MASSIERA Pietro	
03B 0025 .....	22	03B 0036.....	37
MASSA Giacomo		MASSILIA Carlo Maria	
03B 0079 .....	155	03B 0038.....	39
03B 0080 .....	158	MASSON Matteo	
MASSA Giambattista		03B 0056.....	81
03B 0066 .....	110	MASSOT ou MASSOTTI Gian Francesco	
MASSA Gian Francesco		03B 0075.....	140
03B 0034 .....	32	MATEUCCI Gian Pietro	
03B 0039 .....	41	03B 0071.....	125
03B 0044 .....	51	MATEUDI Bartolomeo	
03B 0045 .....	53	03B 0030.....	27
03B 0050 .....	63	MATTEI Giuseppe Maria	
MASSA Giuseppe		03B 0078.....	152
03B 0080 .....	158	MATTEO Antonio	
MASSA Ignazio		03B 0053.....	72
03B 0045 .....	53	MATTEO Gian Angelo	
03B 0078 .....	152	03B 0074.....	136
MASSABO' Antonio		MATTEUDI Giuseppe	
03B 0080 .....	158	03B 0048.....	59
03B 0081 .....	161	MATTIODA et BELLINO société comemrciale	
MASSAQUAN ou MASSEQUAN Francesco		03B 0060.....	92
03B 0059 .....	89	MATTON Luigi	
03B 0060 .....	92	03B 0028.....	25
03B 0062 .....	97	MATTONE Carlo Antonio	
03B 0063 .....	100	03B 0054.....	75
03B 0065 .....	106	MATTONE di BENEVELLO intendant général	
03B 0069 .....	119	03B 0002.....	10
03B 0071 .....	125	MATTONE Paulin	
03B 0075 .....	140	03B 0035.....	34
03B 0076 .....	144	MAUDINA et GINESY société commerciale	
03B 0078 .....	152	03B 0002.....	10
MASSAQUAN ou MASSEQUAN Saverio		MAURAN Bartolomeo	
03B 0080 .....	158	03B 0048.....	59
MASSEGLIA ou MASSILIA Pietro Antonio		MAURANDA Marion	
03B 0076 .....	144	03B 0027.....	25
MASSEL Francesco Giuseppe		MAURANO Giacomo	
03B 0070 .....	122	03B 0066.....	110
03B 0071 .....	125	MAURELLO Bartolomeo	
MASSELOUP Gioanni		03B 0074.....	136
03B 0073 .....	132	MAURELLO Cristoforo	
MASSENA Agostino		03B 0048.....	59
03B 0054 .....	75	03B 0054.....	75
03B 0067 .....	113	03B 0055.....	78
03B 0070 .....	122	03B 0058.....	86
MASSENA Filippo Emanuele		03B 0059.....	89
03B 0070 .....	122	MAURELLO Gian Antonio	
03B 0079 .....	155	03B 0071.....	125
		MAURELLO Pietro	

03B 0063 .....	100	MERELLO Nicola	
03B 0072 .....	129	03B 0080 .....	158
03B 0074 .....	136	MERLO Onorato	
03B 0075 .....	140	03B 0062 .....	97
MAURINO Bartolomeo		METALIER Claudio	
03B 0017 .....	14	03B 0071 .....	125
MAURIZET épouse ROBERT Maria Ciarlotta		MICELIS Agostino	
03B 0067 .....	113	03B 0074 .....	136
MAURO Giuseppe		MICEU Gian Pietro	
03B 0074 .....	136	03B 0064 .....	103
MAX Giorgio		MICEU Onorato	
03B 0060 .....	92	03B 0070 .....	122
03B 0063 .....	100	MICHAUD architecte	
MAZELLA Vincenzo		03B 0053 .....	72
03B 0081 .....	161	MICHEL Antonio	
MEAN Claudio		03B 0066 .....	110
03B 0065 .....	106	MICHELE Alessandro	
MEDAILLE Pietro		03B 0037 .....	37
03B 0081 .....	161	MICHELIS Andrea	
MEDECIN Paolo		03B 0076 .....	144
03B 0067 .....	113	MICHELIS Domenico	
03B 0069 .....	119	03B 0079 .....	155
03B 0073 .....	132	MICHELIS Giacomo	
MEDECIN Pietro		03B 0021 .....	17
03B 0072 .....	129	03B 0022 .....	18
03B 0073 .....	132	03B 0023 .....	19
03B 0075 .....	140	03B 0027 .....	25
03B 0080 .....	158	03B 0031 .....	28
MEDESSIN Gaspare		03B 0032 .....	29
03B 0070 .....	122	03B 0033 .....	30
03B 0071 .....	125	03B 0042 .....	47
MEGLIA Pietro		03B 0044 .....	51
03B 0046 .....	55	03B 0052 .....	70
MEGLIA Sebastiano		03B 0053 .....	72
03B 0046 .....	55	MICHELIS Giambattista	
MELA Filippo		03B 0069 .....	119
03B 0081 .....	161	03B 0078 .....	152
MELAN Gian Bernardo		MICHEO Giuseppe	
03B 0055 .....	78	03B 0028 .....	25
MELLANO Bernardino		MICHEU Gian Pietro	
03B 0054 .....	75	03B 0055 .....	78
03B 0061 .....	94	MICIO' ou MICHIO' Bartolomea	
03B 0064 .....	103	03B 0049 .....	61
03B 0065 .....	106	MIGLIART Gian	
03B 0066 .....	110	03B 0027 .....	25
03B 0071 .....	125	MIGNON Antonio	
03B 0076 .....	144	03B 0079 .....	155
MELLARÈDE Pietro Luigi		03B 0080 .....	158
03B 0002 .....	10	MIGNON Gianni	
MELLON Pietro		03B 0074 .....	136
03B 0046 .....	55	MIGNON Pietro	
MENAFUOGGIO Francesco Antonio		03B 0056 .....	81
03B 0039 .....	41	MIGNON veuve CALVI Apollonia	
MENGEL Pietro Giorgio		03B 0076 .....	144
03B 0074 .....	136	MIGNONE Antonio	
MERA Gabriele		03B 0053 .....	72
03B 0063 .....	100	MIGONE Gaetano	
MERCENARO Antonio		03B 0062 .....	97
03B 0050 .....	63	MILAN Giuseppe	

03B 0063 .....	100	MOIRAN Carlo	
MILAN Silvestro		03B 0043 .....	49
03B 0063 .....	100	MOISE Abram	
03B 0064 .....	103	03B 0063 .....	100
MILANO Gian Pietro		MOISE David	
03B 0039 .....	41	03B 0053 .....	72
MILAURO Giuseppe		03B 0056 .....	81
03B 0039 .....	41	03B 0065 .....	106
MILLA ARDISSONE Margarita		03B 0067 .....	113
03B 0052 .....	70	03B 0070 .....	122
MILLANO Giuseppe Maria		03B 0072 .....	129
03B 0065 .....	106	03B 0073 .....	132
MILLO Antonio		MOISE Giuseppe	
03B 0066 .....	110	03B 0079 .....	155
MILLO Gerolamo		MOISE Isac	
03B 0034 .....	32	03B 0035 .....	34
MILLO Gian Francesco		03B 0069 .....	119
03B 0064 .....	103	03B 0071 .....	125
MILLO Gian Luigi		03B 0073 .....	132
03B 0066 .....	110	03B 0074 .....	136
MILLO Giuseppe		03B 0075 .....	140
03B 0043 .....	49	03B 0076 .....	144
03B 0061 .....	94	03B 0077 .....	148
MILLO Isoardo		03B 0078 .....	152
03B 0034 .....	32	03B 0079 .....	155
MILLO Onorato		03B 0080 .....	158
03B 0072 .....	129	03B 0081 .....	161
03B 0076 .....	144	MOISE Samuel	
MILLO Paolo		03B 0079 .....	155
03B 0037 .....	37	MOISSON veuve SAN PIETRO Sofia	
03B 0080 .....	158	03B 0002 .....	10
MILLON époux		03B 0073 .....	132
03B 0070 .....	122	03B 0074 .....	136
MILLON société commerciale		03B 0075 .....	140
03B 0065 .....	106	03B 0076 .....	144
MILLONE Pietro		03B 0077 .....	148
03B 0046 .....	55	03B 0080 .....	158
MILONE Oratio		03B 0081 .....	161
03B 0036 .....	37	MOLINARI Giambattista	
MILONE Orazio		03B 0075 .....	140
03B 0051 .....	67	MOLINARI Pietro	
MILONE Pietro		03B 0076 .....	144
03B 0051 .....	67	03B 0077 .....	148
MINA Giambattista		MOLINARI Pietro Vittorio	
03B 0067 .....	113	03B 0071 .....	125
MIRAPELLI Antonio Francesco		03B 0072 .....	129
03B 0036 .....	37	MOLLE Giambattista	
MIRAPELLI Carlo		03B 0071 .....	125
03B 0032 .....	29	MOLLE Melchior	
03B 0037 .....	37	03B 0071 .....	125
MIRELLO Giuseppe		MOLLINARI Francesco	
03B 0041 .....	45	03B 0044 .....	51
MISSÉ Felis		MOLTEDO Giambattista	
03B 0042 .....	47	03B 0030 .....	27
MOANS Pietro		03B 0032 .....	29
03B 0045 .....	53	MONGINONE Bartolomeo	
MODENA Stefano		03B 0026 .....	23
03B 0072 .....	129	MONIER Francesco	
MOINIER Pietro		03B 0060 .....	92
03B 0050 .....	63		

MONIER Giuseppe		MORENA père et fils	
03B 0002 .....	10	03B 0059 .....	89
MONIER Luigi		MORIES Stefano	
03B 0002 .....	10	03B 0063 .....	100
MONIER Spirito Onorato		03B 0069 .....	119
03B 0079 .....	155	03B 0070 .....	122
MONOJÉ Severo		03B 0074 .....	136
03B 0069 .....	119	03B 0075 .....	140
MONTEFINALE Giacomo		MORINO Oratio	
03B 0036 .....	37	03B 0019 .....	15
MONTEFINALE Giambattista		MORIS capitaine	
03B 0047 .....	57	03B 0066 .....	110
03B 0073 .....	132	MORO Carlo Maria	
03B 0077 .....	148	03B 0068 .....	116
03B 0081 .....	161	MOROZZO chevalier	
MONTEL Moise		03B 0002 .....	10
03B 0011 .....	12	MORRAGLIA avocat	
MONTELLA Sara		03B 0039 .....	41
03B 0011 .....	12	MORRAGLIA épouse DONEUDO Rosa	
MONTICELLI Andrea		03B 0067 .....	113
03B 0050 .....	63	MORRAGLIA Pietro Paulo	
MONTOLIVO Annibale		03B 0034 .....	32
03B 0069 .....	119	MOSTI Gian Stefano Bernardo	
MONTOLIVO Gian Andrea		03B 0059 .....	89
03B 0002 .....	10	MOTTET Gian Giuseppe	
MONTOLIVO Gian Paolo		03B 0076 .....	144
03B 0026 .....	23	MOTTON Francesco	
MONTOLIVO Giuseppe		03B 0035 .....	34
03B 0074 .....	136	03B 0051 .....	67
MONTOLIVO Margarita		03B 0056 .....	81
03B 0041 .....	45	MOTTON Giuseppe	
MONTOLIVO médecin		03B 0059 .....	89
03B 0002 .....	10	MOTTONE Francesco	
MONTOLIVO Onorato		03B 0033 .....	30
03B 0038 .....	39	MOTTONE Gian Luigi	
03B 0054 .....	75	03B 0044 .....	51
MONTOLIVO Pietro Francesco		MOTTONE Pietro	
03B 0074 .....	136	03B 0017 .....	14
MONTORSI Giacomo		03B 0031 .....	28
03B 0051 .....	67	03B 0032 .....	29
03B 0052 .....	70	03B 0033 .....	30
MONYER Claudio		MOTTONI frères	
03B 0067 .....	113	03B 0040 .....	43
MORANDO Francesco		MURAGLIA Anna Maria	
03B 0052 .....	70	03B 0078 .....	152
MORANDO Giuseppe		MURATORE Antonio	
03B 0035 .....	34	03B 0067 .....	113
03B 0040 .....	43	03B 0075 .....	140
MOREL frères		03B 0080 .....	158
03B 0064 .....	103	MURRAY Giacomo	
MOREL Lazaro		03B 0066 .....	110
03B 0027 .....	25	MURSI Pietro Francesco	
MORELLO Bartolomeo		03B 0036 .....	37
03B 0074 .....	136	MUSCATO Emanuele	
MORELLO Vincenzo		03B 0034 .....	32
03B 0052 .....	70	MUSSO Antonio	
MORENA Marco		03B 0045 .....	53
03B 0047 .....	57	MUSSO Giacomo	
MORENA Moise		03B 0043 .....	49
03B 0040 .....	43		

MUSSO Giovanni		NICOLAY Maria Cattarina	
03B 0038 .....	39	03B 0022 .....	18
MUSSO Pietro		NICOLAY Onorato	
03B 0066 .....	110	03B 0022 .....	18
MUZIO Pietro Giovanni		NICOLIN Giuseppe	
03B 0051 .....	67	03B 0038 .....	39
03B 0052 .....	70	NICOLIN Pietro Giuseppe	
03B 0053 .....	72	03B 0028 .....	25
03B 0054 .....	75	NIEL Giambattista	
03B 0055 .....	78	03B 0065 .....	106
03B 0058 .....	86	NIEL Giovanni	
03B 0059 .....	89	03B 0074 .....	136
03B 0068 .....	116	NIGGI Giovanni	
03B 0069 .....	119	03B 0044 .....	51
03B 0070 .....	122	NIZZA Israele	
03B 0071 .....	125	03B 0078 .....	152
<hr/>		NOARO Andrea	
<b>N</b>		03B 0061 .....	94
NAPOLITANO Vincenzo		NOARO Giuseppe	
03B 0067 .....	113	03B 0081 .....	161
NARANCI Emanuele		NOARO Pier Giuseppe	
03B 0051 .....	67	03B 0071 .....	125
NARANCI Gaetano		NOAT Andrea	
03B 0051 .....	67	03B 0060 .....	92
NATTA Francesco		NOBILE Angelo	
03B 0042 .....	47	03B 0077 .....	148
NATTA Giuseppe		NOBLE Giuseppe	
03B 0075 .....	140	03B 0036 .....	37
03B 0079 .....	155	NOBLE Ludovico	
NATTA Luigi		03B 0002 .....	10
03B 0081 .....	161	NOCETO Gerolamo	
NATTA père et fils		03B 0049 .....	61
03B 0074 .....	136	NOCETTI Giuseppe	
NAVELLO Bartolomeo		03B 0049 .....	61
03B 0073 .....	132	NOORDBERG Lamberto	
NECCO Angela Maria		03B 0064 .....	103
03B 0063 .....	100	NORTON Tommaso	
NECCO Vincenzo		03B 0060 .....	92
03B 0034 .....	32	NORZI Emanuele	
NEGRE Angelo Maria		03B 0051 .....	67
03B 0069 .....	119	NOVARO Giambattista	
NEGRE Francesco		03B 0080 .....	158
03B 0070 .....	122	NOVARO Giuseppe	
NEGRIN Giovanni		03B 0049 .....	61
03B 0046 .....	55	03B 0075 .....	140
NERVI patron		NOVELLI Gian Andrea	
03B 0074 .....	136	03B 0058 .....	86
NESSONGER Daniel		03B 0060 .....	92
03B 0052 .....	70	NOVELLIS Gian Andrea	
NICOLA Pietro		03B 0045 .....	53
03B 0079 .....	155	03B 0074 .....	136
NICOLAI Francesco		NOVELLIS négociants	
03B 0046 .....	55	03B 0073 .....	132
NICOLAI Maria		NOVELLIS Vincenzo Maria	
03B 0052 .....	70	03B 0030 .....	27
NICOLAI Stefano		03B 0034 .....	32
03B 0001 .....	3	03B 0036 .....	37
NICOLAY Carlo		03B 0046 .....	55
03B 0049 .....	61	NOVETTO Anchetto	
		03B 0036 .....	37

NOVO ou NUOVO Antonio Francesco  
03B 0036 ..... 37

## **O**

ODISIO Filippo  
03B 0049 ..... 61

OLIVA Giambattista  
03B 0071 ..... 125

OLIVA Giulio  
03B 0039 ..... 41

OLIVARI Francesco  
03B 0066 ..... 110

OLIVARI Gerolamo  
03B 0059 ..... 89

OLIVARI Giambattista  
03B 0059 ..... 89  
03B 0065 ..... 106

OLIVIER Saverio  
03B 0075 ..... 140

OLIVIERO Dionigio  
03B 0074 ..... 136

OLLIVARI Andrea  
03B 0002 ..... 10  
03B 0066 ..... 110

OLLIVARO Giuseppe  
03B 0051 ..... 67

OLLIVIER Giovanni  
03B 0043 ..... 49

OLLIVIERO Domenico  
03B 0032 ..... 29

OLLIVIERO Pietro  
03B 0032 ..... 29

OLSON Andrea  
03B 0075 ..... 140

ONGRAN ou HONGRAN di FIANO Giuseppe Francesco  
03B 0064 ..... 103  
03B 0065 ..... 106  
03B 0066 ..... 110  
03B 0068 ..... 116  
03B 0071 ..... 125  
03B 0075 ..... 140

ONGRAN ou HONGRAN Giuseppe Antonio  
03B 0040 ..... 43  
03B 0042 ..... 47  
03B 0048 ..... 59  
03B 0049 ..... 61  
03B 0055 ..... 78  
03B 0056 ..... 81  
03B 0058 ..... 86  
03B 0062 ..... 97

OPIZZO Lorenzo  
03B 0060 ..... 92

ORDAN Giuseppe  
03B 0054 ..... 75  
03B 0059 ..... 89

ORDAN Tommaso  
03B 0059 ..... 89

ORDANA Loisa  
03B 0033 ..... 30

ORDANO Carlo  
03B 0042 ..... 47  
03B 0071 ..... 125

ORDANO Francesco  
03B 0025 ..... 22  
03B 0038 ..... 39  
03B 0041 ..... 45

ORDANO Gian Antonio  
03B 0032 ..... 29

ORDANO Giuseppe  
03B 0027 ..... 25

ORENGO Antonio  
03B 0041 ..... 45

ORENGO Gian Antonio  
03B 0043 ..... 49

ORENGO Giovanni  
03B 0065 ..... 106

ORENGO Giuseppe Maria  
03B 0002 ..... 10

ORENGO Onorato  
03B 0065 ..... 106

ORFANO ou ARFANO Demetrio  
03B 0081 ..... 161

ORMEA marquis d'  
03B 0001 ..... 3

OSELLO Paolo Benedetto  
03B 0037 ..... 37

OTTO Antonio Battista  
03B 0068 ..... 116

OTTO Carlo Antonio  
03B 0067 ..... 113

OTTO Carlo Filippo  
03B 0074 ..... 136  
03B 0080 ..... 158

OXILIA Aronne  
03B 0076 ..... 144  
03B 0079 ..... 155  
03B 0080 ..... 158

OXILIA Bartolomeo  
03B 0051 ..... 67

OXILIA Francesco  
03B 0060 ..... 92  
03B 0061 ..... 94

## **P**

PACHIERO Onorato  
03B 0046 ..... 55

PACHO' ou PACHAUD Giuseppe  
03B 0067 ..... 113  
03B 0068 ..... 116  
03B 0071 ..... 125  
03B 0077 ..... 148  
03B 0079 ..... 155  
03B 0080 ..... 158

PACIAUD Pietro  
03B 0079 ..... 155

PAGAN Desiderio  
03B 0060 ..... 92

PAGLIANO Giacomo

03B 0043 .....	49	03B 0057 .....	83
PAISEU capitaine		03B 0059 .....	89
03B 0052 .....	70	03B 0064 .....	103
PALLIOUX Antonio		03B 0067 .....	113
03B 0080 .....	158	03B 0068 .....	116
PALMER ou PARMER Giovanni		PASTOR Isaac	
03B 0079 .....	155	03B 0075 .....	140
03B 0080 .....	158	PASTORELLI Domenico	
PANICCI Biagio		03B 0058 .....	86
03B 0002 .....	10	03B 0060 .....	92
PANNA Antonio		PASTORELLI Francesco	
03B 0072 .....	129	03B 0039 .....	41
PAOLIANO Giambattista		PASTORELLI Giacomo	
03B 0021 .....	17	03B 0038 .....	39
PAPACINO Luigi		PASTORELLI Onorato	
03B 0075 .....	140	03B 0071 .....	125
PAPACINO Michele		PASTORIS Orazio	
03B 0067 .....	113	03B 0029 .....	26
PARES Macino		PASTURELLI Antonio	
03B 0044 .....	51	03B 0045 .....	53
PARIERA veuve TOMATIS Angela Maria		03B 0046 .....	55
03B 0066 .....	110	03B 0048 .....	59
PARODI Andrea		03B 0049 .....	61
03B 0058 .....	86	PASTURELLI Gian Domenico	
PARODI Giambattista		03B 0053 .....	72
03B 0052 .....	70	03B 0061 .....	94
03B 0077 .....	148	03B 0068 .....	116
03B 0079 .....	155	03B 0069 .....	119
PARODI Giovanni		03B 0073 .....	132
03B 0040 .....	43	PAULIANI Gian Angelo	
PARODI veuve BAVASTRO Gerolama		03B 0066 .....	110
03B 0080 .....	158	03B 0068 .....	116
PASCHIERO Giovanni		PAULIANI ou PAULIANO Giambattista	
03B 0038 .....	39	03B 0030 .....	27
PASCOE Giovanni		03B 0031 .....	28
03B 0081 .....	161	03B 0034 .....	32
PASSADESCO Gian Michele		03B 0042 .....	47
03B 0051 .....	67	PAULO Giuseppe Pietro	
PASSERON Onorato		03B 0032 .....	29
03B 0073 .....	132	PAUQUET Domenico	
PASSERON Pietro		03B 0002 .....	10
03B 0080 .....	158	PAVONE Venanzio	
03B 0081 .....	161	03B 0076 .....	144
PASSERON Tommaso		PAYAN Matteo	
03B 0070 .....	122	03B 0080 .....	158
PASSERONE Antonio		PAYSEN Giovanni	
03B 0042 .....	47	03B 0002 .....	10
03B 0044 .....	51	PEANO Bartolomeo	
PASSERONE Francesco		03B 0052 .....	70
03B 0039 .....	41	PEGLION Giuseppe	
03B 0044 .....	51	03B 0074 .....	136
PASSERONE Stefano		PEGLION ou PEGLIONE Marco Antonio	
03B 0043 .....	49	03B 0002 .....	10
PASTACALDI Antonio Cosimo		PEGLIONE Giambattista	
03B 0054 .....	75	03B 0036 .....	37
03B 0055 .....	78	03B 0037 .....	37
PASTOR Cesare		PEGLIONE Giuseppe	
03B 0038 .....	39	03B 0069 .....	119
03B 0051 .....	67	PEIRONE Angela	

03B 0067 .....	113	PERTUSSO Antonio	
PELISON Gian Giuseppe		03B 0068.....	116
03B 0078 .....	152	PESANTE Giuseppe	
PELLEGRIN Pietro		03B 0051.....	67
03B 0024 .....	21	PESSETTO Antonio	
PELLERANO Onorato		03B 0066.....	110
03B 0056 .....	81	PETIT Francesco	
PELLISSIER Luigi		03B 0044.....	51
03B 0039 .....	41	PETIT Gian Maurizio	
PENCHIANAT Giacomo		03B 0047.....	57
03B 0042 .....	47	03B 0049.....	61
PENCHIENAT Giambattista		03B 0051.....	67
03B 0034 .....	32	03B 0052.....	70
PENCHIENATO Giacomo		03B 0053.....	72
03B 0051 .....	67	03B 0054.....	75
PEPE Michele		03B 0055.....	78
03B 0060 .....	92	03B 0056.....	81
PERAZZO Vincenzo		03B 0057.....	83
03B 0067 .....	113	03B 0061.....	94
PERES Giuseppe Francesco		03B 0062.....	97
03B 0069 .....	119	03B 0063.....	100
03B 0070 .....	122	03B 0065.....	106
03B 0071 .....	125	03B 0066.....	110
03B 0075 .....	140	PEVERELLO Onorato	
03B 0080 .....	158	03B 0056.....	81
PERFUMO Bartolomeo		PEYRANI Bartolomeo	
03B 0034 .....	32	03B 0034.....	32
03B 0038 .....	39	PEYRANI comte	
PERI Giuseppe Maria		03B 0074.....	136
03B 0078 .....	152	PEYRANI di CASTELNUOVO	
PERIÉ Francesco		03B 0043.....	49
03B 0048 .....	59	PEYRANI di CASTELNUOVO Girolamo Antonio	
PERIER ou PERIERO sculpteur		Giuseppe	
03B 0059 .....	89	03B 0062.....	97
03B 0071 .....	125	PEYRANI Pasquale	
PERIERO Francesco		03B 0045.....	53
03B 0054 .....	75	PEYRE della COSTA Gian Agostino	
PERIERO Nicola		03B 0045.....	53
03B 0051 .....	67	PIAN Pietro	
PERINET Maria		03B 0042.....	47
03B 0073 .....	132	PIANA Giuseppe	
PERINOT Francesco		03B 0027.....	25
03B 0061 .....	94	PIANA Maria Francesca	
03B 0076 .....	144	03B 0061.....	94
PERNIS Claudio		PIANAVIA préfet	
03B 0079 .....	155	03B 0043.....	49
03B 0080 .....	158	PIANAVIA VIVALDI Domenico	
PERONA Giuseppe		03B 0046.....	55
03B 0032 .....	29	PIANAVIA VIVALDI Onorato	
PERRIERO Nicolo'		03B 0047.....	57
03B 0052 .....	70	PICCALUGA OU PITTALUGA Andrea	
PERRIN Pietro		03B 0065.....	106
03B 0057 .....	83	03B 0067.....	113
PERROT Antonio		03B 0069.....	119
03B 0023 .....	19	03B 0070.....	122
PERROT Pierre		PICCIO Francesco	
03B 0017 .....	14	03B 0057.....	83
PERTUSO Angelo		PICCONO della VALLE Vittorio Amedeo	
03B 0074 .....	136	03B 0002.....	10

03B 0069 .....	119	03B 0051 .....	67
PICHE Francesco		POITEVIN Andrea	
03B 0057 .....	83	03B 0067 .....	113
PIERRUGHES Luigi		03B 0068 .....	116
03B 0058 .....	86	POLIZZI Natale	
PIERRUGUES Agostino		03B 0068 .....	116
03B 0062 .....	97	POLLAN Giuseppe	
03B 0067 .....	113	03B 0080 .....	158
03B 0068 .....	116	POLLON Francesco	
03B 0070 .....	122	03B 0078 .....	152
03B 0073 .....	132	03B 0080 .....	158
03B 0076 .....	144	03B 0081 .....	161
03B 0077 .....	148	POLO Giacomo	
03B 0078 .....	152	03B 0024 .....	21
03B 0080 .....	158	PONCIN Giuseppe	
PIETERS William		03B 0035 .....	34
03B 0065 .....	106	03B 0036 .....	37
PIGNATELLI Francesco		PONS Francesco	
03B 0079 .....	155	03B 0044 .....	51
PIN Giuseppe		PONTES Maurizio	
03B 0074 .....	136	03B 0080 .....	158
PINA Isabella		03B 0081 .....	161
03B 0081 .....	161	POQUET Francesco	
PINCIDER Giuseppe		03B 0052 .....	70
03B 0071 .....	125	PORCELLA Angelo Bernardo	
PINEL Moise		03B 0041 .....	45
03B 0057 .....	83	PORREAU Michele	
03B 0058 .....	86	03B 0071 .....	125
03B 0059 .....	89	PORRO Agostino	
PIO Francesco		03B 0066 .....	110
03B 0075 .....	140	03B 0067 .....	113
PIOSSETTI Domenico		03B 0079 .....	155
03B 0065 .....	106	PORRO Filippo	
PIRA Domenico		03B 0070 .....	122
03B 0066 .....	110	PORRO Gerolamo	
PITERSON capitaine		03B 0053 .....	72
03B 0075 .....	140	PORRO Giacomo	
PITTATORE Giambattista		03B 0066 .....	110
03B 0065 .....	106	PORRO Giuliano	
PITTO Antonio		03B 0070 .....	122
03B 0049 .....	61	PORTALIS et TOUCAS négociants	
03B 0061 .....	94	03B 0058 .....	86
PITTO Domenico		PORTALIS Martin	
03B 0061 .....	94	03B 0050 .....	63
03B 0062 .....	97	POUREL Gian Angelo	
03B 0071 .....	125	03B 0071 .....	125
03B 0072 .....	129	POURRIÈRE et GALIEN société commerciale	
03B 0075 .....	140	03B 0065 .....	106
03B 0077 .....	148	POUSSAC Isaac de	
PLANCIEU Gian Francesco		03B 0033 .....	30
03B 0063 .....	100	POZZOLLO Francesco	
PLENT Michelangelo		03B 0065 .....	106
03B 0035 .....	34	PREVE Giulio Cesare	
03B 0038 .....	39	03B 0002 .....	10
PLENT Michele		PRINOT Francesco	
03B 0048 .....	59	03B 0055 .....	78
PLENTI Ludovico Andrea		PRIORIS Carlo	
03B 0072 .....	129	03B 0065 .....	106
POGLIESE Michele		PRIORIS Gaetano	

03B 0058 .....	86
PRIORIS Gian Agostino Pio	
03B 0054 .....	75
PRIORIS Pietro	
03B 0061 .....	94
PROASSO Antonio Francesco	
03B 0040 .....	43
PROVASSO Antonia	
03B 0068 .....	116
PROVASSO Maurizio	
03B 0068 .....	116
PROVENZAL Gian Francesco	
03B 0047 .....	57
PROVENZAL ou PROVENZALE Gian Pietro	
03B 0047 .....	57
03B 0051 .....	67
PROVENZALE Isac	
03B 0066 .....	110
PUCCIO Andrea	
03B 0063 .....	100
PUGNAIRE Francesco	
03B 0078 .....	152
PUIG Giovanni	
03B 0056 .....	81
PUONS Pietro	
03B 0014 .....	13
03B 0069 .....	119

## **Q**

QUARTIRONE Gian Pietro	
03B 0059 .....	89
QUEST Simon	
03B 0066 .....	110

## **R**

RABASSINO Gaspare	
03B 0056 .....	81
RABONE Guglielmo	
03B 0073 .....	132
03B 0074 .....	136
RABUT Francesco Antonio	
03B 0057 .....	83
RAFFETTI Domenico	
03B 0043 .....	49
RAFFETTI Giuseppe	
03B 0079 .....	155
RAIBAUDO Gian Antonio	
03B 0068 .....	116
RAIBAUDO Gian Onorato	
03B 0068 .....	116
RAIBAUT Carlo	
03B 0042 .....	47
RAIBAUT Gian Andrea	
03B 0042 .....	47
RAIBERTI Andrea	
03B 0072 .....	129
RAIBERTI Gian Andrea	
03B 0056 .....	81
03B 0058 .....	86

03B 0060 .....	92
03B 0062 .....	97
RAIBERTI Vittorio Amedeo	
03B 0064 .....	103
RAIMBERT Giambattista	
03B 0062 .....	97
RAIMBERT ou RIMBERT Andrea	
03B 0038 .....	39
RAIMONDO Cesare	
03B 0033 .....	30
RAINARD Giovanni	
03B 0067 .....	113
RAINAUDO Filiberto	
03B 0025 .....	22
03B 0029 .....	26
RAINAUDO Flaminio	
03B 0023 .....	19
RAINAUDO Gian Francesco	
03B 0023 .....	19
03B 0026 .....	23
03B 0042 .....	47
RAINAUDO Gian Luigi	
03B 0015 .....	13
RAINAUDO Giuseppe	
03B 0002 .....	10
RAINAUDO STefano	
03B 0026 .....	23
RAMBALDI Giuseppe	
03B 0036 .....	37
RAMBALDO Giacomo	
03B 0070 .....	122
RAMBAUDO Nicola	
03B 0052 .....	70
RAMELLA Giambattista	
03B 0070 .....	122
RAMINI Giambattista	
03B 0047 .....	57
RAMOIN Giambattista	
03B 0055 .....	78
RAMOINO Orazio	
03B 0044 .....	51
RAMOINO Pietro	
03B 0061 .....	94
RAMPAL Francesco Mattia	
03B 0068 .....	116
03B 0071 .....	125
03B 0075 .....	140
03B 0077 .....	148
RANIERI Giorgio	
03B 0068 .....	116
RANZA Pietro	
03B 0021 .....	17
RANZO Armentario	
03B 0036 .....	37
03B 0040 .....	43
03B 0042 .....	47
03B 0043 .....	49
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106

RANZO Gian Giuseppe		RAVEL Giuliano	
03B 0022 .....	18	03B 0081 .....	161
RANZO Giuseppe		RAYNARDI Gian Francesco	
03B 0043 .....	49	03B 0027 .....	25
RANZO Martino		03B 0034 .....	32
03B 0050 .....	63	RAYNARDI Gian Ludovico	
RANZO Michelangelo		03B 0002 .....	10
03B 0045 .....	53	RAYNAUD Antonio	
RANZO Onorato		03B 0077 .....	148
03B 0065 .....	106	RAYNAUD Filiberto	
RANZO Pietro		03B 0036 .....	37
03B 0022 .....	18	RAYNAUD Gian Francesco	
03B 0026 .....	23	03B 0028 .....	25
03B 0028 .....	25	03B 0036 .....	37
03B 0032 .....	29	RAYNAUD Gian Luigi	
RANZO Pietro Giuseppe		03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110	RAYNAUD ou RAYNAUT frères	
RAOULX de RAOUSSET de BOULBON Enrico Emilio		03B 0075 .....	140
de		03B 0078 .....	152
03B 0081 .....	161	03B 0079 .....	155
RAOULX de RAOUSSET de BOULBON Luigi Zacaria de		03B 0080 .....	158
03B 0081 .....	161	03B 0081 .....	161
RAOULX RAOUSSET DE BOULBON dame		RAYNAUD ou RAYNAUT Luigi	
03B 0081 .....	161	03B 0002 .....	10
RAPALLO Francesco		03B 0067 .....	113
03B 0055 .....	78	03B 0068 .....	116
RAPALO Bartolomeo		03B 0069 .....	119
03B 0030 .....	27	03B 0070 .....	122
RAPETTO Carlo		03B 0071 .....	125
03B 0033 .....	30	03B 0072 .....	129
RAPU Tommaso		03B 0073 .....	132
03B 0067 .....	113	03B 0074 .....	136
RASCLOT Giuseppe		03B 0076 .....	144
03B 0042 .....	47	03B 0077 .....	148
RASINO Giambattista		03B 0079 .....	155
03B 0030 .....	27	03B 0080 .....	158
RASPEU Francesco		RAYNAUDA veuve COPPON Teresa	
03B 0061 .....	94	03B 0059 .....	89
RASTELLO Angelo		RAYNAUT Gian Antonio	
03B 0067 .....	113	03B 0062 .....	97
RASTELLO Gerolamo		RAYNAUT Gian Francesco	
03B 0052 .....	70	03B 0029 .....	26
03B 0054 .....	75	REALE Rafaele	
03B 0057 .....	83	03B 0059 .....	89
03B 0058 .....	86	REBECHI ou REBECCO Giacomo	
RASTEU Gerolamo		03B 0078 .....	152
03B 0060 .....	92	03B 0079 .....	155
RASTEU Onorato		REBECHI ou REBECCO Giuseppe	
03B 0045 .....	53	03B 0078 .....	152
RATTI Andrea		03B 0079 .....	155
03B 0002 .....	10	REBECHI ou REBEQUI Angelo	
RATTI jüge		03B 0040 .....	43
03B 0068 .....	116	REBECHI ou REBEQUI Onorato	
RAU Simon		03B 0027 .....	25
03B 0063 .....	100	03B 0038 .....	39
RAVANO Filippo		03B 0045 .....	53
03B 0081 .....	161	03B 0055 .....	78
RAVANO Francesco		REBECHI ou REBEQUI Pietro	
03B 0052 .....	70	03B 0062 .....	97
03B 0053 .....	72		

03B 0068 .....	116	03B 0045 .....	53
REBECHI ou REBEQUI Troffime		REVERDIT Antonio	
03B 0021 .....	17	03B 0065 .....	106
REBECHI Pietro		REVERDITO Bonaventura	
03B 0068 .....	116	03B 0078 .....	152
REBOUL Gaspare		REVERDY Antonio	
03B 0058 .....	86	03B 0060 .....	92
REBUFFO Giuseppe		REVEST Giuseppe	
03B 0043 .....	49	03B 0036 .....	37
03B 0044 .....	51	REVEST Joseph	
03B 0045 .....	53	03B 0035 .....	34
03B 0049 .....	61	REY Bartolomeo	
03B 0050 .....	63	03B 0048 .....	59
03B 0053 .....	72	REY Domenico	
03B 0055 .....	78	03B 0072 .....	129
RECAGNO Giambattista		REY frères	
03B 0078 .....	152	03B 0034 .....	32
RECCHI épouse RICCARDI Anna Maria		REY Giambattista	
03B 0068 .....	116	03B 0035 .....	34
RECCO Angelo Agostino		REY Gian Andrea	
03B 0050 .....	63	03B 0037 .....	37
RECHITTO Giuseppe		03B 0038 .....	39
03B 0074 .....	136	REY Giovanni Giuseppe	
03B 0075 .....	140	03B 0051 .....	67
REGGIO Giuseppe		03B 0052 .....	70
03B 0074 .....	136	REY Giuseppe	
REGHEN Giovanni		03B 0048 .....	59
03B 0058 .....	86	REY Michelangelo	
REGIS Antonio		03B 0038 .....	39
03B 0030 .....	27	03B 0076 .....	144
03B 0040 .....	43	03B 0078 .....	152
03B 0057 .....	83	REY Paolo	
03B 0059 .....	89	03B 0051 .....	67
REGIS Giambattista		REY veuve ROVERE Camilla	
03B 0037 .....	37	03B 0081 .....	161
03B 0060 .....	92	RIBAS Francesco	
03B 0066 .....	110	03B 0079 .....	155
03B 0072 .....	129	RIBERO Giambattista	
03B 0073 .....	132	03B 0063 .....	100
REGIS Giuseppe		RIBOTI Maria Teresa	
03B 0027 .....	25	03B 0066 .....	110
REGIS Luca		RIBOTTI Giuseppe	
03B 0063 .....	100	03B 0036 .....	37
03B 0065 .....	106	03B 0043 .....	49
REGIS Onorato		RICARDI Andrea	
03B 0051 .....	67	03B 0061 .....	94
REIBAUDO Ospizio		RICARDI Domenico	
03B 0073 .....	132	03B 0043 .....	49
REIMBERT Antonio		RICARDI Giambattista	
03B 0022 .....	18	03B 0074 .....	136
REISSOLET et DONADIEU société commerciale		03B 0075 .....	140
03B 0056 .....	81	RICARDI Giovanni	
REMORINO Francesco		03B 0040 .....	43
03B 0064 .....	103	RICARDI ou RICCARDI Andrea	
REPETTO Santino		03B 0051 .....	67
03B 0060 .....	92	03B 0075 .....	140
REVEL Giovanni		RICARDI Simone	
03B 0068 .....	116	03B 0060 .....	92
REVELLO Pietro		RICART Onorato	

03B 0027 .....	25	RIGHINI société commerciale	
RICAUD Antonio		03B 0076 .....	144
03B 0045 .....	53	RIGNON Pietro	
RICCARD Francesco		03B 0077 .....	148
03B 0053 .....	72	RIMBAUD Giacomo	
RICCARDI Sebastiano		03B 0074 .....	136
03B 0074 .....	136	RIMBAUD Gian Luigi	
RICCAUD Vincenzo		03B 0079 .....	155
03B 0046 .....	55	RIMBERT Anotnio	
RICCI des FERRES Pietro		03B 0050 .....	63
03B 0002 .....	10	RIMBERT Antonio	
03B 0075 .....	140	03B 0049 .....	61
03B 0078 .....	152	03B 0051 .....	67
RICCIARD Giambattista		RIMBERT di SAN SEBASTIANO baron	
03B 0054 .....	75	03B 0069 .....	119
RICCIART Nicola		RIMBERT Giambattista	
03B 0060 .....	92	03B 0057 .....	83
03B 0061 .....	94	03B 0058 .....	86
03B 0062 .....	97	RIMBERT Onorato	
RICCIART Susanna		03B 0043 .....	49
03B 0054 .....	75	RINAUDO Gian Francesco	
RICHELMI Bernardino		03B 0025 .....	22
03B 0081 .....	161	RISCIÉ Onorato	
RICHELMI Gian Pietro		03B 0072 .....	129
03B 0073 .....	132	RISSEO Antonio	
RICIAS Nicola		03B 0075 .....	140
03B 0041 .....	45	RISSEO Bartolomeo	
03B 0042 .....	47	03B 0052 .....	70
RICORD Giacomo		RISSEO Carlo	
03B 0014 .....	13	03B 0076 .....	144
RICORD Ignazio		RISSEO Giambattista	
03B 0030 .....	27	03B 0043 .....	49
03B 0031 .....	28	RISSEO Lazzaro	
03B 0032 .....	29	03B 0079 .....	155
03B 0033 .....	30	RIVANO Antonio	
RICORDI Andrea		03B 0071 .....	125
03B 0064 .....	103	RIVAROLA Antonio	
RICORDI Bernardo		03B 0068 .....	116
03B 0022 .....	18	RIVIERA Francesco	
03B 0023 .....	19	03B 0062 .....	97
03B 0038 .....	39	ROBAGLIA Bartolomeo	
03B 0043 .....	49	03B 0002 .....	10
03B 0053 .....	72	03B 0062 .....	97
RIDDEL Andrea		ROBAGLIA Domenico	
03B 0062 .....	97	03B 0064 .....	103
03B 0064 .....	103	03B 0065 .....	106
RIEUF Onorato Felice		03B 0069 .....	119
03B 0078 .....	152	03B 0073 .....	132
03B 0079 .....	155	03B 0081 .....	161
RIGAMONTI Giambattista		ROBAUDI Domenico	
03B 0067 .....	113	03B 0066 .....	110
RIGHINI Angelo		ROBAUDI Giambattista	
03B 0045 .....	53	03B 0069 .....	119
RIGHINI Giacomo		03B 0076 .....	144
03B 0045 .....	53	ROBECCO Pietro	
RIGHINI Giuseppe		03B 0070 .....	122
03B 0046 .....	55	ROBERO Giambattista	
RIGHINI Natale		03B 0054 .....	75
03B 0059 .....	89	03B 0074 .....	136

03B 0080 .....	158	03B 0071 .....	125
ROBERT Andrea		ROCCA frères et soeur	
03B 0050 .....	63	03B 0070 .....	122
ROBERT Donato		ROCCA Maurizio	
03B 0064 .....	103	03B 0075 .....	140
ROBERT époux		ROCHET Pierre	
03B 0071 .....	125	03B 0041 .....	45
ROBERT Francesco		RODAIRON Gianni	
03B 0045 .....	53	03B 0052 .....	70
ROBERT Giambattista		03B 0054 .....	75
03B 0053 .....	72	03B 0077 .....	148
ROBERT Gianni		03B 0079 .....	155
03B 0034 .....	32	RODDA Giacomo	
ROBERT Luigi		03B 0048 .....	59
03B 0067 .....	113	RODDINGTON Giovanni	
03B 0068 .....	116	03B 0075 .....	140
03B 0069 .....	119	RODIN Biagio	
ROBERTA Camilla		03B 0065 .....	106
03B 0040 .....	43	ROGGIÉ Pietro Andrea	
ROBERTO Andrea		03B 0046 .....	55
03B 0055 .....	78	ROGGIER Giampietro	
ROBIGLIART Gianni		03B 0042 .....	47
03B 0047 .....	57	ROGGIERI Gian Onorato	
03B 0049 .....	61	03B 0027 .....	25
03B 0050 .....	63	ROGGIERO Giambattista	
03B 0055 .....	78	03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86	03B 0058 .....	86
ROBIN Bartolomeo		ROGGIERO Pietro	
03B 0034 .....	32	03B 0054 .....	75
03B 0038 .....	39	ROLLANDA Maria Cristina	
03B 0062 .....	97	03B 0052 .....	70
ROBIN Cesare		ROMAGNAN Anna	
03B 0077 .....	148	03B 0066 .....	110
ROBIN ou ROBINO Antonio Francesco		ROMAGNAN Carlo	
03B 0031 .....	28	03B 0066 .....	110
03B 0080 .....	158	ROMAGNAN dame	
ROBINI Carlo Andrea		03B 0035 .....	34
03B 0064 .....	103	ROMANA Gionetto	
03B 0067 .....	113	03B 0036 .....	37
03B 0070 .....	122	ROMANA Pietro	
ROBINI Giambattista		03B 0042 .....	47
03B 0053 .....	72	03B 0058 .....	86
03B 0056 .....	81	ROMANIELLO Michele	
03B 0057 .....	83	03B 0070 .....	122
03B 0067 .....	113	ROMANO Cristofaro	
ROBINI Paolo		03B 0077 .....	148
03B 0073 .....	132	ROMANO Giuseppe	
ROBINI Stefano		03B 0061 .....	94
03B 0076 .....	144	ROMERO Antonio	
03B 0077 .....	148	03B 0068 .....	116
ROBINI Vittorio		03B 0070 .....	122
03B 0074 .....	136	ROMERO Felice	
03B 0076 .....	144	03B 0060 .....	92
ROBION Carlo		ROMERO Ignazio	
03B 0080 .....	158	03B 0034 .....	32
ROBIONI Silvestro		03B 0039 .....	41
03B 0067 .....	113	ROMIERI Gianni	
03B 0072 .....	129	03B 0042 .....	47
ROCCA Francesco		RONDEL Antonio	

03B 0036 .....	37	03B 0064 .....	103
ROOS Francesco		03B 0073 .....	132
03B 0071 .....	125	ROSSI Bartolomeo	
03B 0072 .....	129	03B 0052 .....	70
03B 0073 .....	132	ROSSI Bernardo	
ROQUE Antoine		03B 0081 .....	161
03B 0045 .....	53	ROSSI Francesco	
ROS Agostino		03B 0053 .....	72
03B 0022 .....	18	ROSSI Gaspare	
ROS Antonio		03B 0048 .....	59
03B 0045 .....	53	ROSSI Giambattista	
ROS Antonio Francesco		03B 0030 .....	27
03B 0063 .....	100	03B 0052 .....	70
ROS Giambattista		03B 0055 .....	78
03B 0040 .....	43	ROSSI Giuseppe	
03B 0046 .....	55	03B 0079 .....	155
ROS Gian Paolo		ROSSI Marco	
03B 0056 .....	81	03B 0079 .....	155
ROS Luigi		ROSSI Orazio	
03B 0072 .....	129	03B 0030 .....	27
ROS Maria Ludovica		ROSSI Pietro Giovanni	
03B 0045 .....	53	03B 0051 .....	67
ROS ou ROSSI Giambattista		ROSSO Agostino	
03B 0076 .....	144	03B 0041 .....	45
ROS ou ROSSI Giovanni		ROSSO Andrea	
03B 0040 .....	43	03B 0024 .....	21
ROS ou ROSSO Andrea		ROSSO Gaspare	
03B 0028 .....	25	03B 0033 .....	30
03B 0036 .....	37	ROSSO Giuseppe	
ROS Pietro		03B 0046 .....	55
03B 0066 .....	110	ROSSO Leonardo	
ROSA Gian Antonio		03B 0014 .....	13
03B 0034 .....	32	ROSSO Matteo	
03B 0050 .....	63	03B 0059 .....	89
03B 0052 .....	70	ROSSO ou ROUX Agostino	
ROSA Pietro		03B 0024 .....	21
03B 0054 .....	75	ROSSO Salvatore	
ROSSET Andrea		03B 0049 .....	61
03B 0065 .....	106	ROSSO Vittorio Amedeo	
ROSSET Gerolamo		03B 0039 .....	41
03B 0074 .....	136	ROSTAGNI Ferdinando	
ROSSET Pietro Antonio		03B 0053 .....	72
03B 0042 .....	47	03B 0058 .....	86
ROSSETTI Francesco		ROSTAGNI Giambattista	
03B 0078 .....	152	03B 0014 .....	13
03B 0079 .....	155	ROSTAGNI Giuseppe Andrea	
ROSSETTI frères		03B 0069 .....	119
03B 0078 .....	152	ROSTAGNI Lorenzo	
ROSSETTI Giacomo		03B 0055 .....	78
03B 0074 .....	136	ROSTAGNO Pietro	
ROSSETTI Gian Paolo		03B 0038 .....	39
03B 0080 .....	158	ROSTAN Angelo	
ROSSETTI Ignazio		03B 0066 .....	110
03B 0075 .....	140	ROSTAN Giacomo	
ROSSETTO Antonio		03B 0065 .....	106
03B 0014 .....	13	ROSTAN Giovanni	
ROSSI Annibale		03B 0059 .....	89
03B 0040 .....	43	ROTONDO Andrea	
ROSSI Antonio		03B 0064 .....	103
		03B 0070 .....	122

ROUBINOT Gianni	
03B 0052 .....	70
ROURE de CHAMBONAS Luigia de	
03B 0081 .....	161
ROUS Ludovico	
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
ROUS Marco	
03B 0068 .....	116
ROUS Mario	
03B 0069 .....	119
ROUS Onorato	
03B 0076 .....	144
03B 0077 .....	148
ROUS Sebastiano	
03B 0073 .....	132
ROUSTAN Antonio	
03B 0078 .....	152
ROUX Antonio	
03B 0070 .....	122
ROUX épouse DARLUC Francesca	
03B 0063 .....	100
ROUX et DARLUC société commerciale	
03B 0066 .....	110
ROUX Giacomo	
03B 0055 .....	78
ROUX Giambattista	
03B 0052 .....	70
03B 0071 .....	125
ROVERE Francesco	
03B 0073 .....	132
ROVERE Gian Paolo	
03B 0071 .....	125
ROVERE Michele	
03B 0072 .....	129
03B 0075 .....	140
03B 0076 .....	144
03B 0078 .....	152
ROVERO Giuseppe	
03B 0069 .....	119
ROVIERA Pietro	
03B 0072 .....	129
RUBÉ Donato	
03B 0034 .....	32
RUBECHI Pietro	
03B 0047 .....	57
RUBERO Gian Felice	
03B 0081 .....	161
RUBERO Pietro	
03B 0081 .....	161
RUBINI Giambattista	
03B 0059 .....	89
RUGGIERO Nicolo'	
03B 0052 .....	70
RUSSO Michele	
03B 0072 .....	129
RUSTINO Giuseppe	
03B 0064 .....	103

## S

SABATIER Giuseppe	
03B 0015 .....	13
03B 0042 .....	47
SABIONE Giambattista	
03B 0076 .....	144
SACARELLO et RIGHINI société commerciale	
03B 0053 .....	72
SACCO Luca	
03B 0054 .....	75
SACERDOTE Natal	
03B 0048 .....	59
SACERDOTI Giacob	
03B 0046 .....	55
SACERDOTI Saul	
03B 0046 .....	55
SAETONE Pietro	
03B 0072 .....	129
SAISSI Antonio	
03B 0015 .....	13
03B 0018 .....	15
03B 0033 .....	30
SAISSI Giambattista	
03B 0032 .....	29
03B 0035 .....	34
03B 0036 .....	37
03B 0046 .....	55
03B 0051 .....	67
03B 0054 .....	75
03B 0061 .....	94
03B 0063 .....	100
03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
03B 0076 .....	144
SAISSI Gian Francesco	
03B 0065 .....	106
SAISSI Giovanni	
03B 0029 .....	26
SAISSI Gonzaga	
03B 0076 .....	144
SAISSI Onorato	
03B 0048 .....	59
03B 0055 .....	78
03B 0066 .....	110
03B 0071 .....	125
03B 0079 .....	155
03B 0081 .....	161
SAISSI Teresa	
03B 0076 .....	144
SAISSIA Lucretia	
03B 0044 .....	51
SAISSO Antonio	

03B 0031 .....	28	03B 0050 .....	63
03B 0038 .....	39	03B 0051 .....	67
SALA Francesco		03B 0052 .....	70
03B 0037 .....	37	03B 0053 .....	72
SALA Giovanni Francesco		03B 0054 .....	75
03B 0002 .....	10	03B 0056 .....	81
SALA Ludovico		03B 0061 .....	94
03B 0035 .....	34	03B 0072 .....	129
SALA Stefano		03B 0075 .....	140
03B 0078 .....	152	SAN PIETRO et SAUVAIGO société commerciale	
SALAMONE Spirito		03B 0065 .....	106
03B 0051 .....	67	03B 0066 .....	110
SALIVA Gian Antonio		03B 0068 .....	116
03B 0061 .....	94	SAN PIETRO Francesco	
SALLIÉ Giovanni		03B 0081 .....	161
03B 0063 .....	100	SAN PIETRO Giacomo	
SALOMONE Giuseppe		03B 0075 .....	140
03B 0041 .....	45	SAN PIETRO Luigi	
SALSEDO Moise		03B 0051 .....	67
03B 0046 .....	55	03B 0053 .....	72
SALVI Alessio		03B 0065 .....	106
03B 0043 .....	49	03B 0070 .....	122
03B 0051 .....	67	03B 0080 .....	158
03B 0059 .....	89	SAN PIETRO Onorato	
SALVI Anna Maria		03B 0002 .....	10
03B 0059 .....	89	03B 0064 .....	103
03B 0065 .....	106	03B 0066 .....	110
SALVI Antonio		03B 0067 .....	113
03B 0063 .....	100	03B 0069 .....	119
03B 0073 .....	132	03B 0070 .....	122
03B 0079 .....	155	03B 0071 .....	125
SALVI époux		03B 0072 .....	129
03B 0079 .....	155	03B 0074 .....	136
SALVI frères		03B 0075 .....	140
03B 0045 .....	53	03B 0081 .....	161
03B 0046 .....	55	SAN PIETRO société commerciale	
SALVI Giana Maria		03B 0057 .....	83
03B 0049 .....	61	03B 0059 .....	89
SALVI Luigi		03B 0060 .....	92
03B 0076 .....	144	03B 0061 .....	94
03B 0080 .....	158	03B 0062 .....	97
03B 0081 .....	161	03B 0063 .....	100
SALVI Onorato		03B 0064 .....	103
03B 0047 .....	57	03B 0066 .....	110
SAN PIETRO Antonio		SAN PIETRO, DEANDREIS et SAUVAIGO société commerciale	
03B 0028 .....	25	03B 0055 .....	78
03B 0031 .....	28	03B 0056 .....	81
03B 0032 .....	29	03B 0057 .....	83
03B 0033 .....	30	03B 0058 .....	86
03B 0034 .....	32	03B 0059 .....	89
03B 0036 .....	37	03B 0060 .....	92
03B 0038 .....	39	03B 0063 .....	100
03B 0039 .....	41	03B 0064 .....	103
03B 0040 .....	43	SANDEBERG Isac	
03B 0043 .....	49	03B 0069 .....	119
03B 0045 .....	53	SANINI époux	
03B 0047 .....	57	03B 0080 .....	158
03B 0048 .....	59		
03B 0049 .....	61		



03B 0051 .....	67	03B 0068.....	116
SAVOIARDO Bartolomeo		03B 0077 .....	148
03B 0068 .....	116	03B 0078 .....	152
SBARBARO Giuseppe		SEBA Hendrik	
03B 0025 .....	22	03B 0070 .....	122
03B 0027 .....	25	SEGHEZZA Pietro	
SCARAMPI général des galères royales		03B 0072 .....	129
03B 0019 .....	15	SEGIONI Pietro Giovanni	
SCARPATO Antonio		03B 0034 .....	32
03B 0081 .....	161	SEGLIOLO Domenico	
SCHERNICCHIA Pasquale		03B 0062 .....	97
03B 0070 .....	122	SEGLION Gaspare	
SCHIAFFINI Bernardo		03B 0038 .....	39
03B 0043 .....	49	SEGURAN Giovanni	
SCHIAFFINO Prospero		03B 0067 .....	113
03B 0075 .....	140	03B 0068 .....	116
03B 0076 .....	144	SEJOURNÉ Giambattista	
SCIASCIA Pantaleo		03B 0071 .....	125
03B 0066 .....	110	03B 0072 .....	129
SCOFFIERO Claudio		03B 0073 .....	132
03B 0036 .....	37	03B 0074 .....	136
SCOFFIERO Ferdinando		03B 0075 .....	140
03B 0073 .....	132	03B 0076 .....	144
03B 0074 .....	136	03B 0078 .....	152
SCOFFIERO Gerolamo		SEMERIA Giambattista	
03B 0039 .....	41	03B 0054 .....	75
SCOPENICH Domenico		SEMERIA Guglielmo	
03B 0072 .....	129	03B 0055 .....	78
SCOT Giambattista		SEMERIA Pietro	
03B 0075 .....	140	03B 0074 .....	136
SCOT Stefano		03B 0079 .....	155
03B 0073 .....	132	SEMIGLIA Pietro	
SCOTO Michele		03B 0051 .....	67
03B 0072 .....	129	SENECA Paolo	
SCUDERI Lazaro		03B 0080 .....	158
03B 0049 .....	61	SENECHI Arcille	
03B 0060 .....	92	03B 0020 .....	16
SCUDIÈR Alessandro		SENTINELLI Paolo	
03B 0011 .....	12	03B 0017 .....	14
03B 0052 .....	70	SERBIB dit PAPASSO Amet	
03B 0058 .....	86	03B 0057 .....	83
03B 0059 .....	89	SEREN Gian Luigi	
03B 0060 .....	92	03B 0016 .....	14
03B 0061 .....	94	SERENA Luigi	
03B 0062 .....	97	03B 0081 .....	161
SCUDIÈR Giambattista		SERRA Pietro Antonio	
03B 0002 .....	10	03B 0029 .....	26
SCUDIÈRO Alessandro		SERRA Spirito	
03B 0047 .....	57	03B 0069 .....	119
SEASSALE Francesco		03B 0070 .....	122
03B 0032 .....	29	SERRE Antonio	
03B 0033 .....	30	03B 0066 .....	110
03B 0047 .....	57	SERVET Girolamo	
SEASSALE Ludovico		03B 0068 .....	116
03B 0002 .....	10	SERVIOLO Giuseppe	
03B 0047 .....	57	03B 0075 .....	140
SEASSALE Onorato		SEVERIN Pietro	
03B 0042 .....	47	03B 0063 .....	100
SEASSALE Pietro Giovanni		SEYMOR Tomaso	

03B 0058 .....	86	03B 0052 .....	70
03B 0059 .....	89	03B 0062 .....	97
SEYTRES de CAUMONT Claudio Filippo		03B 0063 .....	100
03B 0080 .....	158	03B 0064 .....	103
SIBILLA Giuseppe		03B 0066 .....	110
03B 0069 .....	119	SPITALIERI di CESSOLE Ilarione	
SICARDI Gerolamo		03B 0002 .....	10
03B 0034 .....	32	SPITTERY Emanuele	
SICARDO Lazzaro		03B 0074 .....	136
03B 0078 .....	152	STABLE Ludovico	
SICARDO Pietro		03B 0064 .....	103
03B 0074 .....	136	STARAGGIO Baltazare	
SIGAUT Giacomo		03B 0069 .....	119
03B 0040 .....	43	STEFANO Giambattista	
SIGNORET et GOANTE société commerciale		03B 0077 .....	148
03B 0055 .....	78	STELLA Giambattista	
SIGORI Agostino		03B 0060 .....	92
03B 0049 .....	61	STELLA Giuseppe	
SILVA frères		03B 0060 .....	92
03B 0057 .....	83	STEVENINO Giovanni	
03B 0058 .....	86	03B 0077 .....	148
SILVESTRE Maurizio		STRAFORELLO Andrea	
03B 0039 .....	41	03B 0030 .....	27
SIMON Giuseppe		STRALLA Giuseppe	
03B 0064 .....	103	03B 0035 .....	34
SLOAK Giovanni		STRASCICI Paolo Giovanni	
03B 0060 .....	92	03B 0060 .....	92
SMARRO Lorenzo		SUADA Lucrezia	
03B 0055 .....	78	03B 0038 .....	39
SMITH Roberto		03B 0040 .....	43
03B 0076 .....	144	03B 0047 .....	57
SOFFIETTI Ignazio		SUANISSIMI Giuseppe	
03B 0070 .....	122	03B 0034 .....	32
SOLARO Giambattista		SUAUDO Giambattista	
03B 0018 .....	15	03B 0055 .....	78
03B 0019 .....	15	03B 0059 .....	89
SOLARO Paolo		SUAUT Giambattista	
03B 0080 .....	158	03B 0060 .....	92
SPADARI Domenico		03B 0069 .....	119
03B 0071 .....	125	03B 0071 .....	125
SPETIERI Giuseppe		SUAUT Ignazio	
03B 0064 .....	103	03B 0073 .....	132
SPINETTA Francesco		03B 0074 .....	136
03B 0081 .....	161	03B 0077 .....	148
SPITALIER ou SPITTALLIER ou SPITTALIER		SUAUT Ludovico	
Bartolomeo		03B 0035 .....	34
03B 0063 .....	100	SUAUT Onorato	
03B 0066 .....	110	03B 0073 .....	132
SPITALIER ou SPITTALLIER ou SPITTALIER Gian		03B 0074 .....	136
Giuseppe		03B 0077 .....	148
03B 0023 .....	19	SUAUT Ludovico	
SPITALIER ou SPITTALLIER ou SPITTALIER Gioanna		03B 0035 .....	34
Maria		SUAUT Onorato	
03B 0033 .....	30	03B 0073 .....	132
03B 0040 .....	43	03B 0074 .....	136
SPITALIER ou SPITTALLIER ou SPITTALIER Onorato		SUCCHETTI ou SUCHET Claudio	
Francesco		03B 0060 .....	92
03B 0002 .....	10	SUCCHETTI ou SUCHET Lorenzo	
03B 0047 .....	57	03B 0060 .....	92
03B 0050 .....	63	03B 0061 .....	94
		03B 0062 .....	97
		03B 0063 .....	100
		SUCHET Francesco	
		03B 0064 .....	103
		SUCHETTO Stefano	

03B 0011 .....	12
03B 0025 .....	22
03B 0026 .....	23
03B 0027 .....	25
SUO Dorothea	
03B 0035 .....	34
SUPIAN Michele	
03B 0035 .....	34

## **T**

TAGLIAFICO Agostino	
03B 0055 .....	78
TALLONE Pietro	
03B 0036 .....	37
TAMAGNO Spirito	
03B 0079 .....	155
TAONE Guglielmo	
03B 0025 .....	22
TARDIVO Antonio	
03B 0060 .....	92
TAVERNIER Claudio	
03B 0052 .....	70
TEISSEIRE Antonio	
03B 0065 .....	106
TEISSEIRE Felice	
03B 0059 .....	89
TEISSEIRE Ludovica	
03B 0058 .....	86
TEISSEIRE Spirito	
03B 0053 .....	72
03B 0066 .....	110
TEISSIER Claudio	
03B 0049 .....	61
03B 0051 .....	67
TEISSIER Francesco	
03B 0022 .....	18
03B 0031 .....	28
03B 0043 .....	49
TEISSIER Pietro	
03B 0022 .....	18
03B 0062 .....	97
TELLO Agostino	
03B 0055 .....	78
TERESE Antonio	
03B 0056 .....	81
TERESE Bartolomeo	
03B 0071 .....	125
TERESE époux	
03B 0059 .....	89
TERESE Francesco	
03B 0067 .....	113
TERESE Gian Francesco	
03B 0066 .....	110
TERESE Paolo	
03B 0056 .....	81
TERQUIS Enrico	
03B 0074 .....	136
TESTON Stefano	
03B 0072 .....	129

TESTORIS Francesca	
03B 0027 .....	25
TESTORIS Giacomo	
03B 0056 .....	81
03B 0074 .....	136
03B 0080 .....	158
TEXIER société commerciale	
03B 0073 .....	132
THALON Matteo	
03B 0061 .....	94
THAON Antonio Francesco	
03B 0080 .....	158
THAON di SANT'ANDREA Carlo	
03B 0054 .....	75
THAON Domenico	
03B 0076 .....	144
THAON Francesco	
03B 0079 .....	155
THAON Giuseppe	
03B 0059 .....	89
03B 0060 .....	92
THAON ou THAONE Antonio Francesco	
03B 0049 .....	61
THAON ou THAONE Francesco	
03B 0047 .....	57
03B 0073 .....	132
THAON ou THAONE Giambattista	
03B 0030 .....	27
03B 0052 .....	70
03B 0062 .....	97
03B 0068 .....	116
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0074 .....	136
03B 0075 .....	140
THAON ou THAONE Gian Francesco	
03B 0011 .....	12
03B 0037 .....	37
03B 0075 .....	140
03B 0077 .....	148
03B 0078 .....	152
03B 0079 .....	155
THAON ou THAONE Guglielmo	
03B 0002 .....	10
03B 0047 .....	57
03B 0052 .....	70
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
03B 0064 .....	103
03B 0066 .....	110
03B 0073 .....	132
THAONE Lorenzo	
03B 0017 .....	14
THAONE Ludovico Lorenzo	
03B 0034 .....	32
THEMELI ou THEMELLY Anastasio	
03B 0067 .....	113
THOMAS Giuseppe	
03B 0064 .....	103

THOMPSON Tomaso	03B 0072.....	129
03B 0076 .....	TOMATI Lorenzo	
TIBAL, ROUS et RAYNAUD négociants	03B 0045.....	53
03B 0068 .....	TOMATI veuve REBECHI Teresa	
TIBAUT Francesco	03B 0068.....	116
03B 0080 .....	TOMATI Vittorio Amedeo	
TIDY Emerson	03B 0053.....	72
03B 0060 .....	03B 0055.....	78
TIRAGALLO Antonio	03B 0057.....	83
03B 0070 .....	03B 0059.....	89
TIRAGALLO Antonio Francesco	03B 0060.....	92
03B 0059 .....	TOMATIS Giovanni	
TIRAGALLO Pietro Francesco	03B 0074.....	136
03B 0054 .....	03B 0076.....	144
03B 0055 .....	03B 0078.....	152
TOBON Cesare	TOMBAREL Antonio	
03B 0017 .....	03B 0074.....	136
03B 0041 .....	TOMMASI Domenico	
TOBON Gaspare	03B 0080.....	158
03B 0031 .....	TONDUT baronne	
03B 0034 .....	03B 0068.....	116
TOBON veuve PEGLION Maria	TONDUT di PEGLIONE Giuseppe	
03B 0068 .....	03B 0021 .....	17
TOCAS orfèvre	TONDUTI della COSTA Lucretia	
03B 0046 .....	03B 0021 .....	17
TODON Antonio Onorato	TONDUTI PEYRE della COSTA Gian Agostino	
03B 0046 .....	03B 0075.....	140
TODONE Onorato	TORET Antonio	
03B 0039 .....	03B 0029.....	26
TOESCA Domenico	TORET Gian Luigi	
03B 0028 .....	03B 0041 .....	45
TOESCA Giulio Cesare	TORNESI Giambattista	
03B 0039 .....	03B 0040.....	43
TOESCA Ludovico	TORRE Bernardo	
03B 0058 .....	03B 0043.....	49
TOESCA Vittorio Francesco	TORRE Pietro	
03B 0042 .....	03B 0050.....	63
03B 0065 .....	TORRINI Giuseppe	
03B 0067 .....	03B 0070.....	122
03B 0068 .....	TORRINI Giuseppe Ludovico	
03B 0075 .....	03B 0036.....	37
03B 0076 .....	TOSAN Cesare	
03B 0077 .....	03B 0062.....	97
03B 0079 .....	TOSAN Ludovico	
TOGNINI Gaetano	03B 0062.....	97
03B 0063 .....	TOSANO Giovanni Paolo	
03B 0079 .....	03B 0028.....	25
TOMATI Angela Maria	TOSANO Pietro	
03B 0065 .....	03B 0039.....	41
TOMATI époux	TOSEL Bartolomeo	
03B 0069 .....	03B 0045.....	53
TOMATI Giambattista	03B 0051 .....	67
03B 0051 .....	TOSEL Giacomo	
03B 0054 .....	03B 0046.....	55
03B 0055 .....	TOSEL Giorgio	
03B 0056 .....	03B 0054.....	75
03B 0058 .....	03B 0068.....	116
03B 0059 .....	03B 0080.....	158
TOMATI Giovanni	TOSEL Pietro	

03B 0040 .....	43	TRINCHIERI Pietro	
03B 0081 .....	161	03B 0002 .....	10
TOSEL veuve VIALE Maria		03B 0048 .....	59
03B 0080 .....	158	TRINITÀ comte de la	
TOSELLI ou TOSELLO Bartolomeo		03B 0064 .....	103
03B 0052 .....	70	TRISCON Giovanni	
03B 0055 .....	78	03B 0081 .....	161
03B 0057 .....	83	TRISCORNIA Lorenzo	
03B 0060 .....	92	03B 0032 .....	29
03B 0061 .....	94	TRON Paolo	
03B 0062 .....	97	03B 0059 .....	89
03B 0063 .....	100	TRONA Carlo Antonio	
03B 0064 .....	103	03B 0045 .....	53
03B 0067 .....	113	TRUC Giacomo	
03B 0068 .....	116	03B 0036 .....	37
03B 0069 .....	119	TRUCCO Giuseppe	
03B 0070 .....	122	03B 0053 .....	72
TOSELLI ou TOSELLO Giorgio		03B 0058 .....	86
03B 0050 .....	63	TRUCHI Andrea	
03B 0067 .....	113	03B 0029 .....	26
03B 0068 .....	116	TRUCHI Bartolomeo	
03B 0076 .....	144	03B 0044 .....	51
03B 0080 .....	158	03B 0062 .....	97
TOSELLI ou TOSELLO Spirito		TRUCHI Francesco	
03B 0038 .....	39	03B 0019 .....	15
03B 0039 .....	41	03B 0032 .....	29
03B 0040 .....	43	03B 0036 .....	37
03B 0051 .....	67	03B 0039 .....	41
03B 0054 .....	75	TRUCHI frères	
03B 0058 .....	86	03B 0073 .....	132
03B 0059 .....	89	TRUCHI Gioanni	
03B 0066 .....	110	03B 0051 .....	67
03B 0068 .....	116	TUBINO Giulio	
03B 0075 .....	140	03B 0079 .....	155
03B 0077 .....	148	TURATO Onorato	
TOSELLO Bartolomeo		03B 0056 .....	81
03B 0052 .....	70	TURNER ou TOURNIER Elisabetta	
TOSELLO Giorgio		03B 0073 .....	132
03B 0076 .....	144		
TOSELLO Pietro		<b>U</b>	
03B 0051 .....	67	UBERTI Giambattista	
TOSONI Luigi		03B 0038 .....	39
03B 0066 .....	110	UBERTI Gian Onorato	
TOURRE Francesco Saverio		03B 0042 .....	47
03B 0066 .....	110	UBERTI Onorato	
TRABAUT Gian Andrea		03B 0063 .....	100
03B 0032 .....	29	UGHO Gian Tomaso	
TRAMONTANA Nicola		03B 0042 .....	47
03B 0069 .....	119	UGHO Pietro	
TRANS Francesco de		03B 0070 .....	122
03B 0002 .....	10	UGUES Antonio	
TRANS Onorato de		03B 0049 .....	61
03B 0045 .....	53		
TRAVERSO Gaetano		<b>V</b>	
03B 0053 .....	72	VAGIONE Antonio Francesco	
TRESTOR Gian Antonio		03B 0033 .....	30
03B 0056 .....	81	VAGIONE Pietro	
TRINCA Pietro		03B 0027 .....	25
03B 0053 .....	72	VAGLIO Giambattista	

03B 0071 .....	125	03B 0063.....	100
VALANTIN Francesco		03B 0065.....	106
03B 0057 .....	83	03B 0078.....	152
VALENTIN Antonio		VENTURA Isac	
03B 0075 .....	140	03B 0051 .....	67
VALENTINO Bartolomeo		VERANI Andrea	
03B 0046 .....	55	03B 0063.....	100
VALENTINO Francesco		03B 0064.....	103
03B 0042 .....	47	03B 0065.....	106
03B 0066 .....	110	VERANI épouse ESMENGIAUD Maria Vittoria	
VALENTINO Renato		03B 0073.....	132
03B 0060 .....	92	03B 0074.....	136
VALERI et SUPRIANI ou VALLERJ et CIPRIANI société commerciale		03B 0075.....	140
03B 0001 .....	3	VERANI Gaetano	
03B 0015 .....	13	03B 0027.....	25
03B 0018 .....	15	03B 0046.....	55
03B 0019 .....	15	VERANI Gian Francesco	
03B 0022 .....	18	03B 0065.....	106
03B 0040 .....	43	VERANI Gian Luigi	
03B 0041 .....	45	03B 0030.....	27
03B 0044 .....	51	03B 0033.....	30
VALERY Isac		03B 0034.....	32
03B 0038 .....	39	VERANI Ludovico	
VALETON Giulio		03B 0050.....	63
03B 0078 .....	152	VERANI Luigi	
VALLARO Giovanni		03B 0032.....	29
03B 0044 .....	51	VERANI MASIN Pietro Francesco	
VALLEBONA Antonio		03B 0040.....	43
03B 0070 .....	122	VERANI Onorato	
VALLIER Andrea		03B 0071 .....	125
03B 0051 .....	67	VERANI société commerciale	
VALPERGA Gerolamo		03B 0064.....	103
03B 0002 .....	10	03B 0065.....	106
VALSECHI Giambattista		VERANI Spirito	
03B 0073 .....	132	03B 0055.....	78
VANSAUTS Martin		03B 0070.....	122
03B 0059 .....	89	03B 0071 .....	125
VARESE Giaches		VERANI veuve BERENGARA Isabella	
03B 0040 .....	43	03B 0042.....	47
VASSALLO Giovanni		VERANI Vittoria	
03B 0065 .....	106	03B 0064.....	103
03B 0066 .....	110	VERANO Gian Luigi	
VEGLIO Domenico		03B 0037.....	37
03B 0060 .....	92	VERBER Giacomo	
VEGLIO Gian Ludovico		03B 0067.....	113
03B 0025 .....	22	VERDA Vincenzo	
VENSA Gaspare		03B 0062.....	97
03B 0062 .....	97	VERGILI ou VERGILIO Biagio	
VENTRIN Agostino		03B 0030.....	27
03B 0022 .....	18	03B 0033.....	30
03B 0023 .....	19	VERMEGLIO Pietro	
03B 0024 .....	21	03B 0030.....	27
VENTURA David		VEROLA Ludovico	
03B 0053 .....	72	03B 0039.....	41
03B 0057 .....	83	VERONA Giambattista	
03B 0058 .....	86	03B 0050.....	63
03B 0059 .....	89	VERSUA Francesco	
VENTURA Giuseppe		03B 0074.....	136
		VIAL Agostino	

03B 0077 .....	148	03B 0052.....	70
VIAL époux		03B 0056.....	81
03B 0059 .....	89	03B 0064.....	103
VIAL et ABEL société commerciale		03B 0066.....	110
03B 0079 .....	155	03B 0068.....	116
VIAL Francesco		03B 0080.....	158
03B 0067 .....	113	VIDAL Moise	
03B 0069 .....	119	03B 0074.....	136
03B 0074 .....	136	03B 0075.....	140
VIAL Giambattista		VIERNE et VEILLON société commerciale	
03B 0051 .....	67	03B 0002.....	10
03B 0059 .....	89	03B 0063.....	100
03B 0061 .....	94	03B 0065.....	106
03B 0063 .....	100	03B 0066.....	110
03B 0081 .....	161	03B 0067.....	113
VIAL Giovanni		03B 0069.....	119
03B 0075 .....	140	03B 0070.....	122
VIAL Giuseppe		03B 0071.....	125
03B 0073 .....	132	03B 0072.....	129
VIAL Onorato		03B 0073.....	132
03B 0065 .....	106	03B 0074.....	136
VIAL ou VIALE Francesco		03B 0076.....	144
03B 0071 .....	125	03B 0077.....	148
VIAL Pietro		03B 0078.....	152
03B 0063 .....	100	03B 0079.....	155
03B 0076 .....	144	03B 0081.....	161
VIAL Spirito		VIERNE Francesco	
03B 0063 .....	100	03B 0056.....	81
03B 0064 .....	103	03B 0058.....	86
VIALE Gian Antonio		03B 0059.....	89
03B 0022 .....	18	03B 0069.....	119
VIALE Giovanni		VIERNE Giovanni	
03B 0078 .....	152	03B 0059.....	89
VIALE Giuseppe		03B 0062.....	97
03B 0076 .....	144	03B 0069.....	119
VIALE Maria		VIERNE père et fils	
03B 0072 .....	129	03B 0059.....	89
VIALE Paolo		VIETO Bartolomeo	
03B 0071 .....	125	03B 0027.....	25
VIALE Stefano		VIETTO Giambattista	
03B 0034 .....	32	03B 0023.....	19
03B 0035 .....	34	03B 0030.....	27
03B 0036 .....	37	03B 0036.....	37
VIALE Vincenzo		03B 0038.....	39
03B 0068 .....	116	VIEUSSEUX et BEAUREGARD société commerciale	
VIALLA Maria		03B 0080.....	158
03B 0058 .....	86	03B 0081.....	161
VIAN Francesco		VIEUSSEUX frères	
03B 0076 .....	144	03B 0002.....	10
VIANI Andrea		03B 0051.....	67
03B 0073 .....	132	03B 0052.....	70
03B 0074 .....	136	03B 0053.....	72
03B 0075 .....	140	03B 0056.....	81
VIANO Paolo Andrea		03B 0057.....	83
03B 0051 .....	67	03B 0070.....	122
VIATALE Angelo		VIEUSSEUX Giacomo	
03B 0077 .....	148	03B 0073.....	132
VIDAL Luigi		VIEUSSEUX Gian Piero	
03B 0051 .....	67		

03B 0054 .....	75
VIGLIET Giambattista	
03B 0035 .....	34
VILLA Bartolomeo	
03B 0050 .....	63
VILLENEUVE de TOURETTES de VENCE Giuseppe Cesare de	
03B 0079 .....	155
VINSON Gian Francesco	
03B 0056 .....	81
VIOLINO Giuseppe	
03B 0074 .....	136
VIRGILIO Giambattista	
03B 0054 .....	75
VISCONTI Vincenzo	
03B 0078 .....	152
VITERBO Sabato	
03B 0080 .....	158
VITIO Agostino	
03B 0032 .....	29
VITTONI Giovanni	
03B 0074 .....	136
VIVALDI Domenico	
03B 0047 .....	57
VIZIAN Andrea	
03B 0061 .....	94
03B 0066 .....	110
03B 0067 .....	113
03B 0076 .....	144
03B 0078 .....	152
03B 0081 .....	161
VIZIAN Giacomo	
03B 0063 .....	100
03B 0065 .....	106
VIZIAN Giambattista	
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
VIZIAN Girolamo	
03B 0055 .....	78
03B 0058 .....	86
03B 0069 .....	119
03B 0070 .....	122
03B 0071 .....	125
VIZIANO Andrea	
03B 0061 .....	94
03B 0062 .....	97
03B 0063 .....	100
03B 0073 .....	132
VIZIANO Annibale	
03B 0026 .....	23
03B 0055 .....	78
03B 0066 .....	110
VIZIANO Antonio	
03B 0043 .....	49
VIZIO Francesco	
03B 0063 .....	100
03B 0068 .....	116
VUOLO Andrea Antonio	

03B 0080 .....	158
----------------	-----

---

## W

WERTERBERG capitaine	
03B 0075 .....	140
WILLIAMS Tomaso	
03B 0065 .....	106
WITTSCHIEFF Albert	
03B 0055 .....	78

---

## Y

YSZEN Peeters	
03B 0069 .....	119

---

## Z

ZABATTERO Pietro	
03B 0002 .....	10
ZANATTA Carlo Antonio	
03B 0046 .....	55
03B 0057 .....	83
03B 0058 .....	86
ZANINI Pietro	
03B 0063 .....	100
ZIDORO Nicola	
03B 0052 .....	70
ZINO Pietro	
03B 0078 .....	152
ZOPPI Gian Cristoforo	
03B 0030 .....	27
ZORZETTI Marco	
03B 0058 .....	86